Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

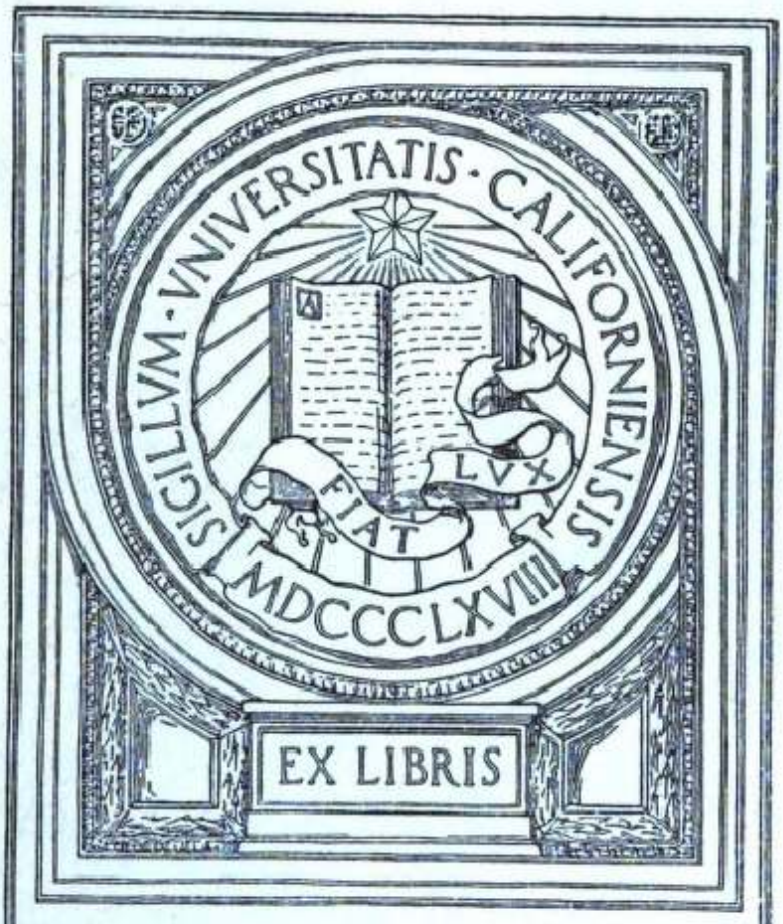

LIBRAIRIE E. DROZ
LIVRES D'ÉRUDITION
HISTOIRE LITTÉRAIRE
PHILOLOGIE
25, RUE DE TOURNON, PARIS

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

986314

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ÉMILE OLLIVIER

L'EMPIRE LIBÉRAL

ÉTUDES, RÉCITS, SOUVENIRS

« A aucune époque l'armée n'a reçu une éducation plus complète au point de vue de la guerre... *Nous ne pouvons jamais être surpris.* — Nous avons une armée excellente, instruite, pleine d'ardeur, parfaitement organisée... il ne lui manque rien. — Nous sommes tellement prêts qu'il faut être trois fois sage pour ne pas déclarer la guerre. — « Vous avez, Sire, la plus belle armée du monde ».

Paroles du Maréchal Niel *au Corps législatif, au Sénat, à l'Empereur.* Mars-Avril 1869.

ÉTIONS-NOUS PRÊTS ?

PRÉPARATION. — MOBILISATION. — SARREBRUCK. — ALLIANCES

PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

L'EMPIRE LIBÉRAL

ÉTUDES, RÉCITS, SOUVENIRS

TOME QUINZIÈME

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DU MÊME AUTEUR

Commentaire de la loi sur les Ordres (1859).
Commentaire de la loi des Coalitions (1864).
Démocratie et Liberté (1867).
Le 19 Janvier (1869).
Une Visite a la chapelle des Médicis (1872).
Lamartine (1874).
Principes et Conduites (1875).
Le Ministère du 2 Janvier, mes Discours (1875).
Concile du Vatican (1877).
Thiers a l'Académie (1879).
Liberté des Sociétés (1880).
Le Pape est-il libre a Rome? (1882).
Le Concordat est-il respecté? (1883).
Le Concordat et la Séparation de l'Église et de l'État (1885).
Le Concordat et le Gallicanisme (1885).
Manuel de Droit ecclésiastique (1885).
1789 et 1889 (1889).
Michel-Ange (1892).
Discours pour le Prix de Vertu (1892).
Solutions politiques et sociales (1894).
Marie-Magdeleine, récit de jeunesse (1896).
Le Féminisme. — Conférence (1902).
La Femme dans les luttes religieuses (1903). Conférence.
Manuel de Droit ecclésiastique, tome II (1907).

L'EMPIRE LIBÉRAL

Tome Ier. — Du Principe des Nationalités (1895).
Tome II. — Louis-Napoléon et le coup d'État (1897).
Tome III. — Napoléon III (1898).
Tome IV. — Napoléon III et Cavour (1899).
Tome V. — L'Inauguration de l'Empire libéral. — Le Roi Guillaume (1900).
Tome VI. — La Pologne. — Les Élections de 1863. — La Loi des coalitions (1901).
Tome VII. — Le Démembrement du Danemark (1903).
Tome VIII. — L'Année fatale. — Sadowa (1904).
Tome IX. — Le Désarroi (1905).
Tome X. — L'Agonie de l'Empire autoritaire (1906).
Tome XI. — La Veillée des Armes (1907).
Tome XII. — Le Ministère du 2 janvier (1908).
Tome XIII. — Le Guet-Apens. — Hohenzollern. — Le Concile œcuménique. — Le Plébiscite (1908).
Tome XIV. — La Guerre (1909).
Tome XV. — Étions-nous prêts ? (1911).

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ÉMILE OLLIVIER

L'EMPIRE LIBÉRAL

ÉTUDES, RÉCITS, SOUVENIRS

« A aucune époque l'armée n'a reçu une éducation plus complète au point de vue de la guerre... *Nous ne pouvons jamais être surpris.* — Nous avons une armée excellente, instruite, pleine d'ardeur, parfaitement organisée... il ne lui manque rien. — Nous sommes tellement prêts qu'il faut être trois fois sage pour ne pas déclarer la guerre. — Vous avez, sire, la plus belle armée du monde.

Paroles du Maréchal NIEL *au Corps législatif, au Sénat, à l'Empereur.* — Mars-Avril 1869.

ÉTIONS-NOUS PRÊTS?

PRÉPARATION — MOBILISATION — SARREBRUCK

ALLIANCES

PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

1911

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DC276
O52
v. 15

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

L'EMPIRE LIBÉRAL

ÉTUDES, RÉCITS, SOUVENIRS

LIVRE XXIII

ÉTIONS-NOUS PRÊTS? — PRÉPARATION. MOBILISATION. — SARREBRUCK. — ALLIANCES

AVANT-PROPOS

I

L'illustre Michelet, qui fut mon maître et mon ami, a dit : « Tuer un homme, c'est un crime. Mais qu'est-ce, tuer une nation? — Eh bien! il y a quelque chose de plus fort que de la tuer, c'est de l'avilir, la livrer à l'outrage de l'étranger, c'est de la faire violer et de lui ôter l'honneur. Il y a pour une nation, comme il y a pour une femme, une chose qu'elle doit défendre, ou plutôt mourir. » Ce sentiment a été le seul qui ait inspiré en 1870 le cabinet du 2 janvier et qui l'a obligé, malgré son horreur de la guerre, à appeler le peuple français aux armes. Il ne rêvait pas d'accroître notre territoire qu'il estimait suffisamment étendu; il ne poursuivait pas la revanche

986314
Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de Sadowa qu'il ne considérait pas comme une défaite française ; il ne projetait pas d'entraver le libre épanouissement de l'unité allemande qui ne l'effrayait pas ; il a voulu que la France ne demeurât pas avilie sous le soufflet que le grand homme d'État prussien, ce jour-là un simple butor, lui avait infligé pour sortir de l'extrémité où notre sang-froid l'avait réduit. Sans le soufflet de Bismarck il n'y eût pas eu de guerre.

Mais tout ceci était trop simple pour la passion des partis. Il leur fallait du mystère, des perfidies, des complots, des chausse-trapes diplomatiques, d'effroyables duplicités. Ils se persuadèrent que ce qu'ils souhaitaient existait en réalité et qu'il y avait, au fond des cartons des Affaires étrangères, des documents accusateurs, desquels, si on leur donnait la parole, sortiraient des révélations sensationnelles. En conséquence un décret du 9 mars 1907 a institué une commission composée d'hommes et d'historiens ayant fait leurs preuves de talent, MM. Aulard, Bourgeois, J. Reinach. Il les a chargés d'extraire des archives des Affaires étrangères et de publier toutes les correspondances de nature à expliquer les origines diplomatiques de la guerre de 1870 et de bien déterminer les responsabilités de ceux qui l'ont préparée, déclarée et conduite.

J'eus été le premier à me réjouir de cette publication s'il devait en résulter des lumières qu'on n'avait point encore, car le cabinet du 2 janvier n'a à redouter que les examens superficiels : plus on fouillera, plus on sondera, plus

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

on recherchera ses actes, plus on sera obligé de convenir que sa conduite ferme, loyale, toujours adaptée à l'imprévu, n'a été déterminée que par l'intérêt, puis par l'honneur de la patrie. Mais cette publication décevra l'attente de tous, de ceux qui l'ont ordonnée, de ceux qui la poursuivent et du public auquel on a promis de surprenantes découvertes. Il est hors de doute qu'elle est et sera d'une irréprochable fidélité. L'honorabilité de ceux à qui elle est confiée en est une garantie qui dispense de toute autre. Seulement, leur publication sera inutile et ne donnera pas les lumières nouvelles qu'on a voulu y chercher sur les causes prochaines ou éloignées de la guerre.

Ce que les Archives contiennent sur les causes prochaines de la guerre a été divulgué par Gramont, Benedetti et l'un des membres même de la commission, M. Bourgeois, dans son livre sur Rome. Il n'y aura pas à révéler, il n'y aura qu'à réimprimer. Ne sont plus inédits sur ce sujet que les documents confidentiels, tels que les télégrammes et les lettres de Victor-Emmanuel et François-Joseph, la correspondance de Gramont avec Beust et celle toute particulière de Gramont avec ses agents à Vienne et à Florence, dont je me suis servi dans mon volume précédent et que l'on trouvera encore dans celui-ci.

On ne découvrira non plus dans ces Archives quoi que ce soit à faire connaître, qui ait été caché jusqu'à présent, sur les causes lointaines de cette guerre. Deux politiques ont coexisté,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

presque constamment sous l'Empire, différentes, sinon opposées : la politique officielle des ministres, des agents diplomatiques; la politique personnelle de l'Empereur et de ses agents occultes. Ces deux politiques avaient chacune leur tour. Tant qu'il n'y pas d'événements et qu'on vit au jour le jour, la politique officielle fonctionne, parle, négocie, s'admire, mais aussitôt que les complications surgissent la politique personnelle l'écarte, prend sa place (à moins qu'elle n'ait intérêt à s'en couvrir pour dérouter l'adversaire) et adopte, sans en laisser de traces officielles, les décisions définitives d'où sort la paix ou la guerre. C'est dans la correspondance de l'Empereur et de Bazaine qu'on se rend bien compte de certaines péripéties de l'expédition du Mexique. J'ai lu cette correspondance, mais non dans les Archives, où il n'en existe aucune trace. La cause lointaine la plus certainement déterminante de la guerre de 1870 a été l'alliance de la Prusse et de l'Italie contre l'Autriche en 1866. Il n'y a pas la moindre dépêche aux Archives sur les pourparlers qui ont amené cet événement considérable, et on en serait encore aux conjectures, sans les publications italiennes de Bonghi et surtout celle si précieuse du général La Marmora : *Un po più di luce*. De même les Archives ne révèlent que très peu de chose au sujet des traités sur la Belgique, d'une importance si capitale cependant, puisqu'ils ont, par contrecoup, amené la conclusion des traités militaires avec les États du Sud. Sur l'affaire du Luxem-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

bourg on en trouvera davantage parce qu'il a fallu sortir des manigances mystérieuses et en venir à une conférence, mais ce quelque chose a été déjà publié par Rothan, et là encore il n'y aura qu'à réimprimer.

La publication nouvelle n'accroîtra donc pas les certitudes ou les preuves sur le rôle du gouvernement de l'Empereur, de ses ministres et de ses agents dans la crise de 1870. Augmentera-t-elle, du moins, les données sur les évolutions de l'Europe pendant l'Empire? Certainement, dans la mesure où un recueil diplomatique contribue à éclairer l'histoire, mais il faut bien se garder d'exagérer cette mesure. Tout recueil diplomatique est un fatras de bavardages, de renseignements risqués, d'hypothèses en l'air, de faits mal vus ou mal décrits, de propos mal entendus ou mal rapportés, de redites fastidieuses, de remplissages vides, de prévisions puériles, de jugements sans portée et surtout de crédulité invraisemblable. Au milieu de ce fatras, cependant, apparaissent par instants des renseignements de premier ordre et des vues du plus haut intérêt; mais il n'y a que les historiens dont la pénétration a été aiguisée par le maniement des affaires qui puissent extraire de ce chaos les éléments précieux qu'il recèle.

Ce que cette publication, indépendamment de toute dissection et de tout choix de documents, met et mettra de plus en plus en relief, c'est l'instruction, l'intelligence, l'application au devoir, la probité morale, le dévouement à l'influence,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

à la dignité, à la grandeur de la patrie de tous les diplomates de l'Empire. M. Joseph Reinach leur rend hommage : « La diplomatie du second Empire a été beaucoup plus attentive, beaucoup plus avisée et plus clairvoyante qu'on ne le suppose à l'ordinaire. Elle s'informait avec soin, observait avec intelligence les hommes et les choses. Plus d'une fois, elle a su pénétrer à temps les desseins, surprendre les arrière-pensées des hommes d'État étrangers. Elle ne se satisfaisait point de suivre dans leurs évolutions les chancelleries et les cours ; les mouvements profonds de la nation allemande alors en travail ne lui échappèrent pas elle y voyait l'obscur prologue d'un grand drame. Elle a fait souvent entendre des avertissements salutaires. » Rien de plus vrai, n'en aurions-nous comme preuve que l'admirable correspondance de Gramont avec Thouvenel et sa lettre prophétique de 1866.

*
* *

Quelques-uns de mes ennemis ont annoncé que la publication de MM. Reinach, Aulard et Bourgeois allait jeter à bas, ou, au moins, entamer mon *Empire libéral*, et mes amis se sont inquiétés. Que les uns ne se réjouissent pas, et que les autres se rassurent. Mon éminent confrère Hanotaux, pendant son passage au ministère des Affaires étrangères, m'en a ouvert les Archives, et son successeur, M. Delcassé, ne me les a pas fermées.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Pendant près de douze ans, j'ai lu tous les documents qu'on publie ou qu'on publiera ; j'en ai pris la moelle, et laissant de côté ce qui était étranger à mon sujet, ce qui a été mal vu ou mal justifié, j'en ai fait un des supports de mon Histoire. J'ai complété ces données par l'étude des actes officiels de tous les pays (recueils diplomatiques, débats des assemblées), par des notes personnelles prises le jour même ou le lendemain pendant le cours des événements, enfin par une longue enquête *in partibus*, poursuivie pendant plus de trente ans auprès de tous les acteurs du drame. J'ai obtenu de quelques-uns des plus importants des notes, des carnets, des souvenirs.

On pourra, en regardant à la loupe ce que j'ai écrit, y relever quelques inexactitudes secondaires, telles que celles signalées par moi-même dans mes errata, car il est impossible, malgré l'attention la plus intense, de réunir tant de détails, tant de dates, de les imprimer, sans qu'à un certain moment la mémoire, la plume ou l'œil ne trébuche. Mais, sur les points essentiels, après comme avant la publication officielle des documents donnés ou annoncés, mes récits documentés resteront debout dans leur fière et loyale vérité.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

CHAPITRE PREMIER

DÉFINITION DE L'INFAILLIBILITÉ

I

Grâce à la sage politique d'abstention que nous avions adoptée vis-à-vis du Concile, aucune préoccupation de ce qui s'y passait ne vint se joindre à celles de la guerre. Le 18 juillet se termina pour tout le monde à Rome cette question de l'infaillibilité pontificale qui n'existait plus pour nous depuis la retraite de Daru. Après avoir soulevé tant de passions, de controverses, de livres et de discours, elle avait tourné court et s'était résolue presque à l'unanimité. La discussion du Schema avait commencé le 13 mai par un rapport de Pie IX présenté au nom de la commission *de fide*, rapport tantôt lu, tantôt improvisé, net, grave, doctrinal. Puis vinrent, pendant quatorze congrégations, soixante-quatre orateurs. Les deux qui produisirent le plus d'effet furent Darboy et Manning. Darboy écrit un latin sobre, élégant, prononcé avec une extrême netteté de ton, écouté de tous les côtés avec recueillement. Dans le discours de Man-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ning, on admire la clarté de la disposition, le choix heureux des termes, le charme de l'élocution, et un tel accent d'autorité qu'on dirait qu'il dicte la définition beaucoup plutôt qu'il ne la conseille.

L'argumentation de la minorité manqua de la décision logique qui rendit si redoutable celle de la majorité. Soutenir à la fois que le Pape est exposé à faillir, comme Honorius, et que cependant on doit à ses décisions sur la foi et les mœurs, ainsi qu'à tous les autres actes de son autorité, une prompte obéissance et une entière confiance, n'était-ce pas justifier cette objection foudroyante : le chrétien peut donc être contraint d'obéir à l'erreur ? Quelle efficacité pouvait avoir une minorité qui repoussait la définition, non comme fausse ou antipathique au peuple chrétien, mais parce qu'étant universellement acceptée en fait, il n'était pas nécessaire de proclamer ce que nul ne contestait plus ? N'était-ce pas donner le droit de riposter : précisément parce que personne ne la conteste, il n'y a aucun péril à la définir ? La position doctrinale de la minorité eût été plus consistante si elle avait repris l'argumentation de nos jurisconsultes et de nos évêques gallicans, si, s'affranchissant des subterfuges et des timidités d'esprit, se plaçant dans une thèse résolue elle avait dit : « La question de l'infaillibilité n'en est plus une, elle a été irrévocablement tranchée par le concile de Constance. On ne peut revenir sur ce qui a été décidé alors ; ce qu'un concile a défini l'a été pour toujours et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ne peut être modifié ou abrogé par un autre concile. » Les infaillibilistes, renfermés dans ces limites, n'eussent pu se dégager qu'en contestant l'œcuménicité du concile de Constance; il n'eût pas été difficile alors de projeter sur ce point unique les clartés de la critique historique. Darboy aurait eu cette audace : une phrase de son exposé l'atteste. S'il a laissé néanmoins à l'état de réflexion ce qui aurait dû être le thème unique de son discours, c'est qu'il n'ignorait pas qu'en allant au delà, il ne serait pas suivi. Aussi la discussion vague, confuse, superficielle, s'éparpilla-t-elle sur diverses considérations sans en approfondir aucune; elle fut une retraite hargneuse plus que l'attaque à fond d'hommes qui luttent en désespérés pour la foi indestructible de leur âme.

Après que l'assemblée, sauf en de rares moments d'impatience, eut écouté avec l'attention silencieuse qu'on prête à un sermon, soixante-quatre fois le même discours sur Honorius, sur l'effet de la définition dans l'esprit des protestants qui nient le Pape et l'Église et dans celui des incrédules qui n'admettent pas la révélation, et sur les difficultés qu'un nouveau dogme à croire apportera à la conversion des Chinois, des Indiens, des anthropophages; après qu'elle eut entendu à satiété les arguments ressassés depuis trois siècles et rabâchés tous les jours depuis un an, après qu'elle s'aperçut que la discussion générale essoufflée se transformait en une discussion spéciale sur les chapitres troisième et quatrième,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

après qu'elle eut recueilli l'opinion des principaux orateurs et compris que ceux qu'elle n'avait pas entendus pourraient se donner libre carrière dans les discussions des chapitres, elle vota sur la proposition de cent cinquante de ses membres, par assis et levé, à une immense majorité, la clôture d'une discussion générale à laquelle quatorze séances avaient déjà été consacrées (3 juin). Ce vote si naturel fut considéré par la minorité comme un abus de pouvoir intolérable ; elle en fut bouleversée, soulevée au point de mettre en délibération si elle ne se retirerait pas du Concile ou tout au moins des débats. Le ridicule et le danger d'une telle résolution ne pouvaient échapper aux prélats intelligents de la commission internationale : sur leur avis on y renonça et l'on se rabattit à une nouvelle protestation.

Pie IX, impatienté des obstacles suscités, se prononce chaque jour d'une manière plus impérieuse. Convaincu qu'une hésitation ou une faiblesse l'exposerait aux anathèmes dont fut frappé Honorius, coupable non d'hérésie mais de mollesse dans la condamnation de l'hérésie, il se croit obligé en conscience de redoubler l'ardeur de ses démarches.

Il ne pouvait exister de doute sur la manière dont il accueillerait une demande de prorogation. Quand, pour toucher son cœur, on invoqua les fatigues, les maladies, qu'on lui rappela l'exemple de Léon X, prorogeant, dès la mi-juin jusqu'au milieu de l'automne, le cin-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

quième concile de Latran, par sollicitude de la santé des évêques, il répondit qu'on accorderait des congés à ceux auxquels ils seraient démontrés nécessaires, mais que le Concile ne serait pas interrompu avant le vote du Schema, cela dût-il conduire jusqu'à la fin d'août.

Les séances, qui ne commençaient qu'à neuf heures et demie, furent alors ouvertes à huit heures, sans que la durée en fût abrégée, et les légats recommandèrent par un *monitum* la brièveté des discours. La fatigue a vaincu tout le monde. Le mot, *il faut en finir*, circule sur toutes les bouches. Canossa, membre de la majorité, entre en pourparlers avec Haynald et propose à la minorité d'établir un accord général pour la clôture. Cette ouverture, communiquée par le cardinal Mathieu à la réunion d'évêques français groupés sous sa présidence, n'y obtint aucun succès. On décida que chaque évêque individuellement serait libre de renoncer à la parole s'il le trouvait bon, mais que la réunion n'approuvait pas la négociation de Haynald. Les Hongrois et les Allemands, plus raisonnables et convaincus qu'on était arrivé aux dernières limites de la résistance permise, encouragèrent le prélat hongrois. A cette nouvelle, Dupanloup court chez Haynald, furieux, le teint animé, et lui crie : « Monseigneur, vous êtes traître envers la vérité. » Haynald le regarde avec hauteur et lui répond, le voyant si peu maître de lui-même : « Monseigneur, ne parlons pas de ce sujet en ce

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

moment. » Le lendemain Dupanloup, plus calme, comprit son tort. Haynald n'en avait pas moins continué et mené à bonne fin sa négociation.

Dans la congrégation du 2 juillet, on vota par assis et levé la rédaction définitive du *proœmium* et des deux premiers chapitres ; vingt-trois orateurs renoncèrent à la parole. En annonçant le fait, le président ajouta un mot d'éloge, *orationi laudabiliter renuntiavit*, et la majorité répondit par de bruyants applaudissements. Deux évêques, ceux de Châlons et de Perpignan, eurent néanmoins le courage de parler et, malgré les interruptions, de terminer leurs discours. Mais les Français comprirent enfin que la résistance à un courant irrésistible n'était plus possible ; ils se rangèrent à l'avis qu'ils avaient d'abord repoussé. Le lundi 4 juillet, la renonciation devint générale. Deux évêques seuls ne se soumirent pas et abordèrent l'ambon, Gandolfi de Civita-Vecchia, et Callot d'Oran : le premier présenta quelques observations sur le Schema, le second se défendit du reproche d'hérésie que lui avait adressé un orateur. Personne ne les imita ; la séance, commencée à huit heures, fut close à neuf heures et demie. Après une suspension de cinq jours, la commission *de fide*, à laquelle le Schema avait été renvoyé avec les amendements et les discours, rapporta un projet nouveau dans lequel elle s'était efforcée d'accorder dans une certaine mesure satisfaction aux vœux de la minorité.

Le 13 juillet, le Concile adopte par assis et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

levé le troisième et le quatrième chapitre, puis passe au vote sur l'ensemble du Schema. Les Pères, interpellés les uns après les autres par leur nom, répondent de vive voix. Sur 601 votants, 451 répondent *placet*; 88, *non placet*; 62, *placet juxta modum*. Ces soixante-deux votes conditionnels n'appartenaient pas en totalité à l'opposition; la moitié avait été émise par des prélats qui réclamaient plus de vigueur dans l'affirmation de l'infaillibilité et trouvaient trop circonspecte la rédaction de la commission. Après le vote la séance fut renvoyée au samedi 16, pour le rapport sur les votes conditionnels. Le 16, le rapport de la commission fut très vif contre les conditions de la minorité; il accueillit au contraire une rédaction de la majorité qui fortifiait la définition. Ses conclusions furent adoptées et, les votes terminés, la permission générale fut accordée aux Pères de retourner dans leurs diocèses jusqu'au mois de novembre, sans que pour cela le Concile fût interrompu. La session, au lieu d'être renvoyée à un dimanche comme les précédentes, fut fixée au 18, à cause du conflit survenu entre la France et la Prusse.

Les évêques de la minorité, qui faiblissaient à mesure que des paroles et des menaces il fallait passer aux actes, décidèrent de tenter un suprême effort. Une députation, composée des cardinaux Schwarzenberg, Rauscher, du primat de Hongrie, des archevêques de Paris et de Milan, des évêques de Dijon et de Mayence, se rend au Vatican. Darboy fut son organe; verbalement

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

et dans une note remise entre les mains de Pie IX, il déclare en son nom et en celui de ses confrères, adhérer à la doctrine de l'infaillibilité ; il demandait uniquement l'introduction dans le Schema, sous la forme la plus mesurée, d'un mot, d'une phrase, par exemple *innixus testimonio Ecclesiarum*, qui, sans atteindre le fond même du décret, en adoucît la formule, soulageât leur conscience et leur permît de suivre les vœux de leur cœur et de se réunir dans un vote unanime à leurs frères de la majorité. Ketteler se jette à genoux et, les yeux pleins de larmes, s'écrie : « Bon père! sauvez-nous! sauvez l'Église de Dieu. » — Pie IX voit dans cette demande un moyen détourné de reprendre ce qui est perdu, ou une ruse de l'amour-propre effrayé d'une défaite ; il reste froid et répond : « Qu'il est probablement bien tard pour changer ce qui a été délibéré et arrêté ; que, du reste, il connaît à peine le Schema ; que c'est au Concile et non à lui qu'on doit s'adresser. » Les évêques se retirèrent convaincus enfin que rien ne vaincrait une décision irrévocable.

Qu'allait faire cette minorité? Allait-elle mourir aux Thermopyles? Haynald le propose, avec une vigoureuse éloquence, dans une réunion le 16 au soir : il fallait se rendre à la séance publique, opposer d'une voix claire la protestation de la vérité méconnue au triomphe du nombre, et, en face du Pape, de l'Europe, des rois, des peuples, de l'avenir, clore cette douloureuse discussion par un *non placet* retentissant.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Ginouilhac, archevêque de Lyon, soutient avec vigueur cette motion; le cardinal Mathieu, Darboy, Dupanloup, Strossmayer la combattent; ils invoquent les sentiments de respect dus au Souverain Pontife, l'inutilité et le danger de la manifestation : il est à craindre que la majorité, disposée comme elle l'est, ne se livre, en séance publique, à des violences scandaleuses; qui garantissait d'ailleurs qu'on se retrouverait aussi nombreux à la session publique? Beaucoup d'évêques étaient partis; d'autres n'oseraient pas aller jusqu'au bout sous le regard du Pape; n'était-il pas imprudent de diminuer l'autorité qui s'attachait au vote des 88 et de la moitié au moins des 62?

On justifia cette reculade par les mesquines considérations que les prédicateurs de petitesse appellent de la sagesse. La proposition de Haynald fut repoussée, et la minorité décida qu'elle prendrait la fuite avant la session. Toutefois, par respect humain, elle essaya de couvrir ce sauve-qui-peut d'une belle protestation en renouvelant par écrit le vote qu'elle n'osait pas affirmer. On fit cette protestation d'autant plus énergique qu'on s'en allait et qu'on espérait apaiser ainsi les braves qui eussent voulu demeurer (17 juillet). Cinquante-cinq prélats la signèrent; elle parvint au Pape dans la journée du 17. Le même jour Dupanloup et Strossmayer écrivirent encore à Pie IX, le suppliant d'ajourner jusqu'à novembre la confirmation et la promulgation de la constitution. Pie IX ne répondit pas.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

La session publique se ressentit de ces agitations. Aucun ambassadeur, non plus que le général Dumon, commandant du corps d'occupation, n'y assiste, et la foule est visiblement moins considérable qu'aux précédentes sessions. Aux 533 votant *placet* répondent seulement 2 *non placet*, ceux de Riccio, évêque de Cajazzo (Naples), et Fitzgerald, évêque de Little Rock (Amérique). On remarque le *placet* du cardinal Guidi, ainsi que celui des archevêques d'Avignon, de Reims et de Sens qui avaient constamment marché avec la minorité. Si aux 2 *non placet* on ajoute les 55 abstentions, on a 533 voix contre 57, c'est-à-dire une proportion de 10 à 1. L'unanimité morale, on peut le dire, était constituée.

Le bruit du tonnerre et les lueurs de la foudre ne cessèrent de se mêler aux *placet* des Pères, aux prières, aux paroles du Pape, aux applaudissements de la foule. Par moments, l'enceinte conciliaire paraissait en feu; par moments, toutes les voix étaient couvertes sous un formidable grondement. L'ouverture du Concile avait eu lieu sous une pluie battante ; sa clôture, peut-être définitive, se célébrait au milieu du déchaînement de la tempête. — « C'est la protestation du ciel contre l'idolâtrie nouvelle, » murmuraient à voix basse les adversaires de la définition. — « C'est comme au Sinaï, l'accompagnement de la révélation divine, » disaient avec triomphe ses partisans. Le jour même, la constitution nouvelle fut publiée et affichée aux lieux d'usage par le curseur apostolique Louis Serafini.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

II

Pendant tous ces débats nous n'étions pas sortis un instant de notre abstention systématique. Les incitations à le faire ne nous avaient pas manqué. Dupanloup m'écrivait le 30 juin : « Ah ! monsieur le ministre, étant ce que vous êtes, il me paraît difficile que vous ne sentiez pas comme nous, en ce moment, ce qu'il faut sentir et quel honneur est engagé ici[1] ». Les évêques de la minorité avaient sollicité l'Empereur d'appuyer leur tactique obstructionniste, sans aller jusqu'à demander (ce qu'ils ne firent jamais) le rappel de nos troupes. Nous ne nous étions pas laissé ébranler et nous avions persisté à répondre : « La question se rattache à la constitution intérieure de l'Église; nous n'avons pas à y intervenir. » Ce qu'on obtint de moi à force d'obsessions, ce fut la démarche insignifiante d'écrire à deux ou trois prélats pour les engager à ne pas se retirer avant la fin de la discussion. « J'hésite d'autant moins, leur dis-je, à exprimer ce désir, qu'il vous est loisible de n'en point tenir compte. »

On a raconté qu'après que les prélats décou-

1. Ce qui, comme je l'ai déjà dit, n'empêcha pas le même Dupanloup d'écrire en février 1871 au Pape : « Qu'il promulgue la Constitution *Pastor Æternus* sans craindre ni les ombrages vainement suscités, auxquels le bon sens des vrais hommes d'État sait résister, ni les clameurs des ennemis de l'Église. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ragés eurent consenti à la clôture en renonçant à la parole le 4 juillet, Darboy, au sortir de la salle, reçut un télégramme de moi annonçant la probabilité de la guerre, et l'encourageant à tenir ferme parce que, dans peu de jours, les prélats français et allemands seraient obligés de quitter Rome. L'archevêque, ayant lu, se serait frappé le front s'écriant : « C'est trop tard. » — Pas un mot de cette anecdocte n'est vrai. Je ne m'occupais pas de faciliter l'obstruction des évêques, et le 4 juillet j'étais encore très éloigné de croire à la guerre. Aux évêques qui vinrent me voir à leur retour, je déclarai que le gouvernement ne s'opposait pas à la promulgation de la constitution *Pastor æternus* dans leurs diocèses et qu'il respecterait la liberté du Concile dans ses décrets comme il l'avait respectée dans ses délibérations. Si les événements ne m'eussent pas emporté, j'aurais au nom de l'Empereur et du cabinet confirmé mes déclarations par une circulaire publique.

Les faits qui suivirent ne prouvèrent que trop la prévoyance de notre politique libérale. Après la définition, les opposants laïques ou ecclésiastiques non seulement se sont soumis, en quoi je les approuve, mais chacun d'entre eux n'a été occupé qu'à détruire les témoignages de sa résistance. C'est à qui reprendra ses lettres, niera ses démarches, oubliera ses paroles pour les mieux nier. Contre quelles difficultés ne nous serions-nous pas débattus si nous nous étions engagés dans le combat théologique auquel voulaient

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

nous faire participer Dupanloup et les autres anti-infaillibilistes ?

Notre abstention était logique puisque nous considérions une définition de l'infaillibilité comme sans importance laïque. Celle de Bismarck l'était moins puisqu'il était convaincu qu'il en résulterait une altération profonde des rapports de l'Église et de l'État. Cependant elle fut aussi complète que la nôtre. D'Arnim, son ambassadeur à Rome, l'éperonnait à l'action. Bismarck lui fit dire par Abeken : « Le comte de Bismarck *n'est pas d'avis que nous prenions une attitude accentuée*; un départ démonstratif serait un coup d'épée dans l'eau et ne ferait que rendre difficile l'attitude ultérieure; les ambassadeurs *catholiques* sont dans un dilemme désagréable, qui n'existe pas pour un envoyé *évangélique*; celui-ci peut ignorer le *dogme*; notre action commence si le dogme doit entrer pratiquement sur le terrain du droit public[1] ». D'Arnim ne fut pas de cet avis : « Toute la tendance d'où le dogme est issu tourne directement sa pointe contre *nous*. Si nous voulons nous abstenir dans cette première phase, nous permettrons à Rome d'amasser dans notre propre pays un énorme matériel de guerre, sans exercer nous-mêmes le droit naturel de défense; si le Pape a raison dans la lutte du moment, notre politique traditionnelle ne peut se soutenir; plus tôt nous répondrons à la guerre par la

1. Abeken à d'Arnim, 23 juin 1870.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

guerre, mieux et plus promptement nous en finirons[1]. » Bismarck l'arrêta définitivement d'un mot : « Abstenez-vous de toute démonstration ostensible. L'infaillibilité est pour nous, en ce moment, sans intérêt[2] ».

1. D'Arnim à de Thile, 24 juin.
2. Bismarck à d'Arnim, 20 juillet.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

CHAPITRE II

PRÉPARATION POLITIQUE. — LOI ET DÉCRET SUR LES MOUVEMENTS MILITAIRES. — LE COMPLOT RÉVOLUTIONNAIRE. — CLOTURE DE LA SESSION (23 JUILLET). — RETOUR DU PRINCE NAPOLEON. — MORT DE PRÉVOST.-PARADOL.

I

La Droite, grâce à l'intolérable soufflet de Bismarck, avait sa guerre; elle voulut avoir son ministère. Clément Duvernois dit à ses rédacteurs du *Volontaire*[1] : « Maintenant que nous allons entrer dans la victoire, Émile Ollivier ne manquera pas de revendiquer l'honneur d'avoir conseillé et voulu la guerre, lui qui en a été l'adversaire le plus énergique et le plus violent, mais s'il oublie ainsi sa résistance et l'opposition qu'il a faite, je saurai la lui rappeler et le ramener à son passé. » Puis, s'adressant à l'un d'eux : « Voilà, voilà, mon cher ami, de la pâture toute fraîche pour vos *Échos parlementaires*; préparez-vous à me l'accommoder à la sauce piquante, ainsi que vous avez déjà fait quelquefois[2]. »

1. Raconté par un des rédacteurs présents, Castanet, dans le *Petit Midi* de Montpellier, du 14 septembre 1878.
2. 16 juillet.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Un des auxiliaires de la Droite, fils de l'ancien ministre de l'Instruction Publique, Albert Duruy, homme de noble courage et de talent, commença l'attaque dans la *Liberté*[1] : « Le cabinet dont le chef déclarait il y a huit jours qu'il voulait la paix, qu'il la voulait avec passion ; le cabinet, qui, après avoir fait la déclaration du 6 juillet, est venu dire à la tribune qu'il se contenterait de la renonciation du prince de Hohenzollern ; le cabinet qui a hésité pendant huit jours à profiter de l'occasion qui s'offrait à lui pour venger Sadowa ; le cabinet, qui, après s'être laissé berner par le maréchal Prim, a supporté jusqu'aujourd'hui le silence outrageant de la Prusse ; le cabinet qui a été à l'intérieur pour tous les ajournements et pour toutes les lenteurs ; le cabinet du 2 janvier, ce cabinet inconsistant et mou, sans décision et sans couleur ; le cabinet qui a pour chef un homme dont le tempérament est aussi peu

1. Les Droites de tous les temps se ressemblent et Duruy, sans s'en douter, reproduisait contre moi le langage que Labourdonnais faisait entendre contre Villèle, qui s'était opposé à la guerre d'Espagne. « Puis-je accorder des subsides pour commencer une guerre à des hommes qui s'y sont constamment opposés? dont l'intérêt évident est de s'y opposer encore, parce qu'il est impossible qu'ils ne voient pas ce qui n'échappe à personne, qu'ils ne peuvent, honorablement pour eux et sans danger pour le pays, diriger une entreprise qu'ils travaillèrent trop longtemps à rendre impopulaire pour qu'ils puissent aujourd'hui donner à l'esprit public cet élan sans lequel une guerre ne peut devenir nationale, et par conséquent obtenir de succès dans un gouvernement représentatif. » (1823).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

belliqueux que le nom; le cabinet des *honnêtes gens*, pour tout dire en un mot, répond-il aux exigences du moment? Le pays désirait la guerre, *et vous avez tout fait pour obtenir la paix*, même au prix de notre dignité; le pays voulait en finir avec la Prusse, *et vous n'avez cherché qu'à retarder un conflit inévitable;* le pays attendait de vous quelque grande résolution, et vous lui avez proposé des ajournements; le pays voulait une solution, et vous avez passé huit jours à chercher des délais ; le pays n'est plus avec vous, et vous n'êtes plus avec le pays. Voilà ce que notre conscience nous oblige à dire au cabinet. » (16 juillet).

Un des amis les plus fidèles de l'Empereur, Persigny, fit mieux que de ne pas aider ceux qui travaillaient à notre renversement : il vint me demander de l'adjoindre à nous et confirma sa démarche par une lettre pressante. « Cher Ministre et ami, je vous supplie de m'accorder la faveur que je vous ai demandée. Il me serait bien douloureux, après les services que je crois avoir rendus à l'Empire, de le voir exposé à de nouveaux périls et d'assister les bras croisés à de si grands événements. Je ne mérite pas d'être confondu dans la bande de vos ennemis qui sont les miens. Dès les premiers temps je vous ai tendu une main sympathique, tendez-moi la vôtre à votre tour. Ce n'est pas à l'Empereur, c'est à vous que je fais cette demande. Je vous paierai en dévouement chevaleresque et en services sérieux l'honneur que vous me ferez de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

m'associer à vos périls comme à votre gloire. J'ai l'espoir fondé de pouvoir contribuer à désorganiser l'armée de vos adversaires. Je m'engage, du reste, à donner ma démission aussitôt la guerre terminée. Quant à vous, un rapport de quelques lignes, comme vous savez les faire, peut faire accepter aisément du pays la pensée d'appeler auprès de vous le plus ancien et certainement l'un des plus dévoués amis de l'Empereur. J'espère, du reste, que vous ne me croirez pas l'âme assez basse pour interpréter ma démarche par une idée d'ambition. Quoi que vous décidiez ne doutez pas de mon admiration pour vos hautes facultés, comme de ma profonde sympathie et de mon attachement sérieux pour votre personne. Votre tout dévoué » (23 juillet).

Persigny m'avait, depuis quelque temps déjà, donné de nombreux témoignages de sympathie et je n'avais aucune raison de douter de leur sincérité. Je l'aurais admis parmi nous si j'avais été le maître, mais ni mes collègues, ni nos amis du Parlement n'y eussent consenti, et je dus donc, à regret, me priver provisoirement d'un concours dont j'appréciais l'importance. D'ailleurs, à ce moment suprême, il était périlleux de s'affaiblir par un remaniement quelconque. C'était également l'avis de l'Empereur : il demeura attaché à son ministère et le maintint contre toutes les manœuvres de la Droite.

Certaines mesures ne pouvaient être prises sans un vote du Corps législatif. Nous le lui demandâmes. Le maréchal Le Bœuf proposa

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de porter à 140.000 hommes le contingent de 1870 qui, par des motifs pacifiques, avait été fixé à 90.000, et de mettre ce contingent à la disposition à partir du 1er janvier et non, comme d'habitude, à partir du 1er juillet. Il exprima en même temps l'espérance que cet accroissement ne serait pas indispensable.

L'Opposition eût voulu davantage : elle demanda la réorganisation de la garde nationale, d'après la loi de 1848, c'est-à-dire, l'armement de tous les citoyens, l'élection des officiers, la constitution de compagnies de tirailleurs. Nous repoussâmes ces propositions. « Le chef d'une cité, a dit Machiavel, doit éviter comme un grand danger d'armer les citoyens d'une manière désordonnée ». — Nous nous contentâmes d'organiser la garde nationale d'après la loi existante, sur quelques points rapprochés du théâtre de la guerre. Nous ne consentîmes pas non plus à la création de tirailleurs volontaires. Tout le raisonnable en ce qui concernait les tirailleurs avait été déjà accordé par le décret du 28 mars 1868 qui instituait des compagnies de francs-tireurs régulières dans lesquelles pouvaient s'engager les hommes de plus de quarante ans qui ne pourraient être admis dans la garde mobile. Seulement, dans ce décret, chaque franc-tireur devait s'engager pendant un an sous le commandement d'officiers nommés par le ministre de la guerre. Pour encourager les engagements nous réduisîmes leur durée à la guerre actuelle et destinâmes les compagnies

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de francs-tireurs à la défense de leurs foyers[1].

La défense nationale se composa ainsi de quatre éléments distincts : 1° l'armée proprement dite ; 2° la garde nationale mobile ; 3° la garde nationale sédentaire ; 4° les compagnies volontaires de tirailleurs.

Une des premières conditions du succès militaire est de ne pas révéler à l'ennemi les mouvements des armées. A son arrivée au pouvoir, Bonaparte avait pris l'arrêté qu'en cette matière on doit considérer comme organique : « Le ministre de la police générale notifiera à tous les journalistes qu'ils ne doivent se permettre de rien imprimer sur leurs feuilles de relatif aux mouvements des armées de terre et de mer. » (26 pluviôse, an VIII, 15 février 1800.)

Il écrivit plus tard à Fouché : « Faites défense aux gazettes du bord du Rhin de parler de l'armée pas plus que si elle n'existait pas. » (12 septembre 1805). En même temps il indiquait à son major général comment il fallait profiter des indiscrétions commises par les autres : « Le nom ou le numéro de chaque régiment autrichien doit être inscrit sur une carte de jeu et on les change de case selon qu'ils changent de position... faites abonner aux gazettes

1. Circulaires de Chevandier de Valdrôme des 25 et 28 juillet 1870.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

allemandes l'individu que vous chargerez de cette besogne... tous les journaux allemands ne retentissent que du nom et de la marche des régiments autrichiens. » (7 septembre). De plus Napoléon tint constamment éloignés de ses camps « ces factieux qui vendraient leur patrie pour augmenter le nombre de leurs abonnés ». L'expérience a démontré, en cette matière comme en tant d'autres, la sagesse des règlements du grand empereur. En 1830, le dénombrement de nos troupes, l'indication des points de station lors de l'expédition d'Algérie, jusqu'au lieu de débarquement, avaient été divulgués par les journaux d'opposition. Pendant toute l'expédition de Crimée les généraux anglais n'ont cessé de réclamer contre le grave préjudice que l'indiscrétion des journaux occasionnait à leurs plans de campagne. Le prince, qui fut depuis l'empereur Alexandre, disait au général français Legendre fait prisonnier à la veille de l'Alma : « Nous n'apprenons pas grand'chose par vous, mais la presse anglaise nous fournit nos informations, et certes elle nous a été d'une utilité inappréciable » : Le général Simpson écrivait à Lord Panmure, ministre de la guerre, le 25 juillet 1855. « Il y a dans le *Morning Post* un paragraphe qui donne le nombre exact de nos gardes aux tranchées, aux lignes de renfort, etc. C'est révoltant de lire ces choses là, qui sont lues à Sébastopol quelques jours avant qu'elles nous parviennent ici. Le succès de l'expédition de Kerth est dû principalement à ce que la presse anglaise n'a

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

eu aucune chance de divulguer le point sur lequel elle était dirigée ». En 1866, l'Archiduc Albert fut instruit, par le bavardage des feuilles publiques, des principales dislocations des forces italiennes et de leurs effectifs [1].

Les Prussiens se montrèrent fidèles aux maximes du législateur de la guerre. Leur Ministre de l'Intérieur Eulenbourg adressa dès le 16 juillet aux différents journaux l'avis suivant : « J'ai l'honneur d'inviter les honorables rédacteurs des journaux paraissant en Prusse, à ne donner, à partir d'aujourd'hui, aucune nouvelle, si insignifiante qu'elle puisse paraître, sur les mesures militaires et les mouvements des troupes. » Ils admirent cependant dans leurs quartiers généraux des correspondants de journaux anglais parce qu'ils les savaient amis, mais en les entourant d'une telle surveillance que leur présence fut un secours et non une gêne.

L'avis d'Eulenbourg avait été immédiatement obéi ; les journaux firent un silence absolu sur ce qu'il importait que nous ignorions. Nous n'avions pas à espérer une telle discipline de la part de nos journalistes. Même avec une presse amie ou uniquement animée du sentiment patriotique, les divulgations indiscrètes étaient à craindre ; avec une presse qui plaidait la cause de l'étranger elles étaient certaines. Nous proposâmes une loi ainsi conçue : « Art. 1er : Il pourra être interdit de rendre compte, par un

1. Lecomte, *Guerre de* 1866, t. I, p. 249.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

moyen de publication quelconque des mouvements des troupes et des opérations militaires sur terre et sur mer. Cette interdiction résultera d'un arrêté ministériel inséré au *Journal officiel*. — ART. 2 : Toute infraction à l'article 1er constituera une contravention et sera punie d'une amende de 5.000 à 10.000 francs. En cas de récidive, le journal pourra être suspendu pendant un délai qui n'excédera pas six mois. — ART. 3 : La présente loi cessera d'avoir effet si elle n'est pas renouvelée dans le cours de la prochaine session ordinaire.

Jules Ferry attaqua cette loi avec acrimonie : c'était moins une mesure pour la guerre qu'une mesure contre la liberté : « Vous voulez empêcher des indiscrétions périlleuses. Est-ce que ce danger existe ? Vous supposez donc que nos ennemis ont besoin de lire les journaux français pour se mettre au courant des mouvements de nos troupes? » Un ancien officier, le baron Reille l'interrompit : « C'est élémentaire de lire, en temps de guerre, les journaux du pays que l'on combat. » A quoi j'ajoutai : « Cela tient lieu d'espions. » Jules Ferry continua néanmoins : « *Il n'est pas à craindre que des indiscrétions puissent avoir quelque effet sur le succès d'une campagne*. La seule précaution à prendre est de ne pas admettre des reporters dans les quartiers généraux, comme cela se fait constamment. La loi inspirée par la peur des journalistes est la suppression complète de la publicité... La publicité c'est un droit, ceux qui ont leurs fils,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

leurs époux à la bataille, ont le droit de tout savoir. Tout citoyen français a le droit de savoir comment les opérations sont conduites, et même de les critiquer. Il serait plus viril de la part du gouvernement et de la Chambre de se montrer confiants dans l'opinion publique. J'ai le droit de dire que le projet qui vous est présenté est humiliant et injurieux pour la nation française. » (*Violents murmures sur un grand nombre de bancs.*)

Gambetta, très ignorant en matière juridique, voulut faire l'entendu et attaqua les termes de l'article 1er, en confondant les deux idées distinctes de la publicité et de la publication. Je lui en expliquai la différence. Eugène Pelletan interpella sur la portée de la loi : « Il me semble qu'en disant les opérations et les mouvements militaires, l'article n'entend parler que des opérations et des mouvements militaires en voie d'exécution. Quant aux opérations accomplies et aux mouvements exécutés, ils appartiennent évidemment à la publicité. Je demanderais alors qu'on voulût bien mettre dans le texte de la loi ces mots : les opérations et les mouvements *en voie d'exécution*. (*Approbation autour de l'orateur.*) La Commission jugea le texte de la loi suffisamment clair et l'addition proposée par Pelletan inutile. Je fus de son avis : « Nous entendons, dis-je, la loi dans le même sens que M. Pelletan ; elle ne défend pas l'annonce et le récit des faits de guerre *accomplis* : elle n'atteint que la divulgation des mouvements qui précèdent

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

et préparent l'action, et qu'il importe de cacher à l'ennemi pour assurer le succès.

Malgré ces explications, la loi eut contre elle dix-neuf voix de la Gauche, notamment celle de Gambetta. Il se chargea quelques semaines plus tard de justifier la mesure contre laquelle il avait voté. S'étant constitué le directeur de la défense nationale, il la reproduisit en l'aggravant : « Tout compte rendu ou tout récit d'opérations militaires, de mouvements de troupes, d'actes de guerre, autres que ceux publiés par l'autorité militaire, sont interdits jusqu'à nouvel ordre. Tout journal qui contreviendra à cette interdiction sera suspendu, et si de semblables infractions se renouvellent, on les déférera à la Cour martiale » (7 et 28 novembre 1870). Les rigueurs de Gambetta étaient plus intelligentes que les nôtres parce qu'elles étaient plus rudes. A l'égard des journaux toute demi-mesure est risquée ; plus le coup qu'on leur porte est vigoureux, plus il est sans danger. Fermez-leur la bouche à demi, ils remplissent l'air de leurs clameurs ; fermez-la tout à fait, ils vous laisseront tranquille.

III

L'Emprunt en rentes perpétuelles était le moyen admis de subvenir aux dépenses de la guerre, mais une émission, faite en temps de crise à un taux désavantageux, grève indéfiniment avenir. Le ministre Louis avait eu le premier,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

en 1814, l'idée simple « que lorsque le taux de l'argent est très élevé, il vaut mieux emprunter à effets à courte échéance qu'en rentes perpétuelles. » On peut donner à ces bons à courte échéance un intérêt aussi élevé que les circonstances l'exigent, sauf à les consolider à l'échéance à des conditions plus douces, aussitôt que le marché est devenu meilleur. On ne fait ainsi supporter à l'État la surélévation de l'intérêt que pendant un temps limité. Les Américains, dans leur guerre de Sécession, avaient adopté cette combinaison; ils émirent des bons-quinze et des bons-vingt, ce qui signifiait qu'au lieu d'emprunter en émettant des rentes perpétuelles, on empruntait en émettant des bons à échéance de quinze et vingt ans. Soubeyran, député et sous-directeur du Crédit foncier, tête financière de premier ordre, nous conseilla d'adopter ce précédent.

Nous nous rangeâmes à son avis, et nous demandâmes aux Chambres l'autorisation d'émettre, jusqu'à concurrence de 500 millions, des bons à un taux d'intérêt à déterminer, remboursables en dix ans. Le Corps législatif et le Sénat nous accordèrent cette autorisation à l'unanimité (18 et 21 juillet). Nous obtînmes aussi de continuer la perception de guerre établie par les lois du 23 juin 1857 et du 8 juin 1864, et de relever à leur ancien taux les droits sur les cafés, thés, cacaos, dont la réduction n'avait pas profité au consommateur. C'était, à côté de la part de 'emprun*t*, celle de l'impôt. Quelques économistes

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

réclamaient le cours forcé du billet de banque, afin de prévenir le drainage de l'or qui allait infailliblement se produire, et dont Berlin pourrait profiter par l'intermédiaire de Londres, Bruxelles, ou Amsterdam. D'autres, notamment Léon Say, autorité considérable en matière financière, que son amitié avec Rothschild faisait regarder comme l'interprète de la haute banque, s'y opposèrent vivement. Il en fut de même d'Henri Germain. « Le cours forcé c'est la banqueroute, disait Léon Say, c'est l'aveu de la faiblesse et de l'impuissance et nous ne sommes ni impuissants ni faibles. La Banque de France a 1.200 millions de numéraire pour faire face à 1.400 millions de billets et l'on voudrait qu'elle manquât à ses engagements! Ce serait tout simplement insensé; la crainte d'un drainage de l'or est chimérique; la balance du commerce ne saurait amener une exportation de numéraire; le cours forcé ne serait pas seulement inutile, il serait funeste; il aurait pour résultat d'arrêter le commerce extérieur et de nous faire payer 20 à 25 p. 100 plus cher tout ce que nous achèterons pour la subsistance de nos armées. » Sans nous prononcer sur la thèse de Say, il ne nous sembla pas que la situation exigeât une mesure aussi extrême et nous ne la proposâmes pas.

La discussion et le vote de ces diverses mesures ne firent aucune difficulté au Sénat, animé d'un esprit véritablement patriotique; ils étaient au contraire entremêlés à chaque instant, au

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Corps législatif, de questions, d'interpellations, de projets d'initiative individuelle. C'est au milieu de ces incidents que se poursuivit le vote plutôt que la discussion du budget. Après un admirable discours de Segris sur l'ensemble de la situation financière, la Chambre écouta une attaque malveillante de Bethmont contre le ministère des Beaux-Arts, puis elle ne voulut plus rien entendre. Elle réserva son attention exclusivement à ce qui se rattachait à la guerre.

Il serait peu intéressant d'entrer dans le détail des propositions journalières dans cet ordre d'idées. On ne doit pas omettre cependant un incident soulevé par Gambetta. Au moment du plébiscite, nous avions découvert un complot contre la vie de l'Empereur, qui allait se juger devant la Haute cour de Justice réunie à Blois. Gambetta nous demanda, comme une concession d'équité, de renoncer à ce procès : « Dans les circonstances actuelles il ne peut y avoir de jugement au sens exact du mot. (*Protestations.*) Non! parce que les procès politiques sont avant tout des procès d'opinion (*Bruit*), et que l'opinion seule peut réviser. Et pour que, au point de vue du Gouvernement comme au point de vue des citoyens, il y ait une justice, il faut qu'il y ait une sentinelle. Cette sentinelle, c'est l'opinion publique : elle fera défaut; en présence de ces considérations, vous n'avez qu'une conduite digne, honnête, politique : c'est l'amnistie. » (*Très bien! à gauche. — Exclamations sur plusieurs bancs*).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Ma réponse ne fut pas ambiguë : « Le Gouvernement a souvent prouvé qu'il ne répugnait pas à la politique de la clémence et de l'amnistie ; mais, dans les circonstances actuelles, il lui paraît impossible d'accueillir la mesure qu'on lui suggère. On a accusé le Gouvernement d'avoir inventé le complot (*Assentiment*) pour entraîner le vote de la France lors du plébiscite. Plusieurs fois des orateurs de l'opposition ont fait écho à cette accusation en s'écriant : On a voté sous la terreur ! C'est donc pour nous un devoir de laisser aux accusés la justice à laquelle ils ont droit. M. Gambetta a dit qu'en présence de l'Europe, il était bon de donner une marque de force. La meilleure marque de force qu'un peuple puisse donner, quand il s'apprête à soutenir la lutte suprême pour l'honneur, c'est de laisser la justice suivre son cours, ses institutions fonctionner, et, dans l'effort violent du patriotisme, ne rien changer à la marche naturelle des choses. » (*Vive approbation.*)

Il restait à prendre un parti vis-à-vis du Corps législatif lui-même. Qu'en ferions-nous pendant les hostilités ? Les révolutionnaires demandèrent une déclaration de permanence, sachant qu'elle équivaut à une déchéance du pouvoir exécutif et à la dictature du Parlement. Une fraction de la Droite, celle que représentait Dréolle, aveuglée par sa haine du ministère, se joignit aux révolutionnaires [1], et commit la mau-

1. *Public* du 20 juillet.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

vaise action de seconder cette première tentative de subversion constitutionnelle. D'autres adversaires, les sournois, les compétiteurs ministériels évincés ou impatients, traînant à leur remorque quelques collègues éminents, trop préoccupés des périls de la liberté, proposèrent que le Corps législatif fût ajourné sans jour fixe et non prorogé. La différence était essentielle : une Chambre prorogée ne peut être réunie de nouveau que par un décret de l'Empereur, tandis qu'une convocation du Président suffit pour rassembler une Chambre ajournée; le gouvernement est alors à la merci d'un président que l'amour de la popularité, l'intérêt personnel, ou simplement une appréciation erronée des choses, peuvent entraîner à une convocation précipitée. L'ajournement n'est en réalité qu'une permanence en expectative; nous ne voulûmes pas plus de celle-là que de la permanence immédiate. La Convention, lorsque la guerre avait éclaté, avait abdiqué entre les mains d'un Comité de Salut public; en 1859, le plus libéral des ministres du siècle, Cavour, demanda des pleins pouvoirs et renvoya le Parlement; en 1866, Bismarck ne laissa pas derrière lui la Chambre réunie tandis qu'il s'avançait en Bohême, et en ce moment même, il était décidé à ne pas la garder pendant qu'il marcherait vers la Sarre. Le gouvernement d'un pays déchiré par des factions acharnées, qui s'engage dans une lutte pour l'existence nationale, est compromis irrémédiablement s'il ne se débarrasse des ergoteurs parlementaires. La présence d'une

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

assemblée ne lui donne aucune force ; elle ne sert qu'à créer les inquiétudes, la méfiance, le désordre et à instruire l'ennemi des dispositions de chacun, à préparer les défaites ou à les convertir en désastres. Comment, d'ailleurs, des ministres occupés à déjouer des intrigues, à se débattre contre des interrogations saugrenues ou perfides, conserveraient-ils la force de parer à l'effrayante multiplicité de sollicitudes qu'exige la direction politique d'une grande guerre ?

Pour vaincre notre résistance, les intrigants imaginèrent de recommencer une manifestation extra-parlementaire, analogue à celle des 116. Ils offrirent à la signature des députés une lettre par laquelle, passant par-dessus nous, ils priaient le président Schneider d'obtenir de l'Empereur que la Chambre fût ajournée et non prorogée. Je déclarai, que si cette lettre réunissait la majorité des signatures, je me retirerais. De son côté, l'Empereur fit savoir que, quel que fût le nombre des pétitionnaires, il ne l'accueillerait pas. Quarante-cinq députés seuls adhérèrent.

D'ordinaire, le décret de clôture était, avant d'être inséré au *Journal officiel*, lu à l'assemblée par le président auquel il avait été auparavant communiqué. En temps de crise cette habitude donnait à l'opposition le moyen de provoquer des scènes violentes, de faire du bruit et d'exciter des mouvements au dehors. Je voulus prévenir ces inconvénients en introduisant la pratique nouvelle d'insérer le décret de clôture au *Journal officiel* sans le lire à l'assemblée. J'annonçai

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

donc au président que la session serait close et que la Chambre n'en serait instruite que par l'insertion du décret au *Journal officiel*. Jules Favre ne laissa pas échapper l'occasion de faire la scène attendue. L'ordre du jour épuisé, il demanda, le 21 juillet, quel parti le cabinet avait pris vis-à-vis de l'assemblée : « Il importe de savoir ce que nous allons devenir; si nous cesserons d'exister légalement par un décret de clôture de session, ou si, au contraire, comme le plus grand nombre de nous le désire, (*Voix nombreuses : non! non!*) nous resterons prêts à nous réunir au premier signal sur une indication de notre président, conservant ainsi notre indépendance et notre autorité, que, dans de pareilles circonstances, surtout, nous ne devons subordonner à aucun pouvoir. » (*Très bien! très bien! à gauche.*) Je ne me prêtai pas à la scène, j'y coupai court : « Le Gouvernement se conformera à la Constitution et, sous sa responsabilité, il donnera à l'Empereur le conseil qu'il jugera le meilleur, mais il ne pourrait, sans violer lui-même les règles constitutionnelles, accepter une discussion sur l'exercice de la prérogative impériale. » (*Exclamations et murmures à gauche. — Marques très vives d'approbation à droite et au centre.*) « Je demande à la Chambre, répliqua aussitôt Jules Favre, de vouloir bien autoriser une interpellation sur ce point ». Je n'acceptai pas l'interpellation. Ferry réclama le scrutin; Jules Brame appuya Jules Favre. Cinquante-sept voix seulement votèrent pour la mise à l'ordre du jour.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

La Gauche, au lieu d'accueillir avec respect les votes de la majorité, ne manquait pas de les persifler, quelquefois de les stigmatiser. Emmanuel Arago hurla « que la France est le seul pays de l'Europe où les représentants se voient éloignés de leurs sièges lorsque la patrie est en guerre. » (*Exclamations sur un grand nombre de bancs. Approbation à gauche.*) Kératry me demanda si le ministère avait, oui ou non, confiance dans la Chambre. Je laissai Arago à son étonnement et je répondis à Kératry : « Ce n'est pas au ministère à déclarer qu'il a confiance dans la Chambre, mais à la Chambre de déclarer qu'elle a confiance dans le ministère, ce qu'elle vient de faire une fois de plus ». (*Vive approbation.*)

Deux mois à peine après cette séance, Gambetta, Jules Favre, Ferry, etc. firent plus que de conduire une guerre hors de la présence de l'assemblée qui l'avait approuvée, ils bouleversèrent l'État, violèrent les lois, renversèrent un gouvernement, en constituèrent un autre, méconnurent l'autorité du suffrage universel en brisant tous les corps électifs et en ne les remplaçant pas, mirent la main sur la fortune publique et sur les fortunes privées, établirent des impôts, contractèrent des emprunts, envoyèrent à la boucherie des malheureux qui n'avaient jamais tenu une arme, instituèrent des cours martiales, proscrivirent, sans autre mandat que celui qu'ils s'étaient donné eux-mêmes par un lâche coup de main contre une femme, un enfant et un prisonnier.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Le 24 juillet parut au *Journal officiel* le décret, signé le 23 par l'Empereur, qui consacrait notre innovation prévoyante.

IV

Ce même jour, au sortir de la séance du Corps législatif le ministre américain Washburne nous communiqua un télégramme nous annonçant la mort de Prévost-Paradol, notre ambassadeur à Washington. Il s'était suicidé le 19 juillet.

Sa nomination avait été considérée par lui comme une délivrance parce qu'elle l'affranchissait du métier de publiciste dont il avait fini par être las. Il écrivait à un ami : « Le dégoût de la presse m'a saisi après quinze ans de rude carrière. Je ressens des nausées quand je prends la plume (17 juin 1870) ». Selon lui, la littérature politique n'a de fécondité, de force véritable, d'éclat que si elle est liée à l'action, soit qu'elle la devance soit qu'elle la suive. Écrire pour agir ou écrire après avoir agi, telle lui semblait la seule condition qui pût empêcher la littérature politique de dégénérer en fadaises. Cependant il était parti dans des dispositions mélancoliques. La déloyauté avec laquelle certains libéraux accueillaient notre politique libérale si loyale le navrait, et il ressentait vivement les attaques cruelles qu'on ne lui épargnait pas depuis qu'il s'était rapproché de nous. La presse Rouhériste

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

lui reprochait comme une trahison, ainsi qu'elle me le reprochait à moi-même, de n'être plus hostile à l'Empire. Ses amis ne le défendaient pas : Thiers et Mignet, qui lui avaient conseillé avant le plébiscite d'accepter une fonction dans notre Gouvernement, eussent voulu maintenant qu'il refusât celle qu'on lui offrait; beaucoup de salons, qui l'avaient choyé naguère, se fermaient devant lui. Jusque-là les dons de sa nature s'étaient épanouis sans effort, d'une manière précoce, aux souffles propices de la vie ; c'est en triomphateur, au milieu des fleurs et des sourires, qu'il s'était avancé dans l'arène si rude pour tant d'autres. Les coups et les froideurs qu'il ne connaissait pas le meurtrirent; il eut hâte de s'y dérober. « Il semblait, a dit l'un de ses amis, plié et comme affaissé sous le poids de sa nouvelle fortune et surtout des déboires et des affronts par lesquels on la lui faisait payer. » La veille de son départ il rencontra près du Pont royal, Barthélemy-Saint-Hilaire qui l'engagea vivement à rester : il blessait ses amis ; il ferait bien mieux d'accepter l'offre de Michel Lévy, qui lui promettait 40.000 francs pour deux volumes sur Voltaire. « Dans tous les cas, répondit Paradol en montrant la Seine et en simulant le mouvement de s'y précipiter, cela ne sera pas bien long. »

Il s'embarqua le 2 juillet sur le *Lafayette* avec sa fille âgée de seize ans, charmante blonde aux yeux noirs, son fils et deux anciens serviteurs. En descendant du bateau à New-York il avait été assailli par une foule de reporters qui s'étaient

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

jetés sur lui comme une nuée de corbeaux et qui lui criaient : « La guerre! c'est la guerre! Vous le saviez? le saviez-vous? » Paradol pâlit et répondit : « Je ne sais rien, j'ai laissé l'Europe en paix. » Et il demanda à son tour avec anxiété des nouvelles à ceux qui lui en demandaient. Il trouva un accueil presque fraternel dans mon ami le marquis de Chambrun[1], jurisconsulte distingué, homme de cœur, attaché comme conseiller judiciaire à la légation. Chambrun l'accompagna chez le président Grant et chez le secrétaire d'État aux Affaires étrangères. Il assista aux deux entrevues. Grant reçut affectueusement le nouvel ambassadeur et Fish, d'ordinaire glacial, se dégela pour lui souhaiter l'heureuse bienvenue. L'éminent sénateur Summer, très favorable à notre ministère, l'avait prié de considérer sa maison comme la sienne et de venir à toute heure du jour l'entretenir de ses affaires. De toutes parts l'accueil était exceptionnel. Les Américaines, toujours avides de nouveautés, sachant que Paradol était de l'Académie française, se réjouissaient de connaître un membre de la célèbre Compagnie et de le voir revêtu de l'habit aux palmes vertes. Mais la cause de la France n'inspirait pas les mêmes sympathies que la personne de son représentant. Paradol ne trouvait plus les États-Unis de La Fayette, de Washington, de Laboulaye ; il se heurtait aux États-Unis devenus

1. Il était le gendre du baron de Courcel, ambassadeur, et le cousin du comte de Chambrun, député. C'est de lui que je tiens le récit des derniers jours de Paradol.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

allemands; tout y était acquis à la cause de la Prusse. Il eût fallu, pour dominer cette situation, une complète possession de soi-même ; c'était précisément le don natif de Paradol, car, en étant toujours très passionné, il demeurait aussi maître de ses facultés que s'il n'eût rien ressenti. Jamais, on peut le dire, il n'a eu de ces traits d'un goût excessif que l'intempérance de la passion arrache aux plus grands maîtres; sa correction est imperturbable, soutenue, et le bouillonnement intérieur ne se marquait que par le mouvement réglé mais incessant qui soutient et emporte le style. Par malheur, depuis son arrivée à Washington, il n'était plus dans son état normal. Washington, l'été, avec ses grandes rues vides où l'on est dévoré par la poussière et le soleil, est toujours lugubre. Cette année-là la chaleur atteignait 40 degrés; la solitude était plus écrasante que de coutume; les suicides, les cas de mort subite par transport au cerveau se multipliaient. Cette chaleur torride, cette solitude étouffante le foudroyèrent. Il voulut repartir aussitôt, Berthemy son prédécesseur, l'en dissuada.

Cependant Chambrun ne tarda pas à être frappé du déséquilibre de cette belle intelligence. A l'annonce de la déclaration de guerre il avait dit : « Voilà la déclaration de guerre, cela sera sérieux », mais il ne paraissait préoccupé que de régler la question des contrebandes de guerre. Chambrun avait beau s'évertuer à lui en expliquer les points juridiques; il ne saisissait pas. « Ah! quand on a été jusqu'à quarante ans en dehors des

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

affaires on les trouve bien ennuyeuses! » Il avait signé une courte dépêche, rédigée par le chancelier de l'ambassade, Desjardins; il voulut en écrire lui-même une plus développée. « Elle est indigne de moi, dit-il à sa fille. — Eh bien! mon père, vous recommencerez demain. » Le lendemain il se sentit encore plus stérile, ne dormant ni ne mangeant, faisant abus des boissons glacées, constamment en proie à une surexcitation invincible et à une anxiété douloureuse, terrifié de manquer à sa facilité ordinaire, cherchant ses facultés, ne les retrouvant pas, frappé au cerveau au moment où lui était donnée l'occasion si longtemps attendue, de montrer sa valeur d'homme d'action; il se voyait perdu de réputation, bafoué, criblé de railleries, lui qui avait tant raillé les autres; le mal physique créait les tourments moraux et les tourments moraux exaspéraient le mal physique. Peu à peu l'idée d'en finir par le suicide s'empara de lui. C'était une disposition de famille : son père avait tenté de se suicider, son fils s'est tué, et son ami intime, Taine, lui avait prédit dans sa jeunesse qu'il finirait ainsi.

Il y avait toujours eu au fond de lui-même une plainte qu'on entendait, bien qu'elle fût très contenue, lorsque, averti par une certaine mélancolie mêlée à son sourire, on prêtait une oreille attentive à ce qui lui échappait sur la tristesse, sur la douleur. Il s'était dès longtemps accoutumé à l'idée de la mort, la dépouillait de ce qu'elle avait d'horrible, se familiarisait avec ses

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

terreurs. Le lundi 18 juillet il envoya ses enfants à Newport pour les soustraire à l'atmosphère embrasée de Washington; il remit à Desjardins un écrit cacheté « à ouvrir en cas d'accident ». Dans une visite qu'il fit à Fisch, il fut si peu maître de l'agitation nerveuse qui le secouait comme une pauvre feuille au vent, que le ministre lui dit : « Vous ne me paraissez pas bien, monsieur, je suppose que cette chaleur exceptionnelle vous affecte. — La chaleur! la chaleur! la chaleur! s'écria-t-il, j'en souffre horriblement. » Il ne cessa plus de donner les signes d'un malaise grandissant. Le lendemain mardi dans la matinée il avait témoigné à son chancelier le désir d'acheter un revolver. Celui-ci lui ayant demandé dans quel but, cette question parut le mettre hors de lui, et comme Desjardins avait déjà remarqué l'état extraordinaire de son esprit, il ne voulut pas le contrarier et l'accompagna chez un armurier. Là, Paradol examina plusieurs revolvers, en disant qu'il en voulait un sur lequel il pût compter et finit par acheter un pistolet Colt et une boîte de cartouches. Il demanda à Chambrun, comme un service personnel, de ne point venir le voir après huit heures du soir, parce que c'était l'heure où il se recueillait; puis il alla successivement acheter des remèdes et un second pistolet, pour avoir, disait-il, la paire. Indécis encore s'il continuerait à lutter, en se retirant dans sa chambre à coucher au deuxième étage, il appela son valet de chambre et lui dit : « Auguste, ne

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

» manquez pas de me réveiller demain matin à » cinq heures et de m'apporter ma médecine. » Vers une heure du matin, le valet de chambre fut éveillé par la détonation d'une arme à feu. En même temps il entendit son maître qui criait d'une voix affaiblie : « Auguste, Auguste, venez ici. » D'un bond, il fut dans la chambre de Paradol, qu'il trouva debout en face d'une armoire à glace, et qui l'accueillit par ces mots : « Avez-» vous entendu? — Oui, Monsieur. — Je suppose » que c'est un coup de pistolet qu'on aura tiré » dans la maison voisine. — Sans doute, Mon-» sieur, mais vous ne paraissez pas bien; dési-» rez-vous que j'aille vous chercher quelques » rafraîchissements? » Il n'avait pas achevé, que Paradol s'affaissait lourdement contre le manteau de la cheminée. En courant chercher des secours Auguste aperçut des taches de sang sur ses propres vêtements. Il remonta aussitôt. Il vit son maître respirant avec effort et comprimant son cœur de la main, comme pour arrêter son sang qui coulait à flots. Le malheureux, après quelques convulsions, expira sans avoir prononcé un mot.

On trouva sur la cheminée une enveloppe portant ces mots écrits au crayon : « Je me tue; M. Berthemy, revenez et restez. » Le domestique fut aussitôt avertir Desjardins. Celui-ci ouvrit le pli cacheté que Paradol lui avait remis la veille, et qui disait : « S'il m'arrive un accident, je vous prie, monsieur Desjardins, avec M. Riggs, et le consul général à New-York, M. Victor Place, de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

pourvoir à ce que ma famille et mes domestiques soient renvoyés en leur pays; j'espère que les mesures à prendre seront facilitées par les amis que j'ai aux États-Unis. » Le *Lafayette* qui l'avait amené, remporta son cercueil. Il avait à peine quarante ans.

La disparition inattendue de cette brillante individualité produisit une émotion mêlée de stupeur. On éprouva un saisissement douloureux à apprendre l'anéantissement de tant de jeunesse et de tant de maturité, de tant de force et de tant de grâce. Première victime de la guerre, a-t-on dit. Non. Cette guerre, il l'avait prévue, presque souhaitée[1] ; il ne l'a pas condamnée quoiqu'elle l'ait surpris, car il était un des plus ardents à comprendre « qu'en France affaiblir le point d'honneur, ce n'est pas seulement abaisser les âmes, mais ébranler le dernier fondement de la Société et de l'État[2] ». Les Américains, en présence même de son cadavre, ont démenti la légende de sa désespérance : « Nous regrettons d'avoir à constater, à la honte du journalisme américain, que la nouvelle du triste événement est à peine parvenue ici qu'elle a servi de base à des insinuations insultantes pour le caractère de M. Prévost-Paradol. Nous pouvons affirmer, et cela sur la meilleure autorité, — celle de M. Prévost-Paradol lui-même, — que, si profondément qu'il regrettât la grande guerre déclarée si soudainement, il avait une foi énergique et

1. *France nouvelle*. Appendice.
2. *France nouvelle*, p. 263.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

entière dans la justice de la cause pour laquelle son pays a tiré l'épée. Qu'il eût tort ou raison de penser ainsi, là n'est pas la question, mais on doit à sa mémoire de ne pas dénaturer son opinion[1]. » Renan a dit : « Sa mort n'eut aucune signification politique ni morale; ce fut un accident matériel, amené par les grandes chaleurs de Washington et par la surprise du régime américain des liqueurs glacées[2]. » Thiers, à celui qui lui apprit la mort d'un de ceux qui l'avaient le plus célébré et servi, répondit sèchement : « Ce jeune homme a toujours eu plus de talent que de caractère[3]. »

1. *World* de New-York.
2. Renan. Feuilles détachées, page 145.
3. Sur Prévost-Paradol, voir *Empire libéral*, t. V, p. 50. t. XII, p. 521. t. XIII, p. 589.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

CHAPITRE III

ATTITUDE ANTIPATRIOTIQUE DE L'OPPOSITION RÉVOLUTIONNAIRE. — SON COMPLOT. — PATRIOTISME DE L'OPINION PUBLIQUE. — MANIFESTATIONS DES ÉVÊQUES, DE LA BOURSE ET DE L'ARMÉE. — PROCÈS DE BLOIS. — ARRÊTÉ DU MINISTRE DE LA JUSTICE SUR LES NOUVELLES MILITAIRES. — PROTESTATIONS DE LA PRESSE. — ÉMISSION DES BONS 2.10, 3.10, 5-10.

I

Il était facile de présenter des lois exigées par un intérêt évident et assurées de l'assentiment unanime. Le difficile était d'arrêter le déchaînement des passions révolutionnaires et de maintenir l'esprit public en un état qui, sans cesser d'être animé, ne devînt pas surexcité. Ces passions subversives s'étalaient sans vergogne dans les journaux de l'opposition. Chaque jour, ils gémissaient sur les horreurs de la guerre, en voilaient les grandeurs, en étalaient les misères, discréditaient notre cause, la calomniaient, en niaient le caractère national. « Qu'il soit donc bien entendu, écrivait Louis Blanc, que cette guerre à laquelle nous pousse le chauvinisme d'esprits sincères trompés par le chauvinisme

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de cœurs serviles, est une guerre entreprise, d'une part, pour rendre le despotisme plus fort contre la liberté, d'autre part, pour couvrir et réparer, aux dépens de la France, les effets lamentables d'une monarchie à la Napoléon. Double raison de craindre et de protester [1]! » On soutenait que l'insulte à venger n'était qu'un prétexte, que « cette guerre, c'est l'Empire qui l'a voulue et que l'Empereur a attaqué l'Allemagne à l'improviste, en traître », que « la véritable visée est de reprendre le Rhin » [2]. S'il en eût été ainsi, Victor Hugo avait-il le droit de s'indigner, lui qui avait tant réclamé cette conquête? N'avait-il pas écrit: « *Il y a déjà, dans le plateau de la balance où se pèsera un jour la question du Rhin, un grand poids : le bon droit de la France. Faudra-t-il donc y jeter aussi cet autre poids terrible, la colère de la France? La rive gauche du Rhin appartient naturellement à la France. Comment, Dieu le sait, mais, dans un temps donné, la France aura sa part du Rhin et ses frontières naturelles* [3]. »

Les calomnies contre la cause nationale ne restaient pas enfermées chez nous; on les rendait encore plus dommageables en les jetant à travers l'Europe pour l'ameuter contre notre cause et donner aux armes étrangères l'appui de la haine des peuples. « En tout temps l'Europe a cru, sur les affaires de France, ce que lui dit notre

1. Louis Blanc. *Rappel* du 15 juillet.
2. Victor Hugo.
3. *Le Rhin.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

opposition, et comme il en existe une monarchique en même temps qu'une républicaine, cette action s'étend à tous les milieux [1]. » Un historien italien, analysant les difficultés que Rossi trouva à Rome dans sa mission sous Guizot et dans son ministère après 1848, signale les préjugés du *National* et des journaux radicaux de France infiltrés dans l'esprit des rétrogrades autant que dans celui des libéraux.

En 1870 la parole de notre opposition arrivait d'autant mieux à l'Europe qu'elle lui était transmise par une phalange bien organisée de diffamateurs. Il n'y avait plus un journal étranger qui ne reçût une correspondance de Paris et n'y entretînt à cet effet un ou plusieurs rédacteurs. Quelques-uns étaient des hommes distingués, dont les lettres offriront aux historiens autant de profit que les rapports des ambassadeurs vénitiens d'autrefois; la plupart, expulsés de leur pays, fruits secs aigris par l'insuccès, sans consistance, sans probité, appartenaient aux opinions extrêmes, et, pour ne perdre aucun chaland, rédigeaient à la fois une correspondance conservatrice et une correspondance révolutionnaire. Chacun courait une partie de la journée, écoutant aux portes et se glissant partout pour recueillir son butin; le soir ils se réunissaient dans un estaminet du boulevard et, en buvant des chopes, échangeaient leurs renseignements, préparaient les nouvelles qu'ils

1. Chateaubriand.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

lançaient ensuite dans les journaux étrangers de toutes nuances. Beaucoup étaient des agents de Bismarck ; ils concertaient leur action avec les agents secrets installés dans presque tous les journaux parisiens. Grâce à leur impulsion mystérieuse bien concertée, ce ne fut plus à Berlin que s'imprimèrent les journaux les plus prussiens et d'où partirent les nouvelles les plus contraires à notre cause.

Les révolutionnaires ne se contentaient pas de nier notre bon droit, de défendre celui de l'étranger, de défigurer nos intentions ; ils souhaitaient notre défaite et la prédisaient. On peut en croire Jules Simon : « Nous avions, sous l'Empire, des intransigeants dans la presse et même au Corps législatif, qui partaient de ce principe que si le nouveau Gouvernement devenait supportable, on le supporterait. Chaque fois que l'Empereur faisait quelque concession, ils étaient au désespoir ; ils disaient que la France ne pouvait être sauvée qu'à force de misère. Quand la guerre maudite fut déclarée, j'entendis l'un d'eux s'écrier : « Ah ! si nous pouvions être battus ! » Et cette défaite qu'ils souhaitaient, ils y travaillaient par tous les moyens. Ils exprimaient des vœux pour le succès des armées prussiennes et souhaitaient que les premières balles frappent *très haut*. Quelques-uns prédisaient que dans trois semaines les Prussiens seraient à Paris [1]. Delescluze qui, de Bruxelles, rédigeait le *Réveil*, écrivait à ses col-

1. Rapport du 30 juillet.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

laborateurs dans une lettre surprise à la poste : « Faites bien comprendre au pays que la guerre qui se prépare n'a rien de national. Il faut s'appuyer sur l'Internationale, en relier les différentes fractions et agir dans les ateliers, de manière à exciter l'esprit de résistance et même à préparer un mouvement à l'intérieur, ce qui serait possible pendant que notre armée serait occupée au dehors[1]. » Ainsi l'agitation révolutionnaire n'était pas seulement au profit de l'étranger : on appelait à son secours l'étranger lui-même puisqu'il y avait dans l'Internationale plus d'étrangers que de Français.

Ces machinations furent mises en œuvre avec un zèle scélérat à Paris par le *Réveil*, la *Cloche*, le *Rappel*, l'*Avenir national*, et en province par les journaux de la secte, tels que le *Phare de la Loire* de Nantes, le *Peuple* de Marseille, l'*Émancipation* de Toulouse, le *Progrès* de Saône-et-Loire, etc. etc. Un certain Rivière, dans le *Phare de la Loire*, adjurait les républicains de dire *non* à la guerre, comme ils avaient dit *non* au plébiscite. Patriotisme rimait avec *despotisme*, *servilisme*, *militarisme*. Ils vilipendaient les chefs de l'armée. « Ces généraux de carton ou de fer-blanc n'avaient jamais su que gaspiller le sang du soldat ; l'Empereur avait compromis en Italie l'armée par sa direction et par ses ordres; il avait reconnu publiquement que la guerre n'était pas son fait, et son commandement

1. Rapport du 10 juillet.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

amènerait une seconde journée de Rosbach plutôt qu'un nouvel Iéna[1]. » Par des distributions de journaux et de brochures on minait la discipline au moment où c'était dans la plus sévère discipline qu'était notre salut.

Le Ministre de la Guerre avait ordonné de diriger sur Châlons, sans armes, la garde mobile de Paris ; violente récrimination des journaux réclamant comme un droit qu'on y retînt les hommes mariés. Le départ des bataillons était toujours accompagné de scènes de désordres. Dans les rangs retentissaient des cris de « Vive la République ! A bas Ollivier ! Ollivier à la lanterne ! » Des passants durent protéger un capitaine prescrivant à ses hommes de crier « Vive la Nation ! » et non « Vive la République ! » Nous fûmes obligés de décider que les mobiles, au lieu de traverser Paris, se réuniraient dans la caserne la plus rapprochée du chemin de fer de l'Est.

L'association internationale multipliait ses réunions, cherchait à grossir ses sections et à recruter des adhérents, à susciter des grèves. La Ligue de la liberté et de la paix, et certaines loges de la franc-maçonnerie secondaient la propagande en lançant des manifestes démoralisants. Dans ces réunions privées, en réalité publiques, Millière s'écriait : « Cesserons-nous enfin de courber la tête sous le joug d'un seul homme qui croit que la guerre consolidera son pouvoir pour vingt ans encore? Que la France se

1. Delescluze, *Réveil*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

mette en république démocratique et sociale; alors si un roi nous envahit nous lui couperons la tête[1]. » On organisa dans nos principales villes des manifestations populaires contre le Gouvernement. Une bande de forcenés, avinés et soldés, parcourut les rues de Lyon en dansant la Carmagnole, brisant les vitres de l'établissement des Jésuites, hurlant : « A bas Napoléon III ! à bas la guerre ! vive la paix ! vive la Prusse ! vive la république ! » Des scènes semblables se produisirent en plusieurs endroits. Les principaux écrivains de la presse irréconciliable agitèrent le projet d'une tentative insurrectionnelle, à réaliser après le départ de l'Empereur[2]. Ils avaient demandé le concours des députés de la Gauche : ils n'en avaient obtenu qu'un appui moral et des interpellations au Parlement pour réclamer l'armement de tous les citoyens, mais ils espéraient les entraîner plus loin.

On envoyait en Italie des encouragements aux Garibaldiens et aux Mazziniens afin qu'ils s'opposassent, par une entreprise sur Rome, au secours italien ; on ne négligeait même pas de travailler à la surexcitation du sentiment national allemand, en célébrant l'unité allemande et la mission historique de la maison de Brandebourg[3]. A Genève, à Bâle, à Bruxelles, à Londres, à Guernesey, les révolutionnaires du dehors, véritables émigrés, animés de passions

1. Rapport du 18 juillet.
2. Rapports de police du 20 et 24 juillet.
3. *Rappel* du 31 juillet.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

semblables à celles des royalistes qui conduisirent les armées alliées de 1792, conspiraient hautement contre « le mouvement national qui devait ressusciter la France[1] ». Ceux qui visaient à la magnanimité olympienne, comme Victor Hugo, ne rougissaient pas de convoquer les femmes de Guernesey, pour leur dire que la guerre actuelle n'était ni une guerre de devoir ni une guerre d'indépendance et les engager à faire de la charpie « qui serait également répartie entre les Français et les Allemands. » Dans ce même temps le vieux républicain allemand, Arnold Ruge, banni après avoir longtemps souffert et combattu, écrivait de Brighton au Gouvernement prussien : « Tout Allemand qui ne se rallie pas maintenant à son pays est un traître. »

II

Ce monstrueux complot, qui ne prenait même pas la peine de se dissimuler, préoccupait notre préfet de police. Il eût voulu que nous prissions des mesures exceptionnelles contre les réunions et la presse. L'Empereur était également de cet avis. Ayant été amené à l'interroger sur la part qu'on prêtait à l'Impératrice dans les intrigues contre le ministère, j'en reçus la lettre suivante : « Mon cher Monsieur E. Ollivier, J'ai montré votre lettre à l'Impératrice, elle m'a répondu ce

1. About. *Soir*, 22 juillet.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

que je savais, c'est-à-dire qu'elle ignorait complètement ce qui se passait à la Chambre. Elle a vu l'autre jour M. Mathieu, et la seule chose qu'elle lui ait dite, c'est qu'elle regrettait que le Corps législatif n'ait pas fait à Saint-Cloud la même démarche que le Sénat, parce que cela diminuait, aux yeux de l'étranger, la manifestation nationale. — Nous sommes dans un moment trop solennel pour nous occuper d'intrigues, mais il faut reconnaître que ce que regrettent bien des gens dévoués et exempts de toute ambition, c'est de penser que je laisse derrière moi, dans Paris et la province, un parti hostile à ma dynastie comme à la cause nationale, qui, par la presse, prêche le désordre et la ruine de l'armée. Voilà où sont réellement les préoccupations justifiées. Ainsi aujourd'hui même les journaux irréconciliables prêchent la révolte, protestent contre la guerre, se font les auxiliaires de l'étranger. Cela doit-il être permis? Le *Réveil* contient des calomnies contre mon commandement en Italie et prédit une défaite ! Il faut, pendant la guerre, qu'on prenne résolûment des mesures contre la presse, et une des raisons qui me font préférer avoir un ministère libéral, c'est qu'il peut prendre ces mesures de salut public sans qu'il soit accusé de réaction. Je vous expose toute ma pensée, car vous savez que j'ai une foi entière dans votre esprit élevé, dans votre dévouement éclairé. Croyez, cher Monsieur Émile Ollivier, à ma sincère amitié. (19 juillet). »

Avant de prendre mon parti sur la réponse à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

faire à l'Empereur, je dus sonder à fond l'état d'esprit de la majorité de la nation et voici comment il m'apparut. L'agitation intransigeante, plus bruyante qu'efficace, inspirait le dégoût; elle n'avait pu réussir à ébranler les masses parisiennes, et les ateliers n'avaient pas sacrifié la patrie au fanatisme révolutionnaire; la *Marseillaise*, ressuscitée pour la circonstance, n'avait réuni que sept mille lecteurs et avait dû suspendre encore sa publication. « Paris, s'écriait avec consternation Nefftzer, dans les bureaux du *Temps*, est redevenu bonapartiste. » Cette recrudescence était si accentuée que Delescluze conseillait à ses collaborateurs de ne pas trop heurter le chauvinisme français : il suffisait de soutenir l'Internationale destinée à renverser tous les rois. Chaque soir, aux départs des troupes, une population sympathique accourait et accompagnait les soldats de ses empressements. Le départ de la Garde donna lieu à une manifestation touchante. Une foule animée entourait les casernes; de tous côtés vibraient les cris de Vive la garde! vive la France! vive l'Empereur! on chantait la *Marseillaise*; on saluait les soldats de bravos répétés. A la vue des grenadiers marchant avec entrain, les clameurs redoublèrent; jusqu'à la gare la foule les suivit, et finit par porter en triomphe le colonel. A Lyon, on avait envoyé quelques lanciers pour dissiper les coquins qui hurlaient, mais les citoyens eux-mêmes les avaient déjà arrêtés et les livraient à la police, se constituant ensuite volon-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

tairement en gardes civiques pour empêcher le retour des scènes antipatriotiques. A Nantes, la population allait siffler le *Phare de la Loire*, et le journal républicain ayant prétendu que cette manifestation était l'œuvre de la police, l'*Écho de l'Ouest*, journal royaliste, lui riposta : « Non, ce n'était pas des agents de police. Nous connaissons les hommes qui vous ont sifflé. Nous y étions; nous y serons encore demain. »

De toutes manières, dans toutes les classes s'accentuait le sentiment patriotique. Mon confrère Albert de Broglie, me remerciant d'une petite faveur m'écrivait : « Recevez mes remerciements avec mes vœux pour l'heureuse issue de toutes les grandes affaires qui pèsent sur vous. Vous réparerez, j'espère, les fautes du gouvernement personnel dont l'étendue se découvre chaque jour » 1er août. Flaubert écrivait à George Sand : « Voilà donc l'*homme naturel*. Faites des théories maintenant! Vantez le progrès des lumières et le bon sens des masses, et la douceur du peuple français! *Je vous assure qu'on se ferait assommer si on s'avisait de prêcher la paix.* » About écrivait de Sarreguemines au *Soir* : « Ne dites pas par ici que vous doutez de la victoire; vous vous feriez lapider. MM. les correspondants de la *Marseillaise*, qui n'ont pas rencontré un seul patriote sur leur chemin devraient venir à Sarreguemines. Ou plutôt non. »

Le clergé s'associa avec éclat à cet élan national. Nul n'égala en éloquence Mgr Dupanloup : « Mon pied en touchant le sol de la patrie l'a

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

trouvé frémissant. Je l'avoue, *je ne puis demeurer insensible au cri d'honneur blessé, aux motifs d'indépendance inquiète et d'injustices longtemps ressenties, qui ont enfin contraint la France à mettre l'épée à la main. En s'opposant à ces procédés audacieux et malfaisants qu'elle a trop longtemps tolérés, la France défend tout à la fois ses intérêts, le droit public, la paix commune.* Mais, certes, je puis encore bien moins être insensible aux nobles sentiments qui, en ce moment, s'emparent des âmes, entraînent et soulèvent la nation tout entière. J'assiste avec plaisir à la transformation de la race des jeunes gens inutiles et à l'apaisement momentané des impiétés déclamatoires. La guerre a fait passer sur nos têtes à tous un souffle religieux... Conduits par d'admirables chefs, les soldats partent au milieu des cris d'enthousiasme, des adieux fraternels, des vœux patriotiques. Toute la terre française est ébranlée par un effort gigantesque et l'on sent dans l'air un courant indescriptible, solennel et entraînant, grave et joyeux, martial et confiant, terrible et doux, esprit vraiment français qui voile les horreurs de la mort par les beautés du sacrifice, transforme les victimes en héros et fait de la nation tout entière l'armée de réserve et l'armée de combat. Faites triompher la justice, ô mon Dieu, par les mains de la France[1] ! » (25 juillet).

1. Cela n'a pas empêché le même Mgr Dupanloup de dire, dans la séance de l'Assemblée nationale du 22 juillet 1871 : « Le cours rapide du temps nous ramène précisément, en ce mois, à ces jours de lamentables souvenirs,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

On se montrait patriote, même dans le monde des affaires, où toute guerre est une perturbation, un désastre. En Allemagne la panique et la débâcle financière étaient complètes. A la Bourse de Berlin les spéculateurs avaient établi un cours de compensation, c'est-à-dire avaient fait une banqueroute partielle à leurs débiteurs; il en était de même à Francfort; le taux de l'intérêt de ces deux villes montait déjà à 8 et 9 p. 100. On signalait des faillites à Leipzig et autres centres commerciaux. La Bourse même de Londres, si solide, était atteinte. A Paris, au contraire, le marché montrait une solidité extraordinaire; on avait fait sans trouble la liquidation du 15 juillet; pas un agent de change, pas un courtier de quelque crédit n'avait manqué à ses engagements quoique beaucoup eussent perdu des sommes considérables. Le petit rentier, loin de jeter ses titres sur la place, et d'amener ainsi un effondrement, achetait avec la ferme confiance que la campagne s'ouvrirait par une grande victoire. La rente se maintenait à 66, 67, 68; ces hauts cours exerçaient la plus heureuse influence sur les autres valeurs et sur la situation du Crédit; les capitaux abondaient, les comptes courants à la Banque s'élevaient à près de 600 millions, l'encaisse était de 1 milliard 144 millions.

où un ministre — que, de loin, il me permette de le lui redire — où un ministre, le cœur trop léger, serviteur d'un maître à trop légère conscience aussi, au même moment et d'une même main a *provoqué* l'Allemagne et abandonné Rome. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Dans l'armée la satisfaction se manifestait chaque jour davantage; c'était à qui se féliciterait. Beaucoup ont répudié leurs sentiments de ce temps. Mon cher confrère, Albert de Mun, qui est non seulement un grand orateur et un admirable écrivain, mais encore un noble et vaillant cœur, l'a constaté par ces loyales paroles que j'oppose à tant de reniements honteux : « Les générations nouvelles ne se rendent pas encore un compte exact de ce qu'était en 1870 l'état des esprits, lorsque la guerre éclata. Pour beaucoup, la France fut alors, par des calculs dynastiques, jetée soudainement dans une folle et criminelle aventure. A force d'entendre les politiciens déclamer sur ce thème facile, tout le monde s'est habitué à le dire après eux. Rien n'est moins vrai. La guerre, à dater de Sadowa, était déclarée dans les âmes. Quand, en 1867, surgit l'affaire du Luxembourg, on crut que l'heure était venue; la France demeura mystifiée et humiliée. Le besoin de la revanche s'en accrut, un moment oublié dans l'étourdissement somptueux et les parades royales de l'Exposition. Pour aucun de nous ne se posait le redoutable dilemme de la victoire ou de la défaite : nous nous croyions invincibles, mais ce n'était pas une ridicule forfanterie. Nous savions très bien que nous avions en face de nous, un ennemi redoutable. Un des officiers de l'état-major général me disait le 15 juillet : « Nous l'emporterons, mais ce sera un grand, un terrible duel ! » Pour ce duel nous nous sentions pleins d'une confiance que tout le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

monde partageait. Ah ! après les défaites ce fut à qui les avait prévues. Au mois de juillet 1870 nul ne les croyait possibles. Le 6 juillet, quand le duc de Gramont lut à la tribune du Corps législatif la première déclaration sur la candidature Hohenzollern, il y eut des officiers qui lui écrivirent pour le féliciter. Je fus de ce nombre. Depuis trois ans, nous attendions ce fier langage. Neuf jours plus tard, le 15 juillet, j'étais dans la cour du Corps législatif, sur le quai d'Orsay, quand le capitaine de service ouvrit la porte, son képi levé, en criant : « La guerre est déclarée ! » Le général de Clérembault était près de moi, il se jeta dans mes bras. La foule derrière la grille, applaudit. Je n'ai de remords, ni de cet embrassement, ni de la lettre au duc de Gramont[1] ». A ce moment-là personne dans l'armée, sauf quelques rares grincheux, qui ne pensât et ne parlât aussi fièrement.

Le procès de Blois, dont la démagogie se promettait un retentissant tapage, non seulement ne souleva pas les passions populaires mais passa presque inaperçu. La première audience eut lieu le 18 juillet. Défenseurs et accusés essayèrent de provoquer des scandales. Ils commencèrent par accumuler les conclusions. Arago demanda que, vu les circonstances, le procès fût différé, Floquet que la cause de Mégy fût disjointe. Ayant dit avec affectation Monsieur Mégy, le président jugea qu'un assassin avéré ne devait

1. *Gaulois* du 10 juin 1909.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

pas être traité avec tant de déférence et dit : « Me Floquet, dites simplement Mégy. — *Floquet* : J'ai l'habitude d'être poli avec les personnes accusées ; je ne dirai jamais autrement que Monsieur Mégy. — Nous aussi ! nous aussi ! » vocifèrent debout plusieurs avocats, les accusés et une partie du public. Le tumulte devient tel qu'un grand nombre de jurés, fait rare dans les fastes judiciaires, se lèvent et, apostrophant la défense, crient : « Assez ! assez ! » Le procureur général Grandperret déclare qu'il « ne suffit pas de flétrir cette scène inqualifiable, qu'il faut la châtier ; » les jurés applaudissent : c'était la France qui protestait contre les indignités de la démagogie parisienne. Les défenseurs demandent qu'acte soit donné de ces manifestations : « Dans quel but? demande le président. La Haute Cour juge souverainement sans recours d'aucune sorte. » Et la Cour refuse de donner acte. Sur quoi Laurier proteste, déclare abandonner les débats, et se retire suivi de plusieurs autres. Ferré, un des accusés les plus compromis, s'écrie : « Je ne reconnais pas de tels juges, je demande à réintégrer ma prison ! — Nous aussi ! nous aussi ! » vocifèrent quelques accusés. Les avocats réclament une suspension d'audience, se rendent auprès de leurs clients qui décident de revenir aux débats. L'audience reprise, Laurier fait connaître à la Cour cette décision, et Ferré, expulsé, demande à rentrer. La Cour, sur les réquisitions du procureur général, prononce que l'autorisation ne lui en sera accordée qu'à la condition de faire des ex

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

cuses et de donner des garanties de bonne tenue; Ferré s'y étant refusé est laissé dans sa prison.

Ces incidents furent à peine reproduits par les journaux de Paris. Accusés et avocats comprirent qu'en les renouvelant, ils ne feraient pas leurs frais, comme on dit vulgairement, et le débat continua avec une placidité monotone que ne troubla même pas la déposition de Rochefort appelé comme témoin à décharge. Mégy refusa de répondre : qu'avait-il à dire en présence d'un fait aussi matériellement établi que son lâche assassinat?

III

Devant un état d'esprit aussi réconfortant de l'immense majorité de la nation n'eût-il pas été imprudent de paraître alarmés de la scélératesse d'une poignée de coquins et de substituer à la résistance vaillante de la sagesse publique des rigueurs dont elle n'eût pas compris la nécessité? Il nous suffit de la seconder par une vigilante application de la loi commune. J'allai donc expliquer à l'Empereur qu'en principe j'étais de son avis et que nous étions résolus à anéantir les Français infâmes qui se faisaient les auxiliaires de l'ennemi. Nos doctrines libérales n'avaient rien qui nous l'interdît : dans tous les pays les plus libres il est admis que même les garanties constitutionnelles doivent être suspendues en cas de péril extérieur ou intérieur[1], et nous étions

1. *Constitution des États-Unis, Section IX, article 2 :* « *L'ha-*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

décidés à établir une dictature aux mailles serrées, et ne pas laisser périr l'État et la dynastie par pharisaïsme libéral ou par crainte de l'impopularité. Mais quand on frappe il ne faut pas s'en tenir aux répressions anodines, il faut sévir avec la dernière énergie, afin que l'ennemi ne se relève pas du coup. Une nécessité évidente donne seule ce droit d'une répression impitoyable : or, le moment n'était pas encore venu d'invoquer la loi du salut public et de prononcer le *caveant consules*. Si les circonstances devenaient difficiles, nous ne reculerions pas devant la responsabilité des mesures les plus énergiques, et nous allions dès maintenant préluder à une action vigoureuse par une sévère application des lois existantes.

L'Empereur me laissa maître de suivre mes inspirations. Nous ne proposâmes aucune loi exceptionnelle contre les réunions et contre la presse, mais je donnai les instructions les plus précises pour qu'on appliquât sans mollesse les répressions autorisées par la loi commune. Je télégraphiai aux procureurs généraux : « On me signale un redoublement de violence dans la presse démagogique. Déployez la plus grande énergie pour que ce scandale ait une fin prompte. Poursuivez et requérez des condamnations très sévères. » Les procureurs généraux exécutèrent mes

beas corpus ne sera suspendu que lorsque la sécurité publique l'exigera, en cas de *rébellion* et d'*invasion*. Voir dans l'intéressante histoire de la Guerre de la Sécession, par le comte de Paris, les mesures de salut public prises par Lincoln, notamment, tome IV, p. 580.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

instructions et partout les journaux démagogiques furent poursuivis et sévèrement frappés.

Il restait, en dehors de cette action judiciaire, à surveiller les conspirateurs, à s'assurer de l'endroit où ils gîtaient, à réunir les preuves contre eux, à les suivre dans leurs démarches afin de n'avoir qu'à étendre la main pour les saisir sur l'heure. Ce sont les instructions que nous donnâmes au préfet de police. Et comme les communications dangereuses pouvaient être contenues dans les lettres privées de conjurés, nous rouvrîmes le cabinet noir qu'à notre arrivée aux affaires nous avions fermé[1]. Nous introduisîmes cependant une innovation. C'était au préfet de police et à l'Empereur que le cabinet noir transmettait les lettres retenues : nous décidâmes qu'elles seraient envoyées au Garde des Sceaux seul, qui, sous sa responsabilité, en disposerait souverainement.

1. Tous les pays libres admettent dans les circonstances graves le droit d'ouvrir, retenir ou saisir des lettres privées. La découverte d'un complot notoire, celui des Fenians, amena le gouvernement anglais à en user en 1881. « 14 février, *Chambre des communes* : — *Sir Willam Harcourt.* : — « Le pouvoir d'un secrétaire d'État d'ouvrir, retenir ou saisir les lettres, est stipulé dans le statut passé l'an premier du règne de la reine Victoria, titre 56. L'exercice de ce pouvoir engage la responsabilité du ministre qui en use, et il ne doit le faire que dans les circonstances les plus graves et quand la sécurité de l'État et des citoyens l'exige. Le complot des fenians légitime l'usage de ce pouvoir dans le passé comme dans l'avenir. Il faut ou me le retirer, ou, si l'on me le laisse, me dispenser de répondre à aucune question sur l'usage que j'en aurai fait ou ferai ! »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Une mesure non moins urgente que la répression des journaux était la répression de l'espionnage qu'ils continuaient à exercer malgré tout au profit de la Prusse, par leurs indiscrétions quotidiennes et par celles des correspondants qui pullulaient déjà à tous les points de rassemblement des armées. Les Prussiens se procuraient nos journaux, et établissaient auprès de chaque corps d'armée un service spécial pour leur dépouillement[1]. Ils pratiquaient ainsi les instructions données autrefois par Napoléon à Berthier, et le major Krause était arrivé par cette voie à établir un ordre de bataille (24 juillet) qui fut reconnu dans la suite si complètement exact qu'il n'exigea plus que quelques rectifications de peu d'importance. Un officier distingué de Garibaldi a écrit dans la *Gazzetta del Popolo* de Turin « qu'il attribuait la plus grande partie de nos échecs à l'indiscrétion de notre presse[2] ». — « Vos journaux, a dit un général prussien à un de nos écrivains, nous ont autant servis que deux corps d'armée ».

L'avertissement qui résultait du vote du projet de loi sur les nouvelles militaires avait été vain. Je fus contraint de prendre l'arrêté interdisant « de rendre compte, par un moyen de publication quelconque, des mouvements de troupes et

1. État-major prussien, p. 84. Voir aussi p. 34.

2. *Gazzetta del Popolo* (23 septembre 1870). Lettera d'Autun d'uno dei più distinti ufficiali Garibaldini : « Qui io ebbi a convincermi che buona parte delle sue sventure, la Francia le deve appunto alla leggerezza con cui la stampa parlò sempre delle cose della guerra. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

des opérations militaires sur terre et sur mer ». (22 juillet). Bien souvent, avant et depuis que j'ai pris la responsabilité principale de cette mesure contre l'indiscrétion de la presse, j'ai été vilipendé et conspué : jamais je ne le fus aussi furieusement, aussi universellement; tout ce que j'avais pu faire ou dire jusque-là de déplaisant aux ennemis de l'Empire, parut peccadille. Soupçonner un journaliste français, cet idéal du patriotisme et de la discrétion, de rendre à l'ennemi, même malgré lui et inconsciemment, les services d'un espion, c'était un acte abominable pour lequel il n'y avait pas d'expiation assez sévère. Le peu d'honneur et de talent qu'on m'avait laissé me fut enlevé du coup : je ne fus plus qu'un coquin idiot. Un de mes fidèles amis de tous les temps, le remarquable historien, Ernest Daudet, dont les avis étaient d'autant mieux accueillis qu'ils étaient désintéressés, annonça la bourrasque : « Je ne serais pas votre ami, si je ne vous disais quel effet déplorable a produit votre arrêté. Je n'entends qu'un cri, et ceux qui vous sont les plus dévoués disent que cet arrêté produira les effets contraires à ceux que vous attendez... pour votre popularité je regrette la mesure que vous avez prise et mon amitié s'en alarme. » (25 juillet).

La *Liberté*, journal qui m'avait soutenu et qui, même après notre rupture, n'avait jamais manqué aux convenances amicales, après avoir imprimé mon nom au bas de l'arrêté en caractères majuscules, ajoutait : « Avoir revendiqué le triste honneur d'apposer sa signature au bas

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

d'un pareil document est un acte qui qualifie un homme d'État et le stigmatise aux yeux de l'opinion. M. Émile Ollivier est jugé dès aujourd'hui. Nous attendrons patiemment sa condamnation. Elle sera aussi prochaine qu'éclatante. » Et il mettait le comble à ses invectives en m'appelant Vice-Rouher! Si les bienveillants s'exprimaient de la sorte, imaginez le fracas que firent les hostiles : « En Angleterre, disait le *Siècle*, un ministère qui proposerait une pareille mesure serait immédiatement mis en accusation. » Les intransigeants de Droite ne furent pas moins bruyants, sauf le *Pays*, qui, ce jour-là, mit alors l'intérêt public au-dessus de ses rancunes personnelles. Par contre le *Volontaire* de Duvernois et le *Public* de Dréolle se signalèrent. Auprès de l'article de ce dernier, porte-plume de Rouher, ceux de Delescluze, du *Réveil*, étaient des aménités.

L'arrêté, disait-on, était trop général. Comment ne l'aurait-il pas été? Il n'y avait pas moyen d'établir une démarcation légale précise entre ce qui, étant dangereux, devait être interdit, et ce qui ne l'étant pas pouvait être toléré. Dans de telles situations, on doit interdire tout, quelques inconvénients qui en résultent, afin d'être plus assuré que ce qui est dangereux ne se glissera pas sous le couvert de ce qui paraît ne l'être pas. Les indiscrétions continuèrent et l'Empereur m'écrivit pour s'en plaindre : « Mon cher Monsieur Émile Ollivier. Je vois que les journaux donnent des nouvelles sans penser qu'ils font

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

mal. Aussi, je vous prie de faire venir les rédacteurs des journaux et de leur dire que tout mouvement de troupes dévoilé est une trahison. Ainsi le *Figaro* d'aujourd'hui, 24 juillet, dit que je suis monté en voiture pour voir passer la division Guyot de Lespart, qui a quitté son cantonnement du polygone pour aller bivouaquer à Brumath et à Haguenau. C'est vraiment déplorable de voir une telle absence de patriotisme. Croyez à mon amitié. »

Chevandier, qui recevait les journalistes, leur transmit la prière de l'Empereur; je fis de même. De plus, j'insistai sur mon arrêté par une circulaire aux procureurs généraux : « Le secret des opérations militaires, surtout dans l'époque préparatoire, est la condition même du succès de toute armée. Aussi avions-nous espéré que le sentiment patriotique suffirait pour interdire aux journaux sur les mouvements de nos troupes des indiscrétions dont l'ennemi profite. Ces espérances ne se sont pas réalisées, et, tandis qu'un grand nombre de journaux aident la cause nationale par leur réserve, après l'avoir aidée par leur parole, il en est d'autres qui remplissent leurs colonnes de renseignements qui, malheureusement, ne sont pas toujours faux. De telle sorte que les feuilles publiques allemandes, muettes sur ce qui se passe en Allemagne, sont pleines de détails sur les opérations militaires qui s'accomplissent chez nous. J'ai donc été obligé de mettre en vigueur, par un arrêté, la loi sur les mouvements de troupes. Appliquez cet arrêté avec me-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sure et bienveillance (25 juillet) ». Le même jour, j'insérai au *Journal officiel* une note comminatoire.

La circulaire, la note n'arrêtèrent pas plus les indiscrétions que ne l'avaient fait le vote de la loi et la publication de l'arrêté. Les journalistes nous bravèrent ouvertement. Le *National* affecta de publier toutes les nouvelles militaires; le *Figaro* crut me punir en annonçant qu'il ne parlerait plus en aucune sorte de la guerre. Je le pris envers ces messieurs d'aussi haut qu'ils le prenaient envers moi. J'ordonnai des poursuites contre le *National* et je fis dire au *Figaro* que loin de m'affliger de son silence, je m'en réjouirais.

A la réflexion je compris que je m'engageais mal, en ordonnant des poursuites. Quelque rapide que fût le jugement il demandait quelques jours et les indiscrétions continuaient pendant ce temps; j'arrivai à cette conviction que la seule manière efficace était de suspendre les journaux réfractaires, en vertu de l'état de siège, et de punir par la ruine matérielle ceux que la cupidité d'accroître leurs profits poussait à se rendre les éclaireurs de l'ennemi. Mais là, comme en ce qui concernait les conspirateurs, il ne fallait pas devancer le moment. J'ordonnai donc l'abandon des poursuites contre le *National* et j'attendis l'heure des mesures extrêmes. Cette attente avait d'autant moins d'inconvénient que, par une précaution administrative, nous pouvions conjurer les indiscrétions plus efficacement que par des arrêts de justice. Dans l'ordre général du service,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

la surveillance des télégrammes était spécialement confiée au ministre de l'Intérieur[1]. Nous associâmes à cette surveillance le Garde des Sceaux et nous décidâmes que tous les télégrammes privés relatifs aux faits de guerre ne seraient communiqués aux destinataires qu'après que ces deux ministres les auraient examinés et laissés passer. Nous fauchâmes ainsi un si grand nombre de dépêches qu'elles n'apportèrent plus aucun renseignement aux Prussiens.

IV

La colère que mon arrêté avait inspirée fut encore accrue par une décision du major-général Le Bœuf qui interdit l'accès des quartiers généraux à toute personne étrangère à l'armée. Les correspondants de journaux ont toujours paru un fléau aux chefs d'armée. « Lord Raglan, le général Simpson, et d'autres officiers occupant des situations qui comportaient des responsabilités, avaient souvent exprimé des doutes sur la possibilité de continuer la guerre si on laissait le champ libre aux correspondants qui suivaient l'armée [2]. » Dans la guerre de Sécession, le gé-

1. « Le ministre de l'Intérieur portera une attention spéciale au service des dépêches télégraphiques. Aucune dépêche importante ne sera transmise sans son autorisation. En cas de doute, il consultera l'Impératrice qui, au besoin, convoquerait le Conseil des ministres. »

2. Le Prince Albert, traduction Craven, *loco citato.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

néral Sherman publia l'ordre du jour suivant : « Le général en chef ne tolérera pas la présence, au milieu de l'armée, de cette classe d'individus venus, non pour prendre un fusil et combattre, mais pour récolter des nouvelles à vendre à des journaux, en spéculant sur un genre d'informations dangereuses pour l'armée et sa cause. » (20 mai 1864[1]).

L'exclusion des correspondants nous était d'autant plus impérieusement dictée, que sur tous les quartiers généraux se ruaient déjà les envoyés des journaux irréconciliables. Metz en était plein. Ils essayaient de nouer des relations avec les officiers, de s'insinuer dans le rang, car « de tout temps les démagogues ont considéré la licence dans l'armée, comme une de leurs forces »[2]; ils auraient constitué sur les pas de

1. Sous la république, lors de l'expédition contre les Kroumirs de Tunisie, on n'admit de correspondants qu'à la condition de signer une déclaration ainsi conçue : « Je m'engage sur l'honneur à ne transmettre aucune information, soit directement, soit par télégraphe ou par lettre, soit par des tiers, sans l'avoir fait revêtir au préalable du visa du commandant de la colonne expéditionnaire ou des officiers que celui-ci aura délégués. Je reconnais que tout manquement à cet engagement m'expose à toutes les rigueurs des lois militaires. Je reconnais en outre avoir été prévenu que si le journal au titre duquel je suis accrédité publie des nouvelles de nature à servir les adversaires de la France, je serai immédiatement reconduit au port d'embarquement le plus voisin et que le séjour de l'Algérie me sera interdit. » Les Anglais plus énergiques lors de leur expédition d'Afganistan, exclurent purement et simplement les correspondants.

2. Dumouriez. Mémoires.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

nos soldats, une officine de trahison. Si nous les eussions tolérés, par amour de la popularité, nous nous serions rendus coupables de trahison nous-mêmes. Alors les journaux devinrent moins arrogants. Ils comprirent que leurs phrases ne pouvaient rien contre un arrêté du quartier général, et que ce qu'ils avaient de mieux à faire était d'obtenir un adoucissement à la règle établie.

Ils vinrent parlementer dans mon cabinet, où se trouvait aussi Chevandier, le 30 juillet à cinq heures du soir. Ils se montrèrent polis, conciliants; je fus de même. Je leur expliquai de nouveau la portée de la loi et je leur lus le billet suivant de Conti qui précisait très bien comment l'Empereur la comprenait : « Monsieur le Garde des Sceaux, les journaux se plaignent de ne pouvoir rendre compte, non seulement du mouvement des troupes, mais même d'aucune circonstance de guerre; ainsi ils affectent de se croire obligés à un silence absolu sur l'affaire du général Bernis. L'Empereur estime que cette interprétation de la loi au sujet du compte rendu des opérations militaires est excessive. Sa Majesté me charge de vous dire qu'Elle ne verrait aucun inconvénient à ce que, muette sur la marche et l'emplacement des diverses parties de l'armée, la Presse puisse cependant entretenir ses lecteurs des autres faits de campagne notamment des rencontres et engagements qui viendront à se produire (27 juillet). » Les lois ne sont jamais polies mais l'application qu'elles reçoivent peut l'être plus ou moins, et je dis que j'avais donné

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

des instructions précises pour que celle du 21 juillet fût appliquée avec ménagement.

Les journalistes insistèrent sur la présence des correspondants à l'armée. Ils demandèrent que les chefs de corps ne fussent pas empêchés de recevoir à leur quartier général qui bon leur semblerait. Texier, qui avait fait comme correspondant du *Siècle* la campagne d'Italie, raconta les services que les correspondants y avaient rendus; il rappela que la presse avait contribué à faire réussir la démonstration de l'armée française du côté de Pavie en vue de cacher le mouvement véritable sur le Tessin et Magenta. Si le correspondant se permettait quelque indiscrétion, cette indiscrétion serait connue de l'état-major qui lit tous les journaux, et l'auteur serait puni par l'exclusion à laquelle il se trouverait exposé. J'écoutais avec une attention dans laquelle entrait un peu d'assentiment, car toutes ces affirmations n'étaient pas fausses. Mais je répondis que la question n'était pas de ma compétence et que je ne pouvais que transmettre ces désirs au major-général et à l'Empereur. La plupart des journalistes parurent satisfaits de cette entrevue. D'autres prétendirent que je n'avais rien concédé, que ce n'était pas la peine d'avoir fait le voyage du ministère de la Justice à la recherche d'une solution conforme à leur liberté et à leurs devoirs envers le public. Certainement il y avait quelque chose d'irritant et de factice dans ce désir immodéré de nouvelles, exploité à la fois par les révolutionnaires, par

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

les spéculateurs, et par les trafiquants du journalisme. On ne devait aucun égard aux trafiquants et spéculateurs; il fallait au contraire tenir grand compte des angoisses des femmes, des enfants, des parents, des amis, que les combattants laissaient derrière eux. Afin qu'ils ne fussent pas privés de renseignements rapides nous établîmes au Ministère de l'Intérieur un bureau spécial destiné à donner de huit heures du matin à minuit, les nouvelles officielles au fur et à mesure qu'elles arriveraient. Chaque journal, sans exception de partis, fut invité à accréditer un de ses rédacteurs auprès du ministère (27 juillet).

Il n'était possible d'obtenir la réserve des journaux qu'en parlant soi-même et en fournissant à la curiosité publique des informations promptes, circonstanciées, rédigées avec un certain art. Mais les bulletins qu'on nous envoyait du quartier général, secs, gauches, étaient loin de satisfaire à ces exigences. J'écrivis donc à l'Empereur, en lui rendant compte de l'entrevue avec les journalistes, que s'il croyait devoir maintenir l'exclusion des correspondants du quartier général, il était indispensable d'organiser des correspondances n'ayant pas la sécheresse des bulletins officiels et donnant des détails intimes, pittoresques, saisissants qu'auraient communiqués les correspondants des journaux si on les avait admis.

Nous essayâmes de régulariser la publicité par une entente avec l'Agence Havas. Cette agence

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

donnait ses dépêches à tous les journaux de Paris, à 150 journaux de province, et à beaucoup de cercles; elle donnait également les traductions des journaux étrangers et des correspondances. Par son intermédiaire on pouvait faire imprimer ce que l'on voulait dans les feuilles du monde entier, même dans celles de l'opposition. C'est l'Agence Havas qui, la première, avait révélé au public l'annonce de la candidature Hohenzollern; c'est elle qui, ayant reçu de son correspondant le texte du télégramme d'Ems publié le 13 juillet au soir à Berlin, dans les rues et sur les murs, l'avait transmis à Paris, et dans la journée même l'avait communiqué à tous les journaux, qui le reproduisirent les uns le 14 au soir, les autres le 15 au matin[1]. Mais, à tous les instants, cette agence, à côté de la nouvelle véridique, glissait quelque chose qui ne l'était pas. Ainsi à l'annonce de la candidature Hohenzollern, elle avait ajouté que Prim voulait la faire proclamer en dehors des Cortès; au télégramme d'Ems elle avait joint une phrase inintelligible qui en altérait le sens[2]. Il était important

1. Darimon, dans une longue dissertation, a eu l'idée véritablement imbécile de voir dans la publication faite par l'Agence Havas l'*original* du télégramme de Bismarck. Il ne paraît pas se douter qu'un original de cette nature restait entre les mains des Affaires étrangères de Berlin et n'avait pu être donné au correspondant d'une agence télégraphique quelconque.

2. Voici cette phrase : « D'après d'autres informations d'Ems, le roi aurait fait dire à M. Benedetti qu'il avait approuvé hautement la renonciation de son cousin au trône d'Espagne et qu'il considérait dès lors tout sujet de confli

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de nous entendre avec elle afin qu'elle ne reproduisît sur nos affaires que ce qui nous convenait, et qu'elle pût contrebalancer l'effet des renseignements prussiens. En outre, il y avait de grands avantages à ce que les nouvelles, au lieu d'être données par nous seuls officiellement, le fussent par une agence dont le caractère privé éveillerait moins de défiance. Les directeurs de l'Agence Havas, très bons patriotes, persuadés d'ailleurs que leurs affaires ne perdraient rien à cette entente, nous firent des ouvertures que nous ordonnâmes d'étudier promptement.

L'espionnage s'exerçait avec une telle effronterie que nous fûmes contraints de prendre des mesures sévères à l'égard des étrangers. Nous rétablîmes la nécessité des passeports. Nous eûmes d'abord l'idée de retenir les Allemands en état de porter les armes, afin qu'ils n'allassent pas grossir les troupes ennemies; nous renonçâmes vite à cette mesure d'un autre temps et décidâmes au contraire leur expulsion par un arrêté du Préfet de police.

Les mesures financières, malgré la haute capacité de Segris, ne s'accomplirent pas aussi rapidement que je l'eusse désiré. Dans l'état inespéré de la Bourse le succès de l'émission de

comme étant écarté. » Le représentant de l'Agence Havas avait pris cette information dans les journaux du soir du 13 juillet; elle était aussi vraie que celle qui la précédait; seulement elle était antérieure au fait que constatait la dépêche d'Ems et elle faisait partie d'un ensemble qui n'était pas expliqué. En conséquence, n'étant pas fausse, mais étant mal datée, elle embrouillait tout.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

bons à courte échéance était certain. Segris, sur le conseil des financiers, craignit de déranger violemment l'équilibre du marché, d'ébranler la tenue ferme de la rente, et de décourager les nombreux achats au comptant ordonnés par la province. Il différa. Je lui en exprimai mon appréhension; je croyais qu'il n'y avait pas un instant à perdre : nos caisses devaient être pleines avant que quelque accident ne resserrât le crédit. : « Cher collègue et ami, me répondit-il, ne vous tourmentez pas du côté des finances; nos mesures sont prises; en général je ne suis pas malheureux. Bon espoir donc et dormez tranquille. » Le jour même, 1er août, les bons à l'échéance de dix ans portant 5 p. 100 d'intérêt, furent mis à la disposition du public.

L'expérience de quelques jours démontrant que les bons 3-10, dont le remboursement ne peut avoir lieu avant le terme de trois années, étaient recherchés de préférence par les capitalistes, Segris pensa qu'une nouvelle série de bons 5-10, dont le remboursement ne pourrait avoir lieu avant cinq années, répondrait mieux encore aux conditions spéciales de cette nature de placement. Et, par un rapport du 5 août, il proposa d'émettre, jusqu'à concurrence de 350 millions, aux conditions autorisées par la loi de finances du 20 juillet 1870, une nouvelle série de bons du Trésor 5-10. Il est regrettable que nos successeurs aient renoncé à cette expérience, avant de l'avoir menée au bout, et ainsi négligé l'occasion de doter notre pays d'un ins-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

trument de crédit public moins onéreux que l'émission de rentes perpétuelles. D'autres y reviendront.

Aucune de ces mesures, prises en dehors des Chambres, n'est relative à l'action militaire. Nous tenions à y rester absolument étrangers, ne voulant pas en devenir responsables. Je ne pense pas qu'il y ait lieu de nous reprendre d'avoir accepté cette situation. L'immixtion de l'élément civil dans la direction purement militaire de la guerre m'a toujours paru une confusion d'attributions, dont je m'étonne qu'un militaire consente à se rendre l'approbateur. Louvois, et, après lui. Louis XIV, dirigèrent de Versailles les opérations de généraux tels que Condé, Turenne, Luxembourg; mais cette direction, rarement utile, fut le plus souvent funeste, et ceux à qui on l'imposait s'ingénièrent toujours à s'en affranchir. Aucun des hommes qui ont illustré l'art de la guerre par leur génie n'a accepté cette tutelle. Bonaparte, alors qu'il avait des supérieurs hiérarchiques, ne souffrit pas que le pouvoir public s'immisçât dans la conduite de ses opérations et, par sa résistance, s'exposa en plus d'une occasion à être traité de rebelle; Pélissier, à Sébastopol, ne consentit pas à se soumettre à la direction lointaine de l'Empereur[1]. Une seule fois nous nous écartâmes de cette règle en demandant au ministre de la guerre de commencer la mise en état de défense et l'ar-

1. Voir *Empire libéral*, t. III p. 297.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

mement de l'enceinte fortifiée de Paris et des forts extérieurs (24 juillet). La confiance publique était telle que cette précaution étonna. Si nous l'avions négligée, on aurait crié à l'incurie : nous la prenions, on se plaignit qu'elle fût alarmante[1].

1. Voir la *Gazette de France* et le *Temps*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

CHAPITRE IV

LA PRÉPARATION MILITAIRE. — NOS MAGASINS, NOS ARSENAUX. — LE PLAN DE MOBILISATION ET DE CONCENTRATION. — LA DÉSIGNATION DES COMMANDANTS DE L'ARMÉE.

I

Mon dessein eût-il été de présenter un plaidoyer personnel ou un panégyrique du cabinet dont j'ai été le chef effectif, ma tâche serait maintenant terminée. L'Empereur avait mis pour condition essentielle à sa réforme parlementaire que les deux ministres militaires seraient choisis par lui et soumis à sa direction exclusive, sauf pour les questions d'un caractère politique (telles que la fixation du contingent et du budget de la guerre). Par là il s'était rendu seul maître responsable de l'action militaire de son gouvernement. Dès que la crise Hohenzollern avait éclaté, nous lui avions demandé, ainsi qu'à son ministre de la guerre : « Sommes-nous prêts à soutenir notre droit par les armes? » Et c'est sur leur assurance énergique plusieurs fois réitérée, que nous avions entrepris notre négociation. Je pourrais donc m'arrêter ici et dire : « Que l'Empereur,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

l'administration militaire et les chefs d'armée s'expliquent! L'état de nos forces, l'emploi qui en a été fait, notre stratégie, notre tactique, tout cela ne nous regarde pas ; nous n'avions ni compétence ni autorité pour en décider. »

Je n'aurais qu'à m'approprier la réponse de Démosthène aux récriminations d'Eschine : « Vous voulez que j'eusse triomphé seul des armées de Philippe, et cela par des discours : car de quelle autre chose étais-je le maître, je ne l'étais ni de la valeur, ni de la fortune des combattants, ni des opérations du général, dont vous me demandez compte, tant la passion vous aveugle. Je n'étais pas le chef des armées; ce qu'ont fait les armées ne me regarde donc pas[1]. »

Mais je suis un historien, un juge, dès lors obligé de me prononcer aussi bien sur la préparation militaire que sur la négociation et les alliances. Après mon retour en France je me suis rendu chez l'intendant général, Blondeau, administrateur de la guerre de 1870 devenu conseiller d'État de la République, et auprès du général Dejean, le dernier ministre de la guerre de notre cabinet, et je leur ai redemandé : « Ne vous êtes-vous pas trompés en nous affirmant que nous étions prêts ? » Avant même que ma question fût terminée, ils me répondaient : « Oui, nous l'étions! » Et ils appuyèrent leur assertion par de longues et concluantes explications. Je m'adressai ensuite au maréchal Le Bœuf. Il

1. De Corona.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

refusa d'abord de m'écouter. « J'entends, dit-il, couvrir l'Empereur et demeurer responsable de tout ; il ne me plaît pas de me défendre. — Vous pouvez ainsi en éconduire d'autres, maréchal, répondis-je, pas moi. Vous m'avez affirmé que nous étions prêts. J'ai eu foi en votre parole, j'ai le droit de vous en demander compte. » Le maréchal comprit ce qu'il me devait. Pendant de longs jours, dans sa propriété du Moncel, cartes et documents en mains, appuyant ses dires par des notes précises, il me raconta, non seulement la préparation, mais toutes les premières opérations dont il avait été le coopérateur responsable[1].

En même temps l'Assemblée Nationale poursuivait des recherches très approfondies sur l'état de nos forces et de notre matériel en 1870, et leur conclusion, malgré des réserves inspirées par la passion politique ou la timidité d'esprit, confirmait les dires de Blondeau, de Dejean et de Le Bœuf. Deux autres enquêtes, non moins approfondies, furent faites, l'une par le conseil présidé par le maréchal Baraguey d'Hilliers pour juger les capitulations, l'autre par le conseil de guerre présidé par le duc d'Aumale, pour juger Bazaine ; toutes les deux confirmèrent les résultats donnés par l'enquête parlementaire. Appuyé sur des informations fournies par mon enquête personnelle et par les enquêtes officielles, je ne crois pas être téméraire en pronon-

1. Sur cette préparation, œuvre du maréchal Niel, voyez *Empire libéral*, tome XI.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

çant que le maréchal Le Bœuf, l'intendant général Blondeau, le général Dejean ne se sont pas trompés et ne nous ont pas trompés; qu'ils étaient dans le vrai en affirmant que nous étions prêts.

La plupart de nos disputes sont grammairiennes et souvent l'on n'est en désaccord que faute de s'entendre sur les termes dont on se sert. Il faut donc bien préciser la portée de ce mot, *être prêt*. Il ne signifie pas que, dès le 15 juillet, jour où la guerre fut décidée, et le 19, jour où cette décision fut notifiée à la Prusse, nous fussions en mesure de commencer les hostilités. Non, nous étions sur le pied de paix; mais la Prusse se trouvait dans la même situation que nous. Être prêt ne signifie pas davantage que toute troupe, où qu'elle aille, trouvera des approvisionnements envoyés par l'Intendance. Tout regorgeât-il autour d'elle, il y a toujours un moment où elle est obligée de faire un mouvement subit, de se porter inopinément sur un point où elle n'est pas attendue, où il est même nécessaire qu'on ne l'attende pas, afin que l'ennemi soit surpris; alors elle est obligée de se pourvoir comme elle peut et souvent fort mal. Affronter le péril, aller à la mort par le feu n'est presque que la seconde vertu du soldat : la première est de savoir à l'occasion souffrir patiemment. Le stoïcisme à supporter les marches et le manque de sommeil, de nourriture, cela constitue l'héroïsme des armées autant que l'intrépidité à combattre. Quelles veilles ter-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ribles furent celles des soldats d'Austerlitz ! Aucune guerre n'avait été mieux préparée ; cependant l'armée « marcha sans magasins, vivant de pommes de terre arrachées dans les champs[1]. » Le soldat Bugeaud nous a raconté leurs souffrances : « Si en arrivant au logement nous avions un bon lit ! Nous n'en avions qu'un de paille qu'il fallait attendre trois ou quatre heures et souvent on ne pouvait coucher que dehors, auprès d'un feu. Ce ne sont pas les combats que l'on redoute. Au contraire on les désire pour se délivrer des fatigues, des privations qui sont plus terribles que la mort. Un jour, nous étions en seconde ligne, il pleuvait, neigeait, grêlait alternativement, nous étions obligés de rester en bataille, sac sur le dos, sans pouvoir allumer de feu, n'ayant rien à manger, n'ayant pas eu de pain depuis quatre ou cinq jours, mouillés jusqu'aux os. J'appelais à moi quelques-uns de ces boulets que je voyais rouler dans nos rangs. » L'histoire militaire prussienne mentionne ce fait de vieux grenadiers qui, battant en retraite après Iéna, s'entretuaient pour n'avoir plus à marcher. Les chefs doivent mettre leur industrie à rendre ces épreuves aussi rares que possible, mais il n'est au pouvoir d'aucun d'entre eux de les éviter absolument. C'est pourquoi le maréchal de Saxe dit qu'il faut, au moins une fois par semaine, faire manquer la livraison du pain aux troupes pour les rendre moins sensibles à cette privation dans

1. Napoléon à M. Petiet, 24 octobre 1805.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

les cas de nécessité. Si donc être prêt veut dire que les soldats ne manqueront jamais de rien, que, sur les routes, sur les champs de bataille, dans les bivouacs, ils seront traités aussi confortablement que dans les camps de manœuvres ou dans les casernes, jamais dans ce sens, aucune troupe n'a été, ne sera prête.

Être prêt ne signifie pas non plus que nous fussions soumis au régime théorique le plus perfectionné pour passer rapidement du pied de paix au pied de guerre, ni que nous eussions pratiquement réalisé tout ce qui était possible; ces mots expriment simplement que dans la mesure où le permettaient ou l'ordonnaient les règles administratives et les possibilités financières de l'organisation en vigueur, nous possédions en quantité suffisante dans nos magasins et dans nos arsenaux les vivres et les munitions, dans nos casernes ou dans leurs foyers les hommes, et que nous ne manquions d'aucune des ressources indispensables pour soutenir la lutte.

Mais il ne suffisait pas d'avoir dans les arsenaux et les magasins des munitions et des vivres, dans les casernes et dans leurs foyers des hommes, il fallait s'être mis en mesure de les amener rapidement sur le théâtre des opérations. Il fallait *que ce qui était prêt fût mobilisable*, car on peut être pourvu abondamment et perdre tous les avantages de cette prévoyance si on n'est pas en état de mettre en œuvre tout de suite les ressources préparées. Enfin il fallait avoir arrêté un plan soigneusement médité, déterminant où

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

seraient concentrées, comme point de départ de leur mouvement, les diverses fractions des troupes mobilisées.

A ce triple point de vue nous étions prêts. Car ces trois conditions avaient été réalisées par l'Empereur, Niel et Le Bœuf dans la mesure que leur avaient permis les résistances aveuglément pacifiques de l'opinion et la parcimonie des crédits alloués par le pouvoir législatif.

II

La construction des magasins centraux était finie partout, sauf à Châteauroux, et ils étaient proposés à l'admiration des visiteurs. A défaut du régime régional, on n'avait pas pu répartir entre les corps, les voitures, les objets de campement, le matériel des services hospitaliers, mais ils s'y trouvaient abondamment et prêts à en sortir au moindre signal. Les services administratifs d'habillement étaient très bien pourvus, soit dans les magasins de l'administration, soit dans les corps de troupes[1]. L'approvisionnement

1. Rapport Riant, p. 77.

Draps, flanelle et velours	3.075.734
Capotes.	552.088
Dolmans, habits, tuniques	234.512
Manteaux	71.957
Pantalons d'ordonnance	759.010
— de cheval	49.834
Vestes.	600.485
Bonnets de police	739.640

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

en vivres n'était pas moins considérable[1]. On comprend qu'en constatant l'abondance de ces ressources et la sagesse de ces prévisions, Le Bœuf se soit écrié : « Quelle reconnaissance nous devons au maréchal Niel! » Les ressources préparées étaient suffisantes pour habiller et équiper toutes les troupes qui, d'après la loi, devaient être appelées sous les drapeaux, soit l'armée active, soit la réserve, soit la garde mobile. Eût-on voulu davantage on n'eût pas été pris au dépourvu ; on était prêt par des marchés ; on n'avait qu'à réclamer le maximum des fournitures pour être en mesure de parer à toutes les exigences.

Nous n'étions pas moins bien pourvus en ce qui concerne notre armement. Nous possédions 1.019.264 fusils Chassepot. En rendant à la fabrication son activité suspendue, on pouvait

Souliers	2.753.435
Bottes	54.026
Bottines	13.492
Guêtres	405.097
Chemises	502.207
Caleçons	238.435
Havresacs en peau ou en toile	272.393
Ustensiles	684.756
Sacs, tentes, abris	808.224
Couvertures	540.552
Demi-couvertures	228.524

1. En blé, en farine, il y avait. 330.000 quintaux.
En avoine, il y avait. . . . 110.600 —
En biscuit, il y avait. . . . 20.000 —

En chiffres ronds, 3.640.000 rations. — On n'avait pas poussé au delà les approvisionnements parce que le biscuit n'est pas de bonne conservation et que les troupes répugnent à le consommer à l'intérieur.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

accroître dans d'immenses proportions cet approvisionnement. Les fusils transformés, dits à tabatière, destinés à la garde mobile, étaient au nombre de 342.115[1]. Comme bouches à feu, nous n'étions pas moins prêts. En laissant de côté les obusiers et les mortiers de toute nature, les canons en fonte de fer, en acier fondu et en fer forgé, en nous en tenant aux canons en bronze, nous avions 10.111 pièces de campagne[2] dont 2.000 rayées. Ces pièces étaient munies d'affûts[3], d'avant-trains et de caissons.

1. Il y avait en outre 1,753,195 armes à percussion rayées et non rayées pouvant armer les sapeurs-pompiers, la garde nationale sédentaire ; 66,545 armes à silex ;

2. Sur ce nombre 3.436 n'avaient pu être encore rayées, à cause de l'exiguïté du crédit accordé en 1860 pour cette transformation et qui était de 740.000 francs par an. Mais les canons rayés étaient de beaucoup les plus nombreux et s'élevaient à 7.301, qui se décomposaient ainsi :

Canons	de 12	533	3292	4.062
	de 8	112		
	de 4	2.647		
Mitrailleuses		190		
Canons de montagne		580		

Nous avions en outre en fait de pièces rayées :

Canons de siège	de 24	196	1139	3.257
	de 12	943		
Canons de place	de 24	843	2118	
	de 12	1.275		

3. Nous avions 6,429 affûts dont 5.771 de campagne et 658 de montagne ;

20.443 avant-trains dont 15.090 de campagne ;

11.328 caissons à munitions dont 8.364 caissons à munitions de campagne pour canons ;

1.941 caissons à munitions d'infanterie ;

3.852 chariots de batterie, 1.367 forges.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Comme ressources en matériel roulant nous avions ce qu'il fallait pour constituer 396 batteries en y comprenant 144 batteries auxquelles il ne manquait que des chariots facilement remplacés par les premières charrettes venues[1]. Les arsenaux possédaient en outre 3.540 canons sans affûts ; mais c'était conforme à la règle posée par Napoléon : « Bien loin de penser qu'il faille un tiers d'affûts de plus que de canons, je crois qu'il faut au contraire plus de canons que d'affûts, par le principe qu'il n'y a aucun inconvénient à avoir des canons qui se conservent et qu'il y en a beaucoup à avoir des affûts qui dépérissent[2]. » Si l'on avait voulu organiser ces 396 batteries et les atteler, il aurait fallu 51.548 chevaux et autant de harnais. On possédait 47.046 harnais, c'est-à-dire le nombre à peu près nécessaire. Dans les régiments d'artillerie, il y avait 18.000 chevaux ; et sur les 16.730 laissés entre les mains des cultivateurs 13.263 étaient destinés à l'artillerie, ce qui lui assurait en tout 31.900 chevaux.

Indépendamment des mitrailleuses, l'Empereur avait décidé la fabrication d'un canon en bronze de 7, se chargeant par la culasse, égal, sinon supérieur, au canon d'acier prussien, par la portée et la justesse du tir et l'on pouvait facilement en fabriquer.

1. Chaque batterie se compose de six canons, sept affûts et demi dont un affût de rechange à la batterie et 1/2 affût au parc ; deux chariots de batterie, une forge, et de huit caissons à la batterie et de cinq au parc pour les batteries de quatre et de douze à la batterie et de douze au parc pour les batteries de huit et de douze.

2. Au général Dejean, 14 avril 1806.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

On s'était assuré le nombre de munitions, cartouches, obus, nécessaire au service de nos fusils et de nos bouches à feu. Nous possédions 82.000.000 de cartouches pour les chassepots et 95.600.000 pour les fusils à tabatière. On avait 382.528 coups d'obus sur lesquels 365.000 pour les canons de 4 et de 12 de campagne. Pour les mitrailleuses on avait 3.863.000 cartouches. Et nous pouvions démesurément accroître le nombre de munitions de l'artillerie. On fabrique les coups de canon avec rapidité lorsqu'on possède les sachets, la poudre et les projectiles. Or il y avait 4.555.000 obus vides, 12.000.500 kilos de poudre, 427.054 sachets en étoffe remplis. Les poudrières ordinaires fournissaient mensuellement 54.000 kilos en travail ordinaire; ce chiffre pouvait se doubler en réduisant le battage à neuf heures. En outre les poudreries des finances étaient outillées de manière à seconder au besoin les poudrières de la guerre pour la fabrication de la poudre spéciale au fusil chassepot.

Les obus étaient enflammés par des fusées fusantes à deux temps, mais chaque parc possédait une réserve de fusées percutantes du dixième au cinquième du montant des projectiles[1] et la direction de Metz en était abondamment approvisionnée[2]. Ces fusées percutantes étaient destinées au tir plongeant. c'est-à-dire à ce tir qui a lieu au

1. Voir *Empire Libéral*, t. XI p. 294.
2. Général Rivière. Rapport sur le procès Bazaine.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

dessus des obstacles de manière à atteindre les troupes ou les batteries placées en arrière.

Ces munitions étaient réparties : d'abord entre les hommes et les caissons de batterie divisionnaire. Chaque bataillon avait des caissons à deux roues d'un modèle récent destinés à suivre les bataillons de près et à les ravitailler pendant le combat. Quand ces caissons étaient épuisés, ils allaient s'approvisionner au parc de la réserve d'artillerie du corps d'armée. Tout cela formait le premier approvisionnement. Le second se trouvait sur un parc roulant où venaient se réapprovisionner les batteries divisionnaires et les batteries de corps d'armée. Un troisième approvisionnement devait être porté sur un grand parc de campagne dont les éléments étaient préparés mais épars dans huit places différentes.

La cavalerie était en bonne situation quant à ses chevaux et ses harnachements. Le nombre des chevaux recensés, en dehors des chevaux qui sont la propriété des détenteurs, ceux des officiers supérieurs de toutes armes, de la gendarmerie et des spahis montait à 75.304. Le service possédait 60.000 selles complètes[1]. Jamais les chevaux nécessaires à une armée ne sont au complet disponibles pendant la paix. Il y a toujours un complément qu'on ne se procure qu'au moment des hostilités. Notre service de remonte

1. On avait en outre :
35.408 couvertures ;
32.713 selles ;
2.367 harnais de bât et d'attelage.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

était assez bien organisé pour que le complément fût obtenu sans trop de difficulté et si on trouvait trop long l'achat par commission on pouvait accélérer par voie de réquisition.

Le matériel des équipages militaires était aussi bien monté. Il possédait des voitures d'état-major, des voitures auxiliaires, des chariots, des voitures d'ambulance, des cacolets, des litières[1].

Les forteresses étaient les unes suffisamment, les autres abondamment pourvues[2]. On a relevé d'après les Archives du comité d'artillerie des manques de matériel plus ou moins sérieux. Est-ce bien regrettable? Au dire de militaires de haute valeur, et je me permets de partager cette opinion, les forteresses ne doivent jouer dans les guerres qu'un rôle secondaire car leur destinée est d'être affamées ou tournées. C'est en rase campagne, dans les batailles, que se décide le

1.

Forges	236
Voitures d'état-major	339
— auxiliaires	4.323
Caissons	1.897
Chariots	1.584
Voitures d'ambulance	532
Bâts de mulets	7.333
Cacolets	11.090
Litières	2.020
Harnais d'attelage	18.168
Selles	6.190
Couvertures en laine	23.732

bien entendu en dehors du harnachement spécial à l'artillerie et à la cavalerie.

2. Procès-verbaux du conseil d'enquête sur les capitulations.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sort des empires. Tout ce qu'on doit demander aux forteresses, c'est de résister aux attaques brusquées et elles étaient en état de le faire.

Chaque place frontière avait son armement de sûreté sur le rempart. L'approvisionnement de sûreté étant de dix coups par pièce, il n'est pas rare de lire dans des écrits soi-disant véridiques : « Voyez dans quel état étaient nos forteresses. Dix coups par pièce! Voilà tout ce qu'on leur avait préparé! » En effet, sur le rempart il n'y avait que ces dix coups. Mais ce n'était là que l'approvisionnement de prévoyance, destiné à parer à une surprise. Les véritables approvisionnements de la guerre n'étaient point ainsi étalés; on les gardait en magasin.

A Metz, en ce qui concerne la place elle-même et les remparts, il ne restait qu'à fermer quelques entrées particulières. Les forts n'étaient pas achevés, mais les trois principaux, Saint-Quentin, Saint-Julien, et Queuleu, sans être encore à l'état de fortification permanente, étaient à l'état de redoute parfaitement établie et dans des conditions de résistance bien autrement formidables, selon la juste observation du général de Rivière, que les ouvrages improvisés par les Russes devant Sébastopol et dont la prise nous coûta tant de peine. Ils renfermaient quatre mois de vivres, plus une réserve pour l'effectif réel de la garnison. Mayence était dans des conditions bien moins satisfaisantes[1].

1. Rapport de Stoffel du 16 juin 1870.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Le général Kraft de Hohenlohe raconte qu'en 1869-1870 il procéda avec plusieurs officiers supérieurs d'artillerie à un Kriegsspiel (jeu de guerre) de forteresse. La place choisie était Metz. Quand les séances furent terminées, il en fit un résumé qu'il présenta au général de Stiehle. Celui-ci dit : « S'il arrivait que nous dussions assiéger Metz, étant donnée la dépense d'hommes et de munitions qu'il faudrait faire, mieux vaudrait réduire la place par la famine. » Or, cette année-là même, le général von Stiehle devint chef d'état-major de l'armée du prince Frédéric-Charles, qui, en fait, affama la forteresse de Metz[1]. A Strasbourg on n'avait pas pourvu à l'insuffisance bien connue des abris-voûtes; mais il était toujours facile d'en créer par le blindage.

III

Nous avions sous les drapeaux une partie des contingents légaux; l'autre partie constituée en état de réserve attendait l'ordre de rejoindre.

On a essayé d'obscurcir, ce qui est toujours très facile, la question des effectifs. Cousin-Moutauban, a le premier lancé cette accusation qu'il résulte des votes de l'armée au moment du plébiscite que notre effectif en mai n'était que de 250.000 hommes. Cette assertion est fausse. Les listes électorales militaires à elles seules comprenaient 337.129 hommes; en outre, près de 64.000 per-

1. Revue militaire générale. Mémoire du prince Kraft de Hohenlohe, p. 21.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sonnes appartenant à l'armée avaient été inscrites dans les sections civiles en vertu des circulaires ministérielles. L'effectif en mai se trouvait ainsi élevé, en y comprenant les sapeurs-pompiers et la garde de Paris, à 401.107, et sans les compter à 397.031 hommes.

Au 1er juillet voici quelle était exactement notre situation militaire en ce qui concerne les effectifs :

L'armée active (officiers et troupes) comptait 391.241 hommes; la réserve 61.382; les jeunes soldats de la seconde portion du contingent : 112.125; plus 75.000 jeunes soldats de la classe de 1869; la garde mobile qui s'élevait, officiers et soldats compris, à 467.694 réduits par les non-valeurs de toutes espèces à 420.000, et par les exonérations à 417.000[1]. Le total de nos forces était donc de 1.032.442.

Mais ce chiffre énorme n'était pas celui des hommes immédiatement disponibles pour une entrée en campagne. Il n'y avait pas à tenir compte des gardes mobiles destinés à la défense des forteresses, ni des 75.000 jeunes conscrits non instruits. On descendait ainsi au chiffre de 564.748 hommes[2]. De ce chiffre il fallait opérer

1. 100.000 à Paris, dans le Nord et dans l'Est étaient organisés sur le papier, étaient pourvus d'une grande partie de leurs cadres et avaient leur habillement et leur équipement assurés.

2. Ces 564.748 hommes se répartissaient ainsi entre les différentes armes :

États-majors : 4.679. Gendarmerie : 19.500. Infanterie : 368.779. Cavalerie : 66.481. Artillerie : 61.930. Génie : 11.570. Équipages militaires : 16.610. Troupes de l'administration : 15.199.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

encore, de nombreuses déductions : d'abord retrancher les troupes nécessaires à la garde de l'Algérie, 33.105 hommes; la division stationnée dans les États romains qui, même rappelée, ne pouvait arriver qu'après le commencement des hostilités, 5.314; les hommes laissés aux dépôts pour l'instruction des recrues, 30.663; les hommes aux hôpitaux, 10.574; les hommes en congé de convalescence ou en jugement et détention, 10.278; les hommes en mission ou détachés des corps, 3.555; les hommes hors rang, tailleurs, cordonniers, 14.081; la gendarmerie départementale et d'élite qui ne figure pas au compte des effectifs prussiens, 18.791; les ouvriers d'artillerie, 2.352; les ouvriers du génie, 220; les ouvriers des équipages militaires, 616; l'état-major des places 847; l'escadron des cent gardes, 182; les officiers hors cadres, 174; les fusiliers et pionniers de discipline, 1.737; les vétérans de l'infanterie, 112; les cavaliers de l'école de cavalerie et de manège, 406: les cavaliers de remonte, 3.935; les non-valeurs de la réserve, insoumissions et désertions, 1.733. Ainsi, sur 564.748 hommes, 138.475 n'étaient pas disponibles; on n'en pouvait employer utilement que 426.273. C'était le chiffre promis par le maréchal Niel au pays, à la Chambre, aux commissions du budget, à l'Empereur; c'était le chiffre donné par le général Lebrun à l'archiduc Albert dans sa mission à Vienne, comme point de départ de toutes les combinaisons.

Ces forces devaient être mobilisées et prêtes

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

à entrer en action dans le délai de seize et dix-huit jours. Seize pour les réserves, dix-huit pour les jeunes gens non encore incorporés. Le passage du pied de paix au pied de guerre avait été simplifié autant que le comportait une organisation, qui n'était pas régionale. « L'administration de la guerre, de concert avec les officiers généraux et les intendants, avait fait une étude préalable de tout ce qui était nécessaire pour mettre l'armée sur le pied de guerre. Les divers directeurs avaient même été appelés devant l'Empereur en présence du ministre, et il en était résulté un travail d'ensemble qui fut imprimé et distribué à chacun des intendants sous sa responsabilité personnelle comme un travail secret[1]. »

Enfin la dernière condition de la préparation avait été accomplie : un plan arrêté jusque dans ses détails les plus minutieux constituait trois armées d'opération soutenues par trois autres armées de réserve, l'une à Paris, l'autre à Lyon, la troisième à Toulouse. Leurs emplacements étaient désignés, les lettres de service des généraux préparées sur lesquelles les noms de Mac-Mahon, Bazaine, Canrobert, Cousin-Montauban, Trochu, Baraguey d'Hilliers étaient écrits au crayon et qu'il suffisait de couvrir d'encre pour que les nominations devinssent officielles. N'ayant pas l'intention d'assaillir l'Allemagne, l'État-Major n'avait pas préparé un plan d'attaque et d'invasion comme Moltke, mais il avait étudié

1. Déposition de l'intendant général Blondeau 12 février 1873.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

avec soin un plan de défense dont la forme stratégique pourrait devenir offensive, car l'offensive aussi est un moyen de défense, mais dont l'intention politique était exclusivement défensive.

Le maréchal Niel, l'Empereur nous avaient promis une armée suffisamment pourvue, nous l'avions; un effectif de 400.000 hommes, nous l'avions; un matériel de bonne qualité, nous l'avions; des approvisionnements abondants, nous les avions. Ils nous avaient promis un passage rapide du pied de paix au pied de guerre; toutes les dispositions compatibles avec nos lois fondamentales avaient été prises. Nous étions donc prêts.

Si nonobstant cette préparation, nos troupes ont été pourvues d'une manière désordonnée ou insuffisante, il faudra l'imputer soit à la négligence ou à l'incapacité des agents d'exécution, soit à la défectuosité du système selon lequel la mobilisation avait été organisée. Quelle que soit celle des deux hypothèses que le récit des événements nous amène à adopter, que ce soit l'incapacité des agents d'exécution ou l'insuffisance de notre organisation qui ait empêché les troupes d'avoir assez vite entre les mains le matériel réuni pour elles dans les magasins et les arsenaux, il ne serait pas juste de dire qu'on n'était pas prêt. Nous l'étions. Seulement ce *qui était prêt* n'aurait pas été *mobilisé* ou l'aurait été mal ou tardivement. Et c'est le système défectueux de la mobilisation et non la négligence ou l'imprévoyance

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de la préparation qu'il faudrait incriminer. Ce ne serait pas Le Bœuf ni même Niel et encore moins l'Empereur qu'il faudrait rendre responsables, mais tous nos généraux et administrateurs de la guerre qui, depuis Gouvion Saint-Cyr et Bugeaud, ont entouré d'un culte presque idolâtrique les institutions militaires qui nous régissaient en 1870.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

CHAPITRE V

LE PLAN D'OPÉRATIONS; LES COMMANDANTS DE L'ARMÉE.

I

Dès le 6 juillet, jour de notre déclaration à la Chambre, le maréchal Le Bœuf avait envoyé quatre officiers généraux de l'artillerie et du génie en inspection confidentielle, c'est-à-dire en habit de bourgeois, dans les places du Nord-Est afin d'être mis en mesure de suppléer aux manquements qui lui seraient signalés.

L'intendant général Blondeau prenait de son côté l'initiative de préparer les approvisionnements de siège, principalement en blé et en farine. Le 8 juillet le colonel Gresley, directeur des affaires politiques en Algérie, apporta à Mac-Mahon, gouverneur général, l'ordre d'embarquer immédiatement les troupes destinées à entrer en campagne. Le même courrier lui faisait connaître qu'il était appelé à prendre le commandement d'une armée composée de trois corps qui devaient se réunir sur le Rhin près de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Strasbourg et lui prescrivait de se rendre immédiatement à Paris. Le 8 encore, il tira du tiroir où on le conservait secrètement en le tenant à jour, le travail de répartition arrêté en 1868 par le maréchal Niel, et il le remit sous les yeux de l'Empereur, avec la volonté, sauf les changements inévitables, de s'y conformer.

L'Archiduc Albert, auquel l'Empereur avait communiqué ce travail lors de son voyage à Paris au mois de mars, avait critiqué la division en trois armées et conseillé la constitution d'une armée unique sous le commandement direct de l'Empereur. L'opinion du prince avait frappé l'esprit de l'Empereur. Néanmoins, il maintint d'abord le projet de Niel que Le Bœuf s'était approprié. Dès le 8 juillet au soir, le colonel d'Ornant et le colonel Hartung s'étaient mis, sous la direction du maréchal, à procéder à la répartition du détail. Le travail était presque terminé; plusieurs intéressés (Mac-Mahon et Bazaine notamment), avaient été prévenus des commandements qui leur étaient réservés, lorsque le 11 au matin, Le Bœuf s'étant rendu à Saint-Cloud, l'Empereur lui fit connaître qu'il se rangeait à l'avis de l'Archiduc et qu'il voulait une seule armée, divisée en huit corps, y compris la Garde placée sous son commandement unique. L'organisation d'abord arrêtée, dit-il, nécessitait trois grands états-majors, et de nombreux états-majors sont une cause d'embarras et augmentent les non-valeurs. Il invoquait l'autorité de son oncle : « Il ne faut qu'une

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

armée, car l'unité de commandement est de première nécessité à la guerre[1] ».

Le Bœuf résista. Il trouvait déplorable qu'on s'exposât à une perte de temps irréparable en revenant, alors que toute minute était précieuse, sur un travail déjà presque achevé. Il ne méconnaissait pas le précepte de Napoléon : l'Unité serait créée par la suprématie de l'Empereur ; seulement son action serait très facilitée par la division en trois armées, et il serait plus compliqué de donner directement des ordres à huit corps sans compter la réserve générale d'artillerie, les divisions de cavalerie indépendante, etc. L'Empereur termina la discussion par un de ces doux *je le veux* auxquels il fallait bien se rendre. Le maréchal se soumit; le travail presque achevé fut abandonné et l'on en improvisa fiévreusement un nouveau.

Cependant, prévoyant que, tôt ou tard, on serait obligé de revenir au plan primitif, il obtint de l'Empereur de se réserver, dans l'application de donner aux corps d'armée destinés aux maréchaux une organisation telle, en états-majors et accessoires, qu'il fût possible d'en faire promptement des noyaux d'armées par l'adjonction des corps commandés par des généraux de division[2].

Les corps d'armée des maréchaux se composèrent de quatre divisions; ceux des généraux de division de trois. En cela on se conformait au

1. Notes sur l'art de la guerre, XVIIIe note.
2. Voir aux éclaircissements la lettre du colonel d'Ornant à Le Bœuf.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

précepte de Napoléon : « Il est bon que les corps d'armée ne soient pas égaux entre eux, qu'il y en ait de quatre, de trois divisions[1]. »

Les corps des maréchaux eurent une réserve d'artillerie comprenant huit batteries ; les corps des généraux, une réserve de six batteries.

L'armée fut ainsi constituée : le maréchal Le Bœuf, major-général (61 ans), le général de division Lebrun 1er aide-major général (61 ans), le général Jarras second aide-major général (59 ans) — Commandant général de l'artillerie : général Soleille (63 ans). Commandant général du génie : général Coffinières de Nordeck (59 ans). Intendant général : Wolff (47 ans). 1er Corps, Maréchal Mac-Mahon (62 ans). 2e Corps, général Frossard (63 ans). 3e Corps, Maréchal Bazaine (59 ans). 4e Corps, général Ladmirault (62 ans). 5e Corps, général de Failly (54 ans). 6e Corps, Canrobert (61 ans). 7e corps, Félix Douay (54 ans). La Garde, Bourbaki (54 ans). 1re division de cavalerie de réserve, général Forton (61 ans). Réserve générale d'Artillerie, général Canu.

Au commandement de Paris on mit le maréchal Baraguey d'Hilliers (75 ans). On avait d'abord songé à Canrobert. Il refusa disant qu'il ne lui convenait pas de rester à Paris avec des quatrièmes bataillons et des conscrits, qu'il voulait aller au feu. Le ministre s'adressa alors au maréchal Baraguey d'Hilliers. Celui-ci fit aussi des diffi-

1. Notes sur l'art de la guerre, XVIIIe note.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

cultés. « Combien me laisserez-vous d'hommes? demanda-t-il. — 15.000, mais ils se compléteront jusqu'à concurrence de 30.000 par l'arrivée des recrues et réserves, et votre nom en attendant vaut bien 15.000 hommes. — Mais je ne puis monter à cheval. — Vous donnerez vos ordres à pied. » Il accepta.

Le maréchal Randon fut proposé par Le Bœuf comme remplaçant de Mac-Mahon à Alger. L'autorité que son nom conservait encore en Algérie, la connaissance qu'il avait de la colonie le désignaient si naturellement pour ce poste que le Conseil l'approuva tout d'une voix. Le maréchal l'accepta d'abord, et alla voir l'Empereur en audience de congé, mais quelque retard involontaire ayant eu lieu dans l'envoi de sa lettre de service qui devait être signée par le garde des sceaux et l'avait été irrégulièrement par le ministre de la guerre, il envoya sa démission et la maintint, malgré les instances de l'Empereur. Une lettre reçue d'Algérie d'un de ses amis, officier général, lui avait fait craindre de ne pas rencontrer, même chez ceux qui lui devaient le plus, le dévouement et le zèle dont il aurait besoin : ses difficultés allaient être grandes; une insurrection était possible; si elle éclatait, le maréchal, qui ne pouvait plus monter à cheval, serait réduit à voir les choses par les yeux des autres et à tout conduire du fond de son cabinet; il ne pouvait se résigner à ce rôle effacé et impuissant[1].

1. Un officier du maréchal Randon envoyé à la chancellerie

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Les maréchaux qui avaient été avertis des dispositions primitives furent peu satisfaits de ce nouvel arrangement car cela les diminuait en les plaçant comme subordonnés au même titre que les généraux de division sous une direction unique qui paralyserait toute leur initiative.

II

Il n'y avait plus à rechercher, comme au temps de Niel, si on attendrait l'ennemi à la frontière ou si on le devancerait chez lui. La déclaration de guerre qui nous avait été arrachée

n'ayant trouvé ni moi ni mon chef de cabinet s'était adressé à mon frère, qui remplissait auprès de moi les fonctions de chef de ma correspondance particulière, et qui, en des termes d'une familiarité impertinente, lui aurait déclaré que la lettre de service du maréchal que nous avions en mains, n'avait pas été expédiée parce que le maréchal Randon n'était pas mon homme, que je comptais faire revenir l'Empereur, qui l'avait désigné « par toquade », sur sa décision et que ce qu'il nous fallait là-bas c'était un gouverneur civil. Que mon frère, alors déjà dans un état d'exaltation cérébrale qui, quelques jours après, tourna à une éclipse momentanée de sa raison, ait tenu ces propos incohérents, je ne le nie pas, puisque l'officier l'affirme, mais sur ce point, pas plus que sur tout autre, mon frère n'était qualifié pour exprimer ma pensée et en ce qui concerne le maréchal, il m'en attribuait une qui n'était pas la mienne. Je ne connaissais pas le maréchal que je n'ai même jamais vu ; je n'avais aucune raison de le combattre et je n'étais pas opposé à un gouverneur militaire, puisque j'avais accepté en principe que, malgré l'introduction du régime civil en Algérie, un militaire remplirait les fonctions de gouverneur général, et que, au Conseil, je n'avais soulevé aucune objection.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

par le soufflet de Bismarck, impliquait qu'on allait entrer offensivement, sans perdre un instant, sur le territoire ennemi. Il ne restait à régler que le point par lequel on s'avancerait : serait-ce par la Sarre? serait-ce par le Rhin?

Si, conformément à ce que Lebrun avait demandé à l'Archiduc Albert, l'Autriche décrétait sa mobilisation immédiate et envoyait deux corps d'armée sur le pied de paix vers les frontières de la Saxe et de la Silésie, nous nous concentrerions sur Strasbourg, ne laissant sur la Sarre qu'un rideau défensif, et nous opérerions par le Rhin. Si, au contraire, l'Autriche ne bougeait pas, nous nous concentrerions sur Metz et, nous protégeant défensivement sur les Vosges, nous opérerions par la Sarre. L'Empereur, toujours enclin à croire à la bonne foi d'autrui, ne douta pas que l'Autriche ne voudrait incontinent réaliser ses assurances réitérées de coopération amicale.

Il en douta d'autant moins que le 15 juillet aux Affaires Étrangères Gramont avait arrêté avec Metternich et Witzthum, le confident de Beust, venu de Bruxelles, d'une part, et avec Nigra et Vimercati d'autre part, un projet d'alliance offensive et défensive à trois, que le soir même, Witzthum emportait à Vienne et Vimercati à Florence. C'est donc par le Rhin qu'il résolut d'opérer et pour que cette offensive par le Rhin fût plus efficace, Le Bœuf obtint de l'Empereur une modification aux règles rationnelles de la mobilisation. Rationnellement et en règle habituelle toute troupe, toute armée avant d'entrer

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

en action passe par deux opérations successives : la mobilisation qui consiste dans le passage du pied de paix au pied de guerre au moyen de la réception des réservistes, des chevaux de complément et de matériel nécessaire, et la concentration qui prend les unités ainsi complétées et les amène sur le théâtre choisi pour les opérations où elle les groupe. La mobilisation et la concentration opérées successivement demandent un temps assez long. Résolu d'agir dès les premiers moments, Le Bœuf obtint une modification que, au lieu de ne faire commencer la concentration qu'après l'achèvement de la mobilisation, elles commenceraient en même temps toutes deux et qu'elles se feraient en deux échelons : d'abord transport immédiat des unités sur le pied de paix, ensuite transport des réservistes. Au lieu de laisser chacune de nos unités où elle était, jusqu'à ce qu'elle se fût complétée, il ordonna de la prendre où elle se trouvait, augmentée seulement des permissionnaires rappelés, de la jeter à la frontière, et de faire courir après chacune d'elles les éléments, hommes et matériel, par lesquels elle devait être complétée en son intégralité combattante. Cette combinaison n'a pas été, comme l'ont dit les historiens irréfléchis, le résultat de l'ignorance de nos chefs sur la différence qui existe entre la mobilisation et la concentration. Ils la connaissaient avant eux et mieux qu'eux. La combinaison de Le Bœuf était tellement indiquée par la nature des choses que Moltke dans son

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

mémoire de 1868-1869 l'avait prévue. Elle était motivée par ce fait que nous avions quatre corps d'armée : la Garde, les corps de Châlons, de Paris et de Lyon dont la formation de paix était semblable à celle de guerre, qui pouvaient être très vite complétés en matériel et en hommes, et poussés hors de la frontière avant que les Prussiens eussent remué.

Cette mesure de rapidité aurait dû être achevée par l'indication des points de rassemblement des troupes. Dès qu'on était décidé à agir par le Rhin, il fallait les rassembler là, autant que le permettraient les routes et les chemins de fer et la nécessité de rester divisés pour se nourrir. On ne parut point préoccupé de cette indication d'une stratégie logique. On envoya les troupes par les trajets les plus courts dans la portion de la zone choisie pour la concentration de leurs garnisons. Celles du Nord reçurent l'ordre de se rendre à Thionville; celles du camp de Châlons à Saint-Avold; celles de Paris, Nancy et Metz à Metz; celles de Lyon à Sarreguemines et Bitche; celles de l'Est et de l'Algérie à Belfort et Strasbourg. La Garde fut dirigée en première réserve à Nancy, pouvant se porter soit sur le Rhin, soit sur la Sarre. Les troupes provenant en majorité de l'Ouest durent aller à Châlons. Strasbourg serait le centre de rassemblement du 1er corps d'armée; Saint-Avold du 2e; Metz du 3e; Thionville du 4e; Bitche du 5e; le camp de Châlons du 6e; Belfort du 7e; Nancy de la Garde impériale; la division de cavalerie Du

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Barail à Strasbourg; la 2e division de cavalerie Bonnemain à Lunéville; la 3e division de cavalerie de Forton à Pont-à-Mousson; la réserve générale d'artillerie à Nancy; la réserve du génie à Metz et le grand parc à Toul.

Les troupes étaient ainsi disséminées sur une très longue échelle le long de la frontière de Thionville à Belfort. (265 kil.) Lorsque Joseph II demanda son avis au maréchal Loudun sur une disposition semblable, le vieux guerrier répondit en goguenardant : « Excellent contre la peste » Dans les circonstances actuelles cette dissémination parut d'autant plus incompréhensible qu'elle était en contradiction avec la simultanéité de la mobilisation et de la concentration. On s'était décidé à cette simultanéité, malgré ses inconvénients pour aller vite, et on adoptait une dissémination qui obligerait à aller lentement.

Il serait cependant injuste de goguenarder les dispositions de l'Empereur. Il n'ignorait pas les règles élémentaires du bon sens stratégique, mais dans sa pensée, cette dissémination était purement d'attente. Elle lui avait été suggérée par l'Archiduc Albert, qui jugeait essentiel que jusqu'au moment où les hostilités commenceraient, la Prusse demeurât dans l'incertitude sur le point par lequel nous déboucherions, et c'est pour que cette incertitude fût complète, que nos troupes avaient été étalées sur cet immense demi-cercle. L'Empereur comptait que l'éparpillement ne durerait qu'un instant. Il était persuadé que le traité de Triple alliance, emporté par Vitzthum et Vi-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

mercati allait être incontinent signé, qu'il serait suivi d'une mobilisation ouverte en Autriche et en Italie, et que, de ce moment, toute ruse de guerre deviendrait superflue. Aussitôt et au plus vite il resserrerait cinq de nos corps d'armée à proximité de Strasbourg : le 1er de Mac-Mahon, le 7e d'Abel Douay, le 5e de Failly, le 2e de Frossard, le 3e de Bazaine. Ces cinq corps d'armée franchiraient le Rhin, non par Strasbourg parce qu'au débouché on se trouverait en face des défilés de la Forêt Noire, mais par Maxau, situé à trente kilomètres au-dessus de la forteresse de Germersheim et à vingt kilomètres au dessous de Rastadt. Ils empêcheraient la réunion des armées des États du Sud avec celles de la Confédération du Nord et ils manœuvreraient de façon à attendre que l'Autriche eût terminé sa mobilisation, en évitant jusque-là toute rencontre qui, même heureuse, entraînerait une déperdition de forces. La Prusse incertaine et moins prête ne serait pas probablement encore en état de troubler la marche des corps français. Si elle le tentait, nous devions éviter à tout prix une rencontre qui ne pouvait nous prouver aucun avantage : nous nous déroberions par un mouvement tournant, passerions le Danube près d'Ulm pour nous porter ensuite vers Ratisbonne. La mobilisation de l'Autriche terminée, nous nous avancerions par Stuttgard dans la direction de la Bohême pour tendre la main à l'armée autrichienne. La jonction aurait lieu à Nuremberg; de là les deux armées, accrues de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

l'armée italienne arrivée par Munich, entreraient en Saxe et livreraient avec des forces doubles cette grande bataille qui déciderait du sort de la guerre et des destinées de la Prusse. La flotte, envoyée dans la Baltique, opérerait une diversion et immobiliserait un certain nombre de corps prussiens. Les Prussiens tenteraient-ils d'arrêter notre marche par une menace sur Paris pendant que notre principale force s'avancerait en Allemagne, ils ne pousseraient pas bien loin la tentative lorsqu'ils se sauraient menacés sur le Mein et vers la Saxe, et ils se resserreraient de ce côté. Dans tous les cas la mission de parer à cette menace serait attribuée au corps de réserve de Canrobert qui, du camp de Châlons, viendrait occuper à proximité les positions laissées libres par les troupes de Bazaine, la Garde et Ladmirault.

Ainsi cette dissémination était méditée, voulue. Elle faisait partie d'un plan chimérique, hélas! mais qui explique entièrement des dispositions, qui, sans cela, resteraient incompréhensibles.

III

Ces mesures furent arrêtées sans que le Conseil fût consulté et l'Empereur s'attacha scrupuleusement à tout concentrer entre ses mains et à nous tenir en dehors. Je n'ai pas été dans une position différente de celle de mes collègues. Étant arrivé à Saint-Cloud un soir, en

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

même temps que Le Bœuf, venant parler, moi des affaires politiques, lui des affaires militaires, le maréchal me dit : « Vous pouvez entrer avec moi, vous n'êtes pas de trop. » Mais l'Empereur ne m'adressa pas la même invitation et nous fit prier de n'entrer que l'un après l'autre. J'appris par hasard pour la première fois le nom des principaux commandants de corps d'armée. C'était à Saint-Cloud, on causait après déjeuner, dans le salon, debout, lorsqu'on apporta à l'Empereur un télégramme de Pétersbourg, de Fleury, qui sollicitait un commandement actif. L'Empereur tendit le télégramme à l'Impératrice qui répondit : « Non, on ne peut pas tout avoir. » Le Bœuf était présent. Il parla du général Frossard. J'avais eu des rapports avec ce général, je le savais homme distingué ; néanmoins me trouvant seul quelques instants avec le maréchal, je lui exprimai l'appréhension que ce choix ne parût un acte de favoritisme et qu'on ne considérât le gouverneur du prince impérial comme l'un de ces généraux en brassière auxquels les souverains croient donner la capacité avec la patente. Le Bœuf m'assura que le général était excellent militaire autant qu'homme distingué et qu'il se montrerait digne de la confiance dont l'Empereur l'honorait.

Nous exprimâmes aussi la crainte que la nomination de Failly ne prêtât aux mêmes suspicions. Le Bœuf nous rassura. Failly avait de très beaux états de service; il était réputé brave officier; ce n'est pas la courtisanerie qui l'introduisit auprès de l'Empereur, qui, désirant hono-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

rer l'armée de Crimée, avait voulu, à l'issue de la campagne, la voir représentée dans sa maison militaire par un général de division ; le ministre de la guerre avait proposé Failly et sa nomination d'aide de camp lui avait été remise à Marseille au moment de son débarquement ; inconnu au souverain, étranger à son entourage, il arriva à la Cour, où sa position demeura, comme son origine, exclusivement militaire.

Toujours sous forme de conversation, sans intervenir dans un domaine qui nous était interdit, mes collègues et moi nous exprimâmes notre étonnement de l'exclusion du général Trochu. Il avait demandé un commandement à l'armée du Rhin. Pourquoi ne le lui avait-on pas donné ? Dans ce temps-là, nous l'admirions et nous l'aurions pris pour collègue si l'Empereur ne s'était réservé la disposition du ministère de la guerre. Sa valeur militaire était hors de doute ; il était un des quatre plus jeunes généraux de l'armée, ayant dix ans d'exercice dans son grade, en pleine vigueur d'intelligence et de santé, et, certes, il eût fait bonne figure en première ligne. Par ses relations et aussi par son langage il s'était rangé, il est vrai, parmi les opposants ; mais Mac-Mahon s'était plus encore signalé comme tel par son vote unique au Sénat contre la loi de sûreté générale en 1857. Nonobstant on lui avait confié un commandement en 1859. Le Bœuf nous assura que Trochu ne resterait pas sans emploi ; on lui destinait le commandement d'une armée qui se formerait à Toulouse, contre une

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

agression possible de l'Espagne. Trochu eut raison de s'offenser d'une telle destination : une agression de l'Espagne n'était qu'une hypothèse ridicule. Comme il l'a dit avec irritation, on lui faisait tourner le dos à la bataille à l'âge où les divisionnaires y marchent. Le jugeant irrévocablement hostile, puisqu'il l'était resté quoique comblé de faveurs, on ne voulait pas lui créer la chance de gagner son bâton de maréchal. Il ressentit violemment cette exclusion. « Si je meurs d'une maladie de cœur, écrit-il le 21 juillet, l'origine en sera là, car je refoule énergiquement le torrent de sentiments qui remplissent mon âme. »

Cousin Montauban fut déçu lui aussi de n'avoir pas un commandement actif. Il ne cacha pas son mécontentement : « La camarilla redoute ma concurrence à l'armée, là où la faveur du maître est obligée de s'arrêter devant les services rendus. Malgré l'opinion publique, malgré le désir de l'armée, je suis condamné à un rôle inactif, tandis que des généraux dont le nom n'est précédé d'aucun fait d'armes reçoivent des commandements en chef. Après m'avoir refusé le bâton de maréchal pour le donner à Le Bœuf, on veut me mettre dans l'impossibilité de le conquérir par de nouveaux services. » (18 juillet). Ces plaintes étaient fondées; Trochu et Cousin Montauban méritaient, plus que Failly et Frossard, d'être placés en tête dans le corps de première ligne.

Canrobert n'eut pas un moindre déplaisir. Ses

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

exigences n'étaient pas aisées à satisfaire. A l'Impératrice le félicitant de sa nomination à Lyon, il avait répondu : « Un maréchal de France, c'est si gros, si gros, qu'à Lyon, Madame, je me considère comme une baleine nageant dans un ruisseau. » Le sénateur Waïsse, administrateur du département du Rhône, invité à dîner, s'avance vers la maréchale pour lui offrir le bras, le maréchal le devance et conduit lui-même sa femme à table selon le cérémonial impérial des Tuileries. Nommé à Paris au commandement du premier corps d'armée, (21 juin 1865) il n'avait eu qu'une part très secondaire ou plutôt nulle aux travaux de la réorganisation militaire. Le commandement du corps de réserve lui parut une diminution. Ce sentiment honorable n'était point juste, car étant donnée l'infériorité numérique de notre armée, il était certain que le corps de réserve serait promptement appelé en première ligne à jouer un rôle important. Quoi qu'il en soit, de ce jour il voua à l'Empereur une rancune sourde, qui l'eût poussé peut-être à quelque éclat s'il n'avait été contenu par l'influence de sa charmante et noble femme, complètement dévouée aux souverains. Il éprouva une autre contrariété : sans consulter ses convenances on lui envoya, comme chef d'état-major, un général Henry qui lui déplaisait. Un tel procédé qui, du reste, ne fut pas spécial à Canrobert, était abusif : un chef d'État-major est un confident de son général, un auxiliaire de confiance ; il semble qu'il doive être dé-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

signé par lui et non imposé par le ministre. Cependant Jomini, en ne contestant pas l'inconvénient d'imposer un chef d'état-major à un général, n'admet pas qu'on doive lui en laisser le choix, car s'il est lui-même un homme médiocre placé là par la faveur ou le hasard, son choix s'en ressentira : le mieux, selon lui, serait de donner au général le choix, parmi plusieurs généraux d'une capacité incontestable.

Le Bœuf prit aussi sur lui de refuser un commandement au général Changarnier. Le général était un de ceux que le coup d'État avait précipités de la plus haute espérance et qui en avaient le plus cruellement souffert. Chacune des grandes guerres auxquelles il n'avait pu participer avait rendu plus poignante la douleur de son avenir militaire brisé. Après l'amnistie, il était rentré en France ; toutefois il n'avait pas désarmé, nous l'avions vu à chacune des séances où Thiers attaquait l'Empire, attentif, suspendu aux lèvres de l'orateur, ardent à approuver au point de s'oublier parfois jusqu'à l'applaudissement, interdit aux auditeurs. La déclaration de guerre avait immédiatement tué en lui cet homme de parti et n'avait laissé vivant que le patriote et le soldat. Il oublia ses déceptions, ses colères ; il ne considéra plus en l'Empereur que le chef d'armée, qui tirait l'épée de la France pour la défense de l'honneur. Il vint demander un commandement à Le Bœuf. D'anciennes relations existaient entre ces deux vaillants. Au début de sa carrière, lorsqu'il était en Afrique l'aide de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

camp du maréchal Valée, Le Bœuf avait intéressé son chef à Changarnier, dont l'avancement, jusque-là, avait été des moins rapides. Changarnier lui en savait gré; et entre eux s'étaient établies des relations affectueuses que n'avaient rompues ni la fortune de l'un ni les disgrâces de l'autre. Le Bœuf reçut Changarnier avec la sympathie la plus émue. Mais il ne crut pas possible d'accueillir sa requête. Il le trouva trop âgé (77 ans); il craignit que la réintégration d'un général, depuis si longtemps hors des cadres, ne déplût à l'armée. Ce refus fut pour le vieux patriote une douleur amère qu'il alla cacher dans sa province. Avant d'y retourner il envoya à nos soldats auxquels il ne pouvait se mêler, un cri de confiance : « Nos soldats, nos chers soldats, écrivit-il, seront partout vainqueurs! »

Une difficulté, sur laquelle le Conseil fut consulté, surgit en ce qui concerne le prince Napoléon. Lorsqu'éclata la candidature Hohenzollern, le prince voyageait dans les Mers du Nord en compagnie de Renan et de savants illustres. L'Empereur et, à ma requête, le secrétaire du prince l'avertirent aussitôt. Néanmoins il n'interrompit pas son voyage : « Qu'on ne m'envoie plus de pareilles sornettes! » aurait-il dit. Enfin, informé de la gravité de plus en plus menaçante de la situation, il se décida à revenir. Il s'arrêta d'abord à Londres où La Valette lui raconta les faits à sa manière, c'est-à-dire d'un point de vue peu favorable à Gramont; puis il arriva à Paris le 21 juillet.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Il vint aussitôt me voir. Le dénigrement de tout ce qu'il ne faisait pas lui-même était une des habitudes constantes de son esprit. Cavour notait comme trait digne de remarque que, dans une certaine circonstance, « le prince n'avait pas tout critiqué ». Cette disposition était devenue très âpre depuis le plébiscite. Ne tenant nul compte du service que nous lui avions rendu en introduisant son droit à succéder dans la Constitution, il ne nous pardonnait pas d'y avoir maintenu la régence de l'Impératrice. Il était donc naturel qu'il blâmât la guerre d'autant plus qu'elle dérangeait ses divertissements, et qu'elle contrariait son parti pris de laisser faire librement à la Prusse comme au Piémont tout ce qui leur conviendrait[1]. Il se déchaîna contre notre politique qu'il appelait une politique de sous-officiers. J'essayai de lui montrer la réalité qu'il ignorait; il ne se calma point. Il m'écoutait à peine. Je finis alors par me fâcher à mon tour et lui dis que notre « politique de sous-officiers » n'était que la politique de l'honneur et que je m'étonnais qu'un Napoléon ne le comprît pas. « A quoi bon ces récriminations? si vous aviez voulu agir sur nos résolutions, vous auriez dû revenir à notre premier avertissement et ne point vous attarder jusqu'à ce que les actes décisifs fussent accomplis ».

Le prince demeura de méchante humeur.

1. Darimon, dans son livre mensonger, prétend que le prince aurait affirmé que nous n'étions pas prêts. J'ignore s'il l'a dit aux autres, mais à moi il n'en a pas soufflé mot.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Thiers, qui n'avait pas réussi à voir l'Empereur, essaya de causer avec lui. Il écrivit à son amie, la princesse Julie Bonaparte, de lui ménager, chez elle et en sa présence, une conversation avec son cousin. Le prince avait encore moins de raisons que l'Empereur de refuser cette avance. Mais il ne comprit pas lui non plus l'intérêt qu'il y avait à l'accueillir et il la repoussa brutalement. « Qu'il vienne chez moi ! c'est un intrigant. » La princesse Julie, en termes adoucis, transmit cette rebuffade à Thiers, et brûla devant lui la lettre par laquelle il avait exprimé son désir de rencontre.

Pendant la paix, exclusivement civil, le prince demeurait étranger à l'armée, n'y exerçait aucun emploi, ne se montrait jamais dans ses casernes ou dans ses manœuvres, et lorsque des hostilités allaient éclater quelque part, il revêtait un uniforme, se transformait en général, et réclamait un commandement. Et il était admis qu'on le lui devait. Il en résultait pour l'Empereur de sérieux embarras. En cette circonstance, avant tout préoccupé de ne pas l'emmener avec lui, il songea à le placer à la tête de l'expédition projetée dans la Baltique. Il envoya le maréchal lui demander si cette destination lui conviendrait. Le prince répondit affirmativement, à la condition qu'on lui accorderait comme chef d'état-major le général Trochu, un des habitués du Palais Royal. On y consentit sans observations, et le général, voyant jour à sortir ainsi d'une exclusion humiliante, accepta de son côté sans hésiter.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

La marine était un des éléments principaux de l'expédition et le succès dépendait d'une entente constante entre les troupes de terre et les troupes de mer. Le prince demanda à être le général en chef de l'expédition, et à exercer un commandement aussi entier sur la flotte que sur le corps de débarquement. Le ministre de la marine, l'amiral Rigault de Genouilly, repoussa énergiquement cette condition ; il déclara qu'il ne consentirait jamais à exposer une flotte sous les ordres d'une personne étrangère à la marine et que si l'Empereur prenait cette décision, il rendrait son portefeuille. D'autre part le prince objecta l'impossibilité d'accepter la responsabilité d'une expédition qu'il ne dirigerait pas dans son ensemble : si les mouvements de la flotte n'étaient pas combinés avec ceux du corps de débarquement, ils échoueraient. L'amiral ripostait par l'expédition de Crimée, dans laquelle l'entente de la flotte et de l'armée n'avait pas cessé d'être parfaite, quoique chacune d'elles fût soumise à un chef séparé. Les efforts de l'Empereur ne réussirent pas à le ramener à l'avis du prince, il resta intraitable. Alors, à la fin d'un conseil, l'Empereur nous annonça que, le lendemain, il nous appellerait à prononcer sur le différend.

Le Conseil était déjà en séance et Gramont, qui était favorable au Prince, se faisait attendre. L'Empereur alla plusieurs fois regarder avec inquiétude, par la fenêtre qui donnait sur la cour, s'il ne l'apercevait pas. « C'est que, me dit-il

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

d'un air soucieux, si Napoléon renonce à la Baltique, je devrai le prendre avec moi et il critiquera tout. » Gramont arriva enfin, mais malgré le secours que lui, Maurice Richard et moi, donnâmes à l'Empereur, le prince Napoléon n'eut pas gain de cause. Segris et Plichon soutinrent vivement l'amiral. « Dans une entreprise aussi grave, dirent-ils, il faut que le chef inspire aux troupes une confiance inébranlable et, à tort ou à raison, le prince dont nous ne méconnaissons pas l'intelligence ne passe ni pour un grand amiral ni pour un grand capitaine. » A une voix de majorité le Conseil approuva leur résistance. Le prince renonça alors à son commandement et l'Empereur dut se résigner à le prendre sans emploi dans son état-major. Le commandement en chef des troupes de débarquement, dont les mouvements devaient être combinés avec le chef de l'escadre, fut attribué au général Trochu.

IV

Les généraux qu'on avait placés à la tête des corps d'armée étaient des vaillants dignes de les conduire. Dans aucun temps, dans aucune armée, il n'a existé une réunion d'hommes aussi probes, aussi rompus à la guerre.

Ils étaient dans la force de l'âge, robustes, pleins de santé physique et d'ardeur guerrière. Leurs états de service sont magnifiques. Avec

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

du plus ou du moins ils pouvaient se résumer de la même manière : une carrière commencée en Afrique, une participation glorieuse aux longues fatigues de la Crimée, aux brillants faits d'armes de la guerre d'Italie, aux difficultés des expéditions du Mexique. S'ils n'avaient été préparés que par la guerre d'Afrique, leur instruction eût été incomplète ; ils y avaient pris l'habitude de se garder de trop près, de ne pas étendre suffisamment le rayon dans lequel on s'éclaire ; tout entiers au décousu des petites expéditions contre un ennemi qu'on avait rarement l'occasion de saisir en champ clos, ils ne s'y étaient pas formés aux combinaisons de la grande guerre. S'ils en étaient restés là, il eût été téméraire de compter sur aucun d'eux pour lutter contre les vainqueurs de Sadowa.

Mais, même pendant leur apprentissage africain, ils n'avaient pas été sans s'initier aux principes des grandes guerres. Un de leurs chefs les plus respectés, le maréchal Bugeaud, s'était fait leur professeur en leur exposant les enseignements de notre épopée militaire, dont il était pénétré et qu'il savait rendre accessibles dans des conversations familières. Ils avaient depuis, en Crimée, en Italie, au Mexique, été à même d'appliquer les théories de leur professeur d'Afrique. Aucun des généraux modernes n'avait reçu une éducation aussi complète, sur des théâtres aussi divers et contre des adversaires qui se ressemblaient aussi peu. Les campagnes du Danemark et celle de 1866, la première si

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

facile, la seconde si courte, n'avaient pu en enseigner autant aux généraux prussiens. A l'examen, d'ailleurs, les conceptions de ceux-ci avaient paru contestables et ils n'avaient été jugés admirables que par l'audace de leur offensive. Le nom de nos généraux n'était-il pas dans le monde entier synonyme d'audace irrésistible? Qu'ils pussent se laisser dépasser en élan, en initiative offensive, qu'ils pussent se montrer hésitants, timides, empêtrés dans la défensive et pécher autrement que par l'excès dans l'audace, aucun Français, aucun homme d'État ou de guerre en Europe n'eût osé le craindre ou l'espérer. Nous les avons déjà tous vus à l'œuvre et jugés. Quelques-uns encore cependant méritent d'être regardés de près.

La famille de Bourbaki originaire des îles Ioniennes, fut naturalisée par le Premier Consul en récompense des services rendus. La physionomie du général était ouverte, son œil brillant, son parler coloré, son allure fière; tout en lui respirait la franchise, la générosité, attirait la sympathie, et quelque chose du charme oriental adoucissait ce qu'il y avait de mâle dans sa personne. Il servit en Afrique sous Lamoricière, Cavaignac et le duc d'Aumale. Il organisa les corps indigènes de turcos et ces fils du désert se prirent d'enthousiasme pour sa bravoure irrésistible, en quelque sorte fastueuse, bien propre à frapper leurs imaginations. Ils mirent son nom sur une de ces chansons guerrières improvisées au bivouac, qui consolent les longues marches, rem-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

placent souvent, en campagne, la soupe et le café absents.

Ce chic exquis
Par les turcos acquis,
Ils le doivent à qui !
A Bourbaki,
Honneur à Bourbaki (*bis*).

Général de brigade en Crimée, il déploya l'indomptable courage qui avait fanatisé les Arabes. A Inkermann il s'aperçoit le premier que les Anglais attaqués brusquement vont succomber; il s'élance, il rallie à la hâte quelques bataillons de chasseurs et de zouaves, passe en une minute chez ces vétérans son âme de feu; les Russes sont culbutés, effarés, perdus; ils se reforment en carré pour résister à cette charge d'infanterie, plus terrible que la charge des cuirassiers de Ney à Waterloo... Bourbaki se précipite sur eux. On veut l'arrêter; il saisit une carabine, s'en sert comme d'une massue, et, les yeux pleins d'éclairs : « *Place*, s'écrie-t-il, *il y a ici de la gloire pour tous.* » La bataille d'Inkermann était gagnée, Bourbaki l'Africain s'appela désormais, pour l'armée qui donne les vrais titres de noblesse, Bourbaki d'Inkermann. Il prit part à la guerre d'Italie comme chef de division. Le 19 juillet 1870 il fut nommé commandant de la garde impériale en remplacement de Bazaine. Dévoué sans conditions à l'Empereur et surtout à l'Impératrice, auprès de laquelle sa sœur Mme Le Breton remplissait l'office de dame de compagnie, d'une droiture chevaleresque d'où

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

l'esprit n'était pas exclu, d'une crânerie d'audace à étourdir, peu friand de théorie, connaissant à merveille la pratique de son art, il pensait que le travail abrutit un officier, mais si on lui avait commandé de faire monter une compagnie sur le toit d'une maison, il aurait trouvé le moyen de l'y conduire. Envoyé en 1864 à Berlin par Randon aux grandes manœuvres d'automne, il acquit là une connaissance de l'armée prussienne qui donna beaucoup de crédit à ses pronostics de succès, et, plus que personne, il contribua à inspirer à l'Impératrice cette confiance en notre armée qui l'avait rendue si favorable au parti de la guerre.

Ladmirault[1] était issu d'une famille militaire et terrienne, fixée en Poitou par la capitainerie héréditaire de Montmorillon, ayant fourni une série ininterrompue d'officiers aux armées royales. Son père était à l'armée de Condé. Il fut façonné au métier au Collège des fils de Chevaliers de Saint-Louis, puis à Saint-Cyr. Sa carrière avait été modestement brillante. Il resta vingt-deux années en Algérie. Général de division en 1853, commandant la deuxième division du premier corps de l'armée d'Italie en 1859, il avait été deux fois grièvement blessé. Renversé de cheval, il se relève, se laisse emmener à l'ambulance établie à quatre pas du champ de bataille, sous le feu de l'ennemi. Mais là il refuse tous soins. Appuyé contre le tertre qui porte le fanion, les yeux sur

1. Né en 1808.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

les Autrichiens et sur sa division qui combat, il est tout entier aux mouvements qu'il a conçus et ordonnés, il ne songe à sa blessure que lorsque ses régiments ont couronné les hauteurs et fait flotter le drapeau français sur les positions qu'occupaient les Autrichiens. En 1863 on lui donna le commandement de la division des grenadiers de la Garde, en 1865 le sous-gouvernement de l'Algérie, en 1867, le grand commandement de Lille. Il obtint cet avancement par son seul mérite, car il n'était pas inféodé à l'Empire.

Sa stature était haute et massive, donnant l'idée de la solidité. Son visage, animé par un œil clair et doux, « reflétait son âme, jamais physionomie n'a mieux exprimé un caractère. Ce n'était pas un imaginatif ni un passionné, nul n'était moins compliqué. C'était un simple, un modeste, un résolu, un soumis. En toute circonstance il voyait promptement son devoir, parce qu'il le cherchait par la voie droite; il l'accomplissait jusqu'au bout, l'entreprenant sans arrière-pensée, et comme il n'attendait rien au delà, il obéissait sans hésitation, sinon sans effort, aux hommes quand ils avaient autorité sur lui, aux événements, quand ils étaient plus forts que sa volonté[1]. » La simplicité de ses manières n'enlevait rien à sa dignité; il savait, quoique très bienveillant, inspirer le respect. On le réputait un des premiers manœuvriers de l'armée pour disposer une troupe, la faire mouvoir,

1. Albert de Mun, préface à la vie du général de Ladmirault p. 2.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

l'arrêter, la lancer, multiplier par une tactique expérimentée les forces dont il pouvait disposer. D'un calme imperturbable au milieu de l'action la plus vive, il conservait la sûreté du coup d'œil, le jugement droit et sa prudence n'enlevait rien à son audace.

Frossard, sorti de l'École polytechnique, puis de l'École d'application de Metz, appartenait à l'arme du Génie. Après avoir assisté au siège d'Anvers, servi en Afrique, il avait été attaché au dépôt des fortifications, officier d'ordonnance de Louis-Philippe. En 1849 on le retrouve au siège de Rome, puis à l'École polytechnique pendant deux ans, comme commandant en second. Il sort de l'ombre pendant l'expédition de Crimée. En qualité de colonel du génie, attaché au 2e corps sous les ordres du général Bosquet, il dirigea les travaux qui entraînèrent la prise de Malakoff. « Il a une ardeur extrême, écrivait le général Niel, et répand le feu sacré sur ceux qui l'entourent » (21 juillet 1855). Son intrépidité était bouillante, opiniâtre, téméraire, ne tenant nul compte de l'obstacle. Après la Crimée, il fit partie de la mission militaire envoyée au couronnement de l'Empereur Alexandre, devint membre du comité des fortifications, commandant supérieur du génie en Algérie, général de division (1858). Pendant la Campagne d'Italie (1859) il avait commandé avec supériorité le Génie, et il était devenu grand-officier de la Légion d'honneur, et aide de camp de l'Empereur. Enfin sur le désir de l'Impératrice, il fut

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

nommé gouverneur du Prince Impérial (1867). Devenu président du comité des fortifications. on lui donna en 1870 le commandement du camp de Châlons pour initier le prince impérial aux opérations d'un siège. Il était distingué, instruit, réfléchi, souple, inégal; il savait, lorsque cela lui convenait, captiver par l'agrément de ses manières, mais il ne le voulait pas toujours dans ses rapports avec ses égaux, et presque jamais dans ceux avec ses inférieurs. Il était à la fois exigeant dans le commandement et peu disposé à l'obéissance; facile pour ceux d'en haut, hérissé pour ceux d'à côté ou d'en bas. « Il n'est pas commode à mener, disait Niel, et quelquefois bien dur pour ceux qui servent sous ses ordres (18 août 1855). » Il s'attira la défaveur d'une grande partie de l'armée par la roideur de ses manières et les difficultés de son humeur nerveuse. On l'appelait le maître d'école. Le double aspect de sa nature se retrouvait dans sa figure intelligente aux traits secs, revêches, à la fois chafouine et insinuante. Dans son commandement à Châlons, il s'était montré si peu exercé au maniement des troupes, que lorsque la guerre vint nous surprendre, on songea à le placer à la tête du Génie. Il y eût rendu d'éminents services. Si on avait ménagé sa dignité, il aurait probablement consenti à un déplacement qu'en lui-même peut-être il désirait. Mais l'Empereur le lui demanda brusquement par une dépêche qu'aucune explication n'avait préparée. « S'il y a la guerre, je voudrais que

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

vous eussiez le commandement en chef du Génie. Cependant, si vous tenez à conserver votre corps, répondez-moi. » (14 juillet, soir.) Il craignit de se déconsidérer en quittant son commandement à l'ouverture des hostilités, il répondit « que l'Empereur pouvait disposer de lui comme il l'entendrait, qu'il lui était tout dévoué et prêt à faire ce qu'il jugerait utile à son service, quelles que pussent être ses préférences. » L'Empereur, ne voulant pas le blesser, le laissa malheureusement à la tête du 2e corps d'armée, celui qui devait être lancé le premier vers la frontière.

V

Parmi les divisionnaires placés sous ces chefs, quelques-uns n'avaient d'autre mérite que d'être prêts à sacrifier leur vie à tout instant. Dans les rangs inférieurs ils avaient appris la tactique réglementaire; la sachant fort bien, ils considéraient le grade supérieur comme une retraite et ne songeaient guère à se pousser à de plus hautes études. Colonels de premier ordre, généraux de brigade excellents, ils n'étaient plus que des généraux de division médiocres. Cela tenait à ce que, quoique l'ancienneté ne fût pas la condition de l'avancement dans le grade supérieur, en fait, on s'attachait trop à cet ordre du tableau qui, d'après Saint-Simon, a été la cause des malheurs des dernières années de Louis XIV et qui, d'après Bugeaud, pourrait nous ramener plusieurs

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

journées de Waterloo[1]. Heureusement que le choix gardait une place encore importante et

1. Dans notre ancienne France, on était d'accord pour reconnaître qu'une des principales causes des revers foudroyants des dernières années de Louis XIV, était l'innovation par laquelle Louvois avait subordonné l'avancement à l'ancienneté, à l'ordre du tableau, ainsi qu'on disait alors. « Jusque-là on ne demandait pas à un officier pour le hisser au sommet, combien de temps il avait été sot, mais quelles preuves il avait données de son intelligence. » Saint-Simon exprimait ainsi l'opinion générale des officiers sérieux de ce temps; on retrouve son langage dans Feuquière : « Quoique la longueur des services, dit-il, doive être mise en considération par le prince, je ne saurais cependant approuver la manière dont les promotions se sont faites depuis plusieurs années, que l'on a pris pour règle certaine d'élévation le temps que l'on avait passé dans un grade inférieur. Maxime très pernicieuse, qui ôte toute émulation et désir de se distinguer, et qui remplit les armées d'un grand nombre d'officiers incapables du grade auquel ils se trouvent élevés. » (Mémoires 1re partie, ch. V et VI). Le maréchal Bugeaud s'en était rendu bien compte aussi lorsqu'il écrivait d'Alger en 1846 au roi Louis-Philippe, lui recommandant le capitaine Trochu : « Trop d'hommes incapables arrivent au sommet en vieillissant; leur nombre dans le cadre de l'état-major est effrayant pour l'avenir de la patrie. Ils peuvent nous ramener plusieurs journées de Waterloo. Faisons donc surgir de bonne heure quelques capacités bien démontrées, pour que, jeunes encore quand elles atteindront au grade d'officier général, elles soient une garantie pour la sécurité de la France et l'honneur du drapeau. » — « J'ai désiré souvent que le gouvernement eût un autre moyen de récompense, comme par exemple de donner une dotation de 2 000, 4 000, 6 000 francs, au lieu de donner des grades. Vous n'aurez un bon cadre d'état-major général que quand les Chambres accorderont au gouvernement les moyens de récompenser autrement que par un grade des services exceptionnels. Sans cela, le respect humain les considérations de personne, l'humanité même feront souvent passer par-dessus l'intérêt national d'avoir un bon cadre d'état-major général... Si j'étais le gouvernement, je

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

que, grâce à cette part intelligente faite au mérite, l'elévation de l'intelligence avait souvent accompagné celle du grade. Il suffit de citer Bataille, Lavaucoupet, Cissey et surtout Deligny, l'égal des plus illustres divisionnaires de Napoléon Ier. Parmi eux se détachent deux physionomies, l'une touchante, l'autre plus accentuée, Raoult et Ducrot.

La taille de Raoult était élancée; son visage grave, pensif, froid, plutôt sévère, sa parole brève, rare, modeste, son instruction étendue, autant littéraire et historique que militaire; sa vie avait quelque chose du stoïcien, presque de l'ascète. On l'appelait le triste et doux. Dur envers lui-même, affable et presque tendre aux autres mais sans phrases et sans démonstration, faisant plus qu'il ne promettait. Quoiqu'il n'ait été ni courtisan, ni faiseur, ni vantard, par son travail, par son dévouement au devoir, par la noblesse constante de sa conduite il avait forcé l'estime, l'amitié, l'avancement. D'une origine humble, fils d'un boulanger, il avait été un bril-

ferais en désespoir de cause et très volontiers, un marché avec les Chambres. Je réduirais le cadre des lieutenants généraux à 70 en temps de paix et des maréchaux de camp à 140, pourvu qu'on m'accordât en compensation l'équivalent en dotations à des colonels mis à la retraite après dix ans de grade. ... Vous me direz peut-être qu'ils ne sont pas assez anciens. Je vous dis par avance que ceux-là étant propres à la chose, il faut passer par-dessus l'ancienneté, parce que les plus anciens ne conviennent pas. Rappelez-vous, qu'on a fait 47 lieutenants-généraux pour arriver à Wellington. » Lettre de Bugeaud au ministre de la guerre. Inédite — 21 mai 1846.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

lant élève de Saint-Cyr et de l'École d'État-major; successivement attaché en Afrique à Pélissier, en Crimée à Saint-Arnaud, il avait obtenu l'admiration de l'armée comme major de tranchée. Lorsqu'il sortait de son poste du *Clocheton*, vêtu d'un long manteau d'artilleur, boutonné jusqu'au haut, un bâton blanc à la main, attentif, imperturbable, aussi prompt à empêcher le mal qu'à le réparer, les Russes le reconnaissant s'écriaient : voilà le major! et ils le saluaient de leurs obus. Son manteau avait-il été percé, il le donnait en rentrant à son ordonnance en disant : « Faites-moi raccommoder cela, je me suis déchiré je ne sais où ». Deux fois il fut blessé et une fois tenu pour mort. A la suite de ces blessures, il perdit le goût, l'odorat et la vue. Aussitôt rétabli, il revenait au *Clocheton*. Les Russes l'admiraient autant que nous et après la paix Tottleben devint son ami. « Je vais à Châlons, dit-il à Napoléon III, serrer la main qui m'a donné le plus de fil à retordre à Sébastopol. » A son retour en France, il fut nommé chef d'état-major de la division de Châlons-sur-Marne, et peu de temps après chef d'état-major de la Garde impériale. Général de brigade en 1861, il fut placé à Lille. Il prit part à l'expédition de Mentana et nommé général de division.

Bien autre était Ducrot (53 ans), aussi brave, aussi loyal, mais tout en dehors, abondant en manifestations extérieures, fougueux, d'une personnalité absorbante. Grand, fort, sanguin, il

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

donnait par ses attitudes, sa démarche, son regard altier, l'idée de quelqu'un toujours prêt à se jeter en avant. Issu d'une famille militaire de chevaliers de Saint-Louis, envoyé en Afrique à sa sortie de Saint-Cyr, il était colonel à trente-cinq ans. Il se distingua dans toutes les affaires où il fut engagé. Les princes d'Orléans le tenaient en haute estime ; Bugeaud l'appréciait et il était lié étroitement avec Trochu, officier d'ordonnance du maréchal. Ce fut sa période la plus brillante : il ne parut pas en Crimée et ne prit part qu'à la petite expédition de Bomarsund ; en Italie, sa brigade ne fut pas engagée ; en Syrie, il remplit une mission mal définie qui le laissa en mauvais termes avec son chef, Beaufort d'Hautpoul. Mais il était jeune, actif, jouissait d'une grande réputation d'énergie, était protégé par Fleury et son avancement ne s'arrêta pas. En 1865 il eut le commandement de la 6e division militaire à Strasbourg, poste d'avant-garde et de confiance. Dans toute sa carrière, il remplit scrupuleusement son devoir, mais il montra un trait de caractère constant : aucun de ses chefs n'échappa à son dénigrement. Il avait le sens de l'autorité plus que celui de la subordination. Dans sa nature violente, toute aux premières impressions, il y avait une mobilité qui le faisait passer d'un sentiment à l'autre sans même qu'il s'aperçût qu'il changeait. La mobilité éteint la générosité chez les natures les plus généreuses. Ainsi il avait eu d'abord un dévouement fervent pour Mac-Mahon, impéria-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

liste redevenu légitimiste après 1870, ce qui était le fond même de sa nature, estimant que Mac-Mahon servait mal la cause du comte de Chambord, il ne garda contre lui aucune mesure, et dans plusieurs entretiens que nous eûmes à cette époque, il s'acharna à me démontrer que le maréchal seul était la cause de nos désastres. A Strasbourg il ne cessait de souffler la guerre, de la présenter comme inévitable, souhaitable. Il montrait beaucoup de zèle, une attention toujours en éveil, un souci ardent de connaître les hommes et les choses d'Allemagne et nouait des intelligences avec le Grand-Duc de Hesse. Là, comme partout, il avait sa politique personnelle, sa stratégie personnelle et, dans des mémoires destinés à être mis sous les yeux de l'Empereur, déclarait n'avoir aucune confiance dans le ministre de la guerre, qui était alors le maréchal Niel. Les Allemands le représentaient se servant d'un canon en guise de longue-vue pour observer l'autre rive du Rhin. Mécontent qu'on n'obéît pas à son impulsion agressive, il multipliait dans sa correspondance les prédictions pessimistes. Mais quoi qu'il ait pu écrire il accueillit la déclaration de guerre avec enthousiasme, et il disait à Le Bœuf, le seul de ses supérieurs qu'il ait un peu ménagé : « Nous sommes inférieurs en nombre, mais nous avons la qualité, la guerre sera bonne. »

Le commandant en chef de l'artillerie Soleille et l'intendant général Wolff étaient des hommes d'une capacité éprouvée, mais l'un et l'autre par-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

fois un peu légers et également fatigués. Soleille, en particulier, écrasé de douleur par la perte d'une femme qu'il adorait, s'était affaibli et disait : « Puisque l'Empereur abandonne Rome, Dieu l'abandonnera. » L'intendant de Metz Friant, emphatique, rude mais remarquablement actif, intelligent, fécond en ressources. A Strasbourg, Curnier de Lavalette était un intendant archaïque mais très consciencieux et rompu aux difficultés de sa fonction.

En somme les chefs de notre armée offraient toutes les garanties de bravoure, de dévouement, d'abnégation et d'expérience de la guerre qu'on peut souhaiter en des chefs de troupe. Mais quel serait le généralissime qui les animerait du feu sacré, tirerait d'eux tout ce qu'ils étaient disposés à donner, susciterait leur initiative, et les mènerait à la victoire ? Quel serait le commandant suprême, digne de conduire de tels divisionnaires?

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

CHAPITRE VI

DU GÉNÉRAL EN CHEF — L'EMPEREUR GÉNÉRAL EN CHEF, LE BŒUF MAJOR-GÉNÉRAL — CONSTITUTION DE LA RÉGENCE.

I

A quoi servent les préparatifs matériels les mieux entendus si l'armée, n'ayant pas à sa tête un chef capable de la commander, le plus nécessaire fait défaut? *Omnia hæc frustra præparassemus nisi qui illa regeret fuisset*[1]. Le principal ressort de la victoire et la force suprême de l'armée, c'est le général en chef. Non que la valeur des soldats soit de mince importance, mais elle reste vaine si elle n'est pas employée par l'intelligence et la volonté puissantes d'un véritable chef. Les meilleures troupes sans un bon général, si ce n'est accidentellement, ne peuvent faire que de petites choses[2] : tous leurs avantages d'organisation, de qualité, sont paralysés par ce manque essentiel. Les historiens romains ont reconnu que placée au milieu de

1. Velleius Paterculus.
2. Jomini. *Guerres de la Révolution.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

populations qui l'égalaient en valeur militaire, en persévérance, en nombre, Rome a prévalu par ses généraux plus que par ses soldats. *Ducibus validiorem quam exercitu, rem romanam*[1]. De quelque côté que ses capitaines se fussent portés, la victoire les eût suivis. « Ce n'est pas l'armée romaine qui a soumis la Gaule, mais César; ce n'est pas l'armée carthaginoise qui faisait trembler la république aux portes de Rome, mais Annibal; ce n'est pas l'armée macédonienne qui a été sur l'Indus, mais Alexandre; ce n'est pas l'armée française qui a porté la guerre sur le Weser et l'Inn, mais Turenne; ce n'est pas l'armée prussienne qui a défendu sept ans la Prusse, mais Frédéric le Grand[2]. » De même ce n'est pas l'armée française qui a été écrasée à Rosbach, c'est l'inepte Soubise; ce n'est pas l'armée prussienne qui a succombé a Iéna, ce sont ses chefs endormis et présomptueux; ce n'est pas l'armée autrichienne qui a été mise en déroute à Sadowa, c'est l'insuffisant Benedeck. « Presque tous les événements heureux sont dus à la bonne disposition, à la supériorité du général qui gagne une bataille, comme presque tous les événements malheureux peuvent être attribués à la mauvaise disposition et au défaut de cœur et de capacité du général qui la perd[3]. » Les troupes incomparables que Frédéric trouva à son avènement suppléèrent plus d'une fois, il

1. Tite-Live,
2. Napoléon. Extrait des récits de la Captivité.
3. Feuquière. Sur la bataille de Malplaquet.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

l'a raconté lui-même, à son inexpérience ; mais dès qu'il se fut formé, il reconnut « que la tête d'un général a plus d'influence sur le succès d'une campagne que les bras de ses soldats ; que sa capacité, sa résolution décident plus que le nombre des troupes, et qu'à force d'être maladroit il peut détruire les plus grands avantages [1]. » Déjà Aristote, s'inspirant de son disciple Alexandre, avait glissé dans un traité de métaphysique cette sentence : « Le bien de l'armée c'est à la fois l'ordre qui y règne et son général, surtout son général : ce n'est pas l'ordre qui fait le général, c'est le général qui est la cause de l'ordre ». Napoléon a exprimé cette vérité par les paroles les plus fortes : « A la guerre les hommes ne sont rien, c'est un homme qui est tout [2]. Une armée n'est rien que par la tête [3]. Mon Dieu, qu'est-ce qu'une armée sans chef? [4] »

On est effrayé, en y pensant, de la mesure dans laquelle le général en chef doit associer les qualités les plus opposées, au milieu de l'action la plus rapide. Il est obligé de cheminer avec aplomb et sans vertige sur un chemin étroit, bordé d'un précipice de côté et d'autre. Il faut qu'il ait à la fois l'audace et la circonspection, qu'au coup d'œil stratégique qui embrasse l'en-

1. Guerre de Sept ans. 1757-1762, et pensées de Frédéric. (Dumaine 1869). Nos 695 et 978.

2. Notes sur la situation militaire en Espagne, 30 août 1808.

3. Au général Clarke, ministre de la guerre, 11 juin 1809.

4. Au même, 18 août 1809.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

semble d'un théâtre d'opérations, il unisse le coup d'œil tactique qui, en un instant, se rend compte des accidents favorables ou contraires d'un champ de bataille. L'impétuosité, la claire vue qui saisit la faute de l'adversaire doit s'allier aux calculs profonds qui préparent l'action en laissant le moins possible au hasard. Dans l'offensive la plus vigoureuse, il doit faire sa place à la prudence d'une défensive momentanée; est-il privé de la faculté de fixer longtemps les objets et les idées sans être fatigué, son audace n'est que de la témérité ou de l'étourderie; s'attarde-t-il trop en ses réflexions, il devient hésitant et laisse échapper l'à-propos favorable des circonstances imprévues; s'arrête-t-il outre mesure au détail, le voilà incapable des vastes combinaisons; les néglige-t-il, il compromet les meilleurs desseins par l'exécution. Il faut qu'il mûrisse ses plans dans le plus profond secret et qu'au moment décisif il ne les laisse pas ignorer à ses lieutenants. Les divulgue-t-il trop tôt, il est à la merci de l'espion aux aguets, du déserteur prêt à trahir, du général ennemi en vedette; est-il secret trop longtemps, ses lieutenants, ignorant le but à atteindre, sont paralysés à la moindre interruption du commandement. Malheur au général en chef s'il ne se renseigne pas, s'il n'interroge pas les lieutenants en qui il a confiance, si, par un entêtement d'orgueil, il se renferme dans une présomption d'infaillibilité personnelle. Mais malheur encore si, à force d'interroger, il laisse faiblir sa propre volonté et ne prend pas son parti

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

seul, car qui réunit des conseils est battu d'avance[1]. Il faut qu'il veille en père au bien-être de ses hommes et ne balance pas à les sacrifier comme il se sacrifie lui-même ; ménage-t-il à l'excès ses soldats, il n'arrive pas à temps; en requiert-il trop, il les sème sur les routes. Envers ses lieutenants il doit être exigeant, pourvu qu'il ne leur dérobe jamais, pour s'en enrichir, leur part d'honneur; ne leur demande-t-il pas assez, ils se relâchent ; leur demande-t-il trop, ils se rebutent, et dans les deux cas il est mal servi. On veut qu'il soit en même temps imposant et familier, que ses hommes le sentent au milieu d'eux et cependant au-dessus; sa bravoure est-elle douteuse, sa troupe s'amollit, est-elle trop impétueuse, il ne la tient plus. Il ne saurait pas plus manquer du courage qui éclate au bruit du canon que de celui qui s'exalte dans le silence du bivouac à deux heures du matin. Se montre-t-il peu, il n'inspire pas confiance; se prodigue-t-il, on ne le respecte pas. Enfin il est obligé de tenir la main sur le cœur de son armée ; s'il bat trop vite, il le calme ; il l'excite, s'il bat trop mollement.

Une des parties les plus difficiles de cet art dans lequel tout est difficile, me paraît être de connaître les desseins de l'ennemi. Les moyens matériels sont incertains; les espions peuvent tromper ou être trompés[2]; il n'est pas sûr que

1. Machiavel, *Arte della guerra* cap. IV : « Senza parlare a tutto lo esercito, con difficulta si puo operare cosa buona. »
2. Frédéric avait dans l'armée autrichienne un officier

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

les messages interceptés n'aient été intentionnellement mensongers afin de lancer sur de fausses pistes ; les déserteurs ont souvent mal vu ou mal entendu. Ce n'est donc que par le plus prodigieux calcul de probabilité intellectuel, en combinant ce qu'il sait du caractère de son adversaire, de la nature de son armée, des nécessités invincibles du théâtre d'opération, du tracé des routes, du cours des fleuves, de l'emplacement des dépôts d'hommes ou d'armes, des idées théoriques des états-majors et de l'enseignement technique de l'armée, que le général peut deviner l'opération à laquelle il doit parer, et lorsqu'il l'a ainsi devinée, il faut qu'il croie à ce que son calcul lui a montré plus qu'à ce qu'on lui dira, ou qu'à ce que ses yeux sembleront voir.

Comment décider parmi ces qualités indispensables lesquelles le sont davantage? S'il fallait prononcer, nous dirions que c'est la résolution, l'imperturbabilité, l'activité. Sans résolution il n'est pas de véritable homme de guerre. Il « vaut mieux prendre une mauvaise résolution et l'exécuter sur-le-champ que de n'en prendre aucune. Le parti le plus mauvais à la guerre est le plus

supérieur qui l'instruisait des projets du général Daun. Celui-ci le rencontre un jour un panier à la main — Que portez-vous? lui dit-il.— Des œufs. — Remettez-les à mon cuisinier. Au premier que le cuisinier cassa, il découvrit un billet au roi de Prusse. — Votre crime mérite la mort, dit alors le général autrichien. Vous pouvez cependant vous racheter. Mettez-vous à ce bureau et écrivez au roi de Prusse ce que je vais vous dicter. » Trompé par cette fausse indication, Frédéric fut sur le point d'être surpris.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

pusillanime[1]. » — « La vraie sagesse pour un général est dans une détermination énergique[2] ». *Sans audace* était la plus mauvaise note que Napoléon pût donner à un général. Et il ne suffit pas de vouloir un jour, à un moment donné; il faut vouloir tous les jours, à tout instant, opter sans cesse rapidement entre des partis opposés, incertains, gros de périls, souvent dans la fumée du champ de bataille, ou dans la fumée plus noire des renseignements contradictoires.

Être imperturbable est non moins capital. Cela implique ne se décourager, ni s'enfler, ne se laisser ni éblouir, ni enivrer, ne pas faire un tableau de toute chose, n'accorder aux sensations successives ou simultanées que la place qu'elles méritent d'occuper; au milieu des plus dures vicissitudes, des angoisses les plus poignantes, rester maître de soi, d'une indifférence stoïque, d'autant plus impassible que les mauvaises chances s'accumulent; se maintenir défiant dans les succès, attentif, en éveil, comme si tout allait être remis au hasard, inaccessible à l'infatuation comme à la défaillance.

« Activité! Activité! vitesse! » écrivait Napoléon à Masséna[3]. Sans activité, pas de général. Un des principaux soins du commandant en chef n'est-il pas de bien choisir le terrain? Comment le jugera-t-il si, après avoir consulté les indications des cartes, il ne le parcourt à cheval dans tous

1. Frédéric.
2. Napoléon.
3. Lettre d'ordre (18 avril 1809).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

les sens? Non moins important est pour lui de reconnaître l'armée ennemie. Comment y parviendra-t-il s'il ne va l'observer? On ne peut plus haranguer, comme le faisait César, nos troupes nombreuses, mais c'est une harangue que prononce de tout son corps le général en chef quand, à la veille de l'action, il parcourt, dans une fière attitude et le visage enflammé de courage et d'espoir, le front de ses troupes que sa présence électrise. Le jour de la bataille, d'autres devoirs d'activité non moins impérieux s'imposent : redresser les erreurs, conjurer les malchances, parer aux surprises, lancer ses réserves à ce rapide moment d'où dépend la victoire; quoique immobile au centre, déplacer ce centre à chaque phase de la lutte, afin de rester le moteur suprême toujours présent à chaque extrémité.

La résolution, l'imperturbabilité, l'activité supposent cette intelligence cultivée de qui toute action forte relève, mais elles se rattachent davantage à la constitution morale, au caractère, et non moins encore à la constitution physique, à la santé. Avec une âme débile, languissante, sans muscles d'airain, avec des organes imparfaits ou affaiblis, des nerfs en déroute, des jambes vacillantes, un cerveau appesanti, un estomac délabré, avec une maladie organique qui paralyse les fonctions, il ne saurait y avoir ni résolution, ni imperturbabilité, ni activité. Sans doute pendant un jour, une âme guerrière peut rester maîtresse du corps qu'elle anime. Le maréchal de Saxe, atteint d'hydropisie, se tint debout à Fontenoy,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

parcourant le terrain dans un petit panier d'osier, revêtu, au lieu de cuirasse d'un justaucorps de taffetas matelassé. A l'Alma, Saint-Arnaud sut commander à la mort de l'attendre jusqu'après la victoire. Mais sans l'intégrité suffisante des facultés physiques, la volonté la plus héroïque est impuissante à supporter les longs efforts, les fatigues incessantes, les péripéties pathétiques, les vicissitudes de crainte et d'espérance, de succès et de revers qui constituent une campagne militaire. « Le général, disait Guillaume du Bellay dans son livre sur la discipline, doit être tempéré, sobre, pénible, subtil, libéral, de bon âge, *bien portant*. » D'après le maréchal de Saxe [1], « la première des qualités est la valeur... la seconde, l'esprit... la troisième, *la santé*. » : « Gouvion-Saint-Cyr insiste sur la *nécessité d'une forte constitution* [2] » et Napoléon dit « La santé est indispensable et ne peut être suppléée par rien à la guerre [3]. »

II

Tant de puissances diverses et tant de génie doivent se combiner pour former le général en chef, qu'on en est presque réduit à le considérer comme un être de raison [4]. Les généraux éminents tels que Condé, Luxembourg, Masséna, Soult,

1. Rêveries.
2. Campagnes du Rhin — Rhin et Moselle.
3. Général Bonaparte au ministre des relations étrangères, 10 vendémiaire an 6 (1er octobre 1797).
4. Frédéric.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Davout, sont en assez grand nombre; on peut à peine citer six grands capitaines à peu près complets, trois dans l'antiquité, Alexandre, César, Annibal; trois dans l'âge moderne, Turenne, Frédéric, Napoléon. Des trois anciens, quel est le premier? Frédéric penchait pour Annibal, et Napoléon ne paraît pas éloigné de ce sentiment. Néanmoins on en peut discuter. Il est certain au contraire que Napoléon a été le premier des anciens et des modernes.

Ne ménageons pas l'admiration à Frédéric. Il a violé les traités et le droit des gens : qui s'est agrandi en les respectant? Mais quel souverain a eu une vie plus sérieuse, et malgré ses sarcasmes des moments de repos, plus haute, aussi véritablement vouée au bien et à la justice? Également remarquable par l'audace de sa pensée, la sagacité de son esprit, l'énergie de sa prudence et la fermeté de son caractère, on ne sait qu'admirer le plus de ses talents variés, de son profond jugement ou de sa grande âme. Brillant de toutes les qualités physiques et morales, fort comme la volonté, beau comme le génie, actif jusqu'au prodige, il perfectionna, compléta tous ces avantages et ne fut pas moins éminemment son propre ouvrage que celui de la nature; très facile, il se rendit sévère ; absolu jusqu'à la plus redoutable impatience, il fut tolérant jusqu'à la longanimité ; vif, ardent, impétueux, il se fit calme, modéré, réfléchi[1]. N'eût-il jamais gagné de bataille, il serait

1. Mirabeau. *De la monarchie prussienne.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

un grand homme. Comme chef d'armée il a excellé dans les plus hautes parties de l'art. Certaines de ses batailles telles que celle de Leuthen, sont des prodiges de génie ; ses fautes même l'ont élevé, car elles l'ont montré moralement supérieur quand il n'avait pu l'être stratégiquement. Pendant la guerre de Sept ans, il a donné un spectacle sublime à la postérité, alors que, traqué comme une bête fauve, coupé de sa capitale, ayant à ses pieds une famille éplorée qui le suppliait de demander grâce, ses troupes décimées et démoralisées, ses sujets épuisés, ses combinaisons déjouées, sa santé atteinte, il demeura entier, inflexible, confiant, regardant d'un regard imperturbable le destin contraire et le domptant par son indomptable énergie. Après avoir fait de grandes choses, il les a racontées dans de beaux récits pleins de sève et d'originalité.

Cependant Napoléon le dépasse sous tous les rapports, comme homme, comme législateur, comme écrivain. Lui aussi nous a laissé des récits de ce qu'il avait fait. Ces récits, souvent dignes de César et de Tacite, ont un relief, une sobriété pénétrante, une sérénité lumineuse que n'ont pas ceux de Frédéric. Ils ajoutent à la supériorité du capitaine l'art souverain avec lequel il se raconte. Frédéric a trouvé dans son berceau la toute-puissance de chef d'État qui lui permit de suivre son génie sans entraves ; Napoléon a dû s'élever de petit officier au rang de maître omnipotent des hommes et des choses. Pour ne comparer que les généraux, Frédéric s'est montré

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sur un théâtre limité, circonscrit, connu; les champs de bataille de Napoléon ont été l'Europe entière, l'Afrique et l'Asie. Frédéric a appris l'art militaire par ses fautes, comme il l'a raconté lui-même, Napoléon l'a toujours su, et, dès son début, il est apparu comme la divinité même de la guerre; sa première campagne est son chef-d'œuvre; il est telle bataille comme celles de Molwitz et de Torgau où Frédéric n'a montré aucun talent; il n'en est aucune de Napoléon dans laquelle on ne reconnaisse le maître incomparable. A la fin de sa carrière, Frédéric, comme César, était devenu circonspect; il hésitait à affronter les hasards; au contraire, l'audace de Napoléon, semblable en cela à Turenne, s'était accrue avec l'expérience, et ses dernières campagnes sont les plus osées. On estimait que la présence de Napoléon à l'armée comptait pour cinquante mille hommes. « Je vaux dix fois mieux, disait Davout, quand je le sens auprès de moi. » En 1814, pour faire croire à sa présence sur la ligne lorsqu'il était absent, on faisait crier dans les rangs : vive l'Empereur! L'odieux Moreau, consulté par les chefs de la coalition sur les meilleurs moyens à employer contre lui, répondit : « Le combattre partout où il n'est pas. » Dans son vaste cerveau trouvaient place côte à côte sans se gêner, les hautes combinaisons et les sollicitudes minutieuses. Du même regard il embrassait l'Europe et chacun de ses bataillons. Il n'y avait rien qu'il ne pût faire par lui-même. Il aurait su au besoin fabriquer de la poudre,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

des affûts, il savait comment fondre les canons; il savait combien de temps il fallait à un tailleur pour confectionner un habillement, à un charron pour construire un affût, à un armurier pour monter un fusil[1]. Ses plans étaient aussi méthodiques qu'impétueux. Qui a excellé autant que lui à fanatiser le soldat et redoubler l'énergie de son cœur? Il les appelait ses enfants; le soin des blessés était la plus instante de ses occupations après la bataille. Aussi, fussent-ils dans la boue, sous la neige, sans pain, à l'agonie, à sa vue ils oubliaient toutes leurs souffrances.

D'éminents généraux n'ont valu que d'une certaine manière : Masséna dans les affaires d'avant-garde, Davout dans le fort de l'action, Gouvion Saint-Cyr dans les chocs qui en amenaient la fin, Ney n'avait son coup d'œil extraordinaire que sur un champ de bataille circonscrit, Napoléon était également lucide dans le cabinet et sous les balles, sur un petit théâtre et sur un grand, dans une bataille et dans une campagne, à toutes les phases de la mêlée. Peut-on concevoir une résolution plus constante? Son imperturbabilité était stoïcienne : brusque, impatient dans les événements favorables, il devenait doux, calme, dès qu'ils s'assombrissaient, ne voulant pas ajouter au tumulte menaçant des choses celui de ses propres agitations.

On raconte des prodiges de l'activité d'Annibal et de César. Il n'y avait pas de travail qui pût

1. Arthur Lévy. — *Napoléon intime.* — Ce livre intéressant est à lire tout entier.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

lasser le corps ou rebuter l'esprit d'Annibal; César supportait les fatigues au delà de toute croyance. L'activité de Napoléon n'était pas moindre. Il travaillait sans relâche. Dans aucune vie humaine il n'y a eu une telle intensité de labeur : « Les états de situation, écrivait-il à son frère Joseph, sont pour moi les livres de littérature les plus agréables de ma bibliothèque, et ceux que je lis avec le plus de plaisir dans mes moments de délassement. » Six heures de sommeil lui suffisaient; il pouvait dormir à toute heure, se réveiller, se rendormir, être réveillé de nouveau; les plus petits officiers interrompaient son repos pour lui faire un rapport; il se levait spontanément tous les jours de minuit à deux heures du matin, heure à laquelle arrivaient les renseignements expédiés par les généraux à la fin de la journée. De son quartier général il se rendait à la tête de ses corps en voiture, suivi par une brigade de ses chevaux de selle; pendant le trajet il lisait ses dépêches, expédiait ses réponses par ses aides de camp et officiers d'ordonnance qui galopaient à la portière.

L'heure de la bataille s'approchant, il était constamment à cheval pour reconnaître la force et la position de l'ennemi, étudier le terrain, parcourir les bivouacs; en quelques heures il fatiguait plusieurs chevaux. Pendant les trois jours qui précédèrent Austerlitz il visita tous les camps, réunissant autour de lui officiers et soldats, leur expliquant les devoirs militaires. Quand il ne se rendait pas aussitôt sur le théâtre des opérations,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

il se couchait, un compas à la main, sur des cartes où la position de ses corps d'armée et de ceux de l'ennemi était marquée par des épingles de couleurs différentes; il calculait les distances, choisissait les emplacements et dictait des instructions « qui à elles seules, selon Jomini, seraient un titre de gloire ». Le jour de la bataille, il est à cheval, une longue vue à la main, sur le point d'où il peut le mieux embrasser l'ensemble du théâtre de la lutte (le Landgrafenberg à Iéna, le cimetière à Eylau, la grande redoute à Borodino, le plateau de Posthenen à Friedland etc...) Ses maréchaux savent où le trouver. Derrière lui se tiennent les aides de camp et les officiers d'ordonnance et quatre escadrons de la Garde, un de chaque subdivision d'armes. Parfois il met pied à terre et appuie sa longue vue sur l'épaule d'un des pages qui l'accompagnent. Il combattait des yeux et quand il le fallait de sa personne. A Iéna, au plus fort de la mêlée, il voit ses ailes menacées par la cavalerie, il s'y porte au galop, ordonnant des manœuvres et des changements de front; à Wagram il court conférer avec Masséna devant Adorklaa; le matin de Lutzen, il entend une canonnade du côté de Leipsick, il y vole; à Kaya, il mène lui-même ses jeunes soldats à la charge sous un feu meurtrier ; pendant la campagne de France, plus d'une fois il lui est arrivé de descendre de cheval et de pointer les pièces.

Cet homme surnaturel n'échappe point pourtant à la loi commune. Chaque fois que ses forces phy-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

siques, aussi extraordinaires que son génie, fléchirent, cela se marqua aussitôt dans ses opérations. Gouvion Saint-Cyr attribue à l'épuisement causé par des fatigues excessives les indécisions de 1813; d'après le général de Ségur, si, après la bataille de Dresde, un mal d'entrailles subit ne l'avait arrêté à un quart d'heure de Pirna, le brave Vandamme n'était pas défait à Chulm, la coalition était désorganisée.

III

Sous le régime des armées à la Xerxès, du système rétrograde et barbare de la nation armée, le général en chef devra posséder les mêmes qualités de résolution, d'imperturbabilité, d'activité et par conséquent de santé qu'autrefois. Son activité devra même être plus intense mais elle s'exercera autrement, par l'esprit plus que par le corps. Il ne se mêlera plus aux troupes et ne se mettra en contact avec elles que par des proclamations ou des ordres du jour. Trouvera-t-il utile de se rendre compte de la configuration du terrain par une exploration personnelle, il le parcourra en automobile et non à cheval. Le jour de l'action il ne paraîtra pas sur le champ de bataille, car nulle part il n'y aura une position d'où il puisse l'embrasser tout entier, tant il sera étendu. Il s'établira dans un lieu couvert, pas trop à proximité mais cependant rapidement abordable d'où il ne sortira pas

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

et il suivra sur ses cartes étalées les péripéties d'une lutte se prolongeant quelquefois pendant plusieurs jours, que viendront lui raconter à tout instant les officiers d'ordonnance, télégraphistes, automobilistes, les officiers descendus de leurs ballons et de leurs aéroplanes. C'est du choc de ces renseignements que devront jaillir les inspirations imprévues nées autrefois du spectacle de la mêlée. Les ordres qu'ils inspireront seront envoyés aux commandants des armées entre lesquels les forces auront été réparties par des directives courtes, très explicites sur le but à atteindre, de plus en plus indéterminés sur les moyens tactiques à employer. Dès lors le général en chef ne sera plus nécessairement un militaire de profession. Il pourra être un ministre de la guerre civil, comme le furent Louvois et Louis XIV lui-même, comme vont le devenir Freycinet dans la Défense Nationale, Thiers dans la Commune. Il n'y aura plus de militaires de profession que les commandants d'armée qui devront, selon les règles anciennes, se mêler aux troupes, les animer de leur présence et exercer l'action personnelle, attribut autrefois du général en chef. Mais en juillet 1870 nous n'en étions pas là et on avait encore à demander au chef de se conformer à ce que furent ses grands devanciers.

Nous apprécierons combien Napoléon III était loin d'être en ces conditions en accompagnant la princesse Mathilde à Saint-Cloud. Appuyé sur sa canne, L'Empereur se promenait dans le Parc.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

La princesse l'interpelle *ex abrupto*, avec cette allure à la Molière qui lui était propre : « Vous voulez donc la guerre? — Et vous? ne la voulez-vous pas? — Moi, non. A quoi bon? Vous venez d'obtenir 7.300.000 voix. N'est-ce pas là un bon oreiller pour dormir en paix? — Ah! vous ne savez pas tout. Il y a bien des difficultés; la guerre serait une heureuse diversion. Et quelle force si nous réussissions! — Mais si vous ne réussissez pas? » Silence de l'Empereur. « Voyons, regardez-vous, est-ce que vous avez l'air d'un guerrier? — C'est vrai, je suis bien délabré. » Il fit une pause et soupira. « Et puis, je n'ai pas grande confiance. » Dans une audience qu'il accorda au maréchal Randon à propos du gouvernement de l'Algérie, le maréchal lui dit : « Depuis 1812, j'ai une revanche à prendre sur les Prussiens; je regrette amèrement de n'être plus en état de participer aux fatigues d'une campagne, je suis obligé d'avouer que mon âge et mes infirmités me défendent pareille ambition. » Alors l'Empereur, lui prenant les mains, s'écria tristement d'un ton accablé : « C'est comme moi, mon cher maréchal, moi aussi, je suis bien vieux pour une pareille campagne, et je ne suis pas valide du tout. » En effet, sa santé était lamentable. Lui, autrefois si bon cavalier, restait des six mois sans monter à cheval et, sauf en quelques moments de répit, ne pouvait s'y tenir qu'avec d'atroces souffrances. Sée, apprenant que l'Empereur prenait le commandement, s'écria : « C'est abominable de mettre un homme

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

dans un pareil état à la tête d'une armée! » Le général Fleury, un matin qu'il sortait des Tuileries, avait dit : « Quand je pense que certaines personnes persistent à croire que l'Empereur désire la guerre!... S'ils savaient ce que je sais, ils comprendraient combien ce bruit est absurde [1]. »

Donner à l'armée un tel chef c'était, en réalité, ne lui en donner aucun, et la livrer d'avance en proie, quelque prête qu'elle fût, à un ennemi vigoureusement commandé. Conçoit-on un Napoléon, à la tête de l'armée qui brûlait de prendre l'offensive, hors d'état de parcourir son front à cheval, d'aller reconnaître le terrain, de courir dans la bataille aux endroits menacés, obligé de rester accroupi dans une chambre auprès du feu, n'apercevant rien de ses yeux, et ne pouvant se mouvoir qu'au prix d'efforts presque héroïques? Nous n'avions aucun moyen de nous opposer à cette aberration. En dehors du Conseil nous ne voyions l'Empereur que seul dans son cabinet ou aux réceptions officielles et jamais dans son intérieur intime de cour; on nous y considérait comme des ennemis envers lesquels on gardait à peine les formes de la politesse et avec qui on n'avait aucune confidence. Nous ignorions sa peine à se tenir à cheval, et nous n'avions pas entendu parler de la consultation du 1er juillet; nous ne soupçonnions pas le déclin de sa santé; nous le savions frileux, car souvent il se levait, au milieu de nos délibérations, et allait jeter une bûche

1. Général Faverot de Kerbrech.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

dans la cheminée. Deux ou trois fois il n'avait pu nous présider, et à l'occasion du plébiscite, une conférence entre Rouher et moi étant urgente, elle avait eu lieu au pied de son lit.

Mais tout cela nous était présenté comme des accidents passagers dus surtout à des rhumatismes. On a prétendu que nous aurions dû être avertis par une scène pénible qui se serait passée dans le Conseil, le soir du 14 juillet. L'Empereur, lisant un discours qu'il avait préparé en faveur de la paix, se serait trouvé mal, aurait été contraint de sortir et ne serait rentré qu'au bout de trois quarts d'heure souffrant toujours. Ce récit est entièrement imaginaire : l'Empereur ne lut aucun discours pacifique ou belliqueux dans le Conseil du 14 au soir, et il ne sortit pas un instant de salle des délibérations[1] : pas plus à ce moment que précédemment, aucun avertissement ne suscita nos alarmes. Hors d'état de nous renseigner nous-mêmes, nous avions interrogé Le Bœuf qui, lui, était de la maison. Il se rendit auprès de l'Impératrice et lui demanda si

1. On a emprunté cette fable à une note inédite du sénateur Grivart qui la tenait de Mac-Mahon, lequel la tenait de Pienne, chambellan de l'Impératrice. Lequel de ces trois personnages, dont aucun n'a assisté à la scène, a altéré ou mal compris la vérité, je l'ignore, mais moi qui étais présent, j'affirme que le récit ainsi transmis de bouche en bouche est faux, surtout quand on y ajoute, ce qui devient simplement grotesque, que l'Impératrice aurait profité de la défaillance de son mari, dont elle ne se serait pas inquiétée, pour convertir à la guerre les ministres qui jusque-là avaient été pacifiques et que l'Empereur à son retour trouva tout retournés.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

la santé de l'Empereur lui permettait de faire la guerre. « Certainement, avait-elle répondu, surtout par la chaleur; en hiver le froid ferait revenir ses douleurs, mais dans cette saison il peut très bien commander. » Le Bœuf nous avait rapporté cette assurance.

On a souvent dit que si nous avions été instruits de l'impossibilité physique où se trouvait l'Empereur de conduire une armée, nous eussions empêché la guerre. Cette opinion suppose que la guerre a été un acte de notre volonté et que nous pouvions à notre gré la faire ou ne pas la faire. S'il en eût été ainsi, nous ne l'eussions pas faite, même si l'Empereur eût été bien portant. La guerre s'imposait comme une fatalité inéluctable. Nous eussions dû la faire en tout état si la candidature Hohenzollern avait été maintenue mais après nous serions tombés dans le mépris universel, dans l'impossibilité de vivre, si nous n'avions pas répondu au soufflet retentissant que Bismarck avait asséné sur la joue de la France, en tirant l'épée. Tout ce qu'on peut supposer, c'est que si l'Impératrice avait connu l'état véritable de la santé de l'Empereur et su qu'il s'agissait, non de douleurs rhumatismales, mais d'une pierre, elle n'eût point secondé les ardeurs du parti de la guerre et employé son influence à recommencer par l'envoi de cette funèbre demande de garanties une question qui venait d'être terminée.

Dans l'obligation où nous plaçait la dépêche d'Ems, la guerre eût eu lieu même si l'on nous avait instruits de l'infirmité de l'Empereur. Seu-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

lement nous aurions exigé que la direction en fût confiée à un autre; nous aurions empêché l'Empereur de prendre le commandement en chef, et nous aurions attribué ce commandement au seul qui fût alors en situation de l'exercer, à Mac-Mahon. Canrobert était incapable de remplir un poste aussi considérable : il l'avait reconnu lui-même, en Crimée, et l'armée, tout en admirant ses brillantes qualités, eût éprouvé quelque inquiétude à être placée sous son autorité[1]. Le Bœuf ne pouvait non plus être choisi. Ducrot, qui a dénigré tous les chefs militaires, disait de lui[2] : « Il est impossible de diriger des troupes avec une entente plus parfaite du jeu des différentes armes, de donner des ordres avec plus de calme, de clarté, de précision. Ajoutez à cela qu'il est un homme d'une intelligence supérieure. » Mais il était trop jeune maréchal et n'avait pas donné de preuves suffisantes, en dehors de la direction de l'artillerie, et il n'eût pas été sage de l'imposer à des collègues susceptibles et plus anciens en grade. L'option eût été entre Bazaine et Mac-Mahon.

On n'avait pas cru devoir maintenir Bazaine dans la disgrâce qui lui avait été infligée après son retour du Mexique et on l'avait employé à Nancy, puis mis à la tête de la Garde (15 octobre 1869). Néanmoins, il était resté peu en faveur. On persistait à lui attribuer l'échec de l'expé-

1. Voir *Empire Libéral*, t. III, p. 291.
2. Vie militaire du Général Ducrot d'après sa correspondance, t. III, p. 258 et suiv.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

dition, dont aucune capacité politique ni militaire n'aurait pu assurer le succès, et cette défaveur de la Cour, transpirant dans le public, en faisait le général favori de l'opposition. Son frère et son neveu travaillaient à accroître sa popularité en frayant avec les orateurs célèbres, adversaires du gouvernement impérial, et même avec Rochefort. Lui-même restait étranger à ces compromissions. Thiers ayant chargé son neveu de lui dire qu'il ne partageait pas l'opinion défavorable propagée par les courtisans que sa conduite au Mexique avait été honorable, qu'il le dirait dans son prochain discours et qu'il le priait de lui envoyer les notes et documents de nature à corroborer sa thèse, le maréchal s'y refusa, répondant qu'il ne pouvait disposer d'aucun document en faveur de personne, et surtout au profit d'un membre de l'opposition, sans l'autorisation du ministre de la guerre. Ce refus accrut l'estime de Thiers, et cette estime était cependant déjà très haute, car il le comparait aux plus renommés maréchaux du premier Empire.

On lui a attribué une ambition démesurée, il n'en avait qu'une : celle d'avancer dans sa carrière ; on lui a prêté de la vanité, personne n'en fut plus dépourvu et ne rechercha moins les manifestations extérieures dont elle se repaît ; on lui a supposé des sentiments de haine, il était bon jusqu'à l'attendrissement. Surpris un jour dans une embuscade, un officier qu'il aimait comme un enfant tombe frappé d'une balle au front à côté de lui ; il ne paraît pas même le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

remarquer et continue à donner ses ordres; mais l'affaire terminée, il se précipite en pleurant sur le corps du malheureux.

Dans les reproches qu'on lui a adressés, il n'y a de vrai que ceci : il avait l'âme soldatesque, non héroïque; ses pensées comme ses instincts étaient vulgaires, et sans avoir jamais trahi réellement personne, il n'avait pas la droiture loyale qui marche à découvert; il se plaisait aux manèges souterrains, aux petites ruses qu'il avait apprises en luttant de finesse avec les Arabes. Par système il ne disait jamais *oui* ou *non*, il se tenait dans une équivoque vague, qui lui permettait de dire qu'il avait été contre l'opinion non suivie de succès. Il était paresseux, lent à se mouvoir. Sa bravoure, moins tapageuse que celle de Canrobert, moins brillante que celle de Mac-Mahon, ressemblait, en ses tranquilles mouvements, à de l'indifférence tant elle était impassible. Dans la bataille c'était un tacticien d'offensive ; il avait le coup d'œil heureux, les soldats aimaient à le suivre, mais son ignorance du grand art militaire, dont il n'avait pas médité les instructives épopées, le rendait craintif à assumer les responsabilités des vastes initiatives stratégiques. Admirable, sans hésitation quand il obéissait, il devenait indécis et mobile quand il commandait. En cela il ressemblait à Canrobert : seulement l'indécision de Canrobert se traduisait par l'absence d'ordres, la sienne par des ordres contradictoires. On l'appelait ordre et contre-ordre.

Mac-Mahon seul était réellement en situation

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de prendre le commandement supérieur. Marmont a dit : « On a acquis la triste expérience que plusieurs maréchaux réunis dans la même armée et sous le commandement de l'un deux, amènent presque toujours de grands malheurs par le peu d'accord et le peu de subordination qui règne entre eux [1]. » Après nos revers, le général La Marmora me disait à Florence : « Je considère encore aujourd'hui que votre armée serait la première du monde, si elle n'était à tout instant compromise par le désaccord de ses chefs. » A défaut de l'Empereur ne pouvant pas se rendre à l'armée, Mac-Mahon était le maréchal dont l'autorité eût été docilement acceptée par tous et obéie sans résistance. L'armée et ses chefs les plus réputés étaient unanimes à le tenir en haute estime. Au début de l'expédition de Crimée, St-Arnaud écrivait à Vaillant : « Mac-Mahon est un officier de guerre complet. » Lorsqu'il vint en Crimée prendre la place de Canrobert, Pélissier s'en applaudit : « Avec le général Mac-Mahon je pourrai tenter certaines choses que franchement je croirais risquer aujourd'hui. » Mac-Mahon, sous un chef comme Pélissier, ayant un but et y marchant sans précipitation et sans défaillance, était, en effet, un officier complet : livré à sa propre initiative, il l'était moins. Il n'aimait pas les officiers qui écrivaient et les considérait comme des faiseurs. Dans une séance d'ouverture de la com-

1. Marmont. Institutions militaires, 3e partie, chap. I.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

mission, chargé d'arrêter le tableau d'avancement, Le Bœuf ayant recommandé de tenir compte des travaux des officiers, Mac-Mahon dit : « Pour moi, il suffit qu'un officier ait écrit quelque chose pour que je le biffe. »

Il n'était pas cependant étranger, comme on l'a trop raconté, à la science militaire; il avait étudié en Afrique, et nul ne savait mieux que lui lire une carte; mais, comme Bazaine et presque tous les officiers de ce temps-là, excellent tactitien, disposant bien ses troupes, il n'avait pas au même degré le coup d'œil qui saisit rapidement le point décisif d'un théâtre de guerre, et il s'effrayait de la responsabilité, aimant mieux obéir à un ordre absurde qui le dégageait que prendre une initiative raisonnable qui l'engageait. Cette timidité d'esprit était corrigée par l'impétuosité de son tempérament aussi offensif que celui de Bazaine était défensif. Canrobert et Bazaine, à force de peser le pour et le contre, ne se décidaient pas, l'un par débilité de caractère, l'autre par débilité d'esprit; lui prenait facilement son parti et le poussait à bout, sauf, si son bon sens aiguisé par la finesse en apercevait la défectuosité, à revenir avec la même promptitude au parti contraire. Et le parti auquel il se rangeait naturellement, avant toute réflexion, était l'offensive, et le mot qu'il aimait le mieux était celui qui donne la victoire : En avant! Il n'était pas arrêté par la crainte d'entasser des victimes, car le spectacle douloureux d'un champ de bataille ne l'émouvait pas comme l'Empereur. Il le jugeait

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

une fatalité sur laquelle il ne fallait pas gémir. De plus, quoique nullement fanfaron, il avait d'instinct l'optimisme qu'inspire l'offensive. « Cela ira bien » avait-il coutume de dire. Dans l'intimité, assurent ses amis, il contait agréablement; dans son rôle officiel il parlait avec peine, d'une manière hésitante, filandreuse, embrouillée, et je l'avais trouvé tel dans mes conférences avec lui sur les affaires d'Afrique.

Dans sa jeunesse il fumait effroyablement, jusqu'à s'endormir le cigare à la bouche. Il s'était guéri de ce défaut, mais il en avait conservé un affaiblissement de mémoire et une habitude de brouiller les noms propres. Il donnait mal ses ordres; lorsqu'il était embarrassé il répétait sans cesse : « En définitive... en définitive... » Autant Canrobert savait bien parler aux troupes, autant il en était incapable. Mais le premier coup de canon éclaircissait ses idées confuses au repos, et sa harangue à lui, celle par laquelle il entraînait les troupes, c'était le magnifique exemple qu'il leur donnait.

Poli, aimable, il ne pouvait proférer un propos désagréable si ce n'est quand il était en colère; alors il avait des coups de boutoir terribles. C'était une nature violente, contenue par une bonne éducation. Les critiques le disaient égoïste, dévoué à rien et à personne en dehors de sa famille; tous reconnaissaient cependant qu'il l'était à ses devoirs militaires et inébranlablement attaché au règlement dont le premier article pour lui était l'honneur. De haute stature, l'œil gris,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

la moustache blanche, d'un corps de fer, hardi cavalier, sobre, d'une infatigable activité, dormant peu, il n'avait d'autre luxe personnel que celui de ses chevaux de selle toujours de première qualité. Toute fanfaronnade lui était inconnue, et la force de son sentiment lui faisait naturellement trouver les mots beaux comme celui de Malakoff : « J'y suis, j'y reste ». L'accompagnant à son départ d'Afrique, la générale de Vaulgrenant s'écriait : « Eh bien maréchal, vous partez pour la victoire. — Je pars pour la bataille », répondit-il. Dans sa noble personne il y avait une autorité sans recherche qui donnait confiance et inspirait le respect.

Le ministère l'eût vu avec d'autant plus de plaisir à la tête de l'armée qu'il n'avait eu qu'à s'en louer. Il aurait pu gêner beaucoup nos projets de réformes en Algérie. Le premier moment de résistance passé, il les avait favorisés et avait accepté de garder le titre de gouverneur général tout en organisant l'administration civile. Aidé par un préfet distingué et actif, Le Myre de Villers, il avait secondé toutes nos vues libérales. Même l'Empereur prenant le commandement en chef, il eût fallu le placer non loin de lui de manière qu'il fût son successeur désigné en cas probable d'empêchement. On destina malheureusement Bazaine à ce rôle, et Mac-Mahon fut envoyé à Strasbourg. Cette mauvaise attribution des commandements a été une des causes principales de nos malheurs. Si Bazaine avait été à la place de Mac-Mahon à Strasbourg et Mac-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Mahon à celle de Bazaine à Metz, les événements eussent pris une autre tournure et nous eussions probablement échappé aux désastres.

IV

L'Empereur ne nous consulta pas sur sa résolution de prendre le commandement en chef de l'armée et ne nous parla pas davantage de sa volonté d'emmener avec lui son fils. Cette résolution ne nous plut pas, quoiqu'on pût la défendre par d'excellentes raisons. Il y avait un côté élevé dans cette idée d'associer aux épreuves de l'armée et d'initier de bonne heure aux hasards, aux difficultés, aux émotions, aux horreurs de la guerre, celui qui aurait plus tard dans la main le pouvoir de la déchaîner ou de la conjurer. C'était conforme à la tradition française. Le duc de Vendôme, petit-fils d'Henri IV, servait à douze ans; le futur régent, alors duc de Chartres, n'avait pas encore quinze ans lorsqu'il fut blessé à Steinkerque, et beaucoup d'autres de même. Nous craignions qu'en la rapidité foudroyante de la guerre moderne, la présence d'un enfant à surveiller et protéger ne devînt une gêne nuisible aux opérations. Lorsqu'en 1848, le 23 février dans la nuit, on conféra le commandement de l'armée de Paris à Bugeaud il s'écria : « Surtout pas de princes! qu'on ne me donne pas de princes! j'en ai vu assez en Afrique[1]! » Nous

1. Daniel Stern. Révolution de 1848, t. I, p. 207.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

redoutions aussi que cela ne fournît un prétexte de plus à la calomnie qui présentait la guerre comme un calcul dynastique, visant à donner à un enfant le sacre de la victoire. Néanmoins ne voulant pas dans l'Empereur blesser le père, et accroître inutilement les défiances de l'Impératrice, le Conseil ne prit pas l'initiative d'un avis qu'on ne lui demandait pas et nous nous bornâmes à échanger nos regrets entre nous.

L'Empereur nous annonça qu'il avait désigné Le Bœuf comme son major-général. Il conserverait encore le titre de ministre, et son successeur ne serait dit que ministre par intérim. Dans l'armée de Boulogne (1803) le ministre de la guerre remplissait aussi les fonctions de major-général. Cette combinaison faciliterait à l'Empereur les contre-seings de certains décrets relatifs à l'armée ; il était entendu que le ministre intérimaire exercerait ses fonctions dans toute leur plénitude et en toute liberté. L'abandon du ministère de la guerre par Le Bœuf était regrettable au point de vue de la mobilisation. Alors que les minutes valaient des jours, et que les destinées de la France dépendaient de la rapidité de nos mouvements, éloigner de la direction de l'armée un chef en possession de tous les fils, y substituer un nouveau venu, obligé, quelle que fût sa compétence, à un apprentissage, ne fût-ce que de quelques heures, s'exposer ainsi à ralentir sinon à désorganiser par un changement de méthode, l'impulsion sous laquelle hommes et choses se précipitaient

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

au but, c'était ajouter soi-même des retards à ceux déjà trop nombreux qui résultaient des institutions. Napoléon Ier, en 1815, n'avait pas consenti à ce que Davout se rendît à l'armée et l'avait obligé à rester au ministère. Napoléon III avait, il est vrai, envoyé le ministre de la guerre, Saint-Arnaud, en Crimée. Mais lorsqu'il choisit, en 1859, le maréchal Vaillant comme major-général, il venait de lui retirer le ministère, et en 1867, lors de l'alerte du Luxembourg, il avait résolu de laisser Niel à la tête de l'administration de l'armée, et avait choisi pour l'accompagner le général Lebrun, qui resta depuis ce moment le major-général en expectative. Il l'eût été, en 1870, si l'Empereur après en avoir été engoué ne s'en était désenchanté et ne l'avait trouvé agité, mobile, oublieux et sans ordre. Sans lui retirer son estime et sans le rejeter, tout en lui donnant même des missions de confiance comme celle auprès de l'Archiduc Albert, il ne se reposait pas assez sur lui pour en faire son auxiliaire principal. Et c'est, en grande partie, afin de l'écarter sans l'offenser, qu'il nomma Le Bœuf major-général, reléguant Lebrun au second rang, avec la qualité de premier aide-major-général. Le Bœuf, las d'un rôle plus bureaucratique que militant, impatient d'aller au feu, se prêta volontiers à cet arrangement.

Quant aux inconvénients d'un changement de ministre que, dans notre incompétence, nous n'apercevions pas, il eût été possible, sinon de les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

conjurer tout à fait, du moins de les amoindrir sensiblement par le choix du nouveau titulaire. L'Empereur en chargea le maréchal lui-même par le billet suivant : « Mettez tous vos soins à chercher qui pourrait le mieux vous remplacer. A mon avis, ce serait M. Thiers. » A ces mots : « ce serait M. Thiers », le maréchal n'en crut pas ses yeux. L'indication lui parut si bizarre, tellement en dehors des possibilités politiques, qu'il n'y vit qu'une rêverie de l'Empereur et il ne s'y arrêta pas. Il l'eût comprise et ne s'en fût pas étonné, s'il avait connu la démarche de la duchesse de Mouchy. L'Empereur s'en était souvenu, et après réflexion, il s'était décidé à accueillir l'ouverture qu'il avait d'abord repoussée. Qu'aurait répondu Thiers à cet appel de l'Empereur? Le Bœuf n'alla pas le lui demander ; il tint la suggestion comme non avenue, et arrêta son choix sur le général Dejean, conseiller d'État, directeur du génie au ministère de la guerre, homme loyal, sérieux, dévoué à ses devoirs, militaire éprouvé, et qui, déjà mêlé à la préparation, serait, nous dit Le Bœuf, en mesure mieux que tout autre, de la continuer selon les errements adoptés. Quoique ne connaissant pas le général Dejean, en vertu de l'accord établi entre nous, nous l'acceptâmes comme nous avions accepté le maréchal qu'alors nous ne connaissions pas non plus.

Les fonctions spéciales du major-général ne sont pas définies par une loi et ne sauraient l'être. Ce sont les rapports personnels, les capacités,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

les sympathies qui décident de tout. Frédéric et même Napoléon, étaient à proprement parler, leurs propres chefs d'État-major. Et pourtant celui-là regretta Winterfeld et celui-ci, Berthier. Vis-à-vis du chef, le major-général joue le rôle de conseiller, d'ami, de confident; vis-à-vis de l'armée, celui d'organisateur, de directeur d'un état-major composé d'éléments disparates. Le Bœuf dans notre espérance, devait, sous le couvert de l'Empereur, être le véritable directeur des opérations. Nous comptions qu'il leur imprimerait une allure rapide, audacieuse, suppléerait aux défaillances rhumatismales de l'Empereur si elles se produisaient, triompherait des incertitudes intermittentes de sa volonté. Nous lui attribuions l'action très personnelle et décidée que Moltke exerçait dans l'état-major prussien auprès du roi de Prusse. Mais l'Empereur ne l'entendait pas ainsi. Il voulait exercer son autorité de près, à tous les moments, jusque dans le moindre détail. Le Bœuf s'y étant mépris et ayant cru qu'on lui demandait d'être un général en chef en sous-ordre, ce dont nous étions tous convaincus, plutôt qu'un chef d'état-major au sens subordonné du terme, l'Empereur le rappela à la réalité comme il l'avait fait autrefois envers les ministres de la guerre qui avaient paru empiéter sur son pouvoir d'organisateur suprême. C'était au 16 juillet. Le maréchal venait de recevoir l'avis télégraphique que les reconnaissances prussiennes s'étaient avancées jusqu'à Sierck et qu'à Long-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

wy il n'avait que 70 hommes. Il crut en cette circonstance pouvoir s'écarter de la règle rigoureuse selon laquelle un major-général ne doit jamais rien prescrire sans l'ordre du général; il télégraphia aussitôt à Metz de détacher deux compagnies sur Longwy. La dépêche passant sous les yeux de l'Empereur, au milieu de toutes les autres de la journée, il écrivit sur-le-champ à Le Bœuf, non plus selon sa coutume : « Mon cher Maréchal », mais « Monsieur le Maréchal, je suis étonné que vous ayez donné un tel ordre sans me consulter. » Le maréchal, ainsi blâmé, courut à Saint-Cloud, portant sa démission. L'Empereur ne l'accepta pas, et l'obligea à la reprendre par ses amicales instances, mais les rapports étaient désormais établis, et Le Bœuf prévenu de n'avoir pas à s'élever au-dessus d'un rôle subordonné. Il accepta de n'être pas le conseiller dont les avis prévalent et seulement l'instrument docile, en quelque sorte passif, de plans qu'il n'avait ni conçus ni approuvés. — Ainsi la méthode de commandement adoptée en principe par Napoléon III était celle de son oncle : toute l'initiative et toute la décision, même dans les détails, réservées au commandant en chef; le chef d'état-major et les chefs de corps d'armée, simples exécuteurs d'ordres. La seule qualité que ce système développe est l'obéissance. Il supprime toute initiative et il veut pour être manié sans catastrophe le cerveau puissant d'un Turenne, d'un Frédéric ou d'un Napoléon.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

V

Le commandement militaire organisé, il y avait à pourvoir au gouvernement civil pendant la durée de la guerre. Dans l'ancienne monarchie il était de coutume, quand le souverain quittait sa capitale, de créer une régence. Madame d'Angoulême avait été établie régente pendant les absences de François Ier, et Marie-Thérèse quand Louis XIV allait faire des sièges. Cet arrangement, tout naturel dans l'ancienne monarchie, quand les distances étaient si grandes, l'était beaucoup moins à l'époque des chemins de fer et des télégraphes. Il avait l'inconvénient de créer deux gouvernements, alors qu'il était plus nécessaire que jamais de n'en avoir qu'un seul solidement cimenté. Néanmoins en 1859, les Piémontais, en nommant le prince de Carignan régent, et Napoléon III, en conférant cette qualité à l'Impératrice Eugénie, s'étaient conformés à l'ancienne tradition française. L'Empereur corrigea ce qu'elle avait de dangereusement démodé en affaiblissant l'autorité de la régence et en conservant entre ses mains l'essentiel des prérogatives du gouvernement.

Ce précédent de 1859 fut suivi en 1870, et des lettres patentes conférèrent à l'Impératrice le titre de régente. Une différence cependant exista entre les lettres de 1870 et celles de 1859. Des conseillers occultes représentèrent à l'Impératrice

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

que sa régence devrait commencer avant même que l'Empereur fût sorti du territoire, dès qu'il aurait quitté Paris. Sans cela comment pourrait-elle présider le Conseil des ministres, et exercer certaines attributions du pouvoir? L'Empereur modifia dans ce sens les lettres patentes et institua l'Impératrice régente à partir du jour où il aurait quitté la capitale. Puis il limita strictement, par l'ordre général de service, les pouvoirs conférés et il s'attacha à retenir les attributs essentiels du gouvernement en ne laissant à la régente que les attributs secondaires. « Dans tout ce qui n'est pas de forme ou de petit ordre, les affaires seront renvoyées à notre décision par le garde des Sceaux, ministre de la justice et des cultes, à moins qu'il n'y ait urgence et utilité pour nos intérêts et ceux de l'État à prendre un parti immédiat. » L'Impératrice n'avait pas le droit de renvoyer les ministres, et de nommer dans aucun département des fonctionnaires d'un ordre élevé, premiers présidents, procureurs généraux, conseillers à la Cour de cassation, évêques, préfets, ambassadeurs, receveurs généraux, généraux, amiraux, conseillers d'État. Enfin, les pouvoirs qui lui furent laissés, le droit de grâce, celui de nommer aux emplois moyens ou inférieurs, furent subordonnés au concours du Conseil des ministres. Il fut prescrit au garde des Sceaux d'envoyer chaque semaine un résumé des sujets traités au Conseil et au préfet de police, un rapport.

Cette constitution de la régence était une cou-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

tume tellement consacrée que l'Empereur ne la soumit pas au Conseil des ministres et que je ne fis point difficulté de signer les lettres patentes. Persuadé que la frontière allait être immédiament franchie, je ne fis aucune objection à la clause qui investissait l'Impératrice dès le départ de Paris. D'ailleurs les restrictions du pouvoir de la Régente me rassuraient : ainsi limitée cette régence était, sauf dans les cas urgents, une régence de parade, ne conférant qu'une prérogative effective, celle de présider le Conseil et d'y voter.

Malgré tous les palliatifs, cette combinaison n'était pas heureuse. Le gouvernement aurait dû demeurer entier dans les mains de l'Empereur. Il eût suffi, pour assurer le fonctionnement parlementaire, qu'un ministre fût chargé de la présidence du Conseil à Paris et que deux autres fussent délégués au quartier général : d'abord le ministre de la guerre qui, à côté de l'Empereur, maintiendrait l'unité et la régularité des rapports entre l'armée de première ligne et les forces à former sur les derrières, ensuite un ministre civil assurant la liaison du souverain avec le mécanisme constitutionnel qui fonctionnait loin de lui. Hélas! Nous croyant trop liés par notre engagement de réserver à l'Empereur le soin exclusif de la chose militaire, trop défiants aussi de nos propres lumières, nous avons beaucoup trop laissé faire ce que nous aurions dû empêcher.

Néanmoins nous nous montrâmes intraitables

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

lorsqu on nous parla d'instituer un Conseil de régence ou de considérer le Conseil privé comme le constituant de plein droit. Les choses avaient été établies ainsi en 1859, et Magne, dans un Mémoire que me remit l'Empereur, demandait que ce précédent fût imité. Nous déclarâmes tout d'une voix que les règles établies par la Constitution, sur le Conseil de régence, impliquaient une minorité et ne s'étendaient pas à l'absence du souverain. Nous voulions bien, si les circonstances devenaient critiques, consulter les hommes expérimentés qui composaient le Conseil privé et même ceux qui n'y avaient pas entrée, toutefois en nous réservant de le faire à notre heure et dans la forme qui nous conviendrait; nous consentions à servir l'Empereur et à être présidés par l'Impératrice; nous refusions catégoriquement de nous subordonner à un Conseil de régence composé d'hommes avec lesquels nous étions en désaccord d'idées, et nous considérions comme une combinaison fâcheuse d'allier obligatoirement, dans un Conseil, un élément irresponsable à l'élément responsable. Si on passait outre, nous nous retirerions. L'Empereur s'arrêta. Les lettres patentes du 23 juillet 1870, à la différence de celles de 1859, passèrent sous silence le Conseil privé, et ne firent mention ni du droit de l'Impératrice de le présider, ni de l'obligation de notifier l'ordre général de service à ses membres en même temps qu'aux ministres.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

CHAPITRE VII

PRÉPARATION MILITAIRE. MOBILISATION ET CONCENTRATION FRANÇAISE.

I

L'ordre de mobilisation fut donné le 14 par un télégramme du ministère de la guerre parti à 8 h. 40 du soir. Les réservistes devaient être arrivés aux portions actives le 29 juillet et les jeunes gens de la seconde portion du contingent le 31. Le 15, la machine militaire fut mise en branle sur toute l'étendue du territoire. Le général du génie, Chabaud-Latour, fut chargé, dès le 16, de la direction supérieure de la mise en état des fortifications de Paris. On le savait orléaniste déclaré, mais homme d'honneur, et il était, plus que qui que ce soit, apte à remplir cette tâche, puisque après avoir, comme officier du génie, dressé, en 1840, le premier projet de fortification, il avait contribué comme député à le faire adopter en 1841 et 1844 et avait fait exécuter une partie des travaux. Les Compagnies de chemins de fer furent invitées le 15 juillet à obtempérer d'urgence à toutes les réquisitions

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

qui leur seraient adressées pour le transport des troupes, des chevaux, du matériel. Le Bœuf avait demandé au Conseil d'adjoindre à son état-major un ingénieur de mérite, Mention, qui serait son conseiller, dans la question. Jacqmin, administrateur de la Compagnie de l'Est, ingénieur distingué, envoya quelqu'un lui dire, que si on laissait la Compagnie maîtresse d'elle-même, il répondrait de tout, et que si on nommait ce conseiller, il ne répondrait de rien. Alors Le Bœuf, craignant de mécontenter la Compagnie de l'Est, dont le concours était essentiel, renonça à cette excellente mesure.

On créa dans chaque régiment, composé ordinairement de trois bataillons (8 compagnies par bataillon), un quatrième bataillon avec deux compagnies prises aux trois autres. On eut ainsi par régiment quatre bataillons à six compagnies. Le quatrième bataillon fut destiné, pendant que les trois premiers s'avançaient vers l'ennemi, à rester en arrière et à recevoir les recrues et les engagés. Les régiments de cavalerie de la Garde et ceux de cavalerie légère, qui étaient à six escadrons, se mobilisèrent à cinq; les autres, qui comptaient cinq escadrons chacun, en mobilisèrent quatre. Les quinze régiments d'artillerie montée comptaient huit batteries montées et quatre à pied. Deux de ces dernières furent transformées en batteries montées et les deux batteries à pied furent dédoublées.

Le 16 et le 17 juillet, toutes les mesures s'accumulent : un ordre télégraphique est donné de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

réintégrer les chevaux en dépôt chez les cultivateurs, avec promesse d'une prime de dix francs à ceux ramenés avant le 22; Bazaine reçoit jusqu'à l'arrivée de l'Empereur le commandement de tous les corps en train de se concentrer sur la frontière Nord-Est; le service des renseignements est établi; le major-général écrit à Frossard : « Organisez l'espionnage; je vous allouerai des fonds spéciaux; vous serez l'œil de l'armée. » Il hâte la constitution de la garde mobile par une circulaire qui délègue aux généraux commandant les divisions territoriales militaires la nomination des lieutenants et des sous-lieutenants, et aux officiers supérieurs celle des sous-officiers, caporaux et brigadiers. L'ordre est donné à tous les commandants de corps d'armée d'organiser immédiatement le service de renseignements, et on envoie un million à cet effet. Le 19, on décide qu'avec les quatrièmes bataillons, il pourra être créé des régiments de marche à trois bataillons commandés par des lieutenants-colonels, et que ces régiments pourront être réunis en divisions ou brigades sous le commandement d'officiers généraux, soit en activité, soit du cadre de réserve.

Le Bœuf avait prévu la confusion exceptionnelle que produirait la simultanéité de deux opérations qui auraient dû s'accomplir successivement; mais il avait accepté cet inconvénient passager en vue du résultat important de gagner ainsi une huitaine de jours et s'assurer l'antériorité de concentration. Malheureuse-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ment, aux désordres accidentels et qu'on eût pu à la rigueur éviter, se joignit celui inévitable de l'organisation de notre armée [1]. Par suite de l'éloignement des dépôts de leurs fractions actives, les hommes destinés à rejoindre n'allaient pas toujours dans le même sens : tandis que les régiments se dirigeaient vers la frontière, leurs réservistes couraient à l'extrémité opposée, et de là revenaient à cette frontière. Ainsi, un réserviste du 4e zouaves, appelé dans ses foyers en Basse-Alsace, va à Strasbourg, est dirigé sur Marseille, de là embarqué pour l'Algérie, débarqué à Alger, fait deux étapes à pied, rejoint son dépôt à Colea, est habillé, armé, refait les deux étapes, revient à Alger, est embarqué, redébarqué à Marseille, redirigé sur Strasbourg où est son régiment : il a parcouru ainsi plus de deux mille kilomètres.

Une autre cause de désordre résulta encore de notre organisation. Les effets, les ustensiles de campement, le matériel d'ambulance, les voitures réglementaires des officiers, à raison de une par bataillon, n'étaient pas réparties d'avance entre les corps ; il fallait en toute hâte tirer les effets et les ustensiles des huit magasins centraux, le matériel d'ambulance d'une annexe des Invalides, les voitures de six magasins. Les armes mêmes et les cartouches ne se trouvaient au dépôt du corps qu'en nombre insuffisant 5 à 600 fusils par régiments, les cartouches tout

1. Voir *Empire libéral*, t. XI, p. 299.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

juste pour les exercices de paix. Le reste existait dans les arsenaux, mais il fallait l'en faire sortir. Dans la précipitation qu'on mettait à pourvoir les troupes de ce qu'elles n'avaient pas, des erreurs inévitables, qu'on a singulièrement grossies, se produisaient. Ainsi, il arriva parfois que des pièces importantes faisant partie d'un même envoi étaient disjointes; les fusils allaient d'un côté, les cartouches de l'autre; les tentes-abris arrivaient sur un point et leurs cordons d'attaches, leurs piquets sur un autre. Mais ces erreurs étaient vite réparées. Ce qui ne pouvait pas l'être et ce qui alla toujours en s'aggravant et devint une des calamités de la mobilisation, ce fut l'encombrement des chemins de fer, résultat de tous ces mouvements précipités. Hommes, matériel se rencontraient, se croisaient, se heurtaient et se paralysaient.

Enfin la mutinerie se jeta au travers de l'opération militaire et la troubla : les gardes mobiles arrivèrent au camp de Châlons dans un état de surexcitation inquiétant; ils vendaient leurs vivres puis en réclamaient d'autres en criant qu'ils en manquaient; Canrobert étant venu au milieu d'eux s'enquérir de leurs besoins, ils le huèrent. Le contre-coup du complot révolutionnaire se fit aussi sentir sur plusieurs points. Le général Cousin-Montauban dut retenir ses troupes à Lyon jusqu'à ce qu'elles eussent été remplacées par la division Dumont, attendue de Civita-Vecchia; sans cela, il ne pouvait répondre de l'ordre.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

II

Quelque chose cependant éclate encore plus que ce désordre: c'est l'activité, l'intelligence, le dévoûment, l'esprit de décision et d'initiative avec lesquels le maréchal Le Bœuf et ses collaborateurs, l'intendant général Blondeau et ses chefs de service, Suzane, Castelnau, Dejean, conjurèrent les inconvénients de notre défectueuse organisation. De la première heure jusqu'au soir, le maréchal se tenait en haleine. Pendant la nuit, un aide de camp veillait, ouvrant les dépêches et les remettait sans retard. L'ardeur du chef se communiquait aux moindres subalternes; le ministère de la guerre était comme une fournaise où tout le monde, en effervescence patriotique, travaillait dans les bureaux aussi vivement que dans le cabinet du ministre. Chaque chef de service, délivré des gênes hiérarchiques, fut laissé libre de faire de sa propre initiative ce qui était urgent. Chevandier mit les préfets à la complète disposition des intendants et des généraux; Plichon, les ponts et chaussées au service du Génie. Dès lors on se débrouilla vivement. Tout inconvénient signalé était à l'instant conjuré. Quoiqu'il y eût 3.640.000 rations de biscuit, chiffre assez respectable, un marché fut conclu en Angleterre de 4.000.000 de rations supplémentaires. Les fusils, cartouches, effets et ustensiles de campement, matériel

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

d'ambulance, voitures, ne pouvaient être extraits des arsenaux et des magasins, et expédiés aux dépôts, ou aux régiments sans d'interminables formalités : quelques directeurs d'arsenaux et de magasins ayant pris sur eux de s'affranchir de ces formalités intempestives, ils furent approuvés, et une circulaire transmise par le télégraphe enjoignit à tous les autres de suivre leur exemple. Les officiers généraux et les intendants près les fractions actives furent invités à instruire par télégraphe de ce qui leur manquait.

Blondeau eût voulu éviter la promenade des réservistes sur les routes, en obtenant du bureau de recrutement qu'au lieu de diriger les infirmiers et les ouvriers d'administration vers les dépôts de leurs sections respectives, on les envoyât dans des dépôts créés immédiatement au camp de Châlons. De la sorte, les hommes n'allant pas jusqu'en Algérie avant de rejoindre les fractions actives, l'organisation administrative eût été vite complétée. Le bureau de recrutement s'y refusa : l'appel, objecta-t-il, était une opération trop complexe, sans qu'on la compliquât encore par une exception, et l'ordre fut maintenu de renvoyer les hommes à leurs dépôts. Ce refus ne découragea pas Blondeau ; il eut recours à un palliatif. Il prescrivit, au nom du ministre au général d'Exea, commandant la neuvième division militaire, de retenir à Marseille tous les fonctionnaires de l'intendance, tous les officiers de santé ou d'administration, tous les ouvriers d'administration, tous les infirmiers

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

militaires qui seraient dirigés sur l'Algérie sans être pourvus d'un ordre de service *spécial* et *personnel*. Dans le même ordre d'idées le ministre enjoignit qu'au fur et à mesure de l'arrivée des réservistes, on les dirigeât sur les bataillons actifs, par groupes de cent, sous la conduite d'un officier ou d'un sous-officier, avec leurs armes et leurs cartouches, sans attendre les effets de campement qu'ils trouveraient au corps, provenant des arsenaux de Metz et de Strasbourg. Ces envois devaient se succéder jusqu'à ce que les régiments d'infanterie eussent été portés à 2.500 baïonnettes. Ce résultat atteint, les hommes de la réserve seraient mis aux quatrièmes bataillons, à raison de 150 hommes par compagnie. Le surplus serait conservé dans les compagnies de dépôt.

On obvia à l'encombrement des chemins de fer, en faisant accompagner chaque envoi d'un convoyeur muni d'une lettre de voiture, qui devait à son arrivée faire reconnaître l'envoi par l'intendant.

Tout ne fut pas également matière à désordre même momentané. La mobilisation de l'artillerie s'opéra avec une ponctualité remarquable. Les chevaux de trait existant soit chez les cultivateurs, soit dans les régiments, permirent d'atteler, dès les premiers moments, 924 bouches à feu. L'achat des chevaux complémentaires s'opéra rapidement. Le commandant de l'artillerie à l'armée, Soleille, dans une lettre confidentielle au directeur de l'artillerie au

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ministère de la guerre, le général Suzane, exprimait sa satisfaction de tous ces résultats : « Je veux vous dire de suite en toute vérité, bien sincèrement, que je suis étonné et, pour ma part fort édifié de la méthode et de l'ordre que vous avez mis dans la préparation de tout ce qui concerne l'artillerie de l'armée. Mon premier soin comme chef de cette artillerie c'est de reconnaître pleinement l'activité et l'intelligence des combinaisons par lesquelles vous m'avez déjà pourvu des choses de 1re ligne et me pourvoyez présentement des choses de 2e ligne. J'ai déjà assisté à deux pareilles bagarres, celles de Crimée et d'Italie. Je n'hésite pas à affirmer qu'ici sont l'activité, l'ordre et la prévision. Aussi j'arrête beaucoup d'impatiences naturelles et surexcitées en ce moment : je ne vous transmets même pas ces demandes, et je réponds qu'il faut savoir attendre. Provoquer des dérangements à l'état de choses actuel, c'est jeter le désordre dans un fonctionnement méthodique. Notre ministre doit être content si tous ses chefs de services lui rendent le même témoignage que le chef de l'artillerie. » (1er août.)

Le général Chabaud-Latour s'était mis sans tarder à l'œuvre. Les forts renfermaient en magasin l'armement de sûreté ; il s'occupa d'ouvrir les embrasures de ses pièces et de construire les plates-formes et les traverses. L'armement de sûreté de l'enceinte (7 pièces par bastion) était dans les forts voisins, il le fit amener ; l'armement de défense était dans les arsenaux de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

province, il expédia l'ordre de les faire venir à Paris. Dans les travaux de fortifications, il en est de faits à l'avance, il en est d'autres qui ne peuvent être exécutés qu'au dernier moment, tels que les abris sur les remparts, destinés à masquer les hommes et à les préserver des obus et des boulets : il se mit en mesure de les entreprendre. Depuis l'introduction des canons à longue portée, on s'était rendu compte que les fortifications, ne continueraient à rester efficaces, que si elles étaient couvertes par quelques ouvrages avancés à Gennevilliers, Montretout, Châtillon, Hautes-Bruyères, Moulin-Saquet, Port-l'Anglais. La difficulté, en ce qui touche ces compléments de fortifications, était que les terrains sur lesquels on devait les édifier appartenaient à des particuliers qu'il fallait exproprier, et on ne pouvait songer en ce moment à se lancer dans ces longues procédures. En attendant, si cela devenait nécessaire, qu'une loi déclarant l'état de siège autorisât à s'en emparer sommairement, le général de Chabaud-Latour fit établir les plans des travaux. A Metz et à Strasbourg, les travaux nécessaires furent poussés avec activité.

III

Le 24 juillet au soir, Le Bœuf partit pour Metz. Il eût été utile qu'il eût avec ses collègues, et surtout avec moi, un dernier entretien appro-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

fondi sur certaines éventualités et sur la coopération que nous attendions de celui d'entre nous qui allait être notre représentant auprès de l'Empereur. Cela était d'autant plus nécessaire qu'en ces derniers temps, les ministres s'étaient fort peu rencontrés en dehors du Conseil. Je ne voyais quotidiennement que Chevandier, avec lequel je combinais, dans une entente inaltérable, les mesures de l'ordre intérieur. Ma dernière visite au maréchal avait été pour lui signaler un fait d'incurie dont j'avais été témoin. Un soir, arrive, place Vendôme, une compagnie de ligne, partie la veille de Saint-Brieuc : elle venait chercher son billet de logement; après l'avoir fait attendre longtemps, on l'expédie à Vincennes; les soldats étaient exaspérés. Le maréchal en me promettant d'aviser m'avait rassuré sur les conclusions alarmantes que j'aurais pu tirer de ces faits, « conséquence inévitable, me dit-il, d'un mouvement d'hommes aussi rapide. »

Le Bœuf se rendit chez Gramont et l'interrogea anxieusement sur les alliances : « Soyez tranquille, dit Gramont, tout s'arrangera. » Il avait aussi vu Plichon, qui avait été l'entretenir d'une affaire de service : « Plichon, lui dit-il tout ému, vous me rendrez ce témoignage que je n'ai pas poussé à la guerre. » Il ne crut pas devoir causer une dernière fois avec moi et je fus péniblement impressionné quand pour tout adieu, je reçus ces mots : « Cher Ollivier, je n'ai pas le temps d'aller vous serrer la main. A

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

revoir. Votre bien affectionné. — P. S. Je vous charge de toutes nos amitiés pour nos collègues. 24 juillet. »

A son arrivée à Metz, il ne trouva pas Bazaine qui ne l'avait pas attendu et s'était rendu à Boulay. Bazaine ne savait pas si le major-général arriverait le matin ou le soir, et il n'avait pas voulu retarder de douze heures l'installation de ses troupes. Une question de logement l'avait aussi décidé : il occupait à l'hôtel le seul disponible convenable; en s'en allant, il l'abandonnait au major-général. Le Bœuf n'avait pas sujet d'être blessé; il ne le fut pas, et il écrivit à Bazaine que rien ne serait changé dans sa situation jusqu'à l'arrivée de l'Empereur.

Le départ de Le Bœuf produisit dans l'administration de la guerre un ralentissement qu'il était facile de prévoir. Son successeur, Dejean, qui jusque-là avait très bien conduit la mobilisation du Génie, tout à son devoir, d'une régularité patiente, mais froid, était un excellent bureaucrate. Il n'eut pas au même degré l'ardeur impulsive du maréchal. Avec lui, la flamme s'éteignit. De la permanence de travail établie par Le Bœuf, on retomba dans le train-train bureaucratique. Le ministre arrivait à dix heures, se retirait à six; les subordonnés imitèrent le chef; dépêches, lettres s'entassèrent sur les bureaux, et, au moment où l'activité devait redoubler, elle s'alanguit. Les dépôts reçurent l'ordre de ne plus expédier de réservistes, si ce n'est

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

complètement munis en effets et ustensiles de campement. On montra surtout une véritable apathie dans l'organisation de la garde mobile. « Les généraux commandant les subdivisions militaires, aidés par les préfets, envoyaient des propositions faites avec le plus grand soin pour la constitution des cadres, et, dans un moment où tout aurait dû marcher à la vapeur, on gardait cinq ou six jours dans un carton un travail auquel il n'y avait rien à changer[1] ». On promettait des armes et on ne les envoyait pas et on ne répondait pas même aux réclamations instantes des préfets et des généraux.

La mobilisation subit un temps d'arrêt sensible. Il y eut alors, de la part des généraux et du major-général, des plaintes violentes, des réclamations pressantes. « Envoyez-nous donc des hommes et des approvisionnements! » écrivait-on au ministère par télégrammes et par lettres. Lebrun alla à Paris presser Dejean. On se pressa trop et mal. Chaque jour on expédiait à l'armée tout entière une journée de vivres, des objets de campement, etc. Tout cela venait s'entasser dans les gares en une inexprimable confusion; les approvisionnements partaient sans convoyeurs, sans lettres de voiture spéciales. On adressait réglementairement l'avis de l'envoi aux chefs de service territoriaux, on n'en avertissait ni le major-général, ni le chef de service intéressé, ni l'intendant général; le commande-

1. Souvenirs de Léon Chevreau, préfet de l'Oise.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ment de Metz ignorait ce qui était arrivé et ce qui ne l'était pas. Le Bœuf ayant demandé à Paris le complément des cinq millions de réserve de cartouches auxquels avait été réduit l'approvisionnement de Metz, par suite de la distribution aux réservistes, on se hâta d'en envoyer, par la ligne du Nord, quatre millions; mais à Metz, on ignora leur arrivée à Devant-les-Ponts et on ne les y découvrit que le 19 ou le 20 août. L'administration de la Compagnie de l'Est ne savait que répondre aux réclamations. En gare, au milieu des wagons entassés, comment chercher? comment trouver? Alors, à Paris, pour se tirer d'affaire, on expédiait de nouveau les mêmes objets, si bien que le directeur de l'exploitation de la ligne de l'Est, Jacqmin, disait à son camarade Blondeau : « Vous faites partir encore cela? mais vous en avez plein la gare de Montigny! » Les bras manquaient pour les déchargements. Jarras, auquel on demanda l'assistance de la Garde, invoqua, fort à contretemps, les privilèges de ce corps d'élite, dispensé en cette qualité des corvées, et ses soldats se promenèrent les bras croisés, tandis qu'au magasin central le directeur, privé de ses aides, perdait la tête. L'encombrement augmentait; les envois s'accumulaient en montagnes les uns sur les autres; il y en avait sur une étendue de deux kilomètres, et cet encombrement, qui créait la pléthore au centre à Metz, produisait le vide aux extrémités.

On a relevé un certain nombre de télé-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

grammes de détresse lancés dans cette seconde partie de la mobilisation réclamant les envois de vivres, d'objets de campement et d'hommes, et on a voulu en tirer la preuve que tout manquait. Cette conclusion n'est pas fondée, et il importe de réduire toutes ces réclamations à leur juste valeur. La plupart ne sont pas fondées ou sont exagérées. Dans l'armée, comme ailleurs, il y a des gens effarés ou sans sérieux qui se plaignent à tort et à travers. « Les généraux, a dit Napoléon Ier, demandent toujours; c'est dans la nature des choses[1] ». Ainsi il existe un télégramme de Failly se plaignant de manquer d'argent : à qui fera-t-on croire que l'armée du Rhin sur notre territoire ait un seul jour manqué d'argent? Beaucoup de ces télégrammes sont de cette force. Pourquoi n'a-t-on pas publié les réponses qui leur étaient faites? Elles eussent démontré que bien des demandes n'étaient pas justifiées, qu'elles étaient déjà satisfaites ou allaient l'être[2]. Elles montrent jusqu'à l'évidence que nous regorgions de tout. En effet, aux

1. A Joseph, 4 mars 1809.

Napoléon raconta à Gouvion-Saint-Cyr qu'à Lutzen, Ney avait demandé les plus prompts secours, ayant dans la main deux divisions qui n'avaient pas donné. Dans la même affaire, un autre maréchal lui en avait demandé n'ayant personne devant lui. (Gouvion-Saint-Cyr, 1813, p. 39).

2. Voici deux, à titre d'exemple, de ces réponses : « Major-général au maréchal Bazaine, à Saint-Avold. Metz, 31 juillet, 2 h. 15 soir. — Le 2e et le 5e corps ont des cacolets, le 3e en recevra demain soir. » — Le ministre de la guerre à M. l'Intendant en chef à Metz, 8 août : « Il y a en route plus que la quantité de riz et de café demandés. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

réclamations adressées, on ne répondait pas : « Nous ne pouvons pas vous envoyer ce que vous demandez, parce que nous ne l'avons pas », mais : « Vous allez le recevoir » ou : « Vous l'avez reçu. » Le plus souvent la demande et la réponse s'étaient croisées en route. Lorsque la demande parvenait à Paris l'objet lui-même débarquait à Metz.

Supposons tous ces télégrammes sérieux, qu'en ressortirait-il? Qu'il y avait manque *au lieu d'où ils étaient lancés* à Metz, à Strasbourg, à tel ou tel corps. Ils ne prouveraient nullement que les magasins de l'État fussent vides ; ils impliqueraient même le contraire, puisqu'on réclamait ce qui s'y trouvait. Ils n'établiraient pas qu'il n'y eut point d'ambulances ni de campements, mais simplement qu'ils n'étaient pas encore arrivés dans les villes, dans les corps où l'on signalait leur absence. Les conduits qui, des réservoirs centraux, devaient apporter partout les approvisionnements, étaient trop étroits et débordaient, momentanément obstrués, mais les réservoirs ne furent pas à sec un instant.

Une fausse mesure du général d'Exea augmenta la pénurie momentanée dont on se plaignit le plus, toujours inévitable dans un passage du pied de paix au pied de guerre, celle du personnel administratif. Il exécuta mal l'ordre de retenir tous ceux qui arriveraient à Marseille en route vers leurs dépôts d'Algérie. Importuné de la quantité d'hommes qui affluaient, il les envoya à Toulon sans les accompagner de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

l'avis de les retenir. A Toulon, ne sachant rien, on les embarqua pour l'Algérie d'où il fallut les ramener immédiatement après leur débarquement. Pendant ce temps, les corps d'armée en manquèrent.

Cette fois encore, l'initiative et l'intelligence des chefs pourvurent aux retards, soit du personnel, soit des approvisionnements. Les intendants territoriaux, sauf de rares exceptions, surent parer aux besoins urgents créés à tout instant par l'arrivée rapide des troupes et par le décousu de leurs mouvements. A Marseille, d'où il fut subitement appelé au 3e corps, l'intendant Friant acheta cinq millions de rations de café, 1.500 quintaux de riz, 200 quintaux de sucre. Arrivé à Metz, en attendant l'organisation des moyens militaires, il se procura 700 voitures par des réquisitions et recruta des paysans en nombre suffisant pour les conduire. Ne pouvant obtenir encore de l'intendant de Metz de la farine et de l'avoine, il s'assura, en s'adressant au plus grand meunier du pays, Bouchotte, 5.000 quintaux de farine, 10.000 quintaux d'avoine. Ainsi muni du nécessaire, quand le 3e corps se trouva réuni à Boulay, il fit fabriquer du pain chez les habitants. De son côté, l'intendant général Wolff, réservant les voitures du train pour ce qui demandait des soins particuliers, comme les médicaments, les ambulances, les objets ou ustensiles qui ne se remplacent que difficilement, se procurait, par voie de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

réquisition, 3.000 voitures pour le transport des vivres et des fourrages. A Strasbourg, l'intendant Seganville, après s'être plaint, pensa qu'il était mieux d'aviser, et, aidé par son collègue Curnier de la Valette, se procura ce qui était indispensable en attendant les envois du ministère. Les corps poussés les premiers à la frontière manquèrent, pendant quelques jours, d'intendants; à leur défaut, les officiers d'état-major organisèrent le service. Ducrot, à Reischoffen, ne trouva aucun envoi, l'intendance n'ayant pas été prévenue de ce mouvement, n'avait pu aviser à temps. Il appelle le maire, le comte de Leusse, et lui dit : « Il faut que mes hommes mangent : je vous donne carte blanche, marchez! » De Leusse, intelligent autant que dévoué, mit aussitôt en réquisition tous les boulangers du village; à un commerçant, il requit le bois, à l'autre, la farine, et les troupes eurent du pain. Quelques garçons bouchers des régiments tuèrent des bœufs pris dans les étables et l'on eut de la viande autant que du pain. Le tout fut payé par des bons. La comtesse de Leusse, organisa une ambulance en cinq jours, qui reçut 140 malades (20 juillet — 3 août).

Au point de vue des transports la Compagnie de l'Est opéra des prodiges. En dix jours elle fournit 594 trains et transporta à la frontière 185.620 hommes, 32.410 chevaux, 3.162 canons ou voitures, 925 wagons de munitions.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

IV

Grâce à l'initiative intelligente de chacun, malgré les lenteurs inévitables de notre mécanisme et les impromptus qui les avaient aggravées, aux derniers jours de juillet, tout était suffisamment prêt partout pour recevoir nos soldats et les nourrir. L'intendant général Wolff a dit : « Il y a eu des tiraillements pour la mise en action des services administratifs; ce sont là des difficultés inhérentes à toute entrée en campagne : on finit par les vaincre, ainsi que d'autres petites souffrances résultant des lacunes, mais cela n'était pas bien important... On a fait face aux difficultés. D'une manière générale, on n'a pas pu manquer de denrées. Cependant, sur quelques points peut-être, à la frontière, il a pu arriver que des détachements manquassent de quelque chose, mais je le répète, rien de semblable ne m'a été révélé d'une manière générale. Le service hospitalier n'avait pas la dixième partie de ce qu'il lui fallait réglementairement, mais grâce au concours de la population, sauf sur les champs de bataille, les ambulances n'ont manqué nulle part. Je ne crois pas qu'en pareil cas il soit possible d'avoir tout sous la main. Il faut compter sur les ressources locales. Il en a été de même en Italie; partout on se trouve en pareil cas dans la nécessité d'user des ressources du pays où on se trouve. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Le langage des intendants ne diffère pas de celui de l'Intendant général. Friant, du 3e corps, après avoir raconté qu'au début, son personnel administratif était presque nul, et rappelé ses nombreuses réclamations, conclut par cette petite phrase qui en dit long : « Oh! nous étions organisés complètement. Cela avait demandé huit jours. » Huit jours! Et l'on manquait de tout! L'intendant territorial de Strasbourg, Curnier de la Valette, commence par se plaindre bruyamment de ce qu'on ait refusé d'accumuler à Strasbourg, malgré ses demandes réitérées, un assortiment complet de tous les objets dont pouvait avoir besoin un effectif, d'abord de 30.000, puis de 50.000 hommes, Après ce préambule, qui paraît si accusateur, l'intendant descend au détail, et il reconnaît qu'il n'a manqué de rien. « Au mois de juillet, nous avions en blé et en farine de quoi approvisionner largement une armée de 150 à 200000 hommes. Les approvisionnements qu'on ne fait qu'en vue de la guerre manquaient, mais il était très-facile, avec les autorisations qui me furent données et en agissant, comme cela était nécessaire, de ma propre initiative, de me le procurer. Par conséquent, en vin, sucre, café, eau-de-vie, biscuit, nous n'avons manqué de rien. On n'a eu des difficultés que pour avoir de la viande fraîche, parce que les habitants terrifiés ne voulaient pas se dessaisir de leur bétail, disant : « Si nous donnons tout et que nous ne gardons rien, que ferons-nous

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

pour les Prussiens quand ils viendront : ils saccageront nos maisons (*sic*). » — Au point de vue de l'armée de Mac-Mahon, ce n'est pas la pénurie qui nous a arrêtés, la difficulté est venue tout entière des chemins de fer. Nous avons fait face à tout[1]. » Enfin, d'Audiffret Pasquier, qui, par son éloquence, a, plus que personne, contribué à propager cette erreur que nous manquions de tout, a fini, vaincu par l'évidence, par reconnaître que ces soldats, qu'on présente comme affamés, « avaient reçu deux rations au lieu d'une[2] ».

Ainsi d'après le témoignage des intendants, nos approvisionnements étaient assurés. On n'avait pas mis moins d'activité à préparer les munitions : elles abondaient dans l'arsenal de Metz et dans les forts elles ne manquaient pas. L'approvisionnement que le soldat portait sur lui dans son sac et dans sa giberne (90 cartouches) et celui qui se trouvait dans chaque caisson des batteries divisionnaires du 4 (120 coups) et 54 dans chaque du 12, plus les munitions des réserves divisionnaires (114 cartouches par homme, 212 coups pour le 4 et 99 pour le 12)[3], se trouvait arrivé partout. Avec cela, on avait de quoi donner le premier coup de dent de

1. Enquête faite par la Commission des marchés les 12, 17, 19 et 21 février 1873.

2. Discours du 17 juin 1873 prononcé devant les commissions réunies de l'organisation de l'armée et des marchés. (p. 62).

3. Chaque batterie se composait de huit caissons pour le 4 et de douze pour le 12.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

l'offensive, et les parcs de réserve des corps d'armée, déjà très avancés dans leur organisation, n'allaient pas tarder à être complétés et à venir alimenter les réserves divisionnaires (20 cartouches par homme, 91,7 pour la pièce de 4 et 103,4 pour le 12). Le grand parc n'était pas aussi avancé dans sa formation. Mais ce retard ne paraissait pas important; ce parc n'était pas nécessaire puisqu'on avait assuré 226.142 coups à tirer. Les équipages de pont achevaient de se mobiliser et allaient bientôt rejoindre[1].

Il y eut, par suite de fausses mesures, désillusion sur l'effectif. Le 1er août l'armée du Rhin

1. Le matériel du 1er corps entièrement prêt à Besançon, (75 voitures et 408 chevaux) devaient être mis en route le 3 août, le reste (114 voitures et 46 chevaux non arrivés) devait suivre. — Le matériel du 2e corps était complet à Lunéville et il avait reçu déjà 174 chevaux du train. — Le parc du 3e corps, formé à Metz, avait reçu tout son matériel ; les attelages étaient annoncés. — Le parc du 4e corps était entièrement organisé à Verdun et prêt à partir ; deux compagnies du train partaient de Saint-Omer, le 2 août, pour Verdun. — Une partie du matériel du parc du 5e corps était réunie à Épinal et on attendait les chevaux. — Le parc du 6e corps était sur roue et attendait ses attelages. — Au 7e corps, il ne manquait plus que 50 voitures et deux compagnies du train (attelages et conducteurs). — Le matériel du parc de la réserve générale, formé à Toul était prêt depuis 4 jours ; de même les caissons du 12 rayé que la direction de Bourges devait fournir ; les attelages devaient être directement envoyés à Nancy, point de concentration. Les deux tiers du parc de la Garde impériale venaient d'arriver à Metz. — Le général Mitrécé, commandant le grand parc, son état-major et ses troupes étaient à Toul où devait se former le grand parc.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

n'était en réalité que de 278.882 hommes de toutes armes et des services auxiliaires, par conséquent de rationnaires, qui fournissaient un effectif de 237.712 combattants infanterie et cavalerie [1]. Chaque jour cet effectif s'augmentait par l'arrivée des réservistes et il fut certainement au 6 août supérieur à ce qu'il était d'après les états de situation du 1er août. Après la mobilisation de

1. Les effectifs de l'armée du Rhin au 1er août 1870 sont donnés par deux situations établies au Ministère de la guerre. De l'une, émanée au bureau de la Correspondance générale et des opérations militaires, il résulte que, depuis le 15 juillet, date du rappel des réservistes jusqu'au 31 juillet soir, 280.791 hommes de toutes armes et de tous services (officiers compris) appartenant soit aux portions principales, soit aux détachements de réservistes, avaient été dirigés sur l'armée du Rhin. L'autre situation émanée du bureau de recrutement, réduit ce chiffre à 278.882 hommes. Cette dernière situation est établie d'après les situations partielles adressées au Ministre, à la fin du mois de juillet par le Dépôt de chaque corps. Elle présente toutes garanties d'exactitude et je l'adopte. — L'état général envoyé du quartier général présentait un chiffre moindre et n'établissait qu'à 257.496 rationnaires desquels il faut déduire les non-combattants 32.000, ce qui donne pour l'armée du Rhin le chiffre de 225.496 combattants. Mais la lettre d'envoi du quartier général au ministère disait : « Cette situation ne peut être considérée comme rigoureusement exacte, attendu les renforts qui arrivent journellement et les chiffres qui y figurent ne doivent être pris que comme des minima au-dessous de la réalité. » Au ministère de la guerre on ajoute en note : « La première division de la réserve de la cavalerie n'y est pas portée ; les équipages et les services administratifs semblent n'y pas figurer.

Jacqmin constate que du 16 juillet au 4 août le chemin de fer de l'Est avait transporté : — 300.000 hommes non compris les isolés ; — 64.700 chevaux ; — 6.600 canons et voitures ; — 4.408 wagons de subsistances et de munitions, p. 134.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

l'armée du Rhin, il restait en infanterie quatre régiments de ligne dans le Midi, quatre régiments d'infanterie de marine destinés primitivement au corps de débarquement dans la Baltique, deux à Civita-Vecchia, et quatre en Algérie, plus un régiment de hussards, un de dragons, deux de chasseurs dans le Midi et un de hussards en Algérie. A ces forces on pouvait ajouter les cent 4es bataillons avec lesquels on devait former 33 régiments de marche (décret du 19 juillet), et 75.000 hommes pour la classe de 1869 incorporée du 8 au 12 août, 590.000 hommes de la Garde-mobile et 142.922 de Dépôts.

Il n'eût pas été difficile d'augmenter les hommes et les canons de l'armée de première ligne. Par exemple que faisaient dans le Midi les quatre régiments qui étaient là pour parer à une invasion de l'Espagne? Craindre un tel danger était ridicule. Était-il nécessaire de réserver les quatre régiments d'infanterie de marine pour cette expédition de la Baltique évaporée en fumée bien avant le 1er août? Et ces escadrons de cavalerie que faisaient-ils à l'intérieur? N'aurait-on pas pu former immédiatement les 33 régiments de marche avec les cent 4es bataillons? N'aurait-on pas dû opérer plus vivement la transformation des batteries à pied en batteries montées, décrétée dès le 18 juillet, rappeler tout de suite les batteries laissées en Algérie et ne pas attendre jusqu'au 17 août pour créer des batteries de marche? Dans l'armée même du Rhin, n'était-il pas imprudent de laisser en arrière, au camp de Châlons, le corps entier de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Canrobert? Toutes ces forces existaient, et si elles avaient été réunies à la frontière, notre infériorité numérique eût été singulièrement amoindrie.

V

Le Bœuf ne se trompait pas quand il parlait avec assurance de l'armement et des approvisionnements. Sous ce rapport, nous étions bien prêts, cinq fois prêts. Les ressources, en effet, étaient abondantes, mais les moyens de les mettre en œuvre immédiatement et sans désordre étaient insuffisants. L'expérience de 1870 condamnait une fois de plus notre système suranné de recrutement, la défectuosité de notre organisation, le maintien de la différence entre la formation de paix et la formation de guerre, l'excès de notre centralisation, et surtout cette déplorable méthode de n'avoir de constitué en temps de paix que le régiment, de telle sorte que quand on voulait se remettre sur le pied de guerre, on était obligé de former précipitamment la brigade, la division, le corps d'armée et de perdre un temps précieux à réunir des soldats, des officiers, des généraux qui ne se connaissaient pas et qui n'avaient pas sous la main, le plus souvent, le matériel le plus indispensable. Ces imperfections, l'Empereur les avait signalées et essayé de les réformer, mais vaincu par une routine toute-puissante et par le refus des pouvoirs publics de consentir les sacrifices nécessaires, il n'avait

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

qu'atténué, sans réussir à les détruire, leurs effets fâcheux qui s'étalaient dans la mobilisation présente [1].

Ces imperfections organiques avaient été accrues par quatre mesures qu'on aurait pu ne pas prendre : d'abord l'improvisation d'un plan nouveau à la place de celui de Niel, puis la simultanéité des deux opérations distinctes, mobilisation et concentration, puis le changement du ministère de la guerre au cours de la mobilisation ; enfin la fausse mesure du général d'Exéa. Néanmoins les résultats qu'on a su tirer aussi rapidement d'un mécanisme aussi imparfait, malgré les à-coups inévitables de l'exécution, méritent l'admiration qu'ils ont inspirée à Thiers. « On a déployé, a-t-il dit, toute l'activité possible. La réunion de 250.000 hommes en vingt jours est une chose extraordinaire [2] ».

Ce qui nous manquait, c'est l'entraînement qui met en valeur les ressources matérielles et en double la puissance. Nous n'étions pas, comme les Allemands, décidés à nous ruer sur le voisin. Engourdis dans une confiance pacifique, la guerre ne nous paraissait qu'une éventualité très éloignée. Mais dans notre armée cet entraînement se produit vite, pourvu qu'elle ait à sa tête un commandant en chef vigoureux, sachant exalter son moral par une offensive prompte et résolue.

1. Voir *Empire libéral*, t. XI, p. 266.
2. Discours du 8 juin 1872.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

CHAPITRE VIII

PRÉPARATION MILITAIRE DES ALLEMANDS : MOBILISATION ET CONCENTRATION.

I

Le 12 juillet, Moltke était rentré à Berlin[1] où se trouvait déjà Roon et où Bismarck arrivait. Dans la nuit du 15 au 16, les officiers absents pour cause de service étaient rappelés par télégraphe et l'ordre de mobilisation était expédié à minuit trente. Le Roi, considérant notre communication du 15 juillet à la Chambre comme une déclaration de guerre, bien que celle protocolaire n'ait été remise que le 19, approuvait, dès le 18, la formation et la composition de ses

1. *Mémoires du général de Hohenlohe* : « Le 16 juillet, le télégraphe joua dans toutes les directions pour rappeler les hauts bonnets éloignés de Berlin. Dans l'intervalle, Moltke était rentré le 12 dans l'après-midi de son Creisau. A son heure habituelle, il alla se promener au Tiergarten, comme si absolument rien de particulier n'avait lieu à Berlin. » C'est par erreur que dans mon volume précédent t. XIV, j'ai fixé l'arrivée de Moltke à Berlin, au 13 juillet. Quant à l'assertion de ceux qui la rejettent au 15, elle ne peut être soutenue un instant.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

armées, et l'État-Major faisait envoyer aux divers corps le tableau des transports et des marches.

Ce tableau était arrêté conformément au Mémoire de Moltke de 1869 par le major Von Brandenstein, et Moltke avait écrit en marge : *également valable pour 1870*. Nous avons déjà étudié ce Mémoire en détail à l'époque où il fut rédigé [1], mais pour mieux apprécier sa valeur au moment où il va être mis en exécution, rendons-nous bien compte de la configuration du terrain sur lequel il va fonctionner. La neutralité de la Suisse couvrant notre frontière du Jura jusqu'à Bâle, la neutralité de la Belgique et du Luxembourg s'interposant entre l'Allemagne et nous, c'est dans le bassin du Rhin que devaient se circonscrire les mouvements stratégiques : regardons le fleuve autour duquel le drame va se dérouler, le beau Rhin dont les rives ont si souvent entendu ce cliquetis des armes et cette lourde marche des canons, qui vont y retentir de nouveau.

Le bassin du Rhin est constitué par des chaînes de montagnes d'une formation à peu près identique, qui se succèdent les unes aux autres, se terminant par de larges plateaux ou des ballons couverts de bois de sapins ou de pâturages ; de distance en distance s'y creusent des golfes, des brèches ou des trouées, à travers lesquelles coulent des rivières ou s'étalent des villes. Entre deux bordures de granit tour à

1. Voir *Empire Libéral*, t. XI, p. 244.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

tour imposantes ou charmantes, coule le Rhin, bien différent dans sa plénitude de ce qu'il était à son origine et de ce qu'il deviendra à ses derniers pas. A sa naissance, il sort en trois ruisseaux des sommets escarpés des Alpes centrales; il parcourt une partie de la Suisse en torrent impétueux, comme pressé de sortir d'une contrée où sa course n'a de témoins que les aigles et d'échos que ceux des rocs solitaires, et d'entrer dans la région des combats, de la poésie, de la gloire. Sa grande destinée historique commence au point où le mont Terrible du Jura l'arrête et le rejette brusquement vers le nord. Dès lors, il n'a plus hâte d'arriver; il s'attarde à contourner des îles boisées et devient patient aux navires. Son impétuosité native ne l'abandonne pas cependant ; il mord à droite et à gauche, coulant d'un lit à un autre, et va ainsi jusqu'aux contreforts du Taunus. Là il a beau pousser ses flots, le massif invincible l'arrête, et il est obligé de se détourner vers le S.-O., toutefois pour un instant. Il reprend aussitôt sa direction primitive et, écumant, rapide, joyeux de « cette grande joie qui est propre à tout ce qui est puissant, il promène, entre des monts abrupts, les anciennes Alpes des Cattes, hérissés de châteaux, ornés de vignes, hantés par les fantômes de la légende, le bruit perpétuel de ses vagues qu'on dirait composé de la querelle éternelle du Nord et du Midi. » Mais peu à peu, dans la région des plaines basses, il se fatigue et se partage en deux bras.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

L'un conserve avec son nom sa force native; l'autre, plus large et plus placide, prend le nom de Waal et, comme effrayé de l'abîme où il va s'engloutir, ne s'avance que d'un mouvement alourdi, jusqu'à ce qu'il rencontre la Meuse qui le traîne avec elle à l'Océan. Le Rhin proprement dit, à bout de force, perd l'énergie de se ramasser, se laisse aller en bras infimes, et, semblable à l'homme, revenant à la fin à l'infirmité du début, il se perd dans la mer comme il avait commencé dans les Alpes, en simple ruisseau. Tel était le Rhin, tel la nature l'avait fait, tel les anciens l'ont connu, Tacite l'a décrit et Victor Hugo convoité. Mais les hommes modernes s'étaient impatientés des caprices et de l'indépendance de son allure et ils l'avaient domestiqué. Pour parer aux inondations considérables amenées par la fonte des neiges, il avait été endigué par les gouvernements riverains; et sur le grand espace qui séparait la France et l'Allemagne, il ne s'étendait plus en ondes capricieuses, mais coulait dans un canal large de 250 mètres, constituant ainsi un obstacle militaire des plus sérieux [1].

Dans sa partie moyenne, deux chaînes de montagnes, les Vosges et la Forêt Noire le bordent et un grand nombre de cours d'eau descendent vers lui. D'autres rivières plus considérables coulent parallèlement à son cours

1. Une convention avait été conclue à cet effet en 1840 entre les gouvernements français et badois. Plus de cent millions avaient été employés à cet endiguement.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

et, avant de le rejoindre, forment à ses flancs des bassins importants : à droite, le Necker et le Mein ; à gauche, l'Ill et la Moselle. Sur le fleuve et sur ses affluents, au pied des montagnes qui le bordent, s'étaient établies, dès les temps les plus éloignés, des villes qui, sous des fortunes et des noms divers, n'avaient cessé de se maintenir ou de s'accroître. Parmi tous ces fleuves ceux que nous retrouverons le plus souvent dans notre récit sont la Moselle et la Sarre. La Moselle part des Vosges entre le ballon de Servance et le ballon d'Alsace, rencontre Remiremont, fait un coude à l'ouest sur lequel est Toul, revient vers l'est, passe à Frouard où elle reçoit la Meurthe, reprend la direction nord, passe à Pont-à-Mousson, tourne vers le nord-est. Elle reçoit la Seille à Metz, coule à travers une belle et riche vallée, traverse Thionville, Sierk, reçoit la Sarre à Consarbrück, passe à Trèves, Trarbach, Mont-Royal, Kocheim, se jette dans le Rhin à Coblentz. De Trèves à Coblentz elle est profonde, escarpée, difficile à traverser, encaissée entre l'Eiffel et le Hochwald. La Sarre prend naissance au mont Donon, court le long des Vosges, traverse Sarrebourg, Saarverden, Sarrealbe, Sarreguemines où elle reçoit la Blies, prend la direction nord-ouest, passe à Sarrebrück où elle devient navigable, continue vers Sarrelouis, reçoit ensuite la Nied et se jette dans la Moselle à Consarbrück. Dans ce dernier trajet, qu'on veuille l'atteindre par le Handsrück ou par la partie montueuse du Palatinat, il faut cinq à sept marches.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

La route qui offrait le plus de facilité à une invasion française était celle entre Strasbourg et Bâle. Par Strasbourg, porte ouverte sur l'Allemagne du Sud, en peu d'heures tout le grand duché de Bade, sauf Rastadt, pouvait être occupé. Ni Bade, ni le Wurtemberg, ni la Bavière n'étaient en force d'opposer une résistance efficace. L'autre route d'invasion traversait la Sarre, et avait à choisir deux bifurcations, l'une par la vallée de la Nahe, l'autre par le Palatinat, toutes deux ayant le même objectif, le bassin du Mein par lequel on tourne le plateau de Hesse et la Forêt Noire, on coupe l'Allemagne en deux, maître ensuite de se diriger soit au nord, soit au sud. La route du Palatinat conduit à Mayence, mais elle permet de l'éviter ainsi que Germersheim, Landau et Rastadt, et d'aborder le Mein par le bassin inférieur du Necker.

II

Moltke n'eut pas l'idée de s'opposer à une invasion française s'opérant par la route de la Sarre et par celle du Rhin, et d'essayer de défendre toute la frontière qui séparait l'Allemagne de la France. Jadis on défendait une frontière par un mince cordon de troupes, étalé d'une extrémité à l'autre; mais on avait fini par comprendre que présent partout on n'était fort nulle part, et qu'il était mieux de laisser la frontière ouverte dans sa plus grande longueur, et de se concentrer vigou-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

reusement sur un de ses points appuyé à des forteresses ou à des défenses naturelles, soit pour y attendre l'invasion de l'ennemi, soit pour en faire la base de son offensive sur son territoire. « Qui couvre tout ne couvre rien » était devenu un proverbe, et l'on était arrivé à cette règle que la meilleure manière de combattre une invasion c'est d'en pratiquer soi-même une plus décidée et plus en forces, et d'obliger ainsi l'envahisseur à se replier pour protéger son territoire menacé. En conséquence, Moltke résolut de n'opérer que du côté de la Sarre et de laisser les États du Sud provisoirement découverts, exposés à l'insulte momentanée de la France. Il fixa sa concentration dans l'espace compris entre le Rhin (de Mayence jusqu'à hauteur de Rastadt) et la Lauter et la Sarre moyenne, la Sarre inférieure et la Moselle. On laisserait aux Français liberté d'entrer par la route de Strasbourg; on ferait replier les armées des États du Sud vers le nord et on lancerait le centre et la droite de l'armée allemande sur la Sarre, tandis qu'on enverrait la gauche au-devant de l'armée française qui, sous cette double étreinte, ne tarderait pas à lâcher prise et à rentrer chez elle. Ce fut sur ces données que l'État-Major expédia d'abord ses ordres de transport et de marche.

Trois armées étaient formées : la première, sous le commandement du général d'infanterie Steinmetz (74 ans), composée des VIIe et VIIIe corps et de la IIIe division de cavalerie. La se-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

conde, sous le commandement du général de cavalerie, prince Frédéric-Charles (42 ans), neveu du roi, appelé communément le Prince Rouge, à cause de la tenue de hussard rouge qu'il portait constamment : elle était composée de la Garde, des IIIe, IVe, Xe corps, des Ve et VIe divisions de cavalerie. La troisième armée, sous le commandement du Prince royal de Prusse (39 ans), composée des Ve et XIe Corps, des Ier et IIe corps bavarois, de la division wurtembergeoise, de la division badoise, de la IVe division de cavalerie. La réserve se composait des IXe et XIIe corps. Les Ier, IIe et VIe corps, ainsi que les Ire et IIe divisions de cavalerie, n'avaient été affectés à aucune armée. Ils étaient réservés pour surveiller la Baltique et l'Autriche. La XVIIe division d'infanterie, la division de la landwher de la garde, les Ire, IIe, IIIe divisions de la landwher provinciale avaient été destinées à la protection des côtes.

La principale des trois armées, celle qui paraissait destinée à frapper les coups décisifs, celle du prince Frédéric-Charles, fut placée au centre. De Mayence, elle s'avancerait par Kaiserlautern à travers la partie occidentale du Palatinat bavarois et se concentrerait le long de notre frontière sur la ligne de la Sarre. A droite, elle serait flanquée par la Ire armée qui, plus faible que les deux autres, ne pouvait être appelée à opérer isolément que dans des circonstances exceptionnellement favorables. Sa tâche était d'appuyer la IIe armée, d'en former

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

une forte aile droite. Elle devait prendre pour ligne de concentration Merzig-Sarrelouis. A gauche, la IIe armée serait flanquée par la IIIe qui, allant de Spire sur Landau par la partie orientale du Palatinat bavarois, devait se concentrer sur les deux rives du Rhin.

Le territoire de la Confédération du Nord fut divisé en cinq gouvernements généraux pour l'administration militaire et les opérations secondaires pour la défense du territoire s'il y avait lieu. Au premier gouvernement, celui des côtes du Nord et de la Baltique, on mit le général Vogel de Falkenstein, qui avait seul conduit brillamment une armée en 1866 (22 juillet).

Le véritable généralissime de ces armées, quoique n'ayant que le titre de chef d'État-major[1], Moltke (70 ans), n'était pas un grand général à la façon de Frédéric et de Napoléon. Instruit, appliqué, éducateur éminent, d'un esprit clair, d'un jugement sûr et pénétrant, d'une ferme volonté, d'une confiance sans limites en soi-même et en son armée, d'un calme imperturbable dans les imprévus les plus critiques, rapide à adapter les résolutions aux circonstances, il était profondément imbu des maximes de Napoléon et de Clausewitz, et de la règle

1. Moltke ne peut être jugé comme chef d'État-Major, au sens strict du mot. Les Allemands, lorsqu'ils le célèbrent et le placent à côté ou au-dessus de Napoléon Ier, le considèrent non comme le plumitif du Roi mais comme le véritable général en chef. Et quand il met en tête *par ordre du Roi*, tout le monde sait que c'est une simple formule protocolaire et qu'il faut lire : Par mon ordre.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

supérieure de l'art qu'il a résumée dans une formule lapidaire : « *Tout peser, puis risquer.* » Mais il manquait de cette poésie grandiose ou pathétique qui capte l'imagination des hommes et fait des êtres surnaturels des héros de batailles. Il n'a jamais parcouru un champ de combat, électrisé les troupes par sa présence, et donné au dernier moment l'impulsion héroïque qui détermine les victoires. Malgré ses succès, dus en partie à l'impéritie de ses adversaires et souvent à l'initiative de ses subordonnés, il ne sera pas classé à côté des capitaines immortels. Condottiere plus que patriote, il reste toujours terne comme un calcul, étriqué comme une haine et sans prestige lumineux. Ni les jeunes filles, ni les poètes ne rêveront de sa perruque[1].

Il était secondé avec un zèle passionné par des officiers d'état-major très exercés, unis par l'amitié, la conformité des vues, tous animés d'une égale confiance dans le succès final : le quartier-maître général, lieutenant général Podbielski, d'une capacité éprouvée, Bronsart chargé des opérations, Brandenstein des transports et des étapes, Verdy du Vernois de tout ce qui concernait l'armée française. On les appelait les demi-dieux. Moltke se les était attachés par la simplicité de ses manières et son équité. Notre Gouvion Saint-Cyr, le soir des batailles, jouait du violon, lui se reposait en fai-

1. Voir *Empire libéral*, t. V, p. 526.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sant une partie de whist avec ces auxiliaires dévoués.

Les généraux placés à la tête des armées présentaient des contrastes personnels saisissants. Steinmetz, vieux routier qui avait fait les campagnes de 1813, 1814, 1815 et commandé le Vᵉ corps en 1866, « le lion de Nachod », entêté, difficile, sourd dans tous les sens, n'entendant que ce qu'il se disait à soi-même, dur dans le commandement, jaloux de son autorité, supprimant autour de lui toute initiative et se permettant envers le chef suprême des indocilités qu'il n'eût point supportées un instant de ses inférieurs. Moltke se défiait de sa capacité et de son caractère et l'avait flanqué d'un chef d'État-major de sa confiance à lui, le général Sperling. Dès le début Steinmetz se brouilla avec son surveillant et le mit de côté.

Le prince Frédéric-Charles, audacieux, d'un entrain irrésistible, mieux qu'aucun de nos généraux s'était assimilé tous les secrets de la stratégie, de la tactique napoléoniennes et de cette étude avait tiré le culte fervent de l'offensive. Le prince royal, qui ne pouvait lui être comparé, représentait, en face des militaires vieux Prussiens de l'entourage du roi, la nouvelle Allemagne, l'Allemagne émancipée par ses philosophes et ses littérateurs; il comptait peu sur le champ de bataille, mais il était suppléé par son chef d'état-major Blumenthal, qui, au contraire, comptait beaucoup. Irascible, impatient du commandement autant que Steinmetz, ce général

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

trouvait dans sa haine de la France des inspirations qui augmentaient celles de sa remarquable intelligence militaire.

Le Roi, au-dessus de tous, régulateur imperturbable, plein de vigueur et de lucidité, maintenait l'unité au milieu des conflits et de la fougue des initiatives débridées, et imposait l'autorité du véritable général en chef, Moltke, à des princes de sa famille qui, sans son contreseing, l'eussent malaisément acceptée. Il ne commit pas l'erreur dans laquelle nous tombions de diviser le gouvernement en deux au moment où il était le plus nécessaire de le concentrer. Une régence ne fut pas instituée. Le Roi au camp resta le maître absolu de son gouvernement, comme lorsqu'il était à Berlin, et, pour que son gouvernement ne fût pas dépourvu de moyens d'action immédiats, il emmena le ministre qui l'incarnait, Bismarck, et le ministre de la guerre, Roon.

III

A Berlin, on n'était pas seulement préoccupé de la mobilisation; on se demandait si elle serait secondée par celle des États du Sud. On ne demeura pas longtemps dans le doute.

La neutralité était impossible aux États du Sud. C'est la conviction que j'avais rapportée d'un voyage en 1867 dans le Midi de l'Allemagne, pendant lequel j'avais eu de longs entretiens avec les hommes du Sud les plus hostiles à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Bismarck. Toute guerre entre la Prusse et la France devait avoir nécessairement pour théâtre le Palatinat et le Wurtemberg. Ni la France ni la Prusse ne pouvaient s'obliger à respecter ces deux territoires : l'eussent-elles promis, elles étaient dans l'impossibilité de le faire. Obligés de se prononcer, les États du Sud ne pouvaient se mettre du côté de la France. En l'état de l'opinion allemande, c'était de l'insanité de le croire. Quel que fût le motif de la guerre, juste ou injuste, fondée ou non fondée la Prusse serait sûrement suivie par eux. Beust ne nous l'avait pas laissé ignorer. Dès le début de l'affaire, il nous avait fait savoir « que si nous comptions sur la sympathie du Sud, nous commettrions une grande erreur ». Nous ne pouvions empêcher la réunion de leurs contingents à l'armée prussienne qu'en les occupant rapidement et en déchirant par la force eurs traités militaires. Le général Ducrot m'a raconté que lorsqu'il commandait à Strasbourg, il s'était rendu secrètement auprès du duc de Hesse à Darmstadt. Ce prince lui avait exprimé des sentiments d'horreur envers la Prusse et de cordialité envers la France. « Dites à l'Empereur que je suis avec lui ; je lui céderai Mayence et la rive gauche ; il me donnera une compensation sur mon détestable voisin (le grand-duc de Bade). Que dès le début de la guerre, il passe sur la rive droite et nous empêche par la force de nous joindre à la Prusse : *s'il nous laisse nous engager, il sera trop tard.* »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

C'était, en effet, la seule manière d'obtenir quelque chose des États du Sud. C'était la seule diplomatie à suivre avec eux. Dès que nous ne l'adoptions pas, il était certain que leur concentration et leur mobilisation s'uniraient à celles de la Prusse. Les populations, seules en Wurtemberg, en Bavière et même à Bade, étaient défavorables à la prépotence prussienne ; l'orateur Joerg exprimait leurs véritables sentiments lorsqu'il s'écriait : « Un prince allemand accepte l'offre d'une couronne de la main ensanglantée d'un général d'assassins et le seigneur et maître de la Confédération du Nord donne sa bénédiction à cela. J'ai aussi un cœur allemand, mais quand la question de la candidature allemande vient frapper à ce cœur, il reste tout à fait froid, car un cœur allemand n'a rien à voir dans une pareille affaire. » Gramont s'efforçait de favoriser ces dispositions en rassurant de son mieux sur nos desseins. Il dit aux ministres des États du Sud que nous ne songions à nous emparer d'aucune partie du territoire allemand, que nous ne nourrissions aucune arrière-pensée contre l'indépendance allemande, que nous étions prêts à garantir le Palatinat à la Bavière. Mais ce n'était pas entre les mains des peuples qu'était la solution ; elle dépendait uniquement des rois et de leurs ministres, et ceux-ci étaient irrévocablement acquis à Bismarck. Alors que la guerre n'était encore qu'une hypothèse, les uns et les autres avaient fait parvenir à Berlin des assurances formelles de concours : si la guerre

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sortait de l'incident, ils exécuteraient les traités militaires sans examiner la valeur du *casus fœderis*. Dès le 12 juillet, Loftus annonçait le fait à Granville : « Dans une entrevue avec M. de Thile aujourd'hui, il m'informa que les nouvelles les plus satisfaisantes avaient été reçues des États de l'Allemagne du Sud, que le comte de Bray avait dit au ministre français que si une guerre éclatait, la France trouverait l'Allemagne unie. De pareilles assurances avaient été également données par le Wurtemberg[1]. » Le 15 juillet le grand duc de Bade, devançant le gouvernement prussien, lança à 11 heures 30 du soir l'ordre de mobilisation de sa division. En vue d'une irruption française, les deux régiments, le Ve et le VIe, furent ramenés de Fribourg et de Constance à Rastadt afin de ne laisser aucune troupe à la portée immédiate des coups des Français. Le lendemain, la partie tournante du pont du chemin de fer du côté badois était mise de travers ; du 16 au 17 tous les passages sur le Rhin étaient rompus.

Le roi Louis II de Bavière, revenant d'une excursion alpestre, arriva au château de Berg le 15 juillet à huit heures du soir. A onze heures, il appela son chef de cabinet Eisenhart, tout dévoué à la Prusse, et l'entretint de la probabilité de la guerre imminente. Il désirait une solution pacifique ; Eisenhart l'estimait impossible : « Si la Bavière, dit-il, reste neutre,

1. Blue-Book, nº 2.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

elle met éventuellement son indépendance en péril ; se jeter du côté de la France serait une ignominie ; l'intérêt et l'honneur exigent de respecter le traité d'alliance conclu en 1866 avec la Prusse. » Le roi pesa rapidement le pour et le contre. Après un moment de réflexion : « Nous sommes, dit-il, en présence du *casus fœderis*, mais avant de prendre une décision, je veux encore attendre la lettre de Bray que doit m'apporter le conseiller Berchem. Cela est ma volonté. Bonsoir. » Berchem se présenta le lendemain au château, ne portant pas de lettre de Bray, mais annonçant sa visite. Bray, en effet, venait de suggérer au roi de Prusse l'idée de donner une assurance générale que, dans le cas de la couronne d'Espagne, il observerait le même principe qui avait inspiré la France quand la couronne de Belgique avait été offerte au duc de Nemours, et l'Angleterre, quand le prince Alfred avait été élu roi de Grèce. Il avait demandé à l'Angleterre de soutenir cette suggestion et il attendait la réponse. Mais en même temps le ministre de la guerre Pranckh impatienté avait chargé Berchem de faire savoir au roi que s'il ne recevait pas, avant le lendemain, l'ordre de mobilisation, il déclinait toute responsabilité. Eisenhart fit réveiller le roi et fut reçu dans la chambre à coucher. « Eh bien, qu'apportez-vous? » Eisenhart donna le rapport de Berchem et insista sur la nécessité d'accorder immédiatement satisfaction à la conscience nationale sans attendre la visite de Bray. Le roi réfléchit, puis

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

soudain : « Rédigez mon ordre de mobilisation, dit-il, et invitez Bray et Pranckh à venir chez moi à quatre heures. Prévenez la presse. » Eisenhart rédigea sur l'heure les pièces, que le roi signa. Les ministres Bray et Pranckh se trouvèrent à Berg à l'heure indiquée. « On n'avait jamais vu, dit Pranckh, le roi aussi satisfait. L'aide de camp de service lui exprimant ses félicitations, il répondit : « Oui, j'ai le sentiment d'avoir fait une bonne action. » Bray n'avait plus qu'à s'incliner. Cela lui fut d'autant plus facile qu'il trouva, en rentrant aux Affaires étrangères, le refus de l'Angleterre d'appuyer et celui du roi de Prusse d'accueillir sa suggestion. Il annonça aussitôt à Berlin la décision royale, ne stipulant rien en échange : il espérait, disait-il, que la Bavière ne serait pas traitée plus mal après la guerre qu'elle l'était avant.

Le lendemain, 17 juillet, revenu à Münich vers quatre heures de l'après-midi, le Roi fut accueilli par une manifestation. Malgré une pluie battante, la foule enthousiaste, massée devant la résidence, l'acclamait, tête découverte, et entonnait l'hymne populaire, le chant de la patrie allemande. Il se montra à la fenêtre, et salua avec une gaîté inusitée. Quelque bruyante que fût cette manifestation, elle ne représentait cependant que la fraction agitée et agissante du clan prussien créé par Bismarck et ses journaux salariés. La majorité du peuple bavarois n'y participait pas; elle le démontra quelques jours plus tard, quand le Roi alla recevoir à la gare le prince

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

royal de Prusse. « Le public, dit le prince Hohenlohe dans ses *Mémoires* [1], salua sympathiquement et poussa quelques hourras, mais pas bien forts. Il comptait surtout des gens de la classe inférieure, ouvriers, etc., qui n'ont pas, à Münich, un enthousiasme prononcé pour la guerre, ni grande envie d'acclamer un prince prussien. »

Le 18 juillet, Bray demanda à la Chambre un subside extraordinaire de 26.700.000 florins pour la mobilisation et le maintien sur pied de guerre jusqu'à la fin de 1870. La demande fut renvoyée à un comité, qui l'approuva, « mais seulement pour le maintien d'une neutralité armée. » Le rapporteur fut le même Joerg qui avait si rudement caractérisé la candidature Hohenzollern. Son rapport ne fut pas moins explicite : « La complication belliqueuse actuelle entre la France et la Prusse ne rentre pas dans un *casus fœderis*. La cause de cette triste complication reste en dehors du domaine des intérêts et de l'honneur allemands. Elle est proprement issue d'une sorte de politique domestique de la Prusse, qui, poursuivant secrètement la candidature Hohenzollern, a commis une grande faute. *Le roi de Prusse aurait pu, d'après nous, réparer par un mot cette faute, sans qu'il en coûtât rien à sa dignité*, et nous ne pouvons tomber d'accord avec le comte de Bray et sa récente assertion qu'il s'agit ici de la question allemande. Ce n'est pas de question allemande qu'il s'agit, mais d'une que-

1. *Mémoires du prince Clovis Hohenlohe*, t. II, p. 121.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

relle regrettable entre deux grandes puissances... M. de Bray nous a avoué lui-même que la neutralité serait la meilleure des politiques si les belligérants toutefois s'engageaient à la respecter. Or la France a offert de la respecter; le duc de Gramont déclare que la guerre ne saurait entraîner la conquête d'un pouce de territoire allemand et, si j'ai bien compris, la France est disposée à nous garantir expressément le Palatinat. On ignore jusqu'à présent les dispositions de la Prusse. Dans la commission on a émis cette pensée qu'en cas de victoire, la Prusse pourrait nous traiter fort mal, tandis que nous n'avons rien de pareil à redouter de la France : ce serait contraire à ses intérêts. »

Bray et le ministre de la guerre insistèrent contre cette neutralité. « Allons à l'Allemagne, dit Pranckh, sans cela nous sommes perdus : c'est à nos dépens que les belligérants feront la paix. » Néanmoins, le vote était douteux. Bray l'enleva par le coup de la dépêche : il donna lecture de deux télégrammes, qu'il venait de recevoir de son ministre à Berlin, l'un annonçant la déclaration de guerre de la France, l'autre, qu'un détachement français avait franchi la frontière près de Sarrebrück, emporté la caisse de la douane du Zollwerein et emmené prisonniers deux employés. L'argument parut décisif et la neutralité fut repoussée par 89 voix contre 58. On adopta à la majorité de 100 voix contre 47, après que le gouvernement y eut adhéré, une motion du docteur Schleich qui, en le diminuant

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

légèrement, votait « le crédit demandé pour l'armée dans le cas où la guerre deviendrait inévitable ».

A la Chambre Haute il y eut, le 20, deux séances, l'une à huis clos à onze heures où l'on décida d'adopter le projet en séance publique, à midi, sans discussion, et il fut voté en effet à l'unanimité. Dans la séance à huis clos, Bray, comme s'il eût voulu se faire pardonner ses premières hésitations, prononça des paroles violentes peu d'accord avec le langage auquel il avait habitué nos diplomates : « Il y a quelques jours, dit-il, on pouvait dire que la candidature Hohenzollern amènerait des complications pendantes. Cette candidature n'existe plus, on l'a déjà presque oubliée. Et cependant, nous avons la guerre, — cela prouve qu'elle ne servait que de prétexte : à présent, nous n'avons pas d'autre devoir ni d'autre issue qu'une part active à la guerre. Cette lutte est juste, nécessaire, sainte, et elle sera soutenue pour défendre le sol de l'Allemagne. »

On fut stupéfait à Vienne d'apprendre que la Bavière se jetât, sans prendre conseil de l'Autriche, dans la mêlée à côté des ennemis de 1866. Interrogé, le roi répondit qu' « il subissait une nécessité comme l'histoire en avait enregistré plus d'une fois, mais qu'il n'oubliait absolument rien du passé, ni dans son ressentiment, ni dans sa reconnaissance ».

En Wurtemberg, à Bade, à Darmstadt, les crédits de guerre furent votés sans opposi-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

tion. En Wurtemberg, Varnbühler avait été double, quelquefois vis-à-vis de la Prusse, et toujours vis-à-vis de nous. Il allait fréquemment à Varzin, nous raconte le distingué ministre italien à Stuttgard, Greppi; à son retour, chaque fois il rassurait Saint-Vallier : « Si mon esprit est à Berlin, mon cœur est à Paris[1]. » En cette occasion, il joua un rôle de très habile hypocrisie. A l'entendre, il ne rêvait rien autre que l'amitié avec la France et tout contact avec l'ogre prussien lui était odieux, mais nous l'avions contraint par notre politique à une nécessité cruelle : « Ah! si vous n'aviez pas insulté le roi de Prusse en lui demandant une garantie après qu'il vous avait sous main procuré la renonciation, si vos journaux avaient été moins injurieux envers le vieux Roi, tandis que les journaux allemands étaient si calmes! jamais je ne serais sorti de la réserve à laquelle j'étais décidé. Par vos exigences, vous vous êtes donné l'air de vouloir la guerre à tout prix. Hier, j'ai décliné les ouvertures prussiennes; tout à l'heure je vais être forcé de les accueillir. Je sais qu'il en est de même à Münich. La Prusse va donc pouvoir compter sur l'alliance du Sud. » Il parlait ainsi le 15 juillet, or, dès le 12 juillet, ce menteur effronté avait envoyé à Berlin l'assurance « que si la guerre éclatait, la France trouverait l'Allemagne unie. »

Pendant qu'il jouait cette comédie, il répon-

1. Greppi : *Une coulisse du théâtre de la guerre.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

dait à Bismarck, qui lui télégraphiait de rompre les relations diplomatiques avec nous : « Il sera peut-être bon d'amuser encore un peu les Français, car ainsi nous gagnerions du temps pour les préparatifs et nous retarderions la marche militaire contre l'Allemagne du Sud ». Le conseil fut goûté. « Ce fut pour nous un très grand avantage, a-t-il dit plus tard, de retarder de plusieurs jours le départ du ministre de France. Or, nous savons aujourd'hui, par le grand ouvrage de l'état-major, que, grâce à l'incertitude dans laquelle se trouvait la France au sujet des levées de troupes dans l'Allemagne du Sud, le général Douay resta à Belfort et fit défaut aux Français à Woerth[1]. » Varnbühler rendit un nouveau service à la Prusse : ayant appris les hésitations de la Chambre des députés de Bavière, il courut à Münich, le 17 juillet, s'entendit pendant la nuit avec Bray qui, le lendemain, prit une attitude tout à fait décidée.

Notre ministre Saint-Vallier, comme s'il eût été désireux de justifier à son tour la boutade de Bismarck sur la cécité de nos agents en Allemagne, tomba dans le traquenard, dupe des caresses et des ruses; il nous entretint, sur un ton pathétique, des regrets du fourbe qui se jouait de lui. Une telle crédulité finit par impatienter Gramont. Il coupa court à l'entretien par une note sèche : « On ne peut pas laisser passer les appréciations de cette dépêche

1. Discours à ses électeurs, 1873.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

(celle qui racontait les doléances de Varnbühler). S'il suffit de quelques articles de journaux comme *le Pays* et *la Liberté* pour changer le point de vue auquel se placent les hommes d'État de Wurtemberg, et les progrès soi-disant sensibles que, depuis quatre ans, notre politique a faits dans ce pays, il faut avouer que les progrès étaient plus apparents que réels. Ils sont en vérité de peu de valeur. Rien n'est plus faux que le parallèle établi entre la presse française et la presse prussienne. Les deux presses se valent. C'est voir les choses à un point de vue fort étroit que d'attribuer à la polémique des journaux le changement des esprits. Nous n'avons jamais eu la moindre confiance dans la fixité de M. Varnbühler, dont les impressions sont toujours changeantes, et, quelque prix que nous mettions à son adhésion, cette considération ne saurait influer sur nos appréciations quand il s'agit de l'honneur national. » (18 juillet) Saint-Vallier fut donc invité à poser nettement au cabinet de Stuttgard la question de savoir : 1° s'il se plaçait avec la Prusse du côté de nos ennemis ; 2° s'il entendait garder une neutralité parfaite ; 3° s'il comptait faire cause commune avec nous. Varnbühler répondit le 19, toujours avec profonde douleur, que le gouvernement wurtembergeois se voyait forcé d'associer ses armes à celles de la Prusse pour trois raisons : 1° les obligations résultant des traités d'alliance de 1866 ; 2° l'ancien droit germanique qui établit que lorsque le territoire est envahi ou gravement menacé, tous

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

les États allemands doivent participer à sa défense ; 3° l'alliance intime avec la Bavière dont une province, le Palatinat du Rhin, est exposée aux ravages de la guerre.

Toutefois, en notifiant cette résolution, Varnbühler déclara qu'il ne voulait envoyer ses passeports à Saint-Vallier que « lorsque se seraient produits des faits de guerre ou une violation du sol germanique », et le roi le fit prier de venir le voir en particulier. Saint-Vallier ne devina pas qu'on voulait nous amuser le plus longtemps possible ; il trouva naturel qu'on tînt à jouir de sa présence, et il ne donna pour motifs à la rupture que la peur de la Prusse, l'excitation de l'armée et du bas peuple soulevé par les agents prussiens. Il répondit à la surprise exprimée par Gramont : « Monsieur le duc, Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'adresser, le 18, une dépêche où je crois voir de la surprise provoquée par le langage que j'ai tenu dans l'une de mes dépêches du 15. En relisant cette dépêche, écrite à la hâte et sous le coup d'événements qui se pressaient, je ne comprends que trop bien l'étonnement que me manifeste Votre Excellence ; je m'aperçois en effet que je n'ai pas fait assez clairement ressortir que je n'étais qu'un rapporteur fidèle des opinions qui s'exprimaient ici ; le sentiment d'irritation que me faisaient éprouver de telles attaques contre mon pays et contre mon gouvernement était si vif chez moi, que je ne me suis pas rendu suffisamment compte de la nécessité de bien établir que,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

si je citais un tel langage, c'était pour le blâmer avec d'autant plus d'énergie. Ce que je tiens à dire au milieu des déceptions cruelles que je viens d'éprouver de la part d'hommes sur la sympathie desquels je me croyais en droit de compter, c'est que ma consolation a été de voir tenir haut et ferme comme vous l'avez fait le drapeau de la France. — C'est avec un sentiment d'orgueil pour mon pays que j'ai lu et relu vos énergiques déclarations; elles sont plus satisfaisantes encore pour ceux qui, comme moi, vivent au milieu des passions hostiles et d'adversaires qui s'étaient longtemps fait passer pour des amis. Du reste, le Wurtemberg a hésité assez longtemps à prendre parti; c'est la Bavière qui l'a entraîné dans la voie de l'alliance prussienne, et je suis convaincu que M. de Varnbühler n'aurait pas brûlé ses vaisseaux si M. le comte de Bray avait maintenu la ligne de conduite que ses antécédents politiques semblaient indiquer. On m'annonce que je recevrai mes passeports dans la journée. Veuillez agréer, je vous prie, monsieur le duc, avec mes respectueuses félicitations pour votre ferme et patriotique attitude, l'hommage de mes sentiments de très haute considération et de profond dévouement[1]. » (22 juillet).

1. Des nécessités de polémique que nous expliquons ailleurs ayant mis Gramont dans l'obligation de publier cette dépêche, Varnbühler en contredit les allégations : « En présence de la prétendue dépêche du comte de Saint-Vallier, en date du 22 juillet 1870, je me vois dans la nécessité

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Le même jour, Saint-Vallier reçut ses passeports. Avant de partir il alla prendre congé du roi. L'entrevue eut lieu dans le jardin de la résidence d'été. Le regard inquiet du roi sondait les profondeurs de chaque bosquet pour s'assurer que personne n'écoutait; il se levait, explorait alentour, et quand il s'était assuré qu'il n'était pas épié, exprimait ses regrets, ses sympathies pour la France et pour l'Empereur. Un nouveau bruit se faisait-il entendre, il changeait de langage, et d'une voix haute, il s'écriait : « Je fais des vœux pour la paix, mais je suis Allemand. » — « J'abrégeai l'audience, dit Saint-Vallier, par pitié pour ce malheureux prince qui n'avait ni pouvoir, ni vouloir. »

Dès son arrivée à Paris, Saint-Vallier se pré-

de déclarer ceci : il n'est pas vrai que le gouvernement wurtembergeois ait hésité à prendre parti contre la France, et rien n'autorise à admettre qu'il se serait décidé pour la neutralité ; il n'est pas vrai que le gouvernement wurtembergeois ait été entraîné, par le gouvernement bavarois, dans l'alliance prussienne ; il n'est pas vrai que ma conduite ait été déterminée par celle du comte de Bray. Le gouvernement wurtembergeois n'a pas été un seul instant dans le doute de savoir si, en cas de guerre, il y prendrait part contre la France. Il est notoire que déjà, à la date du 13 juillet, j'ai déclaré tout cela, sans détour, au ministre de France. » — Hemmingen, 22 septembre 1871. — Baron de VARNBUHLER, Ministre d'État. » — D'autres informations, notamment celles envoyées de Berlin, le 12 juillet, par Loftus, avant même notre demande de garanties, confirment malheureusement la dénégation de Varnbühler. Nous pensons qu'on peut accueillir également comme vraies les deux affirmations : Varnbühler raconte ce qu'il pensait réellement et ce qu'il disait à Berlin, Saint-Vallier ce qu'on lui avait dit pour le tromper.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

cipita chez Gramont et lui exprima une admiration presque extatique de sa politique : enfin il commençait à vivre, enfin il avait trouvé un ministre suivant son cœur. « Et puis voyez-vous, monsieur le duc, ce qui me transporte, ce n'est pas tant l'avenir que j'entrevois, c'est surtout parce que je vois enfin une politique française. »

IV

Assurée du concours des États du Sud[1] la Prusse opéra plus allègrement sa mobilisation et sa concentration.

La mobilisation se fit en général avec ordre et rapidité, parce que tout y avait été prévu et calculé d'avance. Cependant dès le début une dérogation fut apportée aux règles strictes : considérant que l'éducation des hommes n'ayant pas rempli au moins une année (62 857) les rendait peu aptes à faire campagne, on les laissa dans les dépôts, les réservant à combler les vides de la fraction combattante et on les remplaça par des réservistes.

Les services administratifs, comme il en va partout en pareils cas, laissèrent fort à désirer : l'administration militaire avait assez de fonctionnaires, mais les ouvriers faisaient défaut ; elle y suppléa comme elle put. Il y eut aussi

1. Beust le racontait à l'ambassadeur anglais à Vienne, Bloomfield, le 13 juillet (*Blue-Book*, n° 80).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

bien des modifications à opérer dans les commandements supérieurs. Les deux divisions d'infanterie de la Garde reçurent de nouveaux chefs. Il en fut de même pour une grande partie des corps d'armée[1] de telle sorte que, comme chez nous, il y eut des officiers qui ne connaissaient pas leurs troupes et des troupes commandées par des officiers qui jusque-là leur étaient restés étrangers.

La mobilisation de l'artillerie fut particulièrement compliquée. En temps de paix, sur six batteries, quatre seulement étaient attelées. Il n'y avait que 64 pièces et 673 chevaux dans la Garde et 696 dans la ligne. Pour amener le régiment d'artillerie de campagne de chaque corps d'armée à 84 pièces, à 90 dans la Garde, à 96 au XIIe corps (corps saxon), et former en outre des sections de munitions, on dut se procurer en toute hâte, harnacher, distribuer de nombreuses bêtes plus ou moins dressées et affaiblir les cadres inférieurs en les répartissant entre les fractions anciennes et les fractions nouvelles. Les divisions de cavalerie n'étant formées qu'au moment de la guerre, bien des généraux, en arrivant au lieu de débarquement assigné, ne trouvèrent pas leurs troupes, et n'ayant pas la moindre idée du lieu où elles étaient stationnées, durent les rechercher au moyen du télégraphe, ce qui a si fort scandalisé lorsque cela s'est produit chez nous à propos de la brigade Michel. Comme

1. Lettres sur la cavalerie du prince de Hohenlohe, p. 189, 191 et suiv.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

chez nous on entendit « les ronflements de gens qui avaient bu à satiété du vin, de la bière et de l'eau-de-vie[1]. »

La mobilisation fut terminée le 23 juillet.

Au moment de commencer la concentration un changement fut introduit dans les dispositions primitives. La soudaineté de notre déclaration de guerre produisait en Allemagne une véritable panique : « L'opinion était peu confiante et l'on voyait déjà partout, en imagination, les pantalons rouges inonder le pays. Ottokar Lorenz raconte que, voyageant dans la nuit du 15 au 16 juillet, sur les chemins de fer bavarois, il avait entendu à Regensburg un porteur de journaux crier que les troupes françaises s'étaient rendues de Strasbourg à Kehl, qu'elles avaient occupé les ponts du chemin de fer, que les communications avec la France étaient interrompues. Il n'y avait, dans le nord et le sud de l'Allemagne, qu'un très petit nombre de personnes qui croyaient à la supériorité des armes allemandes. Les plus hardis supputaient seulement qu'après une première défaite, l'opiniâtreté et le patriotisme allemand triompheraient dans la lutte. Une forte conviction de la supériorité des armes que l'on possédait alors, n'existait vraisemblablement que chez le Roi et Moltke, car les feuilles du Journal du Kronprinz, au 19 et même au 24 juillet, sont encore pleines d'inquiétude. En particulier, le commandement prussien avait

1. Lettres de Kretschman du 1er août traduction Latreille p. 102.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

une très faible confiance dans les troupes qui n'avaient pas été formées à son école[1]. » On s'attendait à chaque instant à apprendre la rencontre avec des forces françaises supérieures. On était convaincu que, quoique incomplètement mobilisés, nous prendrions l'offensive en masse. La princesse royale de Prusse disait à Russell, le correspondant du *Times* : « Ce pauvre Palatinat, les Français vont le ravager comme ils l'ont fait déjà. — Sans doute, répondit Russell, dans leur premier élan ils se jetteront dans les provinces rhénanes et triompheront de toute résistance jusqu'à ce qu'ils aient à faire au gros de l'armée allemande. — Je crains que vous n'ayez raison, dit la princesse. » La Valette écrivait confidentiellement à Gramont : « La Reine, prévoyant les cas où le succès de nos armes nous conduirait au cœur de l'Allemagne, aurait exprimé très discrètement le vœu que certaines propriétés ayant appartenu au prince Albert, ou devant appartenir au duc d'Edimbourg, pussent être respectées par nos armées. Il y a là pour Elle, ou pour les siens, plus que des intérêts matériels : il s'y rattache de pieux souvenirs, toujours vivants dans sa mémoire. Lord Granville ne pouvait me parler de ce désir ni officiellement, ni même officieusement. Il m'en a fait part à titre tout à fait privé et sans me prier de donner suite à une telle confidence. Vous croirez sans doute utile de la soumettre à l'Empereur, et si

1. Ottokar Lorenz, p. 281, 282.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Sa Majesté jugeait possible de tenir compte des vœux de la Reine, il serait peut-être opportun que j'en fusse instruit le plus tôt possible. Un des secrétaires de Lord Granville m'envoie, ce matin, à titre tout à fait privé et confidentiel, la liste des propriétés de la famille de Cobourg dont il avait été question (31 juillet). »

Le Roi, Bismarck, et l'État-Major partageaient l'émotion populaire. En réponse à une Adresse de confiance de la magistrature et des fonctionnaires municipaux de Berlin, le Roi disait : (18 juillet) « De grands sacrifices seront demandés à mon peuple. Il ne faut pas nous le dissimuler, nous avons été gâtés par des victoires rapidement obtenues avec l'aide de Dieu dans deux guerres heureuses. *Cette fois-ci, nous n'en serons pas quittes si facilement.* » Les députés, dans leur Adresse de réponse, ne cachaient pas leur anxiété : « Le peuple allemand sait qu'il est en présence d'une grande et pénible guerre. » La colère que Bismarck a plusieurs fois manifestée ne vient pas de ce que nous lui avons fait une guerre à laquelle il nous provoquait, qu'il désirait et préparait, mais de ce que, par notre résolution, nous lui avons inspiré un instant la crainte de voir ses projets pervers déjoués. « Oui, a-t-il dit, nous avons eu de beaux succès en 1870, mais nous avons été bien inquiets au début. » Même quand on est sorti d'un péril mortel, on ne pardonne pas les angoisses qu'il vous a fait traverser.

L'état-major prit toutes les mesures en vue

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de notre invasion victorieuse. Ordre fut donné aux autorités civiles de continuer leurs administrations jusqu'à ce qu'elles eussent été remplacées par nous. Le siège de la mobilisation du VIIIe corps, exposé à notre irruption soudaine, fut transporté sur la rive droite du Rhin; un appel individuel fut substitué à un appel collectif. Enfin l'état-major opéra un changement qui avait été prévu et probablement réglé d'avance dans le Mémoire de Moltke. La IIe armée devait se former à la hauteur de la Ire et de la IIIe armée avec ses têtes de débarquement vers la Sarre, c'est-à-dire près de l'armée française, qui, si elle prenait l'offensive, pouvait écraser les troupes allemandes débarquant successivement des chemins de fer. On reporta les têtes de débarquement sur le Rhin. Là s'arrêteraient les transports par voies ferrées; les régiments s'avanceraient par marches successives de cantonnements en cantonnements. Les échelons arrivés les premiers ne s'avanceraient qu'autant qu'il faudrait pour donner à ceux qui suivaient l'espace nécessaire, en premier lieu jusqu'à la ligne de Bingen-Durkheim Landau. On ne devait continuer la marche vers la frontière que quand les divisions tout entières et les corps d'armée complets se trouveraient réunis, et cette marche devait se faire de telle sorte qu'à tout moment on fût prêt à tenir tête à l'ennemi.

On ne changea rien d'abord aux dispositions de la Ire et de la IIIe armées. La Ire, couverte par un territoire neutre, s'avançant dans une région

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

favorable à la défense, pourrait toujours essayer de se préserver. La IIIe n'avait devant elle que des troupes encore peu nombreuses et était à la veille d'un accroissement considérable. Mais dans le Palatinat on ne tarda pas à s'apercevoir qu'il serait dangereux, après avoir reculé les centres de formation de la IIe armée vers le Rhin, de laisser la Ire s'avancer seule, vers la Sarre, et que c'était l'exposer à nos coups dans une situation inférieure. On la recula donc aussi en reportant son centre de concentration sur la ligne Wadern-Losheim, avec ordre de continuer d'observer vers la Sarre (30 juillet).

Ce fut dans ces conditions que s'opéra la concentration prussienne. En 1866 les transports stratégiques n'avaient commencé qu'après la mobilisation complète; en 1870, ils furent mis en train dès qu'il y eut des fractions de troupes prêtes à être enlevées. Les transports en grand commencèrent le 24 et eurent lieu sur le pied de dix-huit trains par jour sur les lignes à double voie et de douze par jour sur les lignes à simple voie.

On aperçut alors les avantages d'une mobilisation et d'une concentration opérées séparément. Tandis qu'en France tout était mêlé et confondu, que dans la gare de Metz l'intendance cherchait ses vivres, les corps leurs effets, l'artillerie ses munitions, l'ordre et la méthode présidaient aux opérations des armées allemandes. Cependant, avec quelque soin qu'on ait préparé les mouvements de troupes considé-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

rables, on a des mécomptes, des retards, des confusions. Il s'en produisit en Prusse comme chez nous ; mais là n'existait pas un parti de l'étranger occupé à les grossir, heureux d'en triompher ; il n'y avait que des patriotes, qui les ont dissimulés.

D'abord des encombrements formidables sur les chemins de fer. Les mécaniciens et les agents de trains, appelés des diverses parties de l'Allemagne, ne connaissaient pas leurs parcours ; le personnel des gares et des convois était surmené, exténué ; de là des chocs et des accidents de toute nature et des erreurs de direction. Les trains militaires, démesurément longs, malgré la distance réglementaire qui officiellement devait exister entre chacun d'eux, couvraient les voies à perte de vue et rendaient les mouvements très lents. De là des retards de marche infinis. Les trains subissaient des arrêts de six à huit heures en route ; il fallut vingt-quatre heures pour aller de Landau à Wissembourg (28 kilom.) Des convois qui mettaient vingt-quatre heures à franchir la distance de Magdebourg à Mannheim (546 kilom.) eurent parfois besoin de quarante-huit heures pour celle de Mannheim à Wissembourg (78 kilom.)[1].

Des fournisseurs avaient été chargés de conduire à destination les objets nécessaires à l'approvisionnement et au ravitaillement et de s'entendre à cet effet avec les chemins de fer.

1. Jacqmin. — Les chemins de fer pendant la guerre de 1870-71, p. 230.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Mais ceux-ci, tout absorbés par les transports de troupes, ne purent se mettre tout d'abord à leur disposition. Dans les premiers jours, les vivres et les fourrages durent être placés dans des voitures ou dans quelques wagons ajoutés aux trains. Comme ces fournisseurs n'étaient payés que tant qu'ils livraient sur les lieux, ils cherchaient surtout à transporter les articles sur lesquels ils gagnaient gros et, par suite, il y avait abondance de telle denrée et disette de telle autre. Parfois, l'État paya 50 p. 100 de plus[1]. Des dépêches nombreuses attestent comme chez nous la détresse momentanée de plusieurs corps d'armée[2]. Le pain arriva une fois de Berlin moisi. Comme on ne pouvait y pourvoir par les voies régulières, quoiqu'il soit convenu qu'en Prusse on ne manquait absolument de rien, on créait à la hâte des fours de campagne, des boulangeries, des magasins; on agrandissait ceux qui existaient; enfin, par mesure de simplification, en attendant que les corps d'armée pussent vivre sur l'ennemi ou attirer à eux leurs approvisionnements, les troupes furent invitées à pourvoir elles-mêmes, et par les moyens estimés les plus praticables, à leur alimentation dans les régions qu'elles avaient à occuper[3] et elles éprouvèrent des manques momentanés. Les parcs de transports furent

1. Jacqmin, p. 228.
2. Goltz, p. 421, 427.
3. Récit de l'état-major prussien, p. 108. — V. aussi p. 413.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

très lents à se constituer. Le 3 août, il manquait encore à la Garde, aux IIIe, IVe et Xe corps, le second échelon des trains et les parcs des voitures, et les troupes pourvurent provisoirement à leurs transports par voie de réquisitions[1]. L'intendance de la IIe armée, la plus nombreuse, eut souvent recours à des parcs improvisés. Elle créa à plusieurs reprises pour chaque corps un parc de 400 voitures réquisitionnées[2].

La concentration s'opéra au milieu des acclamations tant qu'on resta en Prusse. Il en fut autrement quand on traversa le Hanovre. « Notre train militaire, dit le correspondant du *Times*, Russell, ne causait plus le moindre enthousiasme parmi les citadins et les paysans. Ils le regardaient froidement, sans répondre aux saluts et aux acclamations des soldats[3] ». Les landwehriens de la Saxe et de La Moselle étaient récalcitrants à se rendre à la convocation. Cet état d'esprit, qui se serait accentué dangereusement après une défaite, ne devait se modifier qu'à la suite des premiers succès de l'armée allemande.

V

Tout en se formant, le prince Frédéric-Charles mit en pratique une tactique nouvelle très impor-

1. Récit de l'état-major prussien, p. 108. — V. aussi p. 413.
2. De Goltz, p. 432.
3. My diary in the last great war p. 40.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

tante dans l'emploi de sa cavalerie. Jusque-là, dans l'armée prussienne aussi bien que dans l'armée française, il était de règle de tenir des divisions de cavalerie en réserve sur les derrières ou les flancs de l'armée. Le prince les jeta en avant[1] : « pour observer, livrer de petits combats, établir des relais, transmettre des nouvelles et tirer le rideau sur la marche des opérations. » Les Ve et VIe divisions de cavalerie, sous le général Reinbaden, précédèrent la IIe armée à travers les défilés du Hardt. Ces divisions arrivées à proximité de la Sarre exécuteraient par escadrons ou par régiments de continuelles entreprises contre l'ennemi, surveilleraient la frontière, maintiendraient le contact avec l'adversaire.

1. D'après le commentateur des notes du prince Frédéric-Charles cette nouveauté avait été introduite par le chef de la IIe armée, mais il résulte du récit de l'État-Major prussien que c'est de Moltke lui-même qu'est venu l'ordre, et en effet cela est confirmé par la dépêche suivante : « A. S. A. R. le prince Frédéric-Charles à Alzey. Berlin 30 juillet 1870, 2 h. 15 soir. — S. M. a prescrit que les Ve et VIe divisions de cavalerie se porteraient sans retard en exploration vers la frontière Sarrebrück-Bitche. » Ainsi se trouve confirmée la version que j'ai donnée t. VIII p. 387 que ce fut une des réformes introduites après Sadowa; toutefois en fait il est certain que Frédéric-Charles fut le premier à pratiquer la nouvelle tactique que ne paraissaient pas à ce moment soupçonner les chefs de la Ire et de la IIe armée. Hohenlohe le constate « Au début de la guerre, nous n'avons pas fait de notre cavalerie l'emploi que nous en fîmes dans la suite et qui donna à la France la terreur du uhlan prussien. Il n'y eut jusque dans la première huitaine d'août que des chevauchées hardies exécutées par telle ou telle patrouille. » — Hohenlohe. *Lettres sur la cavalerie*, p. 12.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

A la Ire et à la IIIe armée l'inaction des divisions de cavalerie est complète pendant la concentration et même pendant le débouché. Mais cette nouveauté, qui était encore un retour à la tradition napoléonienne, se généralisa bientôt dans toute l'armée prussienne et eut, contre nous, qui ne la soupçonnâmes ni ne la pratiquâmes, des conséquences funestes.

Des dispositions en vue de notre arrivée furent également prises dans les États du Sud. Le 22 juillet, la division badoise étant complètement mobilisée, le Grand-Duc déclara la guerre à la France et coupa la communication par le pont de Kehl. Ce pont était un magnifique ouvrage en trois portions, l'une appuyée à la rive française, l'autre à la rive allemande, toutes deux mobiles avec un centre fixe. Les parties mobiles pouvaient être disposées de manière à intercepter la communication du centre à la rive, afin que chaque nation pût s'isoler sans détruire le centre. On ne se contenta pas de disposer les parties mobiles de manière à intercepter le passage. On craignait que les Français, passant le Rhin sur un pont de bateaux, ne rétablissent la partie tournante dans l'axe, et l'on fit sauter la culée du pont attenant au territoire badois. On ne se décida pas à une mesure aussi radicale avec le pont de bateaux de Maxau, par lequel le réseau badois communiquait avec celui du Palatinat; le génie badois et bavarois établit une tête de pont pour le couvrir. Ce travail fut terminé le 24. A la nouvelle de l'envoi à Strasbourg de canonnières

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

destinées à opérer sur le Rhin, on barra ce fleuve en amont de Maxau au moyen d'une estacade; on fit les préparatifs nécessaires pour le fermer également à Germersheim et on obstrua avec des bateaux chargés de pierres l'entrée de la Murg près de Rastadt. Dans le Palatinat bavarois, les dépôts établis dans les places ouvertes furent transférés à Aschaffenbourg et Wurtzbourg.

Les transports commencèrent le 27 juillet pour la division wurtembergeoise et le lendemain pour les deux corps bavarois; ils furent terminés le 2 août. Le Roi, Moltke, Bismarck disposaient maintenant de toutes les forces de l'Allemagne. Voici le total de ces forces.

La mobilisation terminée dans le Nord et dans le Sud, le roi disposait en rationnaires, combattants et non combattants : de la Prusse, 524 650 hommes; de la Saxe, 41 432; de la Hesse, 15 082; de la Bavière, 74 000; de Bade 15 000; du Wurtemberg, 19 000. Il y avait 1 212 canons dans l'armée prussienne, 300 dans celle des États du Sud, en tout 1 512[1].

Tandis que la mobilisation et la concentration s'opéraient, Moltke prépara et fit approuver par le Roi un plan d'opérations à entreprendre immédiatement, dès que les troupes auraient achevé leur déploiement stratégique. Ce plan, dont les idées principales étaient déjà indiquées dans le Mémoire de 1869, relatif seulement à ce déploie-

1. J'ai pris ces chiffres dans l'ouvrage d'un fonctionnaire du ministère de la guerre prussien, publié avec l'approbation du roi de Prusse, par conséquent officiel.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ment stratégique, est appelé le plan fondamental. Il peut se ramener à une idée : attaquer l'ennemi sans tarder, où qu'on le trouve, mais ne l'attaquer que lorsqu'on pourra disposer de la suprématie numérique. Il croyait téméraire de nous affronter avec des forces à peu près égales. Les deux premières armées se souderaient l'une à l'autre et se sentiraient le coude tout le long de la Sarre ; la troisième disperserait ou écraserait les forces françaises établies en Alsace, puis gagnerait, à travers les Vosges, la rive gauche de la Sarre, de manière à agir de concert avec les deux autres et de prendre entre elles l'armée française et en finir d'un seul coup. Et pour que cette IIIe armée, qui avait une bataille à livrer et un long trajet à faire, pût agir de concert avec les deux autres, elle serait mise en mouvement la première. La première bataille gagnée, les trois armées victorieuses marcheraient sur la capitale dont la conquête en France est plus importante qu'en aucun pays. Par quelles opérations arriverait-on de la frontière à la capitale ? Moltke n'essaya même pas de le prévoir. « Seule, la première marche en avant jusqu'à la frontière avait été réglée dans ses moindres détails. C'est une erreur de croire qu'il soit possible d'établir longtemps à l'avance un plan de campagne et de pouvoir le suivre point par point du commencement à la fin. La première rencontre avec le gros des forces ennemies pourra créer, selon son issue heureuse ou malheureuse, une situation nouvelle. Bien

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

des choses que, peut-être, on aura eu le dessein d'exécuter, se trouveront irréalisables. Beaucoup d'autres, au contraire, seront possibles auxquelles on ne pouvait s'attendre d'avance ». Avec une perspicacité remarquable, Moltke prévoyait *un changement de dynastie*, comme une des éventualités de nature à ouvrir des facilités à l'invasion. Toutefois, quoique n'entrant pas dans les détails, il est une idée qui se dégage dès ce moment dans son esprit, qui va planer au-dessus de ses diverses combinaisons et qui se manifestera dès les premières opérations : cette idée est qu'il faut manœuvrer de façon à séparer nos forces du midi de la France offrant d'abondantes ressources, et à les refouler dans les régions septentrionales en arrière de Paris, bien moins étendues.

Moltke supposait que le déploiement stratégique de l'armée du prince Frédéric-Charles sur la Sarre, auquel l'entrée en action était subordonnée, serait terminé le 7 et que ce jour-là l'armée de Steinmetz l'aurait rejoint. Un jour de repos serait accordé à des troupes fatiguées par des marches pénibles et le 9 les deux armées réunies seraient probablement en état de franchir la Sarre pour aller donner la main à l'armée du prince Royal et livrer la grande bataille.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

CHAPITRE IX

COMPARAISON DES DEUX ARMÉES
LE NOMBRE ET LA QUALITÉ

I

Les mobilisations et les concentrations terminées, du 31 juillet au 6 août, notre situation était des plus claires : nous étions prêts, c'est-à-dire nous avions trouvé dans les magasins, dans les arsenaux, dans les foyers, dans les casernes, en matériel et en hommes, toutes les ressources administratives et financières mises par les pouvoirs publics à la disposition de l'Empereur et de son ministre de la guerre, pour recruter, instruire une armée et la porter sur un théâtre d'opérations.

Malgré la lenteur et le désordre inhérents à notre système de passage du pied de paix au pied de guerre, les ressources préparées avaient été mobilisées en grande partie, sinon en totalité, et étaient parvenues sur le théâtre des opérations aux mains des troupes qui l'occupaient. Mais les ressources préparées et mobilisées n'avaient pu nous fournir qu'une armée inférieure en nombre et notre État-Major le savait[1].

1. On a très faussement accusé l'administration de la guerre française d'avoir ignoré les véritables forces de l'Allemagne.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

La plupart de nos historiens militaires, copiés par les historiens civils, vont plus loin : ils n'admettent pas que l'infériorité numérique de notre armée fût compensée par une qualité supérieure : à les croire, les Prussiens nous surpassaient par la qualité autant que par le nombre. Ils affectent de dédaigner, quand ils ne lui prodiguent pas leur mépris, notre vieille armée de Malakoff, de Magenta, de Solférino. Ils consentent à reconnaître qu'elle fut brave et dévouée, mais, généralisant les défaillances individuelles, grossissant les défectuosités partielles, s'autorisant des jugements calomnieux ou exagérés de Stoffel, ils la représentent comme composée de généraux incapables ou ignares, sans autre expérience que celle démodée des guerres d'Afrique, ayant sous leurs ordres des soldats mal instruits, indisciplinés,

La commission des Conférences établie au ministère de la guerre a fait paraître en 1869 toute une série de petites brochures donnant le texte des conférences faites au ministère de la guerre destinées à fournir des éléments pour les conférences à faire dans les garnisons. Celle qui porte le n° 10 évalue ainsi les forces de l'Allemagne : Armée de campagne de la Confédération du Nord. 542 090 h. Troupes de remplacement (dépôts). 188 000 h. Troupes de défense (de garnison). 175 000 h. « On estime que les États du Sud apporteraient un appoint de 100 000 h. au nord ; c'est donc plus de 600 000 h. que l'Allemagne pourrait mettre en campagne ; les troupes de remplacement ou de dépôt du Sud, évaluées à 45 000 h., portent à 240 000 h. celles dont le Nord peut disposer ; enfin les troupes d'occupation (landwehr) s'élevant à 44 000 h. au sud du Mein, il en résulte pour le troisième groupe, dit de défense, un effectif de 300 000 h. Nous arrivons ainsi au total de 1 140 000 h., qui représenterait l'ensemble des forces militaires de l'Allemagne. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

indignes les uns et les autres d'être comparés à cette incomparable armée prussienne douée de toutes les vertus, de toutes les perfections, de toutes les impeccabilités. S'il en est ainsi, à quoi bon s'évertuer à écrire une histoire de la guerre! Il importe peu de savoir comment tel ou tel général a manœuvré dans telle ou telle rencontre, de rechercher s'il n'eût pas pu faire autrement ou mieux, puisque, quoiqu'il fît, il était quand même, partout et toujours, condamné à la défaite, et qu'une victoire de hasard n'aurait été que le préliminaire d'un effondrement plus effroyable. L'histoire de cette guerre devrait se borner à une série de pierres sépulcrales sur lesquelles on graverait les unes au-dessous des autres les dates funéraires des défaites, en y joignant un hommage de reconnaissance pour ceux qui tombèrent victimes d'une invincible fatalité. Cette infériorité de nombre et de qualité existait-elle réellement? Toute lutte nous était-elle impossible et si, nonobstant, nous l'entreprenions nous condamnait-elle à la défaite toujours, partout, quand même? Cette interrogation plane au-dessus de toute l'histoire de la guerre et la domine.

Être plus nombreux doit-il être la visée principale, sinon unique des peuples militaires? Tout homme à la guerre en vaut-il un autre? Cette question du nombre dans les armées est multiple et se complique d'éléments divers. Il est évident que l'opinion qu'a l'adversaire qu'on possède un grand nombre de sol-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

dats est un des éléments de la force morale qui donne la victoire. Le vulgaire croit en effet que le dernier mot est aux gros bataillons, et dans tous les temps, les grands chefs d'armée se sont attachés à faire apparaître à l'ennemi leurs troupes comme très nombreuses et, à leur propre armée, l'ennemi comme très inférieur. Napoléon s'y appliquait particulièrement. Il estimait qu'un des premiers principes de l'art de la guerre est d'exagérer ses forces. « Lorsqu'on est induit à parler de ses forces, on doit les exagérer et les présenter comme redoutables, en doublant ou en triplant le nombre, et lorsqu'on parle de l'ennemi, on doit diminuer sa force de la moitié ou du tiers. Dans la guerre tout est moral. Les militaires les plus exercés ont peine, un jour de bataille, à évaluer le nombre d'hommes dont est composée l'armée ennemie. — Quand j'ai vaincu à Eckmühl l'armée autrichienne, j'étais un contre cinq, et cependant mes soldats croyaient être au moins égaux aux ennemis. Loin d'avouer que je n'avais à Wagram que 100 000 hommes, je m'attachai à persuader que j'en avais 220 000. Constamment dans mes campagnes d'Italie, où j'avais une poignée de monde, j'ai exagéré ma force. Cela a servi mes projets et n'a pas diminué ma gloire. Mes généraux et les militaires instruits savaient bien, après les événements, reconnaître tout le mérite des opérations, même celui d'avoir exagéré le nombre de mes troupes[1]. »

1. Au général Clarke, ministre de la guerre, 10 octobre 1809.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

En 1814, (19 février), il écrivait à Savary, ministre de la police : « Les journaux sont rédigés sans esprit. Est-il convenable dans le moment actuel d'aller dire que j'avais peu de monde, que je n'ai vaincu que parce que j'ai surpris l'ennemi, et que nous étions un contre trois ? Il faut en vérité que vous ayez perdu la tête à Paris pour dire de pareilles choses, lorsque moi je dis partout que j'ai 300 000 hommes, que l'ennemi le croit et qu'il faut le dire jusqu'à satiété. Il n'est pas question ici d'une vaine gloriole, un des premiers principes de la guerre est d'exagérer ses forces et non de les diminuer. Mais comment faire comprendre cela à des poètes qui cherchent à me flatter et à flatter l'amour-propre national au lieu de chercher à bien faire? De pareils articles ne sont pas simplement des bêtises, mais des bêtises funestes. »

Aujourd'hui que les forces des nations sont établies par des budgets rendus publics et que les gouvernements ont eu l'imprévoyance d'admettre auprès d'eux, sous le titre d'attachés militaires, des espions officiels, il est moins facile, pour ne pas dire impossible, de faire les exagérations que Napoléon conseille si vivement. Mais ce qui est vrai aujourd'hui comme ce l'était alors, c'est qu'il n'est pas nécessaire d'avoir les effectifs les plus nombreux pour vaincre, pourvu que la qualité supplée au nombre. Bien entendu, dans des proportions raisonnables. Car même une poignée de héros ne saurait prévaloir contre un flot de médiocres soldats : dans un

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

certain état d'infériorité numérique, la lutte est impossible. Mais quand une certaine proportion est atteinte, la qualité reprend tout son avantage. Napoléon, qui attachait tant d'importance à paraître fort, pensait au début de sa carrière que 60 000 hommes en battent 90 000 avec chances égales de bonheur[1]. Aucune vérité n'a obtenu un assentiment plus unanime et plus constant. Les littérateurs l'ont acceptée et l'ont propagée autant que les militaires. « Compagnons, dit le bon Gargantua, il y a ici rencontre et sont en nombre trop plus dix fois que nous. Choquerons-nous sur eux ? — Que diable, dit le Moyne, ferons-nous donc ? Estimez-vous les hommes par nombre et non par vertu et hardiesse[2] ? » — « Il est vraisemblable, dit Montaigne, que le corps d'une armée doit avoir une grandeur modérée et réglée à certaines bornes, soit pour la difficulté de la nourrir, soit pour la difficulté de la conduire et tenir en ordre. Suivant le dire de Cyrus en Xénophon, ce n'est pas le nombre des hommes, mais le nombre des bons hommes qui fait l'avantage, le demourant servant plus de destourbier que de secours[3]. — « Più vale la virtu dei soldati che la moltitudine[4]. » « Plus vaut la valeur des soldats que leur multitude, » dit Machiavel. « Toutes ces grandes flottes, pas plus que les grandes armées

1. Au citoyen Carnot, 17 fructidor, an 5.
2. Rabelais, livre 1er, ch. XLIII.
3. Liv. II, ch. XXXIV.
4. Dell'arte della guerra, lib. VI et VII.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de terre, dit Montesquieu, n'ont guère jamais réussi[1] ».

Certainement il serait préférable d'avoir une armée immense composée de soldats excellents. Mais cela est matériellement impossible et la qualité et la quantité ne peuvent pas coexister, car aucune nation n'a les ressources pécuniaires indispensables pour donner une éducation achevée à une énorme multitude. Elle peut simplement, sous peine de se ruiner, la dégrossir et en faire de médiocres soldats. Réduits à opter entre la qualité et la quantité, les militaires d'autorité préfèrent la qualité et croient qu'au-delà d'un certain chiffre la qualité décide plus que le nombre. « Il vaut mieux, pour la France a écrit le général Morand, n'avoir que peu de soldats excellents, agiles, actifs, infatigables, disciplinés par le sentiment du devoir et bons tireurs, que d'avoir une armée immense mal instruite, mal disciplinée. Heureux le général qui sait commander à des Français! Il peut se dispenser de compter ceux qui le suivent, il peut marcher sans crainte à l'ennemi quelque nombreux qu'il soit. C'était le secret de Turenne, de Henri IV, de Condé à Lens[2]. » « Je préfère, a dit Soult, la qualité à la quantité, car la quantité nous a toujours été fatale, et la qualité nous a toujours assuré le triomphe sur nos ennemis. Si vous en voulez des exemples, les campagnes de l'Empereur en Italie nous les fournissent. Les forces de

1. Montesquieu, *Grandeur et décadence*. Ch. II. Ch. XX.
2. L'armée selon la Charte, p. 181.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

l'Empereur ont été constamment inférieures à celles des armées qu'il a successivement détruites. A Austerlitz, nous étions de plus de moitié inférieurs en nombre à l'ennemi qui nous disputait la victoire. Dans sa campagne de France, l'Empereur n'avait pas le cinquième des forces qui lui étaient opposées, et cependant, sans l'infâme trahison qui ouvrit les portes de la capitale, il aurait triomphé[1]. » Le colonel suisse Lecomte, dans ses savantes et impartiales études, reproduit l'opinion de Soult : « En fait d'armées une *bonne* vaut mieux qu'une *grande* dans les limites de certains chiffres, d'une centaine de mille hommes suivant nous. » Il croit que les perfectionnements modernes apportés à l'art de la guerre confirment ces données traditionnelles. « Devant les effets plus destructeurs des armes et le temps plus court des bonnes occasions, il faudra à la fois plus de solidité et de rapidité, plus de cohésion et d'aisance individuelle, plus d'entrain et plus de prudence, plus d'intelligence et plus de caractère de la part des hommes; il faut, en un mot, que le matériel perfectionné soit employé par un personnel perfectionné, et, sous ce rapport, les vrais besoins de l'avenir nous paraissent mal appréciés : ils plaideraient plutôt en faveur des corps restreints de parfaite élite que des cohues de demi-soldats[2] ».

1. Soult. — *Discours du 4 novembre 1831.*
2. Guerre de 1866, t. II, p. 375. Voir aussi Marmont. Instit. milit. conclusion. — Bugeaud. Discours du 23 août 1836.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Nous avons raconté l'opposition que des hommes aussi compétents que Changarnier et Trochu firent après 1866, au projet de l'Empereur d'étendre les effectifs. « Malheur à la France avait dit le premier, si la France, brisant la chaîne de ses glorieuses traditions, se lassait d'avoir une armée plus puissante par l'organisation que par le nombre. S'il est très difficile à 3000 hommes d'en combattre avec succès 5000, il l'est infiniment moins à 60 000 d'en défaire 100000. Plus les proportions s'élèvent, moins l'infériorité numérique est fâcheuse. Elle peut être avantageusement compensée par l'habileté du général et la meilleure composition des troupes. Au delà d'un certain chiffre, il n'y a point de bonne armée, point d'armée dont on puisse assurer la subsistance et bien diriger les mouvements. Celle qui, en 1812, entra en Russie, était réduite de plus de moitié avant d'atteindre Moscou[1]. » Trochu a dit : « Dans la constitution des armées les préoccupations de *qualité* doivent dominer de très haut les préoccupations de quantité[2]. »

La qualité donne le moyen d'obtenir même la supériorité du nombre au point décisif de la lutte. Il y a dans la mobilité et la vitesse d'une petite armée aguerrie et bien conduite, de quoi suppléer à sa masse. On peut multiplier des forces relativement inférieures par des concen-

1. *Un mot sur la réorganisation militaire*, p. 12, 25.
2. *L'armée française en* 1867, p. 123, 126, 136, 193, 270.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

trations rapides et, en étant numériquement le plus faible, être toujours stratégiquement le plus fort. — « Attendre la victoire du grand nombre est le signe de la médiocrité. Pour les véritables capitaines, l'art de la guerre a toujours consisté, avec une armée inférieure, à avoir toujours plus de forces que l'ennemi sur le point que l'on attaque ou sur le point qui est attaqué [1]. » Une armée de qualité a de plus cet avantage que, malgré les défaites, elle peut poursuivre cette résistance à outrance qui, prolongée intrépidement, finit par venir à bout même de l'ennemi victorieux, comme l'a prouvé Frédéric pendant la guerre de Sept ans, comme, sans la trahison, Napoléon l'eût encore mieux démontré en 1814 et en 1815. Une armée de quantité, au contraire, épuisant un pays, ne peut prolonger longtemps une lutte qui anéantirait les forces vitales de l'existence même de la nation. Enfin, quand, entre deux nations rivales, l'accroissement de la population ne suit pas la même marche ascendante, que chez l'une elle reste stationnaire ou faiblit, et que chez l'autre elle augmente régulièrement, le moyen de conserver ou de rétablir l'équilibre n'est pas de recourir à des lois ridicules ou inefficaces, de provoquer la multiplication des naissances, c'est de chercher, dans la constitution de plus en plus solide d'une armée de qualité, le contrepoids de l'armée du nombre.

1. Napoléon. Note du 4 thermidor an V.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

L'histoire militaire est pleine des victoires de la qualité sur le nombre. « Les Grecs et les Romains ont fait la guerre avec peu de soldats, rendus invincibles par la discipline et l'art, et ils ont ainsi vaincu les Orientaux et les Occidentaux qui se sont toujours présentés avec des multitudes. L'armée ordinaire des Romains s'élevait à 24 000 hommes ; dans les circonstances les plus graves, ils n'allaient jamais au delà de 50 000. C'est avec ce dernier nombre qu'ils résistèrent aux 200 000 Gaulois par lesquels ils furent assaillis, après la première guerre carthaginoise, et qu'ils triomphèrent d'Annibal[1] ». Frédéric fonda sa puissance sur le courage et la discipline de ses troupes plus que sur leur nombre. A Rosbach, il défit avec 22 000 hommes 50 à 60 000 confédérés. En Italie, l'armée de Bonaparte ne dépassa jamais 45 000 hommes. Il battit successivement l'armée sarde et l'armée de Beaulieu, fortes de 73 000 hommes, l'armée de Wurmser, de 67 000. A Marengo, il avait 28 000 hommes contre 45 000 Autrichiens. A Austerlitz, avec 80 000 Français, il eut raison de 120 000 Austro-Russes. A Eckmühl, il était un contre cinq. En 1814, avec 40 000 hommes, il lutta contre 250 000. A Waterloo, tant que son armée ne fut que un contre deux, 62 000 contre 120 000, il l'emporta : la victoire ne lui fut arrachée qu'entre huit et neuf heures du soir, lorsque l'arrivée

1. Machiavel. Dell' arte della guerra. — Lib. VI et VII.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de Blücher porta à 150000 le nombre de ses adversaires. Voilà pour le chef, voyons ses lieutenants : Davout, à Auerstaedt, avec 26000 hommes et 44 canons bat 66000 vétérans de Frédéric et leur prend 115 canons ; à Thann, avec une seule division, la division Saint-Hilaire, il tient en respect 60000 hommes conduits par l'archiduc Albert. Dans le combat mémorable de Durrenstein, Mortier, commandant 4000 hommes, tient tête à 25000 Russes et leur prend quatre drapeaux.

Mommsen, dans sa célèbre *Histoire romaine*, donne à ces applications particulières la valeur d'une loi générale de l'art militaire en la faisant remonter jusqu'à César. « César a su trouver le gage de la victoire, non dans l'immensité de ses forces, mais dans la promptitude de ses mouvements, non dans les préparatifs minutieux, mais dans l'action rapide, téméraire même, vu souvent l'insuffisance de ses ressources. L'art du capitaine génial est de rendre possible par la soudaineté de ses résolutions ce qui au premier aspect paraissait impossible[1]. »

Après nos défaites de 1870, alors que le fétichisme du nombre commençait à envahir nos esprits, Thiers, dans la discussion de sa belle loi militaire, qui sera son plus grand titre d'honneur parce que, maintenue, elle nous aurait assuré une glorieuse revanche, Thiers a de nouveau affirmé l'opinion traditionnelle sur la

1. Liv. V, chap. XI.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

qualité et la quantité. Il est bien certain que s'il eût pu obtenir de la nation une armée également supérieure par la qualité et par le nombre, il en eût été enchanté, mais sachant, comme tous les hommes de bon sens, qu'une armée nombreuse est nécessairement médiocre, il préféra une armée moindre ayant un nerf de qualité porté au suprême degré : « On nous parle du nombre. J'ai toujours cru que la qualité c'est véritablement le nombre. La qualité, c'est aussi la quantité Après le chiffre de 50 à 60000 hommes, la qualité influe plus que le nombre. J'ai entendu Jomini et beaucoup d'autres dire que, lors du passage du Niémen, si au lieu de 642000 hommes, Napoléon en avait eu 250000 comme le corps du général Davout, il arrivait au succès de son prodigieux dessein. Et en 1814, Napoléon, n'ayant sous la main que 50000 hommes composés non pas d'enfants comme on l'a dit, mais de sa garde et des admirables régiments que Soult lui avait envoyés d'Espagne, a combattu et tenu en échec la coalition[1] ».

Les successeurs du véritable fondateur de la République n'ont tenu aucun compte des enseignements de son expérience et dans leur loi militaire ont sacrifié la qualité à la quantité. La raison en est facile à deviner. Un de nos plus vaillants généraux de l'ancienne armée, combattant de Gravelotte, alors membre du Conseil supérieur de la guerre, rencontre, dans une soirée, un sénateur

1. Thiers, discours des 7, 8, 10 juin 1872.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ministre des finances : « Eh bien! général, êtes-vous content? Le Parlement ne refuse rien à l'armée. Il la comble. — En effet, monsieur le sénateur, le Parlement dote l'armée extraordinairement, trop matériellement, pas assez moralement. Car je ne vois pas que vous ayez encore découvert l'homme de génie qu'il faudrait pour manier le million d'hommes qu'on lui mettra en mains à la première heure et le faire mouvoir avec tous ses accessoires, le nourrir sur l'étroit quadrilatère qui a son côté sur la frontière de l'Est. Je ne vois pas cet homme de génie, il n'existe pas, tandis que si, au lieu de cette multitude que vous nous offrez, vous nous laissiez organiser une armée de 300 000 hommes, triés sur le volet, organisés, dressés, entraînés comme nos bataillons alpins, on trouverait un général pour la manier, il y en a dans le présent et dans les rangs de l'armée. Un général habile à se servir de cette armée, pour la mouvoir, la manœuvrer, la concentrer, à l'aide des ressources qu'offrent les télégraphes et les chemins de fer et animé de l'esprit de Napoléon, traverserait l'Europe. Oui, oui, répond le sénateur, mais ce général qui traverserait l'Europe serait le maître de la France! — Alors, monsieur le sénateur, si vous préférez que ce soit l'Empereur Guillaume, j'ai bien l'honneur de vous saluer. »

L'hérésie militaire de la nation armée fort en faveur est appuyée par les succès de la Prusse dont on n'a pas compris la cause. Néanmoins

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

des hommes d'autorité maintiennent contre elle ce que l'expérience, le bon sens ou le génie ont inspiré aux grands maîtres de l'art de la guerre. Nul ne l'a fait plus clairement que le général Langlois : « A notre avis, une armée manœuvrière, mobile, souple, disciplinée, bien en main, qui saura s'étendre pour vivre et se mouvoir, en se protégeant à grande distance (ce qu'elle ne pouvait faire, au même degré, autrefois), aura raison d'une armée beaucoup plus nombreuse, condensée, tassée, lourde à manier, difficile à ravitailler. Aujourd'hui, par exemple, nous ne pouvons lutter contre l'Allemagne avec l'égalité du nombre. Est-ce pour nous, le cas échéant, une cause d'infériorité irrémédiable? Nous ne le pensons pas. La croyance à la toute-puissance du nombre est démoralisante; elle a toujours été fausse; elle est plus fausse aujourd'hui que jamais. L'instruction individuelle, l'éducation militaire de l'homme et surtout le moral sont les facteurs qui dominent dans la lutte. Aussi sommes-nous profondément convaincu qu'*avec un même budget de guerre*, bien employé, une armée numériquement inférieure sera plus forte qu'une armée pour laquelle la *même dépense* sera répartie sur des unités plus nombreuses et moins solides[1] ».

Souhaitons pour notre relèvement qu'un jour un véritable homme de guerre imbu de ces idées, nous donne, à la place d'une armée su-

1. Général Langlois. — Enseignement de deux guerres récentes (1903).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

perficielle, de blancs-becs de vingt ans et de réservistes mariés, une solide armée d'hommes de vingt-cinq à trente-cinq ans bien armés, bien disciplinés, animés de l'amour du drapeau, appuyés sur une réserve de milices ayant fait un an de service.

II

Sommes-nous condamnés à la douleur de croire que notre armée était inférieure à celle des Prussiens même par la qualité? N'écoutez pas les pessimistes calomniateurs qui nous le disent. Notre armée était supérieure en qualité à l'armée prussienne. Le soldat français a été et était encore le premier du monde. C'est le paysan de France, le sel de notre terre, gai, patient, un peu endormi dans la vie de garnison, mais tout de suite réveillé au son du tambour, si bon[1], si prêt à devenir ami de son ennemi, si facile

1. « On demandait un jour à Ivan Tourguenef, pourquoi il aimait tant les Français : « C'est pour bien des raisons, répondit-il ; mais surtout parce qu'ils sont bons par le simple élan de leur cœur. Vous vous souvenez de la campagne de Crimée, cette guerre absurde dans laquelle l'Angleterre nous avait poussés. En ce temps-là, un de mes parents, jeune officier, presque un enfant, Serge Ivanowitsch, était à l'armée. Dans une nuit d'hiver, les Russes, enfermés dans leur forteresse, tentèrent une sortie ; Serge, pour être plus libre dans ses mouvements, n'emporta que sa pelisse, malgré le froid d'heure en heure plus intense. Sur la lisière du bois, les Français reçurent nos soldats par un feu meurtrier; les Russes, étant en nombre plus faible, durent bientôt se replier en abandonnant leurs morts et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

à tromper, que Napoléon estimait nécessaire une loi qui défendrait le parlementage[1]; à l'occasion pillard et maraudeur, mais, dans sa maraude, n'allant jamais jusqu'à la cruauté. Dans la demeure où il entre en conquérant il rassure la femme, embrasse l'enfant; pour peu qu'on lui fasse bonne mine, il va chercher de l'eau à la fontaine, prépare la soupe et quand il a séjourné quelque temps, à son départ de jolis yeux se remplissent de larmes. Parfois un peu indiscipliné quand il s'ennuie dans l'attente et qu'il ne se sent pas tenu vigoureusement en main, dès que le pre-

leurs blessés. Serge était couché sur le champ de bataille et, plus encore que sa blessure, le froid le faisait souffrir. Une balle l'avait atteint à la jambe, il s'efforçait de tâter sa blessure quand quelqu'un à côté de lui dit en français d'une voix affaiblie : « Ne touchez pas à votre plaie, il faut savoir souffrir. » Celui qui avait parlé était un capitaine français, couché aussi sur un monceau de cadavres. — Surtout ne vous laissez pas amputer, dit-il encore; avant quatre mois, vous serez guéri complètement. — C'est possible, dit Serge, mais le froid me gagne et ne me laissera pas vivre jusqu'à demain. — Voilà bien la jeunesse; sortir par une pareille neige, avec un seul vêtement. L'expérience m'a appris à être plus prudent et à ne me séparer en aucun cas de ma chaude pelisse; mais cette fois elle ne saura me préserver et je partirai avant vous. — Vous êtes donc mortellement blessé? — Oui, mortellement, par un éclat de grenade qui s'est enfoncé profondément. — Dieu vous fera la grâce de guérir. — Non, mon jeune seigneur, j'ai fini ma chanson; déjà j'ai de la peine à parler. Bonsoir! dormez bien; à votre âge, on dort bien partout. » Serge Ivanowitsch s'endormit en effet. Le lendemain matin, tout surpris d'être chaudement enveloppé, il jeta un regard sur le capitaine. Le brave Français était mort, mais avant d'expirer, il s'était dépouillé de sa pelisse pour en couvrir son ennemi blessé.

1. Campagne d'Égypte et de Syrie, chap. XVI, septième observation.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

mier coup de feu a donné l'alerte, il évapore son indiscipline en intrépidité. Un Prussien a eu l'ineptie d'écrire : « Il est connu que Napoléon III dut promettre à un bataillon, une somme de deux cent mille francs pour recommencer l'assaut de Magenta [1]. » Non, tudesque ignare ou calomniateur; je ne sais pas, si de tels arguments peuvent être nécessaires en Prusse, mais ce n'est point ainsi qu'on entraîne des soldats français. Apprenez comment on s'y prend.

Devant Sébastopol, la classe la plus ancienne des combattants, celle de 1847 avait fini son temps. Les vaisseaux avaient amené leurs remplaçants; ils étaient donc libérés de droit. Le général les réunit et leur dit : « Vous êtes libres de rentrer immédiatement dans vos foyers, mais vous êtes les soldats les plus forts, les plus aguerris, vous avez toujours donné l'exemple ; vous êtes nécessaires à l'armée; tous restèrent sans exception [2]. » Le jour de l'assaut approche, il fallait deux cents volontaires voués au rôle d'enfants perdus. Le général chargé de la première attaque réunit sa troupe déjà réduite de moitié et leur dit : « Demain nous donnerons l'assaut. La tête de colonne sera détruite, mais j'ai le ferme espoir que la queue franchira l'obstacle. Pour former cette tête de colonne, il me faut deux cents hommes. La récompense des survivants sera l'inscription sur leurs états de service de ces mots : « Volon-

1. Militar Litteratur Blatt. De la tactique actuelle et de son développement.
2. Niel. — Discours du 23 décembre 1867.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

taires à l'assaut de Sébastopol ». Le quart de l'effectif présent soit cinq cent soixante officiers et soldats vinrent se faire inscrire[1] ». De tout temps, même au temps de Mazarin, « quoiqu'il fût également vaillant dans toutes ses actions, il aimait encore mieux aller à l'ennemi que de l'attendre[2] », d'où l'on avait conclu qu'il ne valait qu'à la première pointe. Dans les tranchées de Sébastopol, il a prouvé qu'il valait aussi bien pour l'effort patient et long.

Le soldat prussien est plus automatiquement dressé; il salue plus correctement son officier, se laisse plus docilement brutaliser; mais il n'a pas l'entrain, le joyeux élan, la spontanéité, l'intuition rapide de notre soldat. Il est lent de compréhension; l'action directe et instante du chef est nécessaire au développement de ses facultés. C'est surtout un bon matériel de guerre. On a beaucoup dit qu'il savait mieux lire et écrire que le nôtre, et après 1866, il était de mode de répéter gravement : « C'est le maître d'école qui a vaincu à Sadowa. »

Cette supériorité de lecture et d'écriture existe-t-elle réellement? Je ne m'en suis pas enquis parce que je n'y attache pas d'importance. Impatienté du bruit que faisait cette niaiserie transcendante, Jomini, nonagénaire, disait dans une brochure sur les événements : « Je crois qu'un régiment dans lequel le quart des soldats

1. Trochu. Armée française en 1867, p. 26.
2. Lettre de Mazarin aux plénipotentiaires du Roi au 17 juin 1658.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ne saurait pas lire en vaudrait bien un autre. Si j'étais d'âge à commander soit un régiment, soit un corps d'armée, je prierais Dieu de ne pas m'envoyer trop de soldats lettrés ou topographes. » Rien de plus sensé. La charrue fait de bien meilleurs soldats que l'école. Un jeune savant myope, anémique, sans vigueur musculaire, sera toujours un pitoyable combattant, quel que soit son courage. Son éducation et son moral ne l'empêcheront pas d'être brisé par le fardeau imposé à ses épaules habituées à se courber sur les livres, de marcher médiocrement, de dormir mal au bivouac et de viser peu juste. Le moindre goujat de la Beauce et de la Poméranie sera toujours un meilleur soldat que Descartes ou Leibnitz. Dans les régiments de Napoléon, les colonels manquaient d'hommes sachant lire et écrire et pouvant faire des sergents. La moitié des hommes que leur valeur sans pareille conduisit à la tête des armées de la République savaient à peine signer leur nom [1].

L'éducation tactique de nos troupes était bonne. Les Prussiens n'avaient pas le privilège d'être seuls initiés à la manière nouvelle de combattre exigée par les armes à chargement rapide. Dans l'instruction reçue par nos soldats, dans les formations tactiques auxquelles on les avait exercés, se trouvaient toutes les possibilités de satisfaire aux exigences du combat moderne. L'essentiel de l'ordre dispersé avait été

1. *Mémorial de Sainte-Hélène*, t. I, p. 343, 347.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

introduit dans notre règlement de manœuvres et les généraux d'infanterie avaient les moyens de donner au combat en tirailleur l'importance que les circonstances exigeraient [1].

Nos soldats n'étaient pas dressés par les grandes manœuvres du soldat prussien, mais l'Afrique avait été pour beaucoup d'entre eux une école utile n'ayant aucun des inconvénients qu'elle présentait pour leurs officiers. Elle les avait rendus vifs, agiles, endurants, rompus à tous les imprévus de la guerre [2]. Ils avaient appris non seulement à mourir, mais à vivre vigoureux et vaillants au milieu des privations, à travailler, à faire des routes autant qu'à combattre, à supporter les courses longues et aventureuses, à passer tour à tour sans faiblir du froid à la pluie, aux chaleurs torrides. Ils s'étaient familiarisés avec le combat de tirailleurs, les affaires d'avant-postes; ils avaient acquis l'habitude de se débrouiller, d'exercer les facultés de calme et de spontanéité. Niel leur avait trop recommandé la défensive tactique, mais on pouvait espérer que ses instructions regrettables ne prévaudraient pas contre le tempérament offensif de notre armée et que notre soldat, auquel on reprochait sa trop grande ardeur, ne serait pas maintenu accroupi derrière des abris [3] de terre remuée.

Notre soldat était surtout supérieur au soldat prussien en ceci qu'il était plus soldat de métier.

1. Voir *Empire libéral*, t. XI, p. 325.
2. Bugeaud, p. 22.
3. Voir *Empire libéral*, t. XI, p. 237-330.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Le Français restant sous le drapeau légalement cinq ans et en moyenne de trois ans et demi à quatre, était mieux dressé que le Prussien servant légalement trois ans et, d'après la moyenne établie par Niel, dix-huit mois à deux ans[1]. Supposât-on cette moyenne mal calculée, il resterait indubitable que la présence sous les drapeaux du soldat prussien, au moins dans l'infanterie, était plus courte que celle du soldat français.

Une armée véritablement forte est celle qui se trouve sur le pied de guerre par le simple rappel des permissionnaires ou des hommes en congé et sans l'incorporation d'aucun réserviste. Les réservistes doivent constituer une armée de seconde ligne absolument indépendante et distincte de la première. De telle sorte qu'on peut poser cette règle : plus une armée, pour se mettre sur le pied de guerre, a besoin de

1. « Quelle est la durée du service en Prusse ? Elle est de trois ans au bout desquels les hommes quittent le régiment tandis que chez nous la durée du service est de cinq ans, dont trois au moins de présence dans les rangs. Et si vous voulez faire une comparaison exacte entre l'armée française et l'armée prussienne, il faut ajouter que la durée moyenne du service dans l'armée prussienne n'est que de dix-huit mois, car cette armée se compose d'un tiers qui n'a que deux ans, et enfin d'un troisième tiers qui, aussitôt ses trois années de service terminées, s'en retourne chez lui ; il n'y a donc pas dans toute cette armée un homme ayant plus de trois ans complets de service et la moyenne de présence au corps est bien de dix-huit mois seulement. Le supplément de deux ans de service qui existe chez nous donne donc bien plus de temps pour former les hommes et compléter leur instruction. » (Niel au Sénat, 9 août 1869).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

se compléter par des réservistes, plus elle est faible et inférieure à celle qui est toute formée sans ce complément. Car, même exercé, un réserviste est toujours un combattant de mince valeur. Montesquieu se demandait pourquoi le travail immense des soldats les conservait chez les Romains et les détruit chez les modernes. Il répond : « La raison en est, que leurs fatigues étaient continuelles; au lieu que nos soldats passent sans cesse d'un travail extrême à une extrême oisiveté; ce qui est la chose du monde la plus propre à les faire périr. » L'observation de Montesquieu est bien plus encore applicable à des hommes qui passent subitement des travaux de la vie privée aux rudesses de la vie de campagne. Ils ne reviennent au drapeau, malgré leur éducation antérieure et les exercices auxquels on les a soumis, qu'après avoir perdu beaucoup de leurs aptitudes militaires. L'armée française, pas plus que l'armée prussienne, n'était organisée selon ce désidératum; l'une et l'autre devaient se compléter par des réservistes. Les réservistes qui n'entraient à peine que pour un tiers dans notre effectif, comptaient chez les Prussiens pour plus de la moitié.

La solidité de notre soldat se trouvait considérablement accrue par celle des vieux sous-officiers qui les encadraient. Ils étaient beaucoup moins nombreux depuis l'abolition de la caisse d'exonération, mais il en restait un grand nombre. Nos officiers, sortis les uns des Écoles,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

les autres du rang, unis cependant dans une confraternelle camaraderie, vivant, sauf quelques-uns pourvus de fortune, d'une vie stoïque, constituaient la partie la plus saine de la nation. Si, pendant les loisirs de la vie de garnison, ils vivaient beaucoup au café, lorsqu'un devoir d'action les rappelait ils étaient naturellement héroïques et devinaient par instinct de race, au sifflement des balles, ce qu'ils n'avaient pas appris dans les livres[1].

Napoléon estimait « qu'un Français valait deux Prussiens[2] » (et il s'agissait des vieilles troupes dressées par Frédéric,) et Thiers, que nos soldats aguerris pouvaient lutter *un* contre *trois*. Quoi qu'il en soit, en 1870, les hommes provenant des pays annexés de l'Allemagne n'avaient pas la solidité et les qualités des troupes qui

1. En 1845 la compagnie des carabiniers du 8e bataillon d'Orléans commandée par le capitaine de Gereaux, était cernée par des forces considérables d'Abd-el-Kader dans le marabout de Sidi-Brahim. Abd-el-Kader suspend le feu pour envoyer au capitaine français une sommation écrite de cesser une lutte inutile, promettant la vie sauve. Les chasseurs répondent en hissant sur le marabout un drapeau tricolore fait avec des lambeaux de vêtements et en coupant leurs balles en quatre ou six pour prolonger la résistance. L'Émir suspend le feu une seconde fois et dépêche aux assiégés le capitaine Dutertre adjudant-major du bataillon fait prisonnier quelques heures plus tôt, pour les décider à se rendre. Voici comment celui-ci remplit sa mission. Il s'avance vers le marabout : « Chasseurs, s'écrie-t-il, on va me décapiter si vous ne posez les armes, et moi, je viens vous dire de mourir jusqu'au dernier plutôt que de vous rendre ! » Sa tête tombe aussitôt et les chasseurs recommencent le feu (Duc d'Aumale. Zouaves et chasseurs à pied).

2. Campagne de 1815, III.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

avaient fait Sadowa; quant aux contingents du Sud, ce n'étaient que des soldats médiocres. Le 9 décembre 1869, Moltke disait à Bernhardi que « l'armée bavaroise ne valait pas grand'chose[1] ». Dans les premiers engagements les Bavarois conservèrent quelque tenue, mais ils s'en lassèrent vite, et le major von Kretschman écrivait : « Tu te ferais difficilement une idée des Bavarois. Par groupes de trois à six, ils couvrent les routes ; ils ont abandonné leurs corps, en partie jeté leurs armes, et affublés de toutes les couvertures possibles et impossibles, ils s'en retournent chez eux en pillant tout sur leur passage. Sur 30 000 hommes, Tann en a encore 5000. Les officiers rentrent chez eux sous prétexte de maladies intérieures. Le grand-duc a télégraphié : « Les Bavarois sont un poids mort inutile ; ils me font plus de mal qu'ils ne me rendent de services. » Au cours d'un combat, le grand-duc a dit au général Tann : « Allez-vous-en donc avec toute votre racaille[2] ! »

III

Notre infanterie était armée d'un fusil qui, selon le général de Hohenlohe, était presque aussi supérieur à celui des Prussiens que l'arme à feu l'est à l'arc et à la flèche du sauvage, arme

1. Sur l'armée prussienne, voyez *Empire libéral*, t. VIII, p. 221 pour l'armée française. Ottokar Lorenz, p. 282.
2. 12 décembre 1870.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

terrible à trajectoire rasante, d'une portée à peu près double de celle du fusil prussien. Même le fusil transformé, dit à tabatière, destiné à la garde nationale mobile, avait une portée supérieure à celle du fusil prussien[1]. Notre infanterie était donc de toute manière d'une qualité supérieure à l'infanterie allemande. Elle possédait au degré suprême ce que le duc d'Aumale a appelé « la tenue du champ de bataille ».

L'artillerie, si l'on ne considérait que son personnel, n'avait non plus quoi que ce soit à envier à celle de l'ennemi ; ses officiers étaient instruits autant que vaillants. Au point de vue du matériel, il n'en allait pas de même. Le canon d'acier des Prussiens se chargeant par la culasse n'avait pas la légèreté et la mobilité de notre 4, mais sa portée et sa justesse étaient supérieures aux nôtres[2]. La fusée percutante dont ils se servaient, bien qu'elle eût l'inconvénient de ne pas toujours éclater lorsqu'elle tombait sur un sol mou, *de faire fougasse* comme on disait, avait l'avantage de permettre

1. L'opposition, fidèle à son rôle de désorganisation, avait essayé de jeter du discrédit sur le fusil transformé, dit à tabatière. Il était naturel et prudent, au moment où l'on employait toutes les ressources des manufactures de l'État, de chercher à utiliser les 800.000 armes rayées qui composaient la meilleure partie de l'armement existant. Ces armes étaient très bonnes par leur justesse et leur portée, qui, bien qu'inférieure de calibre au modèle 1866, était encore redoutable. Ce qui lui manquait, c'était la rapidité de tir ; on la lui donna au moyen d'une transformation assez simple pour que l'industrie fût chargée de l'exécuter.

2. Voir *Empire libéral*, t. XI, p. 287 à 291.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de régler le tir parce que le point de chute devenait visible par la fumée de l'éclatement, effet qu'on n'obtenait pas de la fusée fusante, ne déterminant l'éclatement qu'à 1500 et à 3000 mètres environ[1] quoique son action fût beaucoup plus terrifiante là où elle éclatait.

Les Prussiens, qui, d'une manière générale, possédaient plus de pièces que nous, s'étaient assuré le nombre sur le champ de bataille par l'ordre tactique qu'ils avaient adopté. Ils avaient décidé que l'artillerie de réserve des corps d'armée entrerait en action dès les débuts du combat en même temps que l'artillerie divisionnaire. Et ils avaient marqué leur abandon des anciens errements, en supprimant le mot de réserve et en lui substituant celui d'artillerie de corps d'armée[2].

L'Empereur, préoccupé de l'infériorité de

1. Voir sur les fusées. *Empire libéral*, t. VIII, p. 229. Pour qu'un projectile puisse servir au réglage du tir, il faut qu'il éclate au moment *précis* où il touche le sol. La fumée d'éclatement indique le point exact où le projectile a touché. Le commandant de la batterie voit alors nettement si le coup est trop long ou trop court par rapport au but visé, il modifie la hausse de la pièce suivante et observe ce nouveau coup — s'il est encore trop long ou trop court, modification en conséquence de la hausse de la pièce suivante, et ainsi de suite jusqu'à ce que l'obus tombe exactement sur le but. Ce système de réglage s'appelle prendre la fourchette.

2. Voir *Empire libéral*, t. XI, p. 237. Une erreur à rectifier dans cette page. Je dis : il décida que l'artillerie serait portée *en avant* de l'infanterie, il faut lire *en arrière*, car c'est par-dessus la tête de l'infanterie qu'elle engage le combat avec l'artillerie ennemie. Voir aussi p. 326.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

notre canon, avait essayé d'y pourvoir[1]. Il fit étudier et mettre à l'essai un nouveau modèle de 7, égal au moins en justesse et en portée au canon prussien[2], et, pendant qu'on le préparait, fit fabriquer des mitrailleuses, engin de destruction formidable. « C'est un massacre! » s'était-il écrié la première fois qu'il l'avait mis à l'essai. « Inventeurs, expérimentateurs, spectateurs, avaient une foi complète dans la nouvelle arme : aucune troupe ne devait résister à la grêle de balles dont elle serait accablée. » Les mitrailleuses eussent-elles été une déception, nous n'étions pas sans autres moyens de parer aux avantages des Prussiens. « Quand l'épée est courte, disait Hoche, on fait un pas de plus. » En conséquence, les Prussiens, sachant combien la portée de leur fusil à aiguille était moindre que celle de nos chassepots, avaient prescrit à l'infanterie de n'engager le feu qu'après avoir traversé rapidement la zone dans laquelle leur fusil à aiguille était impuissant contre le nôtre. « Nous espérions, a dit Verdy du Vernois, égaliser la valeur des armes par le combat rapproché. » Qui empêcherait notre artillerie d'agir de même et, au lieu de perdre ses obus à tirer à longues distances contre des pièces qu'elle n'atteindrait pas, de s'avancer à bonne portée et, de ne se mettre en batterie sur un terrain favorable que dans cette région moyenne où se décident les batailles? Dans cette région moyenne, notre

1. Voir *Empire libéral*, t. XI, p. 288.
2. *Ibid.*, t. XI, p. 294.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

canon n'avait rien à redouter du canon prussien. La portée maxima de notre canon de 4 était de 3200 mètres, celle de notre canon de 12 de 3000. Nos pièces avaient donc une portée notablement supérieure aux distances favorables aux combats d'artillerie[1].

On pourrait éviter l'écrasement de notre infanterie et de notre artillerie par les grandes batteries prussiennes engagées au début même de l'action. En effet, au nombre des missions principales attribuées à l'artillerie de réserve, se trouvait celle de renforcer l'artillerie divisionnaire. Qui est-ce qui empêcherait d'imiter les Prussiens et d'engager comme eux toute l'artillerie du corps d'armée, la réserve comme les batteries divisionnaires, dès le premier choc? Il est incompréhensible que Le Bœuf, artilleur,

1. Général de Blois. — *L'artillerie du 1er corps pendant la campagne de 1870-71* (p. 16). — « La portée absolue du canon de 4 (français) est incontestablement plus faible que celle du canon de 6 (prussien). Admettons que cette différence soit de 700 à 800 mètres. Il y aura sur le champ de bataille une certaine surface dans l'étendue de laquelle la batterie de 4 recevra les projectiles de 6 sans pouvoir envoyer les siens à l'ennemi, à cause de la différence des portées. Eh bien! toutes les fois que vos batteries se trouveront dans cette position, le bon sens dit qu'il n'y a qu'un seul parti à prendre : c'est de quitter au plus vite cet emplacement désavantageux pour vous porter en avant à une distance telle de l'ennemi, que vos projectiles puissent l'atteindre. Légèreté et rapidité de tir, tels sont les avantages du 4 sur le 6; sachez en profiter. — Ceux de nos officiers qui ont été témoins de pareils faits, affirment que l'artillerie prussienne a rarement résisté à cet acte de bravoure qui déjoue tous ses calculs de distance : elle se retire presque toujours. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

instruit par Stoffel de la nouvelle tactique prussienne[1], n'en ait pas compris la valeur, ne l'ait pas adoptée et ait persisté à recommander la vieille méthode. Cette erreur même eût pu être facilement réparée : il suffisait d'un ordre dicté en cinq minutes par un chef intelligent[2].

Il ne serait pas non plus impossible de s'assurer les effets, si favorables au règlement du tir, de la fusée percutante. Nos arsenaux en contenaient en nombre suffisant pour en munir l'artillerie de campagne et la mettre ainsi, surtout

1. Stoffel qui, dans ses rapports a fourni tant de fausses indications, avait donné le conseil de la véritable tactique. « Les Prussiens n'ont pas à la guerre une artillerie plus nombreuse que la nôtre; mais ils la répartissent autrement dans le corps d'armée, puisqu'ils ont deux fois plus de pièces divisionnaires que nous, et par contre, une réserve d'artillerie plus faible. Cette faculté qu'ils ont ainsi de pouvoir entrer en action avec une artillerie double de la nôtre, mérite d'être prise en sérieuse considération, et j'en ai fait plusieurs fois le sujet de mes entretiens à Paris. Nous devons aviser aux moyens de pouvoir lutter dès les premières phases d'une bataille contre une artillerie qui, indépendamment de sa portée et de sa justesse plus grandes, sera en outre deux fois plus nombreuse. A quoi nous servira une plus forte réserve si, dès l'origine ou dans les premières périodes du combat, notre artillerie de division ne peut pas soutenir la lutte? » Rapport du 24 juin 1868.

2. Général de Blois. — *loco citato* p. 67-66-75 : — « Ce fut le général d'Aurelle de Paladines qui le premier, à la bataille de Coulmiers, mit en pratique le procédé adopté par les Prussiens d'employer dès le premier moment toutes ses ressources en artillerie. Au lieu de laisser son artillerie de réserve à la queue des colonnes il l'employa dès le premier moment en même temps que les batteries divisionnaires. Le résultat de ce changement de tactique dans la disposition des forces fut de rendre l'action de l'artillerie décisive sur le résultat de la bataille. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

les batteries de 12, en état de lutter dans de meilleures conditions[1].

L'infériorité du matériel de notre artillerie et de sa tactique eût-elle été irréparable, notre armée n'était pas condamnée à être nécessairement défaite. L'artillerie est d'un grand poids dans la bataille, et, entre deux infanteries d'une égale valeur, armées de même, sa supériorité est un appoint décisif. Mais la supériorité de l'artillerie peut toujours être contrebalancée par une infanterie bien instruite, bien armée, bien conduite et intrépide. Le dernier mot appartient toujours à la meilleure infanterie. L'action du canon, quelque meurtrière qu'elle soit, est le plus souvent morale, m'ont raconté bien des officiers; les pertes réelles sont faites par le fusil, et l'infanterie reste toujours la reine des armées, le nerf d'airain de la bataille : c'est elle qui décide la victoire.

Nos cavaliers étaient fort bien montés. D'après Stoffel : « La Prusse était loin d'avoir fait des progrès correspondants aux nôtres sous le rapport de l'amélioration des races chevalines. La plupart des officiers prussiens, qui avaient visité la France dans ces dernières années, exprimaient leur admiration sur la qualité des chevaux de notre cavalerie[2] ».

1. Rivière, dans son rapport sur le procès Bazaine, constate que chaque parc possédait une réserve de fusées percutantes et la direction de Metz en était abondamment approvisionnée.

2. Rapport du 20 février 1868.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

La tactique de la cavalerie ne comporte que l'offensive : Frédéric défend à tous ses officiers de cavalerie « sous peine de *cassation comme infâmes*, de se laisser jamais attaquer par l'ennemi. La cavalerie prussienne doit toujours attaquer. » Notre tradition était conforme à cette règle et notre cavalerie s'était montrée sans rivale dans la charge à fond, et n'avait cédé à nulle autre lors de nos grandes guerres sous la direction des Lassalle, Montbrun, Colbert, Pajol, Curély, de Brack, dans l'art de reconnaître, d'éclairer, de devancer l'armée. Que pouvait-on citer de comparable aux prouesses de Curély qui, en 1809, à quinze lieues en avant de la division dont il faisait partie, à la tête de 100 chasseurs, traversant l'armée anglo-italienne qu'il était chargé de reconnaître, pénétrait jusqu'au milieu de l'état-major de l'archiduc, et en 1812, à Polosk, à la tête d'un même nombre de chasseurs, enlevait 24 pièces de canon et faisait prisonnier le général en chef de l'armée russe? Quelque défectueux que fussent les règlements, ils n'avaient pas aboli cette tradition glorieuse rendue toujours présente par un livre du général de Brack qui se trouvait dans toutes les mains. Notre cavalerie était prête à se montrer digne de ses devanciers. Sans doute, là, comme dans l'artillerie, on était encore réglementairement dans la routine qui, à l'exception de la cavalerie légère, destinait la cavalerie soit divisionnaire, soit de réserve à achever la victoire par la poursuite; on avait oublié que le rôle prin-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

cipal des cavaliers est de se lancer en avant, à plusieurs journées de marche, de prendre contact avec l'ennemi, de renseigner sur ses mouvements, inonder le pays, couper les télégraphes, réquisitionner les vivres, répandre la terreur et cacher les marches de l'armée. Mais là, comme dans l'artillerie, un ordre dicté en quelques minutes suffisait à ramener la cavalerie à cette mission[1].

L'organisation de l'état-major prussien valait mieux que la nôtre. L'habitude de faire passer les officiers qui le composaient du service d'état-major à celui des troupes formait une pépinière d'hommes rompus à toutes les exigences de la guerre. Nos officiers d'état-major, qui ne paraissaient jamais dans les troupes, comptaient trop de non-valeurs bureaucratiques et courtisanesques. Cependant il ne faut pas exagérer notre infériorité. Nous ne manquions pas de sujets instruits et capables d'assister le

1. Général Du Barail, *Mes souvenirs* t. III, p. 174-178 : « Les chasseurs d'Afrique avaient pris goût au service en campagne et se montraient hardis, entreprenants. Au début de la guerre les fameux uhlans n'étaient pas plus aventureux que nous. Ils n'en menaient pas plus large que nous n'en menions nous-mêmes. Ce qui leur a donné l'audace et l'esprit d'aventure qui confondent les publicistes, c'est l'habitude vite contractée de ne trouver devant eux que des troupes démoralisées par la défaite, et des populations résignées d'avance à l'occupation étrangère, parce qu'avan de voir arriver les uhlans, elles avaient vu passer ces troupes en retraite. Quand les uhlans ont vu que rien ne leur résistait, ils se sont envolés en avant, comme une bande de moineaux effrontés. A leur place, nous aurions fait aussi qien qu'eux. » — Cette observation est confirmée par le témoignage du général de Hohenlohe.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

commandement, et dans l'État-Major prussien tant célébré on comptait aussi bien des non-valeurs, et, selon Blumenthal « une *masse de fainéants* qui prenaient des airs importants. » Il n'était aucun de nos officiers d'État-Major qui ne fût prêt à accomplir, aussi intrépidement que n'importe quel officier prussien, une des fonctions les plus périlleuses de tout État-Major, celle de porter, à travers le feu, des renseignements et des ordres.

Le personnel de nos services administratifs était d'excellente qualité. Nos médecins militaires étaient aussi dévoués qu'instruits ; notre corps de l'intendance se composait d'hommes capables, actifs, d'une probité au-dessus du soupçon[1]. Ils n'ignoraient pas la règle suprême, largement mise en pratique par Napoléon Ier, à savoir qu'une armée doit, si ce n'est exceptionnellement, vivre sur le pays qu'elle envahit, et non sur ses magasins. Napoléon III l'avait rappelé dans une circulaire en 1859[2], et nos règlements n'empêchaient pas cette pratique, mais c'était à nos généraux de l'appliquer. Et nos intendants étaient aussi capables de remplir dans les réquisitions le rôle de régulateurs que le rôle de distributeurs quand on vivait des magasins. L'intendance prussienne n'avait ni cette capacité ni cette valeur morale[3].

1. Déposition de Blondeau devant la commission des marchés.

2. *Empire libéral*, t. IV, p. 140.

3. « Quant au degré qu'atteignent les filouteries, dit

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

IV

On peut donc sans forfanterie chauvine considérer l'armée du Rhin comme une des plus solides, des plus intrépides que la France ait possédées. C'était bien l'armée dont Niel, après le vote de la loi militaire, avait dit : « J'ai la plus grande confiance dans notre armée et je crois qu'à nombre égal nous sommes très supérieurs. Rarement on a vu l'armée française dans une meilleure position : nous pouvons vivre très tranquilles. Vous avez, Sire, la plus belle armée du monde. Nous sommes tellement prêts qu'il faut être trois fois sage pour ne pas déclarer la guerre. »

Synthétisant tous les éléments que je viens d'analyser, le général Deligny a porté sur elle un jugement définitif dont la compétence ne peut être contestée : « L'arme du soldat d'in-

Kretschman, tu en auras une idée par cet exemple : on nous a envoyé 4 000 gilets, 30 tonneaux de rhum; il nous est parvenu 286 gilets et 2 tonneaux de rhum, le reste a été volé. De Guben est arrivé, par l'intermédiaire de la police, le renseignement suivant : un administrateur d'hôpital sans fortune envoie chaque jour à sa femme de 50 à 100 thalers. De tels faits sont trop attristants. Si je donne aujourd'hui l'ordre d'envoyer aux ambulances du vin, du saucisson ou des cigares, et si je vais demain à l'hôpital pour interroger les malades, eh bien ! ils n'auront rien reçu. Mais si tu pénètres dans la salle des médecins, ils sont installés autour d'une table bien servie, la figure enluminée par le vin ». (De Vernéville, 19 octobre.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

fanterie était supérieure ; la cavalerie n'hésita jamais à aborder celle de l'ennemi ; l'artillerie était inférieure sous le rapport du nombre des canons, de leur calibre et de la vitesse du tir, mais, en combattant de plus près, cette infériorité était notablement diminuée ; quant aux attelages des pièces et à la manière dont elles étaient servies, on ne pouvait désirer rien de mieux. Par la vigoureuse constitution des cadres, la vaillance des soldats, l'esprit militaire et de discipline dont tous étaient pénétrés, elle offrait tout ce que la France était capable de fournir de mieux en fait de troupes. Cette belle armée ne demandait qu'à être commandée, conduite et dirigée ; elle possédait à un très haut degré le sentiment de sa valeur ; son énergie et son dévouement pouvaient défier les plus dures épreuves ; malgré son infériorité numérique, elle était capable de remporter d'éclatants succès[1]. »

Changarnier, simple spectateur, n'est pas moins laudatif : « Cette admirable, cette noble armée du Rhin, dans laquelle l'infanterie était incomparable par sa ténacité et sa solidité, l'artillerie par son énergie, son audacieuse habileté, avait racheté en partie l'infériorité trop notoire de son matériel[2]. » Le général Langlois me disait récemment : « Cette armée a subi héroïquement, sans faiblir un instant, les trois plus cruelles épreuves auxquelles une armée puisse être soumise : l'inaction, la reculade, la

1. Général Deligny, *Armée de Metz*, p. 10 et 12.
2. Discours du 29 mai 1871.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

maladie. » Trochu, au milieu de ses restrictions, de ses critiques, laisse cependant échapper cet aveu décisif : « Cette armée vaut beaucoup, et de grands efforts ont été faits depuis quelques années pour qu'elle valût plus encore. Elle est notamment, ce qui est de haute importance, pourvue d'un bon armement et convenablement approvisionnée[1]. » Gambetta lui-même, au moment de ses plus haineuses déclamations contre l'Empire, s'est incliné devant ces braves : « On savait, a-t-il dit dans sa déposition au procès Bazaine, ce que valait cette armée. La France en avait eu rarement d'aussi puissante, d'aussi solide, d'aussi résistante. »

Les Allemands ont pensé de même. Après la reddition de Metz, le prince Frédéric Charles exprime sa stupéfaction devant cette armée qu'il croyait minée par les privations, à bout de forces, et qui défile superbe et guerrière, la plus belle de toutes celles que la France ait jamais possédées. Il énumère les carabiniers, les cuirassiers, les lanciers, les dragons, les chasseurs, les voltigeurs, les zouaves, l'artillerie, le train, la réserve d'artillerie, la Garde, et il ajoute, en un élan d'enthousiasme et d'admiration : « *Ces troupes paraissaient incomparablement bonnes et celui qui n'a pas su battre l'ennemi ou du moins faire sa trouée avec elles, doit en répondre. Ces troupes pouvaient tout accomplir*[2]. » Le général

1. Trochu, *L'Empire et la défense de Paris*, p. 230
2. Prince Friedrich Karl von Preussen *Denkwürdigkeiten aus Seinem Leben*, t. II, p. 301.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de Kretschman, dans ses lettres sur la guerre de 1870 dit aussi : « L'attitude de ces hommes est admirable. Depuis huit semaines ils n'ont qu'une nourriture insuffisante ; ils campent sur le sol nu, sans paille de couchage et livrent des combats incessants. Je me demande si les nôtres en auraient pu supporter autant. »

L'intendant général, Blondeau, qui, après la guerre, a été pendant six mois commissaire du gouvernement français près le quartier général prussien, m'a raconté que le général Manteuffel lui disait : « Lorsque j'ai vu cette armée combattre toujours avec la même ardeur, quoique n'ayant jamais atteint le but de ses efforts, je me suis imaginé qu'elle était dans la main d'un chef animé d'un esprit supérieur. Lorsque nous avons appris ce qu'était Bazaine, nous avons dit : Cette armée valait plus que n'importe quelle armée prussienne ! »

Au lendemain de nos malheurs, au milieu des effarements et des lâches reniements, on a prétendu que cette armée était inévitablement condamnée à la défaite et qu'aucun de ses chefs, quelle qu'ait été son incapacité, n'était responsable de ses infortunes, imputables seulement à l'infériorité de son organisation, de son matériel, de ses effectifs. Peu à peu on est revenu de ce premier jugement et on a reconnu que nous n'avions pas eu tort de croire que nous pouvions vaincre. Parmi les historiens Alfred Duquet est le premier qui ait lutté avec une remarquable vigueur de talent et un ferme cou-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

rage d'esprit contre un courant qui paraissait irrésistible. Il a été suivi, et aujourd'hui on peut affirmer que la créance à peu près commune se trouve dans cette parole d'Albert de Mun, alors attaché à l'état-major de Ladmirault : « Et pourtant, malgré tout, avec toutes nos faiblesses, en dépit du gouffre où sombra notre orgueil, je le dis avec une ferme assurance : nous pouvions, nous devions vaincre[1]. »

Par quel phénomène cette armée, qui devait être l'armée triomphante, est-elle devenue l'armée martyre? D'après Bismarck, c'est qu'elle n'a pas été commandée : « La bravoure ne suffit pas pour le succès. Les Français également ont fait preuve de courage, leurs hommes se sont, eux aussi, bravement battus; ce qui leur a manqué, c'est le commandement, c'est la fidélité au devoir chez les chefs, c'est la conduite ferme et résolue de la guerre, sous la main d'un commandant impérial et monarchique, qui fût à leur tête avec la conscience de toute sa responsabilité et le sentiment qu'il combattait pour la couronne et pour l'Empire, » (13 juin 1871). Un des détracteurs les plus acerbes de cette armée à laquelle il avait appartenu, le général Thoumas, termine ses diatribes par une conclusion à peu près semblable : « Cependant l'armée française avait encore assez pour vaincre, de ce qui lui restait de ses vertus d'autrefois, de telle sorte que, malgré le nombre et l'habileté de ses adversaires,

1. *Gaulois* du 10 juin 1909.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

elle eût été victorieuse si elle eût été commandée. »

Cette opinion commence à gagner les esprits et il est presque généralement admis aujourd'hui que nous n'avons été perdus ni par le manque de préparation, ni par le nombre, ni à cause de l'infériorité de notre artillerie, ou de notre organisation défectueuse, et que l'armée a été une armée martyre parce qu'elle a été une armée non commandée.

Suivons pas à pas les stations du calvaire de ces magnifiques troupes. Arrêtons-nous devant la première.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

CHAPITRE X

NOTRE PREMIÈRE DÉFAITE : L'INACTION JUSQU'AU 6 AOUT.

I

Proudhon a écrit un livre intitulé *les contradictions économiques* dans lequel, examinant les principes les plus opposés, il démontre que chacun d'eux peut être rationnellement vrai en le considérant d'un certain côté. Quel livre intéressant il y aurait à faire sous le titre de *contradictions militaires* ! Là, plus qu'en économie politique il est exact que les principes les plus opposés sont également vrais dans les circonstances données. Par exemple enseigner qu'un chef de corps doive obéir strictement à l'ordre du généralissime, qui le conteste? mais n'est-il pas également vrai que, sans ordre, il doit dans certains cas marcher au canon de sa propre initiative? Il est indubitable qu'un chef doit se tenir en dehors de l'atteinte du feu, derrière ses troupes, afin que sa blessure ou sa mort, qui les priverait de direction, ne les mette pas en désarroi; mais n'est-il pas des rencontres où, sous peine de voir sa journée per-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

due, il doit, comme le firent dans tous les temps les vrais capitaines, courir de sa personne au milieu de ses soldats afin de leur rendre le moral et les ramener au combat?

Aucun des préceptes professés dans les écoles de guerre qui ne soit susceptible d'objections, de limites, d'exceptions; aucun, quelque autorisé qu'il paraisse, qu'on ne puisse contester, et que, le cas échéant, on ne doive méconnaître. La considération de la qualité de l'adversaire suffit à changer les exigences de conduite : on ne combat pas un Soubise ou un Benedek comme on combattrait un Frédéric ou un Napoléon. Un seul précepte n'est susceptible ni de limite, ni d'exception, et reste de mise contre n'importe quel adversaire, c'est qu'en n'osant pas, eût-on une armée supérieure, on est sûr de l'échec, et qu'en osant beaucoup, même avec des troupes médiocres, on n'est pas sans espoir de succès.

En aucune circonstance, la célérité et l'initiative de l'attaque ne s'étaient imposées à un chef d'armée, avec une plus instante évidence, qu'en juillet 1870. En 1867, l'Empereur demandait au général belge Renard, officier éminent et ami constant de notre pays : « Si la guerre s'engageait entre la France et la Prusse, à qui supposez-vous le plus de chances? — A celui, répondit le général, qui entrera le premier en ligne. »

Les premières mesures prises par l'Empereur indiquaient la volonté de l'offensive immédiate. C'est parce qu'il ne voulait pas se river à la frontière, dans une défensive d'attente, qu'il avait

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ordonné en même temps la mobilisation et la concentration, mêlé deux opérations compliquées, chacune pleine d'imprévus, et qu'il avait produit ainsi cet immense désordre, que son inaction laisserait sans avantage compensateur.

Toutes les mesures préliminaires de détail dénotaient également l'intention offensive. Les approvisionnements, au lieu d'être accumulés dans les places fortes de l'intérieur, étaient réunis à la frontière même, à Forbach, Lunéville, Sarreguemines, dans des villes ouvertes. Les cartes distribuées aux officiers étaient celles de l'Allemagne parce qu'on ne supposait pas qu'on aurait à combattre sur notre territoire; dans les délibérations stratégiques, on agitait de quelle manière on réduirait mieux la Prusse, nullement comment on repousserait l'invasion. On ne savait pas, dans l'armée, de quel côté se produirait cette offensive, mais l'élan était unanime. Le général Metman, un des héros de Magenta, écrivait de Metz à son ami Léon Chevreau, que « les troupes étaient excellentes, très bien pourvues et animées d'une ardeur qui ferait bientôt repentir le roi de Prusse de son insolence[1] ».

Chacun était tellement convaincu qu'on prendrait l'offensive quelque part, que nos généraux la commençaient devant eux de leur propre instinct. Du côté de la Sarre, Frossard ayant poussé la division Bataille et la brigade de cavalerie Valabrègue jusqu'à Forbach (19 juillet), de-

1. Souvenirs de Léon Chevreau.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

manda l'autorisation d'occuper Sarrebrück, Sarreguemines et Sarrelouis et de s'emparer ainsi des ponts sur la Sarre et du nœud si important des chemins de fer. Du côté du Rhin, le général Ducrot insistait pour enlever Kehl et le transformer en tête de pont fortifiée selon le plan préparé par notre génie; il demandait qu'on précédât les Prussiens dans les États du Sud laissés à leurs propres forces; il nous estimait déjà assez nombreux pour nous porter dans le grand-duché de Bade : « Si l'on ne possède pas de biscuit en une quantité suffisante, disait-il, on ne sera pas embarrassé de nourrir les troupes dans un pays aussi riche; si tous les objets de campement ne sont pas arrivés, on cantonnera sans difficulté les troupes. »

Voyant que, dès le 18 juillet, nous avions en état de marcher le corps de Frossard venu de Châlons, trois brigades de cavalerie, 90 bouches à feu, et que la Garde, l'armée de Paris et de Lyon et les garnisons de l'Est avaient élevé notre effectif disponible, le 23 juillet, à 123500 hommes, les entreprenants voulaient user sans retard de notre supériorité provisoire et ne pas perdre un seul des jours pendant lesquels nous la possédions. Ils conseillaient de pousser immédiatement une attaque sur Mayence ou dans les États du Sud, tandis que la mobilisation prussienne n'était pas terminée et que la concentration n'était pas commencée. « Les plans de concentration (allemande), a dit le reporter Russell, sont si compliqués qu'une irruption soudaine

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

aurait tout fracassé d'un coup [1]. » Et le pessimiste Trochu écrivait : « Notre désordre français se heurtant à l'ordre allemand qui est compassé, nos chances de succès sont considérables [2]. »

Moltke lui-même disait à Bismarck : « Avec ces diables de Français, il faut s'attendre à tout : s'ils venaient se jeter comme des fous au milieu de notre mobilisation, je ne sais pas trop ce qui arriverait [3]. » Dans des notes trouvées à l'État-Major, il disait encore : « Si les Français avaient l'intention d'attendre l'arrivée de leurs réserves pour commencer leurs opérations ils n'auraient pas dès aujourd'hui déclaré la guerre; il est vraisemblable qu'ils franchiront la frontière demain cinquième jour de notre mobilisation. — Il est probable, en admettant qu'ils s'avancent d'une manière si décidée, qu'ils arriveront devant Mayence le douzième jour (19 juillet). » Et il indique les moyens de les arrêter.

Le roi Guillaume écrit à la reine Augusta : « Je suis heureux de ta résolution de départ. L'approche de l'ennemi est à attendre à chaque minute... Un plus long séjour près de la frontière n'est plus possible (19 juillet). » — « Pour le moment, dit-il à Schneider, donne-moi la grande carte de l'état-major du pays de Bade; c'est là sans doute, qu'auront lieu les premières rencontres. » Le 22 juillet, Moltke lui mandait

1. Russell, 23 juillet, *The last great war*, ch. I, p. 27 et 33.
2. Trochu : l'Empire et la Défense de Paris.
3. Général Faverot de Kerbrech. *Mes souvenirs, la guerre contre l'Allemagne*, 1870-1871, p. 21.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

que « les Français n'avaient pas encore mis le pied sur le territoire allemand, mais pouvaient le faire d'un jour à l'autre et *que rien ne pourrait les en empêcher.* » Faisant allusion à la simultanéité de notre mobilisation et de notre concentrat'on, Moltke a écrit depuis : « Une mesure aussi extraordinaire et aussi grave ne pouvait s'expliquer par la seule intention d'arriver à gêner la mobilisation d'une partie de la XVIe division. Il n'était pas admissible que l'adversaire eût ainsi renoncé aux avantages d'une mobilisation régulière et de l'organisation préalable de ses forces, s'il n'avait pas eu tout au moins en vue d'obtenir de la sorte de grands résultats. On était en droit de supposer que les Français, réunissant vivement toutes leurs forces disponibles et *s'assurant ainsi au premier moment une supériorité numérique considérable*, allaient franchir les frontières de la province rhénane et du Palatinat pour s'opposer à la concentration des armées allemandes sur la rive gauche du Rhin. »

II

Dès que la machine militaire eut été mise en mouvement, comme épouvanté du bruit qu'elle faisait, l'Empereur s'arrête, et un revirement subit s'opère dans ses résolutions offensives. Il avait déchaîné l'audace, il lui coupe lui-même les jarrets. De Paris, il notifie à ses

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

chefs de corps qu'il ne veut pas commencer la campagne avant la constitution complète de l'armée. Bazaine télégraphie à Frossard : « *L'Empereur interdit des engagements qui pourraient entraîner hors de la frontière.* » Ordre est donné sur toute la ligne (20 et 22 juillet) de rester partout sur la défensive, en s'éclairant et se renseignant bien, et en ayant soin de ne pas s'aventurer sur le territoire ennemi. Frossard fut uniquement autorisé, si cela était nécessaire, à occuper la partie de Sarreguemines située sur la rive gauche, et Ducrot fut prié de rester tranquille à Strasbourg. Partis comme des audacieux, en toute hâte, nous nous arrêtions à l'extrémité de notre territoire, devant un pays presque sans troupes, devant une ville ouverte, des ponts mal barricadés, un bataillon d'infanterie, un régiment de uhlans; effrayés de la terreur que nous inspirions, prenant des hommes pour des escadrons, des escadrons pour des armées, n'ayant personne devant nous et n'osant faire un pas, comme si une frontière aussi peu gardée était un abîme ouvert dans lequel nous nous engloutirions. Et, ironie du sort, cette reculade était consommée dans les jours mêmes où les Prussiens, persuadés que nous allions nous ruer sur eux, reportaient de la Sarre au Rhin, leur point de débarquement.

Que s'était-il donc passé? On ne peut pas expliquer ce revirement par la déception de l'Empereur trouvant une armée non prête là où il comptait sur une armée en parfaite formation.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Il n'avait pas encore pu l'éprouver à cette date, en admettant qu'il dût y avoir déception, puisque les mouvements de troupes venaient seulement de commencer. L'explication se trouve dans un fait diplomatique que les critiques militaires semblent avoir ignoré. Ce fait diplomatique, qui déconcerta l'élan offensif de l'Empereur, était que le traité de triple alliance emporté par Witzthum n'avait pas été signé et que l'Autriche, dans un conseil solennel, venait de proclamer sa neutralité (18 juillet). Si cette neutralité avait été déclarée comme celle de la Russie d'une manière absolue, irrévocable, l'Empereur eût vu clairement la situation et il eût certainement adopté le parti conseillé par le bon sens stratégique, d'autant plus que c'était le seul possible, puisqu'on n'avait pas fait irruption au-delà de la Sarre. Il eût pratiqué en sens inverse son plan primitif; il eût resserré Douay sur Mac-Mahon, Mac-Mahon sur Failly, aurait chargé ces chefs réunis d'empêcher la IIIe armée de franchir librement les Vosges et de prendre en flanc notre armée de Metz. Il n'aurait pas laissé cette armée de Metz disséminée de la Moselle à Belfort, aurait rapproché Canrobert et les fractions disponibles à l'intérieur et, après s'être complété tous les jours davantage, il eût vers la fin de juillet franchi la Sarre, se serait établi entre la rive droite de ce fleuve et les issues boisées de Kayserlautern. Là, maître des chemins de fer de Sarrebrück, Neunkirchen, Hombourg, Deux-Ponts, posté au

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

centre de la ligne intérieure, entre les diverses armées allemandes, encore séparées les unes des autres par les obstacles naturels il eût, suivant les circonstances, opéré contre l'une ou l'autre. Aucune des trois armées n'était en état de l'assaillir. Steinmetz arrivait à peine à Trèves; Frédéric-Charles n'était pas encore engagé dans les issues de la zone boisée; le prince royal, interrogé par Motke, s'il était en état de s'avancer, avait répondu que cela ne lui était pas possible, que s'il commençait ses opérations avant que tout fût rassemblé, il pourrait en résulter des embarras difficiles à surmonter[1]. Si, en de telles conditions, le succès n'eût pas été possible, il faut croire qu'il n'existe pas un art de la guerre.

Mais Beust, en faisant annoncer sa neutralité la présentait comme provisoire; elle ne devait être que la préparation de l'alliance promise; Gramont confirmait ces illusions, et alors l'Empereur ne se résolvait pas à s'éloigner de Strasbourg et à se rapprocher de la Sarre, craignant de fournir à l'Autriche un prétexe d'alléguer qu'en débouchant trop loin d'elle, nous la mettions dans l'impossibilité de nous rejoindre. Il regardait toujours vers cette soi-disant alliée, et, comme elle semblait flotter, n'accomplissant

1. La Ire armée avait son VIIe corps à Trèves où il venait d'arriver après de longues et écrasantes étapes avec des détachements sur Sarrebourg et Conz; le VIIIe corps occupait à 8 Km. de Sarrebrück les points, Nonnweiler, Lebach, Hilschbach, Waden, Reilingen, Dillingen, Völklingen. Aucune fraction de la IIe armée ne pouvait entrer en ligne. Voir Récit de l'État-Major prussien, p. 104.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

aucun acte, mais donnant de bonnes paroles, lui-même flottait, inclinant tantôt vers la Sarre, tantôt vers le Rhin, selon que lui arrivait de Vienne un souffle propice ou contraire. Il s'éloignait du Rhin à regret, à pas lents, comme quelqu'un qui espère être rejoint en route par un message de rappel, « perdant ainsi des journées précieuses, a dit Moltke, pendant lesquelles les Français auraient pu mettre à profit leur concentration précipitée [1] ». Lorsque, le 21 juillet, Mac-Mahon se rendant à l'armée passa par Paris, l'Empereur inclinait encore à l'action par Strasbourg.

Dans une première audience, très calme, il lui parla plutôt de l'Algérie que de la guerre qui allait commencer. Le maréchal le quitta, étonné de la discrétion qu'il avait gardée sur ses plans. Il alla le revoir le lendemain. L'Empereur lui fit connaître son intention de franchir le Rhin au-dessous de Strasbourg. Il l'invita à examiner le point qui semblerait le plus convenable entre Strasbourg et Wissembourg. Du reste, il ne paraissait pas douter que, dès le début, l'armée française ne culbutât les Allemands. « Le maréchal, disait un de ses aides de camp au général Faverot de Kerbrech, est dans la joie. Il va avoir une armée composée en partie de troupes d'Afrique, avec des généraux comme Ducrot, Douay etc. Dès qu'elle sera mobilisable, nous franchirons le Rhin; nous

1. MOLTKE. *La guerre de 1870.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

séparons ainsi l'Allemagne du Sud de la Prusse et nous déroutons toutes les combinaisons de Moltke[1] ».

Quelques jours après, l'Empereur semble se décider au contraire à se rapprocher de la Sarre. Ladmirault porte son quartier général à Bouzonville, laissant à Thionville la division Lorencez et à Sierck la division Cissey. Frossard, resté à Saint-Avold, détache une brigade à Spicheren, d'où l'on domine la route de Sarrebruck, et rappelle à lui de Sarreguemines Laveaucoupet. Failly rappelle de Haguenau à Bitche la division Guyot de l'Espart et dirige ses divisions Goze et Labadie sur Sarreguemines, centre des grands approvisionnements. Bazaine s'avance sur Boulay et y établit son quartier général, gardant la division Castagny, la réserve d'artillerie et la division de cavalerie. La division Montaudon gagne Boucheporn, la division Metman Teterchen ; la division Aymard, Puttelange. La Garde se dirige sur Metz. A Strasbourg, Mac-Mahon ne garde autour de lui que les divisions Raoult et Lartigue. La division Ducrot vient à Reischoffen et à Froeschviller ; la division Abel Douay remplace à Haguenau Guyot de Lespart[2] ; comme Guyot de Lespart prend la place de Goze et Labadie, comme les divisions Goze et

1. Faverot de Kerbrech. — *Mes souvenirs*, p. 18. — *Souvenirs inédits du maréchal Mac-Mahon.*

2. Le récit de l'état-major prussien est inexact sur tous ces mouvements. Il laisse le 31 encore Ducrot et Douay à Strasbourg et met à Haguenau Raoult qui était à Strasbourg.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Labadie remplacent à Sarreguemines Laveaucoupet rappelé à Forbach. Tous ces changements indiquent que l'Empereur a renoncé à agir offensivement en Allemagne par le Rhin. Il les confirme en plaçant Félix Douay sous les ordres de Mac-Mahon. Mais il s'arrête à mi-route. Douay sous les ordres de Mac-Mahon ne servait à rien si on ne rapprochait pas son corps d'armée de Strasbourg de manière qu'il pût efficacement aider Mac-Mahon et ne pas rester en l'air lui-même. C'était tellement évident que l'Empereur, le 27 juillet, ordonna à Le Bœuf d'amener de Belfort le corps de Félix Douay à Strasbourg, à la place de Mac-Mahon porté sur Haguenau, et de faire occuper Neufbrisach et Belfort par la Garde nationale mobile. »

Le Bœuf contrarie cette disposition si sensée : il accepte qu'une des divisions de Félix Douay, celle de Conseil Dumesnil soit amenée à Colmar, mais il s'obstine à maintenir la division Liebert et le quartier général de Douay à Belfort, parce que, dit-il, le 7e corps n'est pas encore formé, ensuite parce que les mobiles ne sont pas assez organisés pour protéger le chemin de fer de Lyon à Strasbourg. Aucune de ces raisons ne valait : le 7e corps aurait aussi bien achevé sa formation à Strasbourg qu'à Belfort, et nous maintenir dispersés dans le but de couvrir le chemin de fer était une grave erreur : qui couvre tout ne couvre rien. Pour notre malheur l'Empereur se rendit à ces mauvaises raisons, et nous retrouverons encore Félix Douay à Belfort le 6 août.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

III

De même que l'Empereur, dans nos négociations, avait passé alternativement d'une velléité de guerre à une volonté de paix, la guerre déclarée il était ballotté entre la confiance au succès et la crainte des revers. Il avait exprimé ce premier sentiment à Mac-Mahon, le second prévalait généralement dans son esprit.

Les effervescences de la rue, de la presse et du Parlement le troublaient plus qu'elles ne l'exaltaient, et loin de les exciter, comme on l'en a si sottement accusé, il était préoccupé de les calmer et de montrer à l'opinion les difficultés là où elle ne prévoyait que les triomphes. Il tenait surtout à ce qu'il fût surabondamment établi qu'il ne se décidait à cette guerre que par une nécessité d'honneur, ressentie par la nation. Il me pria d'obtenir de mes amis des articles dans ce sens. Lui-même n'essaya pas de cacher sa pensée intime dans un discours à Schneider venu, à la tête du Corps législatif, le 22 juillet, lui apporter ses vœux. A l'ordinaire, dans des cérémonies de ce genre, le visage de l'Empereur demeurait impassible, et sa voix forte, étendue, mais sans inflexions, quelles que fussent les idées qu'elle exprimait, résonnait uniformément ferme. Ce jour-là, il y eut dans l'expression de son visage un visible attendrissement, et plus d'une fois sa voix fut voilée et rendue moins claire par l'émo-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

tion. « Une guerre, dit-il, est légitime lorsqu'elle se fait avec l'assentiment du pays et l'approbation de ses représentants. Vous avez bien raison de rappeler les paroles de Montesquieu : « Le véritable auteur de la guerre n'est pas « celui qui la déclare, mais celui qui la rend « nécessaire[1]. » Nous avons fait tout ce qui dépendait de nous pour l'éviter, et je puis dire que c'est la nation tout entière qui, dans son irrésistible élan, a dicté nos résolutions. Je vous confie, en partant, l'*Impératrice qui vous appellera autour d'elle, si les circonstances l'exigent.* »

Pendant son discours, je ne m'étais point placé à ses côtés, j'étais resté au milieu des députés. Lorsqu'il dit : *L'Impératrice vous appellera autour d'elle, si les circonstances l'exigent*, j'eus un soubresaut, et, me retournant vers mon voisin Estancelin, je ne pus retenir cette exclamation : « Quelle imprudence ! » Ainsi l'Empereur se plaignait que les journalistes fussent des pronostiqueurs de défaite, et il les imitait, en prédisant du haut du trône, des circonstances de telle gravité que l'Impératrice serait obligée de s'entourer des représentants de la nation ! S'il m'avait communiqué ce discours, il n'eût pas pris cet engagement inconsidéré. L'Empereur continua : « L'Impératrice saura remplir coura-

1. Schneider s'était trompé en attribuant cette maxime à Montesquieu. Lanfrey l'a revendiquée et elle se trouve en effet dans son *Histoire de Napoléon*, mais il l'avait empruntée lui-même à l'histoire de la *Révolution française* de Mignet.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

geusement le devoir que sa position lui impose. J'emmène mon fils avec moi. Il apprendra au milieu de l'armée à servir son pays. Résolu à poursuivre avec énergie la grande mission qui m'est confiée, j'ai foi dans le succès de nos armes, car je sais que la France est debout derrière moi, et que Dieu nous protège ! »

Le maréchal Vaillant, organe du parti de la guerre, engageait l'Empereur à dire tout haut le plus tôt possible « Nous voulons le Rhin pour limite et la guerre ne finira que quand nous l'aurons obtenu[1]. » Un des membres du Cabinet, Parieu, dans des écrits justificatifs, souvent très inexacts, a prétendu que « nous poursuivions comme résultat de la lutte la constitution d'un état neutre dans la région rhénane. » Il n'a jamais été parlé dans aucun Conseil, d'un tel arrangement, et la seule pensée échangée entre nous fut que nous nous efforcerions de rendre la guerre aussi courte que possible et de traiter sans rechercher à quelles conditions nous la terminerions. Quant à moi j'étais très décidé à ne pas la laisser dégénérer en guerre de conquête et un des motifs qui me rendaient précisément hostile à la guerre était la difficulté, si nous étions victorieux, de fixer les conditions d'une paix durable qui cependant compensât nos sacrifices. L'Empereur se garda de suivre le conseil de Vaillant : dans sa proclamation au peuple français, il essaya de rassurer l'Europe et

1. Note du maréchal Vaillant à l'Empereur, 22 juillet.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

surtout l'Allemagne sur nos projets conquérants : « Nous ne faisons pas la guerre à l'Allemagne, dont nous respectons l'indépendance. Nous faisons des vœux pour que les peuples qui composent la grande nationalité germanique disposent librement de leurs destinées. Quant à nous, nous réclamons l'établissement d'un état de choses qui garantisse notre sécurité et assure l'avenir. Nous voulons conquérir une paix durable, basée sur les vrais intérêts des peuples, et faire cesser cet état précaire où toutes les nations emploient leurs ressources à s'armer les unes contre les autres. »

Le départ pour Metz fut fixé au jeudi 28 juillet. Dans un des conseils qui précédèrent, nous complétâmes définitivement la liste des sénateurs, et, aux noms déjà arrêtés, nous en ajoutâmes de nouveaux[1]. Des engagements pris par l'Empereur ne nous permirent pas de marquer suffisamment cette liste de notre empreinte. Cependant nous y introduisîmes le premier président de Toulouse, Piou, magistrat éminent, d'un libéralisme éprouvé, jusque-là traité en ennemi ; d'Albuféra, chef de notre majorité ; Darblay, grand industriel ; Leclerc d'Osmonville, député distingué ; La Motterouge, un de nos plus solides divisionnaires ; un ancien pair de France, le comte Foy ; le directeur de l'Imprimerie nationale, Anselme Petetin, ami d'Armand

1. *Empire libéral*, t. XIII, p. 514.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Carrel et de Lamartine, esprit politique remarquable et vigoureux écrivain. La majorité fut difficile à obtenir sur le nom d'Émile de Girardin : elle ne fut que d'une voix, celle de l'Empereur. L'Empereur tint à signer tous ces décrets. Il me les remit avec recommandation de les insérer au *Journal Officiel*, au premier événement de guerre favorable.

Nous demandâmes aux ministres des divers cultes des prières publiques. Nous décidâmes que la Garde nationale serait désormais chargée du service de sûreté et d'honneur confié jusqu'alors à l'armée, et l'Empereur témoigna, par une lettre adressée à son commandant en chef, la confiance qu'il avait en elle pour maintenir l'ordre dans Paris et veiller à la sécurité de l'Impératrice. Il eut été disposé à accorder une amnistie politique ; il y renonça sur mon opposition énergique. Outre que les amnisties ne profitent jamais à qui les fait, je me tenais engagé d'honneur à bien démontrer, par un débat public, que je n'avais pas inventé un complot pour emporter le vote du plébiscite.

Restait à régler la manière dont s'accomplirait le départ. Nous eussions désiré, et Maurice Richard insista particulièrement dans ce sens, que l'Empereur traversât Paris, comme il l'avait fait en 1859. La population y comptait : elle voulait à ce moment faire une manifestation qui eût dépassé de beaucoup en unanimité enthousiaste celle du départ pour l'Italie. On nous objecta que le préfet de police craignait

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de n'être pas sûr de prévenir les accidents et de maintenir l'ordre au milieu d'un concours si extraordinaire : comme si l'ordre n'avait pas été maintenu dans des circonstances bien autrement épineuses ! L'Empereur ajouta qu'il lui répugnait d'aller à une ovation avant la victoire : comme si l'acclamation d'un peuple à son souverain qui va au champ de bataille n'était pas un encouragement plutôt qu'une ovation ! L'Impératrice invoqua l'inconvénient d'exposer le jeune prince à l'excitation nerveuse d'une telle journée : comme si celle du canon ne serait pas plus intense ! Ces mauvaises raisons étaient des subterfuges déguisant la véritable, que nous ignorions et qu'on ne nous révéla pas : l'impossibilité physique, pour le commandant en chef de l'armée, de supporter, même en voiture, la fatigue d'un passage d'apparat à travers la capitale. Nos représentations n'eurent aucun succès.

Il fut arrêté que le départ aurait lieu de Saint-Cloud, à neuf heures et demie du matin. Un convoi amené à l'extrémité du parc conduisait par le chemin de ceinture à la gare de l'Est. L'avant-veille l'Empereur avait reçu fort dévotement la communion avec l'Impératrice et le prince impérial de la main de Mgr Darboy[1]. Les aides de camp qui devaient accompagner le souverain, Castelnau, Lepic, Pajol, Béville, représentaient ce qu'il y avait dans l'armée

1. Cardinal Foulon. *Vie de Mgr Darboy*, p. 473.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

française de plus loyal, de plus vaillant, de plus digne de confiance. Tous comptaient des états de service magnifiques, mais ils étaient tous plus ou moins docilement inclinés devant le prestige d'un chef qu'ils aimaient, et, par affection, plus que par servilité, enclins à dire comme Pandore à son brigadier : « Majesté, vous avez raison. » Béville avait l'assentiment moins facile et la langue plus indépendante. Mais son jugement manquait de sûreté. Mécontent qu'on n'eût pas suffisamment récompensé la mission importante qu'il avait remplie au coup d'État, de faire imprimer les proclamations du Président, il débordait d'amertume, et, pessimiste systématique, il jetait le découragement autour de lui par l'exubérance de ses prophéties de malheur.

L'unique officier dont la présence au quartier général, à un titre quelconque, voire comme major-général, eût pu conjurer le mutisme des uns et la loquacité intempérante des autres, le général Fleury, était tenu au loin. Sa présence, inutile à Pétersbourg, aurait été d'un intérêt primordial près de l'Empereur. Lui seul aurait su lui parler avec une entière franchise sans le blesser, le tirer de l'isolement accablé auquel succombait sa volonté impuissante, et déterminer à des actes résolus le chef qui voulait commander en étant hors d'état d'agir. Pénétrant, sensé, d'un esprit clair, courageusement dévoué, il n'eût fait prévaloir que les conseils utiles. S'être privé d'un tel auxiliaire fut une erreur aussi funeste que celle d'avoir envoyé

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Mac-Mahon à Strasbourg au lieu de le garder à Metz.

L'Impératrice ne laissa point partir son malheureux mari sans prendre quelque précaution où se révélait sa sollicitude. La maladie avait quelquefois des rémissions pendant lesquelles toute souffrance disparaissait; mais durant les crises, les douleurs étaient atroces et elles étaient augmentées toujours par le mouvement du cheval ou les secousses de la voiture ; de plus, pendant ces accès, on était obligé de recourir à l'emploi des sondes molles. Elle fit mettre dans les bagages une voiture de parc où l'on monte et descend sans portières; et c'est dans cette voiture que Napoléon III fit la campagne. Elle pria aussi Conneau de demander à Nélaton un jeune chirurgien, à la main exercée, sur lequel on pût absolument se reposer, qui cependant, n'étant pas connu, pût suivre l'armée sans que sa présence y jetât le découragement qui l'aurait envahie si elle avait pu soupçonner l'état d'impotence de son chef. Nélaton désigna un de ses élèves de mérite, qui, depuis, a parcouru une belle carrière, Théophile Anger. Il fut attaché à l'état-major en qualité de chirurgien des ambulances, secrétaire de Conneau. Nélaton lui donna les instructions suivantes : « L'Empereur a une rétention d'urine intermittente. Alors il éprouve des angoisses inexprimables. Au bout de quelque temps, cela cesse. Vous emporterez avec vous les instruments de sondage et même d'opération. » Anger demanda

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

naturellement si l'Empereur avait la pierre, Nélaton ne répondit ni oui ni non : « Pour le savoir sûrement, il faudrait le sonder ; il n'a pas voulu encore y consentir. » Le jeune chirurgien alla dire adieu à Sée qui ignorait sa mission, mais la devina : « C'est Nélaton qui vous envoie ? L'Empereur a la pierre. »

Lorsqu'on songe que celui qui va se mouvoir difficilement, lentement, rarement, mais enfin qui va se mouvoir, ordonner, s'avancer, reculer au milieu d'un drame terrible, est par moment un véritable infirme, on est stupéfait de ce qu'il lui a fallu de puissance sur soi-même, de courage, de sentiment du devoir, pour se donner, même par instants, l'air d'être encore un homme, un général, un souverain. Jamais la force morale ne s'est déployée avec plus de grandeur.

IV

Le 28 juillet, à neuf heures, arrivèrent à Saint-Cloud les ministres, les hauts fonctionnaires et quelques amis. On introduisit les ministres dans la salle du conseil. L'Empereur s'y trouvait : il portait le costume de général de division de petite tenue. Sans même s'asseoir, il nous lut une lettre du Pape qui proposait sa médiation, donna quelques signatures, me remit un mémoire de Magne sur le conseil privé, que, sans me le prescrire, il m'engagea à convoquer, si les circonstances devenaient graves.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Puis s'avançant vers chacun de nous, il lui tendit la main et l'embrassa en lui adressant quelques paroles. Il m'embrassa plus longuement que mes collègues et me dit d'un ton expressif de confiance qui me remua : « Je compte sur vous. » Ce sont les dernières paroles que j'ai entendues de sa bouche. Il alla ensuite rejoindre les autres personnages dans le salon, et, accompagné par tous, à travers la salle à manger et les galeries, il se dirigea vers le jardin. Quoiqu'il s'efforçât de paraître dispos, son visage pâle, assombri d'une grave mélancolie, portait des traces de souffrances où les superstitieux crurent lire le pressentiment des calamités prochaines. Le jeune prince, en sous-lieutenant de voltigeur de la Garde, était souriant; le prince Napoléon sombre et de mauvaise humeur; les autres préoccupés ou émus. On eût cru, comme l'a dit un serviteur, qu'il y avait un cercueil dans la maison. En quelques minutes, des voitures nous conduisirent à l'extrémité du parc où était arrivé le train impérial. L'Impératrice embrassa en sanglotant son mari et son fils; puis, au moment où la locomotive s'ébranla, elle cria au jeune prince : « Louis, fais bien ton devoir! » L'Empereur salua encore l'assistance d'un geste affectueux; le train disparut et Napoléon III sembla s'évader de sa capitale, comme il l'eût fait au lendemain d'une catastrophe. Je revins à pied tout pensif, le long de ces allées témoins de tant de splendeurs et de tant de gloires, que Napoléon avait foulées après Iéna, et que son neveu venait de traverser

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

pour la dernière fois, avant que les Prussiens y établissent leurs bivouacs!

Dans les graves circonstances de sa vie, l'Impératrice avait l'habitude d'ouvrir une Bible de famille pour y trouver un texte qui permît à son désir de devenir espérance. Ce jour-là, rentrée chez elle, elle tomba sur un passage d'Isaïe où il est parlé de la miséricorde divine. Elle fut réconfortée et télégraphia à sa mère à Madrid : « L'Empereur et Louis viennent de partir. Je suis pleine de confiance dans l'issue finale. Tout le monde bien portant. »

La tristesse officielle contrastait avec le sentiment qui se manifestait au dehors et que le prince Napoléon, quoiqu'il ne le partageât pas, constate dans son carnet : « 28 juillet. Départ. Enthousiasme. » A la Villette, l'Empereur se retrouva en contact avec le grand public : là, plus de mélancolie, une exaltation confiante et pleine d'entrain. La foule occupait depuis le matin le pont qui se trouve sur la voie et une nuée d'ouvriers remplissaient les abords. A l'entrée en gare, éclatèrent d'unanimes acclamations et les cris de Vive l'Empereur! Vive le prince impérial! Vive la France! retentirent tout le temps de l'arrêt et se prolongèrent jusqu'à ce que le train fût reparti. Le voyage ne fut qu'une longue ovation. La province faisait la manifestation patriotique qui eût éclaté à Paris si on l'avait traversé. Mais le pauvre souverain n'était plus sensible à ces élans populaires, qui autrefois gonflaient et animaient son cœur.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Il n'y voyait qu'une occasion de fatigue. « L'enthousiasme, écrivait-il à Gramont, est une belle chose, mais parfois bien ridicule. »

V

Depuis son arrivée à Metz Le Bœuf avait déployé une activité aussi prodigieuse qu'au ministère de la guerre. Il fournit une somme énorme de travail, s'occupe de tout, envoie lettres sur lettres, télégrammes sur télégrammes et quelquefois trop vite, visite les corps d'armée, secoue les indolents; il met tout le monde en mouvement, suscitant autant qu'il peut les initiatives : « Prenez sur vous, disait-il à chaque chef, je vous couvre ». Il ne doutait pas que l'arrivée de l'Empereur ne fût le signal de l'action. Le 26 juillet il télégraphiait à Bazaine : « L'Empereur arrive jeudi à sept heures du soir; je vous prie de vous trouver ici pour recevoir sa Majesté. *Notre immobilité donne confiance à l'ennemi.* Mac-Mahon doit avoir en ce moment une petite affaire à Seltz. Il est temps de prendre l'offensive; tenez-vous donc prêt pour jeudi ou dimanche (31 juillet). »

A l'arrivée à Metz (6 h. 40 du soir) aucune réception solennelle, aucun déploiement de troupes, les généraux en tenue de campagne. L'Empereur se rendit à l'hôtel de la Préfecture où il établissait son quartier général et se laissa choir sur un siège, plutôt qu'il ne s'y assit.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Une conférence s'ouvrit immédiatement avec Le Bœuf, Bazaine. Son premier mot fut celui qui avait été son dernier à Gramont : « Eh bien, Sire, où en est-on avec l'Autriche? — On négocie, répondit l'Empereur. — On négocie! riposta le maréchal, mais dans deux ou trois jours, il faut que nous entrions en campagne ; si nous ne marchons pas, on nous attaquera. »

On examina alors la situation de l'armée. Quoique se rendant bien compte de ce que sa formation laissait encore à désirer on ne crut pas qu'ayant sous la main 210.000 hommes bien armés on dût rester immobile et il fut convenu que le lendemain aurait lieu une conférence à la gare de Saint-Avold avec Frossard, dans laquelle on déterminerait l'opération à exécuter ; le télégramme à Frossard recommandait que l'Empereur fût reçu comme il l'avait été à Metz : « Point de réception officielle ; point de prise d'armes. »

L'Empereur annonça son arrivée aux troupes par la proclamation suivante : « Soldats, je viens me mettre à votre tête pour défendre l'honneur et le sol de la Patrie. Vous allez combattre une des meilleures armées de l'Europe ; mais d'autres qui valaient autant qu'elle n'ont pu résister à votre bravoure. Il en sera de même aujourd'hui. La guerre qui commence sera longue et pénible, car elle aura pour théâtre des lieux hérissés d'obstacles et de forteresses ; mais rien n'est au-dessus des efforts persévérants des soldats d'Afrique, de Crimée, de Chine, d'Italie et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

du Mexique. Vous prouverez une fois de plus ce que peut une armée française animée du sentiment du devoir, maintenue par la discipline, enflammée par l'amour de la Patrie. Quel que soit le chemin que nous prenions hors de nos frontières, nous y trouverons les traces glorieuses de nos pères. Nous nous montrerons dignes d'eux. La France entière vous suit de ses vœux ardents et l'univers a les yeux sur vous. De nos succès dépend le sort de la liberté et de la civilisation. Soldats, que chacun fasse son devoir, et le Dieu des armées sera avec nous! »

On trouva dans cette proclamation, d'un style très noble, comme un triste pressentiment. Ces mots : « La guerre sera longue et difficile » parurent au moins superflus, adressés à une armée dont on voulait exalter la confiance. Une phrase surtout fut pénible : « *Défendre notre sol.* » Nous en étions donc là au début de la guerre et ce n'était pas le sol de l'ennemi que nous allions attaquer!

Napoléon III se rendit le 29, péniblement à Saint-Avold et il tint conseil à une heure dans la gare avec Le Bœuf, Bazaine, Frossard. Frossard préconisa une offensive sur Sarrebrück qu'il avait conseillée dans son Mémoire militaire de mai 1867 « parce que, disait-il, ce coup de main, s'il réussissait, porterait une grave atteinte aux projets de l'ennemi, en désorganisant sa base contre la Lorraine et en mettant en notre pouvoir le nœud de ses chemins de fer. » En effet « il fut décidé, constate Castelnau qui était pré-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sent, que l'occupation prompte de Sarrebrück serait la première opération[1] ». L'Empereur revint à son quartier général, brisé de lassitude. « Il est malade, dit le prince Napoléon, fatigué, il souffre[2]. »

Le 30 l'Empereur envoya Le Bœuf à Strasbourg voir où en était Mac Mahon et le ramener. En son absence Lebrun lança deux séries d'ordres résultant de la résolution prise à Saint-Avold. La première avait pour objet de rapprocher le 2e corps d'armée de Sarrebrück et de resserrer le 3e corps d'armée sur le 2e et le 4e sur le 3e. La seconde série d'ordres (aux 2e, 3e et 5e corps) comprenait les grandes lignes de la mise en œuvre de l'opération : « Le général Frossard franchirait la Sarre le mardi 2 août au point du jour et s'emparerait de Sarrebrück. Il serait soutenu par une partie du 2e et du 3e corps d'armée tandis que le 4e surveillerait les débouchés de Sarrelouis. Le maréchal Bazaine aurait le commandement des trois corps d'armée destinés à coopérer à cette expédition. » Rendez-vous était fixé pour le 31 juillet, à onze heures du matin, à Morsbach, quartier général de Frossard : on y arrêterait, avec les généraux Frossard, Failly, Coffinières et Soleille les détails d'exécution, pour lesquels, s'en tenant à un ordre d'ensemble, l'Empereur s'en rapportait à l'expérience du maréchal.

Les moyens matériels de franchir la Sarre

1. Carnet de Castelnau, du 29 juillet 1870.
2. Carnet du 29 juillet.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

furent immédiatement assurés. Des ponts fixes existaient à Sarreguemines et à Sarrebrück et, en outre, à cette époque de l'année, on pouvait se servir de plusieurs gués. Un de nos espions avait passé à Grosbliederstroff (7 à 8 kilomètres en amont de Sarrebrück) en ayant de l'eau jusqu'au genou, mais il suffisait d'un orage pour que ces gués cessassent d'être guéables. En aucun cas ils ne serviraient à une grosse fraction de troupes; ils ne pouvaient être passés par l'infanterie que homme par homme, et l'artillerie n'en ferait pas usage à cause de son poids. L'Empereur les interdit et il fut arrêté que l'artillerie établirait deux ponts et le génie deux autres[1]. Le 2e corps d'armée n'ayant pas encore reçu son équipage de ponts, celui du 3e lui fut expédié à Forbach.

Le Bœuf revint dans la soirée du 30 de Strasbourg avec Mac-Mahon. Pendant son séjour il avait réuni tous les chefs de service. Sans doute, là comme ailleurs, il y avait des pessimistes, mais la majorité des officiers jugeaient notre concentration plus avancée que celle des Prussiens et se montraient impatients de commencer. Le lendemain dimanche, au sortir de la messe où il s'était rendu à pied avec son fils, l'Empereur vit Mac-Mahon seul en dehors de Le Bœuf. Le maréchal trouva Napoléon III très

1. A cette époque, le service des ponts était partagé entre l'artillerie et le génie. L'artillerie était chargée des ponts de bateaux, le génie des ponts de circonstance (sur chevalets radeaux, etc.).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

découragé. Il venait de recevoir une lettre de l'Empereur d'Autriche, qui tout en parlant de nos intérêts solidaires, ne promettait pas un secours immédiat et n'en laissait pas prévoir un plus tard. — L'armée, disait-il, n'est pas prête; l'alliance autrichienne et italienne ne se noue pas. Il serait obligé de renoncer à son attaque par le Rhin.

Le 31, on ne trouva pas Frossard à Morsbach : il s'était fait ordonner par l'Empereur de transférer son quartier général à Forbach où il aurait un télégraphe qui n'existait pas à Morsbach. C'est là qu'eut lieu la conférence. Bazaine se déclara contraire à l'expédition. « Cette opération aurait dû être entreprise, à titre de coup de main, dès la déclaration de guerre; l'entreprendre maintenant sur une grande échelle serait une faute, parce que nous n'étions pas assez organisés pour en poursuivre les résultats; c'était provoquer l'ennemi, qui se concentrait depuis une dizaine de jours, à prendre l'offensive sur nos corps disséminés. Inutiliser les voies ferrées de Mayence, de Trèves, de Mannheim vers leurs points de jonction n'était pas assez important pour compromettre, en s'engageant intempestivement, les débuts de la campagne[1] ». Conçoit-on un maréchal de France disant sérieusement à des généraux qu'il ne fallait pas se mouvoir, de peur de ré-

1. Ce sont les propres paroles extraites du rapport et mémoire sur les opérations de l'armée du Rhin présenté par le maréchal au Conseil d'enquête sur les capitulations.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

veiller l'adversaire? Ce maréchal et ces généraux n'avaient donc jamais entendu parler des institutions militaires de la Prusse et de son esprit? Ils ignoraient donc qu'avant un certain nombre de jours toute agression lui était impossible, mais que, aussitôt sa concentration terminée, elle serait ardemment, follement offensive et qu'alors, elle n'attendrait pas un mouvement quelconque de notre part pour se réveiller?

Il émit l'avis qu'il serait préférable « de faire une opération sérieuse sur Deux-Ponts ou sur Trèves après avoir enlevé Sarrelouis, afin de porter la guerre chez l'ennemi. » On est confondu à de telles paroles. Une opération sur Trèves et Deux-Ponts provoquait l'ennemi tout autant, et bien plus qu'une opération sur Sarrebrück, puisqu'elle portait la guerre beaucoup plus loin au delà de la frontière. On ne peut imputer une telle contradiction au manque d'intelligence : c'était un artifice destiné à cacher la véritable volonté qui était de ne s'avancer ni d'un côté ni de l'autre. Ainsi, se révélait déjà cette fatale pensée d'inertie qui a perdu l'armée et la France.

Ces pauvres raisons prévalurent et, à l'unanimité, il fut décidé que l'opération projetée pour le 2 août se réduirait à occuper les positions de la rive gauche de la Sarre dominant la gare qui serait battue par le canon ; Bazaine se hâta d'instruire l'Empereur de cette conclusion[1] (31 juillet 4 h. 50 du soir) qu'il approuva par l'organe

1. Carnet du prince Napoléon. 29-31 juillet 1870.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de son major-général. Ainsi on avait d'abord projeté l'offensive par le Rhin, on y avait renoncé à la suite de la neutralité de l'Autriche et on s'était rabattu à l'offensive sur la Sarre. On renonçait encore à celle-ci à la suite de l'opposition de Bazaine et on se réduisait à une reconnaissance sur la rive gauche, ce qui signifiait qu'on ne ferait rien en ayant l'air de faire quelque chose et qu'on ne prendrait l'offensive d'aucun côté.

Les mouvements ordonnés le 30 juillet commencèrent à s'exécuter le 31. Les trois corps les plus avancés sur la Sarre furent resserrés. Ladmirault (4e corps) transporta son quartier général à Boulay avec la division Grenier ; la division Cissey à Bouzonville et la division Lorencez à Coume et Teterchen, la division de cavalerie à Bouzonville et Boulay, les réserves d'artillerie et du génie à Boulay. Frossard (2e corps) porta son quartier général de Saint-Avold à Forbach, avec la division Bataille et la division Vergé ; en seconde ligne, sur le plateau d'Œtingen, la division Laveaucoupet, la division de cavalerie, à Forbach et Mulebach, les réserves d'artillerie et du génie à Morsbach et Forbach. Bazaine (3e corps) se transporta à Saint-Avold avec la division Castagny, ses trois autres divisions étant à Boucheporn (Decaen), Bening (Montaudon), Ham-sous-Vasberg (Metman), la division de cavalerie et les réserves d'artillerie et du génie à Saint-Avold. Aucun changement ne fut opéré dans la situation des autres corps. La

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Garde restait à Metz sauf un bataillon de chasseurs à Thionville, Failly à Sarreguemines moins la division Guyot de Lespart à Bitche; Canrobert (6e corps) au camp de Châlons moins une division à Soissons et une division à Paris. Du côté de l'Alsace, le 1er corps: à Reischoffen (Ducrot), à Haguenau (Abel Douay), à Strasbourg (Raoult et Lartigue); le 7e corps, la division Conseil-Dumesnil à Colmar, Liebert et le quartier général à Belfort et Dumont à Lyon. La 3e division de cavalerie, d'abord appelée de Pont-à-Mousson sur Faulquemont, fut ensuite maintenue à Pont-à-Mousson[1].

Cette nouvelle disposition n'était pas encore satisfaisante. Le 2e corps était concentré, il est vrai, mais les 3e et 4e restaient disséminés vers la gauche sur un front d'une trop grande étendue. Cela tient à la supposition dont Bazaine était obsédé le 26 juillet, lorsqu'il envoyait la division Cissey à Sierck et qui paraît aussi avoir hanté les imaginations au grand quartier général: à savoir que les Prussiens pouvaient passer en forces du côté de Sarrelouis et, par un mouvement étendu et audacieux, déboucher sur Boulay et la Nied française ou, par un mouvement plus restreint, s'engager en aval de Sarrebrück, à Völklingen et à Wehrden, dans la vallée de la

1. L'état-major prussien se trompe sur la situation de nos troupes au 31 juillet. Ainsi, d'après lui (V. sa planche I), le 31 juillet Raoult était à Haguenau. Ducrot et Douay à Strasbourg. Or, Ducrot était à Reischoffen depuis le 26, Douay à Haguenau et Raoult, depuis le 27, était resté à Strasbourg.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Rosselle, la remonter par la Grande et Petite-Rosselle, Emmersweiler, et prendre ainsi à revers Forbach, puis Saint-Avold, ou bien encore plus directement menacer Saint-Avold par la route de Dienze, Kreutzwald, la Croix et Carling. L'armée réunie sur la ligne de Metz était en situation de réprimer le mouvement sur Boulay, qui eût été dans cette première période une témérité sans espoir. On se protégerait contre un débouché par la vallée de la Rosselle en maintenant une force suffisante à Saint-Avold, sans être obligé de s'étendre du côté de Boulay au risque de désarticulation. Aucune de ces tentatives n'était à redouter : on se mettait en garde contre un péril imaginaire en négligeant le péril réel. L'effort principal des Prussiens ainsi que Frossard l'avait annoncé, et comme il ne cessait de le rappeler, devait partir de Sarrebrück. Les Allemands nous attendaient par Metz ou par Strasbourg. L'étude de leur réseau de chemin de fer aurait dû nous convaincre que leurs masses déboucheraient par Sarrebrück. Trèves n'étant pas relié au Rhin par une voie ferrée ne pouvait devenir une base sérieuse d'opération. Il serait bon de veiller du côté de Sarrelouis sans oublier que Sarrebrück serait le point décisif, mais c'est sur ce point qu'il fallait se concentrer au lieu de s'éparpiller au loin sur les flancs. La situation du 2e corps n'était pas judicieusement choisie : Forbach, ne commandant pas le cours de la Sarre et n'assurant pas la possession de ses passages, ne pouvait être le point de départ

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

d'une campagne offensive, pas davantage un point de résistance défensive, puisqu'il n'empêchait pas l'ennemi de déboucher. Au surplus, aucun de ces mouvements n'indiquait la volonté d'une action prompte. Cependant, en vue de cette hypothèse toujours discutée du passage de la Sarre, Le Bœuf ne reprit pas à Frossard l'équipage de pont du 3e corps d'armée et il recommanda, s'il y avait lieu de s'en servir, de l'atteler provisoirement avec des chevaux de l'artillerie du corps.

L'opération sur Sarrebrück, ayant été définitivement restreinte à une offensive sur la rive gauche n'exigeait pas qu'on chargeât Bazaine de la conduire; le commandement en fut confié à Frossard, maintenu sous le commandement direct de l'Empereur et de l'État-Major général. On mit à sa disposition une partie des corps de Bazaine et de Failly. Failly ferait une démonstration en avant de Sarreguemines et une division du 3e corps se montrerait sur la Sarre, près de Wehrden.

VI

Pendant ces jours de tergiversations, le découragement s'insinuait dans l'armée; le froid qui glaçait le cœur descendait insensiblement jusqu'aux extrémités. Au début, l'ardeur était unanime : c'est à qui proposerait, prendrait une initiative d'action ou au moins de conseil, c'est à qui surtout demanderait à s'élancer, à franchir

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

la frontière. Puis les jours s'écoulent; tout le monde devient indifférent, engourdi. On eût dit qu'une fée malfaisante avait attaché au sol ces pieds si rapides à courir au combat, énervé ces volontés bouillantes et rendu plus prudents que la prudence ces courages qui, jusque-là, ne mesuraient pas les obstacles. Si encore on avait attendu dans l'immobilité et le repos, on n'eût pas usé ses forces : mais l'attente était troublée par une succession non interrompue d'ordres et de contre-ordres. L'état-major n'avait qu'une connaissance très imparfaite des emplacements et des mouvements de l'armée prussienne. Il en était réduit aux conjectures; il restait au fond d'un puits, ne voyant, ne sachant rien de ce qui se préparait au dehors. A tout propos des alertes inconsidérées mettaient les troupes sur les dents. Le général de Bernis télégraphie (26 juillet) que les gares de Gundershoffen et de Reischoffen sont détruites; on va voir : Reischoffen et les environs étaient complètement tranquilles, pas un ennemi. Le général de Septeuil (28 juillet) mande que Wissembourg est occupé par 4000 hommes; on vérifie : il ne s'agissait que de quelques Bavarois disparus sous un coup de feu.

Les ordres et les contre-ordres ont toujours été une calamité : avec le télégraphe, cette calamité devient plus terrible encore. La transmission par estafette exigeait un certain temps; les chefs avaient toujours quelque période d'accalmie et d'initiative et le contre-ordre trouvait souvent l'ordre accompli; mais quand il suffit

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

d'un signe pour qu'un ordre donné soit révoqué, quel trouble, si l'on use inconsidérément de cette facilité! L'emploi du télégraphe exige dans le commandement une clarté, une suite, une réflexion d'autant plus attentives que la transmission de la volonté est plus rapide. Or le commandement ne s'est jamais exercé avec plus d'incertitude et d'incohérence. La moindre émotion du quartier général se traduisait par un coup de télégraphe; la secousse était à peine arrivée qu'un nouveau coup communiquait une impulsion nouvelle. Dégoûtés par ces va-et-vient perpétuels, impatientés par ces marches et ces contre-marches sur des routes toujours les mêmes, officiers et soldats se demandaient si vraiment ils avaient quelqu'un à leur tête. Les régiments se déplaçaient, partaient, arrivaient sans comprendre pourquoi, ignorant qui les précédait ou qui les suivait, perdant, dans cette stérile agitation, plus de forces que dans plusieurs batailles et, souvent, dans leurs pérégrinations, se heurtant à des camarades surpris de les rencontrer. Que voulez-vous que devienne un général qu'à chaque instant on lance, on retient, on appelle, on renvoie, on recule, on porte à gauche, à droite? Quelle initiative peut-on attendre de lui? A ce métier, le plus fougueux coursier de race devient une haridelle de fiacre. Chacun n'entrait dans une conduite que jusqu'au point où cela était nécessaire pour ne pas désobéir, pas assez à fond pour ne pas se retourner et s'engager dans la conduite op-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

posée. On racontait que lorsqu'un officier recevait l'ordre de se mettre en marche, il disait à son ordonnance : « Alors, ne prépare rien, nous allons rester. — Hâte-toi de tout emballer, nous allons partir », disait-il au contraire lorsqu'on lui annonçait l'ordre de rester.

Ces contradictions désolaient les soldats autant que les généraux. Ainsi on envoie une division en toute hâte sur un point ; les soldats se dépêchent, arrivent, et se couchent sur leurs sacs pour se reposer. Survient un officier ou un aide-de camp : « Retournez d'où vous venez. » Et quelque chose énervait les soldats plus encore que les ordres et les contre-ordres, c'étaient les stationnements d'attente. Un mouvement devait-il s'exécuter à dix heures, on rangeait les troupes dès cinq heures du matin et elles demeuraient, le sac au dos, le fusil au pied pendant des heures et des heures mortelles. Le signal du départ était-il enfin donné, ils étaient déjà exténués. On eût compris que ces pauvres gens se fussent couchés le long des routes, disant à leurs officiers : « Allez vous promener jusqu'à ce que vous sachiez ce que nos chefs veulent. » Le général Frossard a décrit leur état : « Confiance, entrain, bonnes dispositions : ce qui les excédait, c'étaient les ordres, contre-ordres, marches, contre-marches. Dès qu'on leur paraissait aller en avant, leur cœur se ragaillardissait, ils retrouvaient leur entrain et leur joie. » Ainsi notre torpeur et notre agitation dans le vide nous nuisaient doublement : par le mal que nous ne faisions

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

pas à l'ennemi, par celui que nous nous faisions à nous-mêmes.

Pour occuper le temps, les hauts chefs avaient appelé leurs femmes. Le camp en était plein. « Trop de femmes d'officiers, » dit le prince Napoléon dans son carnet. Le major général avait donné le mauvais exemple en faisant venir sa femme et sa fille. L'Impératrice eût voulu les imiter ; l'Empereur ne le lui permit pas[1]. Partout ailleurs il en était de même. Le général du Barail avait amené sa femme à Lunéville et ses officiers l'avaient imité[2]. Les journaux constataient ironiquement ces réunions de famille et publiaient la note suivante : « LES FEMMES DES MARÉCHAUX. — Un train spécial pour le service de la Cour a porté hier soir Mme la maréchale de Mac-Mahon à Strasbourg, et Mme la maréchale Le Bœuf à Metz ; M. le maréchal Canrobert est à Châlons avec sa femme et son fils. Ces dames doivent, dit-on, y passer huit jours. Mme Bazaine doit se rendre aujourd'hui au camp du maréchal (27 juillet). »

Un général de division aussi gourmet que martial avait fait venir son cordon-bleu, nommé Catherine, bientôt célèbre parmi l'état-major, et se délectait avec les camarades. Les repas étaient servis sur des tables élégamment dressées où

1. Napoléon III écrivit à l'Impératrice, qui lui soumettait son projet d'aller le surprendre au camp. « Malgré mon désir de te revoir, je crois qu'il est mieux d'y renoncer. D'ailleurs il est possible que nous partions d'ici demain (31 juillet).

2. Du Barail. *Souvenirs*, t. III, p. 158.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

brillaient les cristaux et l'argenterie. En revenant d'une inspection où il avait été choqué de ce luxe, Le Bœuf trouve dans ses propres bivouacs le même appareil somptueux et un service de table fraîchement arrivé : il le fit emballer et renvoyer. On ne l'imita point, et le sans-gêne atteignit à un degré inconnu. Un des chefs de l'armée avait installé à côté de ses bureaux sa femme, sa fille, une nourrice avec un enfant. Tout ce monde circulait au milieu des estafettes et des plantons, courant aux nouvelles, arrêtant l'un, causant avec l'autre, encombrant l'hôtel, s'interrogeant sur la santé de ces dames et disant : « Vraiment, nous ne sommes pas prêts à entrer en campagne. » Ce pêle-mêle indescriptible donnait à Metz l'aspect d'un champ de foire plutôt que d'un camp.

L'état-major général siégeait à l'Hôtel de l'Europe. Il travaillait dans une petite salle sur laquelle donnaient trois portes qui, quelquefois, s'ouvraient bruyamment toutes à la fois, et dans laquelle trente officiers écrivaient au milieu d'une chaleur effroyable et quelquefois d'interruptions bruyantes. Les escaliers, les salles, les cours de l'hôtel étaient livrés au public ; les journalistes français et étrangers en quête de nouvelles s'y pressaient et ne perdaient pas leur temps. Le moindre de nos mouvements était aussitôt connu de Moltke ; le *Standard* publiait la composition de notre armée, l'indication des régiments, le nom des généraux, l'emplacement de tous les corps sur la frontière.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Le soldat, dont aucune considération personnelle ne troublait le bon sens, qui n'attendait pas des matelas, des draps, des services de table, qui n'avait pas de femme, de Catherine ou de nourrice à ses côtés, s'étonnait de l'engourdissement dans lequel on le laissait. Il ne se plaignait pas de manquer de tout, puisqu'il ne manquait de rien, mais il disait : « Puisque nous ne manquons de rien, pourquoi nous abrutit-on en nous tenant l'arme au pied ? » Pour leur faire prendre patience, on avait imaginé de leur distribuer de petites brochures sur la tactique et sur les avantages de notre fusil, comme s'ils étaient dans un camp d'instruction! Ils ne lisaient guère les brochures, et ils avaient pris le parti de se mettre à leur aise et, quand on ne les faisait pas circuler, de passer leurs journées couchés sur le dos. Les grenadiers de la Garde demandèrent de quitter leurs bonnets à poils et de se contenter du bonnet de police : on le leur accorda. Alors les voltigeurs sollicitèrent de se débarrasser de leur schako, et comme ils n'étaient plus protégés contre le soleil, ils arrangeaient sur leur tête des mouchoirs fixés à de petits morceaux de bois.

VII

L'Empereur ne trouvait pas autour de lui dans ses officiers l'élan convaincu qui aurait pu le réveiller de sa torpeur : « Je remarque,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

écrit Anger dans son carnet, qu'il y a peu d'hommes capables de rendre des services dans la suite de l'Empereur. Les officiers d'ordonnance sont des jeunes gens la plupart de bonne famille, inconscients et bons garçons. Un seul travaille (Pierron) et pourra rendre des services, sans être très intelligent. Le général de Béville est une bonne vieille croûte qui critique tout, bâtit l'histoire à sa fantaisie, redoute beaucoup les Prussiens. L'Empereur ne se laisse pas aborder franchement, c'est plutôt une cour qu'un quartier général[1]. »

Deux fois, dans sa voiture de parc et non à cheval, le pauvre souverain alla visiter les bivouacs. Son visage morne étouffait les acclamations qui s'élançaient vers lui. Comme s'il eût voulu détourner sa pensée de cette guerre qu'il ne se décidait pas à affronter, il suivait d'un regard attentif ce qui se passait à l'intérieur et, malgré l'installation de la régence, continuait à demeurer le chef véritable de son gouvernement. Les ministres conféraient de leurs affaires avec l'Impératrice, mais aucune décision sérieuse n'était prise sans l'assentiment de l'Empereur. Chaque jour le préfet de police Piétri lui envoyait un rapport et, après chaque séance du Conseil, je lui en faisais un sur les questions abordées et la situation générale. L'Impératrice présidait nos conseils avec une gravité pleine de bonne grâce, d'intelligence, d'applica-

1. Carnet d'Anger des 1er et 4 août 1870.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

tion. Quand elle n'était pas au courant des affaires qui se traitaient, elle s'en faisait instruire et, avec sa facilité d'assimilation, en parlait aussitôt comme si elle ne les eût jamais ignorées.

Dans mon premier rapport du 30 juillet, je signalai la nomination au bâtonnat de Me Rousse, qui n'était certainement pas un ami de l'Empire, mais qui avait le renom d'un homme modéré et dont l'élection était caractérisée en ce qu'il avait eu pour concurrent malheureux Me Leblond, républicain déclaré, membre du Conseil de surveillance du *Siècle*[1], et que c'était la première fois depuis 1851 que le barreau élisait son bâtonnier par le suffrage universel des avocats que je lui avais restitué. Je disais : « Ce fait produit une assez vive émotion à Paris, la bazoche ayant toujours été l'expression moyenne de l'opinion bourgeoise. » Je continuai : « La situation est toujours la même : bonne ; on est impatient, mais on espère. » Je transmis en la recommandant la requête qu'étaient venus m'apporter les représentants de la presse le jour même du départ de l'Empereur. S'il ne croyait pas devoir admettre les correspondants des journaux étrangers même à titre de faveur, à l'instar des Prussiens, je lui demandais d'installer au quartier général un service d'information : « Rien n'empêche de surveiller les reporters ; on pourrait au besoin les soumettre à la nécessité de communiquer leurs correspon-

1. Il avait été nommé au second tour de scrutin par 174 voix contre 139 (29 juillet).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

dances ; mais sans nouvelles, l'attente publique languira. Il serait entendu qu'on n'admettrait pas les reporters en vertu d'un droit, mais par suite d'une simple faculté toujours révocable. » Je lui indiquai l'impression favorable qu'avait produite la première présidence de l'Impératrice : « Nous n'en sentons pas moins vivement la place qui est vide au milieu de nous et nous regrettons plus d'une fois la lumineuse raison, qui a d'autant plus d'empire qu'elle n'emprunte en dehors de la force qui lui est propre, que la bonté et la grâce. Nous vous prions de ne vous imposer que les fatigues nécessaires et de vous conserver pour le pays qui a besoin de vous, et pour les serviteurs dévoués qui sont, ainsi que moi, affectueusement et respectueusement à vous. »

L'Empereur me répondit : « Mon cher Monsieur Émile Ollivier, je vous remercie de vos lettres et je vois avec plaisir que vous continuez à maintenir l'esprit public à la hauteur des circonstances. — Nous sommes ici d'accord avec vous. Il y aura à l'état-major du major général des rédacteurs qui enverront des articles différents aux journalistes. J'espère qu'ainsi l'opinion publique sera moins impatiente. Nous AVONS TOUT INTÉRÊT A TRAINER LA GUERRE EN LONGUEUR PUISQU'IL NOUS EST IMPOSSIBLE DE LA TERMINER PAR CE QU'ON APPELLE UN COUP DE FOUDRE. Le préfet de police propose une mesure que je crois nécessaire. Je pense qu'il vous en aura parlé. Tenez ferme le gouvernail à Paris au milieu

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

des flots révolutionnaires et comptez sur ma sincère amitié. »

Le Bœuf confirma la note de l'Empereur par la lettre suivante : « — Cher ami, je suis entièrement de votre avis. J'ai pris les ordres de l'Empereur qui vous en écrit. Sa Majesté désire que vous attachiez au quartier général deux écrivains de mérite : l'un, pour les récits sérieux, serait M. Jules Richard ; l'autre, pour les récits fantaisistes, pourrait être M. de Saint-Valry. Ils peuvent compter sur mon accueil et sur mon assistance. (Metz, 3 août.) » Le Bœuf ignorait que ce Jules Richard, à la solde de Rouher, était au moins aussi venimeux contre nous que Dréolle. Je refusai ce nom et j'en cherchai un autre. J'acceptai Saint-Valry, tout sucre et tout miel avec nous et qui nous déchirait en dessous, ainsi qu'on prit soin d'en informer le public dans une triste publication faite après sa mort, sous prétexte d'honorer sa mémoire.

Mon second rapport disait : « Sire, j'ai reçu la lettre de Votre Majesté, et je vais m'occuper de lui envoyer deux journalistes. Ce matin au Conseil, nous avons pris des mesures financières pour accélérer le placement de nos Bons du trésor et adopté le projet d'arrêté qu'avait préparé Piétri et que Votre Majesté avait recommandé à notre approbation. L'opinion n'attache pas trop d'importance aux mutineries de la mobile et, à vrai dire, on n'est pas inquiet ; on pense qu'avec un peu de fermeté et, à la rigueur, avec une application sévère de la loi militaire,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

on réduira ces enfants grisés de déclamations. Le procès de Blois se traîne au milieu d'immenses plaidoiries. Pour amener le jury à un acquittement, on fait circuler le bruit d'une amnistie après la première victoire. J'ai autorisé M. Grandperret à déclarer que, dans aucun cas, nous n'amnistierions des hommes qui font tout haut dans leurs journaux des vœux pour les ennemis de la France. La surveillance exercée à la poste ne donne pas de grands résultats, et comme elle a des inconvénients, peut-être sera-t-il sage d'y renoncer. Nos vœux bien ardents vous accompagnent sans cesse, et de loin je suis comme de près, de cœur votre tout dévoué. »

VIII

La phrase de l'Empereur : *Nous avons tout intérêt à traîner la guerre en longueur* me consterna et je répondis : « Je compte sur un coup de foudre ; je ne puis me déprendre de cette cette espérance. Un tel souffle de courage et de confiance sort de toutes les poitrines que cela doit rendre les soldats invincibles et ils le seront. A la guerre comme ailleurs, quand on a tout combiné, tout préparé, on se trouve en face de l'imprévu : si on est audacieux on en vient à bout. » (4 août.) J'eus beau insinuer l'audace, l'Empereur ne voulut pas entendre et continua à ne pas remuer. De nouveau, je m'adressai à Dejean, à Blondeau, et leur demandai

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

anxieusement d'où venait cette immobilité : Est-ce que nous n'étions pas prêts? — « Nous ne le sommes que trop, répondirent-ils, puisqu'ils ne savent que faire de ce que nous leur envoyons et qu'ils en sont accablés. Le peu qui manque encore dans les détails administratifs est en route de tous les côtés; s'ils ne vont pas de l'avant c'est que cela ne leur convient pas; adressez-vous à eux. » Voyant les jours s'écouler sans qu'on s'arrachât de Metz, j'écrivis à Le Bœuf : « Pourquoi ne faites-vous rien? Décidez-vous donc. Je fais appel à votre patriotisme et à votre intelligence. Nous sommes étonnés que vous n'ayez encore rien fait (1er août). »

Dans le monde, on était stupéfait de notre immobilité. « La situation était si simple et si avantageuse, a dit depuis un général prussien, qu'un général allemand, qui, en pareille circonstance, eût négligé d'attaquer, eût été traduit devant un conseil de guerre[1]. » Ne sachant pas encore combien nos maréchaux étaient innocents de cet anéantissement de la volonté guerrière, on les comparait à de vieilles femmes filant de la laine ou à des marchandes accroupies dans un marché auprès de leurs paniers d'œufs. Le roi Guillaume exprimait son étonnement à la reine : « Les Français se retranchent comme s'ils choisissaient la défensive, ce qui est incroyable, après qu'ils ont mis une telle hâte à occuper la frontière[2]. » Même après l'événement,

1. Étude militaire p. 57.
2. Lettre du roi de Prusse à la reine. Mayence 4 août 1870.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

la stupéfaction ne cessa pas. La guerre finie, Le Bœuf passant à Amsterdam alla visiter la reine Sophie, amie fidèle et dévouée de l'Empereur et de la France. Elle s'écria avec véhémence : « Pourquoi donc n'avez-vous pas passé la Sarre ? »

A Paris, l'opinion publique était en perpétuelle anxiété de nouvelles Le seul fait de guerre que nous pouvions lui raconter était celui du général de Bernis. Le capitaine d'état-major wurtembergeois Zeppelin, accompagné de trois officiers de dragons badois et de trois dragons bien montés, franchit la frontière à Lauterbourg et explore le terrain sur une distance de 48 kilomètres environ, jusqu'auprès de Niederbronn, où se trouvait le général de Bernis avec le 12e chasseurs. Le lendemain, pendant la marche de retour, le petit détachement, étant entré se reposer dans une auberge de Schirlendorf, fut surpris par une patrouille commandée par le général de Chabot et entouré ; le lieutenant de Winsloe fut tué, le reste fait prisonnier, et le capitaine Zeppelin put seul s'échapper grâce à la vigueur de son cheval (24 juillet). Voilà le seul fait de guerre que nous pouvions raconter à un public qui croyait déjà notre armée en route vers Berlin.

Nous autres ministres, nous étions dans les transes. Tant de circonspection stratégique, après qu'on nous avait demandé tant de décision politique et militaire, nous paraissait incompréhensible. Aucun de nos actes diplomatiques

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

n'avait plus le sens commun s'il n'était, ainsi qu'on nous en avait donné l'assurance, la préface à une entrée en campagne rapide. Pourquoi, au lieu de ne nous concentrer qu'après avoir terminé la mobilisation, avoir concentré et mobilisé à la fois, malgré les inconvénients tumultueux de cette méthode, si nous étions décidés à ne pas avancer? Pourquoi avoir réuni les approvisionnements à la frontière, si ne nous nous hâtions pas de la franchir? Pourquoi n'avoir distribué à nos officiers que des cartes d'Allemagne si nous nous résignions à attendre l'invasion de notre territoire? Pourquoi surtout cette déclaration de guerre, si ce n'était pas l'avertissement exigé par le droit des gens à l'ouverture immédiate des hostilités? Elle n'aurait donc servi qu'à donner à Bismarck des facilités pour triompher des hésitations de la Bavière, invoquer le *casus fœderis*, enflammer le sentiment national allemand?

On a attribué l'immobilité de notre armée à l'ignorance de nos généraux. Le tempérament offensif du Français ne tient pas à la science qu'il a ou qu'il n'a pas : c'est un don natif, indépendant de toute science et qui éclate dans l'ignorant avec plus d'intensité que dans le savant. Cette inertie inattendue, meurtrière, est due uniquement aux dispositions particulières de l'Empereur. Selon l'expression de Bugeaud, pour vaincre il faut en avoir la volonté et l'Empereur

1. Le roi de Prusse à la reine Augusta, 2 août 1870.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

n'avait pas même celle de se battre. Le champ de bataille ne lui inspirait que de l'horreur : l'idée que tant d'êtres humains allaient tomber devant ses yeux le désolait. Il s'était cru obligé par l'honneur de déclarer la guerre ; il voulait terminer, avant de l'avoir commencée, cette guerre qu'il avait déclarée. Il avait suggéré le 15 juillet à Witzthum d'obtenir de l'empereur d'Autriche qu'il arrêtât les hostilités par une proposition de congrès, et il sollicitait de la reine d'Angleterre sa médiation, appliquant sa pensée à ces pourparlers plus qu'à ses plans de campagne. L'Autriche ne souffla pas un mot du congrès ; la reine d'Angleterre envoya un refus poli mais très net : ses ministres pensaient que l'heure d'une médiation n'était point arrivée.

Nous étions irrémédiablement condamnés à nous battre, et l'Empereur ne pouvait se décider à remuer. Il semblait attendre qu'un miracle, survenu je ne sais comment, fît tomber les armes de toutes les mains. Incapable de se mouvoir, il ne pensait pas l'armée en meilleures conditions que lui-même ; homme de devoir, il se croyait obligé d'être présent à toute bataille et il n'était pas sûr d'avoir la force d'y assister, même en spectateur ; alors il s'ingéniait à ce qu'il n'y eût pas de batailles ; il s'attachait à la moindre apparence défavorable qui lui permît de ne pas se décider. Un général étourdi ou mal renseigné envoyait-il au hasard une dépêche de réclamation, il s'en armait pour conclure que nous étions encore

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

hors d'état d'entrer en opération et il répondait tristement à ceux qui l'engageaient à s'avancer : Nous ne sommes pas prêts.

Il fallut bien pourtant se résoudre à faire quelque chose. Cette expédition sur Sarrebrück qu'on s'était appliqué à rogner, fut l'amusement offert aux troupes.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

CHAPITRE XI

SARREBRÜCK — L'INVASION

Depuis le 31 juillet, la situation des Prussiens s'était améliorée sans qu'ils fussent cependant en état d'agir offensivement. La première armée, dont le quartier général était à Trèves, avait besoin de quelques jours encore pour serrer ses colonnes[1]. La IIIe armée, dont le quartier général était à Spire, achevait sa concentration dans la région de Landau grâce à une moitié du Ve corps et trois divisions bavaroises. La concentration de la IIe armée, dont le quartier général était à Alcey, continuait à être moins avancée que celle des deux autres; les points de débarquement de ses fractions arriérées avaient

1. Le VIIe corps avait sa XIIIe division et la VIIe brigade de cavalerie à Trèves avec une avant-garde à Conz et à Sarrebourg. La XIVe division était encore en arrière sur la Moselle. La XVe était à Wadern; la majeure partie de la XVIe marchait sur Neukirchen. Les autres fractions de cette division avaient été portées vers la Sarre, sous le commandement de Gneisenau, avec ordre de se retirer sur Lebach s'il se trouvait en présence de forces supérieures.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

été avancés à Birkenfeld et Kayserlautern, mais il lui restait à aborder la zone boisée du Palatinat et à s'engager avec ses masses pesantes dans les longs défilés qu'elle formait ; elle cheminait dans l'impossibilité de porter aide à la Ire armée ou d'en recevoir appui. On supposait qu'elle n'arriverait à Neukirchen que le 6 et n'aurait terminé son déploiement que le 7 août. Au moment où a été arrêtée l'opération de Sarrebrück, il n'y a en face des deux divisions du 5e corps d'armée à Sarreguemines qu'une compagnie et quelques uhlans; devant le 2e et le 3e corps d'armée il n'y a à Sarrebrück que trois compagnies; un escadron de uhlans, au pont du chemin de fer, un peu à l'ouest, une compagnie; au pont de Volklingen-Wehrden 3 compagnies prussiennes et 100 uhlans; en arrière à 3 kilomètres, un escadron de uhlans et à 4 kilomètres en arrière, à Dudweiler, un autre escadron. Rien autre, non seulement dans les environs, mais encore au loin. Le lieutenant-colonel von Pestel commandait ces faibles forces. Lors des premières mobilisations, le grand quartier général le jugeant trop exposé lui ordonna de se replier. Pestel demanda à rester : « Laissez-nous ici car ils ont plus peur de nous, que nous d'eux. » dit-il. On le lui permit en lui rappelant la prescription, déjà donnée à tous, de se retirer devant des forces supérieures et de rendre les chemins de fer inutilisables en enlevant les rails, sans les détruire à fond et sans faire sauter les ponts.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

C'est contre cette poignée d'hommes que nous mîmes en mouvement trois corps d'armée avec un grand fracas de précautions stratégiques inutiles à relater tant elles furent vaines. Pour ne pas donner un caractère ridicule à ce déploiement superflu, il ne faut pas considérer les choses seulement comme elles étaient, mais encore et surtout comme on croyait qu'elles étaient. De faux renseignements signalaient des rassemblements de troupes nombreuses au nord de Sarrebrück, on parlait de 40.000 hommes réunis à Dudweiler et l'on était convaincu qu'une grosse affaire résulterait de l'opération. Le Bœuf partit le 1er août pour Saint-Avold accompagné de quatre officiers, après avoir convenu avec l'Empereur que celui-ci n'assisterait pas à l'affaire puisqu'elle se réduisait à n'être qu'une reconnaissance. Arrivé le lendemain matin à sept heures un quart devant la position, il faisait connaître à Frossard, cette résolution de l'Empereur de ne pas venir lorsque le général reçut lui-même un télégramme annonçant que l'Empereur arrivait. Il ne voulait pas que le premier coup de feu fût tiré hors de sa présence, et il était parti, malgré son triste état, avec le prince impérial, sans prévenir le prince Napoléon[1].

A peine débarqué il s'informa de Bazaine. Le maréchal, alors simple commandant d'un corps d'armée, n'ayant été ni mandé ni prévenu, était resté à son quartier général, car il n'avait pas à

1. Carnet du maréchal Vaillant, 12 février 1872.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

se mêler de la conduite d'une opération confiée spécialement à Frossard, indépendant de lui. Son intervention eût été un empiètement et une cause de décousu.

Les chevaux de selle étaient préparés. Le Bœuf, voyant que l'Empereur souffrait, lui dit : « Ne montez pas à cheval, Sire. — Non, mes soldats vont se battre, il faut que je sois avec eux. » Mais il ne put supporter le trot et l'on s'avança au pas. Le combat s'engagea à dix heures. Pestel, malgré ses faibles forces, nous donnant l'exemple de ce que nous aurions dû faire, ne reste pas sur la défensive derrière la Sarre : il se porte offensivement au-devant de nous sur la rive sud très élevée, occupant le Winterberg et le Reppertsberg, mettant en état de défense une maison dite Maison Rouge. Assailli méthodiquement par nos trois brigades, il se retire de l'autre côté de la Sarre en disputant le terrain pied à pied par retours offensifs. « Ils reculent! Poursuivons-les! » s'écrie le prince impérial exalté. L'Empereur, après avoir renvoyé son escorte, s'était établi sur la ligne des tirailleurs, quoique Lebrun lui eût fait observer que sa place n'était pas là. Mais épuisé par l'effort, à la fin de l'action, il se retourne vers le général et lui dit : « Soutenez-moi, Lebrun, je ne puis me tenir à cheval. » Et il mit pied à terre. « Votre Majesté paraît souffrante. — Oui, je souffre horriblement. — Votre Majesté veut-elle remonter en voiture? — Non, je préfère marcher un peu; cela me

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

soulage. » Quelques instants après, il put regagner Metz où il parvint à quatre heures. Nélaton, arrivé de Paris, l'y attendait. L'illustre chirurgien resta au quartier général jusqu'au lendemain soir[1].

Le petit détachement prussien s'établit, sans être inquiété, à sept kilomètres au nord de Sarrebrück. Il avait perdu 4 officiers, 75 hommes tués ou blessés et 5 disparus. Frossard, laissé sans ordres, demeura sur les hauteurs de la rive gauche de la Sarre, sa gauche ayant pour appui la division Montaudon du 3e corps d'armée, qui la reliait à Bazaine, sa droite soutenue par la brigade Lapasset qui le reliait à Failly. Son quartier général fut établi en avant de Styring à la Brême d'Or. Il avait perdu 6 officiers et 72 hommes tués ou blessés. Nos troupes n'avaient tiré que sur le viaduc du chemin de fer; la ville n'avait été ni bombardée ni brûlée, ni même menacée du feu. Nous n'occupâmes ni ne détruisîmes les ponts, le chemin de fer et le grand viaduc par lequel la ligne de Sarrebrück à Metz traverse la Sarre; on ne toucha pas au télégraphe : nous ne voulions pas que les Prussiens fussent longtemps privés de nos nouvelles.

Le Bœuf me demanda d'apprendre au public cette grande victoire : « Mon cher ami, nous

1. Carnet d'Anger, 4 août, 11 heures du soir. « Enfin soulageons mon cœur. Jusqu'ici je n'ai pas trouvé au quartier général un *seul homme*, Nélaton étant parti hier. L'Empereur n'a pas un seul homme que je connaisse à la hauteur de la situation. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

avons eu hier une jolie affaire. Nos soldats ont montré un très grand entrain. Je vous envoie le rapport officiel pour l'insérer au *Journal officiel*. Il faudrait encore deux jours pour le compléter. Le prince impérial a montré un sang-froid *naturel* qui a enthousiasmé le soldat. Je voudrais avoir le temps de vous écrire. A vous d'amitié[1]. »

L'hommage rendu au prince impérial n'était pas courtisanesque. Ce noble enfant avait ravi tous les généraux qui l'entouraient par la crânerie de sa bravoure naturelle, par son ardeur qu'on avait eu peine à contenir. Le cœur de l'Impératrice déborda de joie : « Je l'ai élevé, disait-elle, dans le mépris du danger, mais seule l'épreuve montre le fond de la nature humaine. Au feu, comment se conduirait-il? C'était ma préoccupation. Aujourd'hui, je suis fixée. Je suis contente, parce que je suis sûre qu'il a le tempérament brave. »

1. Le rapport qui m'était envoyé était ainsi conçu : « *Journal officiel* du 2 août. — Aujourd'hui 2 août, à 11 heures du matin, les troupes françaises ont eu un sérieux engagement avec les troupes prussiennes. Notre armée a pris, franchi la frontière, et envahi le territoire de la Prusse. Malgré la force de la position ennemie, quelques-uns de nos bataillons ont suffi pour enlever les hauteurs qui dominent Sarrebrück, et notre artillerie n'a pas tardé à chasser l'ennemi de la ville. L'élan de nos troupes a été si grand que nos pertes ont été légères. L'engagement, commencé à 11 heures, était terminé à 1 heure. L'Empereur assistait aux opérations et le prince impérial, qui l'accompagnait partout, a reçu sur le premier champ de bataille le baptême du feu. Sa présence d'esprit, son sang-froid dans le danger ont été dignes du nom qu'il porte. A 4 heures, l'Empereur et le prince étaient rentrés à Metz. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

II

« Cet engagement de Sarrebrück de dimensions fort restreintes, dit le major Scheibert, n'eut qu'un résultat : ce fut de contribuer grandement à donner aux Allemands confiance en eux-mêmes. » Poussé à bout et devenant une bataille offensive il eût pu avoir des conséquences incalculables, nous assurer dès le premier jour un succès décisif. Si Sarrebrück occupé, nous eussions, sans nous y arrêter un instant, lancé, en quelque état de formation qu'ils fussent, nos corps d'armée de Lorraine vers les issues de la zone boisée, Steinmetz, ardent, téméraire malgré ses vieilles années, impatient de la gloire des coups victorieux, ne voulant pas que son armée attendît au port d'armes le déploiement du prince Frédéric-Charles, se serait jeté sur nous. Une bataille sérieuse se serait engagée le 3 août, entre les VIIe et VIIIe corps prussiens et trois ou quatre corps français à trois divisions au moins ; la Ire armée eût éprouvé une défaite, les avant-gardes de la IIe armée eussent été hors d'état de la soutenir. Notre offensive aurait eu de plus, pour conséquence, outre l'échec infligé à la Ire armée, le mouvement en arrière de la IIe, peut-être son recul au delà du Rhin, et le sort de la campagne eût été complètement changé[1]. »

1. Histoire de la guerre de 1870-71 par la section historique de l'État-Major de l'armée française. — La Revue

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Moltke, qui avait formellement enjoint à Steinmetz de rester sur une défensive passive, a écrit en marge de la lettre où son lieutenant lui expliquait rétroactivement son projet avorté : « Ce qui eût exposé la Ire armée à une défaite. » Les critiques allemands autorisés l'ont aussi reconnu « Frossard, disent-ils, aurait rencontré le 3 la division avancée de Gœben près d'Heusweiler. Les chances étaient évidemment pour les Français et le VIIIe corps devait être rejeté vers l'Est. Le VIIe ne pouvait porter aucun secours au VIIIe, car le 3 août il marchait en deux colonnes tranquillement sur Merzig et Losheim où se rendait l'État-Major du commandant de l'armée. Là encore les Français auraient eu une forte supériorité numérique; il était parfaitement possible que le VIIe corps fut rejeté vers le Nord-Ouest[1] ». Alors Frédéric-Charles aurait

d'histoire, État-Major français. — J'aime à citer les opinions des correspondants anglais admis dans l'armée prussienne, parce que leurs impressions sont le reflet de celles qu'ils recueillaient autour d'eux. Celui du *Daily News*, Forbes, très hostile à la France, dit : « Le fait est que ni le 2 août ni bien des jours après les Allemands n'étaient prêts à défendre leur frontière et qu'ils n'auraient jamais envahi la France s'ils avaient été attaqués ou repoussés de la manière que le passé de la France faisait attendre. On a prétendu que les bois derrière Sarrebrück étaient pleins de troupes qui auraient repoussé avec succès toute tentative dans l'intérieur. La vérité est qu'il n'y avait aucune force plus rapprochée que Neukirchen. Si une armée française, allant au delà de Sarrebrück le 2, avait marché rapidement vers l'intérieur elle les eût dispersées facilement; il eût été impossible à la concentration de ces troupes dispersées de s'opérer. » (P. 62 et suiv.).

1. Voir : commandant Defrasse — Revue des Viertel

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

été obligé de faire demi-tour, rebrousser chemin et reporter son armée sur le revers oriental du Hardt en deçà des montagnes.

« Si la première bataille, avait dit Bismarck à l'historien Muller, nous eût été défavorable, nous étions perdus. » Nous aurions eu là cette première victoire tant redoutée par Bismarck; nous nous serions assuré toutes les chances de l'imprévu qui peut toujours retourner les cartes au profit de ceux qui savent oser. On ne doit jamais oublier le mot de Napoléon : « A la guerre, tout est moral. » Le seul fait du passage de la Sarre eût paru un succès, parce qu'il indiquait, comme toute offensive résolue, la volonté et l'espérance de vaincre. La confiance de notre armée en elle-même se fût exaltée et si, à ce premier effet moral, se fût joint le résultat matériel d'une victoire, grande ou petite, obtenue n'importe où, notre élan, devenu irrésistible, eût démontré ce que valait la puissance de sa qualité. En Allemagne se serait accentuée la dépression produite déjà par la seule crainte

jahrshefte, décembre 1909 — Lieutenant-colonel von Moser, même revue, avril 1909. Picard dit que « un des corps de Steinmetz, le VIIIe, s'établit le 3 août au soir à 12 km. seulement de Sarrebrück. » C'est seulement une minime partie de ce corps qui s'établit ainsi à 12 km. de Sarrebrück. Picard dit « une affaire générale se serait engagée le 3 ou le 4 contre la Ire armée » pas générale le 3 mais seulement avec le VIIIe corps. Le VIIe arrive le 3 dans l'après-midi à Merzig qui est à deux journées de marche de Völklingen bien trop loin pour que ce point puisse être atteint par les Français le 3 (Merzig est à 18 km. de Sarrelouis et à 40 de Völklingen).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de notre offensive. Les mécontentements qu'avait étouffés l'exaltation de la partie manifestante du peuple auraient retrouvé la parole. Les traités d'alliance avec les États du Sud n'eussent pas été rompus, mais les populations se seraient souvenues de leurs griefs et auraient gêné l'action de leurs rois; les troupes prussiennes elles-mêmes n'auraient plus conservé au même degré leur entrain de confiance; les imperfections du système, jusque-là amnistiées par la victoire, se seraient révélées. On a attribué à Moltke ce mot : « On ne peut juger de l'armée prussienne; elle n'a jamais été vaincue. » Ce n'est, en réalité, que dans les revers qu'on peut juger de la solidité d'une armée et des principes sur lesquels elle est constituée. A l'extérieur l'effet eût été instantané et cette plume que Beust et Visconti tenaient en l'air se serait abaissée sur le projet de traité et ils l'auraient signé.

III

Le 4 août parvenait au quartier général une dépêche de Bouillé, notre attaché militaire à Vienne, disant : « Le colonel Welserheim, arrivant de Berlin, me dit que les Prussiens, dans la Bavière rhénane, n'ont pas encore complété munitions et transports, que la circonstance est exceptionnellement favorable pour les attaquer, que l'occasion est unique et ne se retrouvera pas plus tard. » (2 août.) Aucun avis ne tomba plus à propos. C'était, en quelque sorte, une nouvelle

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

indication et celle-là suprême, de la seule conduite qui pût nous mener au salut. En effet, à ce moment, nous pouvions encore gagner les débouchés de la zone boisée avant que le gros de l'armée de Frédéric-Charles l'eût franchie, et écraser ses fractions avancées avec des forces supérieures.

Le Bœuf avait fini par céder lui aussi à l'affolement général. A en juger par une lettre de lui au ministre de la guerre Dejean, écrite le 1er août, il paraît être troublé plus que de raison par des manques de détail dont aucun ne justifiait notre immobilité désastreuse. Tout à l'offensive d'abord, son ardeur, comme celle de tous les autres, semble maintenant s'être refroidie. Il admet tous les retards; il ne conçoit pas un plan audacieux et bien défini qui rendrait notre entrée en campagne foudroyante. Il s'en tient au passage de la Sarre, à l'occupation de Sarrebrück, et il ne va pas au delà, quoique ce passage et cette occupation ne soient qu'une offensive pour rire. Il les propose derechef à l'Empereur, en montrant combien l'opération est devenue plus facile à présent que Frossard a reçu son équipage de pont et que celui du 3e corps est encore là : il en avait ainsi à sa disposition deux au lieu d'un. L'Empereur allégua que Mac-Mahon n'était pas en état de prendre l'offensive, objection aussi peu fondée que toutes celles données jusque-là pour se refuser à l'action : non seulement il n'était pas nécessaire que Mac-Mahon fût en état de prendre l'offensive, mais il était impérieusement indiqué qu'il

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ne la prît pas et que rappelant à lui Félix Douay (VIIe corps) et se repliant sur Failly, il couvrît, derrière les Vosges, notre droite, en retenant la IIIe armée prussienne. Inférieurs en nombre, nous ne pouvions songer à agir à la fois sur la Sarre et sur le Rhin. L'Empereur le comprit. Lebrun et Jarras furent chargés de préparer le passage de la Sarre. Mais Lebrun, dont l'initiative brouillonne a été trop souvent funeste, contredisant, suppléant mal à propos Le Bœuf, émit le déplorable avis qu'il serait utile auparavant de consulter les chefs de l'armée.

C'était encore un retard. L'Empereur l'accueillit avec empressement. « En tenant des conseils, on finit par prendre le plus mauvais parti qui, presque toujours à la guerre, est le plus pusillanime[1]. » On en vit une nouvelle preuve. Soleille et Coffinières approuvèrent le projet qu'ils avaient blâmé le 31 juillet, mais l'intendant général Wolff déclara qu'il n'avait pas de quoi accompagner l'armée par ses vivres et que ses renseignements lui présentaient le Palatinat comme étant hors d'état de nourrir les troupes. Eût-il donc été plus compliqué de pousser les convois envoyés de Paris jusqu'à Neukirchen et Hombourg au lieu de les arrêter à Metz? Si nous avions passé la Sarre, nous n'aurions pas même eu à attendre nos approvisionnements ou nos tentes-abris. Dans ce pays riche, abondamment pourvu, où les troupes

1. Napoléon Ier.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

pouvaient être facilement cantonnées, nous n'aurions eu qu'à puiser à pleines mains par des réquisitions. On a su depuis que les paysans du Palatinat avaient mis en réserve des vivres à nous fournir, afin de n'être pas brutalisés ou dévalisés. L'Empereur, naturellement, accepta cette assertion bouffonne et dit : « Puisqu'il en est ainsi, je ne puis prendre la résolution de porter mon armée en avant. » Et l'opération offensive fut abandonnée une fois de plus.

Dans ses Notes, le prince Frédéric-Charles juge sévèrement cette lourde bévue : « Je considère comme une faute de la part des Français de n'être pas tombés sur mes têtes de colonnes avec des forces supérieures aussitôt que je me suis approché de la Sarre. » Le sort en était donc jeté, tout espoir était donc perdu, et, selon l'observation de l'état-major prussien : « Tandis que le déploiement des armées allemandes approchait de son terme, le mois de juillet s'était écoulé sans que les Français eussent tiré parti de la supériorité momentanée qu'ils s'étaient ménagée en partant de leurs garnisons de paix avant d'être organisés[1]. »

L'Empereur était à ce moment arrivé au fond même du découragement, car l'espoir du secours autrichien auquel il s'était obstiné jusque là, venait de s'évanouir définitivement, et ce jour même Vimercati quittait le camp en emportant

1. *Observation générale de l'état-major allemand*, p. 102.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

son refus d'approuver le traité dérisoire que Beust lui avait envoyé.

Cependant la morne stupeur de notre État-major parut un moment réveillée par une perspective heureuse. Dans la nuit du 3 au 4 août on reçut l'avis que le VIIe corps prussien (40 000 h.) s'avançait et paraissait marcher, soit sur Thionville, soit sur Sarrelouis, pour déboucher sur notre gauche. A cette nouvelle, on se ranime : voilà 40 000 hommes qui viennent de gaîté de cœur offrir la bataille à plus de 70 000 hommes. Le major général se hâte de télégraphier cette heureuse nouvelle à Ladmirault (1 h. du matin) et à Bazaine qu'il investit du commandement de deux corps d'armée destinés à opérer. Ladmirault prend l'initiative d'appuyer tout son corps d'armée vers la gauche, porte son quartier général à Bouzonville et envoie la brigade Lorencez jusqu'à la Moselle à Sierck. Bazaine fait appuyer son corps d'armée plus à gauche, dirige la Garde sur Volmérange et va à Boulay prendre le commandement. Le Bœuf, Lebrun, Soleille, Coffinières s'y rendent aussi et l'Empereur annonce qu'il y viendra. Mais Ladmirault a beau regarder du côté de Sarrelouis, il continue à ne rien voir venir. Lorencez, parvenu près de Filsberg, d'où l'on découvre Sarrelouis, n'aperçoit aucun ennemi et les gens du pays lui disent qu'il n'y a personne autour de la place. Dans le même temps l'Empereur lit dans les journaux anglais que Steinmetz occupe une position centrale entre Sarrebrück et Deux-Ponts, appuyé derrière par un

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

corps de Frédéric-Charles, sa gauche se reliant à l'armée du Prince royal et se disposant à marcher sur Nancy. Enfin le bruit arrive au camp qu'il y a eu un engagement à Wissembourg. Il n'y a donc plus à s'occuper de Sarrelouis. L'Empereur télégraphie (4 h. 20) qu'il ne se rendra pas à Boulay, ordonne à Ladmirault de reprendre les positions qu'il occupait le matin, à Bazaine de retourner à Saint-Avold, et à la Garde de revenir à Metz. Toujours l'ordre, le contre-ordre et les promenades de troupes exténuantes.

Les dispositions suivantes sont ordonnées pour le 5 août: les deux divisions de Failly à Sarreguemines rejoindront celle qui est à Bitche; le corps Frossard ne bougera pas, le 3e corps aura son quartier général à Saint-Avold, avec ses réserves et la division Decaen, la division Metman à Marienthal, la division Castagny à Puttelange et la division Montaudon à Sarreguemines. Le 4e corps reprendra son quartier général à Boulay, le 6e corps est appelé à Nancy, la Garde ne rentrera pas à Metz, elle ira à Courcelles-Chaussy. Ce n'était pas une concentration, c'était un simple resserrement; les différentes fractions de l'armée restent encore trop éloignées les unes des autres, ne pouvant se prêter un appui efficace. On ne sait où aller parce qu'on ignore par où l'ennemi débouchera. Que ne s'en informe-t-on par le moyen qui, plus que l'espionnage, plus que les reconnaissances, est seul efficace, en attaquant le premier? C'est ce que notre État-major projette, c'est à quoi il ne sait se résoudre.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Le cœur se brise, même avant d'arriver aux sanglantes défaites, lorsqu'on suit pas à pas la série non interrompue des affaissements d'énergie de ces quelques semaines. « Tout l'art de la guerre, a dit Napoléon, consiste dans une défensive bien raisonnée, extrêmement circonspecte et dans une offensive audacieuse et rapide[1]. » L'Empereur ne savait se décider à l'offensive, et rien dans ses résolutions n'était audacieux et rapide. Mais il n'osait pas davantage se replier sur la défensive et rien dans ses mouvements n'était raisonné et circonspect. Lorsqu'on a pris un parti résolu, soit d'offensive, soit de défensive, on sait ce que l'on veut et où l'on entend aller. Est-on à l'offensive, on ne se préoccupe des projets de l'ennemi que pour l'induire en erreur, jusqu'à ce qu'on soit en mesure de l'aborder. A-t-on préféré la défensive, on ne pense qu'à se grouper fortement pour attendre l'ennemi afin que, d'où qu'il vienne, il ne nous surprenne pas. L'offensive n'était pas seulement le parti le plus glorieux, c'était le plus sûr. La défensive cependant avait aussi ses chances et pouvait donner des succès. Après avoir tout sacrifié à l'offensive, on s'était brusquement retranché dans la défensive; puis on s'était placé en dehors de l'une et de l'autre. On écartait les projets d'attaque offensive et on ne manœuvrait pas pour s'établir sur la défensive : on

1. Au roi de Naples, 28 juillet 1806.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ne coupait pas les ponts et les voies ferrées, on ne se fortifiait nulle part, on laissait d'immenses approvisionnements dans des villes ouvertes sur la frontière; on n'adoptait pas un plan unique, on s'en tenait aux plans à plusieurs fins qui sont impropres à toutes les fins; croyant ainsi se prémunir contre les diverses éventualités, on ne se mettait en garde contre aucune; espérant tout refuser au hasard, on lui livrait tout. Nous avons été surpris, a-t-on dit, en état de formation : dites en état d'ahurissement.

Deux fois on avait assisté à un spectacle pareil. En 1806, Brunswick, malgré les instances de ses généraux Mollendorff et Hohenlohe, fit décider qu'on attendrait l'attaque; en 1859, Gïulay, au lieu d'écraser sans retard la petite armée piémontaise, et d'empêcher la jonction des deux masses françaises, arrivant par le Mont-Cenis et par Gênes, s'arrête court et attend aussi. Iéna et Magenta sont les lendemains de ces deux erreurs. Était-ce là les exemples à imiter?

IV

On a expliqué notre incompréhensible inertie en prétendant que nous étions hors d'état de bouger, qu'on manquait de tentes-abris, d'ustensiles de campement, d'ambulances et que les réservistes n'étaient pas tous arrivés. Un historien a osé écrire: la pénurie était générale. C'est simplement monstrueux. Ce qui était général, c'était la surabondance de ce que les anciens par

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

un pressentiment ont appelé *impedimenta*[1]. L'armée avec tous les convois qu'elle traînait à sa suite, marchant sur une seule route, aurait occupé un développement de 200 kilomètres[2]. On l'appelait déjà l'armée de Darius.

L'encombrement résultant de la difficulté des déchargements était la principale cause des retards : cet inconvénient disparaissait dès qu'on marchait en avant. Alors, l'armée s'éloignant, les gares vomissaient ce qu'elles avaient englouti. Aussitôt que Bazaine se fut avancé de Metz sur Boulay, on put ainsi faire rentrer deux kilomètres de convois arrêtés sur la ligne de Frouard.

Que les tentes-abris manquassent, cela n'eût pas été à déplorer car elles ajoutaient un poids

1. Sénèque. *Lettre XXXVII à Lucilius.* — *Quæ sine dubito talia divinavit futura qualia nunc sunt qui primus appellavit impedimenta.*

2. *Immensité des convois.* Rivière, *Bazaine* : « On pouvait sans inconvénient retrancher 211 voitures, ce qui en route représentait *3 kilomètres* de colonne en moins. 1° En supprimant dans chacune des 64 batteries de 4 et des 14 batteries de 12, un chariot de batterie et un affût de rechange dont le coffre eût trouvé place sur l'avant-train du chariot conservé. 2° En éliminant des parcs 133 voitures, la plupart à six chevaux, chargées d'engins et ingrédients divers sans utilité réelle pour une campagne de quelques jours, fort encombrants dans une marche rapide ou une retraite inquiétée. Il y avait un convoi spécial de subsistances pour chaque corps d'armée. Le convoi de chaque corps comptait environ de 460 à 700 voitures, ce qui faisait un total de 2,890. — Cinq cents voitures du train des équipages étaient réparties entre les convois. Les voitures devaient porter quatre jours de vivres seulement. — Mais elles portaient ensemble sept à huit jours de pain, farine ou biscuit; — dix jours de vivres de campagne, riz, sucre et café, deux ou trois jours de vin ou eau-de-vie, trois jours d'avoine. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

écrasant sur les épaules de nos soldats trop chargés et à leur défaut on les eût cantonnés et ils s'en seraient bien trouvés. Certainement il y avait des réservistes, dont on ne peut évaluer le nombre, qui n'avaient pas encore rejoint, mais ce nombre devenait moindre chaque jour et ceux qui n'étaient point arrivés étaient inférieurs de beaucoup à ceux qui avaient pris leur place dans le rang. Quand l'armée fut en possession de tout ce dont on l'avait comblée, elle ne put plus remuer. On n'avait pas marché afin d'attendre ce qui une fois arrivé eût empêché de marcher si on n'eût pas fait des amputations[1]. De telle sorte que, renversant la thèse jusqu'ici communément admise, on doit dire : l'armée a été immobilisée, non par le manque, mais par

1. Sous-intendant *Gaffiot. Déposition au procès Bazaine* : « M. le maréchal avait été frappé de l'encombrement des routes par suite du nombre considérable des équipages ; les allocations réglementaires qui avaient été fixées au commencement de la campagne, au point de vue des équipages, soit des officiers sans troupe, soit des corps de troupes, étaient un peu élevées; M. le maréchal jugea indispensable de se rendre plus mobile, et il prescrivit la réduction de ces équipages qui furent alors réduits de moitié. L'ordre fut donné le 23 août et dut être exécuté très promptement. » — *Général Du Barail. Mes souvenirs, t. III, p. 151* : « A mesure que la guerre s'était calmée en Algérie, les officiers et les hommes s'étaient habitués à un plus grand bien-être dans les déplacements. De là un luxe de bagages sans cesse grandissant qui devenait un embarras et un obstacle à tout mouvement rapide. Mes troupes débarquèrent, avec leurs bagages de campagne au grand complet, traînant derrière elles une infinité de chevaux de bât et de mulets, comme si elles allaient manœuvrer dans le désert, où il faut tout emporter, parce qu'on ne peut rien s'y procurer. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

l'excès de tout. Elle a souffert du *trop*, non du *pas assez*.

En une matière sujette à tant de controverses et de confusions il faut donner à sa pensée une forme en quelque sorte mathématique afin qu'on ne puisse s'y méprendre. Je ne dis pas qu'au 31 juillet, par suite soit de la lenteur inhérente à notre système de mobilisation, soit à cause de la simultanéité de la mobilisation et de la concentration, soit par l'effet de négligences dans l'exécution, il n'y eut pas encore des manques dans l'administration, dans les objets de campement, dans les ambulances, c'est-à-dire dans ce qui peut à la rigueur être suppléé ou omis, mais je dis qu'il n'y en avait pas dans les canons, dans les fusils, dans les cartouches, dans les obus, ce qui ne s'improvise pas. Je dis que les manques réellement existants n'étaient que provisoires car il y avait indisponibilité et non pénurie, et cette indisponibilité cessait jour par jour, heure par heure. Je dis que ces manques provisoires n'étaient que partiels, et que les télégrammes de ceux qui réclamaient, parce qu'ils n'étaient pas pourvus, ne comptent pas à côté du silence de ceux bien plus nombreux qui ne réclamaient pas parce qu'ils étaient pourvus. Je dis que ces manques provisoires et partiels n'étaient pas de nature à empêcher un général vigoureux de pousser son armée en avant.

Écoutez-le affirmer par l'homme qui a si souvent répété que nous manquions de tout, Thiers. Dans ses dépositions sur les actes de la Défense

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Nationale au milieu de tant de propos contestables, de mises en scène d'imagination, de langage composé après coup, de contradictions manifestes, emporté par son instinct d'historien, il a prononcé ce grave jugement, dans lequel on retrouve le narrateur des batailles de l'Empire : « Si au début on avait agi avec vigueur et présence d'esprit, si au lieu de demeurer vingt jours immobiles, sans plan, sans vues arrêtées, dispersés sur une ligne de cinquante lieues, de Thionville aux bords du Rhin, en cinq corps qui ne pouvaient pas se secourir les uns les autres, si au lieu d'accumuler toutes ces fautes on avait laissé 30000 hommes sur la crête des Vosges pour observer la vallée du Rhin et qu'avec 220000 on eût marché vigoureusement sur Trèves, on aurait rabattu les Prussiens, peut-être percé leur ligne, rejeté leur énorme masse sur Mayence et changé la face des événements. On le croyait tout à fait en Prusse. » Le chancelier Gortchakow, alors à Wilbad, était prié de hâter son retour afin de n'être pas surpris par les Français.

Je dis que ces manques provisoires, partiels, qui ne devaient pas empêcher de marcher en avant, eussent été bien moins nombreux et peut-être nuls si l'armée avait eu à sa tête un général vigoureux. Ici ce sont les intendants qui nous instruiront. Blondeau : « Les changements d'emplacement étaient permanents. La grosse affaire, en 1870, c'est que les projets ont varié tous les jours. Je citerai, par exemple, le 6e corps

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

qui avait reçu l'ordre de se rendre du camp de Châlons à Nancy; qui, arrivé en partie à Nancy, a reçu l'ordre de rétrograder sur le camp de Châlons et qui, à peine de retour au camp, a dû se porter sur Metz où il n'est arrivé qu'en partie, ayant été coupé à Frouard[1]. » Et Wolff : « Ce qui m'a surtout empêché de prendre des mesures, c'est l'absence d'ordres, de projet. Il régnait une incertitude pérpétuelle; dans les premiers jours, on parlait de passer la frontière et d'envahir les provinces rhénanes; plus tard, on devait marcher sur Nancy, puis sur Châlons, mais tous ces projets étaient plus vite abandonnés que conçus. Comme il n'y avait jamais de plan arrêté, je ne pouvais pas recevoir d'ordres et il arrivait fréquemment que l'on n'attendait pas seulement une réponse sur les ressources administratives pour changer de projet[2] ».

La plupart de ceux qui ont barbouillé tant de pages pour démontrer que l'armée, faute d'objets de campement, d'ambulances, de vivres, etc., n'était pas en état de franchir la frontière, blâment cependant Napoléon III de ne pas l'avoir passée le 2 août et de n'avoir pas été chercher la victoire que lui aurait offerte Steinmetz. Mettez un peu de cohérence dans vos idées, je vous en prie. Si l'armée était dans l'état déplorable de formation incomplete que vous dites, l'Empereur eût été coupable de l'exposer aux hasards d'une telle rencontre ! Si réellement au contraire, elle avait la

1. Déposition de Blondeau, 12 février 1873.
2. Déposition de Wolff, 17 février 1873.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

possibilité de remporter la victoire, comme vous le prétendez, c'est qu'elle n'était pas dans l'état où vous la dépeignez. Et c'est là l'exacte vérité.

Oui, nous étions suffisamment en état, même avant le 2 août, d'opérer au delà de la Sarre. Nous étions précisément dans la situation où devra être à l'avenir quiconque voudra vaincre en présence d'une immense machine à mouvoir : un petit groupe alerte, prêt à se jeter en force supérieure sur un des points de la concentration ennemie. Lorsqu'en 1859 nous étions descendus en Italie, avions-nous donc attendu pour marcher de regorger de tout jusqu'au point d'en étouffer? Nous avions, selon notre habitude et celle de tous les peuples militaires, sauté sur nos armes et couru en avant. Laissant le soin du reste à la prévoyance de chaque jour, nous nous étions formés en cheminant, et par toute sorte d'industries nous nous étions complétés et constitués peu à peu. L'heure venue des premiers chocs, quelques-uns seulement surent qu'on n'était pas tout à fait en mesure; personne ne s'en était mis en peine ; nous avions opéré absolument comme si nous étions armés de toutes pièces et nous avions vaincu[1]. L'état-major prussien, dans son récit de cette campagne, approuve ce mouvement rapide de Napoléon III au début des opérations : « Celui qui agit rapidement, dit-il, a toujours l'avantage sur celui qui temporise. »

1. Trochu, *Armée française en 1866*, p. 158.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

En 1866, les Prussiens n'attendirent pas que l'intendance battît leurs talons des roues de ses voitures, pour se décider à franchir les défilés de l'Elbe. Ils étaient partis avec leur fusil à aiguille; en route ils s'étaient débrouillés au mieux et ils avaient expérimenté que la victoire arrange tout et donne du pain[1]. La théorie, inaugurée en 1870, qu'il ne fallait pas faire un pas avant d'être muni comme à une parade du camp de Châlons, inspirée en grande partie par le général Trochu représenté à l'état-major général par Lebrun, constituait une véritable éclipse de la raison militaire. Le « débrouillez-vous » a été poussé trop loin ; mais il ne faut pas le dédaigner. C'est cette ardeur qui nous a faits grands et qui nous rendra de nouveau grands. Quand une armée a des fusils, des canons, des cartouches, des obus, qu'elle s'avance dans un pays riche et peuplé, non dans des steppes ou dans un désert, manquât-elle d'une portion de ses approvisionnements et de ses objets de campement, elle est en état de marcher en avant à tout risque, ce qui lui manque peut toujours être suppléé.

Ici nous invoquons la plus haute des autorités celle du grand homme. « Quand on a bonne volonté d'entrer en campagne, disait le jeune

1. En 1866, si l'armée prussienne eût attendu pour subsister les ressources administratives, elle eût été affamée pendant toute la campagne : les distributions manquèrent, ou se firent d'une manière très irrégulière ; certaines brigades de cavalerie restèrent plusieurs jours sans recevoir de fourrages. L'armée ne vécut que de réquisitions.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

général de l'armée d'Italie, il n'y a rien qui arrête. » — « Il est des circonstances, disait le vainqueur d'Iéna dans son bulletin, où aucune considération ne doit balancer l'avantage de prévenir l'ennemi et d'attaquer le premier[1]. » Et l'Empereur aux abois le répétait avec véhémence à un de ses premiers compagnons d'armes, Augereau, (21 février 1814). « Les six bataillons de la division de Nîmes manquent d'habillement et d'équipement et sont sans instruction : quelle pauvre raison me donnez-vous là, Augereau ! J'ai détruit 80 000 ennemis avec des bataillons composés de conscrits, n'ayant pas de gibernes et étant mal habillés ! Vous manquez d'attelages : prenez-en partout. Vous n'avez pas de magasins, ceci est par trop ridicule. Je vous ordonne de partir douze heures après la réception de cette lettre pour vous mettre en campagne. Si vous êtes toujours l'Augereau de Castiglione, gardez le commandement; si vos soixante ans pèsent sur vous, quittez-le et remettez-le au plus ancien de vos officiers généraux. »

Il n'est pas moins pressant à l'égard de Soult. Le maréchal a été contraint de repasser la Bidassoa, il dispose de 30 000 hommes tout au plus et a en face de lui Wellington qui commande une armée de 90 000 Anglais, Espagnols et Portugais. Le duc de Dalmatie croit prudent de battre en retraite. Napoléon le gourmande durement. Il écrit au ministre de la guerre le 2 mars 1814 :

1. Au Directoire exécutif, 27 germinal an V. Voir aussi Lettre au général Clarke, 5 novembre 1807.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

« Écrivez au duc de Dalmatie qu'avec des troupes comme les siennes il doit battre l'ennemi, pour peu qu'il montre de l'audace et qu'il marche lui-même à la tête de ses troupes. Qu'il sache que nous sommes dans un temps où il faut plus de résolution et de vigueur que dans les temps ordinaires. S'il manœuvre avec activité et donne l'exemple d'être le premier sur le lieu du péril, il doit, avec les troupes qu'il a, battre le double des troupes de l'ennemi. »

Quels rugissements de colère n'eût-il pas poussés si, en présence des entassements gargantuesques de la gare de Metz, des approvisionnements de Forbach, de Sarreguemines, de Lunéville, de l'abondance des objets de campement, on lui avait répondu : nous n'avançons pas parce que nous n'avons pas ce qu'il nous faut.

Notre inaction du 20 juillet au 6 août a été la cause de notre premier et, peut-être de notre plus irréparable revers, car « presque toujours les premières fautes nécessitent et entraînent les autres ». Un de nos officiers généraux ayant appris de l'Empereur qu'il s'arrêterait après Sarrebrück, ne put retenir ses larmes. — « Nous sommes perdus, » dit-il à la personne de sa confiance qui lui demandait la cause de son émotion. De ce jour, en effet, l'empire des armes nous a été virtuellement enlevé. Tant il est vrai qu'une armée comme la nôtre ne pouvait être défaite par l'ennemi qu'après avoir été défaite par ses chefs !

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

La cause de cette inaction fatale n'a pas été notre infériorité numérique, puisque, pendant tout ce temps, nous avons été en forces supérieures. Elle n'est pas imputable davantage à la pénurie de ce qui est nécessaire à la bataille car nous l'avions plus qu'en suffisance. La cause réelle a été, et je ne crois pas manquer à mon culte affectueux envers la mémoire de l'Empereur en le reconnaissant, la cause réelle a été le commandement de l'armée entre les mains d'un chef dont les qualités éminentes de vaillance et d'intelligence étaient paralysées par une infirmité des plus déprimantes. Ce n'est pas au lendemain du jour où on est obligé de se faire sonder par un chirurgien venu de Paris qu'on peut se lancer dans une offensive vigoureuse. Dès ce premier moment nous sommes condamnés à dire ce que nous serons obligés de répéter plus tristement chaque fois : « A la guerre les hommes ne sont rien ; un seul homme est tout. »

V

La douleur causée par le déplorable récit que je viens d'être obligé de faire est encore accrue par la comparaison avec ce qui se passait du côté des Prussiens.

Le Roi et Moltke attendaient à Berlin que leur armée fût en état d'entrer en campagne. Frédéric-Charles, étant allé dire adieu au Roi, le trouva dans un état de vive excitation où il ne

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

l'avait jamais vu. Dans la matinée du 2 à sept heures il prit le commandement à Mayence. Avant de partir il avait rétabli la Croix de fer et accordé un amnistie aux condamnés politiques. Depuis notre déclaration de guerre, une angoisse inexprimable oppressait le cœur de tout Allemand. La première demande de chacun à son réveil était : A-t-on vu les Français vers le Rhin ou vers la Sarre ? « la grande anxiété était de savoir si les Français s'ébranlaient. Et quand heure près heure les télégrammes disaient : *Rien ne bouge sur notre front*, ou ne signalaient que d'insignifiantes patrouilles, on se frottait les mains et se montrait joyeux[1] ». Chaque jour de retard donnait une espérance. Enfin, après un certain nombre de ces réveils heureux, un immense cri de soulagement parcourut l'Allemagne : Ils ne viendront pas ! La marche de Guillaume vers son armée dissipa définitivement le cauchemar. Aussi fut-il accueilli partout avec enthousiasme en libérateur. Il ne trouva pas, comme notre malheureux Empereur, cet enthousiasme ridicule. Il en fut ému sans griserie. Il écrivit à la Reine : « L'avenir n'est pas sûr et seulement après de rudes combats la volonté de Dieu se fera jour. C'est pourquoi chaque cri de joie m'est un cri d'avertissement de ce qui est attendu, de telle sorte qu'en moi-même je ne partage pas cette joie[2]. »

1. *Russell Mydiary during the last great war*, p. 27.
2. Lettre du roi de Prusse à la Reine, Mayence, 2 août 1870.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Dans sa proclamation à l'armée, il y a plus de confiance cependant et surtout plus de décision que dans celle de Napoléon III : « Soldats, toute l'Allemagne, animée par le même sentiment, se trouve sous les armes contre un État voisin qui nous a déclaré la guerre sans motif et par surprise. Il s'agit de la défense de notre patrie et de nos foyers menacés. Je prends le commandement des armées réunies et je vais marcher contre un adversaire qu'un jour nos pères ont combattu glorieusement dans la même situation. L'attention pleine de confiance de toute la patrie, la mienne est fixée sur vous. Dieu sera avec notre juste cause. »

Malgré l'arrivée du Roi il y eut encore quelques tâtonnements. Steinmetz, après avoir parcouru 113 kilomètres dans les montagnes, n'était plus qu'à trois marches de la Sarre. A la nouvelle de l'affaire de Sarrebrück, au lieu de s'arrêter à Losheim, vers lequel s'acheminait le VIIe corps, il dirigea ses troupes sur la ligne Sarrelouis-Hellenhausen. Il eût voulu, puisque nous ne venions pas à lui, aller vers nous, et puisque nous ne l'attaquions pas sur la rive droite de la Sarre, nous assaillir sur la rive gauche. Plût au ciel qu'il eût suivi cette inspiration ! Nous étions en nombre pour le recevoir, l'accabler, et il nous eût apporté cette victoire que nous ne savions pas chercher. Le 2 août au soir il rendit compte au grand quartier général à Mayence de son intention de franchir la Sarre vers Sarrelouis, et de pousser dans la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

direction de Boulay et Saint-Avold, afin d'enlever la gauche française. Sans attendre de réponse, il convoqua pour le 3 à Losheim ses deux commandants de corps en vue de l'exécution du mouvement qui commencerait le lendemain. Moltke ne lui permit pas cette témérité qui constituait une atteinte à son plan fondamental; il persista à ne vouloir attaquer que lorsque, la réunion de la Ire et de la IIe armées opérée, il pourrait agir par masses concentrées.

Malgré la confiance qu'il commençait déjà à avoir, selon son expression impertinente, en notre bêtise, il gardait encore le souvenir de ce que nous avions été autrefois et il n'était pas tout à fait sûr que nous ne nous réveillerions pas. Il se rendait compte de notre supériorité numérique présente et se préoccupait des périls que courrait sa IIe armée, si elle nous trouvait devant elle au sortir de la zone boisée du Palatinat, zone immense, en effet, puisque la grande route principale, celle de Kaiserlautern à la Sarre, passe dans un défilé boisé de 32 kilomètres. Il pensa que Steinmetz avait mieux à faire que d'aller au-devant d'une défaite et qu'il devait se réserver pour soutenir la IIe armée.

Le 3 août à onze heures du matin Moltke lui télégraphia de ne pas avancer vers la Sarre et de reporter ses forces à une journée en arrière vers Tholey. « Une pierre m'est tombée du cœur, dit le général de Sperling, le chef d'État-major, au reçu de ce télégramme. » Steinmetz

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

obéit en grognant. Dans la soirée du 4 il télégraphie qu'il ne comprend pas l'idée stratégique qui a fait abandonner les positions occupées par la Ire armée près de la Sarre et demande des explications, afin de pouvoir régler en conséquence sa conduite ultérieure. Moltke lui annonce que les éclaircissements qu'il réclame lui sont envoyés, qu'ils sont en route. Ils arrivèrent le 6 au matin. Moltke croyait que notre armée se concentrait entre Forbach et Bitche, et que, de cette position prenant l'offensive, elle aurait sa première rencontre avec la IIe armée sur la ligne Otweiller-Hombourg. De Tholey, Steinmetz pourrait, plus vite que de la Sarre, nous prendre en flanc dans notre attaque.

En même temps, comme il était impossible d'accélérer davantage le déploiement de Frédéric-Charles, Moltke para à la menace de notre offensive en prescrivant à la IIe armée de se concentrer le cas échéant, derrière la Lauter[1]. Restait à déterminer si on appellerait la IIIe armée en lui faisant longer la frontière du Palatinat jusqu'à Sarreguemines, ou si on la pousserait en Alsace. Depuis quelques jours, c'était la préoccupation de Moltke. Sa résolution dépendait de ce que faisait Mac-Mahon. Avait-il rejoint l'armée de la Sarre, il fallait sans perdre un moment rappeler la IIIe armée. Était-il en forces en Alsace, il était inutile de souder cette

1. La Lauter dont il est ici question n'est pas celle de Wissembourg Lauterbach; c'est une rivière qui se trouve au nord de la zone boisée.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

armée à la Ire et à la IIe, il n'y avait qu'à la laisser à elle-même.

Il ne tarda pas à être rassuré sur notre audace. De toutes parts, il sut qu'après notre expédition de Sarrebrück, nous restions cois. La Ve et VIe divisions de cavalerie, ayant lancé de Hombourg et Neukirchen des escadrons sur toutes les routes qui conduisaient à nos frontières, l'exploration, poussée jusqu'au contact, avait constaté partout que nous n'avions pas quitté la rive gauche de la Sarre. « Ils ne viennent pas, dit alors l'état-major, allons vers eux ! » Et Moltke, en se rendant chez Bismarck au moment du déjeuner, dit en se frottant les mains : « Je les tiens ! »

Aussitôt il prit une résolution vigoureusement offensive où se révèle le grand stratège. Ni sa IIe, ni sa IIIe armée n'étaient prêtes au sens où l'entendaient Lebrun, Wolff, Frossard et tous les temporisateurs tâtillons de l'école pessimiste. Sa IIe armée restait toujours exposée dans les défilés où elle s'était engagée ; les Ve et VIe divisions de cavalerie n'étaient plus qu'à une demi-journée de la frontière mais l'armée elle-même se trouvait sur deux échelons à plus d'une journée en arrière, certains corps étaient à 24 kilomètres du front, toute la zone boisée restant à franchir. La IIIe armée n'était pas en son état complet de formation ; elle manquait d'une partie de ses trains ; néanmoins Moltke lui ordonna de franchir la Lauter le 4 et d'entrer sur le territoire français. Ainsi, tandis que nous nous arrêtions comme hypnotisés au bord de la Sarre, parce

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

que nous n'étions pas en état complet de formation, Moltke ordonnait à sa IIIe armée de marcher, quoiqu'elle ne fût pas intégralement constituée, et il expédiait la dépêche suivante : « La marche tardive des Français fait espérer que la IIe armée pourra être rassemblée le 6 de ce mois, en avant de la zone boisée de Kaiserlautern. — La Ire armée se trouvera demain vers Baumholder. Elles pourront agir de concert dans la bataille... La IIIe armée franchira demain la frontière près de Wissembourg. L'offensive générale est projetée. » Et afin que le prince royal ne refusât pas une seconde fois, comme il l'avait fait le 30 juillet, de s'avancer parce qu'il n'était pas tout à fait prêt, il lui envoya le lieutenant-colonel Verdy du Vernois, un des demi-dieux, pour le décider à s'ébranler sans attendre ce qui lui manquait. Le prince royal obéit et ordonna de franchir la Lauter à 4 heures du matin le 4 août. A 8 h. 15, le premier coup de canon était tiré sur Wissembourg. L'invasion était commencée. « Moltke peut désormais s'avancer en toute sécurité, sans s'imposer la gêne d'aucun des principes reconnu. Il se trouvera aux prises avec des adversaires qui, loin de lui faire payer les fautes qu'il commettra, travailleront pour lui et s'offriront pour ainsi dire au couteau[1]. »

Nous avons vu l'Empereur, incertain dans ses décisions stratégiques, tergiversant entre des partis opposés, parce qu'il attendait de la part

1. Bleitreu, *La légende de Moltke.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de l'Autriche une certitude d'alliance qui n'arrivait pas. De telle sorte que la négociation diplomatique s'entremêle à tout instant aux mouvements militaires, les détermine ou les arrête. Il importe donc de se rendre bien exactement compte de l'état de nos alliances et surtout des probabilités de cette alliance autrichienne, en laquelle l'Empereur plaçait son principal espoir. Quittons les camps et revenons aux chancelleries. Là encore je vais être contraint de discuter à tout instant. Comment m'en dispenserais-je? La route que je poursuis est obstruée à perte de vue par les ronces et les épines : si je ne les extirpe et ne les brûle, je ne puis m'avancer d'un seul pas.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

CHAPITRE XII

LA DÉFAITE DIPLOMATIQUE

I

A tort si l'on veut, la morale n'est pas d'usage aux affaires d'État. On l'invoque dans les harangues officielles et cela arrondit bien les périodes. Mais quand on est dans la lutte politique on ne s'en soucie pas. Il y a une telle différence aux yeux des hommes, entre celui qui l'emporte, même par l'infamie, et celui qui succombe, même avec honneur, que l'on comprend la furie de devenir victorieux n'importe à quel prix. Cette furie avait poussé Bismarck, quand il s'était vu près de la défaite, à des actes de malhonnêteté brutale; elle va l'entraîner à des procédés de discussion non moins déloyaux en vue d'empêcher nos alliances, d'établir contre nous, en Europe, un courant d'opinion réprobateur, d'envenimer, de confirmer les hostilités, d'étouffer les bienveillances. Il ne commença pas d'abord sa polémique à face découverte. La *Gazette de Cologne* lui avait conseillé de faire

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

traduire dans toutes les langues les discours du 15 juillet de Thiers, Favre et Gambetta : il n'était pas besoin d'autre justification. » Il fit du moins traduire ces discours dans les journaux allemands et les fit suivre d'un article à sensation, envoyé de Berlin, à la *Gazette de Cologne*, dans lequel il m'accusait d'avoir invoqué une *Note* de la Prusse aux puissances que je n'avais pu montrer parce qu'elle n'existait pas. Je répondis à cette imposture, en reproduisant avec un court commentaire mes paroles au Corps législatif dans lesquelles il n'était nullement question de Note[1].

Le communiqué à la *Gazette de Cologne* était le commencement d'une série d'articles con-

1. « Pourquoi les gazettes prussiennes accusent-elles les paroles de M. Émile Ollivier d'avoir été trompeuses? Est-ce parce qu'elles affirment que le roi de Prusse a rejeté les demandes françaises? Mais le télégramme cité par la *Gazette de Cologne* le reconnaît. Est-ce parce qu'elles affirment que le roi de Prusse a refusé de recevoir l'ambassadeur français? Mais le télégramme cité par la *Gazette de Cologne* le proclame. Est-ce parce qu'elles affirment que, voulant donner un caractère insultant à ce refus, le roi de Prusse l'a notifié aux cours étrangères? Mais la *Gazette de Cologne* n'ose le nier. Si, entre les déclarations de M. Émile Ollivier et les aveux de l'article prussien, le fond est identique, la forme, du moins, est-elle différente? On n'a qu'à rapprocher les termes du télégramme lu par M. Émile Ollivier à la tribune, de ceux cités par la *Gazette de Cologne* : ils sont les mêmes. La seule différence qui existerait entre la vérité et le langage de M. Émile Ollivier serait que le ministre français aurait parlé d'une *note* et qu'il n'y aurait qu'un *télégramme*. Or, comme jamais M. Émile Ollivier n'a parlé d'une *note* et qu'il n'a invoqué que des instructions révélées par des *télégrammes*, tous les esprits de bonne foi pourront juger de quel côté est la tromperie. 21 juillet. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

certés par Bismarck avec Lothar Bucher et envoyés à Busch qui les transmettait aux journaux. En voici quelques échantillons : « En 1851 un gamin littéraire de Paris reçut la mission de faire apparaître le spectre rouge dans une brochure, et cela fut très utile au prince Louis pour l'amener de la prison pour dettes au trône impérial. Maintenant, le duc de Gramont évoque le spectre espagnol pour sauver l'Empereur des cent millions qu'il a pris au Trésor pour les verser dans sa cassette. Le gamin littéraire est à la tête d'une préfecture aujourd'hui. Quelle récompense pense-t-on donner à Gramont? » Autre plan d'article pour caractériser les Français et leur politique : « Brutaux, bornés... et Gramont, bête brute ; l'Empereur ne vaut guère mieux ; il a oublié tout ce qu'il a pu apprendre dans les écoles allemandes, sa politique est inepte. » — Tous les articles haineux de nos journaux furent reproduits ; tous les griefs du passé depuis Arminius, réveillés, afin de prouver que nous poursuivions l'exécution d'une trame perverse méditée depuis longtemps, et les populations furent sollicitées de se lever pour défendre leur indépendance et leur foyer que nous ne menacions pas.

Dans ces élucubrations, une idée revenait sans cesse : la guerre n'a pas été imposée à l'Empereur par l'opinion d'un peuple *dont la majorité était disposée à la paix*. Ce sont les hommes au pouvoir qui, par une politique artificieuse, au service de leurs calculs et leurs pas-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sions personnelles, ont surexcité l'amour-propre irritable de la nation afin de terrasser la liberté à l'intérieur. Bismarck s'appliquait à ce moment à indisposer l'Europe contre l'Empereur. Quelques mois plus tard, il fallut la préparer à notre dépècement. Alors changement de langage : c'est l'opinion publique qui a contraint l'Empereur à faire la guerre malgré sa volonté pacifique. Mommsen propagea cette dernière version dans une brochure aux Italiens : C'est la France, bien plus que Napoléon III « qui ne fut ni un tyran, ni même un incapable » qui a voulu la guerre ; « cette guerre était d'ailleurs à peu près fatale. Le successeur de Napoléon III l'aurait faite, si Napoléon III ne l'avait pas déclarée[1] ».

Bismarck ne pouvait limiter la défense de sa cause à ces articles soudoyés par le fonds des reptiles. Tandis qu'il continuait à exciter leurs injures, il se mit à ergoter lui-même diplomatiquement avec les chancelleries. Le 18, il envoya une circulaire apologétique aux cours étrangères avec documents à l'appui. En 1823, au dire de Chateaubriand, Canning ramassait dans ses *speachs* contre notre guerre d'Espagne les idées jetées au hasard par l'opposition française ; Bismarck ne procède pas autrement. Ses circulaires et discours ne sont que la réédition des arguties de Thiers, Jules Favre, Gambetta. En les réfutant, le 15 juillet nous avions, d'avance, répondu au Prussien.

1. Agli Italiani Berlin, 30 agosto 1870.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Il ne fut pas heureux dans cette discussion. Il ne put contester la tradition internationale constante[1] établie avec la coopération de la Prusse même et subie par toutes les puissances, argument d'airain qui subsiste toujours et n'a pu être entamé par la dent la plus envenimée des chauvins allemands. Il nous procura même, sans en avoir conscience, la seule preuve qui manquât à nos affirmations du 15 juillet. Je m'étais refusé obstinément, au risque de mécontenter l'assemblée, à rattacher la guerre aux événements de 1866 et à la présenter comme une revanche de Sadowa que je ne souhaitais pas; la candidature Hohenzollern écartée, l'imprudente demande de garanties abandonnée par le cabinet, j'avais ramené tout le débat à ces termes : « Nous avons été insultés. » Et j'avais fait résulter l'insulte de la communication, aux journaux et aux gouvernements, du télégramme envoyé d'Ems à Berlin et frelaté par Bismarck. L'opposition m'avait demandé le texte de ce télégramme : j'avais répondu que Bismarck seul pouvait le donner et que je ne pouvais que l'induire des rapports qui nous avaient été envoyés par nos agents de Munich et de Berne. On m'avait alors objecté que le libellé du télégramme, fût-il tel que je le prétendais, n'était qu'une communication officieuse adressée seulement à quelques agents prussiens en Allemagne. Bismarck me rendit le service d'écarter lui-même cette double objection : il

1. Circulaire de Gramont.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

donna le texte du télégramme envoyé le 13 juillet aux chancelleries, et ce texte était exactement conforme à celui que j'avais induit des informations de nos agents. En outre il ne lui contesta plus le caractère d'un document officiel adressé à tous ses ambassadeurs et ministres à l'étranger, puisqu'en le reproduisant, le Blue Book l'intitulait : *Telegram adressed by the Prussian Government to foreign gouvernments*[1]. Il nous donnait gain de cause complète.

Lorsque je lus, pour la première fois, cette preuve de nos assertions fournie par l'ennemi, je n'en pouvais croire mes yeux. A la réflexion, je me rendis compte du phénomène intellectuel qui avait poussé Bismarck à se démasquer : il avait mal compris mon argumentation ; je n'avais pas fait résulter l'offense du libellé du télégramme mais de son fond même, de son sens, du fait qu'il divulguait en l'altérant, de sa publicité et de son envoi aux journaux et aux gouvernements ; Bismarck crut que je la plaçais dans les *termes* de sa rédaction, que j'en incriminais la grossièreté, et pour démontrer que ces termes n'étaient pas grossiers, il les révélait. En réfutant un argument que nous n'avions pas produit, il plaçait hors conteste celui que nous avions invoqué. *Mentita est sibi iniquitas*[2].

1. Correspondence respecting the negociations preliminary of the war between France and Prussia, 1870 s. 2. p. pr.

2. Les défenseurs de la cause prussienne en France se sont servis de cette communication faite par Bismarck le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Puisque le télégramme d'Ems, dont l'existence et l'exactitude n'étaient plus mises en question, avait été communiqué officiellement aux cabinets, on ne pouvait plus contester qu'il ne fût un soufflet.

La falsification qui lui avait donné ce caractère était aggravée par la falsification de son lieu de provenance. Fabriqué à Berlin, expédié de Berlin, c'est de Berlin qu'il aurait dû être daté. Alors il eût paru un acte de Bismarck contre lequel on pouvait à la rigueur se pourvoir devant le Roi. Daté d'Ems, comme il le fut, il devenait un acte du Roi lui même contre lequel n'existait aucun re-

18 juillet aux gouvernements, pour en conclure qu'il n'était pas vrai qu'elle eût eu lieu le 14 juillet comme nous l'avions dit. S'ils avaient pris la peine de s'enquérir des procédés diplomatiques, ils auraient compris comment, sans faire double emploi, Bismarck avait été amené à renouveler, le 18 juillet, sous une autre forme, sa communication du 14. Que s'était-il passé le 14? L'agent prussien s'était présenté au ministre étranger et lui avait dit : je viens de recevoir de mon gouvernement la nouvelle suivante. Et il avait lu le télégramme, puis il avait mis son papier dans sa poche et s'était retiré. Le 18 juillet, Bismarck convertit sa communication *verbale* en une communication écrite. Son agent se présente au ministre et dit : « Je laisse entre vos mains le texte du télégramme dont je vous ai donné lecture il y a quelques jours. » Comment aurait-il pu démontrer que les termes dont il s'était servi n'étaient pas grossiers s'il n'en avait pas mis le texte sous les yeux de ceux dont il provoquait le jugement? — Du reste le caractère officiel du télégramme d'Ems n'est plus contesté, du moins en Allemagne, et le successeur de Bismarck, Caprivi, a donné au Reichstag (1er déc. 1892) l'heure exacte de sa transmission à chaque cabinet. (Voir *Emp. lib.*, t. XIV, p. 334). — Dans l'énumération que j'ai faite des puissances informées, j'ai omis par mégarde l'Angleterre.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

cours : c'était l'appel de la couronne à la guerre nationale. Du reste eussions-nous eu la bassesse de ne pas ressentir l'offense, les Allemands nous y eussent obligés, car d'un bout de l'Allemagne à l'autre il n'y eut qu'un cri, qui n'a pas cessé, célébrant cette réponse d'Ems et la glorifiant, comme le type à jamais consacré de l'insolence volontaire, brutale, provocatrice, insultante. Mommsen sanctionna de son autorité cette glose de l'orgueil allemand dans sa lettre aux Italiens : « L'Allemagne ne souffrira pas d'intervention et si vous en faites une, vous trouverez toute préparée une réponse d'Ems, *trovera tutta pronta la risposta d'Ems*[1]. »

Bismarck ne fut pas moins maladroit dans sa tentative d'accréditer la fable d'une lettre d'excuses exigée du roi de Prusse. Il affirme le fait dans son discours (20 juillet) : « Il dit que nous avions demandé une lettre d'excuses que Sa Majesté devait écrire et dont nous avons indiqué le contenu. » La seule preuve qu'il fournisse à l'appui de cette affirmation si grave c'est le rapport imbécile dans lequel Werther relate à sa manière une conversation tenue le 12 juillet dans l'après-midi, au cours de laquelle Gramont aurait donné à Werther un canevas destiné au roi de Prusse. Ce rapport écarté aucune preuve contre nous n'existe car ni Benedetti à Ems, ni Gramont à Paris, ni Le Sourd à Berlin n'ont communiqué sous une forme quelconque la demande officielle,

1. Lettres de Mommsen aux Italiens, 10 et 20 août 1870.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

au nom du gouvernement français, d'une lettre d'excuses. Or, Bismarck lui-même enlève toute autorité à ce rapport qui est la seule preuve de sa calomnie. D'abord il constate qu'il ne nous engage pas : « Ce rapport est un document officiel, mais une communication *entre autorités prussiennes*, et non pas comme tel (comme pièce officielle), entre la France et la Prusse. » Ensuite il enlève toute valeur à ce rapport vis-à-vis même du gouvernement prussien. Il ne le communique pas au Roi et sa seule réponse officielle est : « J'étais convaincu qu'il avait mal compris les *ouvertures verbales* du ministre français; des *ouvertures* de cette sorte me semblaient absolument impossibles. Si le gouvernement français avait des communications de ce genre à nous faire, il pouvait les faire rédiger lui-même et nous les transmettre ici à Berlin par l'ambassadeur de France. »

Remarquez la manière dont Bismarck caractérise ce qui s'est dit entre nous et Werther. Ce ne sont ni des demandes, ni des exigences, ni un ultimatum, ce sont des *ouvertures*, c'est-à-dire une de ces premières propositions que l'on fait pour engager une négociation, en d'autres termes encore une suggestion. Et ces ouvertures ont été verbales. D'où il suit que la note remise par Gramont à Werther n'était qu'un aide-mémoire à son usage : si elle avait été destinée au Roi de Prusse l'ouverture eût été écrite et non verbale. Ainsi Bismarck, après avoir invoqué le rapport, l'écarte. Et comment y aurait-il attaché de l'importance? N'avait-il pas lui-même maintes fois

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

rappelé un des préceptes élémentaires de son métier, qu'il n'est pas admissible qu'on fonde un acte ou une appréciation diplomatique sur un rapport d'ambassadeur non authentiqué par celui dont on relate les paroles[1]. Loin d'authentiquer ces paroles, Gramont les a démenties dès qu'il les a connues (circulaire du 24 juillet) et je joins mon démenti au sien. Ce rapport n'a donc aucune valeur probante.

Du reste, même de cet informe document, il résulte que Gramont et moi nous n'exprimions que des désirs personnels, et non la volonté du Cabinet et de l'Empereur, en dehors desquelles aucune exigence ne pouvait valablement être produite.

Les historiens allemands, mieux renseignés que nous sur ce point, reconnaissent qu'il n'a pas déterminé le changement du Roi à l'égard de notre ambassadeur et « compromis ce qui ne l'était pas jusque-là ». L'heure décisive de la journée du 13 à Ems n'a pas été midi, heure à laquelle le Roi a pris connaissance du rapport, mais 9 heures 45 du matin, celle où Benedetti lui notifia la demande de garantie. Sybel l'a dit : « La scène du matin, à la promenade des Sources, avait changé les dispositions du Roi à l'égard de Benedetti; il résolut de ne plus le recevoir[2]. » Hans Delbrück l'a confirmé : « Le *tournant décisif* fut lorsque Benedetti, non content de la renonciation de Léopold, réclama au

1. Voir *Empire Libéral*, t. XIV, p. 320 et 586.
2. Sybel, t. VII, p. 324.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Roi un engagement pour l'avenir[1] » Erich Marks dit aussi : « Le Roi écrit à Abeken : « Il est nécessaire de chiffrer à Werther que je suis indigné de l'injonction Gramont-Ollivier, et que je me réserve l'ultérieur. » Mais, *déjà avant, uniquement* après la demande faite par Benedetti, il était résolu à un refus (abwehr) public[2]. » Tout ceci est d'une telle évidence que parmi ceux dont l'avis compte il n'en est pas un seul qui ne considère que le rapport Werther doit être rejeté de l'histoire[3]. Bismarck lui-même, l'effervescence de la polémique mensongère tombée, n'y est plus revenu. Quelques calomniateurs persistent à parler de la lettre d'excuses. On ne discute pas avec des gens de cette sorte, on s'en tient à la réponse classique : *Mentiris impudentissime.*

1. *Preussische Jahrbücher*, août 1909 vol. 137 p. 324.
2. Erich Marks *Kaiser Wilhelm* I p. 278.
3. Mes ennemis ne pouvant m'impliquer dans la demande de garanties, lancée notoirement en dehors de moi, ont prétendu que la suggestion à Werther à laquelle j'avais participé était une exigence équivalente à la demande de garanties. D'abord, dans cette conversation avec Werther, il ne s'est agi ni d'exigence ni de lettre d'excuses. Mais eût-il été question d'une lettre d'excuses, elle ne ressemblait pas à la demande de garanties. Sur quoi portait la demande de garanties? sur l'*avenir*. A quoi se fût référée la lettre d'excuses? Au *passé*. Qu'exigeait la demande de garanties? Qu'on ne recommencerait pas ce qu'on avait fait. A quoi eût tendu la lettre d'excuses? A l'expression d'un regret de ce qu'on avait fait. De telle sorte que les deux demandes, loin d'être identiques, se tournent le dos. Voir *Empire Libéral*, t. XIV, p. 590.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

II

Bismarck était vaincu dans la controverse diplomatique. Aucun gouvernement n'avait été ému par ses effronteries, dont chacun connaissait aussi bien que nous le néant. Nos déclarations, nos circulaires, nos discours triomphaient de tous les démentis : ils demeuraient intacts ; pas un mot n'en était inexact ni exagéré. Nous l'avions battu une première fois dans l'action ne lui escamotant son candidat, puis en brisant la perche que lui avait tendue la demande de garanties; nous le battions encore par l'évidence de notre argumentation. Il avait échappé à notre première victoire, par un procédé à la portée du premier butor venu, n'exigeant aucune habileté et qu'aucune habileté ne pouvait conjurer, il nous avait souffletés. Pour se dérober à notre seconde victoire il recourut à un procédé en dehors aussi de toute habileté et à la portée du premier fripon venu, il nous calomnia. En 1866, il avait publié une dépêche confidentielle du 21 décembre 1864, dans laquelle le ministre autrichien Mensdorff s'était montré disposé à l'annexion des duchés à la Prusse moyennant une augmentation équivalente des territoires allemands de l'Autriche. Reprenant ce procédé, il accusa l'Empereur de poursuivre un agrandissement territorial et de s'être servi de la candidature Hohenzollern comme d'un prétexte pour réaliser enfin un

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

désir inassouvi de conquête. Il fit publier à Londres par le *Times* (25 juillet), puis à Berlin, par les feuilles officieuses, un traité écrit tout entier de la main de Benedetti ainsi conçu :

« S. M. le roi de Prusse et S. M. l'empereur des Français, jugeant utile de resserrer les liens d'amitié qui les unissent et de consolider les rapports de bon voisinage heureusement existant entre les deux pays, convaincus, d'autre part, que pour atteindre ce résultat, propre d'ailleurs à assurer le maintien de la paix générale, il leur importe de s'entendre sur des questions qui intéressent leurs relations futures, ont résolu de conclure un traité à cet effet, et nommé en conséquence, pour leurs plénipotentiaires, savoir S. M. etc... S. M. etc... — « Art. I : S. M. l'empereur des Français admet et reconnaît les acquisitions que la Prusse a faites à la suite de la dernière guerre qu'elle a soutenue contre l'Autriche et contre ses alliés. — Art II. S. M. le roi de Prusse promet de faciliter à la France l'acquisition du Luxembourg ; à cet effet, ladite Majesté entrera en négociations avec S. M. le roi des Pays-Bas pour le déterminer à faire à l'empereur des Français la cession de ses droits souverains sur ce duché, moyennant telle compensation qui sera jugée suffisante ou autrement. De son côté, l'empereur des Français s'engage à assumer les charges pécuniaires que cette transaction peut comporter. — Art. III : S. M. l'empereur des Français ne s'opposera pas à une union fédérale de la Confédération du Nord avec les États

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

du Midi de l'Allemagne, à l'exception de l'Autriche, laquelle union pourra être basée sur un Parlement commun, tout en respectant, dans une juste mesure, la souveraineté desdits États. — Art. IV : De son côté, S. M. le roi de Prusse, au cas où S. M. l'empereur des Français serait amenée par les circonstances à faire entrer ses troupes en Belgique ou à la *conquérir*, accordera le secours de ses armes à la France, et il la soutiendra avec toutes ses forces de terre et de mer envers et contre toute puissance qui dans cette éventualité, lui déclarerait la guerre. — Art. V : Pour assurer l'entière exécution des dispositions qui précèdent, S. M. le roi de Prusse et S. M. l'empereur des Français contractent par le présent traité, une alliance offensive et défensive qu'ils s'engagent solennellement à maintenir. Leurs Majestés s'obligent en outre et notamment à l'observer dans tous les cas où leurs États respectifs, dont elles se garantissent mutuellement l'intégrité, seraient menacés d'une agression, se tenant pour liées, en pareille conjecture, de prendre sans retard et de ne décliner sous aucun prétexte les arrangements militaires qui seraient commandés par leur intérêt commun, conformément aux clauses et prévisions ci-dessus énoncées[1]. »

Bismarck montra à toute la diplomatie de Berlin l'original de ce document, qui fut unanimement reconnu comme étant de l'écriture de

1. Voir *Empire Libéral*, t. VIII, p. 562 et suiv.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Benedetti. Dans un télégramme adressé à son ambassadeur à Londres (28 juillet) et dans deux circulaires aux représentants de la Confédération du Nord, il le commenta : Le gouvernement français, selon lui, n'avait cessé de solliciter le concours de la Prusse pour réaliser ses vues ambitieuses sur la Belgique et sur le Rhin. Ces tentatives étaient devenues plus pressantes depuis que le conflit entre la Prusse et l'Autriche s'était aggravé. La première proposition d'alliance offensive et défensive contre l'Autriche, avait été présentée, en termes réitérés et presque menaçants, à la veille des hostilités en mai 1866 et appuyée par une note du prince Napoléon que le chancelier avait aussi entre les mains. Quand cette proposition eut été rejetée par la Prusse, le gouvernement français, ne comptant plus sur le prix dont on ferait payer son secours, s'était efforcé d'amener la défaite prussienne. Après Sadowa, la France, à plusieurs reprises, avait fait des offres au détriment de la Belgique et de l'Allemagne. Ce fut d'abord, le 6 août 1866, un projet de cession de la rive gauche du Rhin[1], puis, en mars 1867, l'acquisition du Luxembourg, et, après l'échec de ces négociations, des propositions comprenant la Belgique et l'Allemagne du Sud. C'est alors que se débattit le traité écrit de la main de Benedetti. Le prince Napoléon avait manifesté les mêmes vues

1. Bismarck publia quelques jours après dans le *Journal officiel* du 9 août le texte de ce traité proposé par Drouyn de Lhuys.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

dans un voyage à Berlin en mars 1868. L'impossibilité d'acquiescer à ces projets n'avait jamais été douteuse, mais le chancelier jugea utile, dans l'intérêt de la paix, de laisser aux hommes d'État français leurs illusions, sans leur faire de promesses même verbales. Il traita leur demande d'une manière dilatoire, présumant que la ruine de leurs espérances mettrait en danger la paix nécessaire à l'Allemagne et à l'Europe. Les différentes phases de mécontentement de la France et d'envie qu'elle a eue de faire la guerre, traversées par la Prusse de 1866 à 1869, coïncident avec les dispositions favorables ou l'éloignement que les agents français croyaient trouver relativement à leurs convoitises. « C'est uniquement la conviction définitive de ne pouvoir arriver *avec nous* à une extension de frontières qui a déterminé l'Empereur à essayer de l'obtenir contre nous. Il y a même des raisons de croire que si les publications actuelles n'avaient pas eu lieu, la France, lorsque ses préparatifs de guerre et les nôtres eussent été achevés, nous eût offert de réaliser de concert, à la tête d'un million de combattants prêts à entrer en campagne, vis-à-vis de l'Europe encore désarmée, les propositions qu'elle nous avait précédemment faites, avant ou après la première bataille et de conclure la paix sur la base des propositions Benedetti, aux dépens de la Belgique. » (29 juillet, 12 août). Ce roman historique est devenu le fond de l'argumentation des historiens allemands

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

contre nous. Et cependant, sauf un point que nous ne dissimulerons pas, il est, d'un bout à l'autre, contraire à la vérité.

Il est faux qu'avant 1866, l'Empereur ait réclamé les provinces rhénanes ou la Belgique; loin d'insister d'une manière menaçante sur une demande quelconque, il a causé de véritables tourments à Bismarck par son attitude impénétrable, en n'en présentant aucune. « Bismarck pense, télégraphiait le ministre italien Barral à La Marmora, (4 mai), que la mobilisation complète est retardée par les allures mystérieuses de Napoléon, dont il a été impossible jusqu'ici de pénétrer les intentions. » Govone, l'envoyé italien négociateur du traité entre la Prusse et l'Italie, écrivait (7 mai) : « M. de Bismarck désire connaître les intentions et les désirs de l'Empereur; il en a parlé à M. de Barral, il lui a dit de tâcher d'en savoir quelque chose par le commandeur Nigra. On ne peut comprendre ce que veut l'Empereur. » Le même envoyé renouvelle le même renseignement, le 26 mai : « Bismarck m'a dit en pesant ses paroles : « Il y a six mois, lorsque je parlai à l'Empereur des événements actuels, il parut content de certains arrangements qui conviennent également à la Prusse. Maintenant que nous sommes à la veille du dénouement et qu'il conviendrait de nouer des accords plus positifs, il se refuse absolument à toute explication. Le 3 juin, Govone raconte qu'après l'échec du Congrès, Bismarck lui dit : « J'aurais été content d'aller à Paris pour m'aboucher avec

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

l'Empereur et connaître le maximum des concessions qu'il désire pour la France. »

Non seulement l'Empereur n'a alors rien demandé, mais il a expressément manifesté sa répugnance à revendiquer les provinces rhénanes. «L'Empereur, écrivait de Paris Nigra à La Marmora le 24 mai, répugne à annexer des provinces allemandes à la France et à se créer ainsi une nouvelle Vénétie. » Mais si Napoléon III ne réclamait rien, Bismarck offrait. Govone est des plus explicites : « Je demandai, si au delà du Rhin, il n'y avait pas quelque partie du pays où il fût possible d'obtenir un vote populaire favorable à une annexion à la France. Le comte de Bismarck répondit : « Aucune ; les agents français eux-mêmes, qui ont parcouru le pays pour connaître les idées des populations, rapportent tous qu'aucune votation qui ne fût pas fictive ne pourrait réussir, de sorte qu'il ne resterait qu'à *indemniser la France avec la partie française de la Belgique et de la Suisse*[1] ». Ainsi, avant Sadowa, l'Empereur n'a présenté aucune proposition d'aucun genre sur aucun ton, ni modéré, ni violent. Au contraire, Bismarck n'a cessé de faire avec instance des ouvertures toujours inutiles.

Il est faux que, déçu de n'avoir pas été écouté dans des propositions qu'il n'avait pas faites, Napoléon ait travaillé à la défaite prussienne. Les hostilités commencées, il déclara sa neu-

1. La Marmora, Un pō piu di luce p. 200, 221, 242, 275, 250.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

tralité. Or, à qui devait profiter cette neutralité? Le général La Marmora l'a expliqué. « Évidemment, la neutralité de la France était plus utile à la Prusse qu'à l'Autriche, car elle lui avait permis de dégarnir le Rhin et de porter toute son armée contre l'Autriche. Pour que la neutralité de la France fût utile aussi à l'Autriche et lui permît de réunir ses troupes de Vénétie à son armée principale, il fallait que la neutralité de la France fût accompagnée de celle de l'Italie[1]. » En effet, pendant la guerre, les provinces rhénanes furent totalement dégarnies de troupes : les Prussiens eussent-ils ainsi laissé l'accès de leur maison ouverte et se seraient-ils exposés à être assaillis sur leurs derrières, s'ils n'avaient pas eu une confiance entière en la bienveillance de l'Empereur? Du reste, Bismarck qui, comme tous les grands fabricateurs de mensonge, se contredit sans vergogne, a reconnu les services qu'à cette époque lui avait rendus Napoléon III[2]. Avant même d'avoir ainsi reconnu publiquement sa dette, il avait écrit à l'Empereur pour le remercier. Beust, dans un rapport officiel, raconte le propos suivant de l'Empereur Guillaume à Gastein en 1871 : « Un mot de S. M. qui me sembla intéressant

1. La Marmora P. 308.

2. « Bismarck. Discours du 20 février 1879 ». « A mon sens *c'est politiquement un bonheur que jusqu'à la bataille de Sadowa*, jusqu'au moment où il fut désabusé sur la force militaire des deux parties, *l'Empereur Napoléon soit resté bienveillant pour nous et personnellement surtout bienveillant à mon égard.* »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

est que la France avait consommé sa ruine dès 1866, attendu que Napoléon pouvait et devait attaquer l'armée prussienne par derrière. Lui, roi de Prusse, ne voulait pas croire à la neutralité de la France, et ce ne fut qu'après une longue résistance qu'il avait consenti à dégarnir la province rhénane. Aussi avait-il toujours conservé beaucoup de reconnaissance à l'Empereur Napoléon. »

Il est vrai qu'après Sadowa, anéanti par la maladie, entraîné par de détestables conseillers, confus d'avoir perdu en jouant sur deux cartes, espérant masquer aux yeux de l'opinion une faute irréparable, l'Empereur a succombé à la tentation et autorisé les conquêtes de la Prusse en réclamant un salaire pour des complaisances qu'il n'aurait pas dû avoir; il est vrai que son ambassadeur a pris soin d'en laisser le procès-verbal écrit entre les mains de Bismarck, qui, lui, n'a pas commis la bévue de nous fournir la preuve de ses sollicitations. Mais, Bismarck n'a pu rester dans le vrai et a mis un mensonge à côté d'un document d'une irrécusable authenticité. « Ce projet de traité, a-t-il dit, se place après l'affaire du Luxembourg. » Placé à sa date, à la mi-août 1866, c'était un fait accidentel qui ne se prolongeait pas jusqu'en 1870 et n'avait aucun rapport avec la guerre. Reporté après l'arrangement du Luxembourg, il indiquait l'aveuglement d'une passion chronique, dont il n'était pas insensé de supposer l'influence agissante encore en 1870. La lecture du projet

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

démontre la supercherie. L'article 2 dit : « S. M. le Roi de Prusse promet de faciliter à la France *l'acquisition du Luxembourg* ». On comprenait cette stipulation en août 1866, le sort du duché n'étant pas encore fixé ; elle était une impossibilité à la fin de 1867, au lendemain de la transaction acceptée par la France et par la Prusse, qui instituait la neutralité du Luxembourg et le mettait sous la sauvegarde collective de l'Europe et, par conséquent, ne le laissait plus à la disposition de la Prusse ou de la France.

Cette transposition de dates donne au projet de rapines de 1866 un caractère et une durée qu'il n'a point eus : en réalité ce ne fut qu'une velléité fugitive qui ne se traduisit par aucun acte d'exécution, presqu'aussitôt abandonnée qu'écoutée. A partir de 1867 elle ne demeure dans l'esprit de l'Empereur que comme un mauvais cauchemar, et ne tient aucune place dans ses projets diplomatiques. Il était plus mécontent d'avoir demandé que de n'avoir pas obtenu. Regrettant d'avoir favorisé sans profit le principe de la conquête et abandonné sans prévoyance celui des nationalités, il flotta de 1867 à 1870 jusqu'à mon entrée dans ses conseils, en incohérence et indécision, n'osant ni assumer ni répudier les conséquences de ses complaisances fatales. Le programme que je lui soumis fut d'accepter sans arrière-pensée les faits accomplis, de ne pas considérer, avec Thiers, Sadowa comme une défaite française dont nous devions prendre notre revanche, de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

laisser à l'Allemagne la pleine liberté de son développement intérieur et de rendre à notre politique extérieure l'assiette dont elle manquait, en répudiant la politique de la conquête et en revenant à celle des Nationalités. L'Empereur accepta ce programme avec des réserves. Quand j'eus été investi de sa confiance il ne renouvela pas ces réserves et, je l'affirme solennellement, dans nos conversations les plus confidentielles je n'ai jamais surpris dans sa pensée la moindre velléité de revanche de Sadowa, ni un désir quelconque de conquête ni d'autre préoccupation que celle de maintenir la paix.

III

L'effet de la divulgation de Bismarck fut foudroyant. Le prince Charles de Roumanie le constate dans son journal : « La révélation de ces propositions fait un tapage épouvantable dans le monde entier; c'est un merveilleux coup d'échecs dû au génie du Chancelier ». Nous aussi nous sentîmes cruellement le coup porté à notre cause. Nous fûmes suffoqués, anéantis, désespérés de cette publication meurtrière. Nous ne savions comment expliquer, comment nous défendre. L'Empereur comprit que lui seul pouvait nous donner une contenance. Il écrivit à Gramont : « Mon cher duc, je crois qu'à propos du traité reproduit par le *Times*, on pourrait mettre dans le *Journal officiel* la phrase suivante qui est

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

la vérité : « Après le traité de Prague, plusieurs pourparlers ont eu lieu à Berlin entre M. de Bismarck et l'ambassadeur de France au sujet d'un projet d'un traité d'alliance. Plusieurs des idées contenues dans le document inséré par le *Times* ont été soulevées. Quant aux propositions dont on avait pu parler, l'Empereur Napoléon les a rejetées. » Parlez de cela avec M. E. Ollivier. Mille amitiés. » (26 juillet). Une seconde lettre datée de Metz vint ensuite (28 juillet) : « Mon cher duc, en partant ce matin, j'ai oublié de vous dire qu'il serait bien nécessaire de faire le plus tôt possible une dépêche à La Valette afin de rejeter sur qui de droit l'initiative et la responsabilité du prétendu traité. « Voici ce que m'a rappelé mon cousin Napoléon, et ce qui est conforme à mes souvenirs. M. de Bismarck a dit au prince Napoléon à Berlin : « Vous cherchez une chose impossible, vous voulez prendre les provinces du Rhin qui sont allemandes et qui veulent le rester ; pourquoi ne pas vous adjoindre la Belgique, où existe un peuple qui a la même origine, la même religion et parle la même langue ? J'ai déjà fait dire cela à l'Empereur. S'il entrait dans ces vues, nous l'aiderions à prendre la Belgique. Quant à moi, si j'étais le maître, et que je ne fusse pas gêné par l'entêtement du Roi, cela serait déjà fait. » Ceci est authentique. M. de Goltz me l'avait déjà dit. Aussi lorsqu'à l'époque de l'Exposition, le roi des Belges parla à Napoléon de ses inquiétudes sur

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

mes intentions, mon cousin lui répondit : « Vous devriez être très reconnaissant à l'Empereur, car Bismarck lui a offert la Belgique et il l'a refusée. » En ce moment, c'est la Prusse qui a fait l'offre, et c'est nous qui avons éludé de répondre. Croyez à ma sincère amitié. »

L'Impératrice régente ajouta le renseignement suivant (30 juillet) : « Mon cher ministre, si mes souvenirs ne me font pas défaut, vous devez avoir des dépêches à l'occasion de l'affaire du Luxembourg, qui constatent nos bons procédés pour l'Angleterre et la *preuve* que c'est la Prusse qui nous avait offert la Belgique quelque temps avant. C'est après constatation faite que l'Angleterre se mit de cœur à aplanir les difficultés. Lord Cowley était au fait de cette affaire. Croyez à tous mes sentiments. »

Le prince Napoléon me répéta ce qu'avait rappelé l'Empereur. En 1866, partisan d'une alliance avec la Prusse à des conditions nettement déterminées, et causant de ce projet avec Nigra, son ami, il avait esquissé par écrit les conditions de cette alliance telles qu'il les concevait. Nigra avait ramassé le papier, l'avait montré puis remis à son compère Goltz, lequel l'avait transmis à Bismarck. L'Empereur, loin d'en avoir exigé ou recommandé l'acceptation, en ignorait l'existence, et si on la lui avait révélée, il ne l'aurait pas approuvée, car une alliance contre l'Autriche n'était pas entrée un instant dans ses combinaisons. S'il eût accepté une action avec qui que ce soit, il se serait

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

allié avec l'Italie et n'aurait pas facilité le traité de cette dernière avec la Prusse, auquel il se prêta uniquement parce qu'il était résolu à ne plus se lancer dans une guerre. Le prince ne s'était pas plus mêlé en mars 1868 qu'en mai 1866 d'une négociation relative à la Belgique. En 1868, venu à Berlin, en voyageur, sans caractère officiel, il n'avait eu ni à repousser, ni à accepter l'ouverture de Bismarck ; il l'avait écoutée, et à son retour à Paris, il en avait entretenu l'Empereur, lequel ne l'avait pas même prise en considération.

Benedetti intervint lui-même. Les explications qu'il donna, d'abord dans le particulier, puis dans les journaux (29 juillet), peuvent se résumer ainsi : « Il est de notoriété publique que Bismarck nous a offert, avant et pendant la guerre de 1866, de contribuer à réunir la Belgique à la France en compensation des agrandissements qu'il ambitionnait et qu'il a obtenus. Dès l'année 1865, il essayait de diriger de ce côté la pensée de notre chargé d'affaires à Berlin, M. Lefebvre de Béhaine, en lui disant que la Prusse reconnaîtrait volontiers à la France le droit de s'étendre éventuellement partout où l'on parle français dans le monde, désignant clairement certains cantons de la Suisse aussi bien que de la Belgique. Le gouvernement de l'Empereur étant resté sourd à ces excitations, Bismarck, après Sadowa, désirant assurer les conquêtes de la Prusse par une alliance avec nous, exprima la même pensée

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

à Béhaine qui se trouvait au quartier général à Brünn pendant un voyage de Benedetti à Vienne du 14 au 17 juillet. « Votre situation est bien simple, disait-il, il faut aller trouver le roi des Belges, lui dire que les inévitables agrandissements politiques et territoriaux de la Prusse vous paraissent inquiétants, qu'il n'y a qu'un moyen pour vous de parer à des difficultés dangereuses et de rétablir l'équilibre dans des conditions rassurantes. Ce moyen, c'est d'unir les destinées de la Belgique aux vôtres par des liens si étroits que cette monarchie, dont l'autonomie serait d'ailleurs respectée, devienne au Nord le véritable boulevard de la France, rentrée dans l'exercice de ses droits naturels[1]. » A son retour, à Nickolsbourg, c'est à Benedetti qu'il exprima l'avis que nous devions chercher un équivalent en Belgique et qu'il offrit de s'entendre avec nous [2]. Au moment de la conclusion de la paix de Prague et en présence de l'émotion que soulevait en France l'annexion du Hanovre, de la Hesse électorale et de Francfort à la Prusse, M. de Bismarck témoigna de nouveau le plus vif désir de rétablir l'équilibre rompu par ces acquisitions. Diverses combinaisons respectant l'intégrité des États voisins de la France et de

1. Lefebvre de Béhaine à Drouyn de Lhuys, le 25 juillet 1866. Je n'ai pas trouvé cette dépêche importante aux Archives : la minute m'en a été communiquée par la famille de Béhaine.

2. Benedetti à Drouyn de Lhuys, 26 juillet 1866.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

l'Allemagne furent mises en avant; elles devinrent l'objet de plusieurs entretiens pendant lesquels M. de Bismarck inclinait toujours à faire prévaloir ses idées personnelles. Dans une de ses conversations, et afin de rendre un compte exact de ses combinaisons, j'ai consenti à les transcrire en quelque sorte sous sa dictée. La forme, non moins que le fond, démontre clairement que je me suis borné à reproduire un projet conçu et développé par lui. M. de Bismarck garda cette rédaction, voulant la soumettre au Roi. De mon côté, je rendis compte en substance au gouvernement impérial des communications qui m'avaient été faites. L'Empereur les repoussa dès qu'elles parvinrent à sa connaissance. Je dois dire que le roi de Prusse lui-même ne parut pas vouloir en agréer la base et, depuis cette époque, c'est-à-dire pendant les quatre dernières années, je ne suis plus entré dans aucun nouvel échange d'idées à ce sujet avec M. de Bismarck. »

Sans examiner ce que valait cette explication, comme il fallait en donner une, nous autorisâmes Gramont à la reproduire dans ses circulaires[1]. On ne peut ne pas être frappé du ton gêné, un peu sourd dont il le fit. Bien autrement nettes, vibrantes et accentuées furent les protestations contre la pensée que nous prêtait Bismarck d'avoir fait la guerre pour obtenir une extension de nos frontières aux dépens de la

1. Dépêche au marquis de La Valette du 27 juillet. Circulaire aux agents diplomatiques du 4 août.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Belgique. Où? quand? par l'intermédiaire de qui avions-nous proposé, insinué quoi que ce fût qui ressemblât à un projet de spoliation au détriment d'un voisin quelconque? Nous défiâmes Bismarck de le dire, et je rédigeai, au nom de mes collègues, une sommation hautaine qui fut insérée dans une circulaire à nos agents (4 août) : « A la face de l'Europe, les ministres de Sa Majesté mettent M. de Bismarck au défi d'alléguer un fait quelconque pouvant faire supposer qu'ils aient manifesté directement ou indirectement, par la voie officielle ou la voie d'agents secrets, l'intention de s'unir à la Prusse pour accomplir avec elle sur la Belgique l'attentat consommé sur le Hanovre. Nous n'avons ouvert aucune négociation avec M. de Bismarck, ni sur la Belgique, ni sur tout autre sujet. Bien loin de chercher la guerre comme on nous en accuse, nous avons prié lord Clarendon d'intervenir auprès du ministre prussien pour provoquer un désarmement réciproque... Quelles que soient les calomnies inventées par le chancelier fédéral, nous sommes sans crainte, il a perdu le droit d'être cru. La conscience de l'Europe et l'histoire diront que la Prusse a cherché la guerre actuelle, en infligeant à la France, préoccupée du développement de ses institutions politiques, un outrage qu'aucune nation fière et courageuse n'aurait pu accepter sans mériter le mépris des peuples! »

Que répondit Bismarck? Rien. Il fit écrire par Thile une circulaire sur les projets de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

désarmement et éluda notre sommation. J'adressai, un démenti catégorique au *Times*. Le général Türr[1], fidèle ami de la France, nous apporta le concours de sa loyale parole. Il adressa de Vienne une lettre ouverte à Bismarck le 2 août 1870 : « Le 10 juin 1866, j'étais assez heureux pour pouvoir vous entretenir dans votre cabinet de travail ; le 11 juin, j'ai passé une heure avec vous sous le grand arbre de votre jardin. Votre Excellence était très inquiète au sujet de l'issue de la guerre qui devait bientôt commencer. Vous me disiez alors : « Ah ! si Napoléon voulait, il nous serait aisé de faire la guerre ; l'Empereur pourrait prendre la Belgique, le Luxembourg même, et pourrait ainsi rectifier la frontière de la France. *J'ai proposé déjà tout cela à Napoléon, mais il n'a pas voulu accepter*. Quand vous irez à Paris, je vous prie d'en faire mention au prince Napoléon. » « Au mois de février 1867, j'eus encore l'honneur de vous entretenir : — C'est grâce à l'Empereur Napoléon que nos armes ont remporté la victoire en 1866, m'avez-vous dit. Sa neutralité et sa loyauté ont facilité notre plan de campagne ; comme il n'a exigé aucune compensation, je suis prêt à appuyer la France en tout. Si l'Empereur Napoléon voulait exprimer un désir quelconque, je me charge de sa réalisation en quelques mois. Par exemple, s'il voulait le Luxembourg, qu'il favorise la création

1. Voir *Empire Libéral*, t. XI, p. 203-204.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ou le développement d'un parti français demandant ouvertement cette annexion à la France. Je n'examinerai pas même si c'est la majorité de la population qui optera pour l'union ; j'accepterai sans mot dire le fait accompli. Quant à la Belgique, j'ai déclaré plusieurs fois, et je répète ici, que si l'Empereur Napoléon veut occuper la Belgique, nous opposerons nos baïonnettes au gouvernement qui chercherait à y mettre obstacle. »

Le temps a emporté toutes les allégations de Bismarck. Malheureusement, il n'a pas respecté celles de Benedetti. Lui-même a été obligé d'en rétracter une importante. Il avait soutenu, dans son livre sur sa mission en Prusse, que l'Empereur avait repoussé la tentation de Bismarck. Cette assertion devint difficile à maintenir en présence d'une lettre de Napoléon III à Rouher (26 août) trouvée aux Tuileries et publiée dans les papiers secrets : « Je vous envoie le projet de traité avec mes observations en marge... Benedetti peut donc, sauf quelques petits changements, *accepter en principe.* » Là-dessus Benedetti a tenté une nouvelle explication : « Les observations que l'Empereur avait consignées en marge du projet tendaient à limiter nos agrandissements à l'acquisition du Luxembourg et au rétablissement de notre frontière de 1814, combinés avec le maintien, dans une juste mesure, de la souveraineté des États du midi de l'Allemagne, qui

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

auraient exclusivement la garde de leurs places fortes respectives. C'était, en réalité, décliner la combinaison de M. de Bismarck tout en m'autorisant à l'accepter en principe comme base de négociation[1] ».

Cette explication n'a pu être maintenue. Pendant son règne, Rouher, le Vice-Empereur, se jugeant le maître de l'État, entassait chez lui les documents diplomatiques déposés aux Affaires Étrangères ou ceux plus intimes que l'Empereur lui confiait. Comment, en 1870, ces documents se trouvèrent-ils au château de Cerçay,[2] près Brunoy, propriété privée du ministre d'État, je l'ignore. Ce qui est certain, c'est qu'en octobre 1870 un gros de chasseurs mecklembourgeois les découvrit dans une cachette. Ils commençaient à les brûler quand un officier qui comprit l'importance de la trouvaille, les arrêta, emballa les papiers en de grandes caisses et les expédia à Versailles à Bismarck. On a prétendu que ces papiers ont servi à celui-ci à mater les dernières résistances qu'opposaient les ministres des États du Sud à ses projets d'Unité : ils ne lui furent pas moins utiles pour détruire la dernière version de Benedetti sur le projet de conquête belge. Bismarck y trouva en effet des lettres de Rouher et de Benedetti démontrant que l'Empereur, loin d'avoir refusé en principe

1. Voir, sur le traité belge, *Empire libéral*, t. VIII, p. 561 et 640.

2. Voir l'Étude intéressante de M. Joseph Reinach : *Un chantage historique*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

l'offre de Bismarck, avait ordonné une négociation sur un traité envoyé de Paris tout libellé et que ce traité portait sur la Belgique et non sur le Luxembourg[1]. Seulement Bismarck ne s'aperçut pas qu'en confondant Benedetti il se confondait aussi lui-même. Les lettres de Benedetti et de Rouher qu'il invoquait étaient datées de Juillet et d'Août 1866 : donc la négociation n'avait pas eu lieu, comme il le prétendait faussement, en 1867 au lendemain de l'échec de la tentative sur le Luxembourg.

Je constate avec fierté, après avoir démontré ce que valaient les assertions de Bismarck et de Benedetti, que les nôtres sont restées intactes. Le défi qu'en face de l'Europe nous avons jeté à Bismarck n'a pas été relevé, il ne le sera jamais. On aura beau fouiller dans les archives et les petits papiers, on ne trouvera jamais une ligne, un mot démontrant que nous ayons eu deux politiques, l'une publique, l'autre occulte, et qu'en affirmant notre volonté pacifique, nous ayons sournoisement prémédité la guerre pour voler la Belgique! On a violé le secret de toutes les correspondances officielles et confidentielles de l'Empire; nos ennemis français et étrangers ont eu entre les mains tous nos écrits, ils n'ont rien trouvé, eux non plus, qui justifiât l'accusation prussienne, rien, absolument rien. Il y a eu sous notre ministère une négociation secrète, comme il y en avait eu une sous le ministère

1. Voir *Empire Libéral*, t. VIII, p. 640.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Rouher, avec cette différence que celle de Rouher était avec la Prusse pour voler la Belgique, et la nôtre avec l'Angleterre pour détrousser la guerre par un désarmement.

Si, à ce moment, j'avais eu entre les mains les documents dont je viens de me servir, la tentative de Bismarck de nous déshonorer n'eût pas réussi et il eût été battu une troisième fois diplomatiquement, comme il l'avait déjà été deux fois. Mais je ne pouvais alors opposer à ces impostures que des dénégations. Benedetti avait beau attribuer à Bismarck l'initiative de la négociation, il n'en pouvait fournir aucune preuve, tandis que la production du traité écrit de sa main établissait d'une manière indéniable que l'Empereur, Rouher et Moustier avaient au moins cédé à la tentation, et cette évidence enleva tout crédit à nos protestations. Que Bismarck leur eût offert la pomme, cela ne les justifiait pas, ils l'avaient croquée à si belles dents ! Un tolle général s'éleva de toutes parts contre nous. Cette fois Bismarck fut victorieux sur toute la ligne.

Au début de l'affaire, l'opinion publique nous était plus sympathique qu'à notre adversaire[1] et presque tous les hommes d'État reconnaissaient que, depuis trois ans, le gouvernement de l'Empereur dans ses relations avec la Prusse, était arrivé jusqu'aux dernières limites de la patience et de la longanimité[2]. La demande de garanties

1. Beust, *Mémoires*, t. II, p. 329.
2. Malaret à Gramont, 12 juillet.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

nous avait fait perdre une partie de ces sympathies; la brutalité du soufflet d'Ems nous les avait rendues; la révélation du traité belge nous les aliéna définitivement. La réprobation n'était à infliger qu'à l'ambassadeur coupable d'avoir étourdiment laissé entre les mains d'un ennemi la preuve écrite d'un projet de brigandage. On ne nous l'épargna point cependant, à nous innocents de cette vilenie et de cette sottise, et quoique n'étant que victimes, nous fûmes traités en complices. Il n'y eut plus, en Europe, un seul homme d'État, qui ne nous fût hostile[1]. A l'exception des intéressés, personne n'avait douté d'abord de notre sincérité; de ce moment, personne n'y crut plus. On cessa de voir en nous des hommes de paix, se redressant sous un outrage inattendu et immérité, et nous n'apparûmes plus que comme des hommes de rapine, en quête d'un prétexte pour se ruer sur les voisins. Nous n'avions qu'un moyen de nous dégager d'un acte que nous condamnions : c'était de nous retirer. Nous n'y pensâmes même pas, car en un pareil moment se démettre eût été une désertion, et nous demeurâmes humiliés, accablés sous le fardeau d'une mauvaise action qui n'était pas la nôtre. C'était encore une pierre de la ruine autoritaire qui croulait sur notre tête.

1. Tallichet, Bibliothèque universelle de Lausanne, juin 1871 : « La publication du traité Benedetti avait suffi pour tourner l'Europe contre la France. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

CHAPITRE XIII

LES NEUTRALITÉS. — ANGLETERRE. — ESPAGNE. — ROUMANIE. — RUSSIE. — DANEMARK. — SUÈDE. — SUISSE. — HOLLANDE. — BELGIQUE.

I

L'effet que les révélations de Bismarck produisirent fut surtout sensible en Angleterre. La reine, Allemande par ses inclinations comme par ses souvenirs, s'était prononcée ardemment contre nous. Son journal nous l'apprend : « Le Dr Macleod a prêché d'une manière admirable sur la guerre, et, sans nommer la France, il a fait comprendre à tout le monde ce qu'il voulait dire en montrant comment Dieu punit la méchanceté, la vanité et la sensualité. Les passages des prophètes et des psaumes qu'il a lus étaient vraiment extraordinaires, tant ils semblaient applicables à la France. » La reine ne se contenta pas de nous être personnellement hostile; elle pesa sur son cabinet de toute son influence qui n'était pas médiocre, surtout sur Granville, particulièrement dévoué. Nous nous étions ingéniés à gagner les ministres anglais; nous

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

avions sollicité leur intervention, écouté leurs conseils; leur ambassadeur Lyons avait été le confident de toutes nos heures, et, pour ainsi dire, admis comme témoin à nos délibérations, mais nous n'avions pas réussi à triompher de leur parti-pris prussien. Gramont a pensé que ces mauvaises dispositions furent accrues par celles de La Valette, qui, en recommandant officiellement nos demandes, les déplorait dans ses conversations.

Leur première manifestation fut un memorandum dans lequel Granville protestait contre l'assertion de Gramont que tous les cabinets, auxquels s'était adressé le gouvernement français, semblaient admettre la légitimité de nos griefs. « J'ai exprimé, dit-il, mon regret d'un événement qui avait causé un grand déplaisir au gouvernement et au peuple de France, mais je me suis soigneusement abstenu d'admettre que la cause était suffisante pour recourir à des mesures extrêmes, tandis que j'ai blâmé l'action précipitée et recommandé qu'aucun moyen ne restât inemployé pour empêcher l'interruption de la paix générale[1]. » Gramont répondit qu'il avait en effet compris le gouvernement de la reine dans sa déclaration et qu'il ne croyait pas avoir eu tort, les efforts amicaux tentés par le gouvernement anglais à Madrid et ailleurs pour écarter la candidature Hohenzollern, indiquant qu'il considérait que la France se plaignait

1. Granville à Lyons, 13 juillet 1870.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

avec raison du choix du prince et des circonstances qui l'avaient accompagné[1].

Nous eussions désiré que le gouvernement anglais communiquât à ses Chambres les détails de la négociation secrète de Clarendon relative au projet de désarmement. Cela eût fourni à l'opinion anglaise la preuve que nous tramions la paix et non la guerre. Granville fit entendre à La Valette qu'il lui était difficile de tenir compte de ce désir : sa position lui imposait une réserve absolue; La Valette l'accusait de froideur; Bernstorff lui adressait le même reproche; cette négociation à laquelle La Valette avait fait allusion, son gouvernement s'était engagé, à cet égard, à un secret absolu. — Gladstone, de son côté, en réponse à l'interpellation de Seymour, avoua que « des communications avaient été échangées entre Clarendon d'une part, la France et la Prusse de l'autre, que Clarendon leur avait toujours conservé un caractère confidentiel, et qu'il pensait, d'accord avec Granville, que, même dans le cas où il en existerait des traces, le cabinet de Londres, en vue des égards dus aux deux puissances, ne se considérerait pas comme autorisé à les faire connaître[2] ».

Le gouvernement anglais proclama sa neutralité le 19 juillet et consentit même à assumer la protection de nos nationaux en Allemagne, sauf à accepter la même mission si on le lui

1. Lyons à Granville, 15 juillet.
2. De La Valette, 22 juillet.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

demandait au profit des Allemands en France. Mais ce fut des États-Unis que la Prusse réclama ce bon office.

La publication du traité Benedetti changea en malveillance accusée la froideur anglaise. Le 15 juillet, Gramont avait protesté qu'en toutes circonstances, nous respecterions d'une manière absolue la neutralité de la Belgique, du Luxembourg, de la Hollande et de la Suisse, à moins que la Prusse ne la violât, auquel cas nous reprendrions notre liberté d'action. Après la publication du traité, cette promesse ne suffit plus à Granville et Gladstone. La Valette écrivit à Gramont : « Ma correspondance officielle ne vous a pas laissé ignorer l'extrême émotion qu'ont fait naître, en Angleterre, dans les masses, comme dans les sphères gouvernementales, les publications auxquelles nous avons dû répondre. Nos explications n'ont atteint qu'en partie le but que nous nous proposions. Si elles ont un peu calmé l'irritation profonde qu'on ressentait contre nous, elles laissent subsister de vives inquiétudes sur le sort réservé à la Belgique. L'Angleterre a pris acte sans doute, des déclarations qui lui ont été faites par les deux belligérants, mais elle constate aussi les réserves formulées de part et d'autre et elle se demande quelle sera la condition de la Belgique vis-à-vis de la puissance victorieuse, de quelque part que se soit produite la violation de la neutralité. Je remarque, depuis quelques jours déjà, ces préoccupations non

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

seulement chez les ministres anglais, mais dans les Chambres, dans les journaux, dans l'opinion publique, à tous les degrés. Lord Granville ne cherchait même pas à me les dissimuler, et, à travers ses hésitations, ses réticences, je pressentais qu'on nous mettrait bientôt en demeure de nous prononcer plus nettement encore que nous ne l'avions fait[1]. »

Ce pressentiment se réalisa. Les ministres anglais nous demandèrent de signer un traité renouvelant les stipulations de celui de la quintuple alliance du 1er avril 1839. Ce traité stipulait par son article premier que les forces de terre et de mer de l'Angleterre devraient, le cas échéant, coopérer à la défense de la neutralité belge, avec les forces, soit de la Prusse, soit de la France, contre celle des deux puissances belligérantes qui violerait cette neutralité. La coopération de l'Angleterre ne devait pas s'étendre au-delà des limites de la Belgique et n'impliquait pas une participation aux opérations générales de la guerre. Le traité resterait en vigueur pendant toute la durée de la guerre et pendant les douze mois qui suivraient la ratification de la paix ; après l'expiration de ce délai, l'indépendance et la neutralité de la Belgique continueraient à être garanties par le traité de 1839.

Ce nouveau traité n'était pas seulement inutile, il était dangereux : il affaiblissait l'autorité de tous les traités en paraissant supposer qu'au

1. Lettre particulière du 31 juillet 1870.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

bout de quelque temps leur valeur était tellement affaiblie qu'il fallait les rajeunir par un titre nouveau. Il était, de plus, blessant, car, quoique l'on en demandât un semblable à la Prusse, il était évident qu'il était motivé par le crédit accordé aux divulgations de Bismarck. « L'Angleterre est bien soupçonneuse, écrivait l'Empereur à Gramont, il faut répondre que ce qu'elle nous demande n'est pas opposé à nos déclarations. Cette déclaration est désagréable, car elle est faite contre nous, mais aujourd'hui il faut bien en passer par là[1]. » Nous fîmes comme l'Empereur et nous en passâmes par cette humiliation. Nous nous bornâmes à réclamer quelques modifications de détail, qui ne furent pas admises; mais des explications suffisantes ayant été fournies par un *Memorandum*, nous n'insistâmes pas et nous adhérâmes au traité. La Prusse, avec une facilité bien compréhensible, en signa un semblable; la Russie et l'Autriche adhérèrent par des déclarations générales.

Quand l'acte fut définitivement régularisé, la fortune de la guerre avait déjà prononcé, et la précaution, superflue contre nous, se retourna contre l'Angleterre. Gortschakow s'affranchit des arrangements de 1856 en invoquant l'acte imprudemment exigé par les ministres asservis aux passions allemandes de la Reine. « Lorsque la valeur des garanties euro-

1. 9 et 11 août.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

péennes, écrivit-il, est frappée de nullité par les cabinets mêmes qui les donnent, lorsque, pour conserver quelque efficacité, elles doivent être renouvelées selon les circonstances du moment, il est impossible que la Russie seule soit liée au respect absolu d'un principe qui a cessé de prévaloir dans les transactions politiques[1]. » L'ironie est du meilleur goût : *receperunt mercedem suam*. Fasse le destin que l'Angleterre ne paye pas plus cruellement plus tard la malveillance et le manque d'équité de son gouvernement de 1870 envers le compagnon d'armes de Crimée, envers le souverain, qui, malgré les désaccords et les froissements passagers, lui demeura toujours un ami fidèle, loyal, inébranlable !

II

Au milieu de son triomphe diplomatique, Bismarck eut deux déconvenues, l'une venant de l'Espagne, l'autre de la Roumanie, où régnait cependant un prince prussien.

Le gouvernement espagnol, partageant les suspicions de notre droite, n'avait pas cru l'affaire terminée par la renonciation du prince Antoine au nom de son fils. Il attendit la notification de Léopold avec qui il avait traité, et ce ne fut que lorsqu'il eut reçu, le 14 juillet, de son ministre à Berlin, l'assurance que ce prince confirmait

1. A Novikoff 10-22 novembre 1870.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

l'acte de son père, qu'il considéra cet acte comme un fait authentique pouvant motiver des résolutions officielles. Il s'était alors empressé d'en informer le président des Cortès en le priant d'annuler la convocation du 20 juillet. Le soir même, Ruiz Zorilla réunissait la commission permanente et, après de longs débats animés, par 9 voix contre 4, la convocation fut annulée.

Bismarck, ne rendait pas responsable son compère Prim d'une renonciation qu'il attribuait aux Hohenzollern. Persuadé de sa fidélité à l'accord conclu, il lui fit demander quel serait le contingent sur lequel la Prusse pourrait compter. Mais Prim n'était plus le maître des résolutions du gouvernement espagnol; Serrano, plus puissant, fit déclarer la neutralité (28 juillet).

Cette neutralité s'imposait par une nécessité militaire. L'Espagne était hors d'état d'engager une action de guerre et de mettre ses forces sur un pied tant soit peu respectable sans le secours de subsides étrangers : la pacification de l'île de Cuba absorbait une partie importante de ses troupes de terre et de mer. Bismarck n'en fut pas moins irrité de ce qu'il considéra comme une défection inattendue. Il fit déchirer Prim par sa presse. Bucher remit à Busch la note suivante : « Les maîtres du pouvoir en Espagne veulent se tenir tranquilles dans le conflit entre la France et la Prusse, parce que la France pourrait leur créer des difficultés intérieures. Ils se laissent interdire par

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Bonaparte d'élire le roi qu'ils voulaient. Ils assistent les bras croisés et la mine basse à la lutte engagée entre d'autres peuples au sujet d'une affaire espagnole. Nous attendions autre chose du « gentilhomme castillan ». Dans les *Souvenirs* de Bismarck, on retrouve la même note : « Je considérai d'abord l'intervention française comme un préjudice, et partant comme une offense pour l'Espagne. Je comptais que le point d'honneur espagnol s'élèverait contre cette intervention. J'espérais pendant quelques jours que la déclaration de guerre de l'Espagne à la France suivrait celle que la France nous avait adressée. Je ne m'attendais pas à ce qu'une nation pleine d'amour-propre comme la nation espagnole restât tranquillement, l'arme au pied derrière les Pyrénées, à regarder les Allemands se battre à mort contre la France pour sauvegarder l'indépendance de l'Espagne et lui assurer la libre élection de son roi. » On touche du doigt l'intérêt de Bismarck à introniser une de ses créatures en Espagne.

Prim exhala sa mauvaise humeur en réclamant contre une phrase de la circulaire de Gramont. Celui-ci répondit que cette phrase visait la Prusse et non l'Espagne. Et nous redoublâmes de vigilance à la frontière, même contre les Alphonsistes, afin de ne donner aucun prétexte au mécontentement hargneux du complice de Bismarck. Du reste, l'affaire restait encore bonne pour lui puisqu'il n'avait pas à restituer l'argent reçu : il finit par se tenir tranquille

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

et se rallia à la politique de neutralité de Serrano. L'Espagne affirma officiellement cette neutralité le 28 juillet.

III

Le roi de Roumanie avait été quelque peu troublé de l'initiative de Strat. Il en avait fait la confidence à son père, si l'on en juge par la lettre que lui écrivit celui-ci : « Je dois décidément prendre ton Strat sous ma protection, car il s'est montré un serviteur dévoué et fidèle de ta personne et par conséquent aussi de ta famille. Il vint à Sigmaringen dans le moment de la plus grande conspiration du gouvernement français. J'appris de lui les véritables sentiments et intentions qu'on avait à Paris. *Il fut la cause*[1] *que je rendis publique la renonciation de Léopold peut-être vingt-quatre heures plus tôt que je ne l'aurais fait sans ses pressants conseils.* Je te prie de ne pas blâmer Strat, mais de le féliciter d'autant plus de ses bonnes intentions qu'il savait que tes adversaires en Roumanie avaient souhaité la guerre pour pouvoir te renverser. C'est pour cela que Strat voulait à tout prix détourner la guerre, car lui-même, pas plus que personne en France, n'avait le plus lointain sentiment de l'écrasante supériorité de nos armes[2]. »

1. Ceci explique comment le prince Antoine rendit publique dès le 12 juillet la renonciation de son fils.

2. Lettre du prince Antoine de Hohenzollern à son fils Charles, 10 août 1870.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Strat, rentré à Paris, s'était employé à procurer à son prince les bénéfices de son initiative. Il écrivit à Olozaga : « Monsieur l'ambassadeur, j'ai eu l'honneur de vous entretenir plusieurs fois de la situation difficile que les événements récents ont faite au prince Charles de Roumanie. En butte, depuis longtemps déjà, aux sourdes menées des agitateurs roumains et des factions rivales ainsi qu'aux rancunes de la Russie, sa qualité de prince d'origine prussienne lui donne aujourd'hui l'apparence d'un adversaire de la France, quand, au contraire, il a tout fait pour épargner au gouvernement de l'Empereur les fâcheuses extrémités de la guerre. Cette situation équivoque a cela de grave en ce moment qu'elle donne au parti révolutionnaire roumain, dont les relations avec la Russie ne peuvent être un secret pour la diplomatie française, une confiance aveugle qui augmente son audace. Assuré du concours de la Prusse et se persuadant que la France verrait avec plaisir le renversement du prince Charles ou y resterait indifférente, les Bratianistes ont pris une attitude dont s'alarment justement tous les Roumains qui croient que la prospérité de leur pays dépend de l'absence de toute agitation en Orient et de la prépondérance chez eux des idées occidentales. Je crois être en *droit* d'appeler la sollicitude du gouvernement impérial sur cette situation. *Ce n'est pas à moi qu'il appartient de rappeler ce que j'ai pu faire pour obtenir la renonciation*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

du prince Léopold, mais je ne puis me dispenser de me souvenir que je représente ici les intérêts du prince Charles et je les aurais compromis si la part que j'ai prise au désistement de sa famille ne profitait à la cause roumaine qui ne saurait être séparée de celle du prince Charles. Je viens donc vous prier, Monsieur l'ambassadeur, de seconder mes efforts auprès du gouvernement impérial pour en obtenir un témoignage public de sa détermination de ne pas laisser succomber le prince Charles sous les intrigues qui l'environnent. — J'ose croire que ce sentiment de sympathie est dû à la famille de Hohenzollern-Sigmaringen qui, dans cette circonstance, a pris moins conseil de ses sentiments prussiens que de son affection pour le prince Charles, et que la Roumanie, qui a pesé d'un si grand poids sur les déterminations de cette famille, a des titres sérieux à l'appui de la France. Je me propose de dire ces choses à M. de Gramont auquel je vais demander une audience, mais je fais appel à votre bienveillance et à votre esprit d'équité pour les faire entendre comme il faudrait qu'elles le fussent, et pour me prêter, en cette conjoncture délicate où ma responsabilité est en jeu, le concours généreux de votre appui. » (18 juillet.)

L'Empereur remplit aussitôt les engagements pris envers Strat, et toutes les relations avec les ennemis du prince furent rompues. Il fit dire à l'agent roumain d'écrire à son prince qu'il pouvait compter sur lui. En même temps, il proposa

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

à Vienne de le soutenir en commun. « La situation, en ce qui concerne la Roumanie, télégraphiait Strat, a changé du tout au tout. » Et il fut convenu que Strat lui-même serait compris dans la première promotion de la Légion d'honneur.

L'explosion de la guerre rendit la situation du prince Charles particulièrement difficile. Des sentiments très divers se croisaient en lui. Ancien officier prussien, membre de la famille de Hohenzollern, il était porté vers la Prusse; homme de délicatesse et d'honneur, il n'oubliait pas le concours que lui avait prêté l'empereur Napoléon; homme d'État consommé, il se rendait compte qu'il serait périlleux de heurter les sentiments chaleureux qui éclataient de toutes parts dans son peuple, en faveur de la France par affinité de race et en souvenir des services rendus. Les ardents patriotes eussent voulu que la Roumanie se mît immédiatement de notre côté et adoptât au moins une neutralité armée, prélude à une action militaire. Le prince fit remarquer que la neutralité convenait seule à un petit pays comme la Roumanie. Son ministère adopta cette politique, mais en l'accompagnant de commentaires tellement favorables à la France que, si la neutralité effective était maintenue, la neutralité morale ne l'était pas. A la Chambre, le député de l'opposition Blarenberg dit : « Que toute autre politique qu'une politique française était contraire aux sentiments de la nation et aux aspirations séculaires

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

des Roumains et rencontrerait dans le pays une invincible résistance. Le ministère lui-même, tout en étant obligé à plus de circonspection et en reconnaissant que la neutralité seule convient au rôle modeste de la Roumanie, ajoute que « la nation n'oubliera jamais ce qu'elle doit de reconnaissance à la France : là où flotte son drapeau, là sont aussi nos intérêts, nos sympathies. Où la race latine combat, là est la Roumanie ».

Tant que la lutte resterait circonscrite entre la Prusse et la France, on pouvait très bien se renfermer dans cette neutralité bienveillante; mais que ferait-on si le conflit se généralisait et si la Russie intervenait en faveur de la Prusse contre l'Autriche et l'Italie rangées du côté de la France? De Paris, Strat télégraphiait à son gouvernement qu'il ne s'agissait pas, dans les circonstances actuelles, de nous donner des assurances ou des promesses générales, mais de dire si la Roumanie, dans le cas où la Russie prendrait part à la guerre, voudrait ou non conclure un traité avec nous. Il demandait qu'on lui indiquât les conditions de ce traité et qu'on lui envoyât les pleins pouvoirs pour le signer. De Vienne arrivèrent les mêmes interrogations. Cette idée d'alliance rencontra une adhésion unanime dans le Conseil des ministres. Seul Georges Cantacuzène chercha à retenir ses collègues : le gouvernement devait subordonner son acquiescement à la cession de la Transylvanie, cette Roumanie *irredenta*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Le roi Charles, convaincu que dans deux mois Napoléon serait battu et sa puissance brisée, et que la guerre resterait localisée, ne crut pas qu'il eût à s'opposer à une décision de ses ministres se référant à une éventualité à laquelle il ne croyait pas. Il laissa communiquer par Strat à Gramont le télégramme suivant : « Roumanie parfaitement décidée à s'opposer dans cas d'occupation russe et à agir d'accord avec France pour repousser agresseur. Nous nous préparons activement, mais sans donner l'éveil pour que provocation ne vienne pas de nous, et qu'on ne nous accuse pas d'être les premiers à nous départir de neutralité que les traités nous imposent. Voilà les assurances que vous pouvez donner au duc de Gramont. Nous ne perdons pas une occasion pour manifester hautement nos sympathies et notre reconnaissance envers la France. Chiffre exact de nos troupes en campagne sera de 30 000 hommes bien armés avec 60 canons. Il nous faudrait, le cas échéant, un emprunt de 15 millions de francs. A quelles conditions pourrait-on le contracter en Angleterre, où les conditions du marché doivent être actuellement plus favorables qu'en France »[1]? Le prince devenu Roumain avait agi en Roumain; il s'était gardé de se mettre violemment en travers d'un mouvement qui l'eût débordé. Mais il ne va pas au delà et ne cesse de sentir en Allemand. Il se dédommage de la contrainte à laquelle

1. Télégramme chiffré du 26 juillet 1870.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

il s'astreint en envoyant au roi Guillaume l'expression de ses sentiments personnels : « Que Votre Majesté ne trouve pas indiscret de ma part de lui prendre quelques minutes de son temps pendant ces heures graves. Mais loin de ma vieille et chère patrie, à un poste difficile où toute expression de mes sentiments m'est interdite, une force irrésistible me pousse à le faire pour assurer que je m'associe par le cœur et par la pensée aux fidèles auxquels il est donné de suivre leur Roi bien-aimé dans le sentier de la gloire. Votre Majesté ne saurait pas douter un instant de mes sentiments, bien que je me voie forcé de m'imposer la plus rigoureuse réserve en présence d'un peuple latin que ses sympathies entraînent facilement vers ses congénères. — Mes sentiments seront toujours là où flotte la bannière noire et blanche et de l'Orient lointain nos cœurs se seraient volontiers associés aux cris de joie qui ont accueilli Votre Majesté dans la capitale! Que Dieu fortifie la vaillante armée! que Dieu fortifie Votre Majesté qu'il a déjà si souvent conduite à la gloire et à l'honneur! » (7/19 juillet.) Léopold, s'il eût été élu roi d'Espagne, n'aurait pas écrit autrement : il eût fait plus et il eût conformé ses actes à ses sentiments et à ses paroles, car il n'eût pas été gêné par la crainte de déplaire à son peuple dont les dispositions à notre égard étaient loin d'être aussi cordiales que celles des Roumains.

Bismarck n'a pas oublié les manifestations

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

roumaines, les souscriptions ouvertes en faveur de nos blessés et non des siens, et il a poursuivi de sa rancune ce peuple et leur roi : « Le prince de Bismarck, dit Beust, m'a donné à entendre qu'il haïssait les Roumains, non parce que c'est une nation pillarde, ce dont il ne saurait lui en vouloir, mais parce qu'ils ont agi d'une manière infâme envers la Prusse pendant la guerre[1]. » Le Roi a vengé noblement son peuple, sa famille et lui-même en élevant son royaume à un haut degré de prospérité et en divulguant le complot espagnol qui, sans la publication de ses mémoires fût resté enseveli pendant longtemps, si ce n'est toujours, sous les travestissements mensongers de Bismarck et de ses historiens. A ce titre, il a droit à notre reconnaissance et à celle de tous les amis de la vérité.

IV

Un officier prussien était attaché à la personne du Tsar et un russe au roi de Prusse. Dès que la rupture eut été consommée entre la France et la Prusse, le Roi chargea son officier russe de porter au Tsar une lettre confidentielle dans laquelle il faisait appel à son amitié pour le protéger contre l'intervention de l'Autriche. Le Tsar, esprit court, imprévoyant, violent et bon tout ensemble, sans personnalité dans les idées, plein de respect pour la mémoire de son père,

1. *Mémoires* de Beust, t. II, p. 490.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

faisait toujours passer les sentiments avant les considérations politiques, intraitable quand il obéissait à une impulsion de son cœur. Il se montra tel en cette occasion. Il promit sans hésiter et en toute effusion. Le Roi annonça la bonne nouvelle à la Reine : « La Russie seule s'est déclarée non seulement pour la neutralité bienveillante, mais a laissé entrevoir davantage [1]. » « Cet engagement du Tsar vis-à-vis de son oncle, a dit Bismarck, ne paraissait pas résulter d'un traité en règle ; il reposait uniquement sur la parole du souverain et n'en était que plus obligatoire [2]. » Tel était identiquement l'engagement contracté par François-Joseph et Victor Emmanuel envers Napoléon III. En se déclarant ainsi, le Tsar se montra bon parent plus que bon Russe, car son peuple ne l'eût pas approuvé [3].

Le Tsar ne fit ignorer sa résolution à personne et en particulier aux puissances intéressées, la France et l'Autriche. Dans sa proclamation de neutralité du 18 juillet, il dit en termes géné-

1. Lettre du roi de Prusse à la Reine, 19 juillet 1870.

2. Jules Favre. — Défense Nationale, t. I, p. 266.

3. Bismarck : « Les Allemands parlent beaucoup de reconnaissance envers la Russie et ils savent cependant que si, en 1870, la Russie avait agi d'après les sentiments du peuple russe tout entier, les armées du Tsar auraient marché contre l'Allemagne et que ce sont seulement les sympathies du Tsar qui ont fait prévaloir une politique d'un sens opposé. L'Allemagne a toujours joui de l'amitié d'Alexandre II et non de celle du peuple russe qui, depuis la guerre du Sleswig, n'a pas été sur ce point de l'avis de son Empereur. Pendant la guerre de 1870, les journaux interprètes de la pensée du peuple russe disaient que l'alliance contre nature avec la Prusse ne devait pas durer plus longtemps. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

raux : « Le concours le plus actif du cabinet impérial demeure acquis à toute tentative faite pour restreindre les opérations de la guerre, en abréger la durée et rendre à l'Europe les bienfaits de la paix. » Il se chargea de faire lui-même un commentaire spécial de cette déclaration à chacune des parties intéressées. Il dit à Fleury qu'il n'élevait aucune objection contre l'alliance italienne « trouvant naturel que les armées de l'Italie prissent, pour venir en aide à la France, ce même chemin des Alpes que la France avait pris pour aller au secours de l'Italie. » Cette concession n'était guère compromettante, car il affirmait en même temps qu'il s'opposerait par les armes à toute alliance de l'Autriche avec la France et il n'ignorait pas que l'Italie avait subordonné sa coopération à celle de l'Autriche.

Le chargé d'affaires de la Russie à Paris, Okouniew instruisit Gramont des résolutions du Tsar. « Si l'Autriche, dit-il, fait des préparatifs, la Russie commence les siens. On fera à Pétersbourg tout ce qui se fera à Vienne. Si la cavalerie austro-hongroise est placée sur le pied de guerre, il en sera de même de la cavalerie russe, si l'artillerie est montée pour la guerre, l'artillerie russe le sera de la même manière. En un mot, si l'Autriche se place sur le pied d'une neutralité armée la Russie en fera autant, et enfin si l'Autriche entre en campagne, comme alliée de la France contre la Prusse, la Russie entrera en campagne comme alliée de la Prusse

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

contre l'Autriche. L'avantage du gouvernement français est non seulement de renoncer à tout concours de l'Autriche, mais encore d'user de son influence à Vienne pour y faire cesser les armements et préparatifs de guerre. La Russie promet en échange d'observer une neutralité rigoureuse. »

La France ainsi avertie, le Tsar s'empressa de mettre l'Autriche sur ses gardes. Il manda l'ambassadeur autrichien Chotek et lui dit : « Je désire rester complètement en dehors de la guerre qui s'engage, je veux observer une stricte neutralité *non armée*. Je resterai ainsi tant qu'un intérêt direct de la Russie ne sera pas touché. J'appelle un intérêt direct la question de Pologne sur laquelle je ne puis transiger. Du moment que vous prendriez une position armée et menaçante, elle se soulèverait, et quoique bien à contre-cœur je devrais transformer mon attitude en neutralité armée et diriger mes dispositions militaires contre votre frontière. Cette position pourrait devenir une pente des plus dangereuses. Malgré l'assurance que m'a donnée le général Fleury que la France ne touchera pas à la question polonaise, je reçois des informations qui me prouvent qu'on relève la tête dans ces provinces. Je pense que ces déclarations françaises sont encore inconnues, et, quoique je les aie accueillies avec reconnaissance, je ne m'y fie pas entièrement. Je vous ai fait prier de passer chez moi pour que vous puissiez entendre tout cela de ma bouche et transmettre à l'Empereur

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

la pressante prière que je lui adresse par votre intermédiaire d'observer une ligne de conduite analogue à la mienne. Je remercie encore une fois l'Empereur des bonnes assurances qui m'ont été apportées à Varsovie et qui ne se sont pas effacées de ma mémoire. Dites à votre auguste maître que le moment et les circonstances actuelles me font ressentir encore plus vivement le désir que nous soyons de bons voisins et de francs amis, ayant les mêmes vues d'abstention désintéressée, le même désir pour le prompt rétablissement de la paix, la pensée de rétrécir autant que possible la durée et l'extension de cette lutte. Je vous mets en garde contre les instigations de la France qui voudra vous entraîner dans la guerre; j'ai des raisons de le croire. Il est vrai que vous vous trouvez en face de la Prusse de qui vous avez, sinon une revanche à prendre, du moins une rancune à garder, sentiment que je trouve fort naturel. Cependant, ce ne serait pas d'après mon opinion une bonne politique pour l'Autriche, dans le moment actuel, que de se laisser entraîner par un sentiment de vengeance. » Chotek observa que le caractère éminemment national que la lutte prenait en Allemagne donnerait à craindre, dans le cas d'une défaite des Français, que la Prusse ne devînt une attraction dangereuse pour tous les pays dont les populations allemandes graviteraient désormais vers Berlin. L'empereur Alexandre parut comprendre ce danger qui le menaçait lui-même dans les provinces

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

baltiques. Élevant la voix, il dit avec chaleur : « Voilà un côté de la question où je suis bien aise de vous parler directement. Veuillez dire à l'Empereur, votre maître, que *moi*, avec ma parole d'honnête homme, au nom du roi de Prusse, je me porte garant de la sécurité des frontières de la monarchie autrichienne. J'espère qu'on attachera à ma parole la valeur qu'elle semble mériter. Dès que je me suis décidé à vous tenir le langage que vous venez d'entendre, j'ai écrit au roi de Prusse que je vous ferai cette déclaration en mon nom et au sien. Je n'attends pas un démenti. Quant à moi, ma parole vous est donnée aussi longtemps que votre neutralité restera non armée et que vous ne ferez pas de démonstrations ni de fortes concentrations militaires. J'espère que vos suspicions, du côté de la Prusse, seront écartées par mes assurances et les garanties qu'elles vous donnent. Tâchons de garder la paix nous-mêmes et de la rendre à l'Europe par notre concours étroitement lié. Si vous avez quoi que ce soit, demandez à me voir, je vous recevrai à toute heure avec plaisir, car c'est une époque sérieuse que nous allons traverser et chaque jour peut avoir sa tâche. Pour moi, je n'ai augmenté mes troupes ni d'un homme, ni d'un cheval, je vous l'affirme. Les concentrations ordinaires à Varsovie, quelques petites mesures de sécurité intérieure, voilà tout. Priez l'Empereur en mon nom de faire de même. »

Parlant ensuite du sud de l'Allemagne, il émit l'idée (que l'ambassadeur trouva para-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

doxale) que ces pays s'étant mis du côté de l'Allemagne du Nord, pourraient, même dans l'éventualité d'un succès prussien, obtenir un mode d'existence plus supportable que celui d'avant la guerre. Il ajouta : « Si l'empereur d'Autriche et moi, nous trouvant d'accord, nous disons hautement (j'ai l'intention de le faire pour ma part) notre opinion sur cette question, nous trouverons toujours moyen de nous faire entendre même vis-à-vis d'une Prusse victorieuse. Quant à moi, je serais pour donner le protectorat du sud de l'Allemagne à l'Autriche, et je tiens, pour cette combinaison, l'assentiment de l'empereur Napoléon en main. Répétez tout ce que je vous ai dit à Vienne, je n'ai pas de secret pour vous. Faites vite.[1] »

Indépendamment des avertissements officiels, l'Empereur fut instruit d'une manière assez singulière des sentiments du Tsar. A Metz, deux jours avant son arrivée, une dame âgée fit passer sa carte : « Comtesse Woronitz de Paënza », et demanda à entretenir le maréchal Bazaine. Reçue par un officier de service (le lieutenant Bazaine), elle lui fit le récit suivant: En revenant de Russie, où elle était allée demander à l'empereur Alexandre la grâce de son gendre, exilé à Perm, elle avait passé par la station de Giessen. Au moment où elle entr'ouvrait la porte pour sortir de la salle d'attente, elle vit l'empereur de Russie et le roi de Prusse qui causaient bras

1. Rapport de Chotek à Beust 23 juillet.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

dessus bras dessous, dans l'allée circulaire d'un massif voisin. Les deux souverains parlaient à voix haute, et elle entendit l'empereur de Russie qui disait : « Je désire expressément que personne n'intervienne dans votre querelle. J'ai fait dire à l'Autriche de se tenir tranquille, et que, si elle mobilisait un seul homme, mon armée de Pologne entrerait en Galicie. Du reste, elle ne bougera pas ; la Hongrie ne s'associerait pas à sa rancune; personne n'interviendra ; vous ferez vos affaires entre vous. J'ai confiance dans votre succès ; il est temps que ce souverain d'aventure reçoive une leçon. » Le Roi se confondit en remercîments : « Je n'en attendais pas moins de ton affection... j'ai confiance en mon armée... c'était une attitude intolérable... » etc. Le surlendemain, le lieutenant Bazaine, introduit auprès de l'Empereur, lui fit le récit de cette entrevue en s'excusant de la dureté des termes qu'il devrait employer : « Cela n'a pas d'importance», dit l'Empereur. Il l'écouta attentivement, le remercia, et ajouta : « C'est possible... mais peu vraisemblable... l'intérêt de l'Autriche est si évident... Il faut d'autres motifs pour entrer en Galicie et violer un territoire. Il n'y a pas d'alliance entre eux[1]. »

1. Immédiatement après cette conversation, l'officier télégraphiait au Préfet de police à Paris, pour demander si on pouvait accorder quelque créance à Mme Woronitz de Paënza, demeurant rue Fontaine. Le soir même, vers onze heures, la préfecture de police répondait que la personne indiquée — une personnalité très honorable — était en voyage et jouissait d'une parfaite estime.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Il ne peut donc exister aucun doute sur la volonté du Tsar. Lorsque la passion russe eut succédé chez nous à la passion polonaise et que l'alliance fut devenue populaire, nous eussions voulu effacer le souvenir de cette infidélité à un amour qui n'était pas né. Nigra, dans une étude diplomatique, rappelant que la Russie avait fait savoir à Vienne et à Paris que, si l'Autriche tirait l'épée en faveur de la France, la Russie se mettrait du côté de la Prusse, on lui reprocha chez nous d'avoir voulu méchamment mettre obstacle à l'alliance franco-russe et aucune de nos Revues en renom ne consentit à insérer son travail. Mais le gouvernement russe ne s'indigna point. « Ces pages diplomatiques, m'a écrit Nigra, ont été d'abord soumises à M. de Giers, alors ministre des Affaires étrangères de Russie, auquel j'avais déclaré que j'étais tout disposé à m'abstenir de les publier, pour peu qu'il trouvât que cette publication pouvait déplaire ou ne pas convenir au gouvernement russe. Et cet homme d'État, après avoir mis ces pages sous les yeux de son Empereur, m'écrivit qu'on ne voyait aucun inconvénient à dire la vérité, et que l'attitude du gouvernement russe en 1870 était parfaite-justifiée par les circonstances de l'époque [1]. »

1. *De Giers à Nigra, Saint-Pétersbourg 21 décembre 1894* : « Mon cher comte. En vous restituant ci-après le manuscrit que vous avez bien voulu me communiquer, j'ai à cœur de vous exprimer la vive satisfaction que m'a procurée la lecture de ces feuilles dont chacune porte l'empreinte du talent remarquable et de l'esprit distingué de son auteur. Quant à la publication de cet intéressant écrit, je ne saurais

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

En général Gortchakow se montrait plus français que le Tsar. Cette fois il fut beaucoup plus hostile parce que sa vanité était piquée des préférences que nous avions témoignées à l'Autriche en Orient. Après avoir traversé Berlin le 13 juillet où il vit Bismarck, il s'était rendu à Wilbad; là il ne garda pas la neutralité recommandée par son souverain et il nous fit, a raconté la reine Olga, tout le mal qu'il put. Il excita Varnbühler, à unir les armes du Wurtemberg à celles de la Prusse, et, dans une apparition à Stuttgardt, 26 juillet, il engagea le ministre italien Greppi à décourager son gouvernement de s'allier avec nous[1].

y trouver aucun inconvénient au point de vue de la politique russe. Les faits se rapportant à la guerre de 1870 appartiennent à l'histoire et l'attitude du gouvernement impérial à cette époque me paraît trop justifiée par les circonstances du moment pour pouvoir être faussement interprétée. Laissez-moi vous renouveler tous mes sincères remercîments pour votre amicale démarche et croyez toujours, mon cher Comte, à mes sentiments aussi distingués que dévoués. »

1. *Comte Greppi : Une coulisse du théâtre de la guerre* — 1870 p. 9 : « Il (Gortchakow) ne me dissimule pas, l'irritation que lui cause la conduite de la France. Il souhaite que les puissances neutres s'empressent d'offrir des remercîments à la Prusse pour les efforts qu'elle a faits dans le but d'éviter la guerre. Il espère, lui aussi, que la guerre sera courte ; cependant, il ne croit pas possible la conclusion de la paix avant qu'un des deux belligérants n'ait remporté un succès éclatant. Il se réjouit de ce que l'Italie s'est déclarée neutre, mais il eût préféré qu'elle restât désarmée contre l'Autriche. Il ajoute que le temps est désormais revenu pour l'Italie de prouver qu'elle se range parmi les grandes puissances en résistant aux sollicitations que la France met en jeu pour l'attirer de son côté. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

V

Il entrait dans les pensées secrètes de Beust que nous fussions inquiets de l'attitude comminatoire de la Russie, afin d'abriter son inaction derrière cette menace. Metternich trouvait que Gramont prenait l'éventualité avec trop de quiétude et lui prêtait des illusions qu'il attribuait aux fausses indications de Fleury « qui me semble s'être laissé berner comme un novice qu'il est[1] ». En réalité, Fleury ne s'était pas laissé berner. Il sentait nettement la volonté hostile du Tsar; il craignait même que cette volonté pût, le cas échéant, être poussée jusqu'à une intervention active contre nous. Et il pressait Gramont de ne pas la braver et de renoncer à toute tentative d'alliance avec l'Autriche. « Dans l'état de ses finances obérées et de son armement inachevé, aux prises avec les difficultés intérieures qui la minent, l'Autriche est incapable de faire face à un ébranlement inattendu et l'issue de la guerre ne peut que lui être fatale; la guerre la mettrait en pièces et nous avons intérêt à en assurer l'existence; la neutralité la sauvera. »

Gramont, ne tenant aucun compte de ce conseil, persistait à poursuivre l'alliance autrichienne. Il se produisit alors une divergence entre le langage de l'ambassadeur français à Pétersbourg et celui de son ministre à Paris. Le cabinet russe

1. Metternich à Gramont, 24 juillet 1870.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

s'en émut, Wessmann, le substitut de Gortchakow, dans une dépêche confidentielle, nous notifia une fois de plus, de façon péremptoire, les irréductibles intentions du Tsar : « Le duc de Gramont est beaucoup plus net que l'ambassadeur de France. Il veut l'appui d'une démonstration militaire de l'Autriche par la concentration sur les frontières de Bohême d'un corps de cent mille hommes, qui gênerait la position de la Prusse. Nous voici donc loin de la neutralité absolue et non armée que nous prêche M. le général Fleury... En se plaçant sur ce terrain, M. le duc de Gramont nous rendrait évidemment impossible l'abstention absolue que nous désirons garder dans la lutte actuelle et que le gouvernement français lui-même semble tenir à nous voir observer. C'est pourquoi, Monsieur, d'ordre de S. M. l'Empereur, je dois insister sur les considérations contenues dans ma lettre du jour. La complète neutralité de l'Autriche, *qui est la condition absolue de la nôtre*, reste toujours à nos yeux le seul moyen d'écarter ces éventualités qui déjoueraient les prévisions. C'est le seul moyen de localiser la guerre, d'empêcher qu'en s'étendant elle n'amène sur le terrain de nouveaux combattants, *de nous préserver de l'obligation d'y prendre part et surtout de nous trouver, pour notre défense, dans des rangs opposés à celui de la France ou de ses alliés*. L'action la plus énergique du cabinet des Tuileries nous semble indispensable pour affermir à Vienne l'attitude d'abs-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

tention dont M. le comte de Beust pourrait être tenté de s'écarter. Nous persistons à réclamer son concours dans ce but d'intérêt général et nous aimons à espérer que M. le duc de Gramont verra dans cette circonstance le prix que nous attachons à maintenir avec la France de bonnes relations, auxquelles la grandeur de la crise présente nous paraît donner plus de valeur que jamais. » (24 juillet.)

Le 29 juillet Beust fit communiquer à Gramont par Metternich le rapport de Chotek qui révélait si pleinement les volontés du Tsar. Cela ne détourna pas Gramont de sa poursuite de l'alliance autrichienne « Le concours de la Russie, disait-il, n'eût été que faible, incertain, onéreux ; ses exigences en Orient et son hostilité démasquées nous vaudraient l'assistance très appréciable de l'armée turque et les sympathies de l'Angleterre, toujours en éveil dès qu'on met en jeu l'intégrité de l'empire ottoman. » Il prescrivit à Fleury d'amuser le Tsar en lui demandant de nous procurer à son tour la neutralité des États du Sud : il ne prenait pas au sérieux cette ouverture, il n'y voyait qu'un moyen d'assurer à l'Autriche le temps de terminer ses armements sans être inquiétée.

Entre les dépêches et les pourparlers officiels se glissa une tentative mystérieuse, étrange, qu'il n'est pas sans intérêt de raconter, quoiqu'elle n'ait eu aucune suite appréciable. Un fonctionnaire autrichien Julian Klaçzko, Polonais

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de naissance, qui avait longtemps habité la France, s'y était fait connaître avantageusement par quelques travaux littéraires distingués. En dernier lieu, il faisait partie de la rédaction de la *Revue des Deux Mondes*. C'était là que Beust était venu le chercher pour l'attacher à son ministère, comptant trouver en lui un rédacteur habile et un collaborateur brillant. Klaçzko accepta ses offres et, d'un bond, entrant dans l'arche sainte de la bureaucratie impériale, en occupa un des premiers emplois. Il avait une position élevée, travaillait directement avec le ministre et était un de ses premiers conseillers.

Le 31 juillet, il se faisait présenter par Metternich à l'Impératrice. Dans cette audience, il insista sur le caractère non politique de son voyage à Paris. Il avait un but et une pensée, mais l'un et l'autre lui étaient personnels, et Beust y était étranger : « Au surplus, ajouta-t-il, il serait difficile qu'il en fût autrement, car ce dont je vais entretenir l'Impératrice, n'est pas un projet, ni une proposition, *c'est un rêve*. Ce rêve m'obsède ; parfois il me semble en voir la réalisation dans les œuvres de la destinée. L'état actuel de la monarchie austro-hongroise est une fiction. Le dualisme, tel qu'il existe, n'est qu'une transition. Ceux-là mêmes qui l'ont créé ne croient pas à sa durée. L'empire d'Autriche doit nécessairement marcher de transformation en transformation, jusqu'à ce qu'il soit arrivé à ce résultat de donner à ses différents peuples

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

une place proportionnelle, sinon identique, dans la monarchie. On a commencé par les Magyares, bien qu'ils fussent une minorité, parce qu'ils étaient mieux que les autres prêts à la résistance. On leur a même fait une part exagérée ; mais les Allemands et les Hongrois ne peuvent pas se partager l'empire à eux seuls, et s'imposer aux autres peuples de la monarchie qui, pris ensemble, sont plus forts. Or la guerre qui commence sera nécessairement suivie d'un remaniement territorial, et l'occasion sera propice d'établir l'empire d'Autriche sur une base vraie, solide et durable. Sa forme naturelle est celle d'une Confédération d'États, jouissant chacun des coutumes qui lui sont propres, et reliés ensemble par des liens d'autant plus indissolubles qu'ils offriraient aux pays qu'ils unissent des avantages inappréciables, sans leur imposer le sacrifice de leur nationalité. Comme si la Providence avait voulu préparer les voies de cette grande œuvre, il se trouve que la famille impériale d'Autriche est constituée de manière à en rendre l'accomplissement presque facile. Supposons, qu'un des archiducs soit vice-roi de Hongrie, qu'un autre remplace à Munich le prince excentrique qui étonne plutôt qu'il ne gouverne la Bavière, qu'un troisième à Lemberg soit vice-roi de Galicie; que le Palatinat et les provinces qui l'entourent aillent à la France ou deviennent ce que la France voudra ; que le duché de Posen retourne à la Russie et que, de part et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

d'autre, il s'établisse un accord sérieux et complet sur la question polonaise entre Vienne et Pétersbourg. Ne voyez-vous pas les conséquences immédiates de ces combinaisons ? La première est de mettre un terme à la méfiance réciproque qu'entretient l'état actuel des provinces polonaises entre la Russie et l'Autriche. Les deux puissances cessent d'être rivales pour devenir alliées et s'engager dans le grand mouvement de réformes que la France va inaugurer. Elles deviennent toutes deux les alliées de la France. La guerre s'arrête peut-être avant d'avoir commencé ; car que pourrait faire la Prusse contre la France, la Russie, l'Autriche et l'Italie ? L'empire d'Autriche, désormais ferme sur sa base, revenu à la vérité de son organisation normale, suffisamment agrandi pour oublier ses anciens revers et en effacer la trace, l'empire d'Autriche devient un allié constant de la France, une garantie de paix. Si tout cela est un rêve, il faut avouer que c'est un beau rêve, si beau, Madame, que je suis venu en faire le récit à Votre Majesté avant que le souvenir s'en éloigne. Comme vous le voyez, toute l'idée repose sur le consentement et la coopération de l'empereur de Russie. C'est là le point important et en même temps difficile. Qui pourrait ouvrir à ses yeux ces horizons nouveaux? Qui pourrait lui faire comprendre les avantages sérieux que la Russie recueillerait d'une annexion faite dans ces conditions et dans cet esprit? Per-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sonne à Vienne ou plutôt personne de Vienne. »

L'Impératrice convaincue que Klaçzko n'était que l'envoyé de Beust, chargé de sonder, sans rien promettre, les intentions de l'Empereur et de son gouvernement, répéta à Gramont ce qu'elle en avait entendu; elle le pria de n'en parler à personne, pas même aux membres du cabinet, et de faire savoir à Klaçzko par Metternich qu'il eût à se présenter le lendemain au ministère des affaires étrangères. Il y vint en effet, et, bien qu'il se montrât plus réservé qu'à Saint-Cloud, cependant le rêve prit une consistance.

Alors Gramont crut devoir m'en informer. Je répondis avec vivacité que j'en avais assez des affaires traitées derrière mon dos et que je ne tolérerais plus le renouvellement d'un memorandum de Daru, ou d'une demande de garanties lancés en dehors de moi ; qu'au premier incident de cette nature, je donnerais ma démission. Gramont demanda donc à l'Impératrice la permission de se présenter chez elle avec moi, et nous nous rendîmes ensemble à Saint-Cloud. L'Impératrice me mit au courant; elle proposa de confier une mission privée, dans le genre de celle de Klaçzko, au comte de Breda, qui avait appartenu à la carrière diplomatique et s'était depuis quelque temps retiré du service; il était en relation personnelle avec la grande-duchesse Constantin de Russie. Elle pensait que la meilleure manière d'arriver au Tsar sans éveiller ses inquiétudes était de le faire par l'intermédiaire du

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

grand-duc Constantin « d'autant plus, disait-elle, que devant lui on peut prononcer le mot de Pologne sans l'effrayer ». Breda partirait comme simple particulier, sans mandat officiel, sans pouvoirs et sans lettres. Il verrait le général Fleury, le mettrait verbalement au courant du secret et lui dirait d'y demeurer étranger, jusqu'à nouvel ordre. Puis, il se mettrait en rapport avec le Grand-Duc adroitement et ferait naître une occasion de lui conter le rêve de Klaçzko. Suivant l'accueil fait à ce récit, Breda s'avancerait plus ou moins, proportionnant son langage aux dispositions d'esprit qu'il aurait rencontrées. Puis enfin, si les ouvertures paraissaient convenir, il irait jusqu'à l'Empereur. Là il reconnaîtrait avec discernement s'il était utile de changer le caractère privé de ses démarches et d'en faire l'objet d'une mission officielle (2 et 3 août). Toutefois l'Impératrice crut prudent de savoir ce que pensait Beust de la démarche de Klaçzko. Beust répondit qu'il n'avait reçu aucune mission et n'avait pu parler qu'en son nom personnel. Beust « l'aime et l'apprécie, mais il a l'imagination un peu vagabonde et ses combinaisons pèchent souvent par le côté pratique[1] » Ce désaveu coupa les ailes au rêve avant qu'il se fût envolé vers Pétersbourg.

1. La Tour d'Auvergne à Gramont, 5 août 1870.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

VI

Le dévouement du Tsar à son oncle nous empêcha aussi d'obtenir l'alliance du Danemark. A cause de sa situation géographique, qui ne lui permettait pas de s'exposer sans de bonnes sûretés aux coups d'un voisin puissant, le Danemark ne pouvait fournir une alliance avant qu'un secours efficace eût été mis à sa disposition. C'est à quoi devait pourvoir notre expédition projetée dans la Baltique. Nous envoyâmes néanmoins Cadore à Copenhague afin de préparer les voies.

Notre ministre Dotezac nous avait écrit du prince Christian, alors simple héritier du trône : « Quoique cela puisse paraître paradoxal et étrange, il serait prussien dans un conflit de la France avec la Prusse. » (Septembre 1862). C'était prédire juste. Christian devenu roi était nettement prussien. Mais tandis qu'il était prussien, son peuple, sûr de notre victoire et espérant reconquérir les provinces perdues en 1864, était français ; et le parti des jeunes et le parti patriotique exerçaient une pression redoutable sur l'opinion.

Dès que le roi eût connu l'envoi du duc de Cadore comme ambassadeur extraordinaire de la France, il confia son tourment à Morenheim, ministre de Russie à Copenhague et le pria d'obtenir du Tsar et de Gortchakow leur protection contre les manœuvres de la France. Morenheim télégraphia

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

aussitôt à Pétersbourg. Le Tsar lui répondit : « Empêchez à tout prix cette alliance parce que si le Danemark sort de sa neutralité, ce serait un précédent pour d'autres pays européens et il faut à tout prix que ces pays restent neutres. » Il se plaignit à Fleury de l'insistance de la France à entraîner le Danemark[1] et donna l'ordre à Gortchakow de télégraphier à Copenhague que la Russie protégerait le Danemark contre une pression française. En même temps, il télégraphia à la reine Victoria de se mettre d'accord avec lui. Granville, autorisé par son cabinet, fit dire à Brunow, l'ambassadeur russe, qu'il était prêt à se concerter avec lui sur la manière de faire une représentation à la France, et l'empêcher de pousser le Danemark à une politique si contraire à ses intérêts. Mais la notification de Gortchakow avait suffi et Granville n'eut pas à se concerter avec Brunow. Enhardi par ce secours, le Roi, malgré les excitations de son peuple, déclara sa neutralité (25 juillet) et refusa de recevoir notre envoyé.

Cadore trouva les portes officielles closes. On le mit officieusement en rapport avec le comte Frijs, personnage considérable et vénéré, retiré de la politique. Frijs aux propositions de Cadore objecta : « Cette alliance compromettrait l'existence même du Danemark. » Cadore riposta : « C'est si peu ! — Pour vous peut-être, répliqua Frijs, mais pas pour nous. » Là-dessus l'entretien

1. De Fleury, 5 août.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

prit fin; Cadore regagna Paris, et Morenheim reçut, comme récompense de ses bons offices, l'ordre de l'Éléphant qui n'est accordé qu'aux princes.

Le Danemark s'étant définitivement prononcé, le Tsar, certain qu'aucun appui ne nous serait donné par lui, se permit une gasconnade moscovite à laquelle nous ne nous laissâmes point prendre. Il dit à Fleury que, revenu de ses impressions de la veille, il admettait la nécessité pour la France du concours du Danemark. Seulement, il priait l'Empereur d'agir avec modération et de ne pas exiger de Christian IX sa coopération ostensible et effective. « C'est contraint et forcé et hors d'état de résister que le Roi devra paraître agir et violer sa neutralité. » (6 août.) La franchise, que d'après Bismark, l'empereur Nicolas montrait dans le bien comme dans le mal, ne s'était pas transmise entièrement à la nature plus molle de son successeur.

La Suède nous fut pleinement sympathique. Ce pays pauvre offrit pour nos blessés plus de 300 000 francs. Le roi Charles XIV se montra excellent. Notre ministre Fournier évitait de lui rendre visite souvent parce que l'ambassadeur de Prusse avait les yeux braqués sur le palais. Une fois cependant, il y vint prendre des nouvelles du Roi malade, couché sur un canapé avec un phlegmon. Le Roi ordonna qu'on le fît entrer : « Qu'a Votre Majesté? — Je suis malade de la France. » Au contraire le frère

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

du Roi se montra si mal disposé que Fournier, rappelé et envoyé à Berne en 1871, partit sans aller le saluer. La Suède déclara sa neutralité le 1er août.

Les petits États, la Suisse, la Hollande, la Belgique, firent de même. L'avènement du ministère catholique d'Anethan en Belgique enleva à la neutralité belge ce qu'elle aurait eu de maussade sous le ministère de Frère-Orban. La Suisse cessant d'être neutre cessait d'exister; elle était résolue à l'être et à défendre intrépidement sa neutralité contre quiconque serait tenté de la violer. Toutefois, ainsi que de La Rive l'écrivait à Metternich : « Les sympathies y étaient très partagées. Par une tendance qui, au premier aspect, semblait étrange, mais que la situation politique respective explique, la partie française était plutôt prussienne et la partie allemande française. Sans être accentuées d'une façon blessante pour aucun des belligérants, ces dispositions divergentes étaient très sensibles, chacun paraissait redouter le triomphe de son voisin immédiat dans la crainte d'en être tracassé après la victoire (29 juillet.). »

Le Sultan, au milieu des neutralités différentes, eut un mouvement d'une superbe chevalerie. Sans consulter son Grand-Vizir ni son ministre des Affaires Étrangères, il télégraphia à l'Empereur : « Je prie Votre Majesté de m'indiquer où je dois envoyer mon armée. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

CHAPITRE XIV

LES DÉLAISSEMENTS. — L'ITALIE ET L'AUTRICHE

I

L'alliance avec l'Italie rencontrait un obstacle moral et un matériel. L'obstacle moral était le souvenir de l'action commune avec la Prusse, en 1866, à laquelle les Italiens affectaient d'attribuer autant d'importance qu'à la nôtre de 1859; l'obstacle matériel résultait de la présence de nos soldats à Civita-Vecchia, que l'Italie considérait comme une atteinte à son droit de nation indépendante et une violation de la convention de septembre. C'est parce que l'Empereur, en 1869, avait refusé de revenir aux termes de cette convention et d'évacuer le territoire pontifical que le traité de la Triple Alliance avait échoué[1]. Le cabinet du 2 janvier n'avait pas diminué l'importance de cet empêchement puisque, sans dénoncer la Convention, il avait formellement annoncé qu'il n'y revien-

1. Voir *Empire Libéral*, t. IX, p. 562.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

drait pas tant que le concile n'aurait pas terminé ses séances. A la clôture de la session législative, le concile n'étant pas séparé, j'avais, dans une conversation rendue publique, personnellement promis aux députés catholiques de ne pas évacuer le territoire pontifical en l'absence des Chambres. Cette conversation, quoique non officielle, avait produit une certaine agitation en Italie et provoqué une protestation de Visconti dans une lettre privée que Nigra vint lire à Gramont.

A l'obstacle moral, nous n'avions à opposer que des raisonnements, démontrer que, sans la délivrance de 1859, celle de 1866 n'aurait pu se produire, qu'en 1866 même, si nous n'avions pas stimulé l'alliance prusso-italienne, elle ne fût point parvenue à une conclusion, enfin que si nous n'avions pas dégarni notre frontière du Rhin et conservé une neutralité bienveillante, les Prussiens eussent été vaincus à Sadowa comme les Italiens le furent à Custozza. C'était, du reste, l'aspect secondaire de la question : les Italiens considèrent l'ingratitude comme une habileté et ils ne se la seraient pas refusée envers la Prusse si leur intérêt la leur eût conseillée. « Malgré les dissentiments qui nous ont divisés, nous écrivait Malaret, notre ministre à Florence, ils gardent foncièrement pour nous des sympathies qu'ils ne peuvent éprouver pour la Prusse ; mais ils sont gens pratiques ; ils ont besoin de la paix et, à moins qu'on ne leur démontre qu'ils ont matériellement à gagner

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

à la guerre, ils sauvegarderont le plus longtemps leur neutralité. Il ne faut pas oublier que ce peuple ne se passionne que pour ses intérêts. » L'observation de Malaret n'était qu'à moitié vraie; beaucoup d'Italiens nous en voulaient de leur avoir fait tant de bien. « Trop de bienfaits irritent », a dit Pascal, ou mieux encore comme l'a dit Bismark: « Les peuples affranchis n'ont pas de reconnaissance, ils ont des prétentions. »

La présence des Français à Civita-Vecchia était un fait auquel un autre fait seul pouvait répondre. Et si nous ne nous décidions pas à nous en aller, il était superflu d'engager la conversation, on nous eût opposé une fin de non-recevoir. D'autre part, le concile étant à la veille de se séparer, nous n'avions plus à assurer sa liberté et je déclarai aux députés catholiques que, les circonstances étant changées, je me considérais comme délié de ma promesse de ne pas retirer nos troupes en l'absence des Chambres. L'Empereur, déjà contraint par la même évidence, écrivit à Gramont: « Mon cher duc, la guerre qui va commencer est trop sérieuse pour que nous ne rassemblions pas toutes nos forces. Il est donc indispensable de rappeler la brigade de Civita-Vecchia, mais avant de le faire, il faut en avertir la cour de Rome et demander en même temps à Florence des garanties pour la frontière. » (15 juillet).

Il notifia directement cette résolution à Victor-Emmanuel en lui proposant de reprendre

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

les négociations de la triple alliance qui n'avaient été que suspendues. Il était tellement convaincu qu'ayant écarté l'objection qui les avait fait échouer, elles arriveraient à une conclusion immédiate, qu'avant même d'avoir reçu la réponse du Roi, il pria Gramont de préparer un projet de traité à trois, à soumettre à la fois à Florence et à Vienne. Le 15 juillet, Metternich, et Nigra, assistés, l'un de Vimercati, l'autre de Witzthum, ministre autrichien à Bruxelles, se réunirent aux Affaires étrangères. Ils partirent de ce point de vue que, bien que n'ayant pas de texte particulier, une alliance virtuelle permanente existait entre l'Autriche, l'Italie et nous, pour toutes les éventualités de guerre, et ils ne s'occupèrent que de rendre concrète cette alliance incontestée en principe[1]. Un premier mode avait été proposé, celui de l'Empereur : un congrès qui trancherait, en même temps que le conflit actuel, les questions pendantes depuis 1866. On préféra le système de Metternich : une sommation à la Prusse de s'engager à maintenir en Allemagne le *statu quo* sur les bases intégrales du traité de Prague. La Prusse refuserait ; les trois alliés en même temps lui déclareraient la guerre. La France et l'Autriche mettraient en ligne toutes leurs forces ; le roi d'Italie fournirait 60 000 hommes puis 40 000 au bout de quelques semaines ; cette armée, franchissant la frontière autrichienne, se porterait sur Munich, et les trois

1. Voir *Empire Libéral*, t. XI, p. 464 et t. XIV, p. 105.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

alliés réunis exécuteraient le plan d'opérations débattu et arrêté à Vienne entre le général Lebrun et l'Archiduc Albert et que celui-ci avait envoyé à Napoléon III. Witzthum partit le 15 au soir porter le projet à Vienne et Vimercati le même jour à Florence. Afin d'éviter les circonlocutions nous appellerons ce premier traité à trois le traité français.

II

Le 17 juillet, Victor-Emmanuel, rentré de la chasse, répondit par télégramme à l'appel de l'Empereur : « Le retard de ma réponse à vos dépêches vient de ce que j'étais en voyage pour Florence. Je désire de tout mon cœur être agréable à Votre Majesté, tout en cherchant le véritable intérêt de la nation italienne. — Je désirerais savoir quelles sont les dispositions de l'Autriche, et s'il y a déjà des engagements de sa part. J'attends l'arrivée de Vimercati pour les détails, j'écrirai une lettre à Votre Majesté sur l'affaire de Rome. — Mon amitié, Sire, ne vous fera jamais défaut. »

Ainsi le Roi ne décline pas l'engagement qu'il a pris en 1869 : il est prêt à le remplir, mais il indique implicitement les deux conditions auxquelles il a subordonné son concours : la participation de l'Autriche et l'évacuation du territoire romain. Le même soir il alla au plus pressé en obtenant de ses ministres la mise de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

l'armée sur un pied respectable. L'armée avait été comprise dans le système d'économies de ce ministère[1]; il avait essayé, sans détruire son organisation, d'en réduire le budget. Une commission militaire, dans laquelle on comptait des hommes d'autorité tels que La Marmora, Bertolè-Viale, Pianelli, Cadorna, Brignone, Cosenz, etc., avait cru qu'on pouvait réduire les dépenses de 15 à 17 millions, de manière que vingt divisions restassent constituées et qu'en appelant toutes les classes on pût mettre sur pied 300 000 hommes. Govone présenta un projet dans ce sens, Cialdini jeta feu et flamme : il ne tolérait pas plus de 8 à 10 millions d'économies. Il envoya sa démission de commandant d'armée. « Cela, dit-il ironiquement à Lanza, fera une économie de 25 000, lire; je m'étonne que vous n'y ayez pas pensé. » Cette opposition n'avait pas empêché le vote à 68 voix de majorité du projet de Govone (3 juin.) Mais ses dispositions n'étaient pas encore exécutées ; l'armée demeurait intacte, et le conseil, pour la fortifier, ordonna l'appel de deux classes, l'achat de chevaux et l'armement de deux cuirassés. Il fut entendu que ces mesures, comme Lanza l'expliqua à la Chambre, n'étaient qu'une mise sur le complet du pied de paix qui permettrait de passer facilement au pied de guerre si cela devenait nécessaire.

Les ministres accueillirent tous la proposition

1. Voir l'*Empire Libéral*, t. XII.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de l'Empereur, que leur fit connaître Victor-Emmanuel, de reprendre les négociations sur le retour à la Convention de septembre. Ce fut l'avis même de Sella, autrefois adversaire de cette Convention. L'unanimité cessa quand le Roi proposa de faire du retrait de nos troupes le 1er article d'un traité d'alliance avec la France. Ils étaient d'accord à considérer l'évacuation de Rome et l'alliance comme indépendantes l'une de l'autre : en se retirant l'Empereur remplissait un devoir ; on n'avait pas à lui en savoir gré et on n'était pas obligé d'unir les armes italiennes aux siennes. C'est par d'autres considérations que le cabinet devait résoudre la question de l'alliance ; à cet égard la liberté des ministres demeurait entière.

Victor-Emmanuel fit savoir à Napoléon III, par une lettre autographe, que le retrait des troupes serait bien accueilli, mais il ne lui cacha pas dans un télégramme confidentiel, qu'il n'en serait pas de même de l'alliance et qu'il ne pouvait s'avancer comme il l'eût désiré, tant que ses ministres ne seraient pas revenus à son opinion ou qu'il n'aurait pas changé de ministère. La lettre sur l'évacuation était ainsi conçue : « Monsieur mon frère, Votre Majesté Impériale m'annonce son désir d'exécuter de son côté la Convention du 15 septembre 1864 dont mon gouvernement accomplit exactement les obligations. L'Italie, comptant toujours, de la part de Votre Majesté Impériale, sur la détermination qu'elle veut bien prendre

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

aujourd'hui, n'a jamais dénoncé la Convention du 15 septembre. Votre Majesté ne peut donc pas douter qu'elle ne continue à en remplir les clauses, confiante dans une juste réciprocité de la France à observer ses propres engagements. Je renouvelle les assurances de l'inviolable amitié avec laquelle je suis, monsieur mon frère et ami, de Votre Majesté Impériale, le bon frère et ami. » (De Florence, 20 juillet).

Le télégramme du lendemain disait : « Je fais partir ce soir la lettre au sujet de l'évacuation. Que Votre Majesté ne s'étonne pas des termes généraux dans lesquels elle est conçue, car *pour arriver à la réalisation de nos projets*, je suis obligé de ménager les susceptibilités d'un ministère formé dans un but pacifique, et que la rapidité des événements m'a empêché d'amener aussi *promptement que je l'aurais désire à nos anciens projets*. Vimercati part ce soir pour Vienne. Turr est attendu. Que Votre Majesté ait confiance en moi qui suis et serai toujours son meilleur ami. » (De Florence, 21 juillet, 8 heures soir).

Gramont entama immédiatement les pourparlers relatifs au rappel des troupes : « L'Empereur, disait-il dans sa dépêche du 18 juillet, n'a jamais considéré l'occupation du territoire romain comme ayant un caractère, et ne s'est jamais montré disposé à s'affranchir des obligations imposées par la Convention du 15 septembre 1864. L'unique question est de savoir si nous pouvions, avant de nous y conformer, obtenir de suf-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

fisantes garanties pour la sécurité du Pape. Il ne refuse pas dans la circonstance actuelle de retirer ses troupes si on lui confirme ces garanties. L'Empereur écrirait au roi pour placer les frontières de l'État romain sous la sauvegarde de l'honneur personnel de Sa Majesté, et le Roi répondrait à l'Empereur en acceptant cet engagement dans toute sa rigueur. Après cette déclaration, dont la loyauté des deux souverains assurerait tous les avantages au gouvernement pontifical, nous pouvions, sans danger pour le Pape, retirer la division française qui occupe Civita-Vecchia et rentrer dans les termes de la Convention, sans préjudice des arrangements définitifs qui pourraient être pris ultérieurement. » Le Roi fit connaître sans l'exprimer le déplaisir que lui faisait éprouver la garantie nouvelle qu'on voulait obtenir par ses engagements personnels. L'Empereur, à la réception du télégramme qui lui disait la bonne volonté du Roi et les difficultés qu'elle rencontrait, renonça à l'engagement personnel : il ne persista pas à faire de cette garantie la base de l'accord à intervenir ; il se plaça purement et simplement sur le terrain de la Convention de septembre et se déclara prêt à l'exécuter. « Nous serions reconnaissants si le gouvernement italien voulait bien indiquer les mesures à l'aide desquelles il compte assurer la sécurité du territoire pontifical, sans toutefois faire de cette indication une condition. » (25 juillet, 5 heures un quart du soir).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Banneville, notre ambassadeur à Rome, s'efforça de nous retenir : « Je ne crois pas que nous en soyons à cela près de 3000 hommes que nous aurions laissés à la garde de notre drapeau à Civita-Vecchia; et je crois que leur maintien eût été une garantie plus solide que l'engagement que vous attendez du roi Victor-Emmanuel. Les Italiens ne les auraient pas jetés à la mer; ils ne nous feront jamais la guerre de parti pris ; il faudrait pour cela que nous fussions déjà archi-battus. Nous laisserons le gouvernement pontifical sans argent, avec sa petite armée disloquée. Ses corps étrangers, légions, zouaves, chasseurs étrangers (ceux-ci sont, pour beaucoup, allemands, prussiens, bavarois, badois, etc.), sont tous atteints par les exigences militaires de chaque pays et par le sentiment national des officiers et des soldats pris individuellement; le recrutement, dans ces circonstances, est absolument paralysé, et l'effectif fondra chaque jour. Quelle résistance cette armée pourra-t-elle opposer à une agression garibaldienne compliquée de mouvements intérieurs toujours très faciles à provoquer par les *moyens moraux* et par l'introduction clandestine, en groupes isolés, des émissaires garibaldiens et mazziniens? » (25 juillet).

Le Conseil des ministres français eut alors à se prononcer sur cette évacuation. L'Empereur était à Metz et ce fut sous la présidence de l'Impératrice que la question fut débattue. Plichon, Louvet s'opposèrent à l'évacuation parce qu'elle

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

livrerait le Pape sans défense à ses ennemis aux aguets : les Garibaldiens, plus ou moins encouragés, se lanceraient sur le territoire pontifical; les troupes royales, sous prétexte de les arrêter, les devanceraient à Rome, et les promesses faites soit par le Roi, soit par ses ministres, ne les gêneraient pas plus en 1870 que lors de Mentana. L'Impératrice répondit avec une éloquence entraînante qui nous dispensa, Gramont et moi de toute intervention. Elle allégua une nécessité qui ne nous laissait pas le choix de la délibération : sans alliance avec l'Italie, pas d'alliance avec l'Autriche, pouvions-nous nous priver d'un tel secours? Si les Italiens ébranlaient par une nouvelle agression le pouvoir temporel, ce succès des révolutionnaires ne serait que passager, car la France victorieuse, affranchie de tout souci en Allemagne, rétablirait aisément l'autorité du Pape et en imposerait le respect à ceux qui l'auraient violée en profitant de nos embarras extérieurs. Nous n'eûmes tous qu'à opiner du bonnet. Cette décision nous attira bien des assauts: de toutes parts, des prêtres, des évêques, des cardinaux nous apportèrent leurs doléances, quelques-uns leurs colères, d'autres leurs menaces et leurs malédictions.

Le député de l'Orne, Mackau, nous envoya une protestation. C'était un de nos amis les plus sûrs. Son esprit avait autant de charme que sa personne; il savait plaire à tous sans sacrifier quoi que ce soit de ses convictions; la noblesse attrayante de ses manières donnait à ses idées

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

une autorité qu'augmentait encore la mesure judicieuse avec laquelle il les exprimait, et quoique jeune encore à la Chambre il y exerçait une sérieuse autorité. Sa protestation nous fut donc très pénible mais ne nous arrêta pas plus que celle de Kolb Bernard, Keller, Chesnelong, députés et Ségur, d'Aguesseau, sénateurs.

III

Victor-Emmanuel n'exagérait pas la résistance de ses ministres. Ils ignoraient le projet d'alliance ébauché en 1869 et ne connaissaient pas les lettres échangées entre les souverains. Visconti n'en avait eu à cette époque quelques indices que par de vagues confidences de Vimercati. Il n'en trouva aucune trace au ministère; les questions qu'il adressa au général Menabrea ne reçurent qu'une réponse évasive. Après la déclaration de guerre seulement, le général lui communiqua une note écrite de sa main, contenant une indication sommaire des stipulations ébauchées, acceptées en principe ou laissées en suspens.

Le cabinet se sépara en deux groupes. Sella, indépendamment de toutes vues tirées de l'état de l'Italie, était absolument contraire à une alliance à n'importe quelles conditions, parce qu'il était dévoué à la Prusse, et que s'il ne haïssait pas la France autant que Crispi, il ne l'aimait pas davantage. Il souhaitait le succès

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de la Prusse; il y croyait; il craignait en outre que l'alliance n'empêchât l'Italie de profiter des circonstances et de mettre la main sur Rome. L'opposition de Lanza, non moins résolue, tenait à d'autres motifs. Il avait, comme bon Piémontais, conservé contre Napoléon III la rancune de la décapitation de Turin ; il n'avait pas effacé de son cœur tout sentiment de gratitude, mais il jugeait l'Italie hors d'état d'intervenir dans une guerre. Elle était en plein désarroi financier, et éprouvait de grandes difficultés à pourvoir aux nécessités de la paix et à trouver de l'argent. En outre, les garibaldiens et mazziniens organisaient à visage découvert l'invasion du territoire romain. Et c'était encore une éventualité dispendieuse à laquelle il eût fallu faire face. Visconti-Venosta, Lombard ami de la France, imbu de la tradition cavourienne, esprit remarquablement pondéré, joignait à une intelligente pénétration une ferme prudence : s'il avait voulu une alliance immédiate et inconditionnelle, il s'en serait suivi une crise ministérielle, car Sella était décidé à se retirer plutôt que de consentir à une alliance contre la Prusse. Mais Visconti, quoique incliné vers la France et désireux de seconder les dispositions de Victor-Emmanuel, n'était pas plus enclin que Sella à l'alliance immédiate. Avant de se prononcer d'une façon tranchée, il attendait de savoir les intentions de l'Autriche sans le concours de laquelle il jugeait toute action impossible; il ne partageait pas la manière de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

voir de Sella et de Lanza, mais il ne lui était pas irréductiblement contraire : il délibérait et regardait. L'ambassade italienne à Vienne étant vacante, il y envoya Artom, ministre à Carlsruhe, ancien secrétaire de Cavour, esprit sagace au courant de tous les dessous, sans autre mission que d'observer et renseigner.

Ainsi, dès le premier moment, c'est à Vienne, entre les mains de Beust, qu'est le sort de l'alliance. L'adopte-t-il, Visconti le suivra, le Roi provoquera une crise ministérielle, et le traité à trois sera conclu. La refuse-t-il, Visconti suivra l'opinion de Sella, le Roi restera seul et l'alliance, si elle n'échoue pas, sera compromise. L'intérêt principal est donc sur ce qui se passe à Vienne.

Beust se trouvait aux prises avec de multiples difficultés : protestant il déplaisait aux catholiques surtout depuis la rupture du concordat, libéral il inquiétait les conservateurs, introducteur du dualisme il s'était aliéné les défenseurs de la vieille centralisation. Sa véritable difficulté venait de l'esprit particulier de ces Hongrois qu'il avait favorisés, et que représentait un homme éminent Andrassy.

Pendant que Gramont persuadait l'Empereur que Beust était le directeur souverain de la politique étrangère de l'Autriche, Bismarck, qui connaissait à fond le personnage vide et incapable d'action sérieuse, avait compris que le véritable maître de la situation serait Andrassy qui, lui, savait vouloir. Il avait avec lui des relations confidentielles. « Les conseillers aux Affaires

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

étrangères à Vienne racontaient depuis longtemps avec des mines visiblement affligées, qu'à côté de la diplomatie prussienne officielle auprès de la cour de Vienne, le comte de Bismarck en entretenait une autre intime, avec Andrassy, diplomatie dont l'on n'avait pas coutume de publier les dépêches[1]. »

En 1869, ayant eu vent des pourparlers avec l'Empereur, Andrassy avait averti Gramont que ces espérances seraient illusoires et l'avait engagé à convaincre son gouvernement qu'en cas de guerre, la France ne pourrait pas compter sur l'appui de l'Autriche-Hongrie parce que la Hongrie s'y opposerait. Beust avait pu promettre, mais à Paris on ne devait ajouter aucune créance à une telle promesse ; elle ne se réaliserait pas. Cet entretien tout de hasard ne paraît pas avoir laissé de trace dans l'esprit de Gramont.

Andrassy était d'autant plus autorisé à ses pronostics qu'il représentait exactement la pensée de son peuple. Les Hongrois, non seulement n'avaient aucune hostilité contre la France et ils lui étaient sympathiques, se conformant en cela comme en tant d'autres choses aux sentiments de leur grand Deak. Mais ils n'éprouvaient aucun désir de relever l'Autriche de sa défaite de 1866. Leur influence ne l'avait emporté dans l'empire que du jour où l'Autriche avait cessé d'être une partie de la Confédération ger-

1. Ottokar Lorenz, p. 316.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

manique ; ils craignaient que, si elle y rentrait par une guerre victorieuse, ils ne fussent de nouveau subordonnés. La suprématie de la Prusse en Allemagne leur paraissait une condition de leur indépendance ; il leur était indifférent que la Prusse franchît le Mein et rejetât définitivement de l'Allemagne l'Autriche, car plus celle-ci serait faible de ce côté, plus elle resterait à leur merci. Ils ne se croyaient non plus aucun intérêt à empêcher que la France perdît l'Alsace et la Lorraine. Le rapprochement de Beust avec la Russie ne leur plaisait pas ; ils préféraient celui avec la Prusse. Ce rapprochement était opéré.

Dans la séance du 14 juillet de la Diète hongroise, des assertions vives partirent de tous les points de la Chambre contre une participation ou une immixtion dans les affaires franco-allemandes, et cela donna occasion à Andrassy de déclarer « qu' aucun accord n'avait été conclu avec la France et aucune négociation ultérieure n'aurait lieu ».

Même en Autriche l'opinion publique était loin d'être unanime. Les militaires désireux de prendre leur revanche, l'archiduc Albert comme le ministre de la guerre, Kuhn, préconisaient une coopération avec nous. Des hommes de cœur disséminés çà et là, presque tous les Slaves, secondaient de leur influence la bonne volonté de leurs généraux et étaient prêts à l'appuyer de leur concours actif. Mais à Vienne on était indifférent à tout ce qui n'était pas plaisir, et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

une presse grassement subventionnée par Bismarck excitait contre nous les passions des Autrichiens allemands. Le plus important journal, *die Neue Presse*, aussitôt notre déclaration de guerre, avait mis en tête de ses colonnes : « On sait notre hostilité contre la Prusse, mais au-dessus de nos sentiments personnels, quand nous la voyons menacée par la France, nous nous prononçons pour elle. » Son directeur, racontait-on, ayant cru, lors de l'affaire du Luxembourg, sur l'affirmation de Werther, la guerre inévitable, avait joué à la baisse et perdu de grosses sommes et avait été furieux que la Prusse ne voulût pas le rembourser de ces pertes causées par les faux renseignements de l'ambassadeur. Mais en juillet 1870, il venait d'être indemnisé et était redevenu un patriote allemand.

Au milieu d'éléments si contradictoires, Beust avait deux partis à prendre, celui de l'audace et celui de la loyauté. L'audace n'était nullement déraisonnable : « Dites-moi, lui demanda plus tard un haut militaire prussien de ses amis, comment il se fait que vous ne soyez pas tombés sur nos derrières[1]. » L'occasion de redevenir une puissance de premier ordre était unique ; les obstacles n'étaient pas insurmontables. Disposant de la politique étrangère, Beust aurait pu engager l'action de telle sorte que la Hongrie, déjà impatiente des mauvaises dispositions de la Russie, eût été obligée de

1. Beust, *Mémoires*, t. II, p. 445.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

suivre sous peine de honte ; la préparation russe étant plus lente, les coups décisifs eussent été portés, 400000 hommes mis sur pied avant que la Russie en eût amené 100000 sur le champ de bataille. L'occasion s'offrait d'autant plus tentante qu'en nous secourant, l'Autriche pouvait stipuler pour l'intégrité de l'Allemagne et jeter son opposition d'alliée entre elle et les convoitises territoriales qu'on nous soupçonnait, et que la victoire aurait pu nous inspirer.

Beust se trouvait précisément dans une situation semblable à celle de Cavour lorsque Napoléon lui demanda d'envoyer des troupes en Crimée, et à celle de Bismarck, en 1866, lorsqu'il entraîna son Roi à assaillir l'Autriche. Une notable partie de l'opinion était hostile à leur dessein et le risque à courir n'était pas mince. Cependant ni Cavour ni Bismarck ne se laissèrent déconcerter et leur décision indomptable les a faits illustres. Beust n'était malheureusement pas de taille à profiter d'une telle invite de la fortune. Il avait l'esprit de subtilité non l'esprit de justesse et de pénétration ; habile comme quiconque ne s'arrête qu'aux surfaces, à force de changer de vues, il en rencontrait parfois d'heureuses ; mais il se hâtait alors de se ressaisir en n'y persistant pas. En un mot, c'était un composé de troubadour, de caméléon et d'homme d'État, où entraient un quart d'intelligence et trois quarts de vent. Et il ne pouvait lutter contre un homme d'une aussi ferme volonté qu'Andrassy. L'Empereur et Gra-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

mont, les seuls d'entre nous l'ayant alors pratiqué, sont incompréhensibles d'avoir compté sur l'intrépidité d'un tel personnage : il a dû en être étonné[1].

Incapable de se hausser à l'audace, il lui restait la loyauté. Il eût pu nous répondre sincèrement qu'il ne pouvait satisfaire à nos engagements réciproques que par une assistance purement diplomatique et que l'opposition de la Hongrie, les menaces de la Russie, l'état des esprits ne lui permettraient pas une assistance armée. Mais il craignait que ce franc parler ne nous détachât de lui, ne nous disposât à une entente avec la Prusse, peut-être avant la guerre, et que si nous étions victorieux, ce qu'il présumait comme tout le monde, au lieu d'être associé à notre victoire, il fût traité en vaincu et n'eût à payer cher l'imprudence de sa franchise. Il s'arrêta à un troisième parti, celui de la rouerie : ne rien faire en nous comblant de protestations, afin de bénéficier de nos succès sans en partager les fatigues et sans s'exposer à la carte à payer d'une défaite.

Et ce ne sont pas ici des conjectures. Je répète ce qu'il m'a avoué fort lestement dans des

1. Beust dans ses Mémoires parle ainsi de cette politique : « Si j'avais été un aventurier, il ne m'aurait fallu que demander à Paris 600 millions, et je les aurais reçus ; je m'en serais servi pour préparer la guerre, suspendre la Constitution et la loi sur la presse — on ne m'en avait pas retiré les moyens et la Hongrie n'eût pas été un obstacle. En cas de victoire, j'étais un grand homme, en cas de défaite, je pouvais gagner le large. » (Mémoires, t. II, p. 377).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

conversations à Paris, lorsqu'il y était ambassadeur. « En 1870, m'a-t-il dit, je n'ai jamais eu l'intention d'intervenir par les armes. J'ai voulu faire semblant de m'y préparer afin que si la France était victorieuse, elle ne nous traitât pas en ennemis. Voilà pourquoi nous avons fait des préparatifs. Ma crainte était qu'après une première victoire, la paix ne se fît moyennant une compensation territoriale à votre profit et l'abandon à la Prusse des États du Sud. J'ai été toujours préoccupé de cela[1]. »

Ce plan, Beust commença à l'exécuter dès le 11 juillet. Cazaux, notre chargé d'affaires, lui ayant dit que, par suite de lettres particulières de Gramont, il se croyait autorisé à l'entretenir académiquement de la question de guerre, il crut qu'on voulait le sonder et s'assurer jusqu'où irait son concours. Il écrivit à Metternich une dépêche qui, bien lue, contient l'expression complète de sa pensée et de son arrière-pensée. La pensée est exprimée brutalement dans la première partie : « Il est important qu'il n'y ait point de malentendu entre nous et le gouvernement français. Parler avec assurance, ainsi que l'aurait fait, selon vos rapports, le duc de Gramont dans le Conseil des ministres, du corps d'observation que nous placerions en Bohême, c'est pour le moins s'avancer bien hardiment. Rien n'autorise le duc à compter sur une mesure pareille de notre part et la loyauté nous

1. Juin 1879.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

impose le devoir de ne pas laisser le gouvernement français faire entrer cette combinaison dans ses calculs. Le seul engagement que nous avons contracté réciproquement consiste à ne pas nous entendre avec une puissance tierce à l'insu l'un de l'autre. Cet engagement, nous le tiendrons scrupuleusement et la France peut par conséquent être parfaitement sûre que nous ne nouerons derrière son dos aucune négociation avec la Prusse ni avec une autre puissance, ce qui est pour elle, en cas de guerre, une garantie importante de sécurité. Nous nous déclarons, en outre, hautement les sincères amis de la France et le concours de notre action diplomatique lui est entièrement acquis. C'est là un second point qui n'est pas à dédaigner, mais c'est à cela seul que se bornent nos engagements. — Rien n'a été arrêté pour la guerre, et même si l'on voulait donner une valeur plus réelle au projet resté à l'état d'ébauche ainsi qu'aux observations échangées, on ne saurait en tirer la conséquence que nous serions tenus à une démonstration armée dès qu'il convient à la France de nous le demander. Je n'ai pas besoin de vous rappeler qu'en examinant les éventualités de guerre, nous avons toujours déclaré que nous nous engagerions volontiers à entrer activement en scène si la Russie prenait le parti de la Prusse, mais que si celle-ci seule était en guerre avec la France nous nous réservions le droit de rester neutres. Même si nous avions promis un concours matériel en cas de guerre

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

entre la France et la Prusse, ce n'aurait jamais été que comme le corollaire d'une politique suivie d'un commun accord. Jamais nous n'aurions songé et aucun État ne songerait à se mettre vis-à-vis d'un autre dans une situation de dépendance telle qu'il dût prendre les armes uniquement selon le bon plaisir de l'autre. D'ailleurs, il y a des raisons matérielles qui ne nous permettraient pas de prendre une attitude belliqueuse. Le duc de Gramont nous a vus de trop près pour s'y tromper. Même si nous le voulions, nous ne pourrions pas mettre aussi subitement sur pied des forces respectables. Les sacrifices et les efforts que cela exigerait sont tels qu'il faudrait pour les imposer au pays des motifs bien autrement pressants que ceux qu'on pourrait invoquer aujourd'hui. » Il motive son abstention par une critique amère de notre conduite dans l'affaire Hohenzollern : Nous avions manqué de calme et de mesure, eu le tort de prendre la Prusse à partie ; notre langage et nos actes indiquaient plutôt « notre désir de chercher querelle aux Prussiens et de tirer parti dans ce but du premier prétexte qui se présente. Si ce n'était pas entraînement, il y avait dessein préconcerté de provoquer la guerre. » Bismarck ne parlait pas autrement.

Si Metternich avait communiqué à Gramont et à l'Empereur le texte de cette dépêche ou son sens, tous deux auraient su à quoi s'en tenir vis-à-vis de l'Autriche et n'auraient pas promis

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

aux ministres et au Corps législatif une alliance effective. Mais Metternich, qui n'approuvait pas le langage de son ministre, le garda pour lui et ne nous en fit connaître ni les termes, ni le sens[1]. Il ne se croyait pas obligé de nous en instruire, car la conclusion du document, contenant l'arrière-pensée, lui conseillait implicitement de ne nous en rien communiquer, de nous induire, au contraire, en erreur et de nous envelopper d'équivoque : « Pénétrez-vous bien des considérations que j'expose dans cette lettre. Je m'en remets à vous avec confiance pour les faire valoir auprès de qui de droit. Il ne faut pas qu'on s'abuse sur ce que nous voulons et surtout sur ce que nous pouvons faire. Nos services sont acquis dans une certaine mesure, mais cette mesure ne sera pas dépassée à moins que les événements ne nous y portent. — Faire accepter cette situation à l'empereur Napoléon et à ses ministres, sans provoquer leur mécontentement, voilà la difficulté qui vous attend et dont je compte sur votre zèle et votre influence personnelle pour triompher. Il

1. Les déclarations de Gramont (Lettre à Beust du 8 janvier 1873) à ce sujet sont formelles : « Je ne connaissais pas cette dépêche, parce que l'ambassadeur d'Autriche ne me l'avait jamais montrée. Je viens d'en prendre connaissance pour la première fois dans la copie que vous avez bien voulu m'envoyer ». Beust n'a pas osé contester ce démenti : il a équivoqué dans ses mémoires sur le mot *montrer* (1-2, page 339). « Metternich n'a pas montré, c'est-à-dire n'a pas présenté la dépêche à Gramont mais il en a indiqué le sens dans ses conversations. » Dans ce cas, il l'a fait si discrètement que Gramont n'a pas compris.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ne faut pas qu'un accès de mauvaise humeur contre l'Autriche prépare une de ces évolutions subites auxquelles la France nous a malheureusement un peu trop habitués. C'est là un écueil dangereux qu'il s'agit d'éviter ; faites donc sonner aussi haut que possible la valeur de nos engagements tels qu'ils existent réellement et notre fidélité à les respecter, afin que l'empereur Napoléon ne s'entende pas tout à coup à nos dépens avec une autre puissance, ce que d'ailleurs nous croyons impossible, puisque ce serait contraire aux engagements réciproques. Insistez sur la réciprocité en ce qui concerne ce point et ayez en outre les yeux bien ouverts. C'est là ma dernière et ma principale recommandation. »

Cette dépêche était tellement confidentielle que Beust ne l'inséra pas dans son Livre Rouge et ne la tira de son portefeuille qu'en 1873, à propos d'une discussion avec Gramont. Elle rend son plan transparent : ne pas nier qu'il y eût des engagements, faire au contraire *sonner autant que possible leur valeur* ; seulement les réduire strictement à « l'obligation de ne pas s'entendre avec une puissance tierce à l'insu l'un de l'autre » ; ne nous promettre aucun concours matériel, pas même une démonstration militaire, si ce n'est très hypothétiquement, et cependant « faire accepter cette situation à l'empereur Napoléon et à ses ministres, sans provoquer leur mécontentement. » En un mot, il pouvait se résumer ainsi : « Nous ne vous

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

aiderons pas et, si vous êtes vaincus, nous vous abandonnerons à votre malheureux sort ; mais si vous êtes victorieux, vous ne traiterez pas sans notre concours, et vous nous ferez bénéficier d'un succès auquel nous n'aurons pas contribué. »

IV

Gramont n'avait pas le moindre soupçon de cette duplicité. Il considérait Beust non seulement comme l'ami de la France, mais comme son ami personnel. N'employant aucune précaution, il lui écrivit avec un abandon confiant et s'attacha surtout à relever les doléances sur la rapidité de la rupture, sur le manque d'avertissements préalables, dont Beust se plaignait dans ses lettres privées et ses entretiens avec Cazaux : nous ne l'avions pas prévenu parce que nous avions été pris à l'improviste ; nous avions été assaillis au moment où, absorbés par nos réformes intérieures, nous n'avions pas la moindre intention belliqueuse ; jusqu'au 14 juillet, nous avions espéré sauvegarder la paix ; notre déclaration de guerre, acte de nécessité et non de préméditation, n'avait été rapide que parce que rapide et imprévue aussi avait été l'offense à laquelle elle répondait. Un galant homme reçoit un soufflet ; il prie un de ses amis de l'assister ; comprendrait-on que celui-ci répondît : « Pourquoi ne m'avez-vous pas prévenu ? Cela dérange une

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

partie de campagne que j'avais organisée. — Comment vous aurais-je prévenu d'un soufflet reçu à l'improviste ? » L'engagement général, que les lettres échangées entre les empereurs et le roi avaient créé, était précisément en vue de cas subits comme celui dans lequel nous nous trouvions. On pourvoit autrement, par des traités préalables, aux guerres préméditées.

L'Empereur en personne donna ces explications dans la matinée du 15 juillet à Witzthum. Elles étaient sans réplique. Witzthum les porta fidèlement à Vienne. Gramont, de son côté, s'occupa d'y envoyer un négociateur. Nous n'étions représentés que par un chargé d'affaires, Cazaux, diplomate intelligent, actif, optimiste comme tous nos diplomates, mais que Beust trouvait susceptible, irritable parce qu'il ne lui permettait pas de se cacher dans ses équivoques. Il semblait naturel d'envoyer à Vienne Lebrun qui avait arrêté le plan militaire avec l'archiduc Albert, et Le Bœuf le proposa. Je ne sais pourquoi l'Empereur n'y consentit pas. Gramont pria La Tour d'Auvergne d'accepter cette ambassade.

Ce diplomate montra en cette circonstance une abnégation touchante, et accourut de Vichy. Il dit à Gramont : « Je n'ai plus que peu de jours à vivre ; je suis affecté d'un diabète parvenu à son dernier degré ; souffrir ici ou souffrir à Vienne, cela m'est égal, j'accepte. » Il était obligé de passer par l'Italie et de voyager à petites journées à cause de sa santé chan-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

celante. Ce retard inquiétait Gramont qui voyait dans la rapidité des décisions un grand élément de succès. Le jour même du départ de son ambassadeur (17 juillet), il essaya dans une lettre de convaincre Beust du beau rôle que la Destinée lui offrait[1].

1. *Gramont à Beust, 17 juillet 1870* : « Mon cher Comte, si j'avais pu choisir l'heure de l'action, je n'aurais certes pas manqué de parfaire les traités et d'établir tout à notre aise, pour vous comme pour nous, l'accord que je vous demande aujourd'hui de faire bien à la hâte. Quoi qu'il en soit, la situation offre certains caractères sur lesquels j'appelle toute votre attention et celle de l'Empereur : 1° le motif de guerre n'est pas une cause allemande ; il est tout entier dans les prétentions dynastiques du Roi et dans les procédés dont il s'est servi pour voiler aux yeux de son peuple la défaite réelle de sa politique personnelle ; 2° nous ne faisons pas une guerre agressive contre l'Allemagne. Nous ne voulons que réduire l'ambition et les proportions de la Prusse et sortir de l'état d'inquiétude causé par son agrandissement antérieur. Si vous nous laissez seuls, la campagne sera nécessairement courte quoique brillante, et stérile dans ses résultats définitifs. Si vous nous aidez, si, permettant à l'Italie de porter 70 à 80 000 hommes en Bavière par votre territoire, vous en envoyez 150 000 en Bohême et mettez plus tard sur pied 200 000 à 300 000 hommes, c'est à Berlin que le traité se signe et que vous effacez d'un trait glorieux tous les souvenirs et toutes les conséquences de 1866. Jamais pareille occasion ne se présentera de nouveau, jamais vous ne trouverez un concours aussi réel, jamais la France ne sera aussi forte qu'aujourd'hui, jamais mieux armée, mieux équipée ni animée d'un plus grand enthousiasme. N'oubliez pas que l'Empereur n'est plus très jeune. Il approche de ce temps de la vie où les fatigues se sentent doublement, où le repos devient une nécessité. Or, tout le succès de cette vaste entreprise dépend de la promptitude avec laquelle nous mettrons à exécution les clauses que nous allons sceller. J'ai cherché à en convaincre Witzthum. J'espère qu'il aura

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Le 19 juillet, Gramont, préoccupé des dangers qui pouvaient venir de la Russie, conseille à Beust de ne pas brusquer le Tsar : il ne voit aucun inconvénient à ce que le cabinet de Vienne entame des négociations avec celui de Pétersbourg et il en trace le programme[1].

réussi à faire passer cette conviction dans votre esprit. Les heures sont des années, les jours sont des siècles, et c'est maintenant ou jamais qu'il faut faire un effort suprême. Le prince de La Tour d'Auvergne se rend à Vienne; il est au courant de tout. Witzthum le portera d'un pas au centre de la question, et en quelques heures, si vous voulez, vous aurez dressé des préliminaires qui suffiront pour nous engager et que nous remplacerons pendant la marche des troupes. Je voudrais dans quinze jours vous voir sur la frontière de Bohême, voir les Italiens à Munich et nous-mêmes en ligne avec vous. Vimercati ne tardera pas à être à Vienne. » Cette lettre fut portée à Beust par Bourgoing.

1. « Mon cher Comte, on pourrait proposer à la Russie trois choses : 1° de ne pas soulever de question polonaise; 2° en ce qui touche les Principautés Danubiennes, d'en régler plus tard les conditions par une entente commune à nous trois : France, Austro-Hongrie et Russie; 3° revision du traité de 1856 en ce qu'il a de blessant pour les intérêts et la dignité de la Russie, particulièrement dans la Mer Noire. Cette dernière idée vous appartient, comme vous le savez, et vous savez aussi, sans doute, qu'il a fallu vaincre quelques difficultés pour la faire figurer au programme que je vous envoie. Vous pourriez dire à Saint-Pétersbourg que vous êtes assuré ou que vous vous assurerez notre assentiment à ces trois propositions, et demander en échange une neutralité complète. J'observerai, cependant, qu'il faut absolument en garder le secret vis-à-vis de l'Angleterre, attendu que cette puissance attache beaucoup de prix au traité de 1856 qu'elle a toujours défendu avec opiniâtreté. Il faudrait donc qu'elle n'apprît son abandon qu'au moment de la paix et alors qu'elle ne pourrait y résister sans avoir l'air de compromettre la fin des hostilités. Le prince de La Tour d'Auvergne vous développera toutes ces idées

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Pour disposer plus favorablement Beust, Gramont ajoutait à ses lettres un post-scriptum qu'il supposait devoir être très agréable. Beust désirait avec passion le succès d'un emprunt relatif aux chemins de fer ottomans. Nous n'avions pu lui permettre d'ouvrir la souscription en France à cause des obstacles légaux. L'emprunt avait cependant été émis ; mais le ministre des finances, forte intelligence, probité irréprochable, se montrait inquiet du caractère véreux que certaines démarches des fondateurs de l'entreprise lui avaient donné et ne consentait à autoriser la cote à Vienne que si préalablement elle l'était à Paris. Beust pressait Gramont d'obtenir de nous cette autorisation : « Commencez, répondit Gramont, je promets que nous vous suivrons. — Si vous ne commencez pas, répondit Beust, nous ne pouvons marcher de l'avant, nous sommes paralysés, notre action dépend de votre initiative. » On en était là quand la guerre éclata. Alors Cazaux écrivit à Gramont : « Je crois que nous pouvons compter sur un accord avec M. de Beust. Mais il ne faut pas oublier qu'il est nécessaire de coter à la Bourse les lots turcs, ou de faire peut-être plus encore. » Nous donnâmes donc une première satisfaction

dont je ne fais qu'indiquer les principaux traits. J'espère qu'il rencontrera auprès de vous la bienveillance que j'y ai toujours trouvée et en même temps cet esprit d'initiative et d'action que j'ai souvent admiré sans prévoir alors qu'un jour viendrait où j'aurais à y faire un appel aussi direct. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

au chancelier autrichien par la présentation d'urgence d'un projet de loi autorisant l'admission à la cote des obligations de l'emprunt ottoman : c'est ce que Gramont annonçait dans le post-scriptum de sa lettre du 17 juillet.

Dans celui de sa lettre du 19, il donnait une nouvelle qu'il croyait encore plus agréable. J'avais trouvé un biais qui dispensait d'une loi. Ce biais consistait à faire profiter la Turquie des droits dont elle jouissait en France, de la nation la plus favorisée : nous accordions administrativement aux chemins de fer ottomans le bénéfice du traité belge du 1er mai 1861, portant que les titres émis par les communes, les départements, les établissements publics et les sociétés anonymes de la Belgique, cotés à la Bourse de Bruxelles, seraient admis à la cote officielle des Bourses de France. Beust avait signalé, comme la principale de ses difficultés, la vénalité de la presse viennoise; Bismarck venait d'acquérir deux journaux importants, la convoitise des autres en était tout allumée; l'alliance française perdait chaque jour quelque défenseur; un million était nécessaire pour contre-miner cette manœuvre ; on aurait, avec cet argent, des articles, même dans les journaux achetés par Bismarck. Gramont fut autorisé à mettre un million à la disposition des agents secrets autrichiens.

Le 23 juillet, Gramont, de plus en plus impatient, écrit derechef à La Tour d'Auvergne, qui n'était pas encore en mesure de lui envoyer des renseignements : « Nous commençons à nous

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

inquiéter d'être sans informations de Vienne, car on ne peut donner le nom d'informations à des bruits de journaux et des conversations vagues que nous a télégraphiés M. de Cazaux. Il nous faudrait quelque chose de positif. Se met-on, oui ou non, sur pied de guerre? Cazaux nous avait annoncé une déclaration de neutralité armée qui devait paraître aujourd'hui. Auront-ils bientôt cent mille hommes en Bohême? On ne sait vraiment à quoi s'en tenir : tantôt c'est l'archiduc Albert qui promet 200 000 hommes dans un mois, tantôt c'est le général Bellegarde qui assure que l'on aura 500 000 hommes dans six semaines; l'Empereur est très impatient de recevoir enfin quelque information certaine, positive, et qui puisse entrer comme élément utile dans nos plans de campagne. Il compte beaucoup sur vous pour arriver à ce résultat. Pour parer à toute éventualité, je vous envoie des pleins pouvoirs, espérant que vous ne serez pas long à vous en servir. J'en envoie également à Malaret. » (23 juillet).

Beust se félicita du choix de La Tour d'Auvergne, avec lequel il avait déjà entretenu de bonnes relations personnelles et qui était au courant, disait-il, de tous les pourparlers secrets. Mais avant que La Tour d'Auvergne eût atteint Vienne, le gouvernement autrichien avait pris son parti. Un conseil général de l'empire fut convoqué à la Burg, sous la présidence de l'Empereur, le lendemain de l'arrivée de Witz-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

thum (18 juillet). L'archiduc Albert, le président du ministère hongrois Andrassy, le président du ministère autrichien Potocki, le ministre de la guerre Kuhn, le ministre des finances Lonyay et le chef du protocole Konradsheim avaient été convoqués.

Le ministre de la guerre Kuhn proposa la neutralité armée, un armement complet et immédiat afin de jeter au moment voulu l'épée dans la balance au profit des Français; il croyait à l'initiative de la France, à sa marche rapide, imposante; si elle triomphe, renverse la Prusse et se rend maîtresse des bords du Rhin, l'Autriche-Hongrie doit-elle rester spectateur indifférent? Elle doit entrer dans la guerre même si l'Europe prend feu et flamme : « Alors l'Autriche-Hongrie et la France auront 1.700.000 hommes contre un million d'allemands; si la Russie s'en mêle, une révolution éclatera en Pologne et dans ces conditions peut-on douter de la victoire finale? Jamais occasion plus belle ne s'offrira de nous relever de nos malheurs de 1866. » — Beust oppose à cette politique audacieuse celle de la passivité d'attente sans aucun armement. Il ne veut pas qu'on se découvre en faveur de la France par une neutralité armée, mais il veut encore moins qu'on la décourage par une neutralité pacifique. L'essentiel, dans une crise dont on ne peut calculer les péripéties, est de garder les mains libres afin de profiter des circonstances et de se ménager le rôle d'arbitre chèrement payé entre des belligérants épuisés. Andrassy n'approuva

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

pas cet expédient dilatoire ; il ne voulait pas de passivité équivoque, mais dès maintenant un parti résolu : l'Autriche n'avait à tenir compte que de ses propres intérêts, et adopter la politique de l'égoïsme rigoureux, celle de la neutralité ouverte. Cependant, il ne concluait pas à une neutralité inerte : il fallait se mettre en état de se faire respecter ; les Russes, autant que les Français, s'efforceraient de créer des complications : « Les Français afin de nous entraîner dans le tourbillon de la guerre, les Russes pour faire un nouveau pas en Orient. » Et il proposait d'ouvrir un crédit au ministère de la Guerre, cinq millions de florins, non pas comme préparation à une neutralité armée, prélude elle-même d'une coopération active, mais comme défense d'une neutralité pacifique au cas où la Russie, profitant de quelques mouvements en Pologne, voudrait agir soit en Galicie, soit sur le Bas-Danube. Beust allégua que la proclamation officielle de la neutralité nuirait dans tous les cas à l'Autriche : la France la jugerait hostile, car elle ne pouvait servir que la Prusse, protégée ainsi à sa frontière du Sud allemand et de Saxe et libre de porter toutes ses forces sur le Rhin. L'Autriche-Hongrie n'avait rien à craindre d'une victoire de la France ; ses intérêts en Orient ne pouvaient qu'y gagner ; de la perfide Prusse, au contraire, elle n'avait rien de bon à attendre : en se condamnant à une stricte neutralité, elle rabaissait sa valeur, et le vainqueur, surtout si ce vainqueur devait être la Prusse, pourrait la traiter selon

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

son bon plaisir. Andrassy reconnut que la proclamation de la neutralité donnerait à la Prusse, une grande sécurité, mais que les relations avec elle n'en deviendraient que plus intimes si elle était victorieuse. Que devons-nous à la France? Son Empereur a parlé à l'Autriche comme un cavalier qui dit à un autre : « Chevauchons ensemble, puis, sans le prévenir, selle son cheval, part au galop et crie à son compagnon, qui a encore sa selle à ses côtés : « Suis-moi ! » Qui, d'ailleurs, pourrait conseiller d'entamer une action commune avec un Empereur qui n'est jamais allé au bout d'aucun de ses desseins? Que l'Autriche proclame sa neutralité ou qu'elle demeure passive, elle encourra le mécontentement des Français dès qu'elle ne se prononcera pas en leur faveur; mais personne ne peut proposer de prendre un tel parti. Il concluait qu'on fît savoir incontinent à la France que l'Autriche-Hongrie n'avait aucun motif de rompre sa neutralité maintenant ou dans le cours ultérieur de la guerre. En même temps, on informerait la Prusse que l'Autriche ne s'y déciderait que si une autre puissance entrait dans la lutte. L'archiduc Albert, méfiant, réservé, pusillanime de caractère, craignant d'être accusé de trop s'immiscer dans les affaires de l'État, ne défendit pas le système du ministre de la guerre qui était le sien, et, après avoir tant poussé Napoléon III, se tint coi. François-Joseph après un moment d'hésitation en faveur de Beust, se rangea du côté d'Andrassy. Beust s'y rallia à son

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

tour mais en repoussant les notifications spéciales à la France et à la Prusse qu'Andrassy souhaitait : « Les cours de Berlin et de Paris seraient informées de notre neutralité par une circulaire dit-il, comme les autres cours. » La neutralité fut votée dans ces termes à l'unanimité, et, quoique résolument pacifique, avec un armement de prévoyance : on compléterait le pied de paix et on entamerait les préparatifs exigeant du temps : fortifications, achats de chevaux, etc. « Où trouverez-vous l'argent? dit alors François-Joseph au ministre des finances. — Quand les sangsues sont gorgées, répondit celui-ci, on leur met du sel dessus et elles rendent ce qu'elles ont. Je ferai de même avec les Banques. »

Witzthum nous annonça ce résultat comme un triomphe de la politique de Beust à notre profit : c'était en réalité sa subordination définitive à Andrassy, c'était surtout notre défaite, car les neutres ne pouvant se lier par un traité particulier avec aucun des belligérants, il s'ensuivait l'abandon du traité français à trois préparé à Paris le 15 juillet et qui ne fut pas même soumis à la discussion. Ce jour-là fut diplomatiquement le jour néfaste, le jour de la débâcle.

V

Beust ne laissa ignorer ni aux Anglais ni aux Russes le caractère véritable de sa neutralité et l'insignifiance des armements qui l'ac-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

compagnaient. « Ce n'était, dit-il à Bloomfield, que des mesures de précaution nullement destinées à influencer les mouvements militaires de la Prusse. » (20 juillet). Mais avec nous il commenta autrement la délibération du 18, en grossit l'importance, la dénatura, enguirlanda nos agents et nous fit enguirlander par Metternich. Il commença par mettre une sourdine à cette neutralité déclarée qu'Andrassy lui avait imposée. Il ne la formula pas dans une notification solennelle; il en instruisit ses agents par une circulaire et il écrivit à notre adresse (20 juillet) une dépêche officielle et une lettre intime à Metternich dans laquelle il reprenait l'ambiguïté que la décision du 18 juillet avait dissipée : « Mon prince, nous avons différé jusqu'ici de nous expliquer sur l'attitude que nous aurions à prendre dans le cas où la guerre deviendrait inévitable [1]. Nous désirons du moins en atténuer les effets. Afin d'atteindre ce résultat, le gouvernement impérial et royal doit garder dans les conjonctures présentes une attitude passive, et la neutralité lui est donc commandée. Cette attitude n'exclut pas assurément le devoir de veiller à la sécurité de la monarchie, en se mettant en mesure de la préserver de tout péril éventuel. Le gouvernement prendra des mesures militaires; elles seront dans *son intérêt propre, uniquement pour faire respecter son indépendance et pour qu'il puisse résister à toute pression comme*

1. Preuve qu'il ne nous avait pas communiqué la lettre du 11 juillet.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

à tout entraînement irréfléchi. » Metternich est invité à « s'énoncer dans ce sens aussi souvent qu'il aura l'occasion de s'expliquer sur ce sujet. »

Cette dépêche n'était pas destinée à nous être communiquée : c'était le thème des entretiens de Metternich avec nous. Beust prévoyait très bien que cette expression réelle de sa pensée nous serait fort désagréable et que nous pourrions lui en savoir mauvais gré. Il se mit en règle avec notre fortune, et dans une lettre intime écrite le même jour à son « cher ami » Metternich, il lui prescrivit un langage tout contraire : « Le comte Vitzthum a rendu compte à notre auguste maître du message verbal dont l'empereur Napoléon a daigné le charger. Ces paroles impériales, ainsi que les éclaircissements que M. le duc de Gramont a bien voulu y ajouter, ont fait disparaître toute possibilité d'un malentendu que l'imprévu de cette guerre soudaine aurait pu faire naître. Veuillez donc *répéter* à Sa Majesté et à ses ministres que, *fidèles à nos engagements tels qu'ils ont été consignés dans les lettres échangées l'année dernière entre les deux souverains, nous considérons la cause de la France comme la nôtre* et que nous contribuerons au succès de ses armes dans les limites du possible. »

Cette lettre tranche le doute si souvent élevé sur l'existence d'engagements réciproques entre les souverains de France et d'Autriche et sur leur nature. Leur existence n'est plus douteuse, Beust le constate : « Fidèles à nos engagements. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Ces engagements ne se réduisent pas, comme il l'avait dit dans sa lettre du 11 juillet à Metternich, à l'interdiction pour chacun des alliés de traiter séparément avec une autre puissance, ni, comme il prétendra plus tard, à exercer sur les neutres une action bienveillante à notre profit[1]. Ils ont plus de portée : l'Autriche devra considérer la cause de la France comme la sienne et la soutenir par les armes *autant qu'il lui sera possible*. Ici une objection s'élève : si telle est la valeur de ces engagements, la neutralité qui implique l'abstention en serait une première violation, mais Beust nous rassure : cette neutralité n'est qu'un stratagème provisoire, destiné à dérouter l'ennemi commun.

Après avoir constaté, au lieu de la nier comme précédemment, l'obligation d'une assistance armée, il explique pourquoi elle ne sera pas immédiate. « N'en déplaise au général Fleury, nous croyons savoir que la Russie persiste dans son alliance avec la Prusse et que notre entrée en campagne amènerait sur-le-champ celle de la Russie, qui nous menace non seulement en Galicie, mais sur le Pruth et sur le Bas-Danube. Neutraliser la Russie, l'amuser jusqu'au moment où la saison avancée ne lui permettrait plus de concentrer ses troupes, éviter tout ce qui pourrait lui fournir un prétexte d'entrer en lice, voilà ce qui doit, pour le moment, être le but ostensible de notre

1. Lettre de Beust à Gramont, 4 janvier 1873.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

politique. Dans ces circonstances, le mot de neutralité que nous prononçons, non sans regrets, nous est imposé par une nécessité impérieuse et par une appréciation logique de *nos intérêts solidaires*. Mais cette neutralité *n'est qu'un moyen, le moyen de nous rapprocher du but véritable de notre politique*, le seul moyen de compléter nos armements sans nous exposer à une attaque soit de la Prusse, soit de la Russie, avant d'être en mesure de nous défendre. »

Dans la lettre « au prince » la neutralité *était le but*, et elle avait uniquement en vue l'intérêt propre de l'Autriche; dans la lettre à « l'ami », elle n'est qu'un *moyen*, le but est de préparer la défense *des intérêts solidaires* des deux alliés. Les termes de la première partie de cette lettre bien pesés, il vous semble que tout est réglé, terminé, éclairci? Détrompez-vous, lisez la fin de l'épître : « Il conviendrait aussi de résoudre *immédiatement* la question de Rome. La convention de septembre, qu'on ne se fasse pas illusion à cet égard, ne cadre plus avec la situation. Nous ne pouvons pas exposer le Saint-Père à la protection inefficace de ses propres troupes. Le jour où les Français sortiront des États pontificaux, il faudrait que les Italiens pussent *y entrer de plein droit* et de l'assentiment de l'Autriche et de la France. Jamais nous n'aurons les Italiens avec nous de cœur et d'âme si nous ne leur enlevons pas leur épine romaine. Et franchement, ne vaudrait-il

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

pas mieux savoir le Saint-Père sous la protection de l'armée italienne que de le voir en butte à des entreprises garibaldiennes?... Que l'empereur Napoléon place donc cette négociation romaine entre nos mains, qu'il nous laisse, aux yeux des populations italiennes comme aux nôtres, l'initiative d'avoir résolu le problème de Rome, et nous croyons lui promettre à notre tour que toutes les difficultés qui s'opposent encore à notre action commune disparaîtront. »

Beust ne pouvait pas espérer sérieusement que nous accepterions la tâche traîtresse d'introduire nous-mêmes, en maîtres, les Italiens dans la ville que depuis tant d'années nous protégions contre eux. Cette proposition n'était qu'une fourberie encore destinée à annuler les promesses de concours par lesquelles il nous alléchait dans la première partie de sa lettre. Et quoique les deux lettres ne dussent pas être communiquées au sens diplomatique, la copie de la seconde fut amicalement remise à Gramont, afin qu'il en donnât connaissance à l'Empereur et aux ministres.

En même temps Beust, le 21 juillet, répondit à la lettre du 17 de Gramont : « Mon cher duc, nous comprenons maintenant, la vertigineuse soudaineté de Votre action ; Vous comprendrez à Votre tour et ferez comprendre à Votre Auguste Maître l'embarras dans lequel cette surprise a dû nous jeter. Comptez sur nous dans les limites du possible, mais ne Vous imaginez pas que ma tâche soit facile. J'ap-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

prends avec plaisir qu'on a enfin commencé à nous délivrer de cette lèpre du journalisme. Sur ce terrain, nous avions les mains liées, car, sans parler de la question d'argent, nous ne pouvons, comme gouvernement, qu'ignorer ce déplorable état de choses, qui place notre presse sous la dépendance personnelle de rédacteurs prussiens. Avec un peu de confiance mutuelle, nous viendrons à bout de toutes ces difficultés. J'attends La Tour d'Auvergne avec impatience et je ne doute pas que nous parviendrons à *nous entendre sur-le-champ*. Cazaux est un peu trop jeune pour mon goût et vous ferez bien, je crois, de lui rappeler le mot du prince de Talleyrand. Mille amitiés. »

La copie de la lettre intime à l'ami Metternich fut remise par celui-ci à Gramont le 24 juillet. Cette remise faite au ministre et non à l'homme privé, dans le but d'informer l'Empereur et le cabinet, transforme la lettre intime en un acte officiel dont il est permis d'exciper historiquement. Gramont m'en donna immédiatement connaissance. Je fus moins frappé des promesses rassurantes qu'indigné de la proposition déloyale qui les annulait. Pendant que Gramont allait à Saint-Cloud en conférer avec l'Empereur, j'écrivis à celui-ci : « Sire, je supplie Votre Majesté de se défier des suggestions de Beust. Cet homme m'épouvante par son esprit remuant et décousu. Si vous n'y prenez garde, il sera votre mauvais génie. L'idée qu'il vous suggère de livrer Rome aux Italiens est pitoyable,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

impraticable. Pour elle, vous ne trouverez de majorité ni dans votre Conseil, ni dans le pays. Si vous l'adoptez, la crise extérieure se compliquera à l'instant d'une crise intérieure et vous verrez une partie de la nation devenir toute de glace, tandis qu'elle est toute de feu. Votre Majesté sait que je ne suis pas partisan du pouvoir temporel du Pape; je n'en suis que plus lucide lorsque je signale cette politique comme devant conduire à des malheurs. Avec l'Italie, nous n'avons qu'une thèse honorable, sûre, acceptée de tous : la Convention du 15 septembre. Si, pour combattre les Prussiens, nous ne voulons pas devenir comme eux sans foi ni loi, nous devons nous y tenir. Aucune alliance ne vaut qu'on manque à l'honneur. L'honneur nous défend de sortir de Rome autrement qu'avec la promesse de l'Italie de respecter la Convention du 15 septembre. » (25 juillet.) Le jour même, l'Empereur me répondit : « Mon cher monsieur Émile Ollivier, je suis complètement de votre avis au sujet de la dépêche du baron de Beust. » Metternich, que je rencontrai le lendemain, au sortir du Conseil, ne me parut ni moins mécontent, ni moins surpris que nous.

Le Conseil tout entier fut également révolté. Il décida de répondre par un *non possumus* inflexible, et Gramont envoya le même jour un télégramme à La Tour d'Auvergne : « Si les cabinets de Vienne et de Florence se mettent préalablement d'accord entre eux, faites bien savoir au comte Vimercati et au comte de Beust

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

que la Convention de septembre ne doit pas faire les frais de cet accord. Nous ne pouvons absolument pas y renoncer. L'Empereur est engagé et ne peut pas se dégager. La France ne peut pas défendre son honneur sur le Rhin et le sacrifier sur le Tibre. » (25 juillet.) Il y revient le 26, à 5 h. 45 du soir, dans un nouveau télégramme : « Faites connaître à l'Empereur, soit par le général Bellegarde, soit par l'archiduc Albert, soit directement, le sentiment de révolte et de répulsion que nous inspire la conduite du comte de Beust en cette circonstance. Je crois que l'Empereur le comprendra et y mettra bon ordre. »

VI

La Tour d'Auvergne arriva à Vienne le 22 juillet. La neutralité avait été déjà déclarée, les commentaires explicatifs de Beust étaient déjà partis pour Paris. Il n'avait plus à poursuivre la négociation sur le traité à trois; il lui restait à se rendre compte de la véritable portée de la neutralité. Était-ce un acte sérieux devant conserver sa pleine valeur durant toute la durée de la guerre? Était-ce au contraire une ruse destinée à préparer l'évolution au traité d'alliance à trois qu'on ne différait que provisoirement? Beust avait donné les deux versions, laquelle était la bonne? C'est la dernière qu'il s'efforça de faire accepter par notre ambassadeur. Dans les deux conversations qu'il eut

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

avec lui les 23 et 24 juillet, après avoir recommencé ses récriminations, auxquelles nous avions déjà répondu à satiété, sur la soudaineté de la guerre, il multiplia les bonnes paroles : il ferait plus qu'il n'avait promis dès que cela lui serait possible. « Puisque vous êtes si bien disposé, dit alors La Tour d'Auvergne, pourquoi n'enverriez-vous pas un corps d'observation en Bohême? » — Le faux-ami, ainsi serré de près, fait la culbute : « L'envoi d'un corps d'observation en Bohême au moment de la réunion des Diètes provinciales de l'empire exciterait, dit-il, des démonstrations anti-françaises, qui entraveraient plus tard la bonne volonté du gouvernement et pourraient hâter l'intervention de la Russie. L'archiduc Albert lui-même est opposé à une mesure de ce genre avant le complet armement de l'Autriche. » Cette échappatoire était significative et démontrait combien il y avait peu à espérer. Cependant la Tour d'Auvergne ne se décourage pas : « Comme vous le savez, écrit-il le 21 juillet, les choses ne sont pas aussi avancées à Vienne que nous l'espérions à Paris ; mais les dispositions personnelles du comte Beust sont bonnes, celles du comte Andrassy, avec lequel je viens d'avoir un long entretien, s'améliorent, et il y a lieu d'espérer que, si la lutte se prolonge, le concours de l'Autriche ne nous fera pas défaut. »

Je ne partageais pas cet optimisme et les illusions que tâchait d'entretenir Beust ne m'aveuglaient pas. « Cet homme nous trompe,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

disais-je à l'Empereur, il ne veut rien faire. Prenez vos dispositions sans compter sur lui. » Mais la confiance de l'Empereur était indestructible, et il était entré en plein dans le système de Beust : « Non, non, répondait-il, sa neutralité n'est qu'une apparence pour gagner le temps dont il a besoin. Dès qu'il sera prêt, il se découvrira, soyez-en sûr. » Metternich, notre ami sincère, secondait de très bonne foi ce jeu dilatoire imité de la méthode bismarckienne. Sollicitant la libération d'un huissier de l'ambassade, il écrivait à Le Bœuf : « Il m'est pénible d'avoir à vous demander de laisser cet homme à son père. Je ne serai heureux qu'après vous avoir fourni un bon contingent de 300 000 hommes. » Et les jours s'écoulaient.

Le 25, La Tour d'Auvergne remit ses lettres de créance à François-Joseph : « Je l'ai trouvé très préoccupé des événements ; il m'a dit que la situation exigeait beaucoup de prudence de la part de l'Autriche ; la guerre l'avait pris au dépourvu ; l'armée n'était pas prête et l'opinion publique avait également besoin d'être préparée, car ce n'est pas la Prusse que nous avions pour adversaire, mais bien l'Allemagne tout entière, et l'émotion du parti allemand était très vive. S. M. s'est montrée d'ailleurs désireuse de nous prêter un concours actif aussitôt que les circonstances le lui permettraient et m'a dit qu'elle écrivait aujourd'hui même à l'Empereur pour lui donner l'assurance que l'Autriche, malgré sa déclaration de neutralité, persistait

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

dans de bonnes dispositions à notre égard[1]. »

Les divagations fallacieuses de Beust furent interrompues par l'arrivée des dépêches de Gramont ordonnant à La Tour d'Auvergne de repousser les propositions sur l'abandon de Rome. Avant toute instruction de Paris La Tour d'Auvergne avait, de sa propre initiative, décliné la proposition de Beust.

Le lendemain, 26 juillet, il porta le *non possumus* de Napoléon III. Beust l'accueillit sans surprise et aussi sans résistance, et le soir même, à 9 h. 10, notre ambassadeur télégraphia : « Beust est tout disposé à tenir compte des observations de Votre Excellence sur le maintien de la Convention du 15 septembre. »

Cette reculade ne calma pas notre ministre des Affaires étrangères sincèrement catholique et délicatement homme d'honneur. C'est la seule fois dans toute cette crise, depuis le soufflet d'Ems, qu'il se montra irrité : il commençait à découvrir quel était cet ami Beust, en qui il avait eu tant de confiance. Il s'épancha dans une lettre à La Tour d'Auvergne : « Rien ne pouvait blesser davantage l'Empereur et son gouvernement que l'idée de briser la Convention de septembre et y substituer l'occupation immédiate de Rome par les Italiens après le départ de nos troupes. M. de Beust semble ignorer que, si nous y consentions, il se lèverait contre nous, en France, un cri d'indignation qui nous stigmatiserait, et, qu'il y

1. La Tour d'Auvergne à Gramont, 25 juillet.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

prenne garde, ce même cri s'élèvera contre lui en Autriche, quand on saura qu'il a voulu profiter de notre situation pour mettre son alliance au prix d'une trahison qu'il nous a jugés capables de consentir. A vous dire vrai, ce procédé sera plus vivement ressenti chez nous que ne l'a été la conduite du gouvernement prussien, et bien que votre second télégramme du 26 me dise qu'il est revenu à l'idée de la Convention, j'aurai bien de la peine à effacer l'effet produit par ce qu'on appelle ici la trahison du chancelier autrichien. Comment! après nous avoir pendant vingt-deux ans laissé le soin de soutenir et de protéger le Saint-Siège, le cabinet de Vienne n'interviendrait que pour soustraire le Pape à notre protection et le livrer à ses adversaires? (27 juillet.) »

Beust ne fut pas en reste d'aménités. Dans ses lettres intimes à Metternich, que celui-ci ne gardait pas pour lui, il épanchait la colère que lui inspirait la situation fausse à laquelle sa duplicité le condamnait : Gramont était un insensé, un ignorant, un impatient, dépourvu de sens politique. Mais aménités et récriminations n'apparaissaient ni dans les conversations avec La Tour d'Auvergne, ni dans les lettres privées à Gramont, toujours amicales.

VII

Bien différente était l'attitude d'Andrassy. Lui reste tout d'une pièce, sans ambiguïté ni

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

arrière-pensée, là où il s'était placé dès le premier moment. Il n'a pas contre la France l'antipathie sournoise d'un Sella, il a plutôt des sympathies, mais il voit clairement que l'intérêt de son pays est de ne pas prendre part à la guerre et il se cantonne dans une neutralité stricte dont il ne sortirait que si la Russie en sortait elle-même : c'est uniquement contre cette éventualité qu'il se précautionne par des armements préventifs. Comme il redoute que Beust n'instruise pas avec une clarté suffisante notre ambassadeur, il va le visiter. Il insiste sur la prépondérance du rôle de la Hongrie dans l'organisme constitutionnel de l'Autriche et il démontre que son pays n'a aucun intérêt à prendre part à la guerre actuelle aussi longtemps qu'elle ne serait pas rendue nationale par l'intervention de la Russie[1]. En réponse à une interpellation du député Tisza, devant la Diète hongroise, il exposa la politique qu'il avait fait prévaloir dans le conseil du 18 juillet : « Je crois que le gouvernement n'agirait pas dans les intérêts de la monarchie, ni d'accord avec l'opinion publique, s'il voulait donner à la neutralité une forme qu'une puissance pourrait expliquer comme une provocation. (*Approbations unanimes.*) Il ne serait pas moins contraire aux devoirs du gouvernement et aux intérêts de la monarchie, s'il partait du point de vue d'assister aux péripéties de la guerre sans

1. Dépêche de La Tour d'Auvergne, 25 juillet.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

prendre les précautions nécessaires de crainte d'éveiller les susceptibilités éventuelles d'une puissance quelconque. (*Approbations.*) Le vrai se trouve ici dans le juste milieu. Le devoir du gouvernement est de ne pas perdre de vue un instant les conditions de la neutralité, mais de se préoccuper que la sécurité, l'indépendance et les intérêts de la monarchie ne soient pas menacés (*Approbations*). Un honorable député exprime la crainte de voir le gouvernement se servir des péripéties de la guerre pour reconquérir en Allemagne, en faveur de l'Autriche, la situation qu'elle y avait occupée avant 1866, et à laquelle elle a renoncé. Je considère comme mon devoir de proclamer à ce sujet que si le gouvernement est décidé à défendre l'indépendance, la sécurité et les intérêts de la monarchie, il n'a, d'autre part, ni lui, ni les sphères dirigeantes, nullement l'intention de récupérer la situation abandonnée en 1866, situation qui ne pourrait apporter, conformément à ma conviction, aucun avantage à la monarchie, mais seulement des dommages et des dangers. (*Approbations générales et vives.*) Il est demandé si le gouvernement est désireux et capable de conserver et de garantir la neutralité, mais pour la Hongrie seulement? Je crois et j'espère que le patriotisme de MM. les députés défend de donner à cette expression l'explication qu'il s'agirait ici de la Hongrie séparément, faisant des traités et conservant la neutralité à part. Je suis convaincu que l'Autriche et la Hongrie sont étroi-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

tement liées, non seulement par nos lois, mais aussi par nos intérêts, et que toutes deux ne prennent et ne prendront d'attitude en n'importe quel sens que réunies et d'un commun accord. » — *Vives approbations.* — (28 juillet 1870). Ainsi Andrassy désavouait publiquement ce que Beust susurrait hypocritement.

Ces déclarations furent soulignées par l'approbation qu'elles reçurent de l'interpellateur Tisza : « J'accepte avec joie les explications qui me tranquillisent et je pense que c'est par elles, c'est-à-dire par la rupture complète avec une politique surannée, qui n'avait jamais procuré aucun bien à notre patrie, que je trouve les meilleures garanties et assurances contre la possibilité de nous mêler à une guerre contraire à nos intérêts et de nous donner l'apparence d'être les ennemis naturels d'une nation grande et civilisée. » La nature des armements étant ainsi précisée et limitée, la Diète vota sans opposition les deux projets de lois proposés par Andrassy d'un crédit supplémentaire de cinq millions de florins, en vue de l'équipement de 50 000 honvèds complémentaires et de la convocation des recrues avant octobre 1870.

On voit combien il est faux de dire qu'entraîné par le courant belliqueux (qui n'existait pas) Andrassy, converti à l'alliance française, s'en fut à Pesth, auprès de ses collègues, exiger des armements. Son discours détruit cette fable, Andrassy tenait aux armements et à leur exécution. Dans une conversation avec La Tour d'Auvergne, il se

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

félicita de les avoir obtenus et se plaignit de la lenteur avec laquelle ils se pratiquent en Autriche; mais c'était uniquement parce qu'il craignait que la Russie n'intervînt précipitamment en Orient et non pour se préparer à nous soutenir, à quoi il n'a jamais songé ni à la fin, ni au commencement. La Tour d'Auvergne s'est tout à fait mépris et a vu un changement de dispositions dans les bonnes paroles d'un gentilhomme d'autant plus aimable dans la forme que le fond ne l'était pas.

En réalité Beust et Andrassy étaient d'accord; seulement l'un jouait une comédie à laquelle l'autre ne voulait pas s'abaisser. Les armements exécutés par Andrassy n'alarmèrent pas la Prusse, instruite de leur véritable portée par les confidences faites à son ambassadeur Schweinitz, mais ils inquiétèrent la Russie qui les sentait dirigés contre elle. Le représentant de Gortchakow s'en plaignit à Chotek et Chotek importuna Beust de ses doléances. Celui-ci le prit lestement. Il dit qu'il n'avait pas besoin de donner d'explications, que sa neutralité suffisait (27 juillet). Gortchakow, rentré à Berlin, revint sur le sujet : « S'il ne s'agit, fit-il dire à Beust, que d'assurer une action des neutres entre les belligérants, l'Europe ne tardera pas à intervenir sans cocarde. » Beust n'attacha pas au bavardage de Gortchakow plus d'importance que d'autres n'en attribuaient au sien.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

VIII

La prépondérance d'Andrassy en Autriche amena en Italie celle de Sella, aussi opposé que le ministre hongrois à l'alliance avec la France. La déclaration de neutralité autrichienne décida Visconti à se ranger à l'avis de Sella et de Lanza et le Conseil redevint unanime en faveur de la neutralité italienne. L'opposition de Victor-Emmanuel en retarda cependant la proclamation quelques jours. Il essaya de ramener Sella, et leurs discussions tournaient quelquefois en violentes altercations. Un jour le Roi dit : « Je comprends que pour faire la guerre, il faut du courage. » Sella rebondit : « Pour résister à Votre Majesté, il faut plus de courage que pour faire la guerre. » Alors le Roi, dédaigneux : « On voit bien que vous descendez d'un marchand de drap. — Oui certes, riposte Sella, de marchands de drap qui ont toujours fait honneur à leur signature, tandis que Votre Majesté signerait une lettre de change qu'elle n'est pas sûre de payer. »

Une opposition organisée de longue date par la prévoyance de Bismarck secondait les résistances de Sella. Garibaldi termine une lettre contre l'*Imperatore-Menzogna*, en déclarant que « pas un Italien ne se souillerait au service du Scélérat. » Des Garibaldiens s'enrôlèrent en effet dans l'armée prussienne, aucun dans l'armée française. Un comité occulte convoquait à une manifestation contre la France en disant

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

dans une proclamation : « La Prusse nous a donné le quadrilatère, grâce à la bataille de Sadowa ; la Prusse garantit notre indépendance ; la Prusse n'a jamais offensé la dignité italienne. Les Italiens ne doivent avoir qu'un seul cri : *Neutralité! Rome!* Que tous ceux qui sentent dans leur cœur l'offense du *jamais*, et qui ont encore le sentiment de la dignité nationale, ne manquent point à l'appel. » Des Garibaldiens, excités par les révolutionnaires français parcoururent les rues de Florence, bannières déployées, portant des pancartes sur lesquelles était écrit : *Guerra ai Francesi!* et hurlant : « Vive Garibaldi ! vive Rome ! vive la Prusse ! à bas la France ! » *La Riforma* du député Crispi se félicitait de l'imposante manifestation contre une politique *enfrancisée*, *infrancisata*. Des démonstrations semblables se produisirent dans d'autres villes.

Les parlementaires de la Gauche, tels que Rattazzi, Mancini, n'étaient guère plus amicaux. La persistance avec laquelle Malaret, notre ambassadeur, avait soutenu les ministères de Droite de son autorité de représentant ou protecteur de l'Italie, les avait à la lettre exaspérés. *A aucun prix* eux non plus, même à celui de Rome, ils ne voulaient se prêter à une alliance active avec nous. Nos amis parlementaires étaient dans la Droite, et parmi eux quelques-uns, tels que le cauteleux Minghetti, cachaient, sous des apparences bienveillantes, des sentiments non moins malveillants que ceux de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

la Gauche. Notre ambassadeur lui-même, plus italien que français ce jour là, justifiait la résistance de Sella : « Le désir de garder la neutralité dans une complication européenne qui ne la toucherait pas directement est non seulement concevable mais naturel et légitime. J'ajoute que dans ces circonstances on peut se demander si le concours actif et immédiat aurait une efficacité très grande (19 juillet) ».

Vimercati malgré les instructions qu'il avait reçues de s'en tenir strictement à la Convention du 15 septembre prit sur lui de promettre à Visconti que l'Autriche obtiendrait de la France sur la question romaine quelque chose de plus que le retour à la Convention, mais les ministres, instruits par Artom du peu de succès des ouvertures de Beust, insistèrent auprès du Roi pour qu'aucun retard ne fût plus apporté à la déclaration de la neutralité. Victor-Emmanuel ne crut pas prudent de s'opposer plus longtemps au courant politicien et démagogique. Il permit à ses ministres de déclarer la neutralité. Visconti l'annonça au Parlement le 25 juillet dans un discours très mesuré : « La conduite à suivre dans les circonstances actuelles ne se rattache pas à la décision que prendra le gouvernement français relativement à la présence de ses troupes sur le territoire pontifical. A cet égard, le pire des partis que prendrait l'Italie serait de profiter de la situation dans laquelle se trouve la France pour lui créer des embarras en la menaçant directement ou indirectement d'une politique

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de violence dans la question romaine. Dans la guerre qui commence, le gouvernement italien, par des considérations d'un autre ordre, pratiquera une politique de neutralité. » Le lendemain de cette déclaration Visconti reçut de Malaret la confirmation de notre refus d'autoriser les Italiens à occuper Rome après notre départ[1].

Cette neutralité italienne nous fut moins pénible que celle de l'Autriche : d'abord parce qu'elle la suivait, ensuite parce que Nigra ne nous avait pas, comme Metternich, échauffés d'espérances[2].

1. Gramont à Malaret (25 juillet, 6 heures et demie, soir) : « Dans une lettre confidentielle au prince de Metternich, dont ce dernier m'a communiqué la substance, le comte de Beust dit que la Convention du 15 septembre ne répond plus aux circonstances et propose de la remplacer par une nouvelle négociation confiée au cabinet de Vienne qui résoudrait la question sur la base de l'occupation de Rome par les troupes italiennes après la retraite de nos soldats. Nous ne pouvons adhérer à cette proposition. »

2. *Extraits des mémoires inédits de Nigra.* — « Le prince Napoléon, en parlant de ces lettres dans un article publié dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er avril 1878, a affirmé que « les représentants à Paris de l'Autriche et de l'Italie, MM. de Metternich et Nigra, avaient contribué par leur langage à faire croire à l'empereur Napoléon qu'elles auraient pu servir de base à la rédaction d'un traité qu'on n'aurait plus qu'à signer en quelques jours; il ajouta que ces deux envoyés, dans des conversations particulières et intimes, auraient affirmé à ce point les bonnes dispositions de leurs gouvernements qu'ils les auraient engagés plus qu'ils n'y étaient autorisés. » Ces affirmations en ce qui me concerne sont non seulement gratuites, mais absurdes. La part que j'ai prise à ces négociations a été fort restreinte. Mon action, dirigée, bien entendu, par les instructions du gouvernement de mon pays, fut spécialement employée à demander en vain

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Ainsi deux neutralités, voilà à quoi se réduisaient les alliances qu'on avait pu sans témérité nous donner comme assurées! A Vienne comme à Florence, nous n'étions plus des alliés, mais des belligérants qu'on ne doit pas favoriser au détriment de leurs adversaires. Le traité français à trois enterré déjà à Vienne le 18 juillet l'était également à Florence. Cela importait peu aux ministres italiens qui n'avaient contracté aucun engagement envers l'Empereur. Cela troublait au contraire le Roi, qui jugeait son honneur de gentilhomme intéressé à tenir une parole d'autant plus sacrée qu'elle n'était pas libellée. Aussi entêté que Sella, il ne se laissa pas arrêter dans son dessein personnel et, malgré la neutralité proclamée, il essaya de nouer à Vienne, en dehors de ses ministres et au-dessus

des concessions sur la question romaine ou du moins le rappel des troupes françaises de Civita-Vecchia. Dans l'accomplissement de ces instructions, je me suis toujours bien gardé d'engager le roi ou ses ministres au delà de ce qui m'était enjoint. Le système de l'échange de lettres, entre les trois souverains, devant servir de base à un traité futur, avait été proposé par l'empereur Napoléon. Je n'ai pas vu ces lettres et la négociation relative ne passa pas par mes mains; je ne pouvais donc pas en exagérer la portée. Mais je savais assez de droit international et de droit constitutionnel pour ne pas être tenté de penser ni de dire que ces lettres pouvaient constituer un engagement pour mon pays. L'empereur Napoléon, du reste, savait lire. Il a pu penser que sous l'empire de certains événements, l'Italie et l'Autriche se seraient laissé entraîner peut-être dans une alliance avec la France sans exiger des conditions touchant la question romaine. Mais en aucun moment le langage du représentant officiel de l'Italie à Paris ne l'a autorisé à le croire. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de leur tête, une alliance directe avec l'Autriche qui, une fois conclue, lui eût permis de s'affranchir de la neutralité et de réaliser le projet provisoirement abandonné de l'alliance à trois. François-Joseph consentit à entrer dans cette voie, et les deux souverains instruisirent l'empereur Napoléon, l'un par un télégramme, l'autre par une lettre, de la forme nouvelle qu'ils donnaient à leur désir de lui venir en aide. Le télégramme de Victor-Emmanuel était ainsi conçu : « Je m'empresse de renseigner Votre Majesté que l'Autriche nous propose un traité préalable de neutralité armée entre l'Autriche et l'Italie, ce qui faciliterait en cas d'événement notre concours dans cette triple alliance. De cette manière on dispose aussi l'opinion publique d'une manière favorable. » (Florence, Pitti, 26 juillet.)

La lettre de François-Joseph disait : « Monsieur mon frère, la guerre qui vient de me surprendre avec mon armée sur le pied de paix, avec un ministère à peine formé et un Parlement dissous, me trouvera à la hauteur de la tâche que la Providence m'impose. Dictée par les exigences du moment, la neutralité que je viens de déclarer était le seul moyen de parer aux inconvénients de cette situation. — Il ne sera guère nécessaire de faire conprendre à V. M. la valeur de cette neutralité toute bienveillante pour la France. V. M. sait qu'Elle peut compter sur moi, surtout le jour où une troisième puissance voudrait entrer en lice. Elle

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sait, d'ailleurs, que mes efforts tendent vers le but de compléter nos armements, afin de me mettre en mesure de défendre la solidarité de nos intérêts et d'aider V. M. à rendre à l'Europe cette paix durable à laquelle nous aspirons tous. Ma lettre, qui a clos nos pourparlers de l'an dernier, vous aura convaincu, Monsieur mon frère, de la sincérité de mes sentiments *qui n'ont pas changé* depuis. — Je suis occupé en ce moment à me mettre d'accord avec le roi d'Italie sur une ligne à suivre en commun, et, bientôt, j'espère être en mesure d'informer V. M. du résultat de cette négociation. — Veuillez croire, en attendant, aux vœux bien sincères que je forme pour la gloire des armes de Votre Majesté. — De Votre Majesté le bon frère. (27 juillet[1]).

A la suite de ces messages s'ouvrent alors deux négociations s'ignorant réciproquement : l'une entre les ministres italiens et les ministres français, l'autre entre l'empereur François-Joseph et le Roi Victor-Emmanuel. La première a pour intermédiaire les ambassadeurs accrédités des deux pays; la seconde, les agents personnels du roi d'Italie, Vimercati et Türr, à l'exclusion de l'envoyé officiel in partibus Artom qui y est complètement étranger. Beust, du côté de l'Autriche, reste l'agent des deux négociations.

Rationnellement nous n'avions pas à débattre

1. L'Empereur étant déjà parti quand cette lettre arriva à Paris, Metternich la remit à l'Impératrice qui l'envoya à Metz.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

un traité à deux où ne devions pas être partie, et qui dans aucun cas ne recevrait notre signature; cependant nous réclamâmes comme un droit d'intervenir dans la négociation. On nous l'accorda sans difficulté. La Tour d'Auvergne nous écrivait : « Je suis en mesure de vous informer de nouveau qu'aucun arrangement n'interviendra entre l'Autriche et l'Italie sans notre assentiment préalable. » (28 juillet, 3 h. 20).

Cette situation exceptionnelle s'explique par la nature même du traité en projet : Il n'était qu'à deux, mais ce n'était qu'un préalable pour préparer l'alliance à trois et revenir au traité français. L'Autriche et l'Italie, si elles n'avaient consulté que leurs convenances ne se seraient pas donné l'ennui d'une telle négociation. C'était notre intérêt qu'elles disaient avoir en vue, non le leur; dès lors l'essentiel était que les stipulations consenties fussent à notre gré, sans cela l'accord n'avait plus de raison d'être. Faute d'avoir démêlé ces nuances, un brouillard épais enveloppe cette affaire des alliances.

IX

L'objet de la négociation entre les ministres français et italiens était le retour à la Convention de Septembre, par l'évacuation de Civita-Vecchia. Ces pourparlers déjà en bon train se poursuivirent sans difficulté.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

La Gauche italienne eût voulu que le Gouvernement ne se soumît pas de nouveau aux exigences de la Convention de septembre et que, la considérant comme déchirée par Mentana et par le prolongement de l'occupation qui avait suivi, il se déclarât dégagé de l'obligation de garder sa frontière et d'y faire l'office de gendarme du Pape. Mais on ne pouvait pas exiger une telle politique de la part du ministre Visconti, le signataire de la Convention. Sella lui-même, un de ses constants adversaires, comprit que si on ne voulait pas engager une guerre avec la France, la retraite de nos troupes de Civita-Vecchia était l'acte préparatoire à une irruption violente sur les États pontificaux. Visconti fut autorisé à nous faire connaître les mesures prises par le gouvernement pour la sauvegarde du territoire pontifical; Lanza fit entendre à la tribune des paroles énergiques contre ceux qui, par « leur initiative individuelle, prétendraient résoudre une question exclusivement réservée à l'initiative du gouvernement. » Le Roi établit officiellement, dans une entrevue avec le ministre de France et son ministre des Affaires étrangères que *le gouvernement italien renonçait à demander à la France autre chose que le retour pur et simple à la Convention du 15 septembre*, et que des lettres seraient échangées constatant les engagements réciproques.

Visconti télégraphia à Nigra (29 juillet) : « Je vous autorise à déclarer au ministre impérial des Affaires étrangères que, dès que la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

France rentre de son côté dans l'exécution de la Convention du 15 septembre, l'Italie, qui n'a pas dénoncé cette Convention, en exécutera entièrement les clauses, confiante dans une juste réciprocité de la France à remplir ses engagements. » Et deux lettres furent échangées entre les deux ministres constatant les engagements réciproques.

Le retrait de nos troupes avait été annoncé à la cour de Rome. « Le cardinal Antonelli, malgré l'empire qu'il exerce sur lui-même, écrivit Banneville, n'a pu me cacher sa consternation. Il n'avait rien à répondre à une solution qu'il était appelé à subir et non à discuter. Il avait eu tort de croire que la France pourrait, peut-être sans s'affaiblir, laisser au Pape la protection de son drapeau. L'expérience du passé autorise le Saint-Siège à n'accorder aucune confiance aux engagements de l'Italie. Il ne reste plus au gouvernement pontifical, après vos communications, qu'à faire de son mieux pour se garantir lui-même avec les faibles ressources dont il dispose. » Quelques jours après le cardinal parut moins consterné. Les inquiétudes qui résultaient de sa situation propre et sa défiance à l'égard de l'Italie subsistaient, mais il ne contestait plus les raisons qui nous avaient imposé notre détermination; il les avait de lui-même pressenties et comprises. Faisant allusion aux vœux que certains cardinaux, par dépit, formaient en faveur de la Prusse, il reconnut qu'une défaite de la France entraînerait un cata-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

clysme européen dans lequel le Saint-Siège particulièrement avait tout à perdre : « Aveugles, dit-il, ceux qui ne le voient pas, s'il y en a qui rêvent un appui pour nous en dehors de la France. C'est ce sentiment que la Prusse exploite et qui lui rallie en ce moment les révolutionnaires italiens. » (Banneville, 27 juillet).

Le cardinal Bonaparte nous avait demandé qu'à défaut de nos troupes on laissât le drapeau français flotter sur le Vatican. Laisser notre drapeau, c'était rester nous-mêmes, car il eût été insulté et nous aurions été obligés de revenir venger cette insulte. Le secrétaire d'État fit entendre que ni le Pape ni lui n'avaient suggéré ni encouragé cette idée. (Banneville, 30 juillet).

Le 2 août, après avoir averti le Pape, Gramont notifia au gouvernement italien l'évacuation des États pontificaux ; à quoi le gouvernement italien répondit le 4 comme cela avait été convenu, qu'il prenait acte de cette notification et de toutes les obligations résultant pour lui de la Convention du 15 septembre.

X

La négociation personnelle de Victor-Emmanuel n'aboutit pas de même à une conclusion.

A Vienne, où il était arrivé le 24 juillet, Vimercati débattit, au nom du Roi et en dehors d'Artom, avec Witzthum et Beust, le traité à deux. Au premier pas surgit derechef cette

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

question de Rome avec laquelle Gramont croyait en avoir fini. La suggestion de Beust de livrer Rome aux italiens après notre départ ne reparaît plus, chacun se défend d'en avoir eu l'idée : Beust dans un télégramme à Metternich l'attribue à Artom (28 juillet), Nigra, dans une conversation avec Gramont, en accuse Beust[1].

L'exigence soulevée par Victor-Emmanuel était plus modeste d'apparence que celle de Beust définitivement écartée d'un commun accord. Le Roi exposa à Malaret les difficultés sérieuses qu'il trouverait non seulement avec ce ministère, mais avec tout autre, s'il ne pouvait pas obtenir de nous quelque chose de plus que le retour à la Convention de septembre. « Mais, lui dit alors Malaret, Votre Majesté pense-t-elle que l'alliance pourrait être sérieusement compromise dans le cas où l'Empereur se refuserait à prendre aucun engagement nouveau dans l'affaire de Rome? » Le Roi répondit qu'il espérait bien que non et

1. Gramont à La Tour d'Auvergne, 31 juillet, privée. — Quelques jours plus tard, Witzthum, revenant de Florence pria à son tour La Tour d'Auvergne de faire savoir à Gramont que la proposition relative à Rome était uniquement due à l'initiative du cabinet italien. Visconti lui-même avoua à Malaret que c'est sur la demande formelle du gouvernement italien que la question romaine fut soulevée à Florence et que le cabinet de Vienne promit et employa ses bons offices. (Lettre particulière de Malaret à Gramont, 9 août.) Et cette version était d'autant plus vraisemblable qu'Artom témoignait partout sa malveillance envers la France et disait : « La France est condamnée par le verdict de l'Europe ». Rien de surprenant si, en de telles dispositions, il avait suggéré de nous demander plus que nous ne pouvions donner afin d'empêcher l'alliance.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

« qu'il voulait aller jusqu'au bout. Cependant, si son ministère *tout entier* l'abandonnait, la chose serait grave et il se trouverait dans une situation très difficile. » (Malaret, 25 juillet).

Selon le Roi, il dépendait de l'Empereur d'assurer le succès du traité et de le débarrasser de ses difficultés intérieures : « Si l'Empereur a assez de confiance en moi pour me faire donner verbalement par vous l'assurance qu'en présence de cette éventualité, Rome menacée par des bandes révolutionnaires ou autres, il ne trouvera pas mauvais que nos troupes fassent dans l'État romain ce qu'y ont fait les siennes, c'est-à-dire veillent à la sécurité du territoire en occupant quelques points stratégiques, cette assurance me suffira et tout deviendra facile. » (28 juillet).

Türr, qui, sur la suggestion de Napoléon III, était accouru à Florence, et Vimercati pressèrent Gramont d'accueillir la proposition de Victor-Emmanuel. Vimercati lui fit télégraphier par La Tour d'Auvergne : « Arrivé à Vienne, j'ai trouvé l'Autriche entrée déjà spontanément dans cet ordre d'idées. L'Empereur m'a parlé lui-même dans ce sens. Si l'on décourage l'Autriche, l'opinion publique des deux pays rendra sa tâche et la nôtre très difficile, sinon impossible. Je rendrai compte à l'Empereur des raisons majeures qui m'ont empêché de suivre à la lettre ses instructions et m'ont obligé de m'écarter de ce qui était strictement convenu. La

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

situation en Italie et en Autriche est toute différente de celle qu'on s'était imaginée à Paris. L'argent prussien n'a pas travaillé en vain dans les deux pays. »

Türr télégraphia : « Si l'on veut entraîner l'Italie dans l'action, il faut faire quelque chose de plus quant à la question romaine. Le général Medici, préfet de Palerme, assurait les ministres que si on s'engage à aider la France sans l'assurance d'avoir Rome, il y aura la guerre civile. La Marmora a déclaré qu'il n'assumerait pas la responsabilité de garder les frontières du Pape. On comprend parfaitement que la France ne puisse livrer le Pape pieds et poings liés, mais le gouvernement de l'Empereur ne pourrait-il pas donner de secrètes promesses à l'Italie afin que celle-ci puisse dire au pays que la question nationale italienne aura sa parfaite solution après la guerre? Le gouvernement fera tout son possible, même sans concession sur Rome, mais moi je suis sûr que, même avec la meilleure volonté, il ne pourra faire autre chose que tenir une neutralité bienveillante. Je pars ce soir pour Vienne. » (27 juillet). Türr confirma ce télégramme par une lettre dans laquelle il indiquait que la promesse secrète à donner au Roi était celle que celui-ci avait demandée à Malaret : l'autorisation de franchir la frontière pontificale et d'en occuper un point en cas d'incursions garibaldiennes.

Vimercati, habitué aux faiblesses de l'Empereur envers l'Italie se porta fort du consen-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

tement de ce souverain, et il arrêta avec Beust un projet en huit articles, que *brevitatis causa* j'appellerai le traité autrichien.

Le préambule constatait l'identité des intérêts des deux puissances et leur décision de suivre une politique commune; les articles 1 et 2 stipulaient l'alliance offensive et défensive jusqu'à la fin de la guerre ou plus longtemps, la garantie mutuelle des territoires; l'article 3 stipulait l'obligation de ne pas conclure de traités relatifs à la guerre avec d'autres puissances sans entente préalable, étant naturel et entendu qu'elles se mettraient d'accord entre elles d'abord sur les démarches à faire ; les articles 4 et 5 engageaient les deux souverains à déclarer leur neutralité, qui serait bienveillante à la France, et à mettre sur pied de guerre leurs armées, « *aussitôt que faire se pourra* ». L'article 6 obligeait les deux puissances, une fois suffisamment armées, à concerter leur action commune, « soit en vue d'une médiation, soit en vue d'une entrée en campagne, et à s'entendre, en un mot, sur la marche politique et militaire à suivre ». L'article 7 disait : « Dès aujourd'hui, l'empereur d'Autriche, roi de Hongrie, s'engage à interposer ses bons offices auprès de S. M. l'empereur des Français pour obtenir non seulement l'évacuation immédiate des États pontificaux par les troupes françaises, mais aussi pour que cette évacuation se fasse dans des conditions conformes aux vœux et aux intérêts de l'Italie et de manière à assurer la paix intérieure de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ce royaume. » Article 8 : « Le traité doit demeurer secret. »

Dans ce traité un article, l'article 7, se heurtait à la résolution irrévocable du gouvernement français de ne pas aller au delà de la Convention du 15 septembre. C'était son moindre défaut. L'article 5 était encore plus contraire à nos intérêts : les deux parties ne s'engageaient à mettre leurs armées sur pied de guerre qu'*aussitôt que faire se pourra,* c'est-à-dire quand elles le voudraient, c'est-à-dire, s'il leur plaisait, jamais. Ce traité n'en était donc pas un puisqu'il ne contenait aucune obligation formelle, et qu'il fût ou ne fût pas signé, il importait peu, car dans les deux hypothèses la situation de l'Empereur demeurait la même et, pas plus dans un cas que dans l'autre, il n'avait une alliance effective.

Cette fois il n'existait aucun doute sur l'origine italienne de l'article 7 mais l'acticle 5 provenait de Beust et indiquait son état d'esprit. Il se révèle encore mieux dans une lettre privée à Gramont. Il avait répondu sommairement à celle du 17 et, si ce n'est indirectement par La Tour d'Auvergne, il ne s'était pas expliqué sur deux propositions pratiques que Gramont lui avait adressées, 1° l'envoi de quelques troupes à la frontière de Bohême, 2 une négociation à entreprendre avec la Russie. Il était poli, ne voulait pas rompre; il sortit de son silence le 29 juillet. « Mon cher duc, Je n'ai pu répondre que bien imparfaitement aux deux intéressantes

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

lettres que vous m'avez écrites les 17 et 19 de ce mois. Bien que la marche rapide des événements ait distancé la plupart des questions soulevées dans ces lettres, j'y reviens aujourd'hui pour mieux vous prouver tout l'intérêt que j'attache à cet échange direct d'idées. J'espère que vous voudrez bien le continuer et que nous maintiendrons ainsi nos bonnes relations personnelles d'autrefois. — Je regrette de devoir constater combien se sont réalisées toutes mes prophéties sur les conséquences de la précipitation avec laquelle le gouvernement français a engagé l'affaire. — Je ne prétends assurément pas vous adresser des reproches à ce sujet, car il est clair que l'intérêt de la France devait être le principal mobile de votre conduite. S'il exigeait une action aussi rapide, nous n'avons pas le droit de nous en plaindre, mais, nous connaissant aussi bien que vous le faites, vous devez sentir, de votre côté, dans quels cruels embarras vous nous avez jetés. D'abord, il était impossible d'être matériellement moins préparés à la guerre que nous ne l'étions. Ensuite, cette crise arrive dans le moment le plus inopportun pour nous au point de vue de notre situation politique à l'intérieur. De plus, la puissance toujours assez redoutable de la Prusse se trouve fortement accrue par l'attitude de l'Allemagne qui prend fait et cause pour elle. Enfin nos propres populations allemandes entraînées par le sentiment général à leurs frontières sont prêtes à perdre de vue les intérêts autrichiens pour n'écouter que les pas-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sions germaniques. — Toutes ces considérations, par lesquelles la France ne s'est point laissée arrêter, sont pour nous autant de chaînes qui entravent singulièrement notre liberté d'action. Dans cette situation, nous n'avions donc plus le choix, et la déclaration de neutralité devenait une nécessité absolue. C'est ce que je me suis efforcé de vous faire expliquer par Metternich et je vois avec plaisir qu'on commence à reconnaître en France qu'il ne nous était pas permis d'agir autrement. Ce que je vous demande maintenant, *c'est d'avoir confiance dans notre amitié* qui vous est acquise et de ne pas croire à un manque de bonne volonté de ma part. — Il est certain que la France se trouve aussi dans une position plus difficile, par suite des circonstances défavorables que j'ai indiquées tout à l'heure. Je ne vois d'autre moyen d'en sortir que par un redoublement de force et d'énergie. *Il faut absolument qu'un premier succès des armes françaises vienne dégager la situation et amène un revirement qui nous rende aussi la tâche plus facile.* Aujourd'hui, je le répète, nous avons les mains liées. La déclaration de neutralité nous était impérieusement commandée et ce serait un acte trop déloyal, envers le pays lui-même, comme envers l'Europe, si, dès le lendemain, nous signions un traité secret avec une des Puissances belligérantes. — Votre lettre du 19 traite d'un point qui mérite assurément toute notre attention. Je veux parler de l'influence que l'attitude de l'Autriche peut exercer sur celle de la Russie. C'est encore

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

là un motif qui me porte à croire qu'une démonstration militaire de l'Autriche dans le moment actuel n'offrirait pas d'avantages à la France. Nous avons la conviction que toute démonstration de ce genre en provoquerait d'analogues de la part de la Russie. Il ne peut être de l'intérêt de la France d'amener cette puissance sur la scène de l'action. Ses forces paralyseraient tout au moins les nôtres, et la France se trouverait toujours seule en face de l'Allemagne. — Quant à vos indications sur des négociations à suivre avec le cabinet de Saint-Pétersbourg, il me paraît superflu d'en parler, puisqu'un télégramme subséquent nous demande de ne point agir. Je crois d'ailleurs que nous devrions y regarder à deux fois avant de nous engager dans des négociations avec le Gouvernement russe. La crainte qu'il inspire est le moyen d'action le plus puissant pour amener tous les partis en Hongrie aussi bien que dans les provinces cisleithanes, à comprendre la nécessité d'armer. Ce motif n'existerait plus, si des négociations entamées avec la Russie inspiraient une plus grande confiance dans ses intentions réelles. — Metternich reçoit par le même courrier des communications dont il vous entretiendra. Je le charge entre autres de vous transmettre les explications qui me sont fournies par notre envoyé à Stuttgart pour se disculper des reproches d'avoir tenu un langage hostile à la France. — Je suis enchanté d'avoir ici le prince de La Tour d'Auvergne qui contribuera certainement à écarter la pos-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sibilité d'un malentendu entre nous. Vous connaissez trop bien mes sentiments personnels pour douter de leur réalité. Mais je ne suis pas fâché d'avoir un témoin impartial de ma sincérité ainsi que des difficultés qui m'entourent et votre Ambassadeur actuel ne tardera pas, j'en suis sûr, à comprendre parfaitement quelle est notre situation. — Croyez à tous mes bons vœux, mon cher Duc, et recevez en même temps l'assurance de ma haute considération. » (29 juillet 70).

Que le ton de cette lettre diffère de celle écrite à Metternich le 20 juillet et du billet adressé à Gramont lui-même, le même jour! Les mots de confiance, d'amitié y sont encore prononcés mais les reproches rétrospectifs y abondent plus que les promesses d'assistance. A mesure que la négociation se prolonge, les bonnes dispositions se refroidissent. C'est que quelque chose commence à se modifier dans son esprit ainsi que dans celui de tous les hommes attentifs d'Europe. On avait cru à une entrée en campagne foudroyante de la France, on l'avait déjà vue sur le Rhin, au cœur de l'Allemagne et elle demeurait immobile, sur place, n'osant pas faire un pas en avant. Est-ce que, par hasard, commençait-on à se demander tout bas, ce ne serait pas elle qui serait la vaincue? Et les bonnes volontés s'attiédissaient. Les temporisations de Beust, toujours enveloppées d'espérance, accroissaient les indécisions stratégiques de l'Empereur; maintenant ce sont ces indécisions qui réagissent

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sur les velléités d'alliance. Beust, après avoir filandreusement repoussé par des raisons déjà rabâchées les deux demandes de Gramont et invoqué cette crainte de la Russie qu'il prétend n'avoir pas eue, fatigué lui-même de subterfuges, laisse enfin échapper à découvert le fond de sa pensée : il faut qu'un premier succès des armées françaises vienne dégager la situation et amène un revirement qui rende aussi la tâche plus facile. Lors de la guerre de Crimée, Palmerston découvrant dans la pensée de l'Empereur les illusions qui y renaissaient à ce moment-ci avait essayé de l'en guérir. « On nous dit chaque semaine : il ne faut pas que l'Autriche nous échappe; mais nous ne la tenons pas encore, et jamais nous ne la tiendrons, tant que nous ne nous serons pas montrés les plus forts. Victorieux, nous commanderons son amitié et peut-être son épée; n'ayant pas de succès, nous n'aurons pas même sa plume. » Qui contestera donc que Beust en devenant ministre de l'Autriche ne se fût fait véritablement autrichien?

Ce traité autrichien, arrêté sans qu'on sût comment il serait accueilli à Paris ou à Florence, Vimercati alla le porter à l'Empereur et Witzthum à Victor-Emmanuel (29 juillet). Mais pendant que les deux messagers cheminaient, arrivèrent de Paris des refus inflexibles. Gramont n'avait pas arrêté son attention sur l'article 5 qui rendait le traité illusoire; il avait

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

été très frappé de l'article 7 et avait immédiatement fait dire au Roi par Malaret : « La seule idée de livrer le Pape en échange du concours de nos alliés nous couvrirait de honte. Rien ne serait plus affreux pour l'Italie et pour le Roi que d'entrer sur le territoire pontifical par suite d'un marché de ce genre. » (27 juillet 4 h. et demie du soir.) A Vimercati il télégraphia le même jour : « Aucune considération ne nous fera abandonner la Convention de septembre. Nous renoncerons plutôt aux alliances que nous avons recherchées. »

Il chargea La Tour d'Auvergne de répondre à Türr[1] : « Envoyez-le chercher dès qu'il arrivera

1. D'après Türr, Gramont lui aurait répondu par La Tour d'Auvergne : « Dites au général Türr : Reçu sa lettre. Il nous est impossible de faire la moindre chose pour Rome; si l'Italie ne veut pas marcher, qu'elle reste. » — Gramont a nié catégoriquement avoir rien télégraphié de pareil, et le télégramme cité par Türr ne se retrouve pas aux Archives des Affaires étrangères, où, au contraire, existe le télégramme donné par Gramont comme sa véritable réponse à Türr. Dans la *Revue de France* (15 avril 1878) Gramont a écrit : « Quant au télégramme qui est cité dans l'article de la *Revue des Deux Mondes*, et qui aurait été à cette date communiqué au général Türr, il suffit d'avoir quelque habitude des affaires et des usages de la diplomatie pour s'apercevoir, à la simple lecture, que c'est une pièce de fabrique étrangère. Il serait superflu d'en contester l'exactitude, si cette dépêche, dans son style incorrect, n'affectait à l'égard de l'Italie une espèce de sans-façon, un ton de forfanterie inexcusables. Il y a dans ce texte supposé tout un acte d'accusation qui se dégage de lui-même contre le gouvernement fanfaron qui l'aurait inspiré et libellé. Rien n'était plus loin de la pensée du gouvernement français que de jeter ainsi le défi à l'Italie : « Si elle ne « veut pas marcher, qu'elle reste ! » — Ajoutons que si Gramont avait adressé à Türr cette

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

et dites-lui de ma part que nous n'abandonnerons à aucun prix la Convention de septembre; qu'il n'en parle même pas. » (De Gramont 29 juillet).

Beust, qui ne se souciait guère de la question romaine, télégraphia à Witzthum de rayer définitivement du projet d'entente, entre l'Autriche et l'Italie, l'article 7, et il exprima à La Tour d'Auvergne l'espoir que « l'accord pourrait s'établir dans ces conditions nouvelles. » (La Tour d'Auvergne 31 juillet 4 h. soir).

Vimercati, qui n'avait pas été prévenu de la suppression, arriva à Paris avec le projet intégral. Il dit à Gramont : « Nigra n'est au courant de rien. Je suis seul l'homme du Roi, et la preuve est que j'ai avec lui un chiffre que personne n'a et qui n'est pas celui de l'ambassade. Soyez sans inquiétude, ce ne sera pas long, il va renvoyer ses ministres et en prendre d'autres. Seulement, il faut que vous lui rendiez la chose possible en acceptant l'article 7. » Gramont répondit que si cet article n'était pas biffé, nous ne pourrions nous engager. Vimercati se rendit à Metz espérant mieux. Il y arrivait le 1er août. L'Empereur renouvela les protestations de Gramont contre l'article 7. Vainement le prince Napoléon lui

réponse cavalière, celui-ci en eût été froissé. Au contraire il fit télégraphier à Gramont par La Tour d'Auvergne : « Général Türr arrivé ce matin m'autorise à vous assurer que bien qu'il considère un retour à la Convention de septembre comme insuffisant, il travaillera à Vienne et à Florence dans le sens que vous désirez. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

représenta que si le Roi, « par déférence envers l'Empereur à qui il devait tant, ne faisait pas de la signature de cet article la condition *sine qua non* de son concours, il lui avait télégraphié : « Sans Rome, je ne puis rien faire. Je n'ose pas le dire à l'Empereur, mais ne lui laisse aucune illusion. » — Vous promît-il, sans cette condition, ajoutait le prince, on ne lui permettrait pas de tenir sa promesse. »

L'Empereur ne fléchit pas. Il demanda en outre : dans l'article 3 la suppression des mots *et* ainsi que *entendu*; dans l'article 6 une modification assez sérieuse qui était d'associer la France aux délibérations des deux puissances sur les combinaisons en vue d'une médiation, ou en vue d'une entrée en campagne. Mais la modification la plus importante fut à l'article 5, qui en prévision du du changement de la médiation armée en concours effectif, disait : *Aussitôt que faire se pourra* l'Empereur proposa de dire : *Immédiatement*. Ce changement n'était pas pour corriger des incorrections de forme et des fautes d'orthographe, comme a dit à tort le prince Napoléon; il transformait tout le caractère du traité. Tel qu'il était présenté, « il ne signifiait rien »[1]; avec la rectification de l'Empereur, il devenait un acte efficace entraînant un engagement ferme. La modification demandée rendait sérieux ce qui ne l'était pas. Il s'agissait de bien autre chose que d'une question d'orthographe.

1. Expression de Visconti-Venosta dans une lettre à Arese.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Le 4 août l'Empereur écrivit à Gramont : « J'ai vu Vimercati et je n'ai rien cédé de ce qui était convenu entre nous[1] ». Le même jour Vimercati repartit pour Florence et Gramont télégraphia à La Tour d'Auvergne de soumettre à Beust les observations de l'Empereur. Beust, sans se préoccuper de la manière dont le roi d'Italie s'accommoderait du rejet de l'article 7, l'accepta sans difficulté; il fut au contraire intraitable à repousser la substitution, dans l'article 5, du mot *immédiatement* à ceux de *aussitôt que faire se pourra*. Y consentir, c'eût été s'engager à agir, à passer des paroles aux actes; c'est ce qu'il ne voulait à aucun prix. Dès que l'article 5 était maintenu, on peut dire que le traité n'avait plus aucune valeur, et que, avant même que Victor-Emmanuel s'en fût expliqué à Florence, il avait été tué à Vienne comme le traité français à trois y avait été tué le 18 juillet.

La Tour d'Auvergne, cette fois, devine la pensée intime que Beust avait confessée à Gramont :

1. Le prince Napoléon, dans son écrit sur les *Alliances de l'Empire*, a donné de cette lettre de l'Empereur à Gramont le texte suivant : « Malgré ce que propose X..., malgré les efforts de Napoléon, je ne cède pas pour Rome. » Le véritable texte est celui que je donne, copié sur l'original même. Et cette lettre n'est pas du 3 août mais du 4. Du reste, ce travail du prince Napoléon fourmille d'erreurs, incompréhensibles de la part d'un personnage auquel il eût été si facile de savoir la vérité. Ainsi, selon lui, le traité porté à Metz par Vimercati était en *quatre* articles, et c'est le quatrième qui était consacré aux bons offices de l'Autriche sur la question romaine. Ce traité était en *huit* articles et c'est le *septième* qui traitait de la question romaine.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

« La victoire sera le principal élément du succès de ma mission. » (5 août, 3 h. soir).

XI

Victor-Emmanuel, ne sachant pas encore ce que Vimercati lui manderait de Metz, ne reçut Witzthum à son arrrivée à Florence (30 juillet) que pour la forme, il lui dit quelques banalités et le congédia en l'assurant qu'il le rappellerait si des événements imprévus permettaient de nouvelles décisions.

A ce moment, il y eut un grand émoi dans l'opinion italienne : on crut que le Roi prenait décidément son parti, renvoyait son ministère et le remplaçait par un autre décidé à se lancer dans notre alliance. Une sortie de Cialdini au Sénat fit naître cette supposition. Le général accusa le ministre d'avoir été léger, imprévoyant, d'avoir offensé, humilié l'armée. « Le seul homme qui pût rester, disait-il, aux affaires, était Visconti ; les autres devaient se retirer, y compris le ministre de la guerre qui ne jouissait ni de la confiance, ni de l'affection de l'armée. — C'est un vrai pronunciamiento ! s'écrie Sella. — Le sénateur Cialdini, fait Lanza, se substitue à la Couronne et dispose des ministères et des ministres. » Sella répond par une sortie violente ; Lanza, Govone, Visconti, par des explications. Le Sénat leur donna raison. On avait cru à tort que derrière Cialdini était Victor-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Emmanuel, entraîné par son désir persistant de venir en aide à la France. Le Roi, loin de renvoyer son ministère, lui donna une preuve de confiance en l'introduisant dans la négociation personnelle dont il l'avait, jusque-là, tenu éloigné. Il le chargea de débattre le traité autrichien que lui avait apporté Witzthum et dont il ne savait comment se tirer.

Les ministres ne prirent pas ce traité au sérieux; ils devinèrent que « son objet principal, en liant l'Autriche séparément avec l'Italie, était de gagner du temps et de faire partager au cabinet de Florence la responsabilité de ses propres hésitations[1]. » Visconti-Venosta le confesse avec sa précision habituelle à Arese[2], son ami et celui de l'Empereur : « L'Autriche a refusé de faire un traité d'alliance avec la France... *Pour avoir l'air de faire quelque chose* (Per aver l'aria di far qualche cosa) et, je crois, pour partager avec nous la responsabilité, elle nous proposa un traité entre elle et nous, traité de neutralité dont elle se réservait de faire sortir la paix ou la guerre, selon les circonstances. » (7 août)

Cette neutralité à double tranchant, d'où pouvait également sortir la paix ou la guerre, déplaisait aux ministres, « parce qu'elle liait leur liberté d'action sans aucun avantage, sans aucune condition ». Ils procédèrent *barca menando*, biaisèrent, discutèrent. Sella vint en aide à Visconti et finalement ils remplacèrent le projet au-

1. Lettre particulière de Malaret à Gramont, du 3 août.
2. Bonfadini — *Vita d'Arese.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

trichien par un contre-projet composé de cinq articles principaux et cinq autres additionnels que j'appellerai le traité italien. La clause concernant la question romaine y était ainsi modifiée : « Le gouvernement austro-hongrois reconnaîtra en ce qui le concerne et appuiera le principe de la non-intervention des puissances étrangères sur le territoire romain et favorisera, le cas échéant, l'application à ce territoire des mesures les plus conformes aux vœux et aux intérêts des Romains et de l'Italie. » Cette clause était plus contraire encore que l'article 7 à la volonté de l'Empereur. Mais le canon de Wœrth emporta traité et négociateurs et mit en fuite Witzthum qui repartit précipitamment pour Vienne. Il ne reste de toute cette tentative qu'un témoignage des bonnes intentions de Victor-Emmanuel. Il ne s'en est jamais défendu. Lorsqu'après la paix il alla à Berlin, reçu à merveille par l'empereur Guillaume, il lui dit : « Votre Majesté m'a embrassé ; j'en suis bien aise, mais je suis avant tout un homme loyal. Aussi je vous dirai qu'en 1870, j'ai été sur le point de faire la guerre, je dois tout à la France ; je me sentais obligé de lui venir en aide. — Je le savais, répondit Guillaume. »

XII

Ainsi le 6 août 1870, il n'y avait rien de conclu ni sur le point de se conclure nulle part. Il

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

n'était plus question d'un traité français à trois, depuis la déclaration de la neutralité autrichienne (18 juillet). L'article 7 du traité autrichien à deux avait été abandonné, mais le traité même dont cet article faisait partie avait été déchiré par un double refus : celui de l'Empereur de se contenter du vague de l'article 5, et celui de Beust d'y substituer un engagement précis. Il est vrai qu'à Florence se préparait un traité italien également à deux, mais ce traité n'était qu'à l'état d'ébauche peu sérieuse, et il contenait sur la question romaine un article qui eût paru plus inacceptable à l'Empereur que l'article 7 du traité autrichien. Nulle part, on n'avait dit *non*, mais nulle part, on n'avait dit *oui*. A Florence comme à Vienne, on nous bernait par des ajournements. Nous étions moins avancés le 6 août que le 15 juillet, au commencement des pourparlers. Beust a résumé toute cette période dans ses Mémoires[1] en confessant que si « plus d'un mot trop peu pondéré s'est échappé dans les documents en question par la suite des événements et par le trop de zèle du rédacteur de la minute, ce ne sont que des mots, ce ne sont ni des pensées, ni des actes ». En effet chaque fois qu'on a réclamé de lui un acte quelconque, soit un déploiement de troupes vers la frontière de Saxe, soit une négociation avec la Russie, soit un traité sérieux, il s'y est refusé. Il n'a été prodigue que de ses paroles, mais qu'il ne croie pas

1. Beust, t. II, p. 376.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

effacer la tache qu'elles impriment à sa mémoire, en disant que ce sont des mots peu pondérés, échappés au trop de zèle du rédacteur de la minute. Les assurances les plus fortes ont été données par lui-même dans des lettres écrites de sa main, sans l'intermédiaire d'aucun rédacteur. Il s'absout de son manque de foi par la raison qu'il est possible, que, dans une lettre particulière où on ne pèse pas toujours les mots, il se trouve des *paroles rassurantes* qui, dans l'état où en étaient les choses, ne pouvaient plus exercer une influence sur les déterminations du gouvernement français[1]. »

On ne lui accordera pas l'absolution. Ce sont surtout les termes des lettres privées écrites en de semblables moments qui doivent être pesés, car elles déterminent plus que les actes officiels.

Les paroles rassurantes de Beust ont été loin, hélas ! d'être sans influence sur les déterminations de l'Empereur; c'est d'elles qu'a dépendu son plan de campagne, et c'est précisément à cause de la fausse espérance dans laquelle elles le maintenaient qu'il a compromis son armée en la laissant disséminée jusqu'au 6 août sur une étendue immense.

Avec un personnage tel que Beust, les choses ne se seraient point passées autrement, même s'il eût existé un traité signé et libellé en due forme. Il se serait affranchi d'un engagement juridique résultant d'un traité aussi bien qu'il s'est dégagé

1. Beust. *Mémoires*, t. II, p. 388.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

d'un engagement moral résultant des lettres échangées entre son souverain et Napoléon III. Bismarck nous l'a appris : « L'observation des traités entre les grands États n'est que conditionnelle dès que « la lutte pour la vie » la met à l'épreuve. Le proverbe *ultra posse nemo obligatur* ne perd jamais ses droits par la clause d'un traité, lorsque l'exécuteur ne trouve plus son intérêt dans le texte qu'il a signé et dans l'interprétation première de ce texte[1]. »

Le prince Napoléon a attribué cet échec de l'alliance qui nous eût donné la supériorité du nombre à notre volonté de sauver le pouvoir temporel : « L'issue malheureuse de la guerre vient de l'occupation de Rome ; le maintien du pouvoir temporel des papes nous a coûté l'Alsace et la Lorraine. C'est une vérité diplomatique et historique. Si nous avions eu des alliances sérieuses, le résultat de la guerre eût été tout autre. Eh bien ! ces alliances étaient prêtes, elles existaient ; seulement, il n'y avait qu'une question pendante, celle du pouvoir temporel des papes. Si on avait abandonné ce pouvoir temporel, on aurait eu une alliance immédiate et une alliance éloignée qui ne se serait pas fait attendre longtemps. » (Discours du 24 novembre 1876.)

Les ennemis de l'Empire et de la Papauté ont adopté cette thèse dans la pensée de

1. *Pensées et Souvenirs*, t. II, p. 294.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

rendre l'Empire haïssable et la Papauté odieuse, et il est devenu de lieu commun historique dans certains milieux de dire que si nous avions livré Rome aux Italiens, nous aurions eu à nos côtés l'Italie et l'Autriche et n'aurions pas sacrifié la patrie à la sauvegarde d'une souveraineté décrépite[1]. C'est la « fanatique Espagnole », l'Impératrice, qui aurait déterminé nos résolutions : « Je préfère, aurait-elle dit, les Prussiens à Paris, aux Italiens à Rome. » Gramont, interpellé sur les raisons d'une politique qui avait tout perdu, aurait répondu : « Je ne pouvais rien, j'étais lié par l'Impératrice. »

Écartons l'Impératrice : elle n'a pas tenu le propos abominable qu'on lui prête et Gramont n'a pas non plus proféré contre elle l'injuste accusation qu'on a mise dans sa bouche. Elle a approuvé le refus opposé par le cabinet à la suggestion de Beust de livrer Rome à l'Italie, elle ne l'a pas provoqué ; l'initiative en a été prise en dehors d'elle par Gramont et moi. Si elle avait été la fanatique ultramontaine qu'on dit, elle eût appuyé près de l'Empereur et au Conseil la protestation de Mackau et de ses amis, et développé les objections de Banneville et soutenu qu'il fallait maintenir notre occupation. Ce fut au contraire sur son éloquente démonstration que le Conseil, ne tenant aucun compte des représentations de tant de nobles

1. C'est le thème développé dans le livre, *Rome et Napoléon III*, par Émile Bourgeois et Clermont.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

catholiques, approuva l'évacuation du territoire pontifical. Dans l'affaire des alliances comme dans les autres, le Conseil n'a suivi l'avis de l'Impératrice que lorsque c'était son propre avis. Il n'a jamais subi de sa part une influence qu'elle n'avait sur aucun de ses membres et qu'elle n'a d'ailleurs jamais tenté d'exercer. C'est lui, non elle, qui doit être tenu responsable de la conduite suivie dans cette négociation.

Le ministère, en refusant de livrer Rome à l'Italie ou en consentant à la lui laisser prendre, a-t-il préféré Rome à la France et s'est-il rendu responsable de la perte de l'Alsace et de la Lorraine ?

S'il avait préféré Rome à la France et s'il eût été catholique ultramontain avant d'être patriote français, il n'eût jamais retiré nos troupes de Civita Vecchia, car il ne se faisait aucune illusion sur la faible protection qu'était la Convention de septembre contre la convoitise italienne. Dans des temps calmes, comme en 1867, cette Convention n'avait pu protéger le territoire pontifical ; combien plus eût-elle été inefficace au moment où la guerre nous paralysait ! Les catholiques prévoyaient très bien ce qui se passerait après notre départ.. Dès que nous nous serions engagés sur le Rhin, des mouvements insurrectionnels eussent éclaté dans l'État du Pape ; les ministres italiens eussent-ils eu l'intention de fermer la frontière, ils n'y eussent pas réussi; Mazziniens, Garibaldiens auraient glissé entre les mailles du réseau militaire, et se fussent

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

reformés sur le territoire pontifical. Une insurrection dans Rome eût secondé cette invasion; les troupes pontificales étant impuissantes, les troupes italiennes se seraient rendues maîtresses du double mouvement avec peu d'efforts, car, à l'exception de quelques héros, les révolutionnaires n'étaient qu'une cohue de lâches fanfarons. Qu'aurions-nous fait alors? Aurions-nous interrompu la guerre sur le Rhin et serions-nous venus mettre les Italiens à la raison sur le Tibre?

L'Impératrice et Gramont étaient convaincus que, la guerre terminée, il nous eût été facile de restaurer la souveraineté pontificale si elle avait été révolutionnairement abolie. Ils ne se rendaient pas compte de la situation dans laquelle nous nous serions alors trouvés. Vaincus, que pouvions-nous? Victorieux, qu'aurions-nous fait? Aurions-nous recommencé une nouvelle expédition romaine et cherché un nouveau Mentana? Les catholiques l'eussent exigé, mais l'opinion publique n'eût permis ni à l'Empereur ni à ses ministres de faire succéder une guerre contre l'Italie à celle contre la Prusse. C'eût été surtout impossible si l'Italie avait été notre alliée. L'Empereur aurait répondu aux catholiques, plus énergiquement encore qu'il ne le fit au moment des annexions : « Comment irais-je attaquer ceux qui, il y a quelques jours, versèrent leur sang à côté de mes soldats? » Le droit pour les Italiens de remplir à Rome le rôle qui nous avait appartenu jusque-là leur

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

eût été forcément reconnu, et tout ce que l'Empereur aurait pu faire, c'eût été d'obtenir par ses insistances que la solution de d'Azeglio, Rome municipe libre, fût préférée à celle de Mazzini et Garibaldi, malheureusement adoptée par Cavour, Rome capitale. Le retrait de nos troupes dans les circonstances où il s'opérait équivalait donc à l'abandon de ce qui restait du pouvoir temporel.

Et si nous nous y décidâmes, c'est précisément parce que, préférant la patrie à la papauté, nous ne voulûmes point, à l'heure solennelle, la priver de deux alliances qui eussent assuré sa prépondérance. Mais, nous dira-t-on, puisque vous prévoyiez si bien les résultats de l'évacuation, pourquoi tant de façons avec les Italiens et ne leur avoir pas accordé de bonne grâce l'inévitable, de manière à vous assurer tout de suite le secours de leur reconnaissance? D'abord, parce que la majorité d'entre nous, considérant cet inévitable comme un mal, voulait jusqu'au bout espérer qu'un imprévu propice permettrait d'éviter ce qui paraissait inévitable. Ensuite, parce qu'il y a une grande différence entre subir ce que l'on voudrait empêcher ou y consentir et, à plus forte raison, y contribuer. Jules Favre avait constamment réclamé l'évacuation du territoire romain. Lorsqu'il devint maître des affaires, les Italiens lui demandèrent, le 6 septembre, l'autorisation qu'ils n'avaient pu obtenir de nous. Il la leur refusa et il répondit qu'il ne voulait pas affliger un vénérable vieillard, dou-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

loureusement frappé lui-même, et qui souffrirait d'une démonstration inutile d'abandon, ni contrister ceux de ses compatriotes catholiques que les malheurs de la Papauté consternaient. « Je crois, comme vous, que si vous n'y allez pas, Rome tombera au pouvoir d'agitateurs dangereux. J'aime mieux vous y voir. Mais il est bien entendu que la France ne vous donne aucun consentement et que vous accomplissez cette entreprise sur votre propre et unique responsabilité. » Le surlendemain, Nigra revint à la charge. « Vous ne maintiendrez pas votre décision, dit-il. Elle est trop en opposition avec votre passé politique. Elle blessera l'Italie sans aucun profit pour vous. — Est-ce une condition que vous me posez? — En aucune manière. — Eh bien! je vous saurai beaucoup de gré de ne plus revenir sur ce sujet qui me peine et ne peut nous mener à rien[1]. » Et l'Empereur, auteur de la Convention de septembre, et moi qui l'avais défendue contre Jules Favre, nous nous serions montrés plus accommodants que lui, nous aurions fourni des encouragements que lui, le rebelle, s'était cru obligé de refuser!

Nous pensions en 1870 que lorsqu'on a librement mis sa signature au bas d'un traité on doit le respecter. Il paraît que nous nous sommes trompés. Où nous ne nous trompions pas, c'est en discernant d'une vue claire que, dans ce cas, la déloyauté ne nous eût été d'aucun avantage.

1. J. Favre, *Rome et la République française*, p. 6.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

La tâche de Victor-Emmanuel n'en eût pas été facilitée ni sa situation simplifiée. Sella n'admettait pas que l'Italie marchât contre la Prusse, même au prix de Rome; un nouveau ministère avec Cialdini eût été aussitôt culbuté par le parti de l'action, très puissant dans les villes de la péninsule et pour qui la haine de la France, si ce n'est lorsqu'elle est en état de saturnale anarchique, est comme un dogme. Sa véritable pensée est dans ce cri sauvage d'un député italien que les Prussiens eux-mêmes, n'ont pas poussé devant Paris affamé: *Delenda Gallia!* « Le repos de l'Europe sera impossible tant que la France, irrévocablement déchue du rang de première puissance, n'aura pas été coupée en plusieurs royaumes »[1]. La seule grâce qu'on nous accorde, c'est d'ajouter *autonomes*. Garibaldi, peu de temps avant sa mort, disait de nous à Crispi: « L'Allemagne a rendu un grand service à l'humanité en abaissant ce peuple. C'est aujourd'hui mon opinion. » — « *Rien* avec l'Empereur! à aucun prix, même s'il nous offrait Rome! » fut le mot d'ordre donné par Mazzini. Il avait déclaré qu'une alliance de l'Italie avec la France « contre la Prusse, serait un crime, une tache ineffaçable sur leur jeune drapeau ». Karl Blind ayant reçu des Prussiens la mission de pousser le parti d'action à une attaque contre Rome, Mazzini lui répondit : « La question n'est

1. *Delenda est Gallia*, discorso di Pellatis, deputato al Parlamento per il collegio di Montebelluna. Firenze, tipografia Barbera, 1872.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

pas d'attaquer les Français à Rome, — ils sont sur le point de s'en aller eux-mêmes, — mais de prévenir une alliance dont l'abandon de Rome serait le gage. L'alliance entre le roi d'Italie et l'empereur Napoléon est une chose décidée. Je prendrai l'affaire sur moi si je suis soutenu, mais ce n'est pas en localisant la question qu'on peut réussir, c'est en renversant le gouvernement de la monarchie. Ce parti eût été d'autant plus redoutable que Bismarck lui eût fourni la seule arme dont il manquait, l'argent[1]. Avant de nous envoyer ses troupes, Victor-Emmanuel eût dû les employer à rétablir l'ordre dans son royaume. Et même s'il y était parvenu, il n'aurait pu entrer en ligne avant les premiers jours de septembre et par conséquent n'aurait pu nous sauver de Spicheren, de Wœrth, de Sedan.

La vérité a tant de force que, par une singulière inconséquence, le prince Napoléon, après avoir lancé son accusation que « le pouvoir temporel a coûté à la France l'Alsace et une partie de la Lorraine », l'a réfutée lui-même:

1. Les révolutionnaires italiens étaient allés lui en demander à Hambourg : « Je répondis à ces messieurs que nous n'avions pas encore de preuves que l'amitié du Roi pour Napoléon irait jusqu'à attaquer la Prusse. Si Victor-Emmanuel prenait l'initiative de la rupture, les tendances républicaines des Italiens qui désapprouvaient une pareille politique ne m'empêcheraient pas de conseiller au Roi, mon souverain, de soutenir les mécontents d'Italie par de l'argent et par des armes comme ils le souhaitaient. » *Pensées et Souvenirs*, t. II, p. 122, 123.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

« *Quand même la France aurait accepté sans modifications le traité qui lui était présenté, nos défaites auraient peut-être empêché l'Italie et l'Autriche de le ratifier et de se déclarer pour la France battue, qu'elles ne pouvaient être prêtes à soutenir que vers le 15 septembre*[1]. » Supprimez le mot *peut-être*. Ainsi nous nous serions déshonorés par pur amour du déshonneur, sans profit.

Le motif véritable de l'abstention de l'Italie est ailleurs que dans le refus de livrer Rome. Les ministres italiens, dès le premier jour, avaient subordonné toute participation à la guerre à l'initiative que prendrait l'Autriche. Sans elle, ils ne voulaient rien faire. La lettre de Visconti à Arese nous le dit : « Il est naturel que l'Autriche, qui a les plus grands intérêts et les plus grands périls, prenne l'initiative. Et il me semble qu'elle ne peut se plaindre de nous si nous lui promettons notre appui, dans le cas presqu'inévitable d'une guerre générale où elle se déciderait à se mouvoir. » (7 août). Or, comme l'Autriche était décidée à ne pas se mouvoir et à ne pas provoquer une guerre générale, il en résultait que, dans aucun cas et sous aucune condition, nous n'avions à compter sur le concours de l'Italie, lui eussions-nous livré tout ce qu'elle demandait.

Les causes pour lesquelles l'Autriche a refusé

1. Les alliances de l'Empire, *Revue des Deux Mondes* du 1er avril 1878. V. la réponse à cet article par Gramont, sous le nom de Memor dans la *Revue de France* du 15 avril 1878.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de nous venir en aide et d'entraîner l'Italie sont multiples. Il en est d'accessoires, quoique graves : l'état intérieur de l'empire autrichien, la résistance d'Andrassy et des Hongrois, l'incapacité de Beust de prendre une résolution virile. Mais la raison qui domine toutes les autres, c'est la volonté connue de la Russie de mettre ses armes au service de la Prusse si l'Autriche envoyait les siennes au secours de la France. La volonté énergique du Tsar a obligé l'Autriche à nous fausser compagnie, et l'Italie à rester neutre ; elle nous a laissés sans alliés. Le roi Guillaume, au lendemain de sa victoire, donne à ce fait historique une certitude indiscutable : Il écrit : « Au Tsar Alexandre : — Jamais la Prusse n'oubliera que c'est à vous qu'elle doit que la guerre n'ait pas pris des proportions extrêmes. Que Dieu vous bénisse ! — Votre ami reconnaissant pour la vie. — GUILLAUME. » Le Tsar répond : « Je suis heureux d'avoir pu vous montrer, par les témoignages de mes sympathies, que je suis un ami dévoué. Puisse l'amitié qui nous unit assurer le bonheur et la gloire des deux pays ! — ALEXANDRE. »

Le Tsar avait en effet bien mérité les remercîments du victorieux. Elle doit être retenue comme vraie l'opinion qui attribue à la Russie la plus grande part dans l'immobilité de l'Autriche et par conséquent de l'Italie. La Russie a beaucoup à réparer à notre égard.

Ne fabriquons pas une histoire fantaisiste. Le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

6 août au matin aucune alliance n'existe ou n'est prête. Nous sommes seuls : la Russie veille à ce que personne ne vienne à nous, l'Italie se cache dans la félonie de l'Autriche. Nous sommes seuls, mais nous sommes la France, c'est-à-dire la terre des improvisations miraculeuses. Qu'importent les délaissements si nous savons vouloir d'une volonté indomptable. Avons-nous voulu?

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ÉCLAIRCISSEMENTS

I

ÉMILE OLLIVIER
AU PROFESSEUR HANS DELBRÜCK DE BERLIN

Éminent professeur, je ne discute jamais avec ceux qui me critiquent car, la plupart du temps, j'aurais à me débattre avec la haine, la mauvaise foi, l'ignorance ou l'imbécillité; mais vous avez examiné mes récits de l'Empire libéral[1] avec une telle élévation d'esprit, une exactitude si attentive, une intention si sincère de droiture, une modération si courtoise, et l'autorité de vos jugements est telle, que, pour la première fois, je me sens entraîné à venir raisonner avec un contradicteur. Et je le ferai, malgré la blessure toujours saignante à mon cœur, aussi impartialement que s'il s'agissait de prononcer sur le différend entre les Athéniens et Philippe.

Nous sommes loin du temps où l'on nous présentait Bismarck comme un berger d'Arcadie assailli tout à coup par le loup gaulois, alors qu'il rêvait aux étoiles et qu'il avait appris par hasard qu'il y

1. *Preussische Jahrbücher*, August 1909, Band 137, Heft, II. Hans Delbrück : Ollivier uber den Krieg 1870, p. 305 et suiv.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

avait un trône d'Espagne vacant et un Hohenzollern prêt à s'y asseoir, ce qu'il avait trouvé tout naturel, puisqu'il ignorait aussi l'existence d'une France à laquelle ce voisinage ne serait pas agréable. Vous n'en êtes plus, Monsieur le Professeur, à la bucolique des premiers temps de la controverse. Vous reconnaissez que la candidature Hohenzollern a été l'œuvre de Bismarck; vous avouez qu'elle a été non seulement une « provocation » mais un acte d' « astucieuse hostilité », (p. 320-322) dirigé contre la France. Jusque-là nous cheminons ensemble, mais ici nous nous séparons.

Vous admettez que Bismarck savait que l'annonce d'une candidature prussienne en Espagne rendrait trop bruyant le bourdonnement de la mouche espagnole, dont se réjouissait tant Moltke, et produirait en France une vive excitation, mais cette excitation, croyez-vous, serait passagère et, mis en présence d'un fait accompli, nous nous résignerions, après avoir un peu crié, penserions à autre chose et laisserions tranquillement s'installer en Espagne le Hohenzollern, prêt à fondre sur nos derrières quand la guerre éclaterait sur le Rhin. Vous considérez qu'il est calomnieux d'attribuer au pacifique chancelier la prévision que notre excitation passagère se traduirait par un fait de guerre.

A l'appui de cette thèse vous invoquez trois documents que vous jugez indiscutables. D'abord (p. 314) une lettre du 12 juillet du Roi de Prusse à la Reine de laquelle, pensez-vous, il est impossible de ne pas conclure l'abandon de la candidature. Relisons ensemble la lettre telle que la donne Oncken. Je commence par le texte allemand : *Bismarck ist innerlich gewiss noch für den Candidaten,* ce que je traduis : « Bismarck est à coup sûr intérieurement

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

encore pour le candidat. » Donc il ne le lâchait pas. La lettre ajoute : « que, cependant, la question est devenue si sérieuse qu'on doit laisser les Hohenzollern complètement de côté et leur abandonner la décision finale. » De ces mots il résulterait que tout en restant intérieurement fidèle à la candidature, en fait, Bismarck l'abandonne. J'en induis exactement le contraire : il ne veut pas que le Roi continue à s'en mêler, parce que, s'il s'en mêlait, il s'en mêlerait mal et, sous l'influence pacifiante de la Reine, il conseillerait la retraite ; tandis que laissés à eux-mêmes les princes Hohenzollern, qui ont donné leur parole et dont il est absolument sûr, tiendront bon.

Vous invoquez ensuite la lettre espagnole dont j'ai publié le texte[1]. Cette lettre n'a certainement pas été une instruction adressée à Lothar Bucher. Cet envoyé extraordinaire du chancelier n'avait pas été expédié à Madrid sans être muni d'instructions complètes qui n'avaient pas à lui être renouvelées à quelques jours de là sous une forme embrouillée. Bismarck savait qu'en certaines négociations, véritables complots, à moins d'être un Benedetti, on n'écrit pas ce qu'on peut dire. Le destinataire est Bernhardi ou quelque autre personnage de l'entourage de Prim. Cette lettre exprime en effet la prévision que l'excitation française n'aboutira pas à un fait de guerre. En prescrivant à son complice une démarche qui amènera la guerre, Bismarck lui fait entendre qu'il ne la prévoit pas. Un tel langage peut-il être pris au sérieux? L'artifice banal de ceux qui préparent une guerre n'est-il pas de se répandre en protestations pacifiques ? Leur

1. Voir *Empire Libéral*, t. XIII, p. 564.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

dessein est de ceux qu'on n'avoue pas même à son ombre et à plus forte raison à ses agents : on les maintient dans l'illusion afin qu'ils puissent avec plus d'assurance endormir les soupçons de celui sur lequel on se dispose à fondre « Si tu veux tromper un prince, dit Guicciardini, trompe ton ambassadeur auprès de lui. » Les hypocrisies de la lettre espagnole ne sont qu'une ruse préparée d'avance pour le jour où l'on se défendra d'avoir été le provocateur. Ruse aussi le troisième fait que vous alléguez comme décisif : la visite dont Prim annonce l'intention à Napoléon III. Il n'aurait pas annoncé cette visite, dites-vous, s'il n'avait pas compté qu'à ce moment l'excitation française serait calmée. Tout autre était la pensée de Prim : il voulait endormir la méfiance de l'Empereur afin qu'il n'empêchât pas le fait de s'accomplir. Je l'ai mathématiquement démontré.

A quoi bon, d'ailleurs, se donner la peine de chercher les intentions de Bismarck dans des pré somptions plus ou moins forcées. Il les a révélées lui-même à Busch, un de ces auxiliaires familiers devant lesquels on s'épanche sans contrainte, et celui-ci nous les raconte dans son *Unser Kanzler*[1]. « En 1867, Bismarck avait évité la guerre parce qu'il n'avait pas jugé la Prusse assez forte... En 1870, cette difficulté était levée, l'Allemagne était suffisamment armée... Les Arcadiens désiraient la guerre, les Ultramontains, l'Impératrice en tête, y poussaient avec ardeur. A vue d'œil, la France fortifiait son armée et préparait des alliances. Si jusque là on avait pu placer son espérance dans *un retard, ce retard devenait maintenant un danger,*

1. Tome II, ch. I, p. 53.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

et de là résultait pour l'homme d'État le devoir de remplacer une politique qui retardait une action décisive par la politique qui précipitait ce qui était absolument inévitable. Dans l'intérêt de l'Allemagne et non moins dans l'intérêt de l'Europe, il fallait trouver un moyen de saisir (fassen), de surprendre les français qui n'étaient pas complètement prêts à la lutte; de manière à les faire sortir de leur réserve. »

Un témoignage aussi péremptoire dissipe tous les doutes, il ne paraît cependant pas inutile de l'étayer par ce que j'appellerai la preuve psychologique. Depuis Louis XIV, sous Napoléon Ier, sous la Restauration, sous Louis XVIII, sous Louis-Philippe, en tous temps, nous avons considéré que notre sécurité était attachée à l'amitié, sinon à la neutralité bienveillante de l'Espagne, et que le premier soin de quiconque sera jaloux de la grandeur de la France, ce sera de nous créer des difficultés de l'autre côté des Pyrénées, de nous attacher en quelque sorte un boulet au pied et de nous mettre entre deux feux[1]. Quand Palmerston eut l'idée perfide de substituer au duc d'Aumale, exclu par l'Angleterre, un Cobourg comme mari de la Reine, notre ambassadeur à Madrid, Bresson écrivit : « Je regarde un prince allemand en Espagne, comme le coup le plus pénétrant, le plus sensible à l'honneur de la France et à l'orgueil, à l'existence peut-être de notre dynastie ». (21 sep. 1844). Les étrangers, sachant combien nous étions intéressés à l'union avec l'Espagne, se sont efforcés de l'empêcher de devenir notre amie, mais nous, de notre côté, nous n'avons pas permis qu'on en fît notre ennemie.

1. *Empire Libéral*, t. XIV, p. 64.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Si Bismarck eût ignoré cette vérité historique vous l'auriez refusé à un examen scolaire, car le plus médiocre de vos étudiants la connaît. Si, la sachant, comme je n'en fais aucun doute, il a cru que nous serions bêtes, légers, imprévoyants, insoucieux de nos intérêts au point de ne pas soupçonner la pensée d'agression qu'apportait son prince allemand et de la tolérer, s'il a supposé que la France, nation volcanique au dire des observateurs, la France inquiète, défiante, mécontente d'une modification européenne qui l'affaiblissait, ne sortirait pas de sa résignation pacifique, et ne crierait pas soudain à son gouvernement : Jamais, plutôt la guerre! S'il n'a pas vu ces choses, aussi évidentes que chose humaine peut l'être, c'est qu'il était le plus niais des hommes d'Etat.

Eh bien! quoique j'aie tout lieu de maudire cet homme, je ne puis me décider à le traiter de niais, qui a déchaîné sur le monde une effroyable guerre sans savoir ce qu'il faisait. Il ne me plaît pas d'abaisser à ce point une individualité en qui se sont trouvées réunies à un degré bien rare toutes les qualités supérieures de l'homme d'Etat et qui eût été sans rival, s'il n'avait pas manqué de cette générosité et de cette grâce du cœur qui achève le grand homme.

Enfin, dernière preuve psychologique de sa volonté belliqueuse : il a choisi pour comploter sa candidature la précaution, dites-vous, contre une menace de guerre, le moment précis où cette menace s'évanouissait. Même avant le ministère libéral, il n'avait à redouter aucune agression de la France. Bismarck, instruit par ses agents Viennois des tentatives d'alliance de 1869, ne s'en était pas alarmé; il l'avait dit à Bernhardi, c'est

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

vous qui me l'apprenez (p. 333) : « Contre une attaque de l'Autriche il était absolument garanti par l'amitié de la Russie et par la volonté de la Hongrie de ne pas le permettre. » N'ayant pas eu cette inquiétude sous des ministres qui se croyaient vaincus à Sadowa, comment l'aurait-il eue sous mon ministère à moi qui soutenais depuis quatre ans que Sadowa n'avait pas été une défaite française dont nous dussions prendre la revanche?

Vous ne doutez pas de ma sincérité et vous y revenez plusieurs fois en des termes auxquels je suis sensible, mais vous ne croyez pas que ma force fût égale à ma sincérité et derrière moi vous montrez l'Empereur préparant à mon insu la guerre inévitable. Vous vous trompez.

La confiance personnelle de l'Empereur en moi était entière et mes preuves de dévouement quotidiennes l'accroissaient toujours. Une fois que j'insistai auprès de lui à propos de je ne sais quelle mesure sur laquelle nous n'étions pas d'accord, il me dit affectueusement : « Je sais bien que je ne puis me passer de vous, n'en abusez pas .» Le fait qu'il ne m'a pas instruit de ses pourparlers militaires avec l'archiduc Albert et de la mission du général Lebrun ne prouve pas qu'il ait voulu organiser une guerre à mon insu, mais seulement qu'il n'attachait pas d'importance à ces démarches. Si vous aviez pratiqué l'Empereur à ce moment-là vous ne douteriez pas de mon affirmation, car il était incapable alors de toute volonté forte et il en aurait fallu une bien énergique pour aller au-devant d'une guerre avec cette Allemagne dont il ne méconnaissait pas la puissance. Pas plus dans un an que dans deux ans une agression de notre part n'était à redouter. Nous n'en avions pas besoin.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

C'est à lui, Bismarck, que la guerre était indispensable. Aux abois, pressé entre les impatiences des nationaux libéraux et les méfiances naissantes des conservateurs, menacé de nouvelles luttes sur la loi militaire, certain que les États du Sud s'éloignaient plus qu'ils ne se rapprochaient, et que, sans une guerre en commun contre nous, on ne les absorberait pas, ambitieux de ne pas laisser au temps seul la consommation de l'Unité allemande et d'en devenir l'architecte triomphant, il voyait dans la guerre une nécessité d'existence.

Il ne se serait point lancé dans cette affaire, il n'aurait pas violenté son Roi, les princes de Hohenzollern, fait à Léopold un devoir d'honneur prussien d'accepter la couronne qu'il ne voulait pas, mis toute son ardeur à surmonter les difficultés nombreuses signalées dans sa lettre espagnole, s'il n'avait pas voulu obtenir un résultat immédiat : la guerre. Et comme il n'attendait plus de provocation de notre part, il devait se faire lui-même le provocateur, en ayant soin en même temps de nous obliger à nous donner cette apparence afin d'entraîner son Roi et son peuple. De là, la machination Hohenzollern qui est un chef-d'œuvre d'habileté.

La candidature et le candidat escamotés, l'imprudente demande de garanties abandonnée, la guerre échappait à Bismarck. Il la ressaisit par un acte de brutalité où n'entrait cette fois aucune habileté mais une vigoureuse résolution : la dépêche d'Ems.

La véritable dépêche d'Ems, celle rédigée par Abeken, était déjà une première falsification bismarckienne de ce qui s'était passé dans la journée, car elle avait été arrachée au Roi par les télégrammes

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

impératifs de Bismarck pendant toute la matinée et par les obsessions des deux ministres arrivés de Berlin à midi pour appuyer ces télégrammes. Bismarck trouve cette falsification insuffisante; il l'accentue. Quelques-uns de ses admirateurs nient son récit shakespearien du dîner avec Roon et Moltke. Aucun argument sérieux ne me paraît en infirmer la réalité; Busch et d'autres l'avaient raconté avant que Bismarck l'eût authentiqué[1], et si dans ces différentes versions on peut relever quelques divergences dues sans doute à l'inexactitude du reporter, l'essentiel demeure le même. Du reste, la scène fût-elle controuvée, il n'en reste pas moins unanimement établi qu'il a opéré la toilette de la dépêche d'Ems et l'on sait de quelle manière il l'a opérée. Il n'ajoute rien, mais il rature toutes les circonstances explicatives et atténuantes prouvant que si le Roi a rejeté nos demandes il les a du moins écoutées, discutées et en partie accueillies. Il donne une forme d'un laconisme insultant au fait principal, réel : le refus d'audience. Enfin, il altère le lieu de provenance de la dépêche. Rédigée à Berlin c'est de Berlin qu'elle avait été expédiée aux cabinets étrangers et c'est d'Ems qu'il la fait provenir. Cet arrangement a fait de la pesante dépêche d'Abeken une dépêche acérée, stridente qui s'enfonce dans la chair.

Vous ne contestez pas que Bismarck ait eu en faisant ces altérations la volonté de déchaîner la guerre. Vous ne vous étonnez pas que j'aie appelé mon chapitre sur cette dépêche : le soufflet d'Ems; mais vous me reprochez d'oublier que ce soufflet n'est que la réponse à un autre soufflet

1. Busch. *Unser Reichskanzler*, t. I, p. 115; t. II, p. 52, 65

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

infligé à l'Allemagne par notre demande de garanties, que cette gifle répond à une autre gifle, et que ce coup, que de votre aveu nous ne pouvions supporter, n'est qu'un contre-coup. Veuillez, je vous prie, réfléchir de nouveau.

La demande de garanties n'avait en elle-même rien d'offensant; elle était même défendable et ne devenait inopportune et si vous voulez blessante, que parce qu'elle était adressée au roi de Prusse dans des circonstances où il lui était honorablement impossible de l'accueillir. Cette demande était occulte, absolument ignorée du public, elle n'avait pas la forme d'un ultimatum; le Roi la jugeât-il non justifiée il lui suffisait de la repousser par un refus, sauf, si sur ce refus nous nous permettions un éclat, à nous riposter en conséquence. La demande de garanties était un mot dit à l'oreille, dans une chambre close; la dépêche d'Ems fut une vocifération sur la place publique. Elle ne constitue pas l'incident d'une négation qu'on pût écarter par un *non*, c'est une voie de fait morale, irrévocable à laquelle nous ne pouvions opposer une résignation déshonorante ou une riposte irritée. Quelle similitude est-il logique d'établir entre deux actes aussi dissemblables? Un de vos vieux proverbes dit « A un soufflet par un stylet » Les Français ne répondent pas par un stylet, mais par un envoi de témoins, c'est ce que nous avons fait.

Il vous déplaît que l'arrangement de Bismarck sur l'intention et le caractère duquel nous sommes d'accord soit appelé une falsification. Dans notre langue il est impossible de le qualifier autrement. Falsifier n'implique pas qu'on ajoute, ni même qu'on supprime quelque chose à une pièce, mais simplement qu'on la présente de telle façon qu'on en altère le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sens véritable et qu'on lui donne une physionomie qu'elle n'aurait pas eue sans cet arrangement. Un dictionnaire de haute autorité, celui de Littré, note ce sens du mot *falsifier* : IV *Ne pas rendre, ne pas rapporter les choses telles qu'elles sont*. Quelques-uns chez vous paraissent avoir adopté une autre définition. Ils soutiennent qu'il ne faut pas dire *falsifier* mais *rédiger*. Avec ceux-là le dissentiment se réduirait à peu de chose. Nous appelons Wœrth la bataille que vous appelez Reichshoffen, mais on sait bien qu'il s'agit de la même. Il serait donc entendu qu'arranger une dépêche de manière qu'elle produise un effet insultant qu'elle n'aurait pas eu sans cet arrangement, cela s'appellera en France *falsifier* et en Allemagne *rédiger*.

Votre objection (p. 315) est à la fois plus subtile et plus forte. Bismarck n'a pas altéré la vérité, il l'a montrée telle qu'elle était. Sa dépêche n'est pas à mesurer à l'échelle d'une exposition historique objective : on doit la considérer comme un acte politique. A Ems se débattait la prétention de la France d'être au-dessus des autres comme grande nation et de refuser à l'Allemagne ce privilège. Le Roi avait trouvé en lui-même Benedetti « importun » et « impertinent », mais comme il était très poli, il ne montra son sentiment qu'avec l'empire de soi et toutes les formes d'un homme du monde. Bismarck crut que les foules grossières verraient dans ces formes une humiliation acceptée. Il rétablit la situation dans sa vérité terrible et effrayante. C'est le Roi qui l'avait faussée à Ems par la politesse de ses manières, qui, selon les rigoristes, n'étaient que « vaine tromperie et hypocrisie »(eitel trug und heuchelei).

Je ne me serais jamais permis d'apprécier ainsi la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

conduite du Roi et de ne pas l'estimer sincère; mais je ne me reconnais aucune qualité pour contester votre appréciation et je m'incline.

Vous avez été les plus forts, cela ne vous suffit pas, vous tenez aussi à avoir été les plus justes. Ce sentiment vous honore et donne quelque chose de respectable à des arguties qui, sans cela, seraient pitoyables. Mais la vérité s'est dégagée, l'histoire désormais est faite. Elle n'attribuera la responsabilité de la guerre de 1870 ni à l'Empereur des Français, ni au Roi de Prusse, ni au peuple français, ni au peuple allemand, mais à l'homme de fer qui a poussé les uns et les autres sur le champ de bataille que son ambition avait préparé. Il est l'auteur de la guerre contre la France, comme il l'avait été de celle contre le Danemark et de celle contre l'Autriche.

Qui l'a dit plus que lui dans cette soirée pathétique où, assis au pied de la Victoire couverte de couronnes, à cette heure demi-voilée où la mélancolie d'une journée qui s'achève s'ajoute à la tristesse d'une vie qui s'éteint, il s'écria devant ses familiers émus : « Sans moi trois grandes guerres n'auraient pas eu lieu; quatre-vingt mille hommes n'auraient pas péri; des pères, des mères, des sœurs ne seraient pas plongés dans le deuil... maintenant, j'ai cela à régler avec Dieu[1]. »

S'il n'avait pas réussi, les vieilles femmes, a-t-il dit, l'auraient tué à coups de balai. Il a réussi grâce à Roon et à Moltke; personne ne lui conteste sa place glorieuse parmi les dominateurs du monde. Mais un fait politique ne se juge pas sur ses conséquences

1. Moritz Busch. *Unser Reichskanzler*, t. I, p. 115.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

immédiates. Il en est de lointaines qui changent en calamité ce qui avait paru une bonne fortune et rendent amère la victoire dont on s'était réjoui. Dès maintenant le penseur attentif découvre les sombres lendemains de la politique qui vous a conduits au succès. Avez-vous gagné à conquérir des populations que vous faites souffrir, qui vous haïssent, vous maudissent et n'attendent qu'une circonstance favorable pour se dresser contre vous? L'accroissement de territoire dont votre Unité n'avait pas besoin n'est-il pas chèrement payé par l'impossibilité que vous avez créée ainsi d'une entente sans arrière-pensée avec nous? Votre sécurité est-elle accrue depuis que vous avez meurtri une nation dont les abaissements ne sont jamais que provisoires et qui peut tout à coup, au lendemain d'un Soubise ou d'un Bazaine, voir surgir un Turenne ou un Pélissier? La France et l'Allemagne vivant en état de méfiance sont une cause permanente de troubles en Europe. Unies dans une amicale alliance elles auraient donné au monde rassuré et groupé autour de leur puissance commune une nouvelle *Pax romana* plus féconde que l'ancienne. C'est le rêve que j'avais formé dans l'opposition et que j'espérais réaliser au gouvernement. J'ai été vaincu dans cette entreprise de rapprochement intime entre nos deux grands pays. Mais je considère comme l'honneur de ma vie de l'avoir conçue et poursuivie dans les limites de ma force. Terrassé par le destin contraire, jusqu'à ma dernière heure je dirai : Là, étaient le bon sens, la prévoyance, l'humanité, l'avantage réciproque, l'intérêt civilisateur.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

II

LA LÉGENDE DU MENSONGE

D'après la légende du mensonge il ne s'agit pas d'une mobilisation plus ou moins bien organisée, plus ou moins bien exécutée, c'est la préparation elle-même qui est en accusation. Ce n'est pas le retard à apporter les ressources existantes dans les magasins, dans les arsenaux qu'on incrimine, c'est l'existence même de ces ressources qu'on conteste. Nous n'étions pas prêts: les soldats, les canons, les armes, les approvisionnements manquaient. L'Empereur et ses ministres de la guerre n'ont pas été dans ce système des imprévoyants ou des incapables, mais des menteurs, des concussionnaires, des voleurs. Ils ont détourné, dans des buts politiques ou personnels, les ressources que l'on avait créées pour défendre le pays. Et cette accusation abominable, qui a en partie jeté l'Empire à bas et qui, si elle était vraie, mériterait qu'on le poursuivît d'une haine immortelle, n'a pas été conçue par Thiers, d'Audiffret-Pasquier et les ennemis de l'Empire. Thiers lui a donné l'autorité de ses connaissances militaires et de sa situation, et Pasquier l'a répandue sur les ailes de son éloquence enflammée. Mais ni l'un ni l'autre ne l'ont inventée. Les auteurs de l'imputation, ce sont les serviteurs de l'Empire: Jérôme David favori de l'Impératrice, pensionné de l'Empereur; Frossard, précepteur du prince impérial; tous les généraux, aides de camp, courtisans. Aujourd'hui, malgré le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

démenti que les documents lui donnent, elle reste le thème favori des survivants de la Droite impérialiste : « les approvisionnements portés sur les états, disent-ils, n'existaient pas. »

Dès le 9 août 1870, Jérôme David avait dit à la tribune : « La Prusse était prête et nous ne l'étions pas » Pendant quelque temps, le bruit des événements couvrit ces récriminations. Aussitôt la paix signée, la dénonciation fut reprise par les généraux de l'Empire : ils espéraient écarter le reproche d'incapacité sous lequel on les accablait. Ce fut ainsi que Frossard expliqua sa nullité à Forbach ; Bazaine, sa retraite après la victoire de Rezonville (16 août).

— Notre organisation matérielle, disait Frossard, était incomplète ; on n'était pas suffisamment pourvu de vivres et de munitions : chaque régiment ne comptait que 1 300 hommes. — Notre armée, disait Bazaine, avait été obligée de s'arrêter faute de munitions et de vivres et notre principale forteresse, sans cette armée dépourvue, ne pouvait tenir plus de quinze jours ! Cousin-Montauban, qui avait à satisfaire sa haine contre Le Bœuf, promu au maréchalat à son détriment, renchérit : on manquait de tout ; à Lyon, l'Intendance avait prévenu que *rien, rien n'existait dans les magasins : il n'y avait pas 36 paires de souliers.*

Thoumas, sous-directeur de l'artillerie dément les assertions de son chef le général Suzane qui avait affirmé l'existence de 10 000 canons de campagne. Le colonel Prevet soutient que, soit par les vivres, soit par les armements, les forteresses n'étaient pas en état de défense. Le commandant Fay, dans son *Journal d'un officier d'ordonnance*,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

dépasse tous les autres par l'âpreté de ses critiques accusatrices et lance le premier dans le public ces télégrammes effarés de détresse, le plus souvent exagérés ou non motivés, sur lesquels on a tant déraisonné.

Aucun d'eux ne paraît avoir ressenti l'outrage qui nous avait fait mettre les armes à la main et ne semble se douter des exigences de l'honneur, eux qui en leur qualité de soldats devraient être les gardiens de l'honneur. Mais ils sont unanimes à commencer leurs récits, leurs dépositions, leurs histoires en affirmant que nous n'étions pas prêts et ils poursuivent de leur dédaigneuse accusation les ministres civils dont le seul tort est d'avoir eu confiance dans leurs fanfaronnades et de n'avoir pas prévu qu'ils seraient aussi peu intelligents qu'ils ont été braves.

Peut-être cependant la légende du mensonge sur la non-préparation se serait-elle vite arrêtée, si les militaires seuls s'en étaient mêlés. Mais elle fut aussitôt répandue par les politiques du parti impérialiste, et grâce à eux elle fit un beau chemin. Ils disculpèrent l'Empereur de son inaction fatale en soutenant qu'on n'était pas prêt et que nos revers n'avaient point d'autre cause. Et ils donnèrent une forme mélodramatique à cette accusation en représentant Le Bœuf en larmes, au pied du cercueil de Napoléon III, criant Pardon! Pardon! Sire. Le fait était faux. Le Bœuf le dément. N'importe, répond-on, il faut qu'il l'ait dit[1]. On ajoutait, il est vrai, que la non-préparation était la faute de l'opposition, et mettant dans la bouche de Niel une phrase que lui aussi n'avait pas dite, on lui prêtait cette apos-

1. Voir *Empire Libéral*, t. XIV.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

trophe à Jules Favre : « Vous nous reprochez de faire de la France une caserne, prenez garde d'en faire un cimetière ». Cette phrase n'a pas été prononcée, on n'en voit aucune trace dans le *Journal officiel* et on y trouve au contraire à satiété l'affirmation que notre armée était prête, plus prête que jamais. L'Opposition répliqua : — Vous n'étiez pas prêts, soit. Alors pourquoi nous avez-vous dit que vous l'étiez et avez-vous trompé nous et la nation par les rodomontades qu'on ne vous demandait pas, et qui inquiétaient? — C'est qu'on a trompé l'Empereur. — Singulière justification! L'Empereur, *imperator* tout-puissant depuis tant d'années, ayant toujours réclamé le privilège exclusif de conduire tout ce qui se rattachait à l'armée, n'a pu se laisser tromper que par la faute de son incapacité ou de son incurie. — L'opinion trouva la riposte juste. Elle n'admit pas qu'une opposition de cinquante voix fût rendue responsable d'une loi militaire votée par une majorité sur laquelle elle n'avait aucune influence. De la thèse impérialiste elle retint seulement l'aveu que, malgré les assertions de Niel, de l'Empereur, de Le Bœuf, nous n'étions pas prêts. « Nous n'étions pas prêts » devint une de ces convictions répandues dans tous les esprits, que tout le monde admet, répète, propage, sans qu'il soit permis à qui que ce soit de la mettre en doute, un de ces lieux communs meurtriers qui reviennent sous toutes les plumes et sur toutes les langues. « Nous n'étions pas prêts » fut dorénavant le thème commun aux ennemis de l'Empereur et à ses fidèles, les uns pour l'accabler, les autres pour le couvrir. Ce thème a profité surtout aux ennemis.

La prostitution de l'Histoire à un intérêt de parti

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

m'a toujours fait horreur. Je recherche la vérité à la sueur de mon front, et je la dis sans m'inquiéter de savoir à qui elle nuira, à qui elle profitera. Dans cette circonstance c'est la vérité qui défend l'Empereur plus que les inventions mensongères. En expliquant loyalement et simplement l'insuffisance de son commandement par un état déplorable de santé qui paralysait son intelligence et sa volonté, je sers mieux sa mémoire qu'en invoquant de pauvres trompe-l'œil faciles à confondre.

Avant d'examiner à la lueur des faits ce que vaut cette affirmation que nous n'étions pas prêts, je ne puis retenir deux observations qui m'ont obsédé pendant les longs jours que j'ai consacrés à cette étude. Dit-on aux généraux : Pourquoi n'avez-vous pas agi au début, alors que vous aviez l'avance de la concentration? Ils répondent : Nous manquions d'armes, de munitions, d'objets de campement, de vivres et nous ne pouvions rien oser! — Leur dit-on : Pourquoi avez-vous exécuté avec tant de mollesse des mouvements qui eussent été sauveurs, si vous les aviez poursuivis vigoureusement? — Ils répondent : Nous étions tellement encombrés de bagages que nous ne pouvions plus avancer. — Ainsi ils ont été d'abord immobiles parce qu'ils n'avaient pas et ils le sont restés ensuite parce qu'ils avaient trop. Comment, en quelques jours, s'est-on trouvé en possession d'un matériel énorme qui eût exigé des mois et des mois à réunir? Il était donc tombé du ciel?

Les historiens sont encore plus contradictoires et c'est ma seconde observation. Ouvrez leurs livres. Leurs premières pages sont uniformément les mêmes : nous manquions de tout, etc. Tournez les pages, vous verrez que tel jour, tel général, s'il

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

avait pris tel parti stratégique ou tactique, eût été victorieux. Mais comment pouvait-il prendre un parti quelconque s'il manquait de tout? Il n'avait qu'à demeurer immobile ou à déguerpir. Le plus simple bon sens suggère ces observations, mais la haine politique entend-elle la voix du bon sens? Elle n'écoute que le bruit qu'elle se fait à elle-même, admet comme raisonnables les assertions les plus insensées et comme prouvées les accusations les plus invraisemblables.

II

D'Audiffret Pasquier, quoique d'un cœur généreux, se grisa tellement de la croyance commune qu'il ne douta pas qu'une enquête ne la confirmât définitivement et n'écrasât l'Empire. Heureuse erreur! Sans cette épreuve, les accusations portées contre l'administration de la guerre subsisteraient intactes, parce qu'elles n'auraient pas été contradictoirement confondues. Cette enquête a été faite, mais elle est peu lue, peu divulguée, tandis que les accusations sont sans cesse renouvelées et devenues un cliché de polémique. Elle existe cependant; l'histoire la lira, la pèsera et y trouvera, obtenue par les recherches des ennemis de l'Empire, la mise à néant des calomnies inventées ou propagées par ses serviteurs. La lumière est faite aujourd'hui avec la certitude de l'évidence. Montrons-la.

Une Commission avait été chargée, sous la présidence d'Audiffret-Pasquier, d'examiner les traités d'approvisionnements et d'armes conclus en 1870 et 1871. Par une liaison d'idées bien naturelle, cette Commission, voulant se rendre compte de la néces-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sité des achats, fut amenée à s'enquérir de l'état des arsenaux et des ressources en juillet 1870. Elle se trouva en présence de toutes les assertions des généraux de l'Empire sur l'absence de matériel, de vivres, d'armes, de cartouches et aussi de tous ces télégrammes de détresse partis de tous les côtés de l'armée du Rhin vers Paris et dont chaque jour accroissait le nombre.

En s'appuyant sur ces faits, dont il était impossible de méconnaître la gravité, venant de témoins en apparence non suspects, d'Audiffret-Pasquier, s'écriait le 4 mai 1872 : « Quelles étaient donc les ressources du pays au moment où l'on a déclaré la guerre de 1870? De deux choses l'une : ou bien quand on est venu porter au Corps législatif les états qui ont décidé le pays à entreprendre cette guerre folle, ils étaient sincères ; alors qu'est devenu le matériel qu'ils indiquaient? Ou bien ils n'étaient pas sincères : alors qu'avez-vous fait des ressources qu'on donnait chaque année pour le ministère de la Guerre : 400 millions annuels et 440 millions pour la transformation de l'armement? Par ces motifs nous vous demandons de vouloir bien nommer une Commission d'enquête qui vous dira quel était l'état des arsenaux en juillet 1870, si, oui ou non, le pays avait les ressources qu'on a annoncées, si ces ressources n'existaient pas, quel a été l'emploi fait des fonds alloués, où ces fonds sont allés, quelle a été enfin la profondeur de ce gouffre qu'on appelle le Mexique? »

L'Assemblée chargeait sa Commission des marchés de faire l'enquête réclamée. Elle décida, en outre, que le discours qui contenait d'aussi graves soupçons serait envoyé dans toutes les communes de France. La simple équité commandait d'attendre

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

les résultats de l'enquête avant de lancer dans le public des accusations qui, une fois propagées, ne se reprennent plus. Mais on ne doutait pas que ces accusations ne fussent confirmées et on était impatient de porter à l'Empire un coup décisif.

Avant même que l'enquête eût été faite, il existait deux documents qui permettaient de préjuger une issue contraire à celle qu'on se promettait. Ces documents étaient les bulletins prussiens et les procès verbaux de la Commission d'enquête instituée sous la présidence de Baraguay d'Hilliers en septembre 1871, pour examiner les diverses capitulations.

Écoutez d'abord les bulletins militaires. Ce sont les Prussiens qui parlent: A Forbach, « nos troupes s'emparaient des *énormes* approvisionnements accumulés et d'un matériel de pont. » (État-major p. 263.) — A Lunéville, « on trouvait des approvisionnements *considérables*, surtout en avoine. Après avoir abondamment pourvu toutes les troupes de passage, on employa ce qui restait à la formation d'un magasin principal. » (p. 392). — A Marsal, « des approvisionnements considérables en munitions et en matériel tombaient au pouvoir des Bavarois. » (p. 392). — A Sarreguemines, on trouvait « des approvisionnements considérables en vivres et en matériel de campement. » (p. 400). — A Haguenau, « la division badoise s'emparait d'une grande quantité de fourgons et d'approvisionnements. » (p. 372).

Les Prussiens à côté de leurs prises, nous ont donné le chiffre de leurs morts. « Après Wissembourg, nos pertes ont été de 700 hommes. Après Wœrth, l'armée du Prince royal compta environ 4 000 morts ou blessés. Après Spichren, les pertes

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ont été énormes. Après Mars-la-Tour, nos pertes s'élèvent à 17 000 hommes dont 626 officiers. Après Gravelotte, nos pertes doivent être très élevées; on les évalue à environ 14 000 hommes tués ou blessés ». Si les soldats français manquaient d'armes et surtout de munitions, comment tant de morts dans chacune de ces batailles? Sont-ce les Prussiens qui se sont amusés à se tuer pour se préparer de beaux bulletins?

Les jugements du Conseil d'enquête sur les diverses capitulations ne sont pas moins instructifs. Le Conseil recherche les causes de chacune d'elles. Elles se ramènent à plusieurs chefs toujours les mêmes : l'absence de direction, de surveillance, d'impulsion; une défense passive plus qu'active (Strasbourg); l'insuffisance ou l'indiscipline des mobiles (Marsal, Toul, Soissons, Schlestadt, Neufbrisach) parfois leur lâcheté (Neufbrisach et Strasbourg); la volonté des autorités civiles de ne pas concourir à la défense ou d'y mettre un terme (Vitry-le-François, Toul, Strasbourg); l'épouvante causée aux populations par le bombardement, épouvante qui forçait les commandants à capituler, sans attendre l'attaque pied à pied, et qui parfois fut telle qu'à Soissons et à Laon la population voulut arrêter et livrer à l'ennemi le général Théremin d'Hame, dont l'intention était de résister.

Quoique nulle part on n'ait fait sortir les bouches inutiles et que partout on ait accueilli les réfugiés de la campagne, le conseil d'enquête n'attribue aucune capitulation, sauf celle de Phalsbourg (Paris et Metz mis à part à cause de leur situation exceptionnelle), au défaut de vivres. Et Phalsbourg, après une admirable résistance, ne s'est rendu qu'au bout de quatre mois de blocus et de siège, c'est-à-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

dire après un temps notablement supérieur à la durée assignée à sa défense par les calculs du génie. Lorsque Strasbourg a capitulé, il y avait encore pour dix-sept jours de vivres. De même, le conseil d'enquête n'attribue aucune capitulation au défaut d'armes ou de munitions. Au contraire, *il constate QUE TOUTES LES PLACES ÉTAIENT SUFFISAMMENT, D'AUTRES ABONDAMMENT POURVUES;* il félicite les commandants qui ont détruit leurs munitions et encloué leurs canons (Neufbrisach, La Fère, Petite-Pierre), il blâme ceux, beaucoup plus nombreux, qui ont manqué à ce double devoir (Vitry-le-François, Toul, Laon, Soissons, Schlestadt, Montmédy, Thionville, Mézières, Marsal, Strasbourg); et il n'excuse personne pour avoir été au dépourvu. Son blâme est particulièrement sévère contre les commandants de Marsal et de Strasbourg, « pour n'avoir pas fait enclouer les canons, détruire les munitions, les armes, noyer les poudres, qui, après la reddition de la place, furent utilisés par l'ennemi dans d'autres opérations de siège. »

Comment, ayant entre les mains de pareils témoignages, un homme de la valeur d'Audiffret-Pasquier a-t-il pu s'oublier à dire : « Vous auriez pu consulter les procès-verbaux du conseil d'enquête. C'est lamentable, il n'y a rien nulle part. » Rien nulle part ! Ce n'est certainement pas à Thionville qu'il n'y avait rien : le procès-verbal du conseil d'enquête dit : « L'armement consistait en 200 pièces en batterie dont 77 rayées; il y avait en outre 147730 projectiles, 3 013700 cartouches, les magasins renfermaient des vivres pour plus d'une année. » Rien nulle part ! Le procès-verbal du conseil d'enquête dit qu'à Mézières « l'artillerie compre-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

nait 132 pièces dont 36 rayées, approvisionnées de 97 000 projectiles. La place était pourvue d'une énorme quantité de vivres de toute espèce. » Rien nulle part? Ce n'est pas à Verdun, dont il est dit « qu'elle était dans des conditions exceptionnelles de bonne défense ». Ce n'est pas à Marsal, dont il est dit, « qu'il y avait de nombreuses bouches à feu ». Ce n'est pas à Phalsbourg, « qui avait 65 bouches à feu approvisionnées en munitions d'artillerie et 2 778 000 cartouches ». Encore moins à Strasbourg, dont il est dit « que l'artillerie avait un nombre suffisant de pièces ou de munitions. » Ce n'est pas à Paris où le 28 août, après une visite aux fortifications, Thiers raconte à d'Haussonville que « dans les forts détachés, il y avait des approvisionnements et de la poudre en abondance, plus même qu'il n'en faut. D'Audiffret-Pasquier ajoute : « Vous trouvez des places de grande importance où il n'y a qu'un canonnier : à Toul il n'y en a pas un ; dans d'autres il n'y a pas d'ouvriers du génie ; dans d'autres, on est obligé de se servir comme officiers d'artillerie des officiers de la mobile. » Cela fût-il vrai, il en résulterait qu'il n'y avait pas de canonniers. De là à « rien nulle part », il y a loin.

Cette absence de canonniers ne tient ni à l'imprévoyance ni à l'insuffisance de la préparation. Elle était la conséquence du système adopté alors, qui, vu le nombre trop grand des places et la nécessité de ne pas affaiblir l'armée active, en confiait la défense à la garde nationale mobile. Qu'on critique ce système, soit, mais qu'on en conclue qu'il n'y avait rien nulle part, c'est trop d'imagination. Tout au plus aurait-on pu dire qu'il n'y avait personne nulle part ! Depuis la guerre, on n'a pas davantage cru que ce fût l'armée active qui dût dé-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

fendre les places : on a confié cette mission à l'armée territoriale.

III

La commission des marchés, sans tenir compte de ces documents, s'employa de son mieux à rendre son enquête efficace. Elle appela devant elle les intendants et confia à 2 600 officiers et employés militaires le soin de fouiller les arsenaux. La vérification descendit jusqu'à d'incroyables minuties : au magasin de campement à Paris, il devait y avoir 400 000 piquets de tentes; la commission les compta tous; il n'en manquait pas un seul.

Ces recherches approfondies, loin de confirmer la proposition « qu'il n'y avait rien nulle part », convainquirent qu'il y avait tout, partout. Les chiffres donnés par les états officiels de 1870, loin de dépasser la réalité, ne l'atteignaient pas. Ainsi la direction de l'artillerie avait parlé de 21 702 bouches, dont 10 111 de campagne. On en trouva 22 513 dont 10 737 de campagne. Certainement tous ces derniers canons n'étaient pas rayés, mais la contradiction entre le général Suzane et le général Thoumas n'était qu'un malentendu. L'un comprenait dans son chiffre aussi bien les canons rayés destinés aux batteries mobiles que les canons lisses réservés à l'armement de sûreté de nos places, l'autre limitait son information aux batteries mobiles, et voilà uniquement pourquoi ils avaient paru en contradiction. Les canons lisses étant désignés sur les états officiels et dans le langage technique sous le nom de canons de campagne, le général

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Suzane était dans l'impossibilité de leur donner un autre nom. »

Dans le service de l'habillement et du campement, la loyauté de l'administration avait été également démontrée. Elle avait accusé 11 500 000 kilos de poudre : on en constate 12 500 000 et quelques mille. On avait parlé de 713 227 pantalons, il y en avait 759 000. On avait annoncé 2 246 417 paires de souliers, il y en avait 2 753 435. Les comptables avaient une telle crainte d'être pris en défaut ou soupçonnés de malversations qu'ils se formaient de petites réserves afin de couvrir au besoin les erreurs de mesurage, les pertes éventuelles ou tous autres accidents imprévus. L'administration centrale était d'ailleurs ingénieuse dans ses moyens de surveillance. Quand Blondeau voulait vérifier ce que contenait un magasin, il le faisait vider et expédiait ce contenu sur d'autres magasins dont les comptables avaient intérêt à ne pas prendre charge d'une livraison qui n'eût pas été réelle. A Châlons, il y avait toujours un approvisionnement de 30 000 paires de souliers; ces souliers s'écoulaient là moins qu'ailleurs à raison de ce que les troupes y arrivaient généralement pourvues; au bout de trois ans, voyant qu'on n'avait consommé là que quelques centaines de paires, l'administration voulut savoir où en était cet approvisionnement : elle le fit verser sur Metz où la consommation était plus considérable. Très peu de paires manquaient.

Quant à l'allégation du peu véridique Cousin-Montauban, sur les magasins de Lyon « où il n'y avait pas même 36 paires de souliers » les états relevèrent au 1er juillet 249 595 paires. Il y avait en outre au lieu de *rien* devenu le mot à la mode,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

22 000 chassepots, 17 212 fusils à tabatière, 21 000 armes à percussion rayées.

On avait commencé par dire : L'Empire a dévalisé les arsenaux pour le Mexique et pour d'autres emplois encore moins avouables ; ses états officiels, qu'il avait montrés aux ministres étrangers à la gestion de la guerre et aux Chambres étaient mensongers. Et l'on avait fouillé, remué les arsenaux pour dévoiler ces vols et ces impostures ; on avait eu la désagréable surprise de constater que les états n'étaient inexacts qu'en moins, que personne n'avait été trompé. L'expédition du Mexique, antérieure à la réorganisation de 1867, n'avait donc pas vidé des arsenaux qui n'avaient été remplis qu'après le rapatriement définitif de nos troupes.

Il eût été loyal de reconnaître qu'on avait accusé injustement d'honnêtes gens et de le faire savoir, loyal de répéter l'aveu d'un député républicain, le général Chanal, président de la commission parlementaire d'une loi sur l'administration de l'armée : « L'enquête démontra de la manière la plus indiscutable la vérité des chiffres donnés dans les états ministériels[1]. » Il eût été loyal de faire connaître cette conclusion par un nouveau discours envoyé aux communes de France. On s'en garda bien. La passion de parti ne s'avoue jamais vaincue ; elle est inépuisable en artifices. — Eh bien ! a-t-elle dit, vous aviez ce que vous annonciez, mais la quantité était insuffisante. — Et ceux qui avaient employé leur parole, leur plume, leur influence à empêcher d'avoir davantage accusèrent de n'avoir point eu assez. D'Audiffret-Pasquier s'en prit aux canons : « Eh bien, oui ! s'écria-t-il le 13 juin 1873, nous

1. *Spectateur militaire* d'août à novembre 1879.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

avons trouvé dans les arsenaux des boulets de pierre, des canons du temps de Louis XIV, l'artillerie de Gribeauval. C'est en les comptant, c'est en comptant les vieux tubes de bronze couchés dans les dunes de nos côtes, rouillés depuis cent ans, qu'on arriverait au nombre de 10 000. C'est par ces données fantastiques qu'on trompait le pays. »

D'abord ce n'était pas une artillerie de Gribeauval ni des tubes de bronze usés par le temps que nos excellentes bouches à feu de 4 et de 12, encore moins nos terribles mitrailleuses, ni même nos canons lisses, impropres à la défense éloignée ils servaient à battre le fond des fossés et le pied des murailles et joignaient à la simplicité et à la rapidité de la charge l'avantage d'un projectile qui ricoche et roule mieux[1].

Le rapporteur Riant essaya de prouver l'insuffisance des approvisionnements en armes et en cartouches. « Il faut, dit-il, une moyenne de trois fusils

1. En Amérique, pendant la guerre de Sécession, on avait continué à fabriquer des canons lisses en même temps que des canons rayés. « Les connaisseurs en artillerie, dit le colonel Rustow (*Guerre de* 1866, p. 38), ont tous déclaré qu'il fallait bien se garder de mettre de côté les canons à l'ancien système. » « L'exclusion du lisse, dit le colonel Lecomte (*Guerre de* 1866, t. I, p. 52), que les Américains après quatre ans d'expérience ont condamnée, fera aussi son temps en Europe, et nous ne doutons pas que la guerre de 1866, bien étudiée et celles qui pourront bientôt s'ouvrir ne ramènent une bonne portion des batteries divisionnaires au douze léger français, soit canon obusier Louis-Napoléon, la meilleure pièce de campagne connue et que les artilleurs de polygone ont grand tort de discréditer. Il va sans dire que pour les pièces de position, c'est-à-dire pour un emploi de l'artillerie à des distances et sur des buts connus et avec des préparatifs pouvant être faits d'avance, nous sommes les premiers à rendre hommage aux merveilleuses qualités de l'artillerie rayée. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

par homme; or en comptant la réserve, la garde nationale mobile, la proportion se réduisait à 1 et demi par homme. » Où le rapporteur a-t-il découvert ce nouveau dogme militaire? En pareille matière, il n'y a qu'une règle; c'est d'avoir autant de fusils qu'il en faut pour que les soldats n'en manquent pas. Or, les chassepots n'ont fait défaut nulle part, et les Prussiens n'avaient certainement pas plus de fusils en réserve que nous. En outre, nos ateliers étaient outillés pour fabriquer quotidiennement plus de nouveaux fusils que nous ne pouvions en perdre dans les jours de bataille. Les chassepots ont manqué si peu, que le gouvernement du 4 septembre a trouvé 600 000 fusils (450 000 chassepots, 170 000 fusils à tabatière[1]). Le rapporteur insiste surtout sur l'insuffisance des cartouches. Les chassepots étaient, dit-il, approvisionnés à raison de

1. Voir Martin des Fallières.

Fusils chassepot existant en province, après l'investissement de Paris et des places du Nord-Est:

Expédiés de Metz sur le Nord. .	50.000
Douai.	71.075
Besançon	63.504
Lyon	22.050
Grenoble	56.064
Toulon	19.082
Perpignan.	12.260
Toulouse	28.482
Bayonne	2.727
La Rochelle	16.520
Nantes	12.790
Brest	16.323
Rennes	43.108
Cherbourg.	290
A reporter. . .	414.277

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

120 coups par arme à peu près. Aussi cet approvisionnement fut-il vite épuisé dans les premières batailles et l'on se trouva bientôt dans cette pénurie de cartouches signalée dans le rapport du colonel Thoumas. » Le défaut de munitions est une accusation dangereuse, parce que c'est celle qui trouve le plus facilement accès dans les imaginations, et qu'il est toujours un moment où l'armée la mieux approvisionnée en manque, par suite d'une consommation excessive, ou d'un accident quelconque, ou parce que les soldats fatigués de la lutte jettent leurs cartouches sur le champ de bataille sans les employer. Dans le récit de la bataille du 16 août, le major Hoffbauer signale « le manque de munitions qui se fit vivement sentir l'après-midi surtout à l'aile droite de la grande batterie prussienne. » Nous manquons de munitions ou nous avons manqué de munitions est le mot que, pendant ou après une bataille, le soldat et ses chefs répètent le plus facilement, surtout lorsqu'ils veulent s'excuser d'avoir cessé la lutte. Lors de la campagne d'Italie, l'Empereur appelle pendant la nuit le général Le Bœuf, alors commandant en chef de l'artillerie. « Comment se fait-il, que tel corps

Report.	444.277
A augmenter du produit de la fabrication de juillet et d'août. .	40.000
au moins.	
Ce qui porte le chiffre des chassepots au 4 septembre à	450.000
au moins, qui devaient rester au gouvernement du 4 septembre (délégation de Tours).	
Total des armes à tabatière. . .	170.630

Les chiffres du général des Fallières sont donc des minima.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

qui s'est battu aujourd'hui manque de munitions? » Le Bœuf, qui avait entre les mains le rapport du général commandant l'artillerie, répond : « Ce corps a tiré 2000 coups; il en avait 11 000; il lui en reste 9 000. » Le même Le Bœuf major-général, voit sur le champ de bataille de Rezonville une section dont le lieutenant venait d'être tué et qui se retire au galop. Il appelle le sous-officier : « Où allez-vous? — Nous n'avons plus de munitions. » Il fait ouvrir les coffres : ceux de devant ne contenaient plus rien, mais les trois coffres de caissons étaient pleins.

Ce ne sont pas seulement les officiers et les soldats qui crient à tort et à travers au manque de munitions, ce sont aussi les généraux. Même avant la guerre, le 20 avril, Bazaine visitant Thionville n'aperçoit sur les remparts, à côté des pièces, que 10 coups; il en conclut étourdiment que l'armement de sûreté de la place n'existait pas. Il existait. Seulement le commandant de l'artillerie, trop préoccupé de la conservation des affûts en bois, compromise par une température exceptionnelle, les avait momentanément mis en magasin.

Mac-Mahon, se plaint qu'à Wœrth il ait été impossible de compléter les munitions épuisées parce que le parc d'artillerie n'avait pu rejoindre avant la bataille. Or il est constant qu'un échelon du parc était arrivé à Reichshoffen le 5 au matin et qu'aussitôt le maréchal en avait été avisé, mais il l'avait oublié. « Dans les premiers engagements de 1870, la moyenne de la consommation a été de 15 à 16 cartouches par homme. A la fin de la campagne, nous avions consommé 3 500 000 cartouches et il en restait 13 millions.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

L'allégation du rapporteur : « L'approvisionnement de cartouches fut vite épuisé après les premières batailles » a été confondue aussi catégoriquement que celle du président : « Il n'y avait rien nulle part. »

IV

Le procès Bazaine a confirmé les résultats de l'enquête de la commission des marchés. L'enquête de la justice militaire qui la précédait a été aussi approfondie que l'enquête législative. Elle porta avant tout sur la question de savoir si, selon les dires de Bazaine, Riant, d'Audiffret-Pasquier, notre armée s'était trouvée sans munitions après le premier engagement sérieux et si la place même de Metz était hors d'état de soutenir une défense de plus de quinze jours sans le secours de l'armée. Bazaine avait-il, en effet, manqué de tout et était-il une espèce de demi-dieu militaire qui, avec rien, avait pu soutenir les colossales batailles? Alors, ce n'est pas sur le banc de l'accusé qu'il eût fallu le placer, mais sur le piédestal du général doté du don des miracles.

Avec une intelligence, une persistance, une finesse de perception, une équité qu'il faut reconnaître d'autant plus que nul autre n'en avait donné l'exemple, le général de Rivière, rapporteur, examina cette question des munitions et des vivres sous tous les aspects. Et voici sa conclusion : « Le 16 août, à minuit, au moment même où Bazaine écrivait à l'Empereur que le défaut de munitions l'obligeait à se tourner en arrière, après avoir dépensé dans cette terrible bataille de Rezonville soixante obus par pièce, l'armée avait sur le pla-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

teau de Gravelotte, 80 510 obus, soit 186 par pièce. L'infanterie avait dépensé en moyenne 9 cartouches par homme; il lui restait en moyenne 16 524 496 cartouches, soit 127 cartouches par homme, seize fois la consommation de la journée, et le lendemain matin, un parc mobile dirigeait 824 256 cartouches de Metz sur Plappeville pour être mis à la disposition de l'armée. A la fin de la campagne sous Metz, sur les 16 524 496 cartouches qu'elle avait sur le plateau de Rezonville l'armée n'en avait employé que 3 500 000. Quant aux vivres, comme on dit dans le langage militaire, l'armée était alignée en vivres pour les journées du 17, du 18 et en partie du 19, et à Verdun 600 000 rations attendaient. Dans le mouvement rétrograde exécuté le 17, on brûla, pour qu'ils ne tombassent pas entre les mains de l'ennemi, un nombre considérable de vivres, dont 500 000 rations de biscuits. Le général Coffinières de Nordeck ajoute : « Quant aux approvisionnements, il suffit, pour prouver qu'ils étaient suffisants, de dire que la place de Metz, qui devait normalement contenir 90 à 100 000 âmes, garnison comprise, a pu alimenter près de 240 000 hommes pendant deux mois et demi (Hambourg, 6 novembre 1870.) »

Et tous ces dires sont confirmés par les récits de l'État-Major général prussien : « A Metz, (14 août), des uhlans et des cuirassiers, à Mouligny, ont trouvé dans la gare des approvisionnements considérables en subsistance. Nos cavaliers éventraient à coups de lance et de sabre les sacs de sel et de riz. » — (p. 503). « Roon, 12 août. Le butin de guerre que nous avons fait jusqu'ici est des plus considérables surtout en provisions. Cela nous permet d'épargner les nôtres. » Le prince Frédéric-Charles à son

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

armée, 27 octobre 1870 : « Avec ce boulevard (Metz), d'immenses approvisionnements en canons, armes et matériel de guerre, sont tombés aux mains du vainqueur. » En présence de tels chiffres n'est-ce point manquer de probité d'esprit ou faire preuve d'incompréhensible légèreté que de soutenir qu'on manquait de tout et que la pénurie était générale? Cette légende de mensonge finit d'expirer aux pieds du conseil de guerre de Metz. Personne n'osa contester les conclusions du rapport Rivière et il fut démontré que la place au lieu de 800 000 cartouches, en possédait 2 218 000 pour chassepots, et 1 018 340 pour fusils à tabatière.

Le commandant Coffinières de Nordeck écrasa d'une protestation méprisante cette assertion que la place de Metz était hors d'état de se défendre seule pendant plus de quinze jours : « On m'a prêté vraiment une opinion incroyable de la part d'un officier du génie; on m'a fait dire que la place de Metz ne pourrait pas tenir plus de quinze jours, si elle était abandonnée à ses propres forces; c'est une ineptie dont je me crois incapable, et je ne sais comment on aurait pu émettre une telle opinion dans une réunion de maréchaux et de généraux de toutes armes qui, évidemment, auraient protesté. Je proteste de la manière la plus formelle et la plus énergique contre cette assertion. J'avais inspecté la place de Metz trois ou quatre fois avant la guerre; je connaissais par conséquent les forts et je savais comment ils étaient; il n'est pas admissible que j'aie dit qu'un ensemble de telles fortifications ne pût tenir que quinze jours. » Le maréchal Bazaine ne persista pas à soutenir que ses résolutions avaient été dictées par le défaut de vivres, de munitions, et par l'état insuffisant de la fortification.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

V

La légende du mensonge n'a pas été moins active et moins effrontée au sujet du personnel de l'armée, des effectifs, qu'elle ne l'avait été à propos du matériel. A l'en croire, l'Empereur détournait une portion de la solde au profit de ses amis et de ses maîtresses, et se constituait à l'étranger un colossal patrimoine. Par ses prélèvements sur ces fonds sacrés, sauvegarde de la sécurité du pays, il avait subvenu aux dépenses corruptrices du plébiscite!

Les comptes généraux présentés par le ministre de la Guerre aux Commissions parlementaires, chargées d'assurer les dépenses d'un exercice, sont établis dans l'ordre et la forme même du budget auquel ils se réfèrent. Ceux de 1870 furent soumis le 3 août 1875 à l'Assemblée nationale, puis présentés l'année suivante à la Chambre des députés. Une Commission de 22 membres fut chargée de les examiner. A cette époque, la lutte contre le parti impérialiste était effervescente; il fallait organiser une vaste manœuvre. Deuzy fut chargé de cette tâche. Il déposa prématurément, le 16 juin 1877 un rapport spécial sur le ministère de la Guerre. De toutes les œuvres de colère, d'ignorance, de haine qu'a engendrées la réaction contre l'Empire, celle-ci est la plus déchaînée et en même temps la plus niaise. Ce n'est pas un rapport, c'est un pamphlet à la portée des tavernes. Les documents les plus certains y sont niés, les preuves les plus évidentes bafouées.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

D'Audiffret-Pasquier n'avait pas tenu compte des constatations de l'enquête; néanmoins il ne les avait pas tout à fait supprimées. Au Sénat en réponse à une interpellation de Béhic, il reconnut qu'elle avait lavé l'administration de la guerre de tout soupçon de malversation. Deuzy lui refuse même ce résultat; il ne voit qu'erreurs, irrégularités, malversations dans les comptes de l'Empire : des virements avaient restreint les sommes consacrées par les Chambres à la défense du pays; notre armée avait manqué d'armes et de munitions, etc.

La portion vraiment nouvelle de ce rapport à laquelle je suis condamné à m'arrêter, est celle relative aux effectifs. Dans les comptes du ministère de la Guerre, les effectifs moyens de l'année entière sont joints à l'appui de chacun des chapitres de la solde. Depuis 1834, ces effectifs moyens présentés ainsi aux comptes généraux étaient ceux mêmes qui résultaient des situations fournies mensuellement par les corps. Mais les comptes généraux pour l'exercice 1870 ne présentaient pas et ne pouvaient pas présenter ces renseignements, attendu que pour le second semestre de 1870 les mouvements rapides des troupes, la création de nouveaux corps plus ou moins réguliers, enfin les événements de guerre qui ont fait tomber entre les mains de l'ennemi un grand nombre d'éléments de comptabilité, les incendies de la Commune, n'ont pas permis d'établir l'effectif moyen de l'armée active pour l'année entière. On ne pouvait éclairer la Commission parlementaire sur l'effectif moyen réalisé pendant le premier semestre de 1870. Le ministre de la Guerre le fit, le 7 février 1877, par le tableau suivant qui indique le détail des effectifs au 1er de chaque mois.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

	PRÉSENTS dans le rang détenus, etc.	MALADES aux hôpitaux.	EN CONGÉ à divers titres.	TOTAUX.
1er Janvier 1870. . .	351 903	10 135	102 365	464 403
1er Février — . . .	349 298	10 963	101 592	461 853
1er Mars — . . .	345 690	11 255	60 043	416 998
1er Avril — . . .	377 709	10 577	11 572	399 858
1er Mai — . . .	374 666	11 138	11 227	397 031
1er Juin — . . .	370 973	11 390	11 117	393 480
1er Juillet — . . .	370 451	10 078	10 712	391 290
Totaux. . . .	2 540 690	75 536	308 628	2 924 854
Moyennes. . . .	362 955	10 731	44 090	417 838
Effectif moyen, entretenu et soldé. .	373 746 hommes.			

La Commission se mit en tête de contester ce tableau. Elle demanda des états aux trois bureaux qui s'en occupent, bureau des fonds, bureau de recrutement, bureau de la correspondance générale. Sauf en des fractions à négliger, les trois bureaux, sans aucun rapport entre eux, furent concordants. Mais il fallait trouver le gouvernement de l'Empire en défaut. Or il n'y a pas de matière en laquelle il soit plus aisé de jeter la confusion : un élément ajouté ou omis aux états amène, sans que la réalité soit substantiellement altérée, aux résultats les plus contradictoires. La Commission travailla donc si bien à tout embrouiller qu'elle crut avoir découvert, en laissant en dehors les hommes de la seconde portion du contingent et les volontaires, que les états avaient compté en trop 162186 hommes combattants et 39707 chevaux.

La conclusion aurait dû être le renvoi du maréchal Le Bœuf et des principaux fonctionnaires du

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ministère de la Guerre devant une cour d'assises sous l'accusation de concussion et vol de deniers publics. Le rapport s'en tint à un violent étalage de phrases déclamatoires et conclut « que les comptes du ministère de la Guerre ne fussent pas acceptés, que réserve fût faite de tous les droits de l'État contre le chef du gouvernement, contre les ministres, et il interdit tous versements, toute délivrance de valeurs et d'objets quelconques réclamés au nom du chef du gouvernement impérial ».

Le gouvernement républicain avait travaillé en même temps que la Commission et donné à M. Renaudin, inspecteur général des finances, étranger au ministère de la Guerre, la mission d'éplucher la gestion de l'Empire. Il s'y était employé avec zèle pendant trois ans, et là où on lui avait dénoncé la malversation, il avait constaté la plus loyale probité; il le dit et le démontra. Aussi les divers ministres de la Guerre, quoique peu enclins à se compromettre avec les vaincus, ne voulurent pas laisser le maréchal Le Bœuf en tête-à-tête avec la Commission et en combattirent eux-mêmes les conclusions. Ils redressèrent les erreurs matérielles dont on se servait comme points de départ. La principale erreur avait été de confondre trois espèces de congés qu'il faut soigneusement distinguer : les congés illimités qui ne doivent jamais être rappelés, le budget n'ayant pas créé de ressources pour leur entretien; les congés semestriels, dont le nom dit la signification, accordés à des hommes qui rentrent dans le rang après un certain temps passé dans leur famille; enfin les congés qu'il est impossible de refuser, pour convalescence ou affaires de famille, que par cette raison on appelle néces-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

saires, et qui se présentent tout le long de l'année. Lorsque l'administration de la guerre fixait la moyenne des congés, pour le premier semestre de 1870, à 34 804, elle ne prenait pas en considération les congés illimités, et c'est uniquement parce qu'elle ne les avait pas éliminés, comme c'était indispensable, que la Commission lui opposait le chiffre de 44 090 congés.

Dans cette circonstance, la Commission ajoutait; dans d'autres elle omettait, en ne faisant pas entrer en compte les hommes détachés avec mission, qui sont toujours censés présents, et cela l'amenait à fixer inexactement l'effectif de chaque compagnie. En faisant entrer tous les hommes compris dans les diverses positions, cet effectif avait été de 1744 hommes jusqu'au 13 avril 1870 et de 1937 du mois d'avril au mois de juillet. Il est vrai qu'au camp de Châlons, Frossard avait eu raison de le dire, l'effectif moyen n'avait été que de 1350 hommes; mais c'était l'effectif de manœuvre, et l'effectif réel était supérieur, puisque ces régiments formés à trois bataillons de six compagnies laissaient à la garnison six compagnies et la compagnie hors rang.

X

Toutes les arguties déconcertées, restait la question d'honneur, celle des virements et des détournements de la solde. Là encore la Commission fut confondue : elle ne releva qu'un seul virement de 1 058 362 francs prévu par les règlements et tellement dans la nature des choses qu'on le recommença en 1874. Il avait pour but, dans l'intérêt du bon ordre de la comptabilité, de faire

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

porter sur chaque exercice la dépense qui doit lui incomber en fait d'arriéré de solde.

La réfutation de la calomnie sur les détournements de la solde ne fut pas moins péremptoire. La Cour des Comptes, avec l'autorité de la suprême magistrature qu'elle exerce, se chargea de l'anéantir. Son argumentation fut à la fois en principe général et en fait. « En principe, dit-elle, on peut poser comme certitude indestructible qu'étant donnés notre mécanisme financier et l'organisation administrative des corps, *aucune malversation, voulût-on la commettre, n'est possible au gouvernement. Avec l'affectation si rigoureuse de toutes les ressources établies par les règles administratives, comment les fonds pourraient-ils sortir de la caisse pour pourvoir à des dépenses irrégulières de l'État? Pour qu'une fraude semblable pût se produire, il faudrait admettre la complicité de tous ceux qui interviennent dans ces opérations, depuis le dernier soldat copiste jusqu'à l'intendant militaire, en passant par les fourriers, les sergents majors, les capitaines de compagnie, le trésorier, le major, le Conseil d'administration, et la complicité morale des généraux de brigade qui passent des revues trimestrielles, et des généraux de divisions, inspecteurs généraux d'armées, qui passent les revues annuelles, assistés des sous-intendants chargés de la surveillance administrative journalière. Savez-vous le chiffre de tous ces complices nécessaires? Pour l'intérieur des corps, 14 843 individus; pour l'extérieur agents du contrôle au premier degré, fonctionnaires de l'intendance, officiers d'administration des bureaux de l'intendance, 716. Total : 15 559. Concevez-vous 15 559 personnes s'étant unies au ministre de la Guerre pour détourner une partie des*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

fonds destinés à la solde! Et pas une n'aurait parlé, témoigné, accusé! »

En fait la Cour des comptes conclut : « La Cour ne méconnaît pas les obstacles qui ont arrêté l'administration. Elle doit ajouter que si elle n'a pas été mise en mesure de reconnaître, pour l'exercice 1870, l'exactitude des droits acquis par les corps de troupe, elle *a pu s'assurer de la réalité des payements qui leur ont été faits. Les pièces fournies par les trésoriers-payeurs établissent avec certitude les sommes sorties des caisses publiques pour être remises aux corps et pour prendre place dans les comptes ouverts entre ces corps et le Trésor*[1]. » Ces paroles sont d'autant plus décisives qu'en les prononçant, la Cour avait sous les yeux les deux éléments qui se complètent et se contrôlent, les situations mensuelles établies dans les corps et les feuilles de journée centralisées tous les trois mois à l'Intendance, tous les ans au ministère de la Guerre.

Quel que fût le parti pris et l'aveuglement de la passion politique, il était difficile de ne pas s'incliner devant une démonstration aussi évidente. Une assemblée ayant été nommée avant l'approbation des comptes, ils furent soumis à une nouvelle Commission, celle-là composée de 32 membres. Une année s'écoula en recherches, le rapport fut déposé par Baïhaut le 17 février 1879. Quoiqu'on y ait ajouté en appendice le libelle législatif du sieur Deuzy, on est bien loin de son ton et surtout de ses conclusions. Il n'est plus question de malversations, de virements frauduleux; la conclusion n'est pas le rejet des comptes et une

1. Rapport de la Cour sur les comptes des exercices 1871, 1872, 1873, pages 162 et 173.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

menace contre le ministre et contre l'Empereur, mais « une invitation au gouvernement de rapporter les justifications complémentaires qui n'ont pas été produites devant la Commission, et de faire connaître dans le courant de l'année la suite donnée à cette injonction ». Le ministère répondit avec le flegme bureaucratique en rééditant une fois de plus les réponses qu'il avait faites; quant à une nouvelle communication de pièces, il se contenta d'additionner celles qu'il avait déjà communiquées. Il y en avait eu près de 500. Cela lui paraissait suffisant.

La seule issue à cette situation était un débat devant la Chambre. La Commission n'osa s'y risquer ; elle se tint tranquille ; mais comme d'autres étaient plus pressés, il fallut aviser à sortir de cette impasse. Le général Farre rendit ce service. Il institua par un décret du 30 juin 1881 une Commission extra-parlementaire, chargée de reviser le compte du ministère de la Guerre pour l'exercice 1870 et notamment d'étudier la question des effectifs. « Les investigations qui se sont poursuivies jusqu'à ce jour, disait le décret, ont amené la découverte de documents nouveaux et fait ressortir des différences importantes. » C'était un commencement de retraite. La Commission était composée des députés qui s'étaient montrés les plus acharnés contre Le Bœuf, notamment Baïhaut et Deuzy, avec trois employés du ministère de la Guerre, dont l'un, Couturier, secrétaire avec voix consultative.

Dans cette Commission, les détracteurs systématiques de l'Empire, placés autour de la table verte où l'on ne peut échapper par des phrases ou de mauvaises raisons à la réalité victorieuse des

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

chiffres, furent bien obligés de reconnaître qu'aucun argument sérieux n'ébranlait la vérité des états de l'administration de la guerre. Ils essayèrent de se tirer d'affaire par une nouvelle exigence : on ne leur avait montré que les états mensuels, ils réclamèrent les feuilles de journées. — La Cour des Comptes, leur répliqua-t-on, les a examinées, c'est d'après leur inspection qu'elle a prononcé. Que pesait la Cour des Comptes pour ces messieurs? Ils n'en démordirent pas : il leur fallait des feuilles de journées; sans elles tout contrôle était impossible. La prétention était aussi nouvelle qu'exorbitante. Depuis 1834, les Chambres n'avaient prononcé que sur les situations mensuelles. En exigeant la production des feuilles de journées, la Commission empiétait sur le pouvoir judiciaire de la Cour des Comptes. Néanmoins, on retrouva dans les Archives les feuilles du premier semestre de 1870, et on les produisit. Une sous-commission présidée par Deuzy mit six mois à éplucher ce document nouveau et fut obligée de reconnaître que, loin d'avoir malversé, l'administration de la guerre dans ce premier semestre, avait entretenu moyennement 302 hommes en excédant du budget. A cette découverte désagréable, la Commission n'avait plus qu'à se dissoudre. Mais comment avouer sa mésaventure? Elle ne s'y résigna pas. Après avoir bien cherché, elle trouva un biais nouveau. Elle s'avisa que les sous-intendants devaient chaque mois passer sur le terrain des revues d'effectifs. Une circulaire du maréchal Niel ,du 24 juillet 1867, avait remis en vigueur cette règle tombée en désuétude. Donnez-nous les procès-verbaux de ces revues d'effectifs, dit la Commission aux abois. — Cela m'est impossible, répondit l'administration de la guerre;

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ces procès-verbaux n'étant pas prescrits n'ont jamais été rédigés. Les sous-intendants militaires n'adressaient des rapports que si des faits particuliers avaient frappé leur attention. S'ils n'en ont adressé aucun, c'est que probablement ils n'ont rien découvert de répréhensible à signaler. » Comme ils insistaient, l'administration ajouta avec une placidité sous laquelle perçait un certain triomphe ironique : Est-ce que la République a fait sous ce rapport autrement que l'Empire? Il est vrai que le colonel de Bastard, à propos du budget de l'exercice 1876, a cru utile d'insister sur l'importance des revues d'effectif, que le général Farre, par une circulaire du 5 mai 1880, les a ordonnées chaque mois, en prescrivant d'en transmettre les résultats numériques dans le délai maximum de huit jours, mais malgré les recommandations et les ordres, il n'est parvenu au ministère qu'un très petit nombre de ces procès-verbaux.

Lorsque la Commission fut bien sûre que des procès-verbaux qui n'avaient jamais existé ne sortiraient pas tout à coup des archives pour la confondre, elle posa en thèse, ce dont elle ne s'était pas encore avisée, que tout contrôle sérieux lui était impossible en dehors des revues d'effectifs qu'on ne lui donnait pas. Et afin que cette conclusion étriquée et imprévue après d'aussi longues recherches, ne parût pas ce qu'elle était en réalité, une défaite, Baïhaut, dans un rapport au ministre reproduit dans un rapport à la Chambre des députés déposé le 6 mars 1882, reprit les banalités calomnieuses du début, sur un mode cependant autre que celui de Deuzy, sans conclure comme celui-ci au rejet des comptes, ni à la nécessité de nouvelles justifications. Même ainsi adouci, ce rapport manquait de vérité

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Aussi les trois membres appartenant à l'administration de la guerre refusèrent-ils de sanctionner par leur signature des assertions dont ils avaient démontré la fausseté. Le rapport constate ce fait d'une manière étrange : « Il est à peine besoin d'ajouter que les membres de la Commission appartenant au ministère ont cru devoir formuler toutes réserves quant à la rédaction du présent rapport. » Ce qu'il est encore moins besoin d'ajouter et ce qu'il est bon de dire, maintenant que ce détail ne peut plus être compromettant, c'est que sous menace de destitution immédiate, il fut interdit aux membres de l'administration de révéler le motif honorable de leur refus.

Il fallut se résoudre enfin au débat public. L'œuvre de la Commission n'eût pas pu résister à une contradiction sérieuse. Baïhaut s'ingénia à l'éviter. Il prit la parole le premier. Après un mot respectueux sur la fidélité des impérialistes à d'anciens souvenirs, il demanda qu'on s'élevât pour un moment au-dessus des rancunes et des colères, et il présenta presque le rétablissement des revues d'effectifs « comme une mesure à laquelle est attaché le salut de l'armée et qui s'impose au patriotisme de tous. » Les impérialistes n'en exigeaient pas tant pour se tenir cois, selon leur habitude lorsqu'on vilipendait Napoléon III et son dernier ministère. D'ailleurs, cette fois, il n'y avait vraiment pas lieu à s'irriter. Sans doute Baïhaut reproduisait le thème convenu sur les contradictions entre les divers documents officiels, mais en glissant, comme quelqu'un qui répète le mot d'une consigne dont il n'est pas sûr. Puis il reconnut ce qui était l'essentiel : 1° Que les feuilles de journées existaient et qu'en conséquence tombait l'objection qu'on ferait de leur disparition

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

contre la sincérité des situations mensuelles. 2° Que la Cour des Comptes avait examiné les écritures des comptables et qu'elle les avait déclarées aussi régulières que possible; ce qui anéantissait les accusations de fraude et de malversation. 3° Que la prétendue impossibilité dans laquelle la Commission s'était trouvée de remplir son mandat consciencieusement et complètement, par suite de l'absence des procès-verbaux des revues d'effectifs, n'était pas du fait de l'Empire et ne se rattachait pas aux circonstances exceptionnelles au milieu desquelles s'était déroulé l'exercice 1870. 4° Il concluait à l'adoption des comptes. — Mais pour se donner l'air de faire quelque chose et de n'avoir pas perdu tant de temps et fait tant de bruit en vain, il proposait l'adoption d'un article additionnel ordonnant « que les revues d'effectifs seront régulièrement passées et que les rapports qui en auront été adressés au ministre de la Guerre seront mis à la disposition de la Commission du budget et des commissions des comptes ; que dans les comptes définitifs, rendus par le ministre de la Guerre, l'effectif sera établi dans un tableau d'après le compte des journées présenté par régiment et par grade ou position dans chaque régiment ». L'armée ne partageait pas cette opinion sur la nécessité des comptes d'effectifs. Elle pensait comme le général Campenon[1] que « ces revues sont un moyen assez imparfait de se rendre compte du nombre des hommes. »

Depuis douze ans on répétait que l'Empereur et ses ministres avaient détourné une partie des fonds destinés à la solde, que c'était avec ce vol qu'on avait organisé le plébiscite, et l'accusation avait

1. Séance du 6 décembre 1883.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

couru la France et le monde. Pendant douze ans, on avait fouillé, compulsé, inventé, nommé enquêteurs sur enquêteurs; et après tant d'efforts la conclusion de ce grand labeur était l'approbation des comptes de 1870, déguisée par un article de loi enfantin et usurpateur, qui ne donnera aucune garantie nouvelle de la sincérité des effectifs et ne fera qu'ajouter quelques paperasses de plus à celles qui encombrent inutilement le ministère de la guerre.

La légende de la non-préparation militaire est donc irrévocablement morte. Ceux qui l'avaient inventée méchamment ou propagée étourdiment ne voulant pas s'avouer vaincus se sont retournés et ont dit : « Oui, nous vous le concédons, vous aviez dans vos arsenaux et dans vos magasins l'indispensable, mais vous n'avez pas su mobiliser à temps ce que vous aviez préparé et dans ce sens vous n'étiez pas prêts ». Nous sortons ici de la question de préparation pour entrer dans celle de la mobilisation. Les défectuosités de la mobillsation étaient de bien moindre importance que le défaut de préparation. Le défaut de préparation ne permettait aucune action immédiate, car il eût fallu des jours et des jours pour y suppléer, tandis que les défectuosités de la mobilisation n'entraînaient que des retards momentanés. Au sujet nous renvoyons à notre texte qui n'a pas besoin d'éclaircissement. Il n'est pas non plus nécessaire de discuter avec ceux qui, voulant donner au mot être prêt une troisième signification, celle-là en quelque sorte scientifique, veulent exprimer que notre armée n'était pas dans les conditions d'organisation, d'instruction égales à celles de la Prusse et que ce fut la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

cause de notre défaite. J'ai déjà examiné et j'examinerai plus tard au cours de mes récits ce qu'il faut penser de cette dépréciation systématique de notre vieille armée.

III

LE COLONEL D'ORNANT AU MARÉCHAL LE BŒUF

Le 6 juillet, la guerre paraissant imminente, vous m'avez prescrit de vous remettre, pour être placée sous les yeux de l'Empereur, une note relatant les dispositions qui, en prévision de cette éventualité, avaient été arrêtées par le maréchal Niel, d'après les bases des organisations des armées remontant à 1868. Ce travail de répartition dont j'avais été chargé dès cette époque et qui était tenu secrètement à jour au Cabinet se résumait ainsi :

Première armée à Strasbourg, maréchal de Mac-Mahon (trois corps d'armée), deuxième armée à Metz, maréchal Bazaine (trois corps d'armée), armée de réserve à Langres ou Belfort, général Montauban (deux corps d'armée). Le maréchal Baraguay d'Hilliers avec un corps de réserve à Paris; le maréchal Randon avec un corps de réserve à Lyon, le maréchal Canrobert à la Garde.

Le lendemain 7 juillet, nouvelle note pour l'Empereur, modifiée sur vos indications et contenant les indications suivantes :

Première armée et deuxième armée comme ci-dessus. Le général Deligny avec un corps d'armée à Amiens. Le maréchal Canrobert avec un corps d'armée à Paris. — Une division à Châlons. — Une division à Langres. — Le général Montauban avec une division et demie et douze dépôts à Laon; le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

général Trochu avec un corps d'armée à Toulouse.

Enfin, le 8 juillet, vous me fîtes faire une troisième note proposant :

Première armée à Strasbourg (maréchal de Mac-Mahon, trois corps d'armée). — Deuxième armée à Metz, maréchal Bazaine, trois corps d'armée. Armée de réserve, maréchal Canrobert (un corps à Soissons, un corps à Châlons, un corps à Paris). — Le général de Ladmirault à la Garde. — Le général Trochu à Toulouse. — Plus deux divisions à Langres et une à Lyon devant se former aussitôt le terrain déblayé par la marche en avant des armées en formation.

Les propositions contenues dans cette troisième note, ayant été dans la journée approuvées par l'Empereur, nous nous mîmes le soir même, Hartung et moi, à procéder à la répartition de détail. Nous étions sur le point de terminer lorsque le 11 juillet, dans la matinée, retournant de Saint-Cloud où vous étiez allé de bonne heure, vous m'avez fait connaître que les dispositions étaient changées et que l'Empereur adoptait définitivement l'organisation en corps d'armée séparés telle que nous l'avons vue à l'armée du Rhin. Il n'y a pas eu, que je sache, d'ordre écrit de l'Empereur à ce sujet; ces modifications au plan primitif ont dû, d'après ce qui précède, vous être communiquées de vive voix par Sa Majesté: c'est du moins ce que j'ai compris lorsque vous m'avez donné vos instructions. Je me souviens même qu'aux objections que je me permettais d'émettre à l'encontre de ce projet, vous m'avez répondu que vous n'aviez pas vous-même épargné vos observations à l'Empereur, mais que c'était une chose arrêtée, ajoutant toutefois que, prévoyant bien qu'il faudrait tôt ou

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

tard revenir à l'organisation première, vous vous réserviez dans l'application de donner aux corps d'armée réservés aux maréchaux une organisation telle en états-majors et accessoires, qu'il fût possible d'en faire promptement des noyaux d'armée par l'adjonction des corps d'armée moins importants commandés par des généraux de division.

IV

LES DEUX LETTRES DE BEUST A METTERNICH DU 20 JUILLET

I. — Première lettre à Metternich.

Mon Prince,

Aussitôt que la question de la candidature du prince de Hohenzollern au trône d'Espagne a surgi, aussi menaçante pour le repos de l'Europe, notre unique préoccupation a été de travailler au maintien de la paix. Notre voix s'est fait entendre aussi bien à Paris qu'à Berlin et à Madrid, pour y plaider en faveur de la conciliation. Nous ne pouvions songer à nous ériger en arbitres du différend soulevé si inopinément et il ne nous appartenait pas de prononcer un jugement sur la valeur des allégations produites de part et d'autre. Nous devions nous borner à dissuader du maintien d'une candidature *contre laquelle s'élevaient de graves objections.*

Sans s'être entendus entre eux, la plupart des Cabinets ont suivi une ligne de conduite analogue, et le gouvernement impérial et royal a joint aussi ses efforts à ceux qui ont été tentés de divers côtés

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

pour amener un apaisement. Absorbés par ce soin, auquel nous nous sommes voués avec une vive sollicitude, et retenus par l'espérance de voir la situation se détendre, *nous avons différé jusqu'ici de nous expliquer sur l'attitude que nous aurions à prendre dans le cas où la guerre deviendrait inévitable entre les deux puissances engagées dans un aussi déplorable conflit.* — Aujourd'hui nous devons cependant reconnaître à notre grand regret que nos efforts et ceux des autres Puissances n'ont plus de chance de succès. Loin de se calmer, le différend n'a fait que s'envenimer, de sorte que les passions déchaînées ne laissent plus guère entrevoir la possibilité d'une médiation efficace. — La déclaration de guerre de la France a été remise à Berlin, et en présence d'un acte aussi décisif, je ne veux plus tarder à vous faire connaître quels sont les devoirs qu'impose au gouvernement impérial et royal le soin de veiller aux intérêts et à la dignité de l'empire Austro-Hongrois.

S'il ne nous a pas été donné d'épargner à l'Europe et à nous-mêmes les pénibles commotions qui sont le contre-coup inévitable du choc de deux puissantes nations, nous désirons du moins en atténuer les effets. Afin d'atteindre ce résultat, le gouvernement impérial et royal doit garder *dans les conjonctures présentes une attitude passive, et la neutralité lui est donc commandée.* — Cette attitude n'exclut pas assurément le devoir de veiller à la sécurité de la monarchie et de sauvegarder ses intérêts, en se mettant en mesure de les préserver de tout péril essentiel.

Nous voyons des pays, dont la position est garantie par des stipulations internationales, ne pas reculer devant des sacrifices considérables

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

pour être en état de faire face à toutes les exigences de la situation, et se protéger eux-mêmes. De tels exemples ne sauraient passer inaperçus; ils nous prouvent combien est générale la conviction qu'il ne suffit pas de vouloir rester neutre, mais qu'il faut, au besoin, pouvoir faire respecter son indépendance. En effet, dans des moments aussi critiques que ceux où nous nous trouvons, la faiblesse peut, aussi bien que la passion, devenir une cause de danger pour les pays comme pour les gouvernements. Ce sont les deux écueils qu'une nation doit chercher à éviter, afin de ne pas être jetée hors de la voie que lui tracent ses propres intérêts. Il faut que l'empire Austro-Hongrois puisse résister à toute pression, comme à tout entraînement irréfléchi, s'il veut rester maître de ses destinées et ne pas devenir le jouet des événements.

Le vœu le plus cher du gouvernement impérial et royal est de maintenir la monarchie à l'abri des vicissitudes auxquelles une grande partie de l'Europe va se trouver exposée. Nous ne cesserons d'avoir les yeux fixés sur ce but, et toutes les mesures que nous prendrons seront dictées par l'unique désir d'assurer à la fois le repos et les intérêts des peuples de l'Empire. — Veuillez vous énoncer dans ce sens aussi souvent que vous aurez l'occasion de vous expliquer au sujet de nos intentions et recevez l'assurance, etc., etc.

II — *Deuxième lettre à Metternich.*

Cher ami,

Le comte Vitzthum a rendu compte à notre Auguste Maître du message verbal dont l'Empereur

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Napoléon a daigné le charger. Ces paroles impériales, ainsi que les éclaircissements que M. le Duc de Gramont a bien voulu y ajouter ont fait disparaître toute possibilité d'un malentendu que l'imprévu de cette guerre soudaine aurait pu faire naître.

Veuillez donc répéter à Sa Majesté et à ses ministres, que fidèles à nos engagements tels qu'ils ont été consignés dans les lettres échangées l'année dernière entre les deux souverains, nous considérons la cause de la France comme la nôtre et que nous contribuerons au succès de ses armes dans les limites du possible.

Ces limites sont déterminées d'une part par nos difficultés intérieures, d'autre part par des considérations politiques de la plus haute importance.

Je vous parlerai surtout de ces dernières. Or nous croyons savoir — n'en déplaise au Général Fleury — que la Russie persévère dans son alliance avec la Prusse, au point que dans certaines éventualités l'intervention des armées moscovites doit être envisagée non pas comme probable, mais comme certaine. Parmi ces éventualités, celle qui nous concerne nous préoccupe le plus. Mais, si nous admettons cette préoccupation avec toute la franchise qu'on se doit *entre bons alliés*, nous pensons que l'Empereur Napoléon nous rendra cette justice de ne pas nous taxer d'un étroit égoïsme ; *nous pensons à lui tout autant qu'à nous*. L'intérêt de la France n'ordonne-t-il pas comme le nôtre d'empêcher que le jeu engagé à deux ne se complique trop promptement? Or, nous croyons savoir que notre entrée en campagne amènerait sur-le-champ celle de la Russie qui nous menace non seulement en Galicie mais sur le Pruth et sur le Bas Danube. Neutraliser la Russie, *l'amuser* jusqu'au moment

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

où la saison avancée ne lui permettrait plus de songer à concentrer ses troupes, éviter tout ce qui pourrait lui donner de l'ombrage, ou bien lui fournir un prétexte d'entrer en lice, voilà ce qui doit pour le *moment être le but ostensible* de notre politique. Q'on ne s'en étonne pas à Paris. Plus la neutralité de la Russie deviendra bienveillante pour la Prusse, et plus notre neutralité pourra se montrer sympathique à la France.

Comme je l'ai toujours fait pressentir dans nos pourparlers de l'année dernière, nous ne pouvons pas oublier que nos dix millions allemands ne voient dans la guerre actuelle, non pas un duel entre la France et la Prusse, mais le commencement d'une lutte nationale. Nous ne pouvons pas nous dissimuler non plus que les Hongrois, tout disposés qu'ils soient à s'imposer les plus grands sacrifices dès qu'il s'agit de défendre l'Empire contre la Russie, se montreront plus réservés dès qu'il s'agira de dépenser leur sang et leur argent pour reconquérir à l'Autriche sa position en Allemagne.

Dans ces circonstances le mot neutralité que nous prononçons non sans regrets, nous est imposé par une nécessité impérieuse et par une appréciation logique de nos intérêts solidaires. Mais cette *neutralité n'est qu'un moyen*, le moyen de nous rapprocher du but véritable de notre politique, le seul moyen de compléter nos armements sans nous exposer à une attaque soudaine soit de la Prusse soit de la Russie avant d'être en mesure de nous défendre.

Toujours est-il que tout en proclamant notre neutralité nous n'avons pas perdu un instant pour nous mettre en communication avec l'Italie sur la médiation dont l'Empereur Napoléon a bien voulu

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

nous laisser l'initiative; les bases nouvelles que vous venez de nous transmettre atteindront-elles le but que le Gouvernement français a eu en vue?

En d'autres termes : seront-elles jugées inacceptables par l'Italie? Nous ne nous en préoccupons guère, et je vous l'ai déjà télégraphié, nous les acceptons, ces bases, si l'Italie les accepte, comme *point de départ d'une action combinée*.

Dans le même télégramme je vous ai parlé de de l'évacuation de Rome, question qu'il importe, selon nous, de ne pas laisser en suspens, mais de résoudre immédiatement. La Convention de septembre, qu'on ne se fasse pas illusion à cet égard, ne cadre plus avec la situation.

Nous ne pouvons pas exposer le Saint-Père à la protection inefficace de ses propres troupes. Le jour où les Français sortiront des États Pontificaux, il faudrait que les Italiens pussent y entrer de plein droit et de l'assentiment de l'Autriche et de la France. Jamais nous n'aurons les Italiens avec nous de cœur et d'âme, si nous ne leur retirons pas leur épine romaine. Et franchement, ne vaut-il pas mieux savoir le Saint-Père sous la protection de l'armée italienne que de la voir en butte à des entreprises garibaldiennes? La France, en plaçant en toute confiance la solution de ce problème entre nos mains, en nous laissant l'honneur d'obliger l'Italie par cet arrangement dû à notre intervention nous faciliterait puissamment la tâche que nous poursuivons à Florence. La France ferait plus. Elle répondrait en même temps par un acte de libéralisme incontestable aux insinuations grâce auxquelles la Prusse, puissance protestante par excellence, a su faire naître en Allemagne les ébullitions

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de teutonisme que nous déplorons doublement à cause de la contagion.

Que l'Empereur Napoléon place donc cette négociation romaine entre nos mains, qu'il nous laisse aux yeux des populations italiennes comme des nôtres l'initiative d'avoir résolu le problème de Rome, et nous croyons lui promettre *à notre tour que toutes les difficultés qui s'opposent encore à notre action commune disparaîtront*. Or, après nous être entendus avec le Cabinet de Florence, nous pèserons avec tout le poids de notre bonne volonté sur ses résolutions afin d'arriver aussi promptement que la surprise de cette guerre le permettra à cette union sans laquelle le rétablissement de l'équilibre européen ne pourra s'effectuer. Nous attendons le comte Vimercati, et il est heureux que son arrivée coïncide avec celle du prince de La Tour d'Auvergne. Mille amitiés.

La première lettre n'a pas été du tout communiquée à Gramont; la seconde l'a été le 24.

V

RÉPONSE A UN JOURNAL ROUMAIN

Un journal roumain a réclamé contre deux de mes assertions : le prince Léopold aurait été réellement en Tyrol et non pas caché dans les environs du château de son père au moment où éclata sa candidature. Secondement, le prince Léopold n'aurait opposé aucune résistance à la renonciation résolue par son père.

Que le prince Léopold ait voyagé en Tyrol, je n'ai aucune raison de le nier, mais au moment où

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

a éclaté l'affaire Hohenzollern, il s'était rapproché et caché dans les environs de la maison de son père, prêt à s'embarquer à Gênes dès que son élection aurait été faite le 20 juillet par les Cortès. A cet égard, le témoignage que j'ai directement reçu de Strat est tellement positif que je suis obligé de m'y tenir. Que la résistance opposée par le prince Léopold aux volontés de son père n'ait pas atteint le degré d'intensité que j'ai signalé, malgré le sérieux de mon information, je puis le concéder, mais le fait de la résistance elle-même sous une forme quelconque me paraît indiscutable.

Il résulte d'abord des assurances très formelles que m'en ont données les envoyés espagnols, hommes de toute foi, et aussi de l'évidence des choses. La candidature avait été acceptée, non par le prince Antoine pour son fils, mais par le prince Léopold, et il était naturel, obligatoire même que la renonciation se fît par celui-ci. Pourquoi le prince Léopold, si, en effet, il n'a pas résisté à l'ordre de son père, n'a-t-il pas remis immédiatement sa renonciation aux deux envoyés espagnols présents à Sigmaringen, au lieu de l'adresser quelques jours plus tard à Prim? Les conséquences de cette prompte soumission eussent été considérables, car les partisans de la guerre à Paris n'auraient pu, dès lors, ricaner sur le prince Antoine et auraient été très embarrassés d'amorcer leur demande de garanties.

Un personnage roumain fort distingué, à qui je faisais cette objection, m'a répondu : « Le prince Antoine avait accueilli les envoyés espagnols en leur affirmant que son fils était dans le Tyrol; il ne pouvait, dès lors, sans se démentir, faire signer par le prince présumé absent une renonciation dont les événements exigeaient l'immédiate notification. » De

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

cette déclaration résulterait au moins que je n'ai pas eu tort de supposer le prince présent aux environs de Sigmaringen. Quant à la crainte qu'aurait eue le prince Antoine de se démentir par l'exhibition de son fils présumé absent, c'est une considération puérile, en comparaison de l'intérêt majeur qu'il y avait à terminer l'affaire et que Strat avait démontré, intérêt de telle importance que le prince Antoine, observateur rigoureux de la discipline de famille, notifia sa résolution au public vingt-quatre heures avant d'en avoir informé le roi de Prusse.

VI

SÉANCE DU 6 JUILLET 1870

M. Dugué de la Fauconnerie, alors député de l'Orne, a été un des adversaires les plus résolus de mon Cabinet, non par des sentiments d'un ordre inférieur, mais parce que ce Cabinet était parlementaire et qu'il a horreur du parlementarisme. Je l'ai regretté, car j'avais avec lui des relations cordiales et je l'estime depuis longtemps un homme de courage, d'esprit, toujours prêt aux initiatives hardies. Il a publié dans l'*Écho de Paris* du 8 novembre 1910 un récit de la séance du 6 juillet 1870 d'une vérité saisissante et d'une chaude éloquence. Il serait dommage que ce remarquable morceau restât enseveli dans la nécropole d'une collection de journal. Je le reproduis comme le complément nécessaire du récit que j'ai fait moi-même dans mon XIVe volume, p. 83 et suiv.

Une journée mémorable (6 juillet 1870) : ... M. Cochery, député du Loiret, avait la veille prévenu

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

notre président M. Schneider et le duc de Gramont, ministre des affaires étrangères, de son intention d'interpeller le gouvernement sur la candidature d'un prince allemand au trône d'Espagne. — Les signataires de cette interpellation n'étaient pas de ceux dont on pût se méfier beaucoup. On y trouvait deux membres du centre droit : MM. Planat et Genton; deux députés de la gauche ouverte, MM. Riondel et Jules Lecesne; cinq membres assez obscurs du centre gauche, MM. Carré-Kérisouet, baron d'Yvoire, Tassin, Henri Baboin (gendre de M. Grandperret) et le comte d'Hésecques. — Seul, M. Cochery, père du ministre actuel, très actif, très agité et très attaché à la personne et à la politique de M. Thiers, tenace, bruyant, s'animant au bruit de ses paroles et de tempérament à ne pas se contenter d'une déclaration banale, aurait peut-être pu inspirer quelques inquiétudes aux ministres. Néanmoins, on n'avait rien fait pour lui fermer la bouche et même, comme il avait offert spontanément d'ajourner le dépôt de son interpellation, M. de Gramont lui avait répondu qu'il pouvait, au contraire, la déposer tout de suite, ce qui avait été fait. « Nous demandons à interpeller le gouvernement sur la candidature éventuelle d'un prince de la famille royale de Prusse au trône d'Espagne! » Tel était le texte de l'interpellation, dont tous les mots, évidemment choisis et pesés par M. Thiers, faisaient, pour ainsi dire, balle et passaient par-dessus le Rhin pour atteindre le roi Guillaume. En réalité, ce n'était pas l'Espagne que visaient les interpellateurs, c'était la famillle royale de Prusse et ses prétentions à greffer ses rejetons sur des trônes vacants. L'effet fut immédiat et l'émotion considérable, comme si l'on venait de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

jeter une étincelle dans la soute aux poudres. M. de Gramont répondit le lendemain, 6 juillet, et ce fut une de ces séances dont le souvenir ne saurait s'effacer de l'esprit de ceux qui y assistent. Les galeries et les tribunes étaient littéralement bondées. Le corps diplomatique, au grand complet, se tenait, curieux, à son poste. Au milieu d'un silence profondément impressionnant, le ministre des affaires étrangères commença, d'une voix ferme, la lecture d'une déclaration délibérée le matin en conseil et demandant à la Chambre d'ajourner la discussion, parce que le gouvernement ne connaissait pas encore les détails d'une négociation *qui lui avait été cachée*. Puis, laissant de côté les griefs que l'on pouvait avoir contre l'Espagne, pour ne s'occuper que de la Prusse, M. de Gramont termina en disant : « Nous ne croyons pas que le respect des droits d'un peuple voisin nous oblige à souffrir qu'une puissance étrangère, en plaçant un de ses princes sur le trône de Charles-Quint, puisse déranger, à notre détriment, l'équilibre actuel des forces en Europe, et mettre en péril les intérêts et l'honneur de la France. Cette éventualité, nous en avons le ferme espoir, ne se réalisera pas et nous comptons, pour l'empêcher, à la fois sur la sagesse du peuple allemand et sur l'amitié du peuple espagnol. Mais, s'il en était autrement, forts de votre appui et de celui de la nation, nous saurions remplir notre devoir sans hésitation et sans faiblesse ! » Cette fois, c'était bien la guerre. Personne ne pouvait s'y tromper ; personne ne s'y trompa, et cependant, l'on peut dire que jamais, à aucune époque et dans aucune circonstance, on ne vit ovation pareille à celle qui accueillit cette déclaration. Ce fut, pendant plusieurs minutes, comme

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

un véritable ouragan d'applaudissements, d'acclamations et de vivats; non pas seulement sur nos bancs de la droite, mais de tous les côtés de la Chambre, dans toutes les tribunes, dans toutes les galeries où tout le monde était debout, les hommes agitant leurs chapeaux, les femmes leurs mouchoirs, en criant : « Vive la France! Vive l'armée! Vive l'empereur! » et : « A Berlin! » et parmi les plus ardents, le vieux général Changarnier applaudissant frénétiquement et se redressant comme si le coup de clairon que nous venions d'entendre avait tout à coup ranimé, dans son cœur de soldat, les souvenirs de sa glorieuse jeunesse. L'enthousiasme — on pourrait dire l'emballement — avait pris de telles proportions que M. Émile Ollivier, que l'on a, lui aussi, bien injustement accusé d'avoir voulu la guerre, tandis que jusqu'au dernier moment il se berça de l'espoir de l'éviter, crut devoir monter à la tribune pour affirmer qu'il désirait la paix avec passion et que si, malgré ce désir, un jour venait où, dans sa pensée, la guerre devînt inévitable, il ne l'engagerait certainement pas avant d'avoir demandé et obtenu le concours des représentants du pays. Spectacle inoubliable que celui que la Chambre offrit ce jour-là! Mais ce qu'il y eut de plus frappant, de plus extraordinaire, de plus inattendu que tout le reste, ce fut l'attitude de la gauche, la transformation subite de ce groupe d'hommes qui, depuis trois ans, ne cessaient pas de s'opposer — et avec quelle violence! — à l'organisation de la défense nationale et qui, comme s'ils eussent été mus par une force irrésistible, acclamaient tout à coup la guerre. Je vois encore, debout eux aussi sur leurs bancs, Jules Simon, Ferry Picard, Dorian, Magnin, Kératry,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Barthélemy Saint-Hilaire, chef du cabinet de M. Thiers, Lecesne, Bethmont, Jouvencel, Guyot-Montpeyroux, Steenackers, Rampon, etc..., en un mot tous ceux qui ont voté la guerre et, plus ardent, plus frémissant que tous les autres, Gambetta, criant de toutes ses forces qu'il fallait en finir de la Prusse et de ses arrogances. Voici ce qu'a dit à ce sujet, dans les Mémoires intéressants qu'il a écrit à cette époque, un publiciste de talent, Hector Pessard, que l'on ne peut pas suspecter de partialité bienveillante pour le régime impérial, vis-à-vis duquel il se montra toujours, sinon tout à fait hostile, du moins plus qu'indépendant : « De quel poids ne devait pas peser l'opinion de Gambetta, au patriotisme duquel tout le monde rendait hommage? A la grande surprise et à la grande colère de quelques-uns de ses suivants qui criaient à la trahison, Gambetta disait hautement que l'unification de l'Allemagne rendait nécessaire pour la France la possession des bords du Rhin et que l'impudente intrigue ourdie par Prim et par Bismarck méritait un prompt châtiment. Devant ses collègues de la droite et en réponse à une question de M. Dugué de la Fauconnerie, jeune député, démocrate césarien, il déclarait que, sans se dissimuler la force que l'Empire trouverait dans de nouvelles victoires, il s'y résignait si la France devait sortir grandie par la lutte! »

Le fait est vrai et voici, d'après, non pas seulement mes souvenirs, mais une note prise le soir même, le langage que me tint Gambetta. L'ayant, après la séance, rencontré dans la salle des pas-perdus, ou il était naturellement fort entouré, je le félicitai de son attitude patriotique. Il me répondit, de sa grosse voix qui, comme on

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sait, ne se prêtait guère aux confidences, de sorte que tout le monde put l'entendre et que plusieurs journaux reproduisirent ses paroles : « Il n'y a pas lieu de me féliciter. Je ne pouvais pas hésiter. Tant mieux pour votre empereur, s'il lave le 2 décembre dans l'eau du Rhin, et s'il profite de la victoire que je désire de tout mon cœur ! La République en profitera plus tard ! » Et comme Arago et Crémieux, qui, seuls, avaient vainement essayé de protester contre la déclaration, se disposaient à lui répondre, il haussa les épaules et leur tourna le dos. Tel est le récit, très sommaire, mais très fidèle, de la journée du 6 juillet 1870. Il faudrait, il me semble, beaucoup d'aveuglement ou beaucoup de mauvaise foi pour prétendre que l'Empereur pouvait, après de pareilles manifestations, se dispenser de faire la guerre. La vérité est que, s'il la fit, c'est qu'il ne pouvait pas ne pas la faire sans que le pays se soulevât tout entier contre lui ; et que, d'ailleurs, s'il ne l'avait pas faite, M. de Bismarck, l'homme de la dépêche d'Ems, aurait cherché et vite trouvé n'importe quel moyen de la rendre inévitable. Maintenant, on me dira peut-être que l'enthousiasme belliqueux manifesté par les représentants du pays, au mois de juillet 1870, ne fut pas de longue durée ; que quelques mois après que le Corps législatif avait voté la guerre par 247 voix conte 10, l'Assemblée nationale vota l'amendement Jozon mettant à la charge de Napoléon III, seul, toutes les responsabilités de la déclaration de guerre, et que cet amendement fut voté par l'unanimité de mes collègues de l'opposition qui avaient voté la guerre. C'est vrai ! mais qu'est-ce que cela prouve, sinon l'incohérence, la lâcheté et l'ignominie du régime parlementaire ?

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

VII

QUELQUES RECTIFICATIONS

I. — *Une prétendue lettre de Bismarck à Émile Ollivier.* — On lit dans l'*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux* du *10 septembre 1909* :

Nous disions dans le dernier numéro que l'on prétendait que M. Émile Ollivier avait publié dans son livre cette lettre au roi de Prusse :

« Sire, J'ai pris une grande part à la guerre actuelle et je ne saurais m'en repentir, car elle est née d'une injure que vous avez faite, involontairement sans doute, à l'Empereur des Français.

« Je crois en Dieu, et — Dieu ayant toujours protégé la France, — la France triomphera. »

« ÉMILE OLLIVIER. »

Et, d'après le *Cri de Paris*, nous donnions la prétendue réponse, non du roi, mais de Bismarck :

« Monsieur, Le roi n'a pas reçu la lettre que vous lui avez adressée; mais je crois pouvoir vous répondre que puisque vous croyez en Dieu, il ne vous suffira pas de toute la vie qui vous reste à vivre pour vous agenouiller devant lui et lui demander pardon du mal que vous avez fait à votre pays. »

« BISMARCK. »

Nous avons mis ces deux lettres sous les yeux de M. Émile Ollivier.

L'ancien ministre nous fait l'honneur de nous adresser la lettre suivante :

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

« Saint-Gervais-les-Bains (Haute-Savoie)

« 3 septembre 1909.

« Monsieur,

« Je n'ai pas écrit au roi de Prusse la lettre que vous me mettez sous les yeux et que vous représentez à tort comme ayant été publiée dans mon livre. Je n'ai pas davantage reçu de Bismarck la lettre que vous reproduisez. Ces deux documents sont apocryphes. Est-il nécessaire d'ajouter que si Bismarck s'était permis de m'adresser la lettre qu'on lui attribue, je l'aurais sévèrement rappelé à la pudeur et à la vérité?

« Agréez, Monsieur, mes sentiments empressés. »

« ÉMILE OLLIVIER. »

II. — *Sur des propos attribués à Renan relativement à l'attitude du prince Napoléon en 1870.* — A ce sujet, je reproduis une conversation avec un journaliste intelligent, qui m'a été soumise et que j'ai authentiquée. — « Ne pourriez-vous me dire ce qu'il y a de vrai dans le récit que vient de faire M. Renan, des sentiments du prince Napoléon à propos de la guerre de 70? — Qu'a donc dit M. Renan? — Il prétend que le prince était opposé à la guerre et que, s'il avait été à Paris, à ce moment-là, avec sa grande intelligence et sa rare sagesse, il eût pu nous sauver, car il était très opposé à la guerre et, dès qu'il en a eu la nouvelle, il en a exprimé sa désolation. — Mais, reprend M. Ollivier, rien n'empêchait le prince Napoléon de venir nous sauver. Dès le début de l'incident, je lui ai

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

télégraphié en le priant de revenir, ce qu'il aurait d'autant plus dû faire avec précipitation, que personne en Europe ne savait mieux que lui que, depuis 1866 et l'affaire du Luxembourg, il n'y avait pas de petit incident avec la Prusse, et que toute affaire entre elle et nous devait prendre toujours une gravité exceptionnelle. — M. Renan, ajoutai-je, raconte que vous aviez télégraphié au prince que vous répondiez de la paix et que vous avez eu le grand tort de ne pas donner votre démission, ce qui vous a attiré les duretés de l'histoire. — Je doute que M. Renan ait dit cela. Evidemment on a mal traduit ses paroles; c'est un esprit élevé, équitable, qui n'a pas l'habitude de trancher sur des matières qu'il n'a point étudiées. Certes, je ne le calomnie pas en affirmant qu'il ignore absolument les détails des incidents et des négociations de 1870, et qu'il serait fort embarrassé pour les expliquer. Il se serait donc rendu coupable d'une inexcusable légèreté en prononçant une sentence sur des faits qu'il ignore et sur des personnes qu'il a le devoir de respecter. Je suis certain qu'il ne l'a pas fait. Dans tout ce qu'on lui prête, il n'y a de vrai que ceci : que le prince Napoléon était opposé à la guerre et qu'il en a été très désolé; mais l'Empereur et les ministres y étaient opposés autant que lui, et autant que lui en ont été désolés. La seule question est de savoir si, ne voulant pas la guerre et en étant désolés, l'honneur ne les obligeait pas à relever l'outrage que sciemment M. de Bismarck avait infligé à la France. Sur cette question, ni le prince Napoléon ni M. Renan ne pouvaient se faire une opinion quelconque en se promenant au milieu des Lapons, au Spitzberg. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

III. — *Mes lunettes d'or.* — On m'a représenté toujours vêtu de noir, portant des lunettes d'or, espèce de personnage tenant à la fois du cuistre et du croque-mort. Chers lecteurs qui depuis tant d'années me suivez avec bienveillance, sachez qu'aucun des amis et des amies d'élite au milieu desquels j'ai vécu ne m'ont jamais vu ainsi. Myope, en effet, j'ai, depuis ma jeunesse, porté des lunettes, mais non des lunettes d'or, de modestes lunettes, d'acier bruni. Il m'est arrivé comme à d'autres, les jours de deuil, de revêtir des redingotes noires, mais habituellement je n'ai jamais porté que des vêtements bleus ou gris foncés, et si j'ai eu de cruelles peines dans ma vie j'ai toujours mis ma dignité à ne pas les étaler dans le lugubre de mes façons extérieures.

VIII

ERRATA DU XIe VOLUME

Page 205 en note 21 janvier 1869 *au lieu de* 1868.

ERRATA DU XIVe VOLUME

Epigraphe : Lire : Ne croyez pas que je veuille dire *avec joie* au lieu de *une joie.*

Page 304 *lisez* je suis indigné de l'exigence (Zumuthung).

Page 322 *lisez* Moltke y arrive le 12.

Page 334 ligne 16 *ajoutez* Londres.

Page 358 *lisez* à la dernière ligne : je l'ai sous les yeux.

Page 500 ligne 13 *lisez* au lieu de envoyée, fut remise.

Page 518 ligne 21 *ajoutez* germanique à Panthéon.

Page 633 ligne 19 *lisez* inopportunité de cette demande.

Table des matières p. 633; ligne 19 lire *inopportunité* au lieu de *opportunité*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Guerre de 1870

Frontière Nord-Est

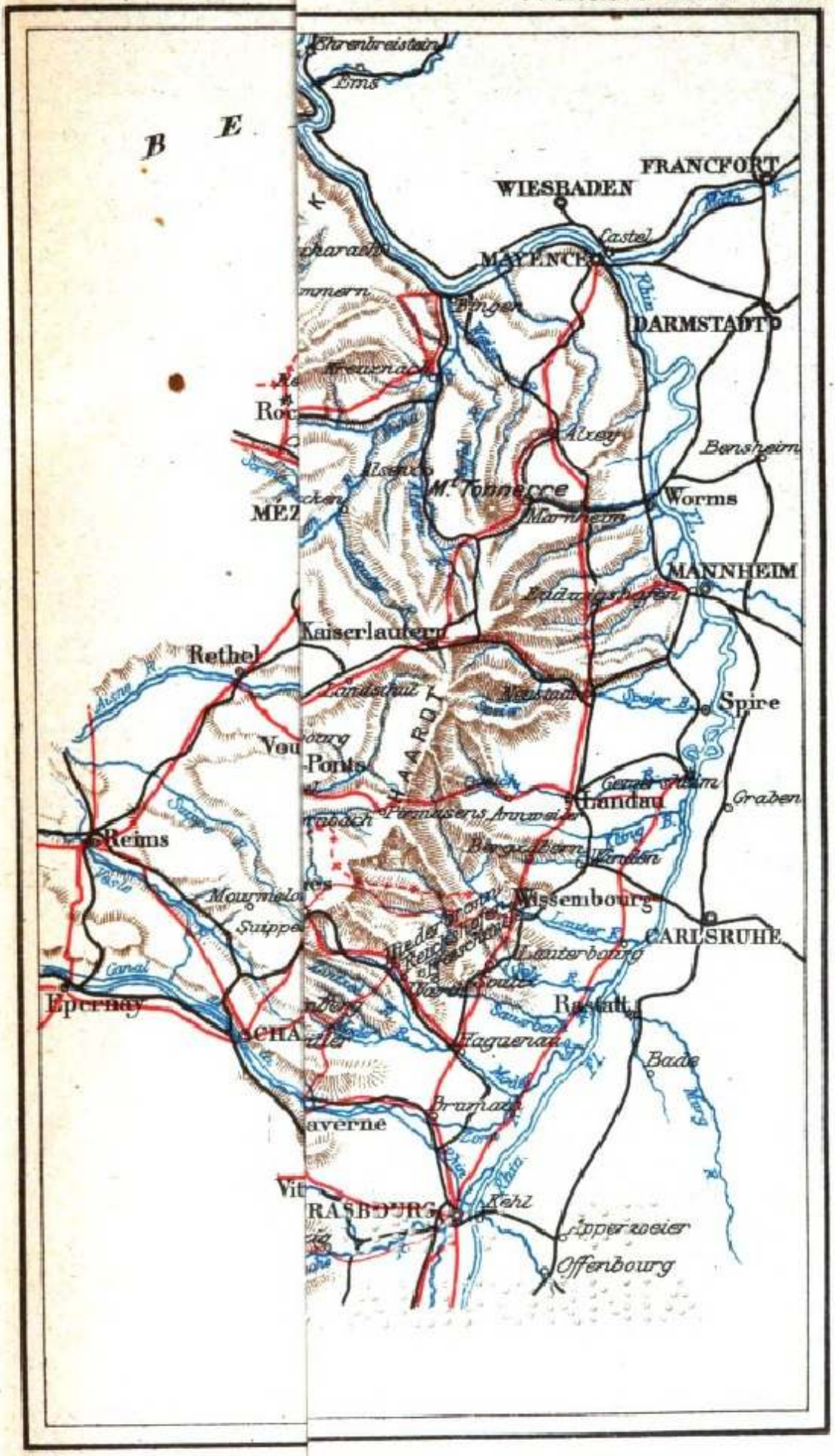

G.N.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Ava

§ 1

§ 3

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE XXIII

ÉTIONS-NOUS PRÊTS ?

PRÉPARATION — MOBILISATION — SARREBRÜCK — ALLIANCES

Pages.

AVANT-PROPOS 1

CHAPITRE PREMIER

DÉFINITION DE L'INFAILLIBILITÉ

§ 1. — L'Opposition essaye un dernier effort contre l'Infaillibilité. — Son argumentation manque de logique. — Elle recule. — La majorité veut la clôture. — *Il faut en finir* : Pie IX l'impose. — Le 13 juillet le schéma est voté par 451 voix contre 88. — Haynald propose une démarche auprès du Pape. — La minorité se borne à une protestation écrite. — Pie IX impose la clôture. — Le Concile est renvoyé en novembre 8

§ 2. — Le ministère continue son abstention. — Prévoyance de sa politique libérale. 18

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

CHAPITRE II

PRÉPARATION POLITIQUE. — LOI ET DÉCRET SUR LES MOUVEMENTS MILITAIRES. — LE COMPLOT RÉVOLUTIONNAIRE.

Pages.

§ 1. — La Droite voudrait renverser Émile Ollivier parce qu'il n'a pas voulu la guerre. — Persigny demande à être adjoint au Cabinet. — Émile Ollivier le refuse avec regret. — L'Empereur reste fidèle à ses ministres . . 22

§ 2. — Danger des indiscrétions de la presse sur les mouvements militaires. — Le Cabinet propose une loi pour y parer. — Attaques violentes de l'opposition contre cette loi. — Elle n'a contre elle que 19 voix. 27

§ 3. — Le ministère obtient des Chambres l'autorisation d'émettre des bons du Trésor. — Gambetta demande une amnistie. — Émile Ollivier la refuse. — Les Révolutionnaires et la Droite veulent la permanence du Corps législatif. — Émile Ollivier refuse. — Le décret de clôture paraît le 24 juillet. 32

§ 4. — Mort de Prévost-Paradol, 19 juillet. — La température torride de Washington l'a déséquilibré. — Ce n'est pas la désespérance politique, c'est un accident physique qui a amené son suicide. 41

CHAPITRE III

ATTITUDE ANTIPATRIOTIQUE DE L'OPPOSITION RÉVOLUTIONNAIRE. — SON COMPLOT. — PATRIOTISME DE L'OPINION PUBLIQUE. — MANIFESTATION DES ÉVÊQUES, DE LA BOURSE ET DE L'ARMÉE. — PROCÈS DE BLOIS. — ARRÊTÉ DU MINISTRE DE LA JUSTICE SUR LES NOUVELLES MILITAIRES. — ÉMISSION DES BONS 2-10, 3-10, 5-10.

§ 1. — L'opposition nie le bon droit de la France. — Elle souhaite notre défaite. — Insubor-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Pages

dination des gardes mobiles. — On décide qu'ils ne traverseront plus Paris 50

§ 2. — L'Empereur s'effraye du complot révolutionnaire. — Il demande de nouvelles mesures contre la presse. — Émile Ollivier juge que l'état de l'opinion publique ne les nécessite pas. — Enthousiasme patriotique dans toutes les régions. — Manifeste de Dupanloup. — Fermeté confiante de la Bourse. — Élan de l'armée. — Le procès de Blois, après une vaine tentative de trouble, se poursuit paisiblement. 57

§ 3. — Émile Ollivier dit à l'Empereur que, devant ce patriotisme général, il juge inutile des mesures spéciales contre la presse. — L'Empereur acquiesce. — Circulaire d'Émile Ollivier aux procureurs généraux. — Arrêté interdisant de rendre compte des mouvements de troupe (22 juillet). — Fureur de la presse contre Émile Ollivier. — Les journalistes continuent leurs indiscrétions. — Le gouvernement s'arrange pour que les nouvelles n'arrivent plus directement aux journaux 66

§ 4. — Le Bœuf interdit l'accès des quartiers généraux aux personnes étrangères à l'armée. — Les journalistes viennent parlementer avec Émile Ollivier. — Lettre de Conti. — Le gouvernement organise un service de renseignements pour la presse. — Émission des bons du Trésor 74

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

CHAPITRE IV

LA PRÉPARATION MILITAIRE. — NOS MAGASINS, NOS ARSENAUX. — LE PLAN DE MOBILISATION ET DE CONCENTRATION. — LA DÉSIGNATION DES COMMANDANTS DE L'ARMÉE.

Pages.

§ 1. — La préparation militaire ne regarde pas Émile Ollivier. — Il ne s'en préoccupe que comme historien. — Les enquêtes ordonnées après la guerre par l'Assemblée nationale confirment que nous étions prêts. 84

§ 2. — Abondance du matériel, des approvisionnements, des habillements. — Ressources en fusils, en canons, en mitrailleuses. — Munitions. — Bonne situation de la cavalerie. — Les forteresses étaient pourvues. . 90

§ 3. — L'effectif était ce que Niel l'avait promis. — La mobilisation pouvait être faite en 18 jours. Un plan de campagne était arrêté. — Si ces ressources n'ont pu être mises en œuvre aussi vite qu'on y comptait, c'est à nos institutions militaires et non à notre préparation qu'il faut s'en prendre. 98

CHAPITRE V

LE PLAN D'OPÉRATIONS. — LES COMMANDANTS DE L'ARMÉE.

§ 1. — L'Empereur, au moment de se mettre en campagne, change le plan arrêté avec Niel. — Le Bœuf trouve ce changement déplorable, mais s'y soumet. — Improvisation d'un nouveau plan subordonné à celui de l'archiduc Albert d'Autriche. 104

§ 2. — Notre déclaration de guerre supposait une action rapide. — Le Bœuf, pour obtenir cette rapidité, commence la concentration

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Pages.

en même temps que la mobilisation. — On dissémine les troupes sur une longue échelle le long de la frontière. — Toujours en vue de joindre plus facilement les armées de l'Autriche. 109

§ 3. — Le ministère est tenu en dehors de toutes les mesures militaires. — Il proteste cependant contre l'exclusion de Trochu. — Maladresses envers Montauban, Canrobert. — Refus à Changarnier. — Mauvaise humeur du prince Napoléon. — Il refuse une entrevue à Thiers. — L'Empereur est obligé de le prendre dans son État-Major. 115

§ 4. — Portraits de Bazaine, Mac-Mahon, etc. 125

§ 5. — Portraits de Bourbaki, Raoult, Ducrot. . . . 133

CHAPITRE VI

DU GÉNÉRAL EN CHEF. — L'EMPEREUR GÉNÉRAL EN CHEF, LE BŒUF MAJOR GÉNÉRAL. — CONSTITUTION DE LA RÉGENCE.

§ 1. — Qualités essentielles du général en chef. — Résolution, imperturbabilité, activité, santé. 140

§ 2. — Parallèle entre Frédéric et Napoléon. 148

§ 3. — Détestable état de santé de l'Empereur. — Donner à l'armée un tel chef, c'est ne lui en donner aucun. — Le ministère ignorait cet état lamentable 155

CHAPITRE VII

PRÉPARATION MILITAIRE. — MOBILISATION ET CONCENTRATION FRANÇAISES.

§ 1. — La mobilisation et la concentration simultanée amènent un grand désordre compliqué par la mutinerie des gardes mobiles 178

§ 2. — Activité, intelligence, dévouement de l'intendance, du major général et des chefs de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Pages.

service. — Excellente mobilisation de l'artillerie 183

§ 3. — Départ de Le Bœuf pour Metz (24 juillet). — Ralentissement qui en résulte au ministère de la guerre. — Retard de la mobilisation. — Télégrammes de réclamations. — Leur peu de portée. — Causes du désordre momentané. — Intelligence qu'apportent les chefs à y obvier 187

§ 4. — Abondance des approvisionnements. — Erreur sur l'effectif. — Fausse destination de certains régiments 196

§ 5. — Les imperfections de l'armée étaient faciles à rectifier. — Admiration de Thiers pour nos opérations 202

CHAPITRE VIII

PREPARATION MILITAIRE DES ALLEMANDS. — MOBILISATION ET CONCENTRATION.

§ 1. — Le bassin et le cours du Rhin 204

§ 2. — Moltke est résolu à l'offensive. — Trois armées sous le commandement de Steinmetz, Frédéric-Charles, Prince royal. — Moltke généralissime. — Ses auxiliaires 209

§ 3. — La neutralité impossible aux États du Sud. — Un seul moyen existait de les détacher de la Prusse : Notre attaque rapide. — La Bavière se prononce pour la Prusse. — Duplicité de Varnbühler. — Saint-Vallier . . 215

§ 4. — Mobilisation et concentration prussiennes. — Anxiétés en Allemagne. — On s'attend à tout moment à voir arriver les Français. — Encombrements sur les chemins de fer allemands 230

§ 5. — Innovation de Frédéric-Charles dans les mouvements de la cavalerie. — Total des forces prussiennes 239

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

CHAPITRE IX

COMPARAISON DES DEUX ARMÉES LE NOMBRE ET LA QUALITÉ.

§ 1. — Notre infériorité numérique est compensée par une qualité supérieure. — Opinions des hommes éminents qui ont donné la préférence à la qualité sur le nombre. 245
§ 2. — Notre armée était supérieure en qualité à l'armée prussienne. — Notre soldat. — Nos sous-officiers. — Nos officiers 260
§ 3. — Supériorité de notre infanterie. — Notre artillerie. — Notre cavalerie. — Notre État-Major. 269
§ 4. — L'armée du Rhin est une des plus belles que la France ait possédées. 279

CHAPITRE X

NOTRE PREMIÈRE DÉFAITE: L'INACTION JUSQU'AU 6 AOUT.

§ 1 — Jamais la nécessité de l'offensive ne s'est imposée pour nous comme en 1870. — Toutes nos mesures étaient prises en vue de cette offensive. — Les Allemands la redoutaient. 285
§ 2. — Napoléon III change tout son plan de campagne. Il subordonne toute son action à celle de l'Autriche. 290
3. — Discours de l'Empereur au Corps législatif. — Il lui promet de le convoquer *si les circonstances l'exigent*. — L'état de santé de l'Empereur l'oblige à renoncer à quitter Paris ouvertement au milieu des ovations. — Il décide de partir en quelque sorte en cachette. — Exclusion regrettable du général Fleury de l'État-Major. 297
§ 4. — Départ de l'Empereur pour Metz (28 juillet) . 305

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Pages.

§ 5. — Proclamation de l'Empereur aux soldats. — Il est très souffrant. — Il ne peut se décider à une opération d'offensive. — Il se résigne enfin et une attaque sur Sarrebrück est projetée 308

§ 6. — État de découragement et d'insouciance de l'armée. — Ordres et contre-ordres. . . . 318

§ 7. — Inertie de l'Empereur causée par sa maladie. — Il continue néanmoins à s'occuper de ce qui se passe à Paris. — Émile Ollivier l'en instruit par des rapports. — Il fait rendre au suffrage universel des avocats la nomination du bâtonnier 324

§ 8. — On s'inquiète à Paris de l'immobilité de l'armée. — L'Empereur se décide à contre-cœur à l'expédition de Sarrebrück 329

CHAPITRE XI

SARREBRÜCK. — L'INVASION

§ 1. — Les Prussiens sont hors d'état d'agir offensivement jusqu'au 6 août. — Expédition de Sarrebrück. — L'Empereur peut à peine monter à cheval. — Épuisé, il regagne Metz à quatre heures. — Visite de Nélaton. — Nous ne profitons pas de notre petite victoire de Sarrebrück 335

§ 2. — Les Allemands prennent confiance en eux-mêmes. — Si nous avions poursuivi l'offensive, nous aurions pu battre l'armée de Steinmetz et fait reculer la IIe armée. — Conséquences incalculables qu'une première victoire aurait eues pour nous 341

§ 3. — Le Bœuf propose encore de franchir la Sarre. — Avantages de toutes sortes que nous donnait cette opération. — Étonnement des ennemis que nous ne l'ayons pas faite.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Pages.

— L'Empereur est accablé par le refus de concours de l'Autriche. — Désarroi. . . . 344

§ 4. — Surabondance des bagages et des convois. — Nous pouvions vaincre. — Thiers l'affirme. — Notre inaction du 20 juillet au 6 août est la cause primordiale de nos désastres. . . 351

§ 5. — Résolution offensive des Prussiens. — Moltke retient Steinmetz. — Notre inaction le remplit de confiance. — Le Prince royal franchit la Lauter. 361

CHAPITRE XII

LA DÉFAITE DIPLOMATIQUE

§ 1. — Bismarck s'efforce de nous aliéner l'opinion européenne. — Il est vaincu dans ses fausses allégations. — Il établit lui-même l'existence de la communication aux puissances de la dépêche d'Ems. — Il réfute aussi lui-même l'accusation d'une lettre d'excuse que nous aurions demandée au Roi. — Les historiens allemands conviennent que le Roi était dès auparavant décidé à rebuter Benedetti 369

§ 2. — Bismarck prend sa revanche en publiant le projet de traité de Benedetti sur la Belgique en 1866. — Il montre à toute la diplomatie l'original de ce document et l'accompagne d'un commentaire. — Mensonges démontrés de ce commentaire 380

§ 3. — Effets foudroyants de la publication du traité Benedetti. — L'Empereur, le prince Napoléon, l'Impératrice expliquent le traité. — Benedetti s'y efforce aussi. — Ses allégations mensongères ne tiennent pas debout. — Le ministère du 2 janvier, quoique innocent, porte la peine de sa faute 390

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

CHAPITRE XIII

LES NEUTRALITÉS. — ANGLETERRE. — ESPAGNE.— ROUMANIE. — RUSSIE. — DANEMARK. — SUÈDE. — SUISSE. HOLLANDE. — BELGIQUE.

Pages.

§ 1. — La publication du traité Benedetti nous rend l'Angleterre tout à fait hostile. — Son gouvernement proclame sa neutralité et nous impose un nouveau traité protégeant la neutralité de la Belgique. 403

§ 2. — Bismarck compte absolument sur l'Espagne pour nous attaquer sur nos derrières. — Malgré Prim, l'Espagne s'en tient à la neutralité. — Colère de Bismarck 409

§ 3. — Le peuple roumain voudrait nous donner son concours. — Le gouvernement nous est contraire. — Il se range à la neutralité. . . . 412

§ 4. — La Russie se déclare ouvertement pour la Prusse. — Le Tsar menace l'Autriche de l'attaquer si elle intervient en notre faveur. — Gortchakow excite contre nous le Wurtemberg. 419

§ 5. — L'Autriche nous amuse par des promesses. — Elle nous instruit de l'attitude de la Russie. — Démarche de Klaczko. 429

§ 6. — Le Tsar détourne encore de nous le Danemark. — Dispositions chaleureuses de la Suède et de la Turquie 437

CHAPITRE XIV

LES DÉLAISSEMENTS : L'ITALIE ET L'AUTRICHE

§ 1. — L'Empereur propose à Victor-Emmanuel de retirer ses troupes de Civita-Vecchia et de revenir à la convention du 15 septembre. — Le roi accepte 441

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Pages.

§ 2. — Victor-Emmanuel ne renie pas son engagement de 1869. — Les ministres italiens acceptent le retour à la convention. — Gramont négocie le rappel des troupes. — Le Conseil des ministres français et l'Impératrice le soutiennent, malgré le parti catholique 445

§ 3. — Les ministres italiens sont violemment opposés à l'alliance. — L'attitude de l'Italie va dépendre de celle de l'Autriche. — En Autriche, Andrassy est ouvertement prussien. — Beust joue l'amitié pour la France et travaille à nous duper. 452

§ 4. — Gramont est complètement dupe. — Il envoie La Tour d'Auvergne à Vienne. — Gramont, pour amadouer Beust, obtient un projet de loi autorisant l'admission à la cote des obligations de l'emprunt ottoman. — Mais avant même l'arrivée de La Tour d'Auvergne à Vienne, un conseil tenu sous la présidence de François-Joseph décide la neutralité . . 465

§ 5. — Beust veut nous faire accroire que sa neutralité n'est qu'un moyen de préparer son concours. — Il nous demande de confier la protection du Pape aux troupes italiennes après notre départ. — Refus indigné de l'Empereur et du Cabinet 475

§ 6. — Émile Ollivier se défie de Beust. — Beust renonce à sa proposition malhonnête . . . 483

§ 7. — Attitude franchement hostile d'Andrassy. — En réalité, Beust le suit. 487

§ 8. — Hostilité de Sella contre l'alliance. — Victor-Emmanuel essaye d'en triompher. — Les garibaldiens et les parlementaires l'en empêchent. — Il déclare la neutralité (25 juillet). — Il essaye néanmoins de nouer avec l'Autriche une alliance directe qui lui permette de s'affranchir de cette neutralité. —

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Pages.

Lettre de Victor-Emmanuel. — Lettre de François-Joseph. — On nous fait intervenir dans la négociation 492

§ 9. — La Gauche italienne ne veut pas se contenter du retour à la convention de septembre. — Le gouvernement italien l'accepte. — La cour romaine comprend nos impossibilités. 499

§ 10. — La négociation personnelle de Victor-Emmanuel avec l'Autriche n'aboutit pas. — Vimercati porte à Metz un projet de traité impliquant notre abandon complet de Rome à l'Italie et n'engageant nullement l'Autriche et l'Italie à nous aider. — Lettre de Beust (29 juillet). — L'Empereur et Gramont repoussent ces deux articles 502

§ 11. — Le roi Victor-Emmanuel se range complètement à la volonté de ses ministres et abandonne tout projet d'alliance 517

§ 12. — Nous n'avions aucune alliance. — Beust nous a leurrés aussi longtemps qu'il l'a pu d'une vaine espérance. — C'est sur cette espérance que l'Empereur a compromis son armée par de détestables mesures stratégiques. — Le prince Napoléon a attribué faussement la perte de l'alliance italienne à notre attachement à Rome. — L'abstention de l'Italie provient uniquement du mauvais vouloir de l'Autriche. — Une des causes de ce mauvais vouloir est la ferme volonté de la Russie d'empêcher l'Autriche de nous aider 519

ÉCLAIRCISSEMENTS

§ 1. — Émile Ollivier au professeur Hans Delbrück de Berlin. 532

§ 2. — La légende du mensonge 546

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Pages.
§ 3. — Le colonel d'Ornant au maréchal Le Bœuf . . 580
§ 4. — Les deux lettres de Beust à Metternich. . . . 582
§ 5. — Réponse à un journal roumain 588
§ 6. — Séance du 6 juillet 1870. 590
§ 7. — Quelques rectifications 596
§ 8. — Errata du 11e volume et errata du 14e volume. 599

Paris. — Typ. Pr. Renouard, 19. rue des Saints-Pères. — 2724.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DU MÊME AUTEUR

L'EMPIRE LIBÉRAL

ÉTUDES, RÉCITS, SOUVENIRS

QUINZE VOLUMES SONT EN VENTE

Chaque vol. in-18 br. **3 fr. 50** — *Les mêmes*, in-8° caval. **6 fr.**

PREMIER VOLUME
DU PRINCIPE DES NATIONALITÉS

DEUXIÈME VOLUME
LOUIS NAPOLÉON ET LE COUP D'ÉTAT

TROISIÈME VOLUME
NAPOLÉON III

QUATRIÈME VOLUME
NAPOLÉON III ET CAVOUR

CINQUIÈME VOLUME
L'INAUGURATION DE L'EMPIRE LIBÉRAL
LE ROI GUILLAUME

SIXIÈME VOLUME
LA POLOGNE — LES ÉLECTIONS DE 1863
LA LOI DES COALITIONS

SEPTIÈME VOLUME
LE DÉMEMBREMENT DU DANEMARK
LE SYLLABUS — LA MORT DE MORNY
L'ENTREVUE DE BIARRITZ

HUITIÈME VOLUME
L'ANNÉE FATALE (Sadowa 1866)

NEUVIÈME VOLUME
LE DÉSARROI
Le Luxembourg — Le 19 Janvier
Queretaro

DIXIÈME VOLUME
L'AGONIE DE L'EMPIRE AUTORITAIRE
Mentana — La Loi militaire. — Loi sur la presse et les réunions publiques.

ONZIÈME VOLUME
LA VEILLÉE DES ARMES
L'Affaire Baudin. — Préparation militaire prussienne. — Réorganisation de l'armée française par l'Empereur et le Maréchal Niel. — Les élections de 1869. — L'origine du complot Hohenzollern.

DOUZIÈME VOLUME
LE MINISTÈRE DU 2 JANVIER
Formation du Ministère. — L'Affaire Victor Noir. — Suite du complot Hohenzollern.

TREIZIÈME VOLUME
Le Guet-apens Hohenzollern. — Le Concile œcuménique. — Le Plébiscite.

QUATORZIÈME VOLUME
LA GUERRE
Explosion du complot Hohenzollern. — Déclaration du 6 juillet. — Retrait de la candidature Hohenzollern. — Demande de garantie. — Soufflet de Bismarck. — Notre réponse au soufflet de Bismarck. — La déclaration de guerre.

Marie-Magdeleine (récits de jeunesse). 1 volume . . . **3.50**
1879-1889. 1 volume **3.50**
Michel-Ange. 1 volume **3.50**
Lamartine, précédé d'une préface sur les incidents qui ont empêché son éloge. 1 volume. **3.50**
Principes et conduite. 1 volume gr. in-18 jésus **3.50**
L'Église et l'État au concile du Vatican. 2 volumes . . . **8. »**
Thiers à l'Académie. 1 volume . . . . . **1. »**
De la Liberté des Sociétés. 1 volume. . . . . **».50**
Le Pape est-il libre à Rome? 1 volume . . . . . **1. »**
Le Concordat est-il respecté? 1 volume. . . . . **2. »**
Le Concordat et le Gallicanisme. 1 volume . . . . . **1. »**
Le Concordat et la Séparation de l'Église et de l'État. Discours. 1 volume. . . . . **1. »**
Encyclique de Léon XIII. 1 volume. . . . . **1. »**
Le Féminisme. 1 volume in-18. . . . . **» 60**
La Femme dans les luttes religieuses. 1 volume in-18 broché. . . . . **».30**
Nouveau Manuel de Droit ecclésiastique français. Lois, décrets et actes pontificaux sur la séparation de l'Église et de l'État. Tome II. **7.50**

Paris. — Imprimerie E. Desfossés, 13, quai Voltaire. — 17690. — 4-1911

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

THIS BOOK IS DUE ON THE LAST DATE
STAMPED BELOW

AN INITIAL FINE OF 25 CENTS
WILL BE ASSESSED FOR FAILURE TO RETURN
THIS BOOK ON THE DATE DUE. THE PENALTY
WILL INCREASE TO 50 CENTS ON THE FOURTH
DAY AND TO $1.00 ON THE SEVENTH DAY
OVERDUE.

MAR 11 1939

MAR 10 1941

12May'49 JLS

28Oct'49 JM

27Feb'50RP

12Dec'52 CR

NOV 28 1952 LU

SEP 22 1994

AUG 22 '94

JUN 23 2009

LD 21-95m-7,'37

UNIVERSITY OF CALIFORNIA

986314

DC276
O52
v.15

Ollivier, E.
L'empire libéral

MAR 11 1939 Tignor
MAR 10 1941 Payne

MAR 11 1939
MAR 10 1941

986314

DC276
O52
v.15

THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA